

INVENTAIRE - SOMMAIRE
DES
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790,

RÉDIGÉ PAR M. H. LEPAGE, ARCHIVISTE.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES. -- SÉRIE G.

TOME QUATRIÈME. — PREMIÈRE PARTIE.



NANCY,
IMPRIMERIE DE N. COLLIN.

—
1880.

INTRODUCTION A LA SÉRIE G.

Nos archives ecclésiastiques sont loin d'avoir la même importance, sous le rapport matériel, que les archives civiles, puisqu'elles ne forment pas en tout plus de 4,683 articles; mais elles en ont une plus grande au point de vue de l'histoire locale. On y trouve, en effet, à partir de la fin du VIII^e siècle, de nombreux documents (1) relatifs aux localités qui composaient jadis ou composent encore aujourd'hui notre département : diplômes d'empereurs, bulles de papes, chartes d'archevêques de Trèves, d'évêques de Metz, Toul et Verdun, de ducs de Lorraine, de comtes de Vaudémont et d'autres seigneurs.

De même que le Trésor des Chartes (2), les archives ecclésiastiques ont subi des mutilations à jamais regrettables; néanmoins, telles qu'elles sont parvenues jusqu'à nous, elles offrent encore un ensemble digne d'intérêt. Plusieurs des pièces originales qui ont disparu sont transcrites dans des cartulaires ou analysées dans des inventaires qui en donnent la substance.

Ces archives n'ont point, comme leur titre semblerait l'indiquer, un caractère purement religieux : elles embrassent des sujets de toute nature, et contiennent de précieux matériaux pour les personnes qui se livrent aux études historiques et archéologiques. C'est ce que j'ai tâché de mettre en lumière dans l'Inventaire-sommaire qu'il m'a été prescrit d'en rédiger.

Les archives ecclésiastiques forment deux séries : l'une (série G) consacrée au clergé séculier, l'autre (série H) au clergé régulier; cette seconde est la plus considérable. Je vais indiquer les fonds divers dont la première se compose (3), en essayant de signaler ce qu'ils renferment de plus intéressant.

1^o. ÉVÊCHÉ DE TOUL.

Un registre et une liasse, contenant : enregistrement, par le greffier des insinuations ecclésiastiques (1750-1753), de toutes les expéditions sujettes à l'insinuation, en conformité de l'édit du mois de décembre 1691 : institutions à des chapelles; dispenses de bans; collations de canonicats à la cathédrale; etc. — Comptes de recette et dépense des revenus de l'évêché (1783-1790).

(1) La série E renferme deux chartes de la seconde moitié du X^e siècle (958 et 967).

(2) Voy. l'Introduction imprimée en tête du tome premier.

(3) On en trouvera la liste, avec des chiffres de renvoi aux pages, à la table qui accompagne ce demi-volume.

2°. ÉVÊCHÉ DE NANCY.

Ce fonds ne comprend, comme le précédent, que deux articles, de peu d'intérêt, pour lesquels je renvoie à l'Inventaire.

3°. CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE TOUL.

Les archives de la cathédrale de Toul sont bien moins importantes qu'on ne serait tenté de le supposer : aucun des diplômes précieux conservés autrefois dans le chartrier de cette église, ne nous est parvenu ; les titres que l'on possède ne remontent pas au-delà du XIII^e siècle. Il convient de mentionner, dans le nombre, deux liasses de pièces (1289-1541) ayant trait aux démêlés du chapitre avec les bourgeois de la cité touchant les privilèges et franchises dont il prétendait jouir.

Les autres articles principaux ont pour objet les matières suivantes :

Juridiction capitulaire.

Fabrique : authenticité, certificats et inventaires des reliques appartenant à la cathédrale ; — châsses, reliquaires, argenterie et ornements d'autel étant au trésor de la sacristie ; — horloge, cloches ; — ouvrages (peinture et sculpture) faits pour la décoration et l'ornement de l'église.

Théologal (établi en 1691) et official archidiaconal. — Diacres évangélistes. — Enfants de chœur et maîtres de musique (1). — Comptes de la musique.

Maison-Dieu. — Traductions et copies de bulles de papes et de chartes d'évêques de Toul (depuis 1182) concernant cette Maison. — Statuts de ses prébendiers. — Réception d'enfants trouvés à l'hôpital.

Titres des biens du chapitre, parmi lesquels : copie d'un diplôme de Charles-le-Gos (890) confirmant les donations faites à l'église de Toul par ses prédécesseurs, notamment celle de la cure de Dommartin-lès-Toul ; et plusieurs pièces concernant le village de Dommartin-aux-Fours, anciennement mère-église de Boucq, détruit au XVII^e siècle.

Registres (au nombre de 40) des délibérations capitulaires, de 1267 à 1789. — Ils contiennent une foule de renseignements curieux sur des objets de toute nature : traité avec Pierre Perrot, maçon (architecte), demeurant à Metz, pour être maçon de l'église de Toul (1385). — Absolution donnée (1400) aux lombards tenant la *table nummulaire* (maison de prêt sur gages, à l'instar de nos monts-de-piété). — Garde du château de Vicherey à cause des routiers de France (1437). — Requête au duc de Lorraine pour qu'il prenne sous sa protection les places, châteaux, villes, bourgs, etc., du chapitre, à cause des temps de guerre (1524). — Prières publiques à cause de la peste, et informations contre des individus soupçonnés d'hérésie (1541). — Procès-verbal de l'entrée de Charles-Quint à Toul, le 9 juillet 1544. — Quit-tance donnée aux chanoines de Commercy d'une rente qu'ils devaient au chapitre, cette ville

(1) On pourrait en dresser une liste à peu près complète à l'aide des mentions contenues dans les délibérations capitulaires et les comptes dont il sera question ci-après.

ayant été brûlée l'an 1545. — Somme assignée au maître des écoles à condition qu'il aurait deux subalternes régents (1571). — Permission aux jeunes filles de Troussey (terre du chapitre) de faire la fête et « avoir des ménestrez, sans toutefois tabourin de Suisse ». — Chapitre tenu à Villey-Saint-Étienne, le 5 novembre 1576, à cause du danger de peste régnant à Toul. — Permission de bâtir des papeteries sur le ban de Villey-Saint-Étienne et à Void (1623-1631); etc.

Les délibérations les plus intéressantes, prises de 1630 à 1760, sont analysées dans deux registres, intitulés : Code capitulaire, rédigés, en forme de dictionnaire, par Le Moine, archiviste et secrétaire du chapitre. On y trouve, entr'autres, les titres suivants : Archidiares : nominations, attributions. — Archives : trois clefs, l'une pour l'écolâtre, la 2^e pour le président, la 3^e pour le commis à la garde des papiers. — Écolâtrerie : juridiction de l'écolâtre sur les écoles de la ville. — Juridiction capitulaire et spirituelle du chapitre. — Musique : maîtres de musique et enfants de chœur. — Officialité capitulaire. — Trésorerie : attributions de cet office.

Les registres postérieurs (1771 à 1789) contiennent, en fait de documents curieux à consulter : mémoire touchant l'érection des évêchés de Nancy et de Saint-Dié ; — remontrance au Roi au sujet du démembrement du diocèse ; — lettres patentes du Roi par lesquelles il accorde aux membres du chapitre la croix et le cordon ; — preuves de noblesse faites par des chanoines.

Viennent ensuite :

Nécrologe de l'église cathédrale, renouvelé en 1748.

Comptes de la fabrique (1768-1790), auxquels est annexé le traité fait, en 1771, avec Nicolas Dupont, facteur d'orgues, pour construire à ses frais un « un cabinet d'orgues » suivant le dessin joint.

Comptes des revenus *extra mensam* (1786-1787), principalement relatifs aux enfants de chœur et à la musique.

Comptes de la prébende théologale (1579-1640), l'un desquels fait mention d'une somme donnée, en 1596, à Didier Wiry, maître des écoles de Toul, pour l'aider à prendre ses degrés de licence en droit. — Le dernier des registres (1638-1640) contient une remontrance portant qu'à cause des guerres, pestes et famines qui règnent depuis un long temps, les terres du chapitre sont incultes et ses villages inhabités.

Le fonds de la cathédrale de Toul se termine par un registre du XVI^e siècle, où se trouvent des statuts sur la discipline du chapitre et les attributions de ses dignitaires.

4^e. CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE SAINT-DIÉ.

Ce fonds se compose de trois registres (1) d'actes capitulaires, de 1520 à 1566, lesquels renferment, — outre des statuts touchant la discipline des enfants de chœur, la juridiction

(1) Ces registres, dont j'ai cru devoir faire un fonds particulier, se trouvaient dans celui de la Primatiale avec les titres des biens des trois prébendes du chapitre de Saint-Dié qui furent affectées à la fondation de cette collégiale ; ils renferment, en effet, des actes relatifs à ces biens, situés, est-il dit, dans la prévôté du Chaumontois, notamment à Borville, Laneuveville-devant-Bayon, Rozelieures et Saint-Remimont.

spirituelle du chapitre, les femmes suspectes fréquentant les maisons canoniales, — d'autres documents plus intéressants : Délibération contre les prédications de Luther. — Récit de l'expédition du duc Antoine contre les Rustauds (1525). — 1540. « Chaulde année, fort fertile et mémorable pour la bonté de ses fruits, bled et vin, qui ont esté conservez jusques à 40, voir 50 ans après, en plusieurs lieux ». — Vers sur la mort du duc François I^{er} (1546). — Taxe des grains, la même année. — Entrée de la duchesse Christine de Danemarck à Saint-Dié, le 18 mai 1547, « et amena Monseigneur le duc (Charles III), eagé seulement de cinq ans, et deux damoyelles ses seurs, plus jeusnes que ledit seigneur duc, que sont les plus beaulx et mieulx formez qu'on scauroit veoir ny congnoistre ».

5°. SÉMINAIRE DE TOUL (1).

La Maison de la Mission, qu'on appelait aussi le Séminaire, n'ayant été fondée qu'au commencement du XVII^e siècle, les titres qui la concernent spécialement sont d'une date relativement moderne et en petit nombre ; néanmoins ses archives forment un fonds assez considérable (119 articles), parce qu'elles se sont enrichies de celles de plusieurs établissements religieux qui lui furent réunis, savoir : les collégiales de Liverdun et de Brixey et l'hôpital ou commanderie du Saint-Esprit de Toul, dont les religieux desservaient la cure de Saint-Amand, de la même ville.

Collégiale de Liverdun. — Parmi les titres généraux figurent : une copie de la charte de fondation de la collégiale par l'évêque de Toul Pierre de Brixey, en 1184 ; — des bulles des papes Lucien III et Urbain III, confirmant cette fondation ; — des pièces relatives aux chapelles érigées dans l'église et à celle de Notre-Dame-du-Bel-Amour, qui subsiste encore hors du village ; etc.

Les actes capitulaires (de 1556 à 1696) sont consignés dans quatre registres, où l'on trouve des mentions concernant l'ancienne Maison-Dieu de Liverdun, les ermitages Saint-Nicolas, de Rosières-en-Haye ; Saint-Pierre, de Choloy ; Saint-Jean, de Frouard, et celui de Saint-Eucaire, près de Pompey, objet d'une vieille légende, et aux environs duquel on a découvert de nombreuses sépultures des époques gallo-romaine et mérovingienne.

Les comptes ne remontent qu'à l'année 1612. Dans le chapitre des recettes figurent les droits d'aumônes et mortuaires, et le droit dû à la fabrique par chaque nouveau marié avant que d'épouser ; — dans le chapitre des dépenses : des sommes données à aucuns pauvres particuliers envoyés aux loges à cause de la contagion arrivée à Liverdun en 1629 ; — des réparations à la toiture de l'église de Saizerais-Saint-Georges, qui était toute ruinée par les guerres (1658) ; — les gages du maître d'école ; etc.

Les derniers articles du fonds de la collégiale de Liverdun sont relatifs à sa suppression et à son union au Séminaire ; union qui donna lieu, de la part du chapitre et des habitants, à des réclamations dont il ne fut tenu aucun compte.

(1) Les fonds de l'Officialité de Toul devrait venir avant celui du Séminaire ; mais les documents qui le composent, et qui proviennent des Archives de la Cour d'appel, n'ayant été déposés aux Archives départementales que postérieurement à la rédaction de l'inventaire de la série à laquelle il appartient, il a été reporté à la fin de cette série, en vertu d'une autorisation ministérielle.

Collégiale de Briexey. — Le fonds de cette collégiale, dont le plus ancien titre est de l'année 1260, ne se compose que de sept articles, sous les titres suivants : Fondation, dotation et privilèges du chapitre (1260-1585). — Donations testamentaires à lui faites par des chanoines (1349-1685). — Ses dignités et offices (1302-1709). — Actes capitulaires (1653-1690). — Comptes (1650-1713).

Hôpital et commanderie du Saint-Esprit. — Les titres primordiaux de cet hôpital, dont la fondation remontait, dit-on, au milieu du XIII^e siècle, ne nous ont pas été conservés ; le plus ancien que l'on possède est une copie moderne de la donation faite, en 1270, « au maître, aux frères et à la maison du Saint-Esprit », par Némeric (Barat), chevalier de Toul, et Elisabeth, sa femme, d'un terrain pour faire un cimetière à cette maison. Parmi les documents d'une date postérieure, qui méritent d'être signalés, sont des lettres de protection et de sauvegarde données à l'hôpital par les échevins et justiciers de Toul, les ducs de Lorraine René I^{er}, Jean II, Nicolas et Antoine, l'empereur Charles-Quint, les rois de France Henri II, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

D'après quelques « observations ou annotations historiques », jointes aux pièces qui précèdent, « la maison et hôpital du Saint-Esprit » auraient été fondés « pour un couvent de religieux chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, et pour un hôpital des malades et enfants trouvés (1) de la ville de Toul et des environs ». — La maison primitive ayant été détruite ou étant devenue insuffisante, on commença la construction d'une nouvelle, le 3 mai 1418, et la chapelle en fut bénite le 6 du même mois de l'an 1422.

Je dois mentionner aussi, comme document curieux, un petit registre en parchemin, intitulé sur la couverture : « Livre contenant une partie des messes et services fondez en l'église du Saint-Esprit de Toul » ; c'est un obituaire où se trouvent les noms de plusieurs maîtres échevins et échevins de la cité, et, en tête, celui du fondateur de la maison, avec la liste des donations qu'il avait faites : *Obiit dominus Naymericus miles qui fundavit hanc ecclesiam Sancti Spiritus tullensis.*

Plusieurs titres concernent la maison du Saint-Esprit de Marville (Meuse), fondée en 1413 et unie, en 1419, à celle de Toul, qui la faisait administrer par quelques-uns de ses religieux.

Cure de Saint-Amand. — On croit que l'église de Saint-Amand avait été bâtie au VIII^e siècle pour servir de paroisse au bourg qui fut édifié à cette époque, et on cite un diplôme de Lothaire, duquel il résulterait que ce bourg était déjà considérable au milieu du siècle suivant. Ce diplôme ne nous est malheureusement pas parvenu, non plus que l'acte de donation du patronage de Saint-Amand à l'abbaye de Saint-Mansuy, qui céda, en 1272, à la maison du Saint-Esprit, les droits qu'elle avait sur cette cure. On a le titre de cette cession et celui d'une fondation faite dans la même église, en 1217, par une nommée Isabelle, fille de Simon de Prény

Les pièces relatives aux biens des établissements religieux unis au Séminaire, et dont plusieurs remontent aux XII^e et XIII^e siècles, sont classées suivant l'ordre alphabétique des lieux où ces biens étaient situés, parmi lesquels : Aingeray et le village détruit de Molzey ;

(1) Il est fait mention, dans les comptes, de sommes payées à des nourrices qui avaient des enfants de l'hôpital.

Allamps, Bagneux, Blénod-lès-Toul, Brixey-aux-Chanoines, Crépey, Écrouves, Foug, Hous-selmont, Liverdun, Lucey, Pompey, Rosières-en-Haye, Saizerais et Vannes-lé-Châtel.

7°. SÉMINAIRE DES MISSIONS ROYALES DE NANCY.

Ses archives sont trop modernes et relatent des faits trop connus, pour qu'il y ait lieu d'en donner l'analyse. Elles ne méritent d'être mentionnées que pour la partie qui provient du prieuré de Lay-Saint-Christophe, uni au Séminaire en 1746.

Prieuré de Lay-Saint-Christophe. — La portion (1) des titres de cet établissement religieux qui se trouve dans le fonds du Séminaire ne se compose que de traductions ou de copies de chartes, plus ou moins anciennes, au nombre desquelles la donation, en 950, de la terre de Lay, à l'abbaye de Saint-Arnould de Metz, par Ève, comtesse du Chaumontois. Il convient aussi de citer un Mémoire, de l'écriture de Dom Calmet, pour le prieur titulaire de Lay, au sujet de la cure de ce village.

8°. COLLÉGIALE DE SAINT-GENGOULT DE TOUL.

Le fonds de cette collégiale était autrefois important, ainsi qu'on peut en juger par un Inventaire retrouvé au bureau du receveur de l'enregistrement de Toul, et réintégré aux Archives du département par M. le Directeur des domaines, en 1867. Malheureusement, cet Inventaire lui-même est incomplet : le tome premier, qui contenait l'analyse des titres primordiaux, n'existe plus ; les deux autres n'ont rapport qu'aux biens du chapitre, et renvoient souvent à des pièces qu'on ne possède pas. Les plus anciennes ne remontent qu'au commencement du XIII^e siècle.

9°. COLLÉGIALE DE SAINT-GEORGES et PRIMATIALE DE NANCY.

Les archives de ces deux établissements sont non moins considérables que précieuses. Avant d'être réunie à la Primatiale (1742), la collégiale princière de Saint-Georges, fondée en 1339, avait eu, pendant une période de plus de quatre cents ans, une existence à part ; elle avait possédé de grands privilèges, des prérogatives fort étendues ; ses membres avaient joué un rôle assez important dans l'État. C'était entre les mains de son prévôt que les ducs prêtaient serment lors de leur entrée solennelle dans leur capitale ; c'était lui qui recevait ceux des prévôts et des baillis de Nancy quand ils prenaient possession de leur charge. L'aumônier du chapitre pouvait exercer le droit d'asile dans sa maison ; l'écolâtre avait la surveillance des écoles publiques de la ville. On comprend donc facilement l'intérêt que doivent offrir les archives d'un corps, à la fois politique et religieux, qui se trouvait mêlé à tous les événements contemporains. Aussi ses titres isolés, de même que ses registres capitulaires, renferment-ils beaucoup de documents d'une haute valeur historique.

La Primatiale, sans remonter aussi loin que la collégiale de Saint-Georges, puisqu'elle ne da-

(1) L'autre portion forme un fonds séparé, qui a sa place dans la série H.

tait que de 1603, possédait des archives bien autrement anciennes que cette dernière. On avait cru devoir, en effet, pour la doter dignement, lui donner les biens de plusieurs établissements religieux, d'une antique origine, dont les titres étaient venus enrichir son chartrier.

De même que ceux de Saint-Georges, ces titres sont analysés, parfois même transcrits, dans un Inventaire en 13 registres in-folio, rédigé, sur la fin du siècle dernier, par Le Moine, archiviste du chapitre de Toul, lequel les a classés à peu près dans l'ordre suivant, en commençant par ceux qui concernent la Primatiale.

Titres primordiaux et généraux : bulle de Clément VIII pour l'érection de la Primatiale; notices historiques sur cette église et touchant son érection. — Primatie : ses droits, honneurs, privilèges (parmi lesquels celui, pour le primat, de porter la crosse et la mitre), biens et revenus. — Juridiction, exemptions et privilèges du chapitre. — Ses dignités : décanat, chantrerie, écolâtrerie, etc. — Musique : maîtres de chapelle, musiciens, enfants de chœur et organistes. — Fabrique : inventaires des reliques, argenterie, vaisseaux sacrés et ornements de l'église; bibliothèque. — Confréries. — Comptes des dépenses faites pour la construction de l'ancienne Primatiale et de la nouvelle (la cathédrale actuelle) : devis d'architectes, mémoires de peintres, sculpteurs et artistes en tout genre, employés à la décoration et à l'ameublement de cette église; etc.

Collégiale de Saint-Georges. — Titres primordiaux et généraux : charte de fondation par le duc Raoul; exemption de la juridiction des évêques de Toul; prestation de serment des ducs, à leur entrée solennelle à Nancy, de conserver les franchises et privilèges du chapitre; cheval d'entrée des ducs, laissé aux chanoines de la collégiale. — Dignités du chapitre : prévôté, aumônerie, trésorerie, écolâtrerie, avec ses droits, biens et revenus. — Reliques et processions, notamment celle de la veille des Rois, instituée par René II en souvenir de sa victoire sur le duc de Bourgogne. — Confréries : des marchands (1340), transférée à la Primatiale; des maçons et charpentiers, des tonneliers et menuisiers (1341); etc.

ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX UNIS A LA PRIMATIALE ET A LA COLLÉGIALE DE SAINT-GEORGES.

Prieuré Notre-Dame de Nancy. — Ce prieuré avait été fondé, environ l'an 1100, sur le territoire du village de Saint-Dizier (1), par le duc Thierry II, ainsi qu'il est rappelé dans une charte de Mathieu I^{er}, de l'année 1145. C'est le plus ancien titre relatif à cet établissement religieux, avec un autre de 1212, par lequel les dames de Bouxières lui cèdent le patronage de l'église de Saint-Dizier, qui leur avait été donné, en 963, par saint Gérard, évêque de Toul. Notre-Dame devint plus tard une des paroisses de la ville, et les moines de Molesme, qui y avaient été placés dans l'origine, furent remplacés, au XVII^e siècle, par des prêtres de l'Oratoire.

Prieurés de Saint-Don, à Dombasle, et de Saint-Thiébaud, à Méréville. — Le seul titre quelque peu ancien qui les concerne est une bulle du 7 des calendes d'août 1505, par laquelle le pape Jules II les unit à la collégiale de Saint-Georges. Ils remontaient cependant tous deux

(1) Détruit en 1591, et dont l'emplacement est occupé par les faubourgs actuels des Trois-Maisons et de Boudonville.

à une époque reculée, puisque le premier est mentionné en 1122, et le second dès 1094; ils dépendaient l'un et l'autre de l'abbaye de Saint-Mansuy, de Toul, ordre de Saint-Benoît.

Prieuré de Vandœuvre. — Ce prieuré, de l'ordre de Cluny, avait aussi une origine ancienne; mais, tout ce qu'on sait, c'est qu'il en est question au XII^e siècle; les documents que nous possédons ne sont que des premières années du siècle suivant. Parmi les autres, il y en a de relatifs au franc alleu du Montet et à l'ermitage de Sainte-Marguerite, aujourd'hui maison de ferme sur le ban de Tomblaine.

Prieuré de Gerbéviller. — Les archives ne renferment aucun document sur l'origine de ce prieuré, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Urbain, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Châlons; son existence est seulement constatée, à la fin du XII^e siècle, par la copie d'une charte de Bertrand, évêque de Metz (1189), statuant que les dîmes et le droit de patronage de la cure du village de Bezange-la-Grande seront communs entre les prieurs de Froville et de Gerbéviller.

Prieuré de Lièpvre. — Ce prieuré, dont l'histoire est étrangère à celle de nos contrées (1), fut uni, on ne sait pourquoi, à la mense capitulaire de Saint-Georges. Par un diplôme de l'an 800, dont on n'a que la traduction, Charlemagne donne à ce prieuré, [fondé, dit-il, par son neveu Fulrade, abbé de Saint-Denis, tout ce qu'il avait en la vallée de Lièpvre. — En 1078, Thierry II, duc de Lorraine, restitue au même prieuré les dîmes de Sainte-Marie-aux-Mines et de Saint-Blaise, dont son père et lui l'avaient injustement dépouillé. Cette charte existe en original.

Prieuré de Varangéville. — Aucun document ne fait connaître la date de la fondation de ce prieuré, dont quelques parties des bâtiments subsistent encore; mais une requête adressée, en 1475, par l'un des prieurs, Gérard de Ludres, au duc René II, pour se plaindre des atteintes portées à ses droits et prérogatives par les officiers de ce prince, contient l'exposé des circonstances qui amenèrent cette fondation. En 762, Crodegand, évêque de Metz, qui venait d'achever les premiers bâtiments de la célèbre abbaye de Gorze, se rendit à Mayence, où le pape Jean présidait un concile, et pria le souverain pontife de venir bénir son nouveau monastère; ce dernier y consentit; la cérémonie eut lieu en présence du roi Pepin et de vingt-quatre prélats, et le même jour, à l'heure de la messe, le Roi unit à ce monastère plusieurs biens, lui fit de belles donations, notamment celle de Varangéville, où l'abbaye envoya, peu de temps après, de ses religieux pour administrer ce domaine et y établir une communauté de l'ordre de Saint-Benoît. Les ducs de Lorraine lui accordèrent divers privilèges et revenus, et, en 1241, Mathieu II lui donna sa maison de Sainte-Geneviève « desor Acey », qui devint plus tard un ermitage, et, de nos jours, un institut agronomique qui eut une certaine réputation.

Prieuré de Saint-Nicolas. — C'est également à l'abbaye de Gorze qu'est due la fondation du prieuré de Saint-Nicolas. D'après la tradition, l'emplacement qu'occupe aujourd'hui cette petite ville était anciennement couvert par un bois, au milieu duquel on bâtit une chapelle, sous le vocable de Notre-Dame, puis une métairie. Vers la fin du XI^e siècle, un seigneur lorrain, du nom d'Albert, ayant rapporté de Bari, dans le royaume de Naples, la phalange d'un

(1) Lièpvre est une commune de l'ancien département du Haut-Rhin.

doigt de saint Nicolas, évêque de Myre, il en fit don à la chapelle dont il vient d'être parlé ; un pèlerinage s'y établit, et devint bientôt si fréquenté, que l'abbaye de Gorze crut devoir fixer quelques-uns de ses religieux près de ce sanctuaire. Celui-ci ne suffisant plus pour contenir la foule des pèlerins, il fallut construire une nouvelle église, qui fut consacrée, en 1192, par Eudes de Vaudémont, évêque de Toul. Aux habitations qui s'étaient élevées autour de la chapelle primitive, vinrent s'en ajouter d'autres, et ce lieu, si désert autrefois, fut rapidement couvert d'une nombreuse population.

Les archives du prieuré (1) ne remontent pas jusqu'à la première des époques indiquées ci-dessus, mais elles renferment beaucoup de chartes, des XII^e et XIII^e siècles, relatives aux privilèges qui lui furent octroyés et aux donations qui lui furent faites par des évêques de Toul, des ducs et duchesses de Lorraine et d'autres seigneurs.

Parmi ces titres, et ceux d'une date plus récente, il y en a qui concernent la Maison-Dieu de *Port*, nom sous lequel on désignait anciennement Saint-Nicolas ; — la léproserie de « Marlinrup » (la Madelaine), près de cette ville ; — l'hôpital Saint-Germain de Varangéville ; etc. — Une charte du duc Raoul, du 1^{er} septembre 1345, confirme les habitants de ces deux endroits dans les franchises qui leur avaient été accordées par ses prédécesseurs. Saint-Nicolas était déjà alors un centre commercial important, et, en 1331, le même prince avait permis à plusieurs lombards de s'y établir et faire le négoce.

Prieuré de Salonne. — Le fonds de ce prieuré (qui dépendait de l'abbaye de Saint-Denis) offre un intérêt exceptionnel, puisqu'il renferme des diplômes de Charlemagne (777), de Charles le Simple (donné au palais de *Gondreville*, le 8 des calendes d'août 896) et de Louis d'Outremer (950).

Le second de ces diplômes présente une particularité qui mérite d'être signalée : parmi les localités qu'on y trouve mentionnées avec les villages de Pompey et de Montenois, il y en a une qui porte le nom de *Nanceiacum*, forme sous laquelle Nancy est désigné dans plusieurs anciens titres. Il y est aussi parlé de la *villa Curcellis*, dont le souvenir s'est conservé dans la dénomination donnée à une partie de la ville de Château-Salins, dite la Basse-Courcelles. — Le diplôme de Louis d'Outremer contient, entr'autres donations, celle de douze manses avec l'église de Vertignécourt, dédiée à la vierge Marie. Vertignécourt ou Vitrin-court était une localité voisine de Puttigny, qui paraît avoir été détruite à une époque fort reculée. — D'autres pièces, moins anciennes, constatent l'existence, près de Vannecourt, de deux chapelles et ermitages, ceux d'Halibach et de Gossoncourt, qui ont également disparu.

Collégiale de Dieulouard. — Le plus ancien titre de ses archives est une charte de l'évêque de Verdun Henri de Vinton (vers 1120) portant que le comte Godefroy a renoncé, en faveur de l'église Saint-Laurent de Dieulouard, à une coutume qui lui donnait le droit d'exiger des églises de Dieuze et d'Assenoncourt des rafraîchissements à certains jours de l'année. Ce titre établit, contrairement à une opinion qui a été émise, que la ville de Dieuze existait dès le commencement du XII^e siècle. — D'autres, de dates différentes, ont rapport à l'antique cité de Scarponne, à la maison d'école (1504), à la papeterie de Dieulouard et aux confréries éri-

(1) Une partie des titres des Bénédictins de Saint-Nicolas forme, dans la série H., un fonds qui complète celui dont je m'occupe ici.

gées dans son église paroissiale. Du nombre était celle de Saint-Sébastien, dont les statuts forment un cahier en parchemin, avec des enluminures assez grossières, mais néanmoins curieuses.

Abbaye de Saint-Martin-devant-Metz. — Après le fonds du prieuré de Salonne, le plus important est celui de l'abbaye de Saint-Martin, réunie d'abord au prieuré Notre-Dame, après sa destruction lors du siège de Metz par Charles-Quint (1552), puis à la Primatiale, avec ce prieuré. — Parmi ses titres originaux figurent un diplôme du roi Otton I^{er}, de l'an 947, et plusieurs chartes du XII^e siècle, émanées d'archevêques de Trèves, d'évêques de Metz, de Toul, de Verdun, etc. — D'autres pièces, fort intéressantes au point de vue historique, ont rapport aux droits seigneuriaux qu'exerçaient les ducs de Lorraine sur l'abbaye et sur le village où elle était située (celui du Ban-Saint-Martin).

Bénéfices unis au chapitre de Saint-Georges et à sa collation. — Sous ce titre sont rassemblés des documents relatifs : aux cures de Saint-Dizier et de Nancy ; — aux chapelles érigées dans les églises Notre-Dame, Saint-Epvre et Saint-Georges, parmi lesquelles celle de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, qui possédait une statue de la Vierge, réputée miraculeuse, que l'on a transférée à la Cathédrale ; — à des chapelles de diverses églises rurales, parmi lesquelles celles d'Azélot, Dombasle, Laxou, Ormes, Ville-en-Vermois ; — enfin, à la chapelle des Bourguignons, vieux sanctuaire national, qu'a remplacé l'élégante église de Bon-Secours.

Divers articles concernent les biens de la Primatiale et les procès qu'elle eut à soutenir pour la conservation de ses propriétés ou de ses droits ; puis viennent :

Registres capitulaires de Saint-Georges (1531-1742), suivis d'un Protocole des actes de présentation aux cures dont la nomination appartenait au chapitre.

Actes capitulaires de la Primatiale, puis du chapitre de la Cathédrale (1611-1790), résumés dans un registre rédigé en forme de table alphabétique.

Registres des rentes, cens et revenus dus à la collégiale Saint-Georges (1435-1742), avec des journaux de recette et de dépense, commençant à 1531.

Comptes de la fabrique de la collégiale, depuis 1603.

Comptes de la fabrique de la Primatiale, depuis 1625.

Ces diverses séries renferment beaucoup de particularités de toute sorte, et dont quelques-unes ont un véritable intérêt au point de vue historique. C'est ainsi que l'on trouve dans les registres capitulaires de Saint-Georges : Peste au mois de mars 1546. — Délivrance des ossements de Charles-le-Téméraire aux commissaires de l'empereur Charles-Quint (1550). — Permission aux chanoines de quitter Nancy à cause des guerres et dangers de peste (1552). — Règlement pour la musique et les faux-bourçons. — Nomination d'un maître d'école à Vandœuvre. — Prestation de serment du roi des marchands du duché de Lorraine. — Procès-verbaux de l'entrée de Léopold à Nancy, le 15 novembre 1698, et de la procession de la veille des Rois. — Pompe funèbre du duc Charles V.

Dans les actes capitulaires de la Primatiale : Construction du pont de pierres de Saint-Nicolas. — Prières publiques à cause de la stérilité (1709). — Délibération touchant la béatification du P. Fourier. — Nominations de maîtres de musique et réceptions de musiciens et

organistes. — Établissement de la confrérie de Saint-Michel pour les marchands. — Construction des baraques de la rue du Cloître. — Élection, devant le chapitre, du premier juge-consul du corps des marchands de Nancy. — Messe du Saint-Esprit chantée à l'occasion de la fondation de la Société royale (l'Académie).

Les comptes des rentes dues à la collégiale de Saint-Georges mentionnent, en 1469, le paiement d'un cens assigné sur la moitié des forges de Champigneulle. — En 1514, les revenus appartenant au chapitre à Amance et Bouxières-aux-Chênes, sont perçus par un nommé Jean Clément, maître ès-arts, recteur des écoles d'Amance et tabellion audit lieu. — En 1529, des processions, où l'on porte la relique de saint Georges, sont faites pour « la chaude maladie et autres adversités ». — La contagion règne encore à Nancy en 1545 : une somme est payée à un prêtre pour les messes qu'il avait servies à la chapelle des Bourguignons durant les dangers de peste. — Les comptes des années 1633 à 1640 contiennent une foule de mentions relatives aux dégâts causés par les gens de guerre de l'armée de Louis XIII dans les villages où le chapitre avait des biens. — En 1658, des dépenses sont faites à l'occasion de la venue de Louis XIV à Nancy. On sonne les cloches lors de son passage à Essey, le 30 octobre 1681 ; l'aumônier de la collégiale l'accompagne jusqu'à Gerbéviller, et le prévôt suit la cour de Pont-à-Mousson à Metz.

Les comptes de la fabrique, quoiqu'ayant un intérêt plus restreint que les précédents, n'en sont pas moins curieux à consulter ; on y trouve des notes sur des artistes en tout genre : peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, brodeurs, musiciens, organistes et facteurs d'orgues, etc., qui furent employés à Saint-Georges ou à la Primatiale ; et ces notes peuvent servir à composer ou à compléter les biographies de personnages oubliés jusqu'à ce jour, ou dont toutes les œuvres ne sont pas connues

10°. COLLÉGIALE DE VIC.

A part une charte de Bertram, évêque de Metz, d'environ l'an 1187, portant confirmation des biens et privilèges de la collégiale de Vic, les autres titres provenant de cette collégiale ne remontent pas au-delà du XIII^e siècle. — Au nombre des documents qui méritent d'être signalés se trouvent : un mémoire des ornements, linges, argenterie appartenant à l'église ; — témoignage du culte rendu dans cette église au B. Bernard de Bade ; — pièces concernant le patronage de la cure de Riouville, localité détruite, représentée aujourd'hui par deux fermes situées sur le ban d'Arracourt.

Il y a, en outre, des registres capitulaires, de 1555 à 1789 ; — un obituaire commencé au XV^e siècle, fini au XVII^e ; — des « manuels » ou registres des cens dus au chapitre, depuis 1531 ; — des comptes, de 1583 à 1764 ; — enfin, des pièces de procédure, parmi lesquelles un mémoire rappelant la destruction du village de Riouville, et un autre portant que celui de Molring fut abandonné pendant plusieurs siècles et ne se rétablit qu'à la faveur des ordonnances de Louis XIV qui permettaient de défricher les terres incultes.

A la collégiale de Vic furent réunis les deux établissements religieux qui suivent.

Collégiale de Marsal. — On possède, en original, la charte de Clémence, abbesse de Neu-

münster en Alsace, par laquelle elle fonde la collégiale de Mârsal, en 1222, et celle de Conrad de Scharpeneck, évêque de Metz, de la même année, qui confirme cette fondation. La collégiale fut dotée, plus tard, des revenus de l'église paroissiale de Saint-Martin ou Saint-Martin-devant-Marsal, laquelle était située près des murs de cette ville, et fut ruinée, sur la fin du XVI^e siècle, probablement avec le village du même nom. — D'autres pièces concernent l'hôpital de Marsal et son école, qui avait pour « maître et recteur » en 1456, M^e Barthélemy, prêtre, chapelain de la chapelle Notre-Dame de la confrérie des bouchers.

Collégiale de Munster. — Le fonds de cette collégiale ne se compose que de deux articles, mais il renferme un document qui a permis de fixer la date de la construction de son église, l'un des plus intéressants monuments religieux de nos contrées. C'est une bulle de l'an 1270, par laquelle le pape Innocent V, informé que les chanoines de Munster voulaient reconstruire leur église, et que leurs ressources étaient insuffisantes, exhorte les fidèles à concourir à cette pieuse entreprise, et accorde des indulgences à ceux qui y contribueront par leurs offrandes. Munis de cette bulle, les délégués du chapitre firent des quêtes, dont le produit fut assez abondant pour leur permettre de réaliser assez promptement leur projet, puisque, dans une charte datée du mois de février 1292, Conrade, évêque de Toul, déclare qu'en présence de l'évêque de Metz, il a consacré le cimetière et trois autels dans l'église de Munster : celui du milieu en l'honneur de saint Nicolas et de la bienheureuse vierge Marie, celui de droite en l'honneur de sainte Catherine et de saint Georges, et le dernier, à gauche, en l'honneur de saint Jean-Baptiste et de saint Étienne, premier martyr. — Ces pièces et quelques autres du XIII^e siècle, existent en originaux.

11^o. COLLÉGIALE DE SAINTE-CROIX, DE PONT-A-MOUSSON.

Les titres primordiaux de cette collégiale ne nous sont pas parvenus : on n'a qu'une copie moderne de l'acte de sa fondation par Thiébaud II, comte de Bar, en 1284, et de la confirmation de cette fondation par Thomas de Bourlémont, évêque de Toul, en 1348. — D'autres chartes postérieures sont relatives à ses privilèges et aux donations qui lui furent faites, parmi lesquelles la cure de Saint-Jean de Pont-à-Mousson.

Ses registres capitulaires ne datent que de 1654. Une délibération concerne la desserte de la chapelle du prieuré de Mousson, lequel existait avant le XI^e siècle, et fut uni à la collégiale. — Il y a : un obituaire, rédigé en 1500, où est consigné l'anniversaire qui se célébrait pour Didier de Boncourt, maître des écoles « du Pont » ; — un registre des prises de possession et mortuaires des chanoines (1751-1787) ; — des comptes, de 1570 à 1790, l'un desquels mentionne une somme payée à Nicolas Jacquinet pour le procès-verbal dressé, le 5 mars 1776, à l'occasion de l'exhumation et réinhumation, dans l'église de Sainte-Croix, du prince François, fils de René II et de Philippe de Gueldres. — Les titres des cens dus au chapitre et des biens lui appartenant, peuvent être aussi consultés avec quelque intérêt pour les études d'histoire locale.

12°. COLLÉGIALE DE FÉNÉTRANGE.

Cette collégiale était bien moins ancienne que les précédentes, puisqu'elle ne datait que de la seconde moitié du XV^e siècle ; néanmoins ses archives renferment des titres du XIII^e, provenant de l'abbaye de Neuwiller, en Alsace, dont les biens servirent à sa dotation, et d'autres, de la même époque, concernant le prieuré de Saint-Léonard, érigé, en 1252, sur une hauteur voisine de Fénétrange. — Les seules pièces dignes d'être signalées sont celles qui ont rapport à l'introduction du protestantisme dans cette partie de la Lorraine.

13° et 14°. COLLÉGIALES DE DENEUVRE ET D'HAUSSONVILLE.

Je ne les mentionne que pour mémoire, leurs deux fonds réunis ne formant que quatre articles, d'un très-médiocre intérêt.

15°. ÉGLISES PAROISSIALES.

Cette partie de nos archives est fort incomplète, ainsi qu'on peut en juger par la liste des paroisses qui figurent sur la table imprimée à la fin de ce volume ; et, pour la plupart de ces paroisses, on ne possède que des documents d'une importance très-secondaire. Ce sont, presque toujours, des actes de donation, des titres de fondation de chapelles et d'établissement de confréries, des inventaires d'ornements et de reliques, des devis de réparation ou de construction d'églises, quelques créations d'écoles ou de maisons de charité, des procès-verbaux de visites épiscopales, etc. Les ordonnances rendues à la suite de ces visites sont parfois curieuses et font connaître d'anciennes coutumes : il y en a qui défendent les « creignes » ou veillées nocturnes ; d'autres, les oraisons superstitieuses pour la guérison des animaux ; etc.

Il existe peu de pièces anciennes dans le fonds des églises paroissiales, et celles qu'on y rencontre ne sont que des copies ; telles sont, entr'autres : une charte de Pibon, évêque de Toul (1070-1107), portant donation à l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun, pour le prieuré de Flavigny, de trois autels, l'un à Flavigny, l'autre à Crantenoy, le dernier à Crévéchamps ; — une charte d'Henri de Lorraine, aussi évêque de Toul (1130), confirmant les droits du prieuré de Lay-Saint-Christophe sur les églises de Lay, Champigneulles et Pixérécourt ; — une charte d'Hillin, archevêque de Trèves (1157), et une sentence de Gérard, évêque de Châlons (1210), touchant les dîmes de Laitre-sous-Amance, en contestation entre les religieux de Saint-Mihiel et l'abbaye de Sainte-Glossinde de Metz. — Un titre postérieur (1431) fait mention d'une donation singulière faite à l'une des chapelles érigées dans l'église d'Amance : Didier de Vernemont lui donne « son gros cheval et tout son hernoix d'armes » pour le vendre et mettre en acquêt de terre.

A propos de Champigneulles, dont il vient d'être parlé, il convient de signaler un mémoire sur la cure de ce lieu, rédigé par Don Calmet, lorsqu'il était prieur de Lay ; et un autre mémoire sur l'ermitage de Saint-Barthélemy, qui dépendait de cette paroisse et avait remplacé une église, bâtie, dès le XII^e siècle, pour servir à la population rassemblée alors dans cette

partie de la forêt de Haye. — Une des pièces de la cure de Dommartemont mentionne l'interdiction de la chapelle de l'ermitage de Sainte-Geneviève, où se faisait tous les ans, les dimanches et lundis de Pâques et de la Pentecôte, un grand concours de peuple. — Il y avait aussi, près du village de Gogney, une chapelle et un ermitage, sous le vocable de saint Thiébaud, « en grande vénération des fidèles, qui y venaient de fort loin pour demander à Dieu, par l'intercession de ce saint, la guérison de la fièvre ».

Avec ces petits édifices religieux ont disparu, mais à une époque plus éloignée, surtout pendant les guerres du XVII^e siècle, des villages tout entiers, dont il n'est resté souvent que le nom. J'en ai déjà cité plusieurs ; d'autres se trouvent rappelés dans les documents relatifs aux paroisses ; tels sont : Méterquin ou Mitterquin et Bainsing, près de Fribourg ; Urvillers ou Hurviller, dans le voisinage de Crévéchamps ; Hardéval, anciennement mère-église d'Hammeville ; Juvicourt, mère-église de Coincourt et de Parroy ; etc.

Les papiers des cures de Nancy forment une suite assez importante, dans laquelle celle de Saint-Sébastien, avec sa Communauté des prêtres, occupe la plus large place. Beaucoup d'articles ont rapport aux confréries établies dans son église, principalement à celle de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, fondée en 1721, dont les registres renferment les noms de personnages marquants à divers titres, tels que François Breyé, avocat ; Claude Charles, peintre et héraut d'armes ; Louis Harmand, médecin, et François Aubert, musicien de Léopold ; Claude-François Toustain de Viray, avocat général à la Cour ; Nicolas-Joseph Le Febvre, premier président de la Chambre des Comptes ; le serrurier Jean Lamour ; etc.

Les archives des cures de Pont-à-Mousson offrent un intérêt particulier, à cause des documents dont elle se compose : ainsi, il y a des comptes de la fabrique et de celle des Trépassés de la paroisse Sainte-Croix, depuis 1562 ; — un Livre de la confrérie du Saint-Rosaire, établie dans cette paroisse, sur le second feuillet duquel on lit : « Le grand déluge » que le pont de pierre de Pont-à-Mousson fut rompu et cinq arches abimées fut le jour de » la Saint-Anthoine 17^e janvier 1651 » ; — des comptes des échevins et de la fabrique des Trépassés de l'église Saint-Laurent, depuis 1479 ; — des comptes de la confrérie de Saint-Nicolas, qui existait déjà dans cette église en 1389 ; — de celles de Saint-Sébastien, de Sainte-Barbe et de Sainte-Marguerite, qui eut pour un de ses maîtres Jean Hordal du Lys, de la famille de Jeanne d'Arc.

Ces divers comptes mentionnent quelques anciens usages religieux, curieux à rappeler : dépense de vin pour administrer (faire communier) les paroissiens le dimanche de la Trinité, les jours du Saint-Sacrement, de l'Assomption, etc. ; — achat : de ficelle « pour monter Dieu au ciel » le jour de l'Ascension ; — de pain à distribuer le jour de Pâques ; etc. — Ils renferment aussi beaucoup de notes sur des architectes, peintres, sculpteurs, organistes, brodeurs, etc., qui furent employés dans les églises de Pont-à-Mousson. — Une des pièces de la cure de Saint-Laurent constate l'anniversaire qui s'y célébrait pour le salut des âmes de messire Abraham de Fabert, maréchal de France, et de Claude de Clévant, sa femme.

Le fonds de la cure de Rosières-aux-Salines contient des titres, à partir de 1310, sur les chapelles érigées dans l'église, les nombreuses confréries y établies, et celle de Notre-Dame, fondée « en la maison et hôtel-Dieu (ou Maison-Dieu) de la neuve fermeté » de cette ville. —

Il y a un acte d'acensement passé, en 1499, par le chapelain de la chapelle du Vieil-Saint-Nicolas, recteur des écoles de Rosières. — A la paroisse était attachée une Communauté des prêtres ou des enfants prêtres, qui existait dès le XIV^e siècle.

Au nombre des confréries instituées dans les églises paroissiales, il convient de citer celle de Saint-Nicolas-des-Clercs, à Saint-Vast, de Toul, laquelle se prétendait « la plus ancienne et la plus illustrée de la province » ; elle était « composée de chanoines, ecclésiastiques, conseillers, avocats, procureurs, notaires et autres notables bourgeois, outre que l'official capitulaire de la cathédrale en était le chef ».

Vézelise avait une association religieuse d'un autre genre, qu'on appelait la « congrégation des garçons latinistes et bourgeois », établie dans la chapelle du cimetière, sous la protection de Notre-Dame-des-Neiges.

16°. CHAPELLES.

Cette partie des archives ecclésiastiques est insignifiante, les titres des chapelles étant presque tous réunis à ceux des églises dans lesquelles elles étaient érigées ou dont elles dépendaient.

17°. OFFICIALITÉ DE TOUL.

Le fonds de l'Officialité se compose de 98 articles ; le premier registre, des années 1525 à 1548, contient des actes émanés de l'évêque et de l'official et la transcription de diverses pièces, parmi lesquelles la permission donnée par Philippe de Gueldres, duchesse de Lorraine, à un individu de serve condition, de se faire prêtre ; et des lettres de Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, pour la publication d'une croisade contre les Turcs.

Les actes de l'Officialité commencent avec le second registre, c'est-à-dire à dater de 1544. Ils ont deux objets principaux : la discipline ecclésiastique et les affaires matrimoniales. Les sentences rendues contre des curés attestent que, si des membres du clergé oubliaient le caractère dont ils étaient revêtus ou négligeaient leurs devoirs, ils en étaient punis avec une extrême sévérité. L'inventaire en contient de nombreux exemples.

La partie consacrée aux affaires matrimoniales est plus piquante et plus variée que la précédente : on y trouve des sentences : de divorce ; — de nullité de mariage ; — de séparation de corps pour quelques mois, trois ans, six ans, neuf ans, et même sans aucun terme ; — d'exécution ou d'annulation de promesses de mariage ; — des permissions de se marier après les soumissions respectueuses ; — des peines infligées pour cas de concubinage et de bigamie, etc. — Plusieurs registres et liasses renferment des dispenses, avec les requêtes à l'effet de les obtenir ; requêtes accompagnées quelquefois d'arbres de ligne qui peuvent être utilement consultés. — La série des pièces de l'Officialité se termine par des institutions à des bénéfices : canonicats, abbayes, prieurés, chapelles, etc., et par des monitoires pour récupérer des objets soustraits ou découvrir les auteurs de crimes ou délits.

De ce qui précède il résulte, comme je le disais en commençant, que les archives ecclésiastiques sont loin d'avoir un caractère exclusivement religieux, et qu'elles peuvent fournir des documents de toute nature aux personnes qui s'occupent d'études historiques.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author details the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The analysis focuses on identifying trends and patterns over time, which is crucial for making informed decisions.

The third section provides a comprehensive overview of the results obtained from the study. It highlights the key findings and their implications for the organization. The data shows a clear upward trend in certain areas, while others remain relatively stable.

Finally, the document concludes with a series of recommendations based on the findings. These suggestions are aimed at improving efficiency and reducing costs. The author believes that implementing these changes will lead to significant long-term benefits for the company.

Département de Meurthe-et-Moselle.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE G.

(Clergé séculier. — Évêchés; Chapitres épiscopaux, Officialités épiscopales et autres Juridictions relevant des évêchés; Séminaires, Églises collégiales, Églises paroissiales et leurs fabriques, Bénéfices, Chapelles, Aumôneries, etc.)

ÉVÊCHÉ DE TOUL.

G. 1. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1750-1753. — Registre pour servir à l'enregistrement, par le greffier des insinuations ecclésiastiques du diocèse, de toutes les expéditions sujettes à l'insinuation, en conformité de l'édit du mois de décembre 1691. — Institution à la chapelle Sainte-Marie-Madelaine, dite des Voels, dans le cloître de l'abbaye d'Épinal, sur la présentation de l'abbesse. — Dispenses de bans. — Collation de canonicats à la cathédrale de Toul. — Provisions du vicariat général pour M. d'Archambault. — Assignations de rentes à des individus pour leur faire obtenir un titre clérical. — Prise de possession d'un canonicat à la cathédrale pour M. de Rolland; etc.

G. 2. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 89 pièces, papier.

1783-1790. — Comptes et pièces justificatives de recette et dépense des revenus de l'évêché et comté de Toul. — Produit des fermes de Maizières-lès-Toul, Blénod-lès-Toul, Royaumeix, Sauvigny, Chaudeney, Jaillon,

MEURTHE-ET-MOSELLE. — SÉRIE G. — TOME IV.

Punerot, Ecouves, Allamps, etc. — Produit des bois de l'évêché : à Liverdun, Chaudeney, Maizières et Pierre. — Comptes : du don gratuit du diocèse; — du produit du greffe des insinuations ecclésiastiques; etc.

ÉVÊCHÉ DE NANCY.

G. 3. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1783-1790. — Institutions à des canonicats. — Réception à la prêtrise de Charles-Antoine-Frédéric de Mirbeck, de Lunéville. — Établissement d'une congrégation de filles à Haigneville. — Union de la cure de Saint-Pierre de Nancy au séminaire. — Établissement d'un second vicaire à la paroisse Saint-Nicolas de Nancy. — Ordonnance portant que la chapelle de Maréville sera desservie par un prêtre amovible, et indépendante de toute paroisse. — Prise de possession de l'évêché de Nancy, le 14 février 1788, par M. Anne-Louis-Henri de La Fare. — Lettres de vicaires généraux du diocèse pour MM. François-Paul Vintimille-Lascaris et Marc-Antoine de Mahuet de Lupcourt; etc.

G. 4. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1685-1787. — Pièces relatives aux biens de l'évêché de Nancy. — Déclarations et baux des gagnages d'Azélot, Crévic, Deuxville, Agincourt. — Baux des dîmes de Clayeures et Houdelmont. — Déclaration des terres, prés et héritages composant la ferme du Nouveau-Lieu. — Procès-verbal de visite des bâtiments dépendant de la terre et seigneurie du Nouveau-Lieu; etc.

CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE TOUL.

G. 5. (Carton.) — 48 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ;
4 sceaux.

1289-1372. — Difficultés entre le chapitre et les habitants de Toul touchant l'exemption des charges publiques, que le premier réclamait en faveur de ses domestiques et vassaux. — Interdit jeté sur la ville par le chapitre à cause de l'emprisonnement de deux de ses vicaires. — Accord entre le chapitre et la ville (1354). — Nouveaux griefs du chapitre contre les habitants à l'occasion des « injures, vilénies et oppressions faites par les citains, justiciers et gouverneurs à l'église de Toul »; etc.

G. 6. (Carton.) — 17 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1404-1541. — Procès entre le chapitre et la ville au sujet de la gabelle sur les vins, réclamée par le premier. — Copies de traités faits entre le chapitre et les maître échevin et justiciers sur plusieurs difficultés, avec des reconnaissances desdits maître échevin et justiciers des droits du chapitre et promesse de ne l'y point troubler. — Nouvelles difficultés entre les habitants et le chapitre au sujet des mesures des grains et du droit des pougnets, en vertu duquel ce dernier percevait le 16^e des grains vendus. — Mémoire adressé par le chapitre à l'évêque touchant les « grand troubles, gros dangers et merveilleux inconvénients en quoi l'église de Toul est par ci-devant tombée par les mutzmatz et assemblées que contre icelle ont faits les citains et habitants de la cité de Toul contre les privilèges, franchises et immunités d'icelle église ». — Protestation du chapitre contre un diplôme de l'empereur Charles V portant confirmation des privilèges de la cité. — Cahier des procédures entre le chapitre et la ville, contenant les détails de tout ce qui s'est passé pendant les troubles qui ont affligé le pays durant les XIV^e, XV^e et XVI^e siècles; etc.

G. 7. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 87 pièces, papier.

1373-1782. — Juridiction capitulaire. — Droit du chapitre de percevoir 300 livres sur la succession de chaque chanoine. — Droit d'apposer les scellés, de faire les inventaires et ventes de meubles des chanoines décédés. — Procès-verbaux d'apposition de scellés, d'inventaires, de ventes de meubles, et comptes d'exécutions testamentaires. — Sentence du bailliage de Toul qui condamne les religieux de Saint-Epyre et de Saint-Mansuy à arrêter leurs processions chaque fois qu'ils rencontreront celles du chapitre ; etc.

G. 8. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1726-1763 — Procès-verbaux d'appositions de scellés, d'inventaires, de ventes de meubles, et comptes d'exécutions testamentaires de chanoines et habitués de l'église, parmi lesquels : François Remy, chanoine ; Antoine Jobal de Pagny, doyen ; Charles de La Roche, André Le Couturier, François de La Chausse, Jacques Tardif, François Le Goux de Neuvry, François Duhamel, chanoines ; etc.

G. 9. (Carton.) — 16 pièces, parchemin ; 147 pièces, papier ;
6 sceaux.

1265-1771. — Fabrique. — Prébende de la fabrique. — Authenticité, certificats et inventaires des reliques appartenant à la cathédrale. — Reliques données par le chapitre dans le diocèse. — Châsses, reliquaires, argenterie et ornements d'autel étant au trésor ou en la sacristie. — Pièces relatives à la couronne donnée par l'évêque Pibon. — Horloge, cloches, bancs du bailliage et de la maréchaussée. — Mémoires d'ouvrages faits pour la décoration et l'ornement de l'église, notamment à l'autel de Notre-Dame-au-Pied-d'argent, par Jessé Drouin, sculpteur, et Rémond Constant, peintre ; etc.

G. 10. (Carton.) — 23 pièces, parchemin ; 80 pièces, papier ;
3 sceaux.

1334-1720. — Mémoire touchant l'établissement d'un théologal, en 1691. — Des fonctions et attributions de l'official archidiaconal. — Cens et rentes dus à l'aumônerie. — Établissement de trois vicaires. — Gages des diacres évangélistes. — Arrangement entre le chapitre et la ville pour le prédicateur du carême. — Statut capitulaire pour l'union d'une prébende aux sous-diacres et enfants de chœur. — Suppression de la

prébende attribuée aux enfants de chœur. — Achat d'une maison canoniale pour la maîtrise. — Réceptions d'enfants de chœur et de maîtres de musique. — Comptes de la musique ; etc.

G. 11. (Carton.) — 7 pièces, parchemin ; 56 pièces, papier ;
1 sseau.

1251-1765. — Titres concernant les maisons canonales. — Exemption du logement des gens de guerre. — Lettres d'exemption données par François, duc de Nivernois ; Charles IX et Henri II, roi de France ; Henri de Lorraine, duc de Guise, gouverneur et lieutenant général pour le roi en ses pays de Champagne et Brie, par les rois Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. — Procès entre le chapitre et la ville touchant l'exemption du logement des gens de guerre accordée aux maisons canonales, et contestée par les magistrats ; etc.

G. 12. (Carton.) — 12 pièces, parchemin ; 83 pièces, papier ;
1 sseau.

1620-1772. — Fourniture d'ornements et de livres d'église aux paroisses dépendant du chapitre. — Réparations aux églises de ces paroisses, entr'autres à celle de Troussey, dont la toiture avait été consumée par un incendie en 1678. — Reconstruction du collatéral de l'église de Trondes. — Sommation faite par le chapitre aux habitants de Lagny de faire réparer un pilier qui soutenait le lambris de leur église ; sur lequel lambris lesdits habitants plaçaient leurs coffres pendant les guerres ; etc.

G. 13. (Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 128 pièces, papier ;
1 sseau.

1404-1790. — Titres relatifs aux biens et revenus de la cathédrale. — Déclaration générale des biens et droits de l'église cathédrale de Toul, fournie à Nosseigneurs du Parlement Chambre des Comptes de Metz. — Procédures contre des amodiateurs des biens du chapitre. — Titre d'une rente de 6 sous due à la fabrique par le curé de Saint-Jean à cause d'un terrain donné pour l'augmentation du cimetière de cette paroisse ; etc.

G. 14. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 91 pièces, papier ;

1182-1758. — *Maison Dieu.* — Traduction de la bulle du pape Lucius III, de l'an 1182, portant confirmation des donations faites à la Maison-Dieu de Toul. — Traductions et copies des chartes de plusieurs évêques

de Toul pour le même sujet. — Statuts des prébendiers de la Maison-Dieu. — Juridiction du chapitre sur les maître et prébendiers de cette maison. — Recueils d'actes capitulaires concernant la juridiction spirituelle et temporelle du chapitre sur cet hôpital. — Visites et règlements faits par lui. — Réception d'enfants trouvés à la Maison-Dieu ; etc.

G. 15. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 107 pièces, papier.

1457-1783. — Titres relatifs à la chapelle et presbiterie de Saint-Gérard, à la Maison-Dieu. — Fondation de cette chapelle. — Comptes des deniers, cens et rentes lui appartenant. — Testaments : d'Antoine Duménil, archidiaque de Port (Saint-Nicolas) ; — d'Antoine de Boniface, ex-chanoine de Ligny, prébendier de la Maison-Dieu ; etc. — Projet d'établissement d'un hôpital général à Dommartin-lès-Toul. — Réclamation du chapitre contre l'union, à cet hôpital, de la Maison-Dieu et de l'hôpital du Saint-Esprit, demandée par la ville. — Procès entre le chapitre et les magistrats au sujet du droit d'ouïr les comptes de la Maison-Dieu ; etc.

G. 16. (Carton.) — 11 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier ;
1 sseau.

1346-1740. — Testament de messire Demange, curé d'Aboncourt-en-Vosges, par lequel il donne au chapitre de la cathédrale tout ce qu'il possédait audit lieu. — Baux du gagnage d'Aboncourt. — Institutions à la cure d'Aouze par le chapitre. — Difficultés avec l'évêque à ce sujet. — Acquisition, par le chapitre, d'une partie de la vouerie d'Autreville et d'Harmonville, pour l'affecter à l'office de l'aumônerie, nouvellement institué ; etc.

G. 17. (Carton.) — 18 pièces, parchemin ; 82 pièces, papier ;
5 sceaux.

1251-1784. — Charte par laquelle l'abbé de Saint-Epvre de Toul cède au chapitre de la cathédrale ce qu'il avait à Bovée, Naives et Vacon, en échange de ce que le chapitre possédait à Crépey. — Titres de collation de la cure de Bovée par le chapitre. — Pieds-terriers des héritages qui lui appartenaient sur le ban dudit lieu. — Baux d'héritages appartenant à l'aumônerie de la cathédrale au ban de Beuvezin. — Déclaration du gagnage sis sur les bans de Pierre et Bicqueley ; etc.

G. 18. (Carton.) — 14 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier ;
6 sceaux.

1262-1744. — Pied-terrier d'héritages situés à Bru-

ley, provenant de la succession de M. de Mandres, chanoine. — Acte de foi et hommage à l'évêque de Toul, par Ysembars, chevalier de Bulligny, pour ce qu'il avait audit lieu. — Vente faite au chapitre de Toul par Ferry, fils de Ferry III, duc de Lorraine, chanoine de la cathédrale, de ce qu'il possédait au finage de Bulligny. — Charte de Conrad Probus, évêque de Toul, par laquelle il confirme cette vente et décharge le chapitre du service du fief. — Mémoire pour faire voir que Bulligny est une terre du chapitre de Toul; etc.

G. 19. (Carton.) — 44 pièces, parchemin; 60 pièces, papier; 2 sceaux.

1377-1770. — Rôles des habitants de Bulligny pour les rentes seigneuriales dues par eux au chapitre. — Amodiation des pressoirs banaux et du droit de pressurage. — Extrait d'une transaction passée entre Jean-Jacques de Ligniville, seigneur de Bulligny, et les habitants dudit lieu au sujet des corvées dues par eux pour cultiver les terres du contour du château. — Acensement du moulin et de la tuilerie, laquelle (1377), « pour les guerres et autres pestilences, est allée du tout à ruine ». — Titre relatif au droit de vaine-pâturage de la communauté; etc.

G. 20. (Carton.) — 26 pièces, parchemin; 112 pièces, papier.

1329-1777. — Baux des dîmes de Chaudeney. — Amodiation du pré dit le pré Héron, à Domgermain. — Titres de propriété des prés et des bois de Dommartin-aux-Fours. — Cens et rentes dus au chapitre de la cathédrale audit lieu. — Lettres d'Amédée de Saarbruck, seigneur de Commercy, par lesquelles il prend sous sa sauvegarde et protection les habitants de Dommartin-aux-Fours. — Dénombrement du chapitre pour la terre de Dommartin. — Rôles des conduits. — Procès-verbal dressé au sujet de la démolition de l'église. — Ventes de biens à Dommartin-lès-Toul; etc.

G. 21. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 49 pièces, papier.

890-1778. — Copie, imprimée, d'un diplôme de Charles-le-Gros, de l'an 890, portant confirmation des donations faites à l'église de Toul (parmi lesquelles la cure de Dommartin-lès-Toul). — Permission donnée par le chapitre aux maître échevin et échevins de Toul de prendre des pierres dans la carrière de Dommartin-lès-Toul pour réparer les murailles de la ville. — Dénombrement des droits du chapitre à Dommartin. — Contrats d'acquisition d'héritages au ban dudit lieu.

— Amodiation des héritages appelés les terres des Corvées; etc.

G. 22. (Carton.) — 23 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1435-1772. — Acquisition, par le chapitre, du gagnage dit le gagnage Carillon, ban de Dommartin-lès-Toul. — Déclarations des héritages composant les gagnages Piant, des Épaves, aux Genèvevres. — Titres de propriété de prés et de vignes au ban de Dommartin; etc.

G. 23. (Carton.) — 38 pièces, parchemin; 88 pièces, papier.

1240-1754. — Présentations et nominations à la cure de Dommartin. — Titres relatifs au fixe de la cure, au gagnage du bouverot, à la portion congrue du curé et aux novales. — Mémoire du chapitre contre le curé au sujet de la perception des dîmes. — Titres de cens et rentes dus au chapitre. — Procès-verbal de séparation et abornement des bans de Dommartin et de Gondreville. — Délimitation des bois de Dommartin; etc.

G. 24. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; 2 sceaux.

1456-1754. — Titres de propriété d'une maison sise à Étrennes, appartenant au chapitre. — Baux d'une pièce de terre au ban d'Écrouves, près le Gibet; etc.

G. 25. (Carton.) — 30 pièces, parchemin; 108 pièces, papier; 1 sceau.

1330-1780. — Acquisition, par Jean de Norroy, prévôt de Pierrefort, d'héritages au ban de Francheville. — Accord entre le curé dudit lieu et le chapitre de la cathédrale touchant le fixe de la cure. — Bail de la grosse maison du fief de Boulainville. — Bail du gagnage des vicaires. — Pied-de-terre du gagnage de l'aumônerie. — Réparations à la maison seigneuriale. — Rôles des habitants de Francheville, de 1774 à 1780; etc.

G. 26. (Carton.) — 81 pièces, parchemin; 42 pièces, papier; 1 sceau.

1353-1775. — Titres de propriété de maisons, terres et prés à Francheville. — Testament de Didier Carillon, chanoine et écolâtre de la cathédrale, par lequel il donne au chapitre le gagnage qu'il avait acquis à Francheville.

— Titres de propriété et pieds-tenus du gagnage Thiriet. — Acquisition, par le chapitre, sur Jacques de Ligniville, seigneur de Tumejus, de tout ce qu'il avait au ban de Francheville; etc.

G. 27. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 20 pièces, papier;
2 sceaux.

1359-1785. — Titres de propriété du gagnage appartenant au chapitre à Genicourt. — Bail des trécens et des dîmes dudit lieu et de Louppy-le-Petit. — Arrêt touchant les réparations de l'église et la fourniture des bêtes mâles. — Titres de propriété du gagnage dit le Second ou le Petit-Gagnage, à Gondreville. — Requête adressée par les chanoines au comte de Vaudémont touchant les entreprises de ses officiers sur les droits qu'ils avaient à Grimonviller. — Déclaration des biens composant la terre de Gye; etc.

G. 28. (Plan.) — 1 feuille, papier.

XVIII^e siècle. — Plan figuratif de l'étang de la Pelle ou du Rond-Pré, territoire de Gye.

G. 29. (Plan.) — 1 feuille, papier.

XVIII^e siècle. — Plan figuratif de l'étang Emmy, ban de Gye.

G. 30. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 67 pièces, papier.

1416-1781. — Déclarations des héritages appartenant à la cure de Lagny. — Pièces relatives à la portion congrue du curé et aux dîmes noales. — Titres de propriété de la grange aux dîmes. — Titres de propriété et baux des vignes, terres et prés du chapitre à Lagny; etc.

G. 31. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 63 pièces, papier.

1458-1768. — Titres des cens dus au chapitre à Lagny. — Accord entre le chapitre et les habitants de Lagny et de Lucey touchant les droits d'usage de ceux-ci dans les bois. — Difficultés entre le chapitre et les habitants pour l'exercice de ces droits. — Pied-terrier des héritages composant un corps de gagnage situé sur le ban de Lagny et les bans voisins, appartenant à la fabrique de la cathédrale; etc.

G. 32. (Carton.) — 41 pièces, parchemin; 35 pièces, papier;
1 sceau.

1233-1749. — Copie d'une charte de l'évêque Roger de Marcey (1233), portant union de la chapelle Saint-Vast, de Toul, à la mense capitulaire du chapitre. — Déclaration du curé de Foug portant qu'il n'a aucun droit sur la cure de Lay-Saint-Remy, et qu'elle appar-

tient au chapitre. — Bulle du pape Paul III au sujet de la cure de Saint-Vast et de Lay-Saint-Remy, son annexe. — Dispense de bans pour un paroissien de ce dernier lieu, donnée par le chapitre. — Titres de propriété et pied-terrier du gagnage appartenant au chapitre sur le ban de Lay-Saint-Remy, dit le gagnage des Obits; etc.

G. 33. (Carton.) — 35 pièces, parchemin; 85 pièces, papier;
6 sceaux.

1276-1783. — Lettres de Geoffroy de Joinville par lesquelles il cède au chapitre ce qui lui appartenait à Longor, Ourches, Pagny-sur-Meuse, Savonnières, Lay-Saint-Remy, Trondes, Trousey, etc. — Accord entre le chapitre et Aubert d'Ourches touchant les hommes et femmes de retenue d'Ourches et de Pagny. — Titres de propriété de prés sis au ban de Longor, acquis par le chapitre sur l'abbaye de Vaux-en-Ornois (Évaux). — Amodiation du droit de pêche audit lieu. — Titres de propriété du moulin, appartenant au chapitre et à l'abbaye de Saint-Epvre; etc.

G. 34. (Carton.) — 31 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1383-1776. — Titres de propriété d'héritages à Lucey et sur son ban, appartenant à l'office des diacres et évangélistes. — Baux : de la maison dite la grange aux dîmes; — du jardin ou meix du pressoir. — Titres de propriété : du jardin dit le Fief; — des vignes dites le Champ-le-Prêtre et du pré Maître-Jacques; etc.

G. 35. (Carton.) — 36 pièces, parchemin; 38 pièces, papier;
5 sceaux.

1411-1774. — Titres de propriété et baux de terres sises au ban de Lucey. — Réduction accordée à un individu, en 1653, sur le bail d'une pièce de terre, « n'ayant pu en faire profit à cause du passage de tous les partis ennemis qui courent en cette contrée. » — Pied-terrier du gagnage de Lucey; etc.

G. 36. (Carton.) — 42 pièces, parchemin; 80 pièces, papier;
1 sceau.

1367-1780. — Titres des cens et rentes dus au chapitre à Lucey. — Corvées dues par les habitants de Lucey et de Lagny pour faucher les deux breuils desdits lieux. — Amodiation des terres du moulin de la Corre. — Legs fait au chapitre par Maffrois de Villey, prêtre, chapelain de la chapelle Saint-Blaise, fondée en l'église de ^{Toul} Trousey, de son pressoir de Lucey. — Procès entre les habitants de ce lieu et le chapitre au sujet du

droit prétendu par ce dernier de lever une taille pour le logement des gens de guerre. — Pièces relatives à la reconstruction de l'église de Lucey; etc.

G. 37. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 71 pièces, papier;
1 sceau.

1465-1790. — Titres relatifs : au gagnage de l'aumônerie, à Maizières-lès-Toul; — à une rente de 20 fr. assignée sur la seigneurie de Mandres-aux-Quatre-Tours pour l'obit d'Olry de Blâmont, évêque de Toul. — Procès entre le chapitre et les habitants des Marats touchant la fourniture des bêtes mâles. — Sentences concernant le moulin de Mênil-la-Tour. — Bail d'un jardin situé à Mênillot. — Titres de propriété de bois et de prés à Naives-en-Blois; etc.

G. 38. (Carte.) — 1 feuille, papier.

1790. — Carte topographique d'un bois situé sur le ban d'Ochey, lieudit Champleheu, appartenant à M. le comte Le Bègue, ci-devant seigneur de Germiny.

G. 39. (Carton.) — 39 pièces, parchemin; 45 pièces, papier;
6 sceaux.

1299-1769. — Testament de Jean Forget, abbé de Saint-Léon, portant donation de son gagnage d'Ourches, dit le gagnage d'Andilliers, à l'office de l'aumônerie de la cathédrale. — Fondation de la chapelle Saint-Nicolas en l'église d'Ourches. — Titres de propriété de maisons, terres et prés audit lieu. — Baux du gagnage Colin Jacquot, donné au chapitre par Jean Robert, doyen de la cathédrale; etc.

G. 40. (Carton.) — 40 pièces, parchemin; 51 pièces, papier;
8 sceaux.

1292-1770. — Accompagnement entre Henri III, comte de Bar, et le chapitre de la cathédrale, pour la construction d'un étang et d'un moulin dans le vallon entre Pagny-sur-Meuse et Lay-Saint-Remy. — Baux de ce moulin. — Titres de propriété et baux de prés au ban de Pagny; etc.

G. 41. (Carton.) — 30 pièces, parchemin; 80 pièces, papier;
5 sceaux.

1200-1768. — Donation au chapitre par Gauthier, doyen de la Rivière-de-Meuse et curé de Pagny, de sa maison située près de l'église dudit lieu. — Donation au même chapitre, par Geoffroy de Joinville et Robert,

son frère, de 7 sous de cens à Pagny. — Titres de cens et rentes assignés sur des maisons et héritages à Pagny. — Pied-terrier du gagnage de la cure. — Déclaration des héritages appartenant aux religieuses Prêcheresses de Toul et à l'aumônerie de la cathédrale; etc.

G. 42. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 62 pièces, papier;
3 sceaux.

1389-1766. — Transaction au sujet du préciput de la cure de Rembercourt-sur-Orne. — Arrêt relatif à la fourniture des bêtes mâles. — Sentence de la cour de Toul touchant les droits curiaux du chapitre à Rembercourt et Varney. — Titres de propriété d'un gagnage sis à Repel, échangé, en 1626, avec les chanoinesses de Poussay, pour des biens à Lagny. — Titres de propriété d'un gagnage à Rigny-la-Salle. — Titres relatifs : à la collation et au fixe de la cure de Rosières-en-Blois; — aux dîmes, réparations de l'église et fournitures d'ornements; etc.

G. 43. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 94 pièces, papier;
5 sceaux.

1399-1770. — Titres de propriété, baux et pieds-terriers d'un gagnage sis à Saint-Prancher, donné au chapitre par Jean Trousson, chanoine de la cathédrale. — Déclaration des droits du chapitre en la cure de Saudron. — Amodiation des dîmes. — Procès avec le curé au sujet des novalles. — Mémoire touchant le fixe de la cure; etc.

G. 44. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 103 pièces, papier.

1368-1789. — Devis et marché pour la reconstruction de l'église de Saulxures-lès-Vannes. — Requête des habitants de Soncourt (1789), par laquelle, à cause de la rareté des grains et de leur extrême misère, ils demandent à différer de payer la dime des moissons. — Titres de propriété d'héritages à Sorcy-Saint-Martin. — Procès entre le chapitre et le curé touchant la perception des dîmes. — Institutions à la cure; etc.

G. 45. (Plan.) — 1 feuille, papier.

1745. — Plan de l'église de Saulxures-lès-Vannes.

G. 46. (Carton.) — 38 pièces, parchemin; 78 pièces, papier;
1 sceau.

1381-1765. — Titres de propriété de maisons situées à Toul : sur le pont des Cordeliers; rue de la

Cordonnerie, près de la petite boucherie; devant le moulin de la grande boucherie, près du Parge; à la porte à la Chair, devant le moulin Chauverel. — Titres de propriété de prés et de vignes au ban de Toul; etc.

G. 47. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 32 pièces, papier;
5 sceaux.

1200-1751. — Pièces relatives à la fontaine devant la côte Saint-Michel, près de Toul. — Titres de cens dus au chapitre. — Donation, par Mathieu, comte de Toul, et Béatrix, sa femme, d'un cens de dix sous. — Cens sur une maison rue de la Poterne. — Donation, par Gauthier de Saint-Amand, chantre de la cathédrale, d'une rente de cinq resaux sur les moulins du Tombel. — Rente de 40 fr. due par la ville au chapitre. — Rente sur une maison sur le Parge; etc.

G. 48. (Carton.) — 45 pièces, parchemin; 88 pièces, papier;
2 sceaux.

1247-1762. — Titres de propriété : d'une maison en Inglemur; — d'une autre rue Sainte-Geneviève, près de l'Évêché, autrefois les grandes écoles. — Acquisition d'une maison entre la dortellerie et l'église Saint-Vast, par Gérard, dit de Bourmont, écolâtre de la cathédrale. — Ventes de maisons rue Pierre-Hardie; rue du Salvateur; sous les Loges; etc.

G. 49. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 70 pièces, papier;
7 sceaux.

1318-1767. — Donation au chapitre par Jean du Pont, curé de Mauvages, d'une maison rue Saint-Amand (affectée plus tard au pressoir du Salvateur). — Bail d'une maison près de la maîtrise et de la cour Albaud. — Titres de propriété d'une maison rue Saint-Jean ou de la Corne-de-Cerf, derrière les Jacobins. — Bail du pressoir du Nid-de-Berthe; etc.

G. 50. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 59 pièces, papier;
6 sceaux.

1315-1706. — Titres de propriété d'une maison sur le Parge, à l'image saint Etienne. — Vente de cette maison, par l'abbesse et le couvent d'Épinal, à Ferry de Clémentines, archidiacre de Toul. — Titres de propriété de maisons : près des Cordeliers; — rue Maître-Robert ou Saint-Louis; — près la porte Boisfeu; — au coin de la rue du Mesnil, près du pont des Cordeliers; etc.

G. 51. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 63 pièces, papier;
4 sceaux.

1247-1756. — Titres de propriété de maisons : au bord de l'Ingressin, au coin de la rue des Granges ou de la Grande-Boucherie; — rue de la Monnaie; — cour Jérôme, rue Saint-Hubert; — de la Petite-Boucherie ou des Cordonniers; — en la Grande-Rue, ci-devant à la porte à la Chair; etc.

G. 52. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 74 pièces, papier;
1 sceau.

1351-1763. — Titres de propriété de maisons : rue Notre-Dame; — rue du Pont-de-Vaulx; — près de Saint-Jean de Libdeau, devant l'hôtellerie de la Fleur-de-Lys; — au bas de la rue Saint-Louis ou du Gouvernement, autrefois Maître-Robert, joignant le Cugnot-Poirot; — rue des Fèves ou du Change; etc.

G. 53. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 66 pièces, papier;
6 sceaux.

1320-1767. — Titres des biens provenant de la succession de Marguerite, veuve de Jean Trotet, échevin de Toul, et donnés par elle au chapitre. — Titres de propriété de maisons : au coin de la rue Saulnaire, vis-à-vis l'hôpital du Saint-Esprit; — rue Dauphine ou rue Neuve-Moselle, où pend pour enseigne la Cloche; etc.

G. 54. (Carton.) — 89 pièces, parchemin; 21 pièces, papier;
12 sceaux.

1236-1715. — Titres de propriété de maisons : rue Saint-Etienne, derrière le cimetière Saint-Amand, près de la porte la Rousse; — place Saint-Gengoult et rue Saint-Dominique, joignant la maison de l'image saint Georges; — rue Saint-Amand, près de la porte au Guet; — à la Croix-en-Bourg; — à la Poterne, derrière Saint-Gengoult; etc.

G. 55. (Carton.) — 49 pièces, parchemin; 46 pièces, papier;
5 sceaux.

1290-1740. — Visite des maisons appartenant à MM. du chapitre de la cathédrale de Toul dans cette ville. — Titres de propriété de maisons, terres et jardins au ban de Toul : à Saint-Epvre; — à la Corvée Saint-Gengoult; — près la porte Saint-Agnan; — à la porte Malpertuis; — près de la Corvée l'Évêque. — Titres

de propriété du moulin Ferry, hors des murs de Toul; etc.

G. 56. (Carton.) — 50 pièces, parchemin; 46 pièces, papier; 6 sceaux.

1216-1760. — Titres de propriété de vignes au ban de Toul: au mont de Bar; — en Chermont; — devant Bar, joignant les hospitaliers; — à la Musarderie; — en Barine; — sous la Corvée Saint-Etienne; — aux Grèves, près de la Borde; — à la fontaine Louet; etc.

G. 57. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 27 pièces, papier; 1 sceau.

1235-1766. — Charte de Roger de Marcey, évêque de Toul, portant que Millon, chevalier de Battigny, a vendu au chapitre de la cathédrale ce qu'il avait à Tramont-Lassus et dans tout le ban de Vicherey. — Titres de propriété de cens et d'héritages à Tramont-Emmy. — Baux des dîmes dudit lieu; etc.

G. 58. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 40 pièces, papier; 5 sceaux.

1222-1780. — Charte de Pierre de Bourlémont portant qu'Ancein, surnommé Malvoisin, et sa femme, sœur dudit Pierre, ont donné au chapitre de Toul ce qu'ils avaient à Trondes. — Lettres patentes du roi Henri II portant amortissement des biens que le chapitre avait à Longor et à Trondes. — Titres de propriété du gagnage Rienval, ban de Trondes. — Institutions à la cure dudit lieu. — Confiscation des biens d'une femme de ce village, accusée de sortilège; etc.

G. 59. (Carton.) — 37 pièces, parchemin; 60 pièces, papier; 11 sceaux.

1201-1779. — Donation au chapitre de Toul, par Aubry de Troussey et Elisabeth, sa femme, de ce qu'ils avaient au moulin dudit lieu, à charge d'un anniversaire. — Donations d'autres parties des moulin et foulant de Troussey, dits à la Roche, et du moulin dit Acherin, sous Troussey. — Baux et procès-verbaux de visite de ces moulins; etc.

G. 60. (Carton.) — 45 pièces, parchemin; 56 pièces, papier; 3 sceaux.

1292-1780. — Titres de propriété: de prés situés sur le ban de Troussey; — du gagnage Mengin, donné au chapitre par Jacques Mengin, chanoine de la cathé-

drale. — Pieds-terriers et baux de ce gagnage. — Bail du gagnage des Clercs; etc.

G. 61. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 35 pièces, papier.

1566-1709. — Institutions à la cure d'Uruffe et de Gibeumeix, son annexe, par le chanoine tournaire. — Démission de Didier Vannier, curé d'Uruffe, entre les mains du chapitre. — Provisions de la cure pour Claude Cuvelier, par le décès de Pierre Remy. — Accord entre le chapitre et Jacques de Ligniville, seigneur de Vannes, au sujet du droit de collation de la cure d'Uruffe. — Titres relatifs au fixe de la cure et à la portion congrue; etc.

G. 62. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 58 pièces, papier; 4 sceaux.

1258-1776. — Chartes de Gilles de Sorcy, évêque de Toul, portant qu'Aubryon de Vacon a repris en fief et hommage des doyen et chapitre de l'église de Toul sa maison et tout ce qu'il pouvait avoir en la ville de Vacon. — Vente, par Philippe, chevalier, sire de Sorcy, de ses hommes de la ville de Vacon et de leurs familles. — Information touchant le droit de haute justice du chapitre. — Exercice de la haute justice. — État des rentes seigneuriales appartenant au chapitre. — Titres de propriété d'héritages, notamment des moulins. — Cens dus au chapitre sur la papeterie de Vacon. — Baux de cette papeterie; etc.

G. 63. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 95 pièces, papier.

1453-1784. — Accord entre le chapitre et les habitants de Vacon au sujet du droit de vaine-pâture. — Rôles des habitants. — Procès entre les communautés de Naives-en-Blois et de Vacon au sujet de leurs bois. — Délimitation des bois de ces communautés. — Description du bois dit le Cul-de-Charme, ban de Vacon, appartenant au chapitre. — Réparations à la grange aux dîmes; etc.

G. 64. (Carton.) — 33 pièces, parchemin; 41 pièces, papier.

1241-1768. — Acte par lequel le chapitre donne à Milon, archidiacre de Port, le droit de nommer à la cure de Varney. — Titres relatifs au fixe de la cure de Vaux-la-Petite et Chenevières, son annexe. — Charte d'Henri I^{er}, comte de Vaudémont, par laquelle il donne à l'église de Toul cent soudées de terre à prendre chaque année sur la vente de Vézélise, à charge de célébrer

un anniversaire pour lui et ses prédécesseurs. — Accord entre le chapitre et l'abbé de Saint-Epvre touchant le moulin et la grange de Villey-le-Sec. — Titres de propriété des deux gagnages de Villey-Saint-Etienne et des cens dus au chapitre audit lieu; etc.

G. 65. (Carton.) — 60 pièces, parchemin; 44 pièces, papier;
2 sceaux.

1376-1748. — Titres de propriété: de maisons et jardins à Villey-Saint-Etienne; — de la maison seigneuriale ou Grosse-Maison; — des gagnages Carillon, Colin, des Obits, Dame Hibourg, Simonin, de l'Aumônerie. — Baux de ces gagnages; etc.

G. 66. (Carton.) — 53 pièces, parchemin; 52 pièces, papier;
4 sceaux.

1295-1756. — Accord entre Thomas de Bourlémont, évêque de Toul, et le chapitre, au sujet du pré dit le Saulcy, ban de Villey-Saint-Etienne. — Donation au chapitre, par Jacquet, dit le Vilain, et sa femme, de deux pièces de vignes au ban du même lieu. — Titres de propriété: du gagnage Viard; — des prés dits le Grand et le Petit-Breuil; etc.

G. 67. (Carton.) — 19 pièces, parchemin; 76 pièces, papier;
2 sceaux.

1278-1784. — Titres de propriété des gagnages de la Cellerie, de Guermanges et des Obits, à Void. — Accensement de la papeterie dudit lieu. — Bail des terres et prés de la chapelle de la Borde. — Reconnaissance des héritages appartenant aux confréries Notre-Dame, Saint-Hubert et Saint-Crépin, de Void. — Titres de propriété des terres et des prés dits les Corvées, ban de Void. — Titres de propriété et baux du gagnage de Xeuilley; etc.

G. 68. (Registre.) — In-4°, 41 feuillets, parchemin.

1267-1384. — Délibérations capitulaires. — Délibérations touchant: le stage des chanoines; — la marance des chanoines, vicaires et chapelains; — le costume des chanoines au chœur; — la sépulture des chanoines dans la cathédrale; — la librairie (bibliothèque). — Défense de jeter dans l'eau les chanoines qui ne viennent point à matines les trois fêtes de Pâques; etc.

G. 69. (Registre.) — In-folio, 37 feuillets, papier.

1369-1376. — Bail de la maison et chapelle de la MEURTHE-ET-MOSELLE. — SÉRIE G. — TOME IV.

Borde, près de Void. — Traité avec le prévôt de Vézelize pour garder la forteresse de Blénod-lès-Toul. — Office de maître de la Maison-Dieu de Toul, donné par le chapitre. — Délibération touchant les droits synodaux dus aux archidiacons. — Acte de réception d'un chanoine; etc.

G. 70. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

1353-1389. — Amodiation: de la quête de « l'œuvre de l'église »; — des moulins de Void et de Villey-Saint-Etienne. — Traité avec Jacquot le verrier « pour retenir et rappareiller les verrières de l'église de Toul de tous verres de couleur et blancs ». — Délibération pour faire faire des orgues. — Gages de Jean, maître des orgues. — Traité avec Mathias de Vézelize pour garder la forteresse de Void. — Permission à Geoffroy de Nancy d'élire sa sépulture en la chapelle de la Blanche-Mère de Dieu, à la cathédrale. — Traité avec Pierre Perrot, maçon (architecte), demeurant à Metz, pour être maçon de l'église de Toul; etc.

G. 71. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1381-1389. — Baux: de la vouerie de Lucey; — du moulin de Choloy et de celui d'Écrouves. — Nomination à l'office de la sous-trésorerie. — Serment de Jean de Guignecourt, doyen du chapitre. — Bail des étuves de Toul. — Amodiation des bois de Dommartin-aux-Fours. — Lettres de défi adressées au chapitre par Jean de Mengre. — Reconnaissance de la juridiction du chapitre par les échevins de Toul; etc.

G. 72. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1399-1409. — Absolution donnée aux lombards qui tenaient la table nummulaire de Toul. — Permission donnée à Pierre de Bernécourt, vicaire, d'élire sa sépulture dans la cathédrale. — Noms des chanoines ayant les clés de la bibliothèque. — Noms des chanoines épistolaires. — Permission aux chanoines de choisir leur confesseur. — Marché pour la couverture des toits de la cathédrale. — Ordonnance du chapitre pour que l'évêque Ricuin soit ôté du lieu où il était enseveli et mis autre part en cette église; etc.

G. 73. (Registre.) — In-folio, 121 feuillets, papier.

1409-1414. — Forme d'absolution pour les malfaiteurs contre l'église de Toul. — Délivrance des poissons des Bures aux chanoines. — Réception du serment du maître des pelletiers de Toul et des justiciers de la cité.

— Corrections infligées à des chanoines. — Jurisdiction du chapitre sur les ecclésiastiques de ses terres. — Office d'écrivain du chapitre. — Somme payée à Pierre de Paris, clerc, pour la façon des orgues. — Réfection du chef de saint Étienne. — Amodiation des étuves situées près des Cordeliers; etc.

G. 74. (Registre.) — In-folio, 187 feuillets, papier.

1437-1476. — Garde du château de Vicherey à cause des routiers de France (1437). — Droit dû à la fabrique par les archidiacres à leur réception. — Présent fait à Robert de Baudricourt, bailli de Chaumont, pour qu'il s'intéresse au chapitre. — Translation du chapitre à Void à cause de ses discussions avec les magistrats de Toul qui voulaient anticiper sur ses franchises et libertés. — Pourparlers avec la ville pour la paix. — Sédition des habitants de Void qui voulaient entrer à main armée dans le château pour tuer des habitants de Vacon qui s'y étaient réfugiés. — Cessation de l'office divin à la cathédrale et dans toutes les églises de Toul à cause de l'interdit lancé par l'évêque contre les habitants; etc.

G. 75. (Registre.) — In-folio, 224 feuillets, papier.

1500-1540. — Constitution faite par le chapitre contre ceux de ses membres qui tenaient des femmes suspectes. — Cérémonies du vendredi saint à la cathédrale. — Requête au duc de Lorraine pour qu'il prenne sous sa protection les places, châteaux, villes, bourgs, etc., du chapitre, à cause des temps de guerre (1524). — Résolution touchant une procession générale où l'on portera Notre-Dame-au-Pied-d'argent, à cause des guerres et pestilences; etc.

G. 76. (Registre.) — In-folio, 228 feuillets, papier.

1540-1545. — Paroissien de Saint-Jean noté d'hérésie, amené des prisons de la cité en Trichart. — Suspension d'entrée au chapitre prononcée contre un chanoine pour irrévérence envers ses confrères. — Amende honorable faite par un individu devant le chapitre pour avoir proféré des blasphèmes. — Prières publiques à cause de la peste (1541). — Informations contre des individus soupçonnés d'hérésie (1541). — Aumône accordée par semaine aux pauvres de la cité. — Serment de l'évêque Toussaint d'Hocédy lors de son entrée à Toul. — Translation de la procession du Saint-Clou au dimanche après Quasimodo. — Procès-verbal de l'entrée de l'empereur Charles-Quint à Toul, le 9 juillet 1544. —

Chapitre tenu à Lagney à cause de la peste (1544); etc.

G. 77. (Registre.) — In-folio, 281 feuillets, papier.

1546-1548. — Taxe du banquet d'un vicaire pour sa bien-venue, lors de sa réception. — Condamnation d'un chanoine à l'amende pour parole injurieuse contre le président du chapitre. — Quittance donnée aux chanoines de Commercy d'une rente qu'ils devaient au chapitre, cette ville ayant été brûlée l'an 1545. — Service pour la feu reine de Sicile (Philippe de Gueldres). — Cérémonies observées à une procession du Saint-Sacrement, à laquelle assistait l'évêque. — Individu mainmortable déclaré capable de posséder une prébende à la cathédrale. — Réception d'un maître d'école par le chapitre. — Institution de la fête de la dédicace de la cathédrale; etc.

G. 78. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, papier.

1571-1576. — Somme assignée au maître des écoles à condition qu'il aurait deux subalternes régents. — Somme donnée en aumône à un individu qui avait été mordu d'un chien enragé pour faire son voyage à Saint-Hubert. — Commission donnée à François de Rozières, archidiacre de Toul, allant à Rome du commandement du cardinal de Lorraine. — Permission aux jeunes filles de Troussey de faire la fête et « avoir des ménestrez, sans toutefois tabourin de Suisse ». — Chapitre tenu à Villey-Saint-Étienne, le 5 novembre 1576, à cause du danger de peste régnant à Toul; etc.

G. 79. (Registre.) — In-folio, 239 feuillets, papier.

1577-1579. — Ordonnance touchant la procession de saint Gérard, à cause du danger de peste. — Lettre à M. de la Bastide, bailli de l'évêché de Toul, au sujet des munitions à fournir aux compagnies espagnoles retournant des Pays-Bas en Italie. — Ordre d'informer des dégâts causés sur les terres du chapitre par les Français, Lorrains et Bourguignons. — Distributions de draps aux pauvres. — Défense aux sujets des terres du chapitre de se fiancer ou contracter mariage avec des jeunes filles sans l'express consentement des parents; etc.

G. 80. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, papier.

1620-1622. — Exercice des droits régaliens du chapitre par l'affranchissement d'un de ses sujets. — Amodiation de la maison où était le Poids de la ville, appartenant à la chapelle Saint-Blaise. — Commission

pour instruire le procès de sorciers de Lucey et de Vicherey. — Pension d'étudiant accordée à Claude Haton, chanoine de Toul, régent en l'Université de Paris, au collège de Navarre. — Ordre à l'organiste d'apprendre aux enfants de chœur à toucher de l'orgue. — Procession générale, le jour de l'Assomption 1622, avec la Vierge-au-Pied-d'argent, pour remercier Dieu d'avoir préservé le pays des incursions du comte de Mansfeld; etc.

G. 81. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1623-1631. — Ordre au prévôt de Void d'informer des violences et désordres commis audit lieu par le baron de Fontenoy qui y avait logé sa compagnie, levée pour le service du roi d'Espagne. — Défense aux chanoines et autres habitués de la cathédrale de plus hanter les tavernes et jeux publics. — Permission de bâtir des papeteries sur le ban de Villey-Saint-Étienne et à Void. — Réception de Jean Thouvenot, prêtre, comme organiste. — Acte dressé à l'occasion du décès de M. des Porcellets de Maillane, évêque de Toul, le 14 septembre 1624. — Ordre pour informer des miracles qui se faisaient à l'autel de Notre-Dame-au-Pied-d'argent. — Prise de possession de l'évêché de Toul par le prince Nicolas-François de Lorraine; etc.

G. 82. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1658-1661. — Résolution portant que le sieur Jacques de Bretagne, doyen, est toujours suspendu au crochet, ensuite de la sentence rendue contre lui, et qu'il ne sera pas mis sur la table capitulaire pour la collation des bénéfices. — Ordre à l'écolâtre de faire défense à toutes personnes d'enseigner à Toul la grammaire et les humanités au préjudice des grandes écoles. — Permission de manger des œufs en carême, excepté pendant la semaine Sainte. — Défense à des particuliers d'enseigner la langue latine. — Prière à saint Joseph afin d'obtenir la paix. — Réfection de l'église d'Abainville, ruinée pendant les guerres; etc.

G. 83. (Registre.) — In-folio, 114 feuillets, papier.

1667-1669. — Procession générale faite à trois heures après minuit, le 10 mai 1667, à cause de la gelée dont on était menacé. — Expulsion de l'ermite de la chapelle Saint-Jean de Bovée. — Augmentation des gages du sieur Mourot, maître de la musique. — Congé accordé au sieur Claude de Bossuet, chanoine, pour aller à Metz voir son père qui était malade. — Publication du

jubilé, le 15 septembre 1667. — Défense et permission à des chanoines de célébrer la messe avec une perruque. — Mémoire envoyé par Messieurs de la cathédrale de Metz au chapitre de Toul touchant les cérémonies à observer ou non par un chapitre exempt de la juridiction de son évêque; etc.

G. 84. (Registre.) — In-folio, 190 feuillets, papier.

1667-1673. — Envoi de munitions de guerre au château de Void. — Plaintes adressées par le chapitre à l'intendant au sujet des violences exercées par les gens de guerre aux villages de Lucey, Lagnéy et Francheville. — Ordonnance au sujet de la distribution du pain de la Cène aux pauvres. — Rapport du sieur Bagard, expert sculpteur, touchant les travaux faits à l'autel Saint-Joseph, à la cathédrale. — Nomination de François Roussel, chanoine de Saint-Gengoult, comme archidiacre de Vosge. — Sentence qui condamne le sieur Gauthier, doyen, à la peine du crochet, convertie en la privation des droits spirituels et honorifiques de sa dignité; etc.

G. 85. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

1675-1677. — Nominations des officiers du chapitre : procureur fiscal, juge criminel, secrétaire, maire des ministériaux. — Défense aux chanoines d'aller en habit court dans la ville, à la réserve des temps de vendanges ou lorsqu'il leur faudra aller aux champs. — Permission donnée par le chapitre, le siège épiscopal vacant, de manger de la chair pendant le carême, à la réserve des mercredis de chaque semaine. — Permission aux sieurs Laurent, imprimeurs à Toul, d'imprimer les livres à l'usage du diocèse. — Défense aux chanoines de poudrer leurs cheveux, sous peine d'un écu d'amende. — Réception du sieur d'Angleberme comme maître de musique; etc.

G. 86. (Registre.) — In-folio, 131 feuillets, papier.

1677-1683. — Bulles de l'évêché de Toul pour M. de Fieux. — Procès-verbal de son entrée à Toul. — Défense aux curés de la juridiction du chapitre de marier aucune personne le soir, mais seulement le jour, jusqu'à midi, et de fiancer en chambre, mais à l'église. — Députation envoyée complimenter la Dauphine à son arrivée à Toul, le 2 mars 1680. — Règlement pour le prix des dispenses de bans. — Institution de la dortellerie. — Ordre aux chanoines de porter la tonsure, sous peine d'amende. — Réception du sieur Roussel, prêtre, comme

maître de musique. — Réformation du bréviaire. — Provision d'un canonicat pour Etienne Haldat; etc.

G. 87. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1683-1685. — Défense aux chanoines de se trouver aux bals, à peine de payer une pistole d'or à la fabrique. — Nomination de Jean Cuny, chanoine, pour 3^e trésorier des papiers (3^e archiviste). — Chanoine condamné à un écu d'amende pour avoir joué au jeu de l'oie avec des femmes dans la rue. — Chanoine puni pour être sorti le soir en cravate. — Ouverture du jubilé, le 17 janvier 1684. — Choix du P. Le Moleur, jésuite, pour prêcher l'octave du Saint-Sacrement et l'Avent de 1686. — Célébration d'une messe du Saint-Esprit pour l'ouverture du Présidial. — Ordonnance touchant le stage des chanoines; etc.

G. 88. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1707-1712. — Lettre de l'évêque demandant au chapitre un congé en faveur de M. Gauthier, doyen, pour qu'il puisse aller à Paris vaquer à ses affaires et présenter ses ouvrages au roi. — Opposition du chapitre à l'union de la Maison-Dieu à l'hôpital général. — Défense aux chanoines d'aller jouer dans les maisons où l'on a coutume de jouer et où l'on tient académie. — Paiement extraordinaire fait au sieur Thomassin, maître de musique, pour la musique du jour de Noël et du lendemain. — Peine infligée aux chanoines qui manquent aux matines le jour de Pâques et les trois jours suivants; etc.

G. 89. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1712-1719. — Réception du sieur Bernard, prêtre, comme maître de musique. — Défense d'introduire des violons, pour cause de danse ou assemblée, pas même pour cause de mariage, dans une maison canoniale. — Acte concernant le droit du chapitre de donner la bénédiction au prédicateur du panégyrique de saint Pierre de Luxembourg, patron de la confrérie des dames de Charité de la paroisse Saint-Jean-du-Cloître. — Don de reliques de saint Gérard aux curés de Sommerviller et de Corcieux. — Opposition du chapitre à l'érection de l'évêché de Saint-Dié. — Provision de l'officialité pour Etienne Haldat. — Permission à la famille de M. de Casteja, gouverneur, de l'inhumer dans la cathédrale; etc.

G. 90. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1719 1723. — Cérémonial à observer quand le

gouverneur se trouve à l'église et aux cérémonies ecclésiastiques. — Congé donné à M. Delanuce, chanoine théologal, pour aller à Paris prêcher devant le roi. — Approbation, par le chapitre, d'un mandement de l'évêque ordonnant des prières. — Résolution pour ne plus prendre que des prêtres pour maîtres de musique. — Statut concernant les devoirs du maître de fabrique. — Refus du chapitre de lire un mandement de l'évêque prescrivant un service pour M. de Camilly, archevêque de Tours, ci-devant évêque de Toul; le chapitre ordonne un service solennel, auquel il invite l'évêque. — Testament de M. de Camilly par lequel il lègue sa bibliothèque à ses successeurs évêques de Toul; etc.

G. 91. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1724 1727. — Achèvement de la chapelle de la Vierge, à la cathédrale. — Lettre du roi au chapitre à cause de ses difficultés avec l'évêque touchant le service de M. de Camilly. — Réponse du chapitre. — Nomination à la cure de Francheville par le chanoine tournaire. — Permission donnée par le doyen aux chanoines de se confesser, et réciproquement. — Bénédiction des drapeaux du régiment Royal-cavalerie, faite par le chanoine tournaire. — Prise de possession de la dignité de chantre par M. de Donnery; etc.

G. 92. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1730-1733. — Construction de la nouvelle église de Lucey. — Règlement pour les degrés de consanguinité et l'âge des personnes du sexe que les chanoines peuvent avoir auprès d'eux. — Statut concernant la résidence et l'assistance aux heures canonales, dérogeant aux statuts de 1332. — Institution d'un clerc porte-croix. — Nomination à la cure de Brúley et de Pagny-derrière-Barine par le chanoine tournaire. — Congé donné à un chanoine pour aller prendre les eaux de Pont-à-Mousson. — Service anniversaire le jour de la Saint-René pour le duc René II. — Statut touchant la préséance des musiciens tonsurés. — *Te Deum* lors de l'exhumation faite par l'évêque, en l'église de Mattaincourt, des ossements du B. Pierre Fourier; etc.

G. 93. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1727-1739. — Retenue du sieur Des Roches comme chirurgien de la Maison-Dieu. — Service pour le cardinal de Bissy, ancien évêque de Toul. — Cérémonial pour l'enterrement d'un vicaire chapelain. — Statut réglant les fonctions des coutres. — Remplacement du ri-

deau qui séparait le sanctuaire du chœur pendant le carême. — Gratification donnée aux musiciens le jour de la Sainte-Cécile, et aux enfants de chœur le jour de la Saint-Nicolas. — Nomination à la cure de Doulevant-le-Château par le chanoine tournaire. — Procession pour la canonisation de deux capucins : le P. Joseph de Leonissa et le F. Séraphin de Granario ; etc.

G. 94. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier.

1739-1740. — Provision de la chapelle mercenaire de l'Annonciation, à la paroisse Sainte-Geneviève de Toul. — Nomination d'un promoteur capitulaire pour revendiquer un chanoine assigné devant le lieutenant criminel et demander son renvoi devant l'official capitulaire. — Nomination à la cure d'Avranville et Chermissey par le chanoine tournaire. — Statut capitulaire réglant que l'élection à tous les bénéfices, dignités et personnalités, se ferait à l'avenir par la voie du scrutin ; etc.

G. 95. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1741-1748. — Cérémonial pour l'inhumation d'un chanoine. — Nomination aux offices d'archiviste et de diacre d'honneur. — Cérémonial pour la réception du Dauphin à Toul (1744). — Députation envoyée complimenter les dames de France, logées à l'Évêché. — Construction d'un autel de marbre à l'autel de la Vierge, du colonel Ebron. — Cérémonial pour rendre les derniers honneurs à la duchesse de Lorraine (Élisabeth-Charlotte d'Orléans), exposée dans l'église de l'abbaye de Saint-Epvre. — Don d'un reliquaire d'or à la cathédrale par M. de Bégon, évêque de Toul ; etc.

G. 96. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1748-1750. — Procès entre le chapitre et la communauté des Marats touchant la fourniture des bêtes mâles. — Nomination au vicariat perpétuel de Saint-Jean-du-Cloître, à Toul, par le chanoine tournaire. — Inhumation d'un vicaire dans le cloître de la cathédrale, suivant l'usage. — Réception du sieur Henry pour basson et serpent à la place du sieur Lemaire, entré au service du roi de Pologne. — Règlement des émoluments du maître de musique. — Réception du sieur Mongeot, prêtre du diocèse de Dijon, comme maître de musique ; etc.

G. 97. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1751-1756. — Ouverture du jubilé de 1751, faite conjointement avec l'évêque. — Traité avec le sieur

Dupont pour faire de grosses orgues à la cathédrale. — Cérémonial pour l'exposition des reliques, à la Tousse-saint. — Statuts concernant les sous-diacres et les chanoines *in minoribus*. — Cérémonial observé lors des prières publiques. — Règlement pour l'office de la sous-chantrie. — Nomination du sieur Henry, clerc du diocèse de Verdun, comme maître de musique. — Cérémonie de la pompe funèbre de M. de Bégon. — Jurisdiction capitulaire, le siège épiscopal vacant. — Réception de M. Drouas de Boussey, nouvel évêque. — Délibération touchant la subsistance des pauvres et l'extinction de la mendicité ; etc.

G. 98. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1751-1756. — Double du registre précédent. — Réception des orgues de la cathédrale. — Délibération au sujet de l'arrangement des archives du chapitre. — Nomination d'un bureau pour examiner les archivistes qui se présenteront. — Plan du sieur Le Moine, remis au chapitre. — Traité passé avec lui pour l'arrangement des archives ; etc.

G. 99. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1757-1760. — Registre secret. — Confraternité entre le chapitre de Toul et celui de Verdun. — Nomination du sieur Le Moine, archiviste, comme pro-secrétaire. — Opposition à l'enregistrement des bulles obtenues par les chanoines de la Primatiale de Nancy, qui leur accordent le privilège de porter l'habit violet avec le rochet et le camail, comme les évêques. — Délibération relative aux archives ; choix des papiers pour les inventaires. — Députation envoyée au comte de Clermont, prince du sang, passant à Toul. — Permission au sieur Simonin, maître de musique, d'aller à Paris pour se perfectionner. — Copie de l'épithaphe de M. de Bégon ; etc.

G. 100. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1757-1763. — Registre des délibérations capitulaires sujettes au contrôle. — Provisions de la chapelle de Lucey et de la chapelle Saint-Nicolas sur le jubé de la cathédrale. — Nomination aux cures de Saudron et de Barissey-au-Plain par le chanoine tournaire. — Nomination de François-Bernardin Pallas, chanoine, comme official capitulaire ; etc.

G. 101. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1760-1763. — Réparations au chœur de l'église de

Sorcy. — Don fait par l'évêque, à la cathédrale, d'un soleil de cent louis d'or, que le chapitre fait enrichir de pierreries renfermées dans le trésor. — Marché pour le pavage en marbre du chœur et du sanctuaire. — Reconstruction des églises de Chaudeney, d'Uruffe et de Tranqueville. — Compliment adressé aux dames de France (Adélaïde et Victoire) passant à Toul pour aller aux eaux de Plombières. — Translation de l'image de Notre-Dame-au-Pied-d'argent de derrière le grand autel à l'autel de la Blanche-Mère de Dieu; etc.

G. 102. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1763-1766. — Prise de possession de la chantrerie par Hector-Bernard Drouas. — Nomination à la cure de Troussey par Gabriel-Antoine de Manesy, chanoine tournaire. — Pouvoir donné aux députés du chapitre pour intervenir dans l'affaire des Chanoines réguliers de Saint-Sauveur sur leur inaptitude à posséder des bénéfices; etc.

G. 103. (Registre.) — In-folio, 41 feuillets, papier.

1766-1773. — Levée de l'opposition faite par le chapitre à l'établissement du séminaire d'humanités. — Prises de possession : de l'archidiaconé de Ligny par M. de Montal; — de canonicats par Louis-Henri Pellet de Bonneville, prêtre du diocèse de la Rochelle, et par François-Alexandre Tardif d'Hamonville. — Nomination de M. de Chermont à l'écolâtrerie; etc.

G. 104. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets, papier.

1764. — Code capitulaire ou recueil des délibérations les plus intéressantes prises dans les chapitres généraux et particuliers depuis 1630 jusqu'en 1760 inclusivement (avec des additions postérieures), rédigé en forme de dictionnaire par Le Moine, archiviste et secrétaire du chapitre de Toul. 1764. Tome I. — Archidiacons : nominations, attributions. — Archives : trois clés, l'une pour l'écolâtre, la 2^e pour le président, la 3^e pour le commis à la garde des papiers. — Nomination de huit députés pour faire un inventaire général des titres du trésor. — Honoraires du chanoine archiviste. — Banc dans la cathédrale pour les officiers du bailliage. — Cérémonial observé à l'entrée de M. de Feuquières, lieutenant général pour le roi; de Louis XIII, du duc et de la duchesse de Villars, etc. — Écolâtrerie : juridiction de l'écolâtre sur les écoles; etc.

G. 105. (Registre.) — In-folio, 185 feuillets, papier.

1764. — Code capitulaire, etc. Tome II. — Inhumation

des bénéficiers de l'église; épitaphes, tombes; pompe funèbre du colonel Hebron, maréchal des camps et armées du roi; inhumation de M. de Bretagne, premier président. — Confrérie de Saint-Joseph; cérémonies le jour de la fête des épousailles de saint Joseph; procession de la Saint-Joseph. — Jubilés de 1645, 1655, 1656, 1661, 1664, 1667, 1677, 1690, 1746, 1751, 1759. — Juridiction capitulaire et spirituelle du chapitre. — Musique : maîtres de musique et enfants de chœur. — Office divin : règlements pour sa célébration. — Officiatité capitulaire. — Officiers ecclésiastiques. — Trésorerie : attributions de cet office; etc.

G. 106. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier.

1771-1776. — Registre secret des délibérations capitulaires. — Service pour Charles-Louis-Marie marquis de Beuzeville, mestre de camp du régiment de Penhièvre, en garnison à Toul. — Service pour M. Drouas, évêque et comte de Toul. — Nomination de M. de Champorcin, évêque de Senez, à l'évêché de Toul. — Mémoire touchant l'érection des évêchés de Nancy et de Saint-Dié. — Remontrance au roi au sujet du démembrement du diocèse. — Lettres du roi par lesquelles il accorde aux membres du chapitre la décoration de la croix et du cordon. — Règlement touchant la manière de donner le saint clou à baiser au peuple; etc.

G. 107. (Registre.) — In-folio, 132 feuillets, papier.

1776-1789. — Registre capitulaire. — Députation envoyée complimenter la princesse de Lamballe à son arrivée à Toul. — Enregistrement des lettres patentes du roi portant concession d'une décoration au chapitre et réglant la disposition des dignités et canonicats de la cathédrale. — Traité avec le sieur Coudrai, orfèvre à Paris, pour la fabrication des croix. — Députation envoyée au maréchal duc de Broglie à son arrivée à Toul. — Permission aux chanoines de porter le camail noir. — Projet de règlement pour la réception aux canonicats, prébendes et dignités du chapitre noble de l'église cathédrale de Toul, relativement aux brevet et lettres patentes du roi. — Preuves de noblesse faites par des chanoines; etc.

G. 108. (Registre.) — In-folio, 132 feuillets, papier.

~~1787-1790~~
~~1788-1787.~~ — Examen des preuves de noblesse faites par M. André-Denis de Lée, diacre du diocèse de Vannes. — Distribution d'aumônes aux pauvres. — Cérémonie pour la canonisation de Laurent de Brindisi, capucin. — Vente des matériaux du donjon de Vicherey.

— Députation envoyée complimenter le prince de Condé et le duc de Bourbon à leur passage à Toul, le 11 août 1784. — Règlement pour les basses-contre. — Mort de M. Pallas, écolâtre; élection de M. Hebert. — Règlement pour l'administration du temporel de la Maison-Dieu; etc. *et G 108 bis (1787-1790)*

G. 109. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1653-1673. — Registre contenant les provisions des bénéfiques dont la collation appartient à Messieurs du chapitre de la cathédrale de Toul. — Provision aux cures de Dommartin-lès-Toul, Vertuzey, Dommartin-aux-Fours et Boucq, son annexe; Francheville, Tranqueville, Sorcy-Saint-Martin, Bruley et Pagny-derrière-Barine, son annexe; etc.

G. 110. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1748-1765. — *Necrologium ecclesie cathedralis renovatum anno 1748.* — Obits : de Roger de Marcey, évêque de Toul; — de Gérard de Brixey et Geoffroy de Boucq, chevaliers; — de Nicolas Le Sane, chanoine et archidiacre de Port; — de Claude de La Vallée, bailli de l'évêché; — de Jacques de Boschenry, docteur en théologie, grand archidiacre de Toul; — d'Étienne Haldat, chanoine et official; — d'Étienne Hordal, doyen; — de Laurent Pillement et Nicolas Caillier, chanoines; — de Jean Midot, doyen et archidiacre; — d'Henri de Bissy, évêque de Toul et cardinal; etc.

G. 111. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1768-1784. — Comptes de la fabrique de la cathédrale. — Somme due par l'administrateur de la cure de Saint-Jean-du-Cloître pour les cimetières et parvis de devant l'église. — Recette d'argent pour la réception au doyenné et autres dignités et prébendes. — Dépense ordinaire : pour les quatre porteurs de bannières les jours des Rogations; — pour le déjeuner des séminaristes à la fête du Saint-Clou et à celle du Saint-Sacrement; — pour les fruits à bénir le jour de la Saint-Jacques; — pour raisin ou verjus à bénir le jour de la Transfiguration; etc. (On a réuni à ce registre le marché passé, en 1771, entre M. Pallas, chanoine de la cathédrale, et Nicolas Dupont, facteur d'orgues, pour construire à ses frais un « cabinet d'orgues » suivant le dessin joint.)

G. 112. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1784-1790. — Comptes de la fabrique. — Somme

donnée à la Charité du bouillon des pauvres de la paroisse Saint-Pierre, au faubourg Saint-Mansuy. — Somme payée pour les douze pauvres des prévôtés de Void, Vicherey, Villey-Saint-Étienne et de la ville de Toul qui représentaient les douze apôtres au lavement des pieds. — Somme donnée pour l'instruction gratuite des enfants pauvres des villages de la prévôté de Vicherey; etc.

G. 113. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1779-1788. — Comptes de la recette des grains du chapitre. — Dîmes de Void, Vacon, Troussey, Bovée, Pagny-derrière-Barine, Longor, Trondes, Boucq, Villey-Saint-Étienne, Dommartin-lès-Toul, Villey-le-Sec, Gondreville, Lagney, Mênil-la-Tour, Vicherey, Tranqueville. — Gagnage d'Ourches. — Terres à Dommartin-aux-Fours; etc.

G. 114. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1736-1787. — Comptes des revenus *extra mensam* affectés aux coutres, enfants de chœur, vicaires, évangélistes et sous-diacres. — Gages du clerc de sacristie et des sonneurs. — Prébende et nourriture des enfants de chœur. — Nourriture du maître de musique. — Gages des deux individus qui enseignent aux enfants de chœur le latin et l'écriture. — Gages du médecin des enfants de chœur; etc.

G. 115. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier.

1579-1587. — Compte de la prébende théologale des moissons. — Sommes payées aux prédicateurs de l'aveugle et du carême. — Pension à Claude Nicolai, docteur jacobin, retenu pour prêcher, les dimanches et fêtes, tant à Toul que dans les villages des prévôtés du chapitre. — Dépense faite pendant le passage des Espagnols en la prévôté de Vicherey (1580). — Somme donnée aux procureurs de la cité pour aider à subvenir aux pauvres pestiférés. — Aumônes faites aux Cordeliers et Jacobins de Toul pendant le cher temps (1587); etc.

G. 116. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1589-1595. — Comptes de la prébende théologale. — Sommes données : à un gentilhomme « hibernois » étudiant au Pont (Pont-à-Mousson), au séminaire des Ecossais, pour aider à ses études; — aux Minimes de Verdun, qui n'avaient moyen de vivre; — au P. Poirel, docteur jacobin, pour avoir prêché les octaves du Saint-

Sacrement. — Sommes payées pour les soldats qui gardaient les châteaux de Void et de Vicherey. — Dépense faite en allant à Pont-à-Mousson chercher le P. Rémond du Bret, jésuite, pour prêcher l'avent. — Sommes payées : à l'hôtesse de saint Martin, à Toul, pour la dépense faite en son logis, le 10 octobre 1590, au souper et dîner du second jour que le cardinal Cajetan (Gaëtano) fut à Toul comme légat *à latere* de Sa Sainteté; — au sieur de Rosières, grand archidiacre, pour dépense par lui faite à Nancy, y étant envoyé vers le cardinal pour le fait de la visite prétendue par l'évêque de Toul contre le chapitre; — à M. Morus, docteur en théologie, chanoine de Reims, et retiré dudit lieu, lequel avait à prêcher à la cathédrale le jour de l'Assomption Notre-Dame (1595); etc.

G. 117. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1596-1604. — Dépense faite en allant à Plombières chercher le P. Comolet, jésuite, pour prêcher l'octave du Saint-Sacrement. — Sommes données : à M. Didier Wiry, maître des écoles de Toul (1596), pour l'aider à prendre ses degrés de licence en droit; — aux Capucins de Ligny pour subvenir à leurs nécessités à cause de la peste circonvoisine (1597); — aux religieuses de Dieuze, dont le couvent était tout ruiné; — à M. Bayon, jadis maître des écoles du chapitre, pour l'aider à faire imprimer ses thèses de docteur; etc.

G. 118. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1602-1619. — Comptes de la prébende théologale. — Sommes données : aux Cordeliers de Toul pour les aider à réfectionner leur église; — à un individu de Void pour acheter des livres à son fils, ci-devant enfant de chœur de la cathédrale; — à une fille pour avoir quelque habit pour le festin de ses noces; — aux habitants de Dommartin-aux-Fours en considération de leur pauvreté et pour aider aux réfections de l'église dudit lieu; — à deux religieux de l'ordre de Saint-Benoît, du monastère de Saint-Michel-Archange, au royaume de Chypre, pour aider à la délivrance de leur abbé et de sept religieux, détenus des Turcs; etc.

G. 119. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1620-1635. — Comptes de la prébende théologale. — Somme donnée aux Cordeliers de Rembercourt-aux-Pots pour les aider à rebâtir leur couvent. — Dépenses : pour la solde des soldats commis à la garde des châteaux de Void et de Vicherey (1620); — pour l'entretien

de 300 hommes entrés à Toul pour sa garde lors du passage du comte de Mansfeld (1622). — Sommes distribuées aux pauvres pestiférés de Trondes, de Pagny-derrière-Barine et de la prévôté de Villey-Saint-Étienne (1632). — Somme donnée à un individu de ce dernier lieu dont la maison avait été ruinée au logement de l'armée du roi (Louis XIII); etc.

G. 120. (Registre.) — In-folio, 33 feuillets, papier.

1638-1640. — Comptes de la prébende théologale. — Somme délivrée pour la subsistance des compagnies suisses étant en garnison à Toul. — Etrennes données à M. de La Vallée, lieutenant de gouverneur. — Mention portant qu'à cause des guerres, pestes et famines qui règnent depuis un long temps, les terres du chapitre sont incultes et ses villages inhabités; etc.

G. 121. — (Registre.) In-folio, 76 feuillets, papier.

XVI^e siècle. — Registre intitulé, sur la couverture : Mémoires et notes pour servir à l'histoire de cette église (la cathédrale de Toul). — *Stagii definitio.* — *De grossis fructibus et distributionibus.* — *De canonicis agrolantibus, studentibus, peregrinantibus.* — *De gratiis.* — *De capitulo.* — *De capitulis generalibus.* — *De officio episcopali in hac ecclesia.* — *De decano.* — *De archidiaconis.* — *De cantore.* — *De thesaurario.* — *De scholastico.* — *De capellano episcopali.* — *De magistro fabricæ.* — *De sacrista.* — *De dortellario.* — *De matriculariis;* etc.

CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE SAINT-DIÉ.

G. 122. (Registre.) — In-folio, 345 feuillets, papier (1).

1520-1544. — Actes capitulaires de l'insigne église de Saint-Dié. — Statuts touchant : la discipline des enfants de chœur; — les concubines des chanoines. — Inhumation de Jean Basin (21 avril 1523). — Statuts : concernant la juridiction spirituelle du chapitre; — contre les femmes suspectes qui fréquentent les maisons canoniales. — Don, par Jean Pélerin, chanoine de Toul, jadis chanoine de Saint-Dié, d'une paix en argent enrichie de pierreries. — Délibération contre les prédications de Luther. — Récit de l'expédition du duc Antoine contre les Rustauds. — 1540. « Chaulde année,

(1) Ce registre et les deux suivants se trouvaient réunis aux papiers de la Primatiale de Nancy, à laquelle ils proviennent par suite de l'union à cette église de trois prébendes du chapitre de Saint-Dié, avec leurs biens et revenus, dont il est question dans ces registres. On a cru devoir former de ces derniers un fonds spécial, à cause de l'intérêt historique qu'ils présentent.

fort fertile et mémorable pour la bonté de ses fruits, bled et vin, qui ont été conservez jusques à 40, voir 50 ans après, en plusieurs lieux ». — Ouverture de la chässe de saint Dié et reconnaissance de ses reliques; etc.

G. 123. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1542-1552. — Actes capitulaires, etc. — Vers sur la mort du duc de Lorraine François I^{er}. — Confiscation des biens d'un individu accusé de sortilège, et qui avait pris la fuite. — Taxe des grains en 1546. — Saisie de biens obvenus au chapitre par droit de morte-main. — « Le xvij^e jour de may mil v^e xlvij, Madame la duchesse (Christine), fille du roy de Danemarche, niepce de l'empereur, et ayans esté en premières nopces duchesse de Milan et en seconde, duchesse de Lorraine, etc., arriva en ce lieu de Saint-Dié et amena Monseigneur le duc (Charles III), eagé seulement de cinq ans, et deux damoyelles ses seurs, plus jeunes que ledit seigneur duc, que sont les plus beaulx et mieulx formez qu'on scauroit veoir ny congnoistre... »; etc.

G. 124. (Registre.) — In-folio, 225 feuillets, papier.

1554-1566. — Actes capitulaires, etc. — Baux : de la métairie de la Chenal; — de la scierie de Saulcy. — Consécration de l'autel de la chapelle de Sainte-Croix, vulgairement Perrichamps, hors de Saint-Dié. — Amodiation : des moulins de cette ville; — de la métairie du Vieux-Marché, dite communément de l'Hôpital, sise au faubourg de Saint-Dié; — des dîmes des vignes de Taintrux; — de la chaume de Serichamps; — de la métairie de Moyemont. — Cession, par le chapitre, des droits qui pouvaient lui appartenir, « selon le droit de morte-main », sur les biens d'individus décédés à Remémont, Clairgoutte, Contramoulin, etc. — Inventaire des lits, linges et autres meubles de l'hôpital du Vieux-Marché; etc.

OFFICIALITÉ DE TOUL.

(V. les articles G. 1232 à 1330. — Ce fonds, provenant des Archives de la Cour d'appel de Nancy, n'a été déposé aux Archives départementales que postérieurement à la rédaction de l'Inventaire de la série à laquelle il appartient, c'est pourquoi il a été placé à la fin, en vertu d'une autorisation ministérielle.)

SÉMINAIRE DE TOUL.

G. 125. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 90 pièces, papier.

1627-1790. — Lettres patentes de Louis XIII auto-MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

risant la congrégation des prêtres de la Mission, dite de Saint-Lazare. — Requête du maître de la maison du Saint-Esprit de Toul dans laquelle il expose que cette maison étant ruinée par le malheur des temps, il la met à la disposition de l'évêque. — Arrêt du Conseil d'État du roi qui permet à M. de Gournay, évêque de Toul, d'unir la maison du Saint-Esprit au séminaire qu'il venait de fonder. — Union de l'hôpital du Saint-Esprit à la congrégation de la Mission. — Informations faites, à la requête de Vincent de Paul, prêtre, supérieur général de cette congrégation, touchant les services rendus dans la province par les prêtres de la Mission. — Ordonnance de M. Fieux, évêque de Toul, par laquelle il établit ces prêtres directeurs perpétuels du séminaire. — Lettres patentes du roi portant suppression des chapitres de Liverdun et de Brixey et leur union au séminaire (1699). — Mémoire touchant l'ancien séminaire de Toul (1790); etc.

G. 126. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1641-1745. — Dotations. — Décret du duc Charles IV par lequel il donne aux prêtres de la Mission une rente annuelle de douze vaxels de sel. — Testament de Jacques de la Vigne, curé de Varennes, portant donation pour l'entretien de quelques pauvres ecclésiastiques au séminaire. — Testament de Marie de Lorraine, duchesse de Guise, par lequel elle donne cent mille livres pour l'entretien et l'instruction de douze jeunes gentilshommes pauvres. — Testament de M. de Fieux, évêque de Toul, par lequel, après plusieurs libéralités, il donne le reste de ses biens, moitié au séminaire, moitié aux pauvres de Toul. — Donation faite par Nicolas Bourguignon, curé de Rozelieures, pour aider à la subsistance des pauvres clercs qui seront reçus au séminaire; etc.

G. 127. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 80 pièces, papier.

1674-1739. — Procès au sujet de l'exécution du testament de M. de Fieux. — Inventaire des meubles et papiers trouvés à Paris après son décès. — État de sa succession. — Procès au sujet du testament de Jeanne de Beurges, veuve de Charles d'Alençon, contenant des fondations au profit de l'Hôtel-Dieu de Bar et du séminaire de Toul; etc.

G. 128. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 45 pièces, papier.

1680-1702. — Bâtimens. — Lettres patentes de Louis XIV permettant à l'évêque de Toul d'imposer une somme de 6,000 livres par an, durant dix ans, sur tous

les bénéfices de son diocèse, pour la dotation du séminaire, et 2,000 livres pour la construction des bâtiments. — Quittance d'une somme de 32,417 livres, reçue par Jean Bonneau, architecte et entrepreneur de la construction des bâtiments du séminaire. — Compte rendu par le supérieur de la congrégation de la Mission d'une somme levée sur le clergé du diocèse pour la construction et l'ameublement du séminaire; etc.

G. 129. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 58 pièces, papier.

1640-1753. — Privilèges et exemptions. — Arrêt du Conseil qui décharge les prêtres de la Mission du pays de Lorraine et des évêchés de Metz, Toul et Verdun, de toutes tailles et impositions. — Lettres de cachet de Louis XIV ordonnant au ministre de décharger les prêtres de la Mission de la somme à laquelle ils avaient été taxés pour l'entretien de ses troupes, logées en quartier d'hiver à Toul (1648). — Arrêt par lequel le roi les décharge de la taxe à eux imposée par les maîtres échevin et échevins de cette ville pour les contributions du quartier d'hiver de 1654. — Pièces relatives à l'exemption prétendue par les prêtres de la Mission d'assister aux processions générales dans la ville de Toul; etc.

G. 130. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 87 pièces, papier.

1630-1745. — Biens et revenus. — Constitutions de rentes au profit du séminaire, provenant, pour la plupart, d'une donation faite par Anne-Claude des Rogers, veuve de François de Serinchamps. — Aveux et dénombrements de leurs biens, fournis par les prêtres de la Mission — Déclaration fournie aux commissaires députés en Lorraine et Barrois pour la levée de la décime accordée par Sa Sainteté au duc Léopold, à l'occasion du subside aussi accordé par le pape à l'empereur contre les Turcs; icelle déclaration pour les biens possédés par les prêtres du séminaire dans les États dudit seigneur duc; etc.

G. 131. (Liasse.) — 4 pièce, parchemin; 38 pièces, papier.

1700-1790. — Recettes des cens dus au séminaire. — Comptes de ses revenus. — État des acquisitions faites par lui depuis 1709. — États des dépenses faites en exécution des testaments de Mlle de Guise et de M. de Fieux. — États des biens et revenus du séminaire; etc.

COLLÉGIALE DE LIVERDUN (unie au séminaire de Toul).

G. 132. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1184-1664. — Copie de la charte de Pierre de

Brixey, évêque de Toul, portant fondation de la collégiale de Liverdun. — Bulles des papes Lucius III et Urbain III confirmant cette fondation. — Charte d'Antoine de Neufchâtel, évêque de Toul, portant confirmation des biens, droits, franchises et privilèges de la collégiale, et permission aux chanoines d'ériger une confrérie en l'honneur des saints dont leur église possédait les reliques. — Vidimus des titres relatifs au chapitre, dressé en forme authentique sous l'épiscopat de M. des Porcelets. — Décret de M. du Saussay, évêque de Toul, par lequel il confirme les chanoines dans le droit de vendanger leurs vignes avant les habitants; etc.

G. 133. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 39 pièces, papier.

1327-1732. — Donations testamentaires faites en faveur du chapitre par des chanoines. — Titres relatifs aux chapelles érigées dans l'église collégiale : chapelle de la Madelaine; — chapelle matutinale, sous le titre de Notre-Dame; — chapelles Saint-Laurent, Sainte-Catherine, Sainte-Barbe. — Inventaire des ornements de l'église ci-devant canoniale (1702). — Titres concernant la chapelle de Notre-Dame de-Bel-Amour, près de Liverdun, érigée en titre de bénéfice ecclésiastique perpétuel par André du Saussay, évêque de Toul, à la requête de Jean Vuarin, doyen du chapitre, qui l'avait dotée. — Inventaire des ornements de cette chapelle; etc.

G. 134. (Registre.) — In-folio, 256 feuillets, papier.

1556-1592. — Actes capitulaires. — Aumônes déléguées annuellement par le chapitre. — Provisions de la cure de Triconville données par lui. — Amodiation des cures de Burey et Tremont, de Frouard, Rosières-en-Haye, Choley; — de l'ermitage Saint-Jean de Frouard. — Remise des bans et « espouzélises » à des pauvres. — Distribution d'habillements et de draps aux pauvres. — Réfection de la maison du ponton (bac). — Bail de la Maison-Dieu et hôpital de Liverdun; etc.

G. 135. (Registre.) — In-folio, 33 feuillets, papier.

1606-1610. — Actes capitulaires. — Amodiation d'une maison devant la haie de Liverdun. — Sentences du chapitre : dégageant des individus de leurs promesses de mariage; — en condamnant un autre à exécuter ces promesses, à cause de copulation charnelle. — Amodiation de l'ermitage de Rosières-en-Haye. — Traité avec Nicolas de La Tour, demeurant à Ligny pour augmenter le jeu d'orgues de l'église de Liverdun; etc.

G. 136. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1655-1673. — Actes capitulaires. — Procuration donnée à deux chanoines (1661) pour aller à Nancy au sujet des calices et autres argenteries de l'église engagés « par la violence des guerres ». — Construction du four banal de la ville basse de Liverdun. — Permission à un individu de demeurer à l'ermitage Saint-Eucaire-lès-Pompey et de quêter une fois par semaine dans les villages voisins. — Représentation au chapitre des reliques de saint Eucaire et des objets précieux de l'église de Liverdun. — Permission à un individu de se retirer à l'ermitage Saint-Pierre de Choley; etc.

G. 137. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1678-1696. — Actes capitulaires. — Délibération portant qu'en raison de la modicité de leurs revenus, les chanoines sont obligés de desservir les cures unies à leur chapitre. — Permission à un marchand de Longeville de faire construire, au-dessus de la voûte du chœur de l'église de ce lieu, une chambre pour, en cas de trouble, y réfugier ses meubles. — Acensement d'une pièce de terre au ban de Pompey, lieudit au-dessus de la Fontaine du mal de ventre. — Ouvrages au cimetière d'en haut, de Liverdun. — Amodiation de l'ermitage Saint-Nicolas, près de Rosières-en-Haye; etc.

G. 138. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 53 pièces, papier.

1452-1728. — Titres des biens du chapitre. — Pied-terrier des terres, maisons, cens et rentes appartenant au chapitre. — Répertoire des menus cens dus à l'église de Liverdun. — Baux des droits, rentes, biens et revenus dépendant du chapitre. — Dénombrements fournis à la Chambre royale de Metz par le chapitre pour raison de ses biens. — Procès-verbal de visite des maisons canoniales. — États des revenus du chapitre; etc.

G. 139. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1612-1638. — Comptes. — Recette: de l'amodiation des fours banaux de Liverdun; — du hallage; — des moulins; — des fours des boulangers; — des fours des particuliers; — des droits d'aumônes et mortuaires; — du sonnage des cloches; — du droit dû par tout nouveau marié à la fabrique « avant que d'épouser ». — Dépense faite par les deux chanoines qui furent envoyés à Nancy lorsque la garnison voulut entrer à Liverdun (1624). — Pain délivré aux habitants de Pompey affligés de la

contagion. — Sommes données à aucuns pauvres particuliers envoyés aux loges à cause de la contagion arrivée à Liverdun (1629). — Dépense pour le dîner donné aux députés du duc Charles IV et la duchesse Nicole, qui avaient été parrain et marraine de la cloche de l'église; etc.

G. 140. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1656-1680. — Comptes. — Dépense soutenue à cause de l'avènement de l'évêque André du Saussay, et pour lui avoir donné à souper et à ses gens (1657). — Réparations à la toiture de l'église de Saizerais-Saint-Georges, qui était toute ruinée par les guerres. — Somme payée à Claude Boursaut, vitrier, pour avoir raccommoqué les armes de la grande vitre du chœur de l'église de Liverdun. — Réparations aux églises d'Harmonville et de Rosières-en-Haye; etc.

G. 141. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1680-1708. — Comptes. — Somme payée à M. de Bretagne, grand archidiacre de Toul, pour le droit d'union de la cure de Choley. — Gages du maître d'école de Liverdun. — Réparations à l'église de Longeville et à celle de Liverdun. — Repas donné par le chapitre le jour de la translation de saint Eucaire. — Somme délivrée au curé d'Harmonville pour la subsistance des pauvres; etc.

G. 142. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 73 pièces, papier.

1699-1718. — Suppression du chapitre de Liverdun et son union au séminaire de Toul. — Poursuites faites par le chapitre devant l'officialité de Trèves et en cour de Rome au sujet de l'union projetée. — Sentence du cardinal de Bissy, en qualité de ci-devant évêque de Toul, portant union et incorporation du chapitre de Liverdun au séminaire. — Lettres patentes de Louis XIV confirmant la suppression du chapitre. — Arrêts rendus à ce sujet par la Cour souveraine de Nancy, le Parlement de Paris et celui de Metz; etc.

G. 143. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1699-1718. — Procès, au sujet de l'union, entre les habitants de Liverdun et l'évêque de Toul, et entre des chanoines et l'évêque. — Mémoire (imprimé) pour le chapitre et les habitants de Liverdun contre l'évêque de Toul et les missionnaires supérieurs du séminaire du même diocèse. — Autre mémoire imprimé intitulé: Troisième sommation faite à Mgr l'évêque de Toul et à

M. son official de faire justice aux bourgeois et habitants de Liverdun contre la conduite irrégulière de leur curé; etc.

COLLÉGIALE DE BRIXEY (unie au séminaire de Toul).

G. 144. (Carton.) — 18 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 2 bulles et 2 sceaux.

1260-1585. — Charte de l'abbé et du couvent de Senones portant donation, en faveur de la fondation que voulait faire l'évêque de Toul de la collégiale de Brixey, des revenus de l'église de Réméréville. — Charte de l'évêque Giles de Sorcy par laquelle il donne au chapitre, qu'il venait de fonder, les cures de Rouvres-en-Xaintois, Prez-sous-la-Fauche, etc. — Confirmation, par le pape Urbain IV, de la fondation de la collégiale de Brixey. — Chartes de Conrad Probus, Jean de Sierck, Antoine de Neufchâtel, etc., évêques de Toul, portant confirmation des privilèges accordés au chapitre de Brixey; etc.

G. 145. (Carton.) — 48 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; 2 sceaux.

1349-1685. — Donations testamentaires faites par des chanoines au chapitre. — Acte par lequel l'abbaye de Mureau cède à ce dernier ce qu'il avait à Brixey, avec le patronage de la cure, en échange des grosses et menues dîmes de Dainville aux-Forges, du patronage de la cure et de celle de Prez et de La Fauche. — Charte par laquelle Toussaint d'Hocédi, évêque de Toul, unit la cure de Brixey au chapitre du même lieu. — Catalogues des obits qui se célèbrent en l'église de Brixey pour les bienfaiteurs: Jacques de Bourlémont; André de Barisey, chevalier; Guilbert d'Ourches, chanoine et doyen; etc.

G. 146. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 21 pièces, papier. 1 sceau.

1302-1709. — Dignités et offices du chapitre. — Ordonnance de Jean de Sierck, évêque de Toul, touchant la réception du doyen. — Élection d'un doyen par le chapitre. — Bulle d'Alexandre VI portant suppression de la dignité de chantre. — Statuts et règlements pour le chapitre. — Titres des chapelles fondées dans l'église collégiale de Brixey: chapelles Sainte-Catherine, Saint-Antoine et Notre-Dame. — Suppression du chapitre et son union au séminaire de Toul: visite de l'église et des maisons canoniales, ensuite d'une ordonnance de l'évêque; — informations faites

pour parvenir à la suppression; — arrêt du Conseil d'État approuvant l'ordonnance de M. de Bissy, évêque de Toul, portant suppression du chapitre et son incorporation au séminaire; — assignation de pensions aux chanoines; etc.

G. 147. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier.

1653-1690. — Actes capitulaires. — Accord entre le chapitre et les habitants de Brixey au sujet du logement des gens de guerre et du droit de vain-pâturage de la communauté dans les paquis du ban dudit village. — Déclaration du gagnage provenant de l'abbaye de Saint-Mansuy au lieu de Maxey-sur-Vaise. — Provisions de la chapelle de Punerot. — Condamnation de la doctrine des cinq propositions de Jansenius. — Présentation à la cure de Rouvres-en-Xaintois. — Révocation du procureur à cause de son peu de zèle à maintenir les statuts et biens du chapitre et de son inclination à accepter l'union de celui-ci au séminaire; etc.

G. 148. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1536-1649. — Comptes des rentes et revenus et des obits. — Recette: de l'amodiation des prés de Bagnoux; — des menues dîmes de Vannes et de Barisey-au-Plain; — des grosses et menues dîmes de Sauvigny; — de portion des dîmes de Mèligny-le-Grand, Montiers-sur-Saulx, Domremy-la-Pucelle, Greux, Rouceux, Foug et Laneuveville-derrière-Foug, Allamps et Travéron. — Réfections à l'église de Barisey au-Plain, en 1646; etc.

G. 149. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1650-1658. — Comptes. — Amodiation: des moulins de Brixey; — d'héritages au ban dudit lieu; — des terres de la cure. — Somme payée (1651) pour les quartiers d'hiver tant de Toul que de Neufchâteau et dépense sur ce faite « en considération des Irlandais ». — Réfection de l'église de Vannes. — Contribution pour les fortifications de Toul (1657). — Grains délivrés aux soldats pour empêcher le désordre des maisons canoniales (1658); etc.

G. 150. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1660-1713. — Comptes. — Réparations à l'église de Brixey et à la grange aux dîmes. — Recette: des dîmes de chanvre, de laine et d'agneaux à Brixey; — de l'amodiation du gagnage de Greux. — Déclaration des prés appartenant au chapitre sur le ban de Sauvigny.

— Reconnaissance des rentes provenant du chapitre de Brixey; etc.

HÔPITAL ET COMMANDERIE DU SAINT-ESPRIT
(unis au séminaire en 1657).

G. 151. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 17 pièces papier.

1388-1720. — Bulle de Clément VII permettant aux religieux du Saint-Esprit de Toul d'avoir clocher et cloches. — Union de l'hôpital du Saint-Esprit de Marville à celui de Toul. — Attestations touchant la date de la construction du nouvel hôpital du Saint-Esprit de Toul. — Lettre du vicaire général de l'évêché de Metz portant que la maison du Saint-Esprit de Toul relève immédiatement de Rome. — Protestation de l'administrateur de cette maison contre la prétention des magistrats de Toul de venir dresser l'inventaire de ses biens. — Procès entre les religieux du Saint-Esprit de Toul et ceux de Besançon, lesquels prétendaient que la maison de cette ville dépendait de la leur; etc.

G. 152. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1403-1750. — Franchises et privilèges. — Lettres de sauvegarde et protection données à la maison du Saint-Esprit: par les échevins et justiciers de Toul; — par les ducs de Lorraine René I^{er}, Jean II, Nicolas, René II, Antoine; — par les rois de France Henri II, Henri IV et Louis XIII. — Commission donnée par Toussaint d'Hocédy, évêque de Toul, à ses officiers et vassaux, de mettre à exécution les lettres de sauvegarde accordées par l'empereur Charles-Quint. — Lettres patentes du roi Henri III ordonnant aux gouverneur et magistrats de la ville de Toul, aux fourriers et commissaires pour le logement des gens de guerre, de ne loger aucun de ses gens dans les maisons appartenant au Saint-Esprit; etc.

G. 153. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; 1 bulle.

1328-1516. — Fondations et donations. — Fondation de trois religieux à l'hôpital du Saint-Esprit par Jacques Sinel, maître échevin de Toul. — Donations testamentaires faites par Pierre, le physicien, fils d'Olry de Toullon; — par Simon de Prény et Jean Labbé, citoyens de Toul. — Fondation de la chapelle de la Sainte-Trinité, dans l'église du Saint-Esprit, par Orlion, dit du Change, citoyen de Toul. — Bulle de Clément VII pour l'union de cette chapelle à la maison du Saint-

Esprit. — Union à la même maison de la chapelle Saint-Yves, fondée en l'église Saint-Amand; etc.

G. 154. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

XV^e-XVII^e siècles. — Livre contenant une partie des messes et services fondés en l'église du Saint-Esprit. — Obits: de Némeric (Barrat), fondateur de cette église; — de Jean Le Bègue et de Jacques Ceruel, maîtres échevins de Toul; — de Melchior de La Vallée, religieux de l'ordre du Saint-Esprit; — de Jean Lambert, chantre et chanoine de la cathédrale de Toul; — de Simonin Lowion, de Nancy, procureur général de Lorraine; — de Jean Gerrier, de Charmes-la-Côte, qui fit reconstruire l'église des Quatre-Vaux; etc.

G. 155. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 27 pièces, papier; 1 sceau.

1400-1714. — Titres des biens. — Inventaires des meubles et biens de la maison du Saint-Esprit. — Transaction passée entre le promoteur général de l'évêché, les maître échevin et magistrats de Toul et le commandeur de la maison du Saint-Esprit, par laquelle il est convenu que l'hôpital du Saint-Esprit sera désuni de la commanderie de ce nom pour être administré sous la direction de l'évêque et des magistrats de la ville. — Partage des biens de la maison du Saint-Esprit ensuite de cette transaction. — Union de l'hôpital du Saint-Esprit à l'hôpital général de Toul; etc.

G. 156. (Carton.) — 49 pièces, parchemin; 73 pièces, papier.

1350-1751. — Donations faites à la maison du Saint-Esprit. — Titres de propriété d'héritages sis aux bans d'Allamps, Bouvron, Bruley, Écrouves, Blénod-lès-Toul, etc. — Nomination à la chapelle Saint-Maurice érigée en l'église de Foug. — Lettres de sauvegarde données à la maison du Saint-Esprit par l'empereur Charles-Quint. — Bulles de provision de cette maison. — Déclaration des maisons, granges, étables, meix ou jardins appartenant à la maison du Saint-Esprit, qui ont été détruits, ruinés et démolis par les guerres présentement (1554) régnantes. — État et mémoire contenant les domaines, rentes et revenus de la maison du Saint-Esprit; etc.

G. 157. (Registre.) — In-folio, 114 feuillets, papier.

1437-1491. — Registre dans lequel sont inscrits et registrés plusieurs baux, tant à vie qu'à loyer, de maisons, terres et héritages, domaines et bestial appartenant à la maison du Saint-Esprit de la ville de Toul, avec

plusieurs et diverses quittances et quelques donations entre vifs faites à ladite maison. — Donation de terres, ban de Saint-Epvre, à la montée de Saint-Georges, près de la Haute-Borne. — Acquêt, par la maison du Saint-Esprit, d'un cens sur une maison en la ville de Blénod, lieudit en la Grande-Rue, « de costé la halle ». — Bail d'une vigne, ban d'Écrouves, lieudit ez-Oizeleurs; etc.

G. 158. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1568-1569. — Registre dans lequel sont transcrits plusieurs baux, tant à vie qu'à loyer, de plusieurs maisons, terres arables, prés, meix, jardins, chènevières et autres héritages appartenant à la maison du Saint-Esprit. — Baux : de « l'autel de la cure d'Écrouves » et des héritages en dépendant ; — d'une maison à Foug, rue de la Haute-Tour ; — d'une maison à Toul, rue du Saint-Esprit ; — de vignes bans de Toul, d'Écrouves, de Domgermain; etc.

G. 159. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1553-1597. — Registre dans lequel sont transcrits plusieurs contrats, baux, pieds-de-terre et autres actes. — Déclaration des vignes situées au ban de Domgermain. — Pieds-de terre du gagnage assis au ban de Velaine-en-Haye; etc.

G. 160. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1556-1601. — Sommes payées à des nourrices qui avaient des enfants de l'hôpital. — Recettes : de l'amodiation du Jeu de paume de Toul ; — des offrandes et oblations faites à la cure de Saint-Amand ; — des gros et petits mortuaires ; — des « espouzélizes » et délinances ; — du moulin sur l'Ingressin, ban d'Écrouves ; — du gagnage des Quatre-Vaux, près de Rigny-Saint-Martin ; — de la maison, près de l'église, servant au logement du vigneron ; — du chaufour, de la tulerie, des étangs, des moulins, du foulon. — Réparations à l'église des Quatre-Vaux. — Somme payée au chapitre de Liverdun pour l'union de la cure d'Écrouves et Grandménil à la maison du Saint-Esprit; etc.

G. 161. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1604-1722. — Comptes. — Dépense pour l'entretien des enfants de l'hôpital. — Amodiation : du moulin d'En-haut, d'Écrouves ; — de l'heritage Saint-Fiacre des Quatre-Vaux ; — des confréries de Saint-Job, de Saint-Eloy et de Saint-Claude, tant pour le service que les

offrandes. — Sommes payées au curé de Charmes-la-Côte pour aller administrer les sacrements au fermier des Quatre-Vaux; etc.

CURE DE SAINT-AMAND (unie à la maison du Saint-Esprit).

G. 162. (Carton.) — 17 pièces, parchemin ; 89 pièces, papier ; 2 sceaux.

1272 1759. — Cession faite par l'abbaye de Saint-Mansuy, à la maison du Saint-Esprit, des droits qu'elle avait sur la cure de Saint-Amand. — Transaction entre l'archidiacre de Toul et les religieux du Saint-Esprit, par laquelle ceux-ci s'obligent à aller recevoir du doyen de la chrétienté de Toul ou de son échevin les saintes huiles pour administrer les sacrements à la paroisse de Saint-Amand. — Difficultés entre le curé de cette paroisse et l'écolâtre de la cathédrale au sujet de la juridiction que ce dernier prétendait avoir sur les écoles de la paroisse. — Accord entre les paroissiens de Saint-Amand et le curé touchant la nomination et les fonctions des marguilliers. — Règlements touchant les droits curiaux; etc.

G. 163. (Carton.) — 117 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1217 1706. — Fondations et donations. — Fondation d'une chapellenie à Saint-Amand par Isabelle, fille de Simon de Prény. — Donation à la maison du Saint-Esprit du droit de patronage de la chapelle Sainte-Catherine, fondée à Saint-Amand. — Titres de fondation des chapelles Sainte-Croix et Saint-Yves. — Établissement d'une confrérie de charité dans la paroisse. — Titres de propriété d'héritages donnés à l'église Saint-Amand, entr'autres par Marguerite, veuve de Simonin, dit le Pauvre, maire de Toul ; — par Geoffroy Renaudin, maître échevin. — Assignations de cens sur des maisons sises à Toul; etc.

G. 164. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1404. — Registre des trescens, rentes et revenus dus à Saint-Amand. — Maisons à Toul : rue Saint-Esprit ; — à la porte la Rousse ; — rue du Bourg, au marché des laines ; — rues Saint-Amand, des Oliers, des Febvres, de Malpertuis, du Pont-de-Vaux, des Corvisiers, Notre-Dame, au Sac, la Rouarde, Saint-Mansuy ; — à la porte à la Place ; — à la porte à la Chair; etc.

G. 165. (Registre.) — In-folio, 263 feuillets, papier.

1411. — *Processus in causa parochialis ecclesie Sanc-*

ti Amancii tullensis factus et habitus coram venerabili in Christo patre fratre Hermanno de Ogevallari, Dei patientia, abbate monasterii Sancti Apri extra muros tullenses, ordinis Sancti Benedicti, iudice seu commissario unico ad infrascripta, auctoritate apostolica... deputato.

G. 166. (Registre) — In-folio, 263 feuillets, papier.

1411. — Double du précédent.

BIENS PROVENANT DES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX UNIS AU SÉMINAIRE.

G. 167. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 36 pièces, papier.

1333-1732. — Aingeray. — Titres de propriété de cens dus au chapitre de Liverdun, affectés sur divers héritages. — Donations d'héritages au même chapitre par Jean Forget, abbé commendataire de Saint-Léon de Toul, et par Jeannette, veuve de Jean le Drappier, mayeur de Frouard. — Titres d'acquêts. — Pieds-terriers et baux des héritages appartenant au chapitre. — Séparation du ban d'Aingeray d'avec celui de Molzey; etc.

G. 168. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 42 pièces, papier.

1260-1768. — Allamps. — Présentation à la cure par Guy de Saint-Baslemont et Isabelle, sa femme. — Vente faite par eux au chapitre de Brixey de ce qu'ils avaient à Allamps et Barisey-la-Côte. — Donation au chapitre d'une maison et d'une grange à Allamps. — Collation, par l'évêque de Toul, de la cure d'Allamps et de ses dépendances: Barisey-la-Côte et Housselmont. — Procès entre le chapitre de Brixey et la communauté d'Allamps touchant la dime du vin. — Procès entre le séminaire de Toul, représentant ce chapitre, et le curé d'Allamps au sujet de leur part dans les dîmes; etc.

G. 169. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 49 pièces, papier.

1446-1724. — Amanty. — Baux des dîmes. — Collation de la cure d'Épiez et d'Amanty par le chapitre de Liverdun. — Désunion des cures d'Épiez et d'Amanty. — Andilly. — Baux des héritages appartenant à la maison du Saint-Esprit. — Autreville. — Acquisition d'une maison par le chapitre de Brixey. — Cens appartenant au chapitre de Liverdun, affectés sur divers héritages. — Avrainville. — Pied-terrier d'héritages donnés au chapitre de Liverdun. — Bail d'un gagnage appartenant au séminaire; etc.

G. 170. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1261-1762. — Bagneux. — Acquisition, par la maison du Saint-Esprit, d'un jardin devant l'église. — Bainville-sur-Madon. — Titres de propriété d'héritages à la maison du Saint-Esprit. — Barisey-au-Plain. — Ordonnance de François de Camilly, évêque de Toul, par laquelle il désunit l'église de Barisey de la paroisse de Saulxures-lès-Vannes, l'érige en cure et prescrit que le patronage appartiendra à la cathédrale de Toul. — Arrêt touchant la perception de la dime des pommes de terre. — Barisey-la-Côte. — Jugement de Giles de Sorcy, évêque de Toul, par lequel il condamne le curé d'Allamps et de Barisey à faire dire et célébrer certains services funèbres pour ses paroissiens dudit Barisey; etc.

G. 171. (Carton) — 21 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1381-1726. — Baudignécourt. — Copie d'une bulle de Léon X, par laquelle il incorpore à la mense capitulaire de la collégiale de Liverdun l'église paroissiale de Baudignécourt. — Transaction entre le chapitre de Liverdun et les habitants au sujet des réparations de l'église. — Arrêt par lequel le chapitre est maintenu en la possession des grosses dîmes. — Déclaration des héritages appartenant à la fabrique de l'église Saint-Laurent de Baudignécourt. — Beurey. — Accord entre le chapitre de Liverdun et celui de la cathédrale de Toul au sujet des dîmes. — Boncourt. — Bail d'héritages appartenant à la maison du Saint-Esprit; etc.

G. 172. (Carton.) — 77 pièces, parchemin; 26 pièces, papier.

1359-1754. — Blénod-lès-Toul. — Donation faite par Mengette, femme de Paul Chavignon, de Blénod, à la maison du Saint-Esprit, d'une maison sise audit lieu, à charge d'anniversaire. — Bail, passé par les chapelain et gouverneurs de la confrérie de Saint-Nicolas de Blénod, d'une place appartenant à la Maison-Dieu de Toul, dite la Grange de la Maison-Dieu. — Baux de maisons rues Sous le-Châtel et Derrière-la-Halle. — Transaction entre les maître et frères de la maison du Saint-Esprit et les habitants au sujet du droit de vain-pâturage; etc.

G. 173. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1408-1750. — Bouvron. — Acte de vente d'une maison en la rue du Parge. — Titres de propriété des cens appartenant au chapitre de Liverdun. — Pieds-terriers et baux du gagnage du chapitre. — Procès

entre le séminaire de Toul et Jean de Boquet, seigneur de la centaine et vouerie de Bouvron, au sujet de la propriété d'une maison provenant du chapitre de Liverdun. — Bouxières-aux-Dames. — Déclaration des cens dus au chapitre de Liverdun; etc.

G. 174. (Carton.) — 99 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1261-1587. — Brixey. — Charte de Giles de Sorcy, évêque de Toul, touchant la vente d'une maison et du pré « que on dit le Clos au chief dou pont de Brissey ». — Sentence de l'official de Toul au sujet des droits du chapitre de Brixey sur le moulin dudit lieu. — Vente, par Jean de Brixey, curé de Saint-Elophé, au chapitre de Brixey, de son moulin sis au-dessus du pont de Brixey. — Vente au même chapitre, par Wary de Houécourt, des grosses et menues dîmes de Brixey-aux-Chanoines; etc.

G. 175. (Carton.) — 72 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1587-1695. — Brixey. — Titres relatifs à la chapelle Notre-Dame, fondée en l'église paroissiale de Brixey, entr'autres une attestation portant qu'en l'année 1587, l'armée du duc de Bouillon s'arrêta au village de Champoungny et es environs; que les Suisses y étant logés, brulèrent, en partant, toutes les maisons dudit Champoungny, hors une; que ce désordre causa la ruine des biens affectés à la chapelle Notre-Dame, lesquels demeurèrent friches. — Constitutions de cens au profit de la chapelle Saint-Nicolas de Brixey. — Terriers des terres et prés appartenant au chapitre. — Extrait du *Polium* de 1694 touchant la cure de Brixey; etc.

G. 176. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1388-1776. — Brixey. — Bail des biens du chapitre supprimé de Brixey, passé au profit du séminaire. — Déclaration des rentes et revenus dudit chapitre. — Terrier des droits du fixe de la cure. — Procès entre Claude Tabellion, curé de Brixey, et le séminaire, au sujet du fixe de la cure. — Baux des dîmes, à charge de fourniture des bêtes mâles. — Marché pour le rétablissement du moulin. — Procès entre les habitants de Brixey et les prêtres de la congrégation de la Mission, directeurs du séminaire, au sujet des réparations de l'église paroissiale de la Madelaine de Brixey; etc.

G. 177. (Carton.) — 47 pièces, parchemin; 57 pièces, papier.

1562-1722. — Bruley. — Acquisition de la moitié

de la terre de Bruley, par Christophe Lebrun, sur Claude d'Haraucourt. — Vente, à faculté de réachat, par Charles-François Lebrun, à Marie Prudhomme, veuve de Nicolas Rigaut, de la terre et seigneurie de Bruley. — Acquisition de cette terre, par les prêtres de la congrégation de la Mission, sur Louise d'Illiers, héritière de Charles-François Lebrun. — Titres relatifs à cette dernière famille. — Lettres patentes d'amortissement accordées aux prêtres de la Mission pour la terre de Bruley; etc.

G. 178. (Carton.) — 40 pièces, parchemin; 74 pièces, papier.

1561-1762. — Bruley. — Actes de foi et hommage pour la terre de Bruley donnés par Christophe, Blaise, Philippe et Charles-François Lebrun, Louise d'Illiers et les prêtres de la congrégation de la Mission. — Déclaration des rentes et des droits seigneuriaux de la terre de Bruley. — Règlements de police faits par les juges-gardes et autres officiers de la seigneurie. — Plaids annaux tenus au nom des prêtres de la Mission; etc.

G. 179. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 98 pièces, papier.

1301-1748. — Bruley. — Acquisitions d'héritages par la maison du Saint-Esprit. — Rentes à l'abbaye de Saint-Epyre: charte de Pierre de Bourlémont par laquelle il confirme aux religieux de cette abbaye une rente de 20 sous toulousins à prendre sur les assises de Bruley; ladite rente à eux donnée par Pierre de Bourlémont, son frère aîné. — Pièces de procédure au sujet de la jouissance de cette rente. — Baux d'héritages provenant de la maison du Saint-Esprit. — Titres de propriété et baux des vignes appartenant au séminaire; etc.

G. 180. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 83 pièces, papier.

1562-1736. — Bruley. — Baux des dîmes. — Baux des gagnages Charles Lebrun, acquis par le séminaire. — Vente de divers héritages au ban de Bruley, faite par Nicolas Darlenne, seigneur de Jubainville, à Charles-François Lebrun. — Titres relatifs à la banalité des pressoirs. — Titres de propriété de chènevières, vignes, jardins, etc. — Pieds-terriers et baux des héritages dépendant de la terre de Bruley; etc.

G. 181. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 49 pièces, papier.

1628-1787. — Bruley. — Titres relatifs aux bois. — Information touchant le droit de vaine-pâturage des

habitants de Bruley sur le ban de Longeau et le droit d'abreuver leurs bestiaux dans l'étang dudit lieu. — Transaction entre Louise d'Illiers, dame de Bruley, et les habitants de Pagny-derrière-Barine touchant son droit de vaine-pâture sur le ban dudit lieu pour le troupeau de la seigneurie de Bruley, et le même droit des habitants sur le ban de Bruley; etc.

G. 182. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 112 pièces, papier.

1599-1771. — Bruley. — Lettres patentes des rois Henri IV, Louis XIII et Louis XIV portant confirmation des privilèges accordés par leurs prédécesseurs aux habitants de Bruley. — Transaction entre Madelaine de Normanville, veuve de Christophe Lebrun, et les habitants de Bruley, par lequel il est convenu que ladite dame prendra deux jours avant eux pour la vendange de ses raisins blancs et noirs. — Baux de la rente en vin blanc due à la seigneurie de Bruley par la communauté dudit lieu. — Rôles des habitants pour le paiement de cette rente; etc.

G. 183. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 86 pièces, papier.

1733-1773. — Bruley. — Livraison et abornement des héritages appartenant à la fabrique. — Procès entre les prêtres de la Mission, supérieurs et directeurs du séminaire de Toul, et les abbés et religieux de Riéval, touchant la banalité des pressoirs de Bruley, de laquelle ces derniers se prétendaient exempts. — Mémoires imprimés à ce sujet; etc.

G. 184. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 38 pièces, papier.

1306-1714. — Burey-en-Vaux. — Décret d'Othon de Grandson, évêque de Toul, au sujet du droit de patronage de la chapelle dite de Rennesson, établie dans l'église de Burey, en contestation entre le comte de Bar et le chapitre de Liverdun. — Bref de Léon X permettant à ce chapitre, à cause des guerres qui avaient désolé le pays et diminué ses biens, de faire administrer la cure de Burey et Trémont (1556). — Déclaration des biens et droits du chapitre à Burey et Robert-Espagne. — Fondation d'une chapelle en l'église de Burey par René de Stainville, seigneur dudit lieu. — Ordonnance de l'évêque de Toul portant rétablissement de la cure de Burey (1707); etc.

G. 185. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 99 pièces, papier.

1361-1756. — Charmes-la-Côte. — Accord entre le
MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

chapitre de Liverdun et le curé de Charmes et Domgermain touchant les droits du chapitre audit lieu. — Donation à la maison du Saint-Esprit de 2 gros de cens à prendre chacun an sur des vignes au ban de Charmes. — Procuration donnée par Bonne de Saint-Loup, veuve d'Arnould d'Anglure, aux religieux augustins du Saint-Esprit, pour régir et gouverner la seigneurie de Charmes-la-Côte et en recevoir les revenus. — Procès entre le séminaire de Toul et le curé de Charmes au sujet du fixe de la cure; etc.

G. 186. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 21 pièces, papier.

1388-1711. — Chaudeney. — Vente faite par les maître échevin, justiciers, enquêteurs et maître de la bannière de la cité de Toul, à Humbert, dit le Breton, citoyen de cette ville, d'une pièce de pré au ban de Chaudeney. — Acquisitions d'héritages par la maison du Saint-Esprit. — Baux des prés appartenant au séminaire. — Déclaration des droits, rentes et héritages dépendant de la seigneurie de Chaudeney; etc.

G. 187. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 31 pièces, papier.

1330-1715. — Choley. — Titres de propriété d'héritages appartenant à la maison du Saint-Esprit. — Bail passé par la maison du Saint-Esprit de Toul, au nom de la maison du Saint-Esprit de Vaucouleurs, de vignes au ban de Choley. — Traités passés par le chapitre de Liverdun pour la desserte de la cure. — Déclaration des terres dépendant de la cure. — Décret du duc Charles III par lequel il ordonne aux officiers de Foug de laisser l'abbé de Saint-Epvre jouir du droit de rapportage aux dîmes de Choley et de Domgermain. — Pièces relatives à la chapelle et à l'ermitage Saint-Pierre situés au Val-de-Passey, ban de Choley; etc.

G. 188. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 56 pièces, papier.

1248-1737. — Crépey. — Déclaration des héritages composant le gagnage acquis par les prêtres de la Mission sur Laurent Genay, avocat à la Cour souveraine de Nancy. — Dainville-aux-Forges. — Bulle du pape Paul III portant collation de la cure de Dainville, diocèse de Toul. — Dieu-en-Souviennne. — Testament de Ferry de Louppy par lequel il donne trois muids de grains à ce prieuré. — Donation à lui faite par le duc René I^{er} de trois chapellenies fondées en la chapelle du château de Louppy. — Déclaration des biens et droits du prieuré de Dieu-en-Souviennne, situé près de Bar-le-Duc, uni et incorporé au séminaire de Toul; etc.

G. 189. (Carton.) — 15 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier.

1372-1753. — Domgermain. — Fondation, par Jean Demengin, de Domgermain, curé de Choley, du consentement du chapitre de Liverdun, d'une chapelle à Domgermain, dont l'église était éloignée du village. — Sentence de l'official de Toul par laquelle le chapitre de Liverdun est maintenu au droit de percevoir les dîmes et oblations de l'église de Domgermain. — Lettre de Robert, duc de Bar, par laquelle il amortit, en faveur de l'hôpital et Maison-Dieu de Domgermain, une maison sise audit lieu, près de la chapelle donnée au même hôpital. — Procès-verbal de la visite de la paroisse de Domgermain faite par M. de Camilly évêque de Toul ; etc.

G. 190. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1414-1647. — Dommartin-lès-Toul. — Titres de propriété d'héritages appartenant à la maison du Saint-Esprit. — Domremy-la-Pucelle. — Décret de François de Lorraine, comte de Vaudémont, seigneur de Domremy et de Pagny-sur-Meuse, par lequel il maintient le chapitre de Brixey au droit de percevoir la dîme sur une certaine contrée du ban de Domremy. — Quittance donnée par le procureur du chapitre de Brixey aux exécuteurs testamentaires d'Étienne Hordal, grand doyen de la cathédrale de Toul, de la somme de 120 fr. pour la fondation de trois messes par an à la chapelle qu'il avait fait bâtir, sous l'invocation de Notre-Dame, au ban de Domremy, dite la chapelle de la Pucelle de Domremy ; etc.

G. 191. (Carton.) — 10 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1223-1716. — Écrouves. — Lettre de Pierre, doyen de la cathédrale de Toul, portant que Pierre de Sablonne, sénéchal de Toul, a donné au chapitre de Liverdun le droit de patronage qu'il avait aux églises d'Écrouves et Grandménil. — Prise de possession de la cure d'Écrouves par un religieux de l'hôpital du Saint-Esprit, en conséquence de l'union de cette cure à ladite maison. — Union de cette cure à l'archidiaconat de la cathédrale de Toul. — Établissement de la confrérie de Saint-Sébastien dans l'église d'Écrouves. — Statuts de cette confrérie ; etc.

G. 192. (Carton.) — 12 pièces, parchemin ; 76 pièces, papier.

1513-1759. — Écrouves. — Acte par lequel Hugues des Hazards, évêque de Toul, accorde aux religieux du

Saint-Esprit la franchise pour le fermier qu'ils auront à Écrouves. — Titres relatifs à la portion congrue du curé. — Actes de foi et hommage de Christophe Lebrun, Philippe Lebrun et Louise Collignon, sa veuve, pour ce qu'ils possédaient à Écrouves et Grandménil. — Lettres patentes d'amortissement pour les biens de la maison du Saint-Esprit à Écrouves. — Pièces relatives à la fourmiture des bêtes mâles ; etc.

G. 193. (Carton.) — 15 pièces, parchemin ; 114 pièces, papier.

1312-1772. — Écrouves. — Transaction entre le chapitre de Liverdun et Hugues de Lucey, prêtre, chapelain en la cathédrale de Toul, touchant les dîmes d'Écrouves. — Sentence de la cour archidiaconale de Toul par laquelle les maître et frères de la Maison-Dieu de cette ville sont maintenus dans la possession de la dîme dite Saint-Pierre, ban d'Écrouves, au Haut-des-Fourches. — Ordonnance du lieutenant général au bailliage de Toul réglant à deux tandelins de vin le droit des mouchettes (abeilles) dû à l'évêque par les maître et religieux du Saint-Esprit pour raison d'un fond à eux appartenant au ban d'Écrouves ; etc.

G. 194. (Carton.) — 39 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

1517-1723. — Écrouves. — Titres de propriété de maisons appartenant à l'hôpital du Saint-Esprit. — Titres de propriété de vignes : aux Oiseleurs ; — lieu-dit Bonjour ; — à la Côte-Thorel ; — en Gresigne ; — en Wacon ; etc.

G. 195. (Carton.) — 59 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1369-1710. — Écrouves. — Titres de propriété et baux de terre appartenant à la maison du Saint-Esprit. — Titres de propriété de son gagnage. — Pied-terrier contenant la déclaration détaillée des terres du gagnage d'Écrouves. — Arpentage d'une pièce de terre sise sur l'écluse du moulin de Haut ; etc.

G. 196. (Carton.) — 22 pièces, parchemin ; 85 pièces, papier.

1359-1774. — Écrouves. — Titres de propriété de prés sur le ruisseau d'Ingressin, appartenant à la maison du Saint-Esprit. — Titres de propriété de jardins. — Transaction entre les maître et administrateurs de la maison du Saint-Esprit et les religieux de l'abbaye de Saint-Epvre relativement au moulin de cette abbaye, situé au-dessous du moulin du Haut, appartenant au Saint-Esprit. — Procès-verbaux de visite et baux du moulin de Haut ; etc.

G. 197. (Carton.) — 31 pièces, parchemin; 28 pièces, papier.

1263-1705. — Foug. — Charte par laquelle l'abbé et les religieux de Gorze confèrent au chapitre de Brixey le droit de patronage de l'église de Foug, appartenant anciennement à leur abbaye. — Sentence qui règle les droits du curé de Foug pour les mortuaires. — Déclaration des biens et droits de la cure. — Sentence par laquelle le prieur de Varangéville est déclaré être attenu aux réparations et réédifications de la nef de l'église de Foug et à la fourniture du taureau (banal); etc.

G. 198. (Carton.) — 12 pièces parchemin; 61 pièces, papier.

1504-1736. — Foug. — Baux des dîmes de Foug et de Laneuveville-derrière-Foug, son annexe. — Extrait des comptes du chapitre de Brixey en ce qui concerne les dîmes de Foug. — Transport fait par J.-B. de Marcossey à Antoine Richier, bourgeois de Nancy, des deux tiers des dîmes de Foug. — Sentence par laquelle les décimateurs de Foug et Laneuveville sont condamnés à fournir les bêtes mâles. — Arrêt touchant le fixe de la cure; etc.

G. 199. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 53 pièces, papier.

1404-1735. — Francheville. — Baux du gagnage appartenant à la maison du Saint-Esprit. — Gondreville. — Titres de propriété d'héritages à cette maison. — Grandménil. — Transaction entre les religieux du Saint-Esprit et le chapitre de Liverdun, par laquelle lesdits religieux, pour indemniser le chapitre de la perte de la cure d'Écrouves et Grandménil, son annexe, incorporée à leur maison, se sont obligés à payer audit chapitre un cens de 12 fr. — Baux d'un gagnage appartenant aux prêtres de la Mission; etc.

G. 200. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1201-1621. — Greux. — Lettre de Gilles de Sorcy, évêque de Toul, portant que Simon de Chambley, chanoine de Toul et curé de Greux, a vendu au chapitre de Brixey le droit de patronage de la cure de Greux. — Charte du même évêque par laquelle il donne audit chapitre l'église de Greux avec ses appartenances et dépendances. — Autre charte portant que Geoffroy, sire de Bourlémont, a vendu au même chapitre ses grosses et menues dîmes de Greux. — Prise de possession de la cure de Greux et Domremy-la-Pucelle par le chapitre de Brixey, ensuite de l'union de cette cure audit chapitre par le cardinal de Vaudémont; etc.

G. 201. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 39 pièces, papier.

1306-1736. — Gye. — Baux des prés appartenant au chapitre de Liverdun sur le ban de Gye. — Harmonville. — Charte d'Othon de Grandson, évêque de Toul, portant confirmation de la donation faite au chapitre de Liverdun par Raoul, dit Choffaz, chevalier de Liverdun, du droit de patronage des églises d'Harmonville et Autreville. — Transaction entre Wynard de Chambley, écuyer, et le chapitre de Liverdun, par laquelle le premier reconnaît que le chapitre est en possession de percevoir toutes les dîmes d'agneaux, de veaux, de porcs, d'abeilles, etc. — Hoëville. — Établissement d'un vicariat perpétuel; etc.

G. 202. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 114 pièces, papier.

1556-1770. — Houdelaincourt. — Baux des droits, rentes et revenus appartenant au chapitre de Liverdun à Houdelaincourt. — Sentence de l'Officialité de Toul portant érection de l'église paroissiale d'Houdelaincourt et de Baudignécourt, son annexe, en vicairie perpétuelle. — Sentence par laquelle l'évêque de Toul règle les droits des vicaires perpétuels desdits lieux. — Sentence qui condamne les habitants d'Houdelaincourt à payer la dîme de navettes blanches; etc.

G. 203. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 40 pièces, papier.

1252-1708. — Housselmont. — Charte de Pierre de Bourlémont portant confirmation de la donation faite à l'abbaye de Murcau, par Etienne de Bourlémont, des trois quarts des dîmes d'Housselmont. — Accord entre le chapitre de Brixey et le curé de Barisey-la-Côte au sujet des dîmes d'Allamps et d'Housselmont. — Jaillon. — Terriers et baux des héritages appartenant au chapitre de Liverdun audit lieu. — Laneuveville-derrière-Foug. — Accord entre le curé de Foug et les habitants de Laneuveville au sujet de la célébration du service divin dans ce dernier vilage; etc.

G. 204. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1192-1735. — Liverdun. — Charte de Éudes de Vaudémont, évêque de Toul, portant confirmation des privilèges accordés aux habitants de Liverdun par l'évêque Pierre de Brixey. — Ordonnance de M. de Bissy, évêque de Toul, portant que les prêtres du séminaire, à cause de l'union du chapitre de Liverdun à leur maison, seront curés primitifs dudit lieu. — Lettres patentes de Louis XIII qui, voulant donner aux habitants de Liver

dun des marques de sa satisfaction pour leur affection et fidélité à son service, ordonne que, pour le logement des gens de guerre, pareil ordre sera observé en cette ville qu'en celles de Metz, Toul et Verdun; etc.

G. 205. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1422-1732. — Liverdun. — Charte d'Henri de Ville, évêque de Toul, portant qu'ayant fait rebâtir la Maison-Dieu ou hôpital de Liverdun, sous le titre de Saint-Michel, il règle l'administration de cet hôpital. — Fondation faite par Pierre Monachi, chanoine de Liverdun, pour l'éducation de dix pauvres enfants nécessiteux. — Traités avec des maîtres d'école. — Construction d'un pont-levis à la porte de la ville Haute. — Permission aux habitants d'avoir des petits fours en leurs maisons; etc.

G. 206. (Carton.) — 34 pièces, parchemin; 89 pièces, papier.

1297-1731. — Liverdun. — Titres de propriété des maisons canoniales et autres appartenant au chapitre. — Vente faite par ce dernier à Pierre Blouet de Camilly, chevalier de Malte, capitaine de vaisseaux pour le service du roi de France, ci-devant ambassadeur en Danemarck, de deux maisons situées à Liverdun. — Titres de propriété de vignes, prés, jardins; etc.

G. 207. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 110 pièces, papier.

1533-1778. — Liverdun. — Bail passé par le doyen du chapitre, de la nef de Chevalier, annexée à son doyenné, sur la rivière de Moselle, ban de Liverdun, pour y pêcher, conformément au privilège attribué à cet office. — Acquisition, par le chapitre, d'une maison joignant à l'ermitage Saint-Eucaire, près de Liverdun. — Procès entre les habitants et le séminaire au sujet des réparations et entretien de l'église et fourniture des ornements; etc.

G. 208. (Carton.) — 48 pièces, parchemin; 61 pièces, papier.

1192-1778. — Longeville. — Charte de Eudes de Vaudémont, évêque de Toul, portant que Pierre de Brixeu ayant donné en aumône au chapitre de Liverdun l'église de Longeville avec ses dépendances, il confirme cette donation, sauf le droit de l'évêque et celui de l'archidiaque. — Bref du pape Jules III portant union de la cure de Longeville au chapitre de Liverdun. — Procès entre ce chapitre et les habitants au sujet de la fourniture des bêtes mâles. — Transaction entre le chapitre et

celui de la Madelaine de Verdun touchant les réparations de l'église. — Délimitation des bans de Longeville et de Savonnières; etc.

G. 209. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 21 pièces, papier.

1147-1706. — Lucey. — Déclaration des héritages, cens et autres choses appartenant au chapitre de Liverdun à Lucey. — Arrêt du Parlement de Metz qui condamne les habitants à payer la dime du vin. — Malaumont. — Copie d'une charte de 1147 par laquelle le chapitre de Commercy reconnaît devoir une rente à celui de Liverdun pour raison des oblations et des dîmes de Malaumont. — Marbache. — Contrats d'acensement d'héritages appartenant au chapitre de Liverdun; etc.

G. 210. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 80 pièces, papier.

1413-1725. — Marville. — Titre de fondation de la maison du Saint-Esprit de Marville, fille de celle de Toul. — Arrêt par lequel les prêtres de la Mission de cette ville sont maintenus en possession de la chapelle du Saint-Esprit de Marville, au droit de la faire desservir par des prêtres qu'ils commettront, et d'en faire administrer les biens. — Mémoire imprimé dans lequel est racontée la fondation de l'hôpital de Marville; etc.

G. 211. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 58 pièces, papier.

1387-1782. — Maxey-sur-Vaise. — Nominations à la cure par le chapitre de Liverdun. — Bail des deux moulins de Maxey, appartenant pour portion à ce chapitre. — Sentence du Bailliage du Bassigny, rendue contre les habitants de Maxey, au sujet du paiement de la dime du vin et des pommes de terre. — Méligny-le-Grand. — Transaction entre le curé et le chapitre de Brixey touchant les dîmes. — Quittances données aux prêtres de la Mission pour leur part dans les réparations de l'église; etc.

G. 212. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1340-1714. — Molzey. — Titres de propriété d'héritages appartenant au chapitre de Liverdun sur les bans de Molzey et d'Aingeray. — Lettre de l'official de Toul, adressée (en 1594) aux dames du chapitre de Bouxières et aux chanoines de Liverdun, par laquelle il les engage à faire rétablir la chapelle et l'ermitage de Saint-Jean de Molzey, entièrement renversés par le malheur des temps, en sorte que l'on voyait à peine les

vestiges de leurs fondements. — Traité pour le rétablissement de la chapelle (1697). — Permission au chapitre de Liverdun de faire édifier une maison ou grange à Molzey pour y mettre ses dimes; etc.

G. 213. (Carton.) — 43 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1322-1521. — Mont-l'Étroit. — Sentence d'Amédée de Genève, évêque de Toul, portant qu'au chapitre de Brixey appartiennent le moulin construit sous Brixey et 20 resaux d'avoine sur les dimes de Mont-l'Étroit. — Donation, par Jean de Barisey, chevalier, au chapitre de Brixey, de sa part dans les dimes de Mont-l'Étroit et de la collation de la cure dudit lieu. — Institutions à la cure par le chapitre. — Fondation de la chapelle Notre-Dame en l'église de Mont-l'Étroit par Jean Gacaut, doyen du chapitre; etc.

G. 214. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 77 pièces, papier.

1498-1736. — Montiers-sur-Saulx. — Union de la cure à la mense du chapitre de Brixey. — Déclaration des biens de la cure. — Moyemont. — Institution, par les religieux du Saint-Esprit, d'un individu de Charmes-la-Côte pour maire en la haute justice de Moyemont. — Partage des biens du ban de Moyemont, franc alleu de la vallée des Quatre-Vaux. — Arrêts de la Chambre des Comptes qui déclarent exempts de tailles et impositions les fermiers et forestiers de la maison de la Mission résidant à Moyemont; etc.

G. 215. (Carton.) — 69 pièces, parchemin; 61 pièces, papier.

1284-1729. — Naives-en-Blois. — Procès entre l'évêque de Toul et Pierre Royer, curé de Naives, à propos de l'interdiction prononcée contre ce dernier à la suite d'une visite épiscopale de la paroisse. — Pagny-derrière-Barine. — Titres de propriété de vignes appartenant à la maison du Saint-Esprit, dont une à la Côte-des-Lombards. — Déclaration des vignes appartenant à cette maison; etc.

G. 216. (Carton.) — 53 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1311-1781. — Pagny-derrière-Barine. — Titres de propriété et baux de jardins, terres, prés et chènevières provenant de la maison du Saint-Esprit. — Titres des cens et du gagnage appartenant à cette maison.

G. 217. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 42 pièces, papier.

1507-1780. — Pagny-derrière-Barine. — Lettres

patentes du duc René II par lesquelles il permet aux religieux du Saint-Esprit de faire édifier une maison et grange sur leur ancien héritage à Pagny, à condition qu'ils demeureront en sa seigneurie. — Baux : d'une maison en la rue Haute, dite la Grosse-Maison; — d'une maison en la rue des Jeux, autrement de la Fontaine, près du jeu de quilles; etc.

G. 218. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 78 pièces, papier.

1781-1786. — Pagny-derrière-Barine. — Procès entre le séminaire et des particuliers touchant les limites d'un pré sis au canton appelé Chicheron.

G. 219. (Carton.) — 44 pièces, parchemin; 48 pièces, papier.

1195-1766. — Pompey. — Charte de Eudes de Vaudémont, évêque de Toul, portant donation au chapitre de Liverdun des dimes et biens que l'abbaye de Saint-Sauveur avait à Pompey, Pont-Saint-Vincent et Saint-Mard. — Accord entre le chapitre et les dames de Bouxières touchant les dimes de Pompey. — Traités faits par le chapitre de Liverdun et le séminaire avec plusieurs individus pour s'établir ermites en l'ermitage Saint-Eucaire, ban de Pompey. — Punerot. — Titres relatifs à la chapelle Notre-Dame érigée en l'église de Punerot; etc.

G. 220. (Carton.) — 34 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1464-1565. — Quatre-Vaux. — Vente d'héritages en la ville, ban et finage de la neuve ville dite Quatre-Vaux, seigneurie de Vannes. — Titres de propriété et baux du moulin des Quatre-Vaux, appartenant à la maison du Saint-Esprit. — Donation à cette maison d'un moulin à foulon sis aux Quatre-Vaux. — Titres relatifs au droit de vain-pâturage des habitants des Quatre-Vaux sur le ban de Blénod-lès-Toul; etc.

G. 221. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 90 pièces, papier.

1612-1736. — Quatre-Vaux. — Transaction entre Jacques de Ligniville, seigneur de Vannes, et les religieux du Saint-Esprit touchant le festin que les officiers de Vannes prétendaient leur être dû, le lendemain de Noël, au moulin des Quatre-Vaux, dit le Foulon. — Mémoire touchant la juridiction des prêtres de la Mission en la vallée des Quatre-Vaux, sur les résidants en icelle. Il y est dit que cette seigneurie est un démembrement des seigneuries de Charmes-la-Côte et de Vannes; qu'il y avait autrefois un château, dit des Quatre-Vaux, où

On a fait des traités de paix du temps de la seconde race de nos rois, particulièrement du vivant de Charles-le-Gros; qu'il y a toujours eu une église ou chapelle, qui subsiste encore; etc.

G. 222. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 51 pièces, papier.

1394-1716. — Ratenelle. — Baux des droits, biens, rentes et revenus du prieuré de Ratenelle, dans le ressort du bailliage de Chaumont. — Réméréville — Sentence de l'officialité de Toul qui adjuge les dîmes de Réméréville au chapitre de Brixey, contrairement aux prétentions du curé. — Présentations à la cure par ce chapitre, en vertu de son droit de patronage. — Rigny-Saint-Martin. — Déclaration des héritages appartenant à la maison du Saint-Esprit audit lieu; etc.

G. 223. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1242-1710. — Rosières-en-Haye. — Charte de Garin, évêque de Toul, portant que Simon de Champigneullés et Bonne sa mère, ont donné au chapitre de Liverdun ce qu'ils avaient à Rosières. — Acquisition, par le chapitre, d'une maisonnette lieudit au Champ-Saint-Pierre. — Partage d'une pièce de terre voisine de l'ermitage et de la chapelle fondés sous l'invocation de saint Nicolas et de sainte Barbe, près de Rosières. — Pied-terrier des héritages appartenant à la cure de Rosières; etc.

G. 224. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 78 pièces papier.

1617-1716. — Rosières-en-Haye. — Pied-terrier du gagnage appartenant au chapitre de Liverdun. — Baux de l'ermitage et de la chapelle Saint-Nicolas et Sainte-Barbe. — Arrêt qui condamne les habitants à payer au chapitre la rente en avoine dite la soine. — Présentations et institutions à la cure par des chanoines de la cathédrale de Toul. — Procès entre le seigneur et les habitants au sujet de la dime des pommes de terre; etc.

G. 225. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 28 pièces, papier.

1269-1695. — Rouceux. — Transaction entre l'abbaye de Mureau et le chapitre de Brixey, par laquelle l'abbaye cède au chapitre son droit de présentation à la cure de Rouceux en échange de la part des dîmes que le chapitre avait à Prez et La Fauche. — Accord entre le chapitre et les habitants touchant les réparations de l'église. — Baux des deux tiers des dîmes de vin appartenant au chapitre. — Institutions à la cure par l'évêque de Toul, sur la présentation du chapitre; etc.

G. 226. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1261-1551. — Rouvres-en-Xaintois. — Charte de Giles de Sorcy, évêque de Toul, portant confirmation de la donation faite au chapitre de Brixey, par les abbés de Saint-Epvre, de Saint-Mansuy et de Senones, des cures de Rouvres, Prez-sous-La Fauche, Montiers-sur-Saulx et Réméréville. — Bulle de Pie IV portant union de la cure de Rouceux au chapitre de Brixey, avec pouvoir de la faire desservir par un de ses chanoines. — Déclaration des biens formant le bouverot de la cure. — Baux des héritages, droits d'autel et portion des dîmes dépendant de la cure; etc.

G. 227. (Carton.) — 31 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1300-1714. — Saint-Epvre. — Sentence arbitrale entre l'abbaye de Saint-Epvre et les religieux du Saint-Esprit, par laquelle sont réglées les obligations auxquelles étaient tenus lesdits religieux pour les héritages qu'ils possédaient au ban de Saint-Epvre. — Titre d'une pièce de terre sise audit ban, lieudit au Trou-des-Aveugles. — Titres de propriété de jardins, maisons, terres et chènevières appartenant à la maison du Saint-Esprit; etc.

G. 228. (Carton.) — 41 pièces, parchemin; 59 pièces, papier.

1290-1666. — Saizerais. — Titres constitutifs de cens assignés sur des héritages sis au ban de Saizerais, appartenant au chapitre de Liverdun. — Bail des dîmes de Saizerais, appartenant au chapitre. — Ordonnance de l'évêque de Toul touchant les réparations à faire à l'église de Saizerais (1583). — Sentence qui condamne les habitants à payer au chapitre de Liverdun les deux tiers des menues dîmes. — Sentence par laquelle le chapitre est condamné à fournir le vin pour les messes qui se célèbrent en l'église paroissiale de Saizerais; etc.

G. 229. (Carton.) — 61 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1261-1734. — Sauvigny. — Donation, par Adam, curé de Sauvigny, aux chanoines de Brixey, de ce qu'il possédait audit lieu. — Charte de Conrad Probus, évêque de Toul, portant confirmation de la donation faite aux mêmes chanoines par Havide, veuve de Maffroi, chevalier de Troussey, de 5 resaux de blé à prendre annuellement sur un moulin situé sur la Meuse, ban de Sauvigny. — Sentence de l'official de Toul qui maintient le chapitre en possession du four banal de Sauvigny. —

Baux des héritages appartenant au séminaire de Toul, aux droits du chapitre de Brixey; etc.

G. 230. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 101 pièces, papier.

1364-1768. — Sauvigny. — Procès entre les prêtres de la Mission et le maire de Sauvigny au sujet de la redevance dite le muid de feu, due par le fermier du séminaire. — Rôles des habitants pour la rente d'avoine due annuellement au séminaire. — Sepvigny. — Baux des dîmes appartenant au séminaire, aux droits du chapitre de Brixey. — Sexey-les-Bois. — Titres de cens au chapitre de Liverdun. — Soulosse. — Rentes et héritages au chapitre de Brixey; etc.

G. 231. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 40 pièces, papier.

1283-1757. — Tannoy. — Baux de l'administration de la cure de Tannoy et de ses rentes et revenus par le chapitre de Liverdun. — Requête des habitants pour obtenir la désunion de leur église de la cure de Longeville. — Institution à la cure de Tannoy par l'évêque de Toul. — Traveron. — Vente, par Maffroi de Trousey, au chapitre de Brixey, de la dime d'un homme de Traveron. — Déclaration des rentes et héritages appartenant au curé de Sauvigny à Traveron. — Tremont. — Bail, passé par le chapitre de Liverdun, des droits de la cure de Tremont ès oblations, mortuaires; etc.

G. 232. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 52 pièces, papier.

1265-1733. — Triconville. — Sentence de l'official de Toul qui déclare que le chapitre de Liverdun est attenu aux réparations de la nef de l'église de Triconville. — Procès-verbal de visite de l'église, en 1619, pour les réparations à y faire. — Baux des terres formant le bouverot de la cure. — Présentation, par le chapitre de Liverdun, à la cure de Triconville et de Cousance, son annexe. — Arrêt par lequel l'abbaye de Saint-Maur de Verdun est maintenue en possession du tiers des grosses et menues dîmes de Triconville et de Cousance; etc.

G. 233. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 60 pièces, papier.

1703-1768. — Triconville. — Procès entre les religieuses de Saint-Maur, le curé de Triconville et les prêtres de la Mission au sujet du droit prétendu par ces religieuses de percevoir le tiers des menues dîmes et des noales dans toute l'étendue de la paroisse. — Mémoire imprimé à ce sujet. — Procès entre les mêmes

religieuses et le séminaire touchant la desserte de la cure; etc.

G. 234. (Carton.) — 28 pièces, parchemin; 26 pièces, papier.

1262-1713. — Vannes. — Vente, par Jean de Parneî, chevalier, et Adeline, sa femme, du consentement de Guyon de Saint-Baslemont, au chapitre de Brixey, de ce qu'ils avaient en grosses dîmes de Vannes. — Acensement, par François de Brixey, seigneur de Vannes, et Jeanne de Gombervaux, sa femme, à la maison du Saint-Esprit, de la part qu'ils avaient aux Quatre-Vaux, seigneurie de Vannes. — Bail du moulin du Mitan, ban de Vannes. — Vaucouleurs. — Titres de propriété d'héritages à la maison du Saint-Esprit; etc.

G. 235. (Carton.) — 50 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1270-1697. — Toul. — Donation, par Némery, chevalier de Toul, et Isabelle, sa femme, à la maison du Saint-Esprit, d'une place pour faire un cimetière. — Titres de propriété de maisons à la porte au Guet, rue des Oliers, à la Halle, rue des Potiers, rue dite le Bourg, rue Notre-Dame, rue Derrière-Saint-Amand; etc.

G. 236. (Carton.) — 57 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1350-1674. — Toul. — Titres de propriété: d'héritages appelés les Hallettes, derrière le Change; — de trois étaux à la porte à la Chair; — de maisons rue Derrière-Saint-Gengoult; sur le pont de Vaux; rue Malpertuis; rue du Châtel, lieudit en la Monnaie; devant la croix de Fust; près du Change et de la maison des Quatre-Fils-Aymond; etc.

G. 237. (Carton.) — 77 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1400-1712. — Toul. — Titres de propriété et baux de maisons rue Guillaume-du-Marché; rue de la Maison-Dieu; ruelle de la Cour; sur le Parge; rue du Sac; rue à la porte Boisverd ou Boisfert; rue Sous-les-Arvaux; rue des Noyers; Grande-Rue; ruelle du Saint-Esprit; etc.

G. 238. (Carton.) — 41 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1503-1612. — Toul. — Titres de propriété et baux: d'une grange en la Cour la Garette; — de maisons rues Saulnaires, des Couteliers, du Terreau, Cour-Jérôme, de la Grande-Boucherie, du Moulin à vent; etc.

G. 239 (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 102 pièces, papier.

1600-1727. — Toul. — Titres de propriété et baux de maisons provenant d'acquisitions faites par les prêtres de la Mission. — Maisons rues Saint-Amand, en la Montée-du-Murot; des Fèvres, Notre-Dame, du Saint-Esprit; etc.

G. 240. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin; 96 pièces, papier.

1673-1776. — Toul. — Déclaration des maisons, meix et jardins situés en la ville de Toul appartenant à la maison du Saint-Esprit. — Maisons rue du Tripot, où pend pour enseigne la Croix de Lorraine; rue de la Croix-en-Bourg; etc.

G. 241. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 38 pièces, papier.

1517-1765. — Toul. — Titres de propriété de vignes: en Wacon; au Rosé; en Saulotte, proche la loge Saint-Urbain; en la Vaux-Saint-Epvre; devant Barine; sur le bord de la sente allant au ban des Oiseleurs; aux Aneresses; en Latrie; etc.

G. 242. (Carton.) — 65 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1307-1694. — Toul. — Titres de propriété de prés: en la Champagne; sur Bouvertes; en Danylle; à la Haute-Borne; sous Libdeau; à la Plante-aux-Vaches, etc. — Titres de propriété de vignes: au Champ-de-Vaux; derrière Bar; à la Fontaine-les-Voués; à la Borde et derrière la Borde; en Touchebœuf; etc.

G. 243. (Carton.) — 36 pièces, parchemin; 44 pièces, papier.

1291-1711. — Toul. — Titres de propriété de jardins: sur le pré l'Évêque; sous les vignes des Faveresses; au ban du Saint-Esprit, etc. — Bail d'un pressoir appartenant à la maison du Saint-Esprit. — Baux: du moulin situé en la Grande-Boucherie, devant le couvent des Cordeliers; — du moulin Notre-Dame, près de l'église Saint-Léon. — Règlement touchant les moulins de la ville; etc.

G. 244. (Carton.) — 29 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1259-1712. — Toul. — Titres de propriété et baux d'héritages provenant de la maison du Saint-Esprit et du chapitre de Liverdun. — Terres situées en Launoy; près des Moulins; devant Saint-Georges; sous Barine; sur la côte Chaton; à la Champagne, etc. — Pied-terrier du gagnage du Saint-Esprit; etc.

SÉMINAIRE DE NANCY.

G. 245. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 68 pièces, papier.

1739-1763. — Accord entre le roi Stanislas et les Jésuites de la province de Champagne pour l'établissement d'une Mission dans ses États. — Fondation, par le roi, d'une procession annuelle, le jour de l'Exaltation Sainte-Croix, depuis l'église de Bon-Secours jusqu'aux chapelles du Calvaire de la Malgrange. — Concession aux Jésuites des terrains dits des Meurières. — Confirmation, par le général des Jésuites, de l'érection du séminaire royal des Missions, fondé par le roi de Pologne. — Bulles de confirmation de cette fondation. — Mémoires et lettres au sujet de l'arrêt du Parlement de Paris prononçant la suppression des établissements des Jésuites. — Édit de Stanislas pour la confirmation de ces établissements dans ses États; etc.

G. 246. (Plan.) — 1 feuille, papier.

1739. — Carte topographique des terrains des Meurières, près de la Venerie de Nancy.

G. 247. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1745-1763. — Approbation, par le général des Jésuites, de toutes les fondations et donations faites par Stanislas au profit des missions de ses États. — Lettres patentes du Roi portant concession d'immunités et de privilèges en faveur de la maison des Missions. — Fondations pour le soulagement des pauvres malades des villes et villages où se feront des missions. — Lettres patentes pour l'établissement des orphelins à l'hôpital Saint-Julien et des frères de la Charité de Saint-Jean-de-Dieu; etc.

G. 248. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 31 pièces, papier.

1743-1765. — Don, par le roi de Pologne, à M. de Bouzey, grand doyen de la Primatiale, de l'abbaye de Belchamp, sous la réserve d'une somme destinée à l'entretien des missionnaires qu'il avait fondés. — Bulles portant création d'une pension annuelle de 3,000 livres, au profit du séminaire des Missions royales, sur la mense abbatiale de Saint-Léopold. — Brevet d'une pension de réserve, au profit du même séminaire, sur l'abbaye d'Autrey. — Bulles donnant aux prêtres de la Mission le droit d'accorder des indulgences; etc.

G. 249. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 102 pièces, papier.

1724-1749. — Bâtiments du séminaire. — Décret

du duc Léopold accordant à Jean-Nicolas Jennesson, architecte, la source d'eau vive au-dessous du chemin conduisant à Vandœuvre. — Décret des maisons, jardins, bâtiments, appartenances et dépendances, situés au faubourg Saint-Pierre, appartenant au sieur Soriot, adjugés aux Jésuites du Noviciat de Nancy. — Pièces de procédure au sujet de la remanance des eaux attachées à la maison du sieur Soriot; etc.

G. 250. (Plans.) — 3 feuilles, papier.

1744. — Cartes topographiques tant des sources des eaux attachées à la maison du sieur Soriot, que de tout le terrain par lui possédé.

G. 251. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1736-1765. — Bail de l'église succursale du faubourg Saint-Pierre, rendue commune entre le curé, ses paroissiens et les Jésuites des Missions. — Saisie faite, entre les mains du supérieur des Missions, par les héritiers de demoiselle Aubry, femme de Joseph Gilles, dit Provençal, peintre, de ce qui pouvait être dû à ce dernier pour peintures et tableaux faits dans le réfectoire des prêtres de la Mission. — Estimation de ces ouvrages par le sieur Yard, peintre à Bar-le-Duc; etc.

G. 252. (Liasse.) — 39 pièces, parchemin; 85 pièces, papier.

1745-1759. — Pièces de procédure au sujet du paiement des droits d'amortissement, notamment pour le cimetière sis au faubourg Saint-Pierre, acquis sur l'Hôtel-de-Ville de Nancy. — Titres de propriété d'héritages acquis par la maison des Missions. — Incorporation à cette maison de plusieurs petites maisons voisines, avec permission de loger dans cette maison de retraite le prince et la princesse de Craon et la marquise d'Aulnois; etc.

G. 253. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1741-1766. — Certificats des aumônes délivrées par les missionnaires lors des missions par eux faites dans des villes, bourgs et villages de la Lorraine : à Millery et Autreville, Nomeny, Foug, Pont-à-Mousson, Lunéville, Domgermain, Pagny-derrière-Barine, Ludres, Richardménil, Bouxières-aux-Dames, Tonnoy; etc.

G. 254. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 35 pièces, papier.

1746-1774. — Union du prieuré de Lay-Saint-Christophe au séminaire. — Contestations au sujet de

l'exécution et de la fulmination des bulles d'union du prieuré de Lay à la maison des Missions. — Décret de l'évêque de Toul portant approbation de la sentence de l'official au sujet de l'union. — Lettres patentes de Stanislas touchant cette union. — Prise de possession du prieuré par le P. de Menoux, supérieur du séminaire; etc.

TITRES PROVENANT DU PRIEURÉ DE LAY.

G. 255. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

950-1737. — Traduction de la charte (950) par laquelle la comtesse Ève donne la terre de Lay à l'abbaye de Saint-Arnould. — Copie d'une bulle de Nicolas V portant union du prieuré de Lay à cette abbaye. — Copie d'un ancien pied-de-terre de la même abbaye. — Séparation de mense entre l'abbé de Couvonge et les religieux de Lay. — Bulle de résignation du prieuré de Lay en faveur de Dom Calmet; etc.

G. 256. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 66 pièces, papier.

1130-1749. — Copie d'une charte (1130) d'Henri de Lorraine, évêque de Toul, confirmant la donation de l'église Saint-Christophe de Lay à l'abbaye de Saint-Arnould. — Contestations entre le prieur de Lay et le curé du lieu touchant les dimes noales. — Mémoire (de l'écriture de Dom Calmet) pour le prieur titulaire de Lay au sujet de la cure dudit lieu. — Dénombrement des droits du prieuré de Lay, fourni à la Chambre royale de Metz; etc.

G. 257. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 59 pièces, papier.

1254-1717. — Copies des lettres de sauvegarde données par les ducs de Lorraine Jean I^{er} et Charles II aux habitants de Lay et d'Eulmont. — Sentence arbitrale réglant les servitudes et redevances dues par les habitants d'Eulmont au prieuré de Lay. — Déclaration des maisons, terres, prés, vignes, cens, rentes et redevances dépendant de la seigneurie de Lay. — Requête des habitants de Lay et d'Eulmont au sujet des droits à payer pour cuire leurs pâtes aux fours banaux; etc.

G. 258. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 52 pièces, papier.

1013-1784. — Copie de la donation du moulin de Lay à l'abbaye de Saint-Arnould (1013). — Procès entre le prieur de Lay et le meunier des moulins touchant la construction d'un nouveau canal. — Bail des moulins de Lay. — Règlement pour les bois dépendant du

prieuré. — Arpentage des bois de la gruerie de Lay; etc.

G. 259. (Plans) — 2 feuilles, papier.

1764. — Cartes des bois appartenant au prieuré de Lay.

G. 260. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 59 pièces, papier.

1292-1750. — Copie d'une charte (1292) de Ferry III, duc de Lorraine, portant abandonnement de quelques hommes au prieuré de Lay. — Titre d'érection de la cure d'Eulmont. — Procès-verbal de réception de l'église dudit lieu. — Arrêt touchant la distribution des bancs dans cette église. — Plaids annaux de la seigneurie foncière de Velaine-sous-Amance, appartenant au prieuré de Lay; etc.

G. 261. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 75 pièces, papier.

1614-1776. — Comptes, visites et reconnaissances de la seigneurie de Lay. — Baux du temporel du prieuré. — Mémoires d'ouvrages faits à l'église et au prieuré. — Comptes de l'amodiation du prieuré: dépenses: au sujet de l'érection de l'église d'Eulmont en cure; — pour réparations à l'église du prieuré de Lay et à celle de la paroisse, à la suite d'un orage arrivé le 15 février 1702; — pour le rétablissement du moulin du milieu du village; etc.

G. 262. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1671-1787. — Procès entre le curé de Lay, les religieux du prieuré et le supérieur de la maison des Missions, comme prieur titulaire, à raison des dîmes novales et de rapportage, que le curé prétendait entrer dans le 6^e de sa cure. — Procès entre le prieur de Lay, les bourgeois de Nancy, les habitants de Lay et d'Eulmont et autres possédant vignes sur les bans desdits lieux, touchant la levée et la perception de la dime du vin; etc.

G. 263. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1759-1766. — Registre de recette et de dépense de la maison des Missions. — Achat de provisions (le 22 mars 1759) pour le dîner du roi (Stanislas). — Dépense pour les frais de la procession et de la prédication à la croix de la Malgrange. — Aumônes faites pendant les missions de Fléville, Arnaville, Bayonville, Loudrefing,

etc. — Sommes données aux PP. Leslie et Cerutti pour frais de voyage. — Dépense pour les frais funéraires du P. de Menoux (février 1766); etc.

G. 264. (Registre.) — In-folio, 85 feuillets, papier.

1786-1791. — Registre de dépense. — Sommes payées: à Claudot, peintre, pour avoir augmenté, raccommodé et repeint en totalité deux tableaux pour les chapelles collatérales de l'église de Lay-Saint-Christophe; — à un escamoteur qui était venu dans la salle à manger de la maison des Missions tandis que l'on y dînait avec les grands vicaires, le jour de l'examen. — Somme donnée pour l'aumône de la Belle-Croix, fondée par le roi de Pologne pour tous les vendredis de l'année; etc.

G. 265. (Registre.) — In-folio, 230 feuillets, papier.

1780-1784. — Registre où doit être inscrit tout le détail de la maison (ce sont les menues dépenses). — Note portant que, le 1^{er} février 1784, l'évêque de Nancy a racheté de la marquise de Langeac une maison contiguë à la Mission royale faisant partie du séminaire. — Sommes payées à MM. Tournay et Laflize, père et fils, médecins, pour avoir soigné les malades de la maison; etc.

G. 266. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1782-1790. — Compte rendu par les prêtres de la congrégation de la Mission, directeurs du séminaire et des Missions royales, à l'évêque de Nancy, de la recette et de la dépense des revenus destinés aux pensions des anciens missionnaires et aux bourses des ecclésiastiques de son séminaire. — Recette de 800 livres provenant d'un legs de M. Mougel, curé de Séranville, destinées à former un nombre de bourses ou places gratuites pour de pauvres clercs du diocèse de Nancy, qui seraient nommés par l'évêque; etc.

G. 267. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1784-1690. — Recette du casuel de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Stanislas. — Sommes reçues de la Congrégation des hommes: pour l'acquit des messes, services, etc., de la congrégation; — pour l'acquit des fondations et services de la confrérie des Morts, ensemble pour les processions, les premiers dimanches du mois, au cimetière; — pour une bénédiction de maison à la ferme de Saint-Charles; etc.

COLLÉGIALE DE SAINT-GENGOULT DE TOUL.

G. 268. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier.

1779. — Inventaire des chartes et titres de l'insigne église collégiale de Saint-Gengoult de la ville de Toul, fait par Claude-François Le Moine, fils et élève de l'auteur de la *Diplomatique pratique*, sous la direction de M. Vautrin, chanoine archiviste. — Tome 2^e (*), 1^{re} partie : villages et seigneuries. — Acraignes (Frolois) : gagnage et cens. — Bagneux : seigneurie, justice, droits honorifiques et utiles. — Blénod-lès-Toul : terres, prés et jardins. — Bouvron : prés et bois. — Crézilles : seigneurie, justice, chasse, vaine-pâture, droits honorifiques et utiles, moulins, rentes seigneuriales ; etc.

G. 269. (Registre.) — In-folio, 277 feuillets, parchemin.

1779. — Inventaire, etc. — 2^e Partie. — Écrouves : maisons, jardins, terres, prés et vignes. — Gondreville : prés. — Jaillon : vignes, prés, cens, moulin, cure, église. — Lucey : terres, vignes et prés. — Marbache : cure, église, juridiction spirituelle et droits synodaux. — Minorville : justice, police, juridiction spirituelle, maisons, granges, terres, prés. — Pulney : cure, presbytère. — Uruffe : gagnage et cens ; etc.

G. 270. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier ;
1 sceau.

1404-1780. — Attestation des reliques de saint Gengoult données aux chanoines de la collégiale par ceux de Varennes. — Procès entre le chapitre et la ville au sujet de la ban-cloche. — Actes par lesquels le chapitre permet aux magistrats de la mettre dans la tour de son église. — « Le titre (l'inscription) de la grosse cloche vieille » ; etc. — Extrait d'une délibération capitulaire de 1562 : « Voyant journellement les guerres, tumultes et séditions civiles régner par tout le royaume de France, et que la plupart des gens de tous les états dudit royaume et des pays circonvoisins, appelés huguenots... qui se sont élevés et déclarés ennemis de la religion romaine... de sorte que déjà nous voyons plusieurs cités, villes et villages subvertis, grand nombre d'églises cathédrales, collégiales, monastères et autres lieux saints, et les images en icelles, saccagées, brûlées et totalement ruinées... » ; etc.

(*) Le Tome 1^{er}, qui contenait l'inventaire des titres généraux, n'existe plus ; les deux que l'on possède ont été retrouvés au bureau du receveur de l'enregistrement à Toul, et réintégrés aux Archives par M. le directeur des Domaines du département de la Meurthe, en 1867.

G. 271. (Carton.) — 20 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier ;
4 sceaux.

1411-1785. — Titres de propriété et baux de maisons canoniales : rues Malpertuis, du Tripot ; Derrière le-Change ; ruelle des Jacobins ; au coin de la rue de la Conciergerie et de la place d'Armes, etc. — Cens sur des maisons canoniales. — États des maisons appartenant au chapitre de Saint-Gengoult, laissées à bail ; etc.

G. 272. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1510-1748. — Acraignes (Frolois). — Testament d'Henri Wautrin, d'Acraignes, chanoine de Saint-Gengoult, par lequel il fonde à perpétuité une messe en l'église de Saint-Gengoult et donne un petit gagnage situé à Acraignes. — Baux de ce gagnage. — Baux d'un gagnage donné à l'église Saint-Gengoult par Henri Louis, chanoine de cette église ; etc.

G. 273. (Carton.) — 12 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.

1304-1758. — Bouvron. — Titres de propriété et baux des bois appartenant à la collégiale. — Échange fait entre le chapitre et André de Saint-Hillier d'un pré contre un cens sur une maison sise à Toul. — Baux des prés du chapitre. — Jugement de l'intendant de Champagne au sujet de l'ancien chemin conduisant au village de Bruley ; etc.

G. 274. (Carton.) — 17 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier ;
2 sceaux.

1225-1751. — Bouzement et Bazegney. — Charte de Eudes de Sorcy, évêque de Toul, portant qu'Étienne de Bouzement a donné au chapitre portion d'une grange sise audit lieu, plus les terres et prés qu'il y possédait. — Vente, par Ferrions de Flavancourt, à Thiébaud II, duc de Lorraine, et au chapitre de Saint-Gengoult, de tout ce qu'il possédait au ban que l'on dit Morley ou Morney. — Don au chapitre de deux pièces de prés au ban de Bazegney. — Agrandissement des halles de Bouzement ; etc.

G. 275. (Carton.) — 41 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier ;
4 sceaux.

1315-1737. — Bagneux. — Permission donnée par le chapitre à un individu de Bagneux de construire un moulin sur le ruisseau de « Bonvarte » (Bouvade), lieu-dit à l'Épine. — Dons d'héritages au chapitre, notamment par André de Saint-Hillier. — Acquisition d'un

gagnage provenant de François Briel, grand archidiacre de Toul. — Titres de propriété de prés; etc.

G. 276. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1368-1666. — Bulligny et Crézilles. — Vente et bail de maisons appartenant au chapitre. — Acte de prise de possession, en 1665, par les chanoines de Saint-Gengoult, comme seigneurs hauts, moyens et bas justiciers de Crézilles, de plusieurs mesures abandonnées par les propriétaires durant les guerres. — Traité passé par le chapitre pour faire recouvrer la bergerie de Crézilles, la maison dite Jean de Rainville, y attenant, la nef et le chœur de l'église, la grange aux dîmes et la maison seigneuriale; etc.

G. 277. (Carton.) — 31 pièces, parchemin; 32 pièces, papier;
4 sceaux.

1263-1785. — Gondreville et Minorville. — Titres de propriété de prés appartenant au chapitre. — Jaillon. — Bail d'une pièce de vigne en la côte de Courprey. — Titres de propriété, baux et livraison des prés du chapitre. — Titre d'un cens assigné sur une pièce de terre tenant à l'héritage de la confrérie Notre-Dame de Jaillon. — Minorville. — Poursuites faites pour le paiement du droit de gerbage. — Consultation d'avocats au sujet des prétentions du chapitre, rappelant la donation faite à ce dernier, en 1187, par l'évêque Pierre de Brikey, de sa terre de Minorville. — Copie d'une charte par laquelle Thiébaud II, comte de Bar, et le chapitre mettent les habitants de Minorville à la loi de Beaumont. — Commission du duc Raoul au prévôt de Gondreville pour maintenir le chapitre en possession de la moitié du droit de gerbage; etc.

G. 278. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1766-1767. — Recette des revenus et émoluments appartenant aux obits de l'insigne église collégiale de Saint-Gengoult. — Recette : du loyer de maisons situées à Toul; — de terres et prés bans de Toul, Gondreville, Bruley, Pagny-derrière-Barine, Crézilles, Bagnoux; etc.

G. 279. (Registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier.

1769-1770. — Compte des grains provenant des dîmes, gerbages, terrages et gagnages de l'église Saint-Gengoult. — Dîmes de Praye, Saxon, Chaouilley, Vaudémont, Crézilles, Minorville, Forcel, près de Royau-meix; Jaillon, Pulney, Manonville, Grand-Nançois; etc.

G. 280. (Registre.) — In-folio, 71 feuillets, papier.

1788-1789. — Recette des revenus appartenant aux obits de l'église Saint-Gengoult. — Loyers d'héritages à Frolois, Uruffe, Chaudeney, Maron, Écrouves, etc. — Dépenses pour les obits : de Laurent Belpré, citoyen de Toul; — de M. des Porcelets de Maillane, maréchal de Lorraine et Barrois, gouverneur de Toul; etc. — Somme délivrée aux maîtres des confréries du Saint-Sacrement et de Saint-Sébastien; etc.

G. 281. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1790. — Recette des revenus appartenant aux obits. — Recette : de l'amodiation du gagnage de Francheville; — des dîmes de Ribaucourt, de Saint-Joire, etc. — Dépense pour les distributions des obits chantés depuis le 1^{er} janvier 1790 jusqu'au 21 octobre, jour de la suppression du chapitre; etc.

COLLÉGIALE DE SAINT-GEORGES ET PRIMATIALE DE NANCY.

G. 282. (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier.

1780. — Inventaire des chartes et titres de la Primatiale, fait par Jean-François Le Moine, archiviste et généalogiste (*). Tome I. — Titres primordiaux et généraux du chapitre. — Exemption de la juridiction des évêques de Toul. — Primatie : ses droits, honneurs, privilèges, biens et revenus. — Juridiction, exemptions et privilèges du chapitre. — Musique. — Fabrique. — Confréries; etc.

G. 283. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1780. — Inventaire, etc. Tome II (incomplet). — Primatiale : temporel. — Testaments et obits. — Hôtel décanal. — Hôtel du grand chantre. — Maisons des chanoines et des prébendés. — Amortissement des biens du chapitre. — Titres des biens du prieuré Notre-Dame de Nancy. — Union de trois prébendes du chapitre de Saint-Dié à la Primatiale. — Titres des biens attachés à ces prébendes; etc.

G. 284. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1780. — Inventaire, etc. Tome III, 1^{re} partie. — Chapitre de Saint-Georges : titres primordiaux et généraux. — Droits honorifiques et utiles; privilèges et exemptions.

(*) On a conservé le classement adopté pour la rédaction de cet inventaire.

— Serments des ducs de Lorraine à leur entrée à Nancy. — Testaments et fondations. — Prévôté, aumônerie, écolâtrerie, vicaires et officiers de l'église. — Église et bâtiments. — Reliques. — Processions. — Confréries; etc.

G. 285. (Registre.) — In-folio, 197 feuillets, papier.

1780. — Inventaire, etc. Tome III, 2^e partie. — Villages où le chapitre avait des biens : Frolois, Anthelupt, Vitrimont et Hudiviller, Armaucourt, Art-sur-Meurthe, Bonviller, Bouxières-aux-Chênes, Bouxières-aux-Dames, Cercueil, Coyviller, Chaligny, Maron; etc.

G. 286. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1780. — Inventaire, etc. Tome III, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e parties. — Bénéfices unis à la Primatiale. — Titres des prieurés de Saint-Thiébaud, de Vandœuvre, de Gerbéviller et de Lièpvre.

G. 287. (Registre.) — In-folio, 219 feuillets, papier.

1780. — Inventaire, etc. Tome IV. — Cures de Notre-Dame, de Saint-Epvre, de Saint-Sébastien, de Saint-Roch, de Saint-Nicolas et de Saint-Pierre, à Nancy. — Collégiale de Saint-Georges : chapelles. — Chapelles unies à la mense de Saint-Georges.

*Voû AMNANCY
1584-1672. comptes des évêques de St'Épvre
1673-1794. comptes des évêques de St'*
G. 288. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1780. — Inventaire, etc. Tome V. — Bois du chapitre de Saint-Georges, des prieurés de Vandœuvre, Salonne et Lièpvre, de l'abbaye de Saint-Martin-devant-Metz.

G. 289. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier.

1780. — Inventaire, etc. Tome VI. — Titres du prieuré de Varangéville. — Titres primordiaux et généraux. — Union du prieuré au chapitre de la Primatiale. — Varangéville : seigneurie et justice, cure et patronage. — Azelot : seigneurie foncière. — Dombasle : cure et église. — Dommartemont : seigneurie foncière; ermitage Sainte-Geneviève; etc.

G. 290. (Registre.) — In-folio, 173 feuillets, papier.

1780. — Inventaire, etc. Tome VII. — Titres du prieuré de Saint-Nicolas. — Saint-Nicolas : cure, église; droit de vente des images, cornets, médailles et cierges pour les pèlerins; hôpital Saint-Germain; moulins ba-

naux; ponts; ermitage de la Madeleine. — Art-sur-Meurthe : église et dîmes, seigneurie et justice. — Métairies de la Neuve-Grange et de la Vacherie; etc.

G. 291. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets, papier.

1780. — Inventaire, etc. Tome VIII. — Titres du prieuré de Salonne. — Titres primordiaux et généraux. — Salonne : justice et droits honorifiques. — Aboncourt : seigneurie, justice et autres droits honorifiques. — Assenoncourt : cure et église. — Château-Salins : église, dîmes, cens. — Dieuze : cure, dîmes. — Gelucourt : cure, droit de patronage. — Guéblange : cure et église; etc.

G. 292. (Registre.) — In-folio, 189 feuillets, papier.

1780. — Inventaire, etc. Tome IX. — Titres du chapitre de Dieulouard. — Dieulouard : cure, patronage, confréries, chapelles, hôpital, maison d'école, seigneurie, gagnage, dîmes. — Assenoncourt : dîmes. — Avrainville et Villers-le-Prud'homme : dîmes et gagnage. — Montenois : cure, dîmes. — Villers-en-Haye et Rogéville : dîmes, église; etc.

G. 293. (Registre.) — In-folio, 258 feuillets, papier.

1780. — Inventaire, etc. Tome X. — Titres de l'abbaye de Saint-Martin-devant-Metz. — Titres primordiaux et généraux. — Séminaire dit du Châtelet à Pont-à-Mousson. — Cure de Saint-Maximin à Metz. — Ancy-lès-Solgne : cure, église, dîmes. — Bermering : cure, église, dîmes. — Morelmaison : titres primordiaux et généraux de cette terre; etc.

G. 294. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

1780. — Table alphabétique des dix volumes de l'inventaire des titres du chapitre de la Primatiale.

G. 295. (Registre.) — In-folio, 243 feuillets, papier.

1780. — Extrait de l'inventaire des chartes et titres de la Primatiale. — (C'est le résumé des dix registres précédents.)

G. 296. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 43 pièces, papier.

1603-1754. — Copie de la bulle de Clément VIII pour l'érection de la Primatiale. — Fulmination de cette bulle. — Notices historiques sur l'église Primatiale et mémoires touchant son érection. — Consultations et factums sur le droit de patronage de la Primatiale.

— Mémoire contre l'union des abbayes de Gorze, de Saint-Martin-devant-Metz, de Clairlieu, etc., à la mense du chapitre de la Primatiale. — Lettres patentes de Stanislas portant union du chapitre de Saint-Georges à la Primatiale; etc.

G. 297. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 21 pièces, papier.

1604-1766. — Procès-verbal de la cérémonie faite à l'entrée du duc Léopold et de la réception de son serment par le grand doyen, faisant les fonctions de primat. — Privilège du primat de porter la crosse et la mitre. — Marché pour la construction du palais primatial. — Bulles portant nomination du prince Charles-Nicolas de Lorraine et de François-Vincent-Marie de Beauvau-Craon comme primats; etc.

G. 298. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 40 pièces, papier.

1605-1786. — Statuts touchant la juridiction du primat sur le chapitre. — Juridiction du chapitre et du doyen. — Lettre de cachet du duc Léopold autorisant le chapitre à se choisir un grand vicaire, le siège primatial vacant. — Lettre d'Antoine Cleriadus de Choiseul-Beaupré, primat, portant provision de la dignité de grand vicaire pour Charles-François de Tervenus, chanoine de la Primatiale. — Appositions de scellés chez des chanoines décédés, et inventaires de leurs meubles par le chapitre; etc.

G. 299. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1570-1778. — Indult du pape Pie V par lequel il donne pouvoir au cardinal Charles de Lorraine d'ériger des évêchés à Nancy, Bar-le-Duc et Saint-Dié. — Lettre du cardinal d'Ossat au roi Henri IV, dans laquelle il rappelle les démarches faites par le duc Charles III pour obtenir du Saint-Siège l'érection d'un évêché à Nancy. — Lettres patentes de Louis XVI qui confirment la bulle d'érection d'un évêché à Nancy. — Titres concernant : les droits honorifiques du chapitre de la Primatiale et sa préséance sur le clergé de la ville; — les exemptions et privilèges du chapitre et de ses supérieurs; etc.

G. 300. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 37 pièces, papier.

1698-1766. — Édit du duc Léopold portant qu'à l'avenir les dignitaires du chapitre de la Primatiale et les trois quarts des chanoines feront preuve de trois degrés au moins de noblesse du côté paternel. — Bulle de Benoît XIV qui permet aux membres du chapitre de porter la soutane et la mosette ou camail de couleur

violette. — Brevet de Stanislas qui les autorise à porter une croix pastorale; etc.

G. 301. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 46 pièces, papier.

1611-1711. — Décanat : ses droits, honneurs et privilèges. — Statut portant que le grand doyen remplace le primat aux fêtes solennelles, et qu'en son absence, ce sont les plus anciens chanoines. — Mémoire contre les prétentions des grands doyens, qui se disaient curés-nés de l'église Primatiale. — Bulles de grands doyens pour Charles de Stainville, M. de Nay du Plateau, Henri-Hyacinthe comte de Tornielle; etc.

G. 302. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 39 pièces, papier; 2 sceaux.

1605-1785. — Chantreterie, 2^e dignité. — Bulles de grands chantres pour Ulrich d'Ourches, le prince Henri de Lorraine, Jacques Le Moleur, Jean-Nicolas Canon, Jean-Claude de Bouzey. — Règlement fait en chapitre général sur les droits attachés à la dignité de chantre de l'église cathédrale primatiale. — Écolâtrerie. — Brevet d'écolâtre pour François Bouvier Dumolard. — Titres relatifs à la maison de l'écolâtre; etc.

G. 303. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 44 pièces, papier; 1 sceau.

1605-1772. — Collation des prébendes ou canonicats. — Titre portant que le duc de Lorraine a le patronage de la chantrerie, de l'écolâtrerie et des canonicats de la Primatiale. — Bullé de Grégoire XV confirmant certains statuts de la Primatiale touchant l'âge des dignitaires et chanoines. — Lettres patentes du duc Henri II touchant l'union de l'église vicariale de Notre-Dame à la congrégation de l'Oratoire; etc.

G. 304. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 70 pièces, papier.

1603-1784. — Canoniat de Clairlieu. — Union de la mense abbatiale de Clairlieu au chapitre de la Primatiale. — Canoniat à la Primatiale pour l'abbé de Clairlieu. — Droits attachés à ce canoniat. — Bulles portant établissement de l'office de sous-chantre, à la nomination du chapitre, lequel y instituera un prêtre très-habile dans le chant. — Sentence qui maintient le sous-chantre dans la préséance sur les vicaires; etc.

G. 305. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 101 pièces, papier.

1602-1760. — Prébendés et vicaires. — Extrait de la bulle d'érection de la Primatiale touchant l'établis-

ment de huit chapelains prébendés ou vicaires. — Règlement concernant les vicaires. — Transaction entr'eux et le chapitre au sujet de leurs revenus. — Titres relatifs à la messe matutinale qui doit être célébrée par les vicaires ; etc.

G. 306. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 30 pièces, papier.

1605-1775. — Maîtres de chapelle, musiciens, enfants de chœur et organistes. — Gages des maîtres de musique ; leurs fonctions et devoirs et ceux des enfants de chœur. — Marchés : avec Jean Adam, facteur à Saint-Mihiel, pour raccommo-der les orgues ; — avec Louis Picard, de Metz, pour toucher de l'orgue ; — avec Claude Legros, de la même ville, pour la façon d'un orgue. — Exemptions et privilèges des musiciens attachés à la Primatiale ; etc.

G. 307. (Carton.) — 44 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

1605-1757. — Chapelles destinées à la sépulture des primats, dignitaires, chanoines, sous-chantres, vicaires et sacristains. — Brevet de Stanislas pour la translation du corps du cardinal Charles de Lorraine dans la nouvelle église Primatiale. — Marché pour la construction de la chapelle du cardinal et des primats. — Fabrique, église et bâtiments aux environs. — Don, par le cardinal de Lorraine, du terrain pour construire la première église Primatiale ; etc.

G. 308. (Plan.) — 1 feuille, papier.

XVIII^e siècle. — Plan d'une partie du terrain de l'église Primatiale et de la Maîtrise.

G. 309. (Carton.) — 53 pièces, papier.

1617-1761. — Construction et réparations de l'ancienne église Primatiale. — Construction et entretien de la nouvelle Primatiale. — Mémoires, toisés, devis et marchés concernant les bâtiments de la Maîtrise et de la fabrique. — Quittances et autres pièces concernant les espèces et l'argenterie employées à faire les six chandeliers du maître-autel. — Pièces relatives au projet (qui n'a pas été exécuté) d'établir une paroisse dans l'ancienne église Primatiale ; etc.

G. 310. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1700-1728. — Comptes de la dépense faite pour la construction de la nouvelle église Primatiale. — Dépense

pour les premiers plans dressés par Betto et Révérend, architectes. — Sommes payées à Lenoir et Crocx, graveurs, pour les médailles d'argent, planches de cuivre, etc., posées sous la première pierre ; — à Edmond Jacquart, entrepreneur des fondations de l'église ; — à Philippe Lemaire, Barthélemy Mesny, Louis Menuet, Dumont, Duperche et Joseph Dieudonné, sculpteurs ; etc.

G. 311. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1700-1739. — Journaux de recette et de dépense pour la Primatiale. — Sommes payées : à Marc Chauvel (dit Duperche) pour la sculpture de 32 rosés aux arcades des collatéraux et chapelles ; — au même et à Barthélemy Mesny pour la façon de huit vases qui forment le couronnement des tours ; — à Guesnon, architecte, conducteurs de bâtiments ; etc.

G. 312. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1724-1726. — État de la dépense faite pour l'exhaussement des tours, d'après les plans dressés par Louis Guesnon. — Gages : du sieur Marchal, géomètre et toiseur de la Primatiale ; — de Nicolas Marchal, commis sous les ordres de Guesnon. — Sommes payées : à Philippe Lemaire pour les ouvrages des chapiteaux et consoles du second attique ; — à Jean Lamour, serrurier, pour le balcon d'un attique ; etc.

G. 313. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1728-1745. — Comptes de la recette et de la dépense faites pour le bâtiment de la nouvelle église Primatiale, rendus par Jean-François Dumolard, prêtre, préposé à la conduite des ouvrages de cette église. — Sommes payées : à Barthélemy Mesny pour la sculpture en pierre des deux grands panneaux de la face de la tribune où seront posées les orgues, et pour la sculpture en bois du maître-autel, suivant les dessins de Boffrand ; — à Joseph Dieudonné pour les armes de Lorraine sculptées dans le fronton du 3^e ordre de la façade ; etc.

G. 314. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1704-1740. — Toisés généraux et particuliers des ouvrages de la nouvelle église Primatiale, faits par Christophe André, intendant et directeur général des bâtiments du duc Léopold ; Jean Betto, Thomas Gentilâtre, Louis-François Guesnon et Jean-Nicolas Jennesson, architectes.

G. 315. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1716-1738. — Traités, devis, toisés, quittances d'ouvriers, etc. — Mémoires d'ouvrages faits : par Marc Chauvel, sculpteur, aux chapiteaux des colonnes qui sont au-dessus de la tour à droite; — par Pierre Dumont pour la sculpture de huit chapiteaux à l'attique octogone de l'une des tours; — par Jean Lamour pour le grand balcon au tour de la lanterne de la première tour. — Mémoires d'ouvrages faits pour la construction du 3^e ordre sur le portail; etc.

G. 316. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1718-1726. — Devis des ouvrages à faire tant pour les stalles que pour les grandes portes d'entrée, suivant les plans dressés par Boffrand. — Mémoires d'ouvrages faits par Joseph Dieudonné, François et Barthélemy Mesny, Louis Menuet et Marc Chauvel, sculpteurs. — Adjudication à Louis Jeanmaire de la couverture en écailles. — Requête de Jean Betto à l'effet d'obtenir la continuation de sa pension, en raison de son grand âge (75 ans); etc.

G. 317. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1700-1739. — Marchés pour la fourniture des pierres de taille, tant du pavé que du perron. — Traité pour les ouvrages de charpente. — Toisé des moellons de pierre de roche. — Cahier des charges pour la fourniture et la main-d'œuvre de la pierre de taille. — Etat des pierres de la carrière de Norroy employées au bâtiment de la Primatiale. — Somme payée à François Sauvage pour la peinture du cadran; etc.

G. 318. (Plan.) — 1 feuille, papier.

1733. — Plan, motif et élévation d'un beffroi de charpente proposé d'être fait dans chacune des deux tours de l'église Primatiale.

G. 319. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1708-1731. — Devis des ouvrages de charpente à faire pour la couverture, tant sur le sanctuaire, les croisillons et la nef, que sur le dôme, les tours, etc. — Toisé des ouvrages faits en 1717 à la face du portail et des tours par Pierre Gabory. — Rapport du sieur Guesnon touchant les dessins qui ont été produits pour l'exhaussement au-dessus du fronton qui couronne l'avant-corps du 2^e ordre d'architecture; etc.

G. 320. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1716-1740. — Rôle des ouvriers qui ont travaillé au déblai des terres pour la reconnaissance des fondations de la Primatiale. — Toisé des ouvrages de charpente faits au-dessus de la calotte. — Procès entre l'abbé Dumolard et divers ouvriers, notamment Thimothée Gentillâtre, l'un des entrepreneurs; etc.

G. 321. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1708-1739. — Procès entre l'abbé Dumolard et divers ouvriers.

G. 322. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1714-1743. — Règlement avec Barthélemy Mesny, sculpteur, pour les ouvrages par lui faits tant au maître-autel qu'au jubé et aux grandes portes. — Mémoire pour l'abbé Dumolard, en qualité de préposé aux ouvrages restant à faire dans la nouvelle église Primatiale, contre le primat, au sujet de la contribution à payer par ce dernier pour la construction de l'église; etc.

G. 323. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1701-1745. — Devis des ouvrages de sculpture à faire pour l'accompagnement de la menuiserie des trois portes d'entrée. — Adjudication de ces ouvrages à Joseph Dieudonné et Barthélemy Mesny. — Réception des ouvrages faits par ce dernier aux deux côtés de la tribune, représentant des trophées de musique; etc.

G. 324. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1707-1718. — Toisés des ouvrages faits de 1708 à 1718. — Devis et mémoires des ouvrages à faire tant pour l'élévation du 2^e ordre corinthien que pour la construction des voûtes. — Toisés de ces ouvrages.

G. 325. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1720-1726. — Procès entre l'abbé Dumolard et les entrepreneurs du 2^e ordre. — Devis et mémoires pour la charpente. — Devis des ouvrages à faire pour le dôme et les frontons de la façade. — Procès contre l'entrepreneur de la couverture de l'église.

G. 326. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 33 pièces, papier.

1604-1783. — Attestations de diverses reliques de la Primatiale. — Inventaires des reliques de cette église.

— Inventaires de l'argenterie, des vaisseaux sacrés et ornements. — Mémoires et marchés concernant divers ornements. — États des revenus de la bibliothèque. — Catalogue des livres de la bibliothèque; etc.

G. 327. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1299-1740. — Reliques de saint Sigisbert. — Charte de Gérard de Relanges, évêque de Metz, accordant des indulgences à ceux qui visiteraient l'église de l'abbaye de Saint-Martin le jour de la fête de saint Sigisbert. — Attestation d'un miracle fait par l'intercession de ce saint. — Reconnaissance de l'état de ses reliques. — Office et vie de saint Sigisbert. — Confréries de Saint-Sigisbert, de Saint-Honoré (pour les boulangers); etc.

G. 328. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 40 pièces, papier.

1603-1762. — Statuts, cérémonies, usages et louables coutumes du chapitre de la Primatiale. — Premiers, seconds et troisièmes statuts. — Bulle de Grégoire XI confirmant le statut relatif à l'âge des doyens. — Statuts concernant le stage des chanoines; les dignitaires et chanoines mineurs étudiants. — Distribution des gros fruits des prébendes; etc.

G. 329. (Carton.) — 18 pièces, parchemin; 60 pièces, papier;
2 sceaux.

1604-1749. — Testaments, fondations et obits. — Fondation, par le cardinal Charles de Lorraine, primat, de deux chapelles et d'une messe du Saint-Sacrement. — Fondation d'un obit pour Antoine de Lenoncourt, 2^e primat. — Fondations faites: par Nicolas Viardin, écolâtre; Charles de Stainville, grand doyen; Charles de Curel, chanoine; François-Joseph de Nay du Plateau, grand doyen; etc.

G. 330. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 100 pièces, papier.

1607-1778. — Suite des testaments et obits. — Testaments: de Jacques Joly, chantre et haute-contre; de Jean Frotier, chanoine; etc. — Pièces relatives à l'hôtel du grand doyen. — Toisés d'ouvrages par Jean Grata, Claude Jardin, etc., architectes. — Pièces relatives aux maisons canoniales de la Primatiale et de Saint-Georges. — Comptes des sommes employées à la construction des maisons canoniales; etc.

G. 331. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1600-1749. — Maisons des vicaires ou prébendés MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

de la Primatiale. — Devis d'ouvrages à faire pour la construction de ces maisons dans le voisinage de l'hôtel du primat. — Titres d'une rente de 1,500 fr. que le chapitre de la Primatiale avait autrefois sur l'évêché de Metz, et qui lui a été remboursée; etc.

G. 332. (Carton.) — 80 pièces, papier.

1604-1772. — *Miscellanea.* — Quittances de sommes payées par le chapitre de la Primatiale: pour l'aumône publique de Nancy; — pour le droit d'enregistrement de ses armoiries; — pour le droit de joyeux avènement du duc François III. — Ordonnances et arrêts relatifs aux portions congrues des curés. — Pièces relatives au don gratuit demandé au clergé lorrain; etc.

G. 333. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1606-1788. — Amortissement des biens des chapitres de Saint-Georges et de la Primatiale. — Lettres patentes de Charles III portant amortissement de l'emplacement de l'ancienne église primatiale et du palais primatial. — Aveux et dénombremens. — Dénombrement des biens de la Primatiale, fourni à la Chambre royale de Metz. — Déclaration des biens possédés par le chapitre en France; etc.

PRIEURÉ NOTRE-DAME DE NANCY (uni à la Primatiale).

G. 334. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 66 pièces, papier;
3 sceaux.

1147-1787. — Lettres de Mathieu I^{er}, duc de Lorraine, portant confirmation des donations faites par son aïeul Thierry aux religieux de Molesme, notamment du lieu où est construit le prieuré Notre-Dame. — Permission de conduire dans la cour du prieuré une partie de l'eau de la fontaine du Palais ducal. — Acquisition, par le cardinal Charles de Lorraine, de maisons pour percer la rue Saint-Pierre (de Guise); etc.

G. 335. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 85 pièces, papier.

1390-1736. — Baux des dîmes de Nancy, Saint-Dizier, Laxou et Boudonville, appartenant au prieuré Notre-Dame. — Sentence de la prévôté de Nancy au sujet du droit de pêche dans la rivière de Meurthe, appartenant au même prieuré. — Baux de la rivière et de la pêche; etc.

G. 336. (Carton.) — 44 pièces, parchemin; 45 pièces, papier.

1409-1768. — Maisons, jardins et gagnages ban de

Nancy. — Donation au prieuré Notre-Dame d'un jardin sur les fossés de Nancy, derrière la tour du Terreau. — Acquisition, sur Christophe de Bassompierre, d'un gagnage sis au ban de Nancy. — Baux de ce gagnage. — Titres des cens appartenant au prieuré Notre-Dame; etc.

G. 337. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 45 pièces, papier.

1213-1754. — Cens et rentes assignés sur des héritages à Nancy et Saint-Dizier (les Trois-Maisons). — Rentes en argent sur le domaine. — Donation au prieuré Notre-Dame de rentes sur les ventes de Nancy. — Donation au même, par le duc Raoul, du droit d'affouage dans la forêt de Haye. — Baux des dîmes de Saint-Max; etc.

G. 338. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 17 pièces, papier; 1 sceau.

1210-1754. — Titres : du droit d'affouage du prieuré dans les bois de Maxéville; — d'un cens en blé sur la seigneurie de Pixérécourt; — de cens et rentes sur des héritages à Bouxières-aux-Dames, Malzéville, Maxéville, Essey-lès-Nancy, Laneuveville-devant-Nancy. — Titres de propriété d'un gagnage dans ce dernier lieu; etc.

G. 339. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1505-1665. — Cédules des comptes du chapitre de Saint-Dié. — État des revenus du chapitre de Saint-Dié dans la prévôté dite du Chaumontois, notamment de ses biens à Borville, Laneuveville-devant-Bayon, Rozelieures et Saint-Remimont, provenant des trois prébendes de ce chapitre affectées à la fondation de la Primatiale; etc.

G. 340. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 60 pièces, papier

1501-1750. — Sentences au sujet de la propriété des dîmes de Saint-Remimont, Herbémont et Laneuveville-devant-Bayon. — Actes concernant les réparations des églises de Saint-Remimont et de Laneuveville. — Titres de propriété d'une maison et d'un gagnage à Saint-Remimont. — Pieds-terriers de ce gagnage. — Acte concernant la franchise de la maison seigneuriale du même lieu; etc.

G. 341. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 117 pièces, papier.

1260-1771. — Rozelieures et Borville : dîmes, cure et église. — Charte par laquelle Giles de Sorcy évêque

de Toul, et Ferry III, duc de Lorraine, confirment un acte des seigneurs de Bayon qui déclarent n'avoir aucun droit sur les dîmes appartenant au chapitre de Saint-Dié auxdits lieux. — Sentence au sujet de la part des dîmes de Borville et de Rozelieures appartenant au curé de Rozelieures. — Pièces relatives aux réparations de l'église de ce dernier village; etc.

CHAPITRE DE SAINT-GEORGES.

G. 342. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1339-1635. — Charte du duc Raoul portant fondation de la collégiale Saint-Georges. — Testament du même prince par lequel il élit sa sépulture dans cette église. — Charte de Thomas de Bourlémont, évêque de Toul, permettant la translation à la collégiale Saint-Georges de la chapelle Saint-Georges du château d'Einville. — Érection de la confrérie de Saint-Georges. — Procès-verbaux de prestation de serment des baillis et prévôts de Nancy entre les mains du chapitre; etc.

G. 343. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 41 pièces, papier.

1453-1699. — Titres relatifs à l'exemption du chapitre de la juridiction des évêques de Toul. — Difficultés avec plusieurs de ces évêques touchant leur prétention de faire la visite de l'église Saint-Georges. — Procès-verbaux de prestation de serment des ducs de Lorraine, à leur entrée à Nancy, de conserver les privilèges et franchises du chapitre. — Serments des ducs Jean II, Nicolas, René II, Antoine, etc. — Pièces relatives au cheval d'entrée des ducs, appartenant au chapitre; etc.

G. 344. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 82 pièces, papier; 1 sceau.

1433-1721. — *Miscellanea.* — Anciens statuts du chapitre de Saint-Georges. — Statuts donnés par le cardinal Charles de Lorraine. — Formule du serment des chanoines. — Lettres de convocation aux États-généraux, adressées par les ducs Antoine et Charles III aux chanoines de Saint-Georges. — Lettres, actes et mémoires au sujet des difficultés que faisait l'évêque de Toul pour reconnaître l'église Saint-Georges comme paroisse de la cour; etc.

G. 345. (Carton.) — 33 pièces, parchemin; 30 pièces, papier; 10 sceaux.

1331-1594. — Testaments et fondations. — Testa-

ment de Regnier, jadis prévôt de Nancy, par lequel il donne au prieuré Notre-Dame et à la cure de Nancy un cens sur une maison sise au Haut-Bourget de cette ville. — Donation à l'église Saint-Georges, par Simonin de Nancy, jadis bailli du duché, du moulin dit Pierre-Moulin, situé entre Dommartin-sous-Amance et Blanzey. — Fondation des chapelles de Notre-Dame et de l'Annonciation, à Saint-Georges; etc.

G. 346. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 40 pièces, papier; 1 sceau.

1601-1725. — Suite des testaments et fondations. — Lettres patentes d'Henri, duc de Bar, portant assignation au chapitre d'une rente de 2,500 fr. sur la saline de Salonne. — Fondation d'une lampe ardente devant l'image de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, par le duc Henri II. — Fondation, par la duchesse Marguerite de Gonzague, de litanies en musique chaque jour de l'année; etc.

G. 347. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 62 pièces, papier; 1 sceau.

1555-1731. — Inventaires et appositions de scellés dans les maisons mortuaires des chanoines. — Difficultés entre le chapitre et les échevins de Nancy au sujet du droit prétendu par le premier d'apposer les scellés et de faire des inventaires dans les maisons des chanoines décédés. — Inventaires faits chez Philippe-Emmanuel de Ligniville, prévôt; Martin Barisien, chantre; etc.

G. 348. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 94 pièces, papier.

1340-1723. — Prévôté. — État des prérogatives, droits, honneurs, privilèges et revenus attachés à cette dignité. — Lettres du duc Raoul par lesquelles il accorde deux prébendes au prévôt. — Preuves que la prévôté de Saint-Georges est une prélature. — Élections d'Henri de Lorraine, abbé de Saint-Mihiel, et de Jean François baron de Mahuet, comme prévôts. — Procès-verbal des cérémonies observées à l'élection de l'abbé de Vence; etc.

G. 349. (Carton.) — 30 pièces, parchemin; 37 pièces, papier.

1341-1784. — Aumônerie. — Fondation de l'office de l'aumônerie par le duc Raoul. — Privilèges et revenus attachés à cette dignité. — Titres de propriété et baux de vignes situées à Rosières-aux-Salines, appartenant à l'aumônerie. — Titres relatifs à la maison de l'aumônerie et aux cens dus à cet office; etc.

G. 350. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1341-1770. — Trésorerie. — Lettres du duc Raoul portant donation à cet office du droit de morte-main à Mulcey et Blanche-Église. — Quittances et autres pièces attestant la perception du droit de morte-main à Mulcey, lequel consistait à prendre le prix de la seconde meilleure des bêtes que laissait un chef de famille en mourant. — Mémoire au sujet de ce droit; etc.

G. 351. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 99 pièces, papier; 1 sceau.

1340-1727. — Écolâtrerie. — Lettres du duc Raoul portant donation à l'écolâtrerie de Saint-Georges des écoles de Nancy. — Accord entre le chapitre et MM. les magistrats de l'Hôtel-de-Ville, par lequel le chapitre cède à ces derniers une maison sise derrière l'église Saint-Epvre pour l'employer à une école publique. — Lettres patentes de Charles IV portant établissement d'une maîtrise entre les maîtres écrivains et les maîtres d'école de Nancy. — Acte touchant le droit de l'écolâtre de visiter les écoles et les boutiques des libraires; etc.

G. 352. (Carton.) — 52 pièces, parchemin; 35 pièces, papier; 8 sceaux.

1331-1783. — Biens et revenus de l'écolâtrerie. — Don à cet office, par le duc Raoul, d'une maison et d'un gagnage à Laneuveville-devant-Nancy, avec exemption, pour le fermier, des servitudes de charroi et de chevauchée. — Don, par le même, d'un moulin et d'un étang à Neuwiller-sur-Moselle. — Privilèges de l'écolâtrerie et amortissement de ses biens. — Titres de propriété d'héritages à Gondreville; etc.

G. 353. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 29 pièces, papier; 2 sceaux.

1340-1731. — Vicaires et officiers de l'église. — Création de deux vicaires par le duc Raoul. — Cession au chapitre, par René II, du droit de nommer les vicaires. — Titres concernant le clerccelier, le sacristain, le chantre, les enfants de chœur et la musique. — Nominations à des canonicats par les ducs de Lorraine. — Église et bâtiments. — Don au chapitre, par le duc Jean II, des pierres de la tour du Saulrupt pour achever le bâtiment de son église; etc.

G. 354. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 41 pièces, papier; 5 sceaux.

1461-1708. — Reliques et processions. — Don au

chapitre, par le duc René I^{er}, d'un os de la cuisse de saint Georges, et fondation d'une procession le jour de la fête de ce saint. — Attestation d'une relique de saint Maur. — Acte par lequel le vicaire général de l'évêché de Toul permet au chapitre d'exposer un morceau de la robe de saint Charles Borromée. — Fondation, par René II, de la procession de la veillé des Rois; etc.

G. 355. (Carton.) — 60 pièces, papier.

1340-1783. — Confraternité entre le chapitre de Saint-Georges et ceux de Saint-Dié et de Pont-à-Mousson. — Confrérie des marchands. — Lettres du duc Raoul par lesquels il agréa la confrérie des merciers de Nancy, Port (Saint-Nicolas), Rosières-aux-Salines et autres, en l'église Saint-Georges. — Bulle d'Innocent XII permettant l'érection de la confrérie des marchands sous l'invocation de saint Michel. — Élection des rois de la confrérie par-devant le chapitre de la Primatiale; etc.

G. 356. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 116 pièces, papier;
2 sceaux.

1339-1710. — Confrérie des maçons et charpentiers, des tonneliers et des menuisiers. — Établissement de la confrérie des maçons, dite le Cloître de Saint-Georges, par le duc Raoul. — Indulgences accordées à cette confrérie. — Juridiction du chapitre de Saint-Georges sur ses membres. — Comptes: de la confrérie des menuisiers, sous l'invocation de sainte Anne; — de celle des tonneliers, sous l'invocation de saint Urbain. — Bref du pape Paul V confirmant la confrérie de l'Annonciation de la Sainte-Vierge; etc.

G. 357. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 116 pièces, papier;
3 sceaux.

1229-1783. — Dénombrement fourni par le chapitre de Saint-Georges devant la Chambre royale de Metz. — Déclaration des biens, rentes et revenus du chapitre. — Titres relatifs à ses rentes sur le domaine et sur les salines. — Constitution de rente au profit du chapitre, par le duc Léopold, pour prix de l'emplacement des maisons et boutiques adossées à Saint-Georges; etc.

G. 358. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1339-1720. — Lettres du duc Raoul portant donation au chapitre de Saint-Georges du four banal de Laneuveville-devant-Nancy. — Bail du four banal de

de Saint-Georges, sis à Nancy, rue de la Boudière. — Lettres du duc Charles II par lesquelles, en dédommagement de ce qu'il avait permis aux boulangers de Nancy d'avoir des fours en leurs maisons, il assigne au chapitre deux quartes de cire à prendre sur la redevance due par ces derniers; etc.

G. 359. (Carton.) — 84 pièces, parchemin; 30 pièces, papier;
2 sceaux.

1348-1461. — Cens de Nancy. — Cens assignés sur maisons rues de la Fontaine ou de l'Hôpital Saint-Julien; de la Boudière ou Grande-Rue; Saint-Georges, devant la Cour; Varnequel; de la Mesclerie; de la Lormerie; Reinette; Colin le gruyer; du Bailli Simonin; Derrière; Saint-Michel; etc.

G. 360. (Carton.) — 44 pièces, parchemin; 56 pièces, papier.

1587-1742. — Cens sur des maisons à Nancy: rues du Haut-Bourget; de Grève; des Pénitents; des Petits-Ponts; Bazin; Reculée; Notre-Dame; de la Boucherie; Saint-Nicolas; Saint-Dizier; près l'ancienne porte Saint-Nicolas; en la ruelle descendant de la place Saint-Epvre à la Cour; etc.

G. 361. (Carton.) — 24 pièces, parchemin; 55 pièces, papier;
4 sceaux.

1302-1783. — Cens sur les Tanneries. — Rôle des censitaires. — Cens sur des héritages aux Trois-Maisons. — Titres de propriété de vignes à la Côte des Chanoines. — Sentence de la justice de Nancy qui maintient le chapitre de Saint-Georges et prieur de Notre-Dame dans le droit de vendanger leurs vignes sise à la Côte un jour avant le ban rompu; etc.

G. 362. (Carton.) — 23 pièces, parchemin; 44 pièces, papier.

1341-1775. — Lettres du duc Raoul portant donation au chapitre d'un meix et de l'usufruit près de la tour devant l'église du prieuré Notre-Dame. — Titres de propriété d'une maison rue Naxon et de prés sis au ban de Nancy. — Arpentage des prés de la contrée de Hambillon; etc.

G. 363. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 58 pièces, papier;
3 sceaux; 1 bulle.

1342-1758. — Lettres de l'abbé et des religieux de Senones par lesquelles ils cèdent au chapitre de Saint-Georges le droit de patronage de la cure d'Anthelupt. —

Charte de Thomas de Bourlémont, évêque de Toul, qui unit cette cure au chapitre. — Autre union par le pape Jules II. — Fondations faites en l'église d'Anthelupt. — Procès entre le chapitre et le maître d'école de ce lieu, lequel prétendait avoir le droit de lever la dîme d'une charrue; etc.

G. 364. (Carton.) — 23 pièces, parchemin; 57 pièces, papier;
1 bulle.

1425-1771. — Titres de propriété d'héritages au ban d'Armaucourt. — Baux et pieds-terriers du gagnage d'Art-sur-Meurthe. — Donation au chapitre, par Miles de Neives, chevalier, du droit de patronage de la cure d'Acraignes (Frolois). — Bulle de Léon X pour l'union de cette cure et de celle de Séchamps au chapitre. — Déclaration des biens de la cure d'Acraignes; etc.

G. 365. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 58 pièces, papier.

1435-1780. — Testament de Catherine d'Herbéviller, veuve de Renaut de Nancy, chevalier, par lequel elle lègue aux dames Prêcheresses de Nancy ce qu'elle avait aux dîmes d'Acraignes. — Sentence qui condamne les habitants d'Acraignes à payer la dîme des graines de navettes ensemencées aux champs et celle des mouches à miel. — Baux des dîmes d'Acraignes; etc.

G. 366. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 59 pièces, papier;
1 sceau.

1339-1742. — Don au chapitre, par le duc Raoul, d'une rente à prendre sur ce qu'il avait au village de Bonviller, près d'Einviller. — Don au même, par l'abbesse de Saint-Pierre-aux-Nonnains de Metz, du droit de patronage de la cure de Bouxières-aux-Chênes. — Charte de Thomas de Bourlémont, évêque de Toul, portant union de cette cure au chapitre. — Accord entre ce dernier et l'abbesse de Saint-Pierre touchant les dîmes de Bouxières; etc.

G. 367. (Carton.) — 37 pièces, parchemin; 67 pièces, papier.

1341-1736. — Titres de cens sur des maisons à Bouxières, Ecuelle et Moulins. — Don au chapitre, par Jean de Nancy, chanoine de Saint-Georges, de qu'il avait à Bouxières. — Fondation d'une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame-de-Pitié, dans l'église de ce lieu, par Thiéry Trabraise. — Arrêt qui condamne le curé de Bouxières à célébrer la messe, les dimanches et fêtes, dans la chapelle d'Ecuelle. — Devis pour la construction d'une nouvelle église à Bouxières; etc.

G. 368. (Carton.) — 33 pièces, parchemin; 52 pièces, papier.

1526-1718. — Titres de cens à Coyviller, Chaligny et Maron. — Vente au chapitre, par Thiriet Mélian, contrôleur général de Lorraine, d'un gagnage à Cercueil. — Baux et pieds-terriers de ce gagnage. — Titres relatifs à la franchise de la maison seigneuriale de Saint-Don, près Dombasle, et au droit du chapitre d'exercer la justice dans ce dernier lieu. — Ordre du duc Léopold pour la démolition de la chapelle du prieuré de Saint-Don; etc.

G. 369. (Carton.) — 30 pièces, parchemin; 62 pièces, papier;
1 bulle.

1445-1754. — Bulle de Nicolas V touchant le droit de patronage des cures de Dombasle et Saffais, cédé par l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul au chapitre d'Haussonville, et par ce dernier au chapitre de Saint-Georges. — Titres des cens appartenant à la cure de Dombasle et déclaration des héritages en dépendant. — Arrêt qui maintient le curé dans trois cinquièmes de la dîme du vin; etc.

G. 370. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 79 pièces, papier.

1339-1763. — Bail des droits seigneuriaux du chapitre de Saint-Georges à Essey-lès-Nancy. — Lettres du duc Raoul portant donation au chapitre de ce qu'il avait au patronage des cures de Mulcey et Blanche-Église. — Confirmation de cette donation par Adémare de Monthil, évêque de Metz. — Titres de propriété d'héritages au ban de Hudiviller. — Baux des dîmes de Lanfroicourt; etc.

G. 371. (Carton.) — 26 pièces, parchemin; 40 pièces, papier;
1 sceau.

1348-1754. — État de la cure de Saint-Genest de Laxou. — Décret de l'évêque de Toul qui remet la célébration de la fête de ce village au jour Sainte-Croix. — Présentation à la cure par le chapitre de Saint-Georges. — Cens sur des vignes à Laxou. — Don au chapitre d'héritages sur le ban de Leyr par Jean de Lenoncourt et Lise des Armoises; sa femme. — Bail de la maison seigneuriale dite la Tour, au village de Leyr; etc.

G. 372. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 70 pièces, papier.

1421-1776. — Déclaration des droits et cens appartenant au chapitre à Leyr. — Dénombrement de ses

droits seigneuriaux en qualité de seigneur voué dudit lieu. — Requête du chapitre et sentence qui condamne les habitants à lui payer les droits qui lui étaient dus. — Affranchissement, par le duc Charles IV, d'une maison sise à Leyr, appartenant à Claude Barbas, valet de chambre de sa mère; etc.

G. 373. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 56 pièces, papier.

1555-1770. — Echanges d'héritages au ban de Ludres. — Bail de prés au ban de Fléville. — Rentes en argent et en grains sur la seigneurie de Ludres. — Sentence de la Cour souveraine de Nancy au sujet de l'anniversaire qui devait se célébrer en l'église Saint-Georges pour les seigneurs de Ludres. — Pièces relatives au gagnage de Lupcourt. — Titres de propriété d'héritages aux bans de Malzéville et de Pixérécourt; etc.

G. 374. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 77 pièces, papier;
1 sceau.

1341-1775. — Baux d'héritages appartenant au chapitre à Manoncourt-en-Vermois. — Constitutions de cens, au profit du chapitre, au même lieu. — Devis et mémoire concernant la construction et les réparations de la ferme de Mondon. — Don au chapitre, par le duc Raoul, de ce qu'il avait aux dîmes de Mulcey et de Blanche-Église. — Déclaration du bouverot de la cure de Mulcey; etc.

G. 375. (Carton.) — 28 pièces, parchemin; 39 pièces, papier.

1257-1754. — Vidimus d'une charte de 1257 par laquelle le duc Ferry III jure tenir le village de Laneuveville-devant-Nancy franchement à la loi de Beaumont. — Vidimus d'une charte du duc Raoul portant donation au chapitre de Saint-Georges des terrages de Laneuveville. — Titres de propriété d'héritages au ban de Laneuveville. — Titres relatifs à la chapelle Saint-Paul, érigée au cimetière d'Ormes, et au gagnage appartenant à cette chapelle; etc.

G. 376. (Carton.) — 33 pièces, parchemin; 61 pièces, papier;
3 sceaux.

1339-1754. — Titres du gagnage de Pulligny. — Lettres du duc Raoul portant donation au chapitre de Saint-Georges de ce qu'il avait aux dîmes de Punerot. — Titres de propriété d'héritages au ban de Rémérville. — Don au chapitre, par le duc Raoul, de 3 muids de sel à prendre sur le puits de la saline de Rosières. — Titres de propriété de prés au ban de Rosières; etc.

G. 377. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 63 pièces, papier;
6 sceaux.

1341-1784. — Charte de Thomas de Bourlémont, évêque de Toul, confirmant la cession faite au chapitre de Saint-Georges, par l'abbesse de Bouxières, de la cure de Séchamps. — Copie d'une bulle de Léon X portant union de cette cure à la mense capitulaire de Saint-Georges. — Donation au chapitre, par le duc Raoul, de 40 livrées de terre à prendre sur la taille de Port (Saint-Nicolas). — Donation analogue, par le duc Charles II, pour la fondation de la chapelle Saint-Maurice en l'église Saint-Georges; etc.

G. 378. (Carton.) — 26 pièces, parchemin; 76 pièces, papier.

1440-1775. — Titres des cens et rentes appartenant au chapitre de Saint-Georges et à celui de la Primatiale à Saint-Nicolas. — Cens: sur une maison appelée la Tête-Noire, à la « Febve rue », à côté de l'hôtel de Notre-Dame de Boulogne; — sur des maisons près de l'église; — rues de Laval, du Pont, des Étuves; en la grande rue du Pont Jacquemin; etc.

G. 379. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 59 pièces, papier.

1446-1781. — Déclaration, pieds-terriers et baux d'un gagnage sis à Saulxures-lès-Nancy. — Don au chapitre de Saint-Georges, par Simonin de Nancy, d'un gagnage au ban de Velaine-sous-Amance, en augmentation de la fondation faite par Raoul de Saint-Amand et Poince, sa femme, d'une chapelle en l'église Saint-Georges, sous l'invocation de sainte Élisabeth. — Titres de cens appartenant au chapitre à Lunéville; etc.

G. 380. (Carton.) — 63 pièces, parchemin; 52 pièces, papier.

1313-1681. — Titres de cens sur des maisons et autres héritages à Lunéville, Eulmont, Ludres, Malzéville, Maxéville, Anthelupt, Jarville, Amance et Velaine sous-Amance. — Rente de sel sur la saline de Moyenvic. — Baux du gagnage d'Amance, dit de Sainte-Catherine; etc.

G. 381. (Carton.) — 57 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1387-1728. — Constitutions de rentes au profit du chapitre sur des héritages à Malzéville, Maxéville, Champigneulles, Séchamps, Eulmont et Amance. — Baux du bac de Méréville. — Aliénation de ce bac au profit du comte d'Haussonville; etc.

PRIEURÉS DE SAINT-DON ET DE SAINT-THIÉBAUT (unis à la collégiale de Saint-Georges).

G. 382. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 50 pièces, papier; 1 bulle.

1505-1783. — Bulle du pape Jules II portant union à la mense capitulaire de la collégiale Saint-Georges des prieurés de Saint-Don, à Dombasle, et de Saint-Thiébaud, près de Méréville, dépendant de l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul. — Ordonnance de l'Ordinaire pour le rétablissement de l'église paroissiale de Méréville. — Titres relatifs à la chapelle et à la cense de Saint-Thiébaud. — Déclarations et baux des gagnages de Saint-Thiébaud et de Frolois; etc.

G. 383. (Carton.) — 28 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1559-1716. — Arrêt qui condamne le chapitre de Saint-Georges à payer au curé de Méréville la portion congrue. — Nominations à la cure. — Mémoire concernant ses biens. — Pièces relatives à la fourniture des bêtes, à la charge de la communauté. — Titres des cens dus au chapitre à Méréville. — Baux des dîmes; etc.

PRIEURÉ DE VANDŒUVRE (uni à la collégiale de Saint-Georges).

G. 384. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 61 pièces, papier; 1 bulle.

1304-1769. — Confirmation, par le duc Thiébaud II, d'une donation faite par Ferry III, son père, au prieuré de Vandœuvre. — Don, par le duc Raoul, au chapitre de Saint-Georges, de tout ce qu'il avait à Vandœuvre, en hommes, en femmes, en justice, en rentes, etc. — Bulle de Clément VIII portant union du prieuré de Vandœuvre, à la collégiale Saint-Georges. — Dénombrement des biens et droits du prieuré. — Fondation faite en faveur du curé de Vandœuvre à charge de prières qui devaient se dire aux Rogations, près d'une croix sise à la vigne du Cloître; etc.

G. 385. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 64 pièces, papier.

1310-1769. — Titres de propriété de vignes et autres héritages au ban de Vandœuvre. — Titres relatifs au droit du chapitre de Saint-Georges de vendanger le premier. — Pièces d'une instance entre le chapitre et les habitants de Houdemont, Vandœuvre et Villers-lès-Nancy touchant le paiement de la dîme du vin et de celle

de la laine. — Baux des dîmes desdits lieux. — Baux et pieds-terriers du gagnage de Vandœuvre. — Procès-verbal de reconnaissance des maisons et bâtiments du prieuré; etc.

G. 386. (Carton.) — 42 pièces, parchemin; 45 pièces, papier,

1229-1710. — Lettres de Mathieu II, duc de Lorraine, par lesquelles il permet aux religieux du prieuré de Vandœuvre de faire un four banal audit lieu. — Bail, aux habitants, du droit de banalité. — Titres relatifs aux rentes seigneuriales appartenant au chapitre de Saint-Georges à Vandœuvre, aux droits du prieuré. — Baux des héritages appartenant au chapitre; etc.

G. 387. (Carton.) — 43 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1419-1762. — Fondations faites dans l'église du prieuré de Vandœuvre, à charge d'anniversaires. — Titres des cens appartenant au chapitre de Saint-Georges. — Déclaration des menus cens dus au chapitre. — Bail, à un individu de Vandœuvre, du droit de cuire ses pâtes dans le four qui était en sa maison. — Déclaration des propriétaires de vignes devant cens; etc.

G. 388. (Carton.) — 68 pièces, papier.

1310-1764. — Lettres du duc Henri II donnant au chapitre de Saint-Georges le droit de tenir pressoirs banaux à Vandœuvre et Houdemont. — Arrêt qui fixe le droit de pressurage à Vandœuvre. — Baux des droits et revenus du prieuré. — Acte par lequel Henrion du Neufchâtel (de Neufchâteau), bailli de Lorraine, reconnaît, au nom du duc, avoir cédé la tuilerie de Bricambeau au prieuré de Vandœuvre. — Titres relatifs au gagnage d'Haussonville; etc.

G. 389. (Carton.) — 29 pièces, parchemin; 61 pièces, papier.

1381-1773. — Bail du siège du moulin de l'Écluse, ban de Houdemont, pour y faire forge ou moulin. — Érection du Montet en franc alleu par le duc Antoine. — Accord entre le prieur de Vandœuvre et Antoine Champier, médecin de ce prince, touchant l'érection de la chapelle du Montet. — Titres du gagnage de Pulnoy. — Accord entre le prieur de Vandœuvre et les habitants de Villers-lès-Nancy touchant l'érection de la chapelle Saint-Fiacre dudit lieu en église paroissiale. — Don de l'ermitage Sainte-Marguerite, ban de Tomblaine, par le prieuré de Vandœuvre, aux Cordeliers de Nancy; etc.

PRIEURÉ DE GERBÉVILLER (uni à la collégiale de Saint-Georges).

G. 390. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 112 pièces, papier; 1 bulle.

1564-1741. — Bulle de Paul V portant union du prieuré de Gerbéviller au chapitre de Saint-Georges. — Lettres de Louis de Lorraine, archevêque-duc de Reims, par lesquelles, comme abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Urbain en Champagne, il permet au chapitre de prendre possession du prieuré de Gerbéviller. — Accord entre le prieur et le curé du lieu touchant l'entretien de l'église Saint-Pierre de Gerbéviller. — Devis et mémoires pour réparations au prieuré; etc.

G. 391. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 67 pièces, papier.

1528-1773. — Sentence de l'official de Toul par laquelle l'abbé de Senones est maintenu en possession de percevoir la moitié des dîmes sur le ban de Gerbéviller. — Titres de propriété de cens et d'héritages au même lieu. — Remembrement général du ban. — Déclarations des revenus du prieuré. — Pièces relatives à la franchise de son fermier; etc.

G. 392. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 50 pièces papier.

1189-1770. — Baux des revenus du prieuré de Gerbéviller. — Copie d'une charte de Bertram, évêque de Metz (1189), au sujet d'une difficulté entre les prieurs de Froville et de Gerbéviller, par laquelle il décide que les dîmes de Bezange-la-Grande et le droit de patronage de la cure seront communs entre ces prieurs. — Pièces relatives aux réparations et à l'agrandissement de l'église de Bezange, à la charge des décimateurs; etc.

PRIEURÉ DE LIÈPVRE (uni à la collégiale de Saint-Georges).

G. 393. (Carton.) — 28 pièces, parchemin; 44 pièces, papier; 3 sceaux.

800-1683. — Traduction d'un diplôme de Charlemagne (800) portant donation au prieuré de Lièpvre de tout ce qu'il avait en la vallée de ce nom, et lui accordant des franchises et privilèges. — Charte de Thierry II, duc de Lorraine, par laquelle il restitue au même prieuré les dîmes de Sainte-Marie-aux-Mines et de Saint-Blaise, au Val de Lièpvre. — Déclaration des droits du prieuré de Lièpvre en la vallée de ce nom. — Union de ce prieuré au chapitre de Saint-Georges; etc.

G. 394. (Carton.) — 23 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1473-1763. — Déclaration des droits de la cure de Lièpvre. — Présentations et institutions à la cure. — Inventaires des reliques et ornements de l'église. — Titres relatifs aux dîmes et à la portion congrue du curé. — Baux des dîmes. — Titres de propriété de terres, prés, chènevières et cens. — Enquête au sujet des moulins et de la pêche dans les ruisseaux de Lièpvre; etc.

G. 395. (Carton.) — 66 pièces, papier.

1451-1770. — Présentations et nominations à la cure de Sainte-Marie-aux-Mines. — Titres relatifs au droit de patronage du chapitre de Saint-Georges sur la cure de Sainte-Croix, aux dîmes de ce lieu et au fixe de la cure. — Titres de propriété d'une maison et d'héritages à Dambach, appartenant au chapitre. — Requête et arrêts touchant le droit de patronage de la cure de Saint-Hippolyte. — Pièces concernant les dîmes du même lieu; etc.

G. 396. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 48 pièces, papier; 2 sceaux.

1405-1764. — Charte de Charles, cardinal de Lorraine, légat du Saint-Siège, portant union au chapitre de Saint-Georges des chapelles de tous les saints et de Sainte-Catherine, érigées dans l'église de Saint-Hippolyte. — Pieds-terriers des biens et revenus de ces chapelles. — Titres relatifs: à la confrérie du Saint-Sacrement, établie dans la même église; — à la franchise de la franche Cour de Saint-Hippolyte et aux biens qui en dépendaient; etc.

G. 397. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 69 pièces, papier; 2 sceaux.

1598-1786. — Déclarations et comptes des biens, cens, rentes, droits et revenus situés dans le Val de Lièpvre, appartenant au chapitre de Saint-Georges réuni à la Primatiale, ainsi que des biens, franchises et privilèges de la Cour franche de Saint-Hippolyte. — Pièces relatives au droit de wartvin sur les vignes. — Baux de vignes au ban de Saint-Hippolyte. — Réparations à la Cour franche; etc.

G. 398. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 42 pièces, papier.

1325-1786. — Bail du moulin de l'Allemand-Rombach. — Décret du vicaire général de l'évêché de Stras-

duc 1678
1771/75

Nicolas et Sainte-Catherine et celle de Saint-Pierre, à Saint-Georges. — Titres des biens de cette dernière chapelle : bail d'une maison sise à Nancy, rue de la Boudière. — Titres de la chapelle Saint-Blaise, à Saint-Epvre, fondée par Henri Goudefroy, lieutenant du bailli de Nancy, à la collation du chapitre de Saint-Georges. — Titres des biens de cette chapelle; etc.

G. 417. (Carton.) — 32 pièces, parchemin; 37 pièces, papier;
2 sceaux.

1498-1786. — Titres concernant la chapelle Sainte-Catherine, à Saint-Epvre, réunie à la chapelle castrale de Richardménil, à la collation de MM. de Ludres; — la chapelle Saint-Genest, à Laxou; — celle de Saint-Jean-Baptiste et de la Trinité, à Azelot; — la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, dite des Bourguignons. — Information sur des miracles opérés par l'intercession de Notre-Dame-de-Bon-Secours. — Lettre de cachet de la duchesse Christine de Danemarck et de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, régents du duché, ordonnant au chapitre de Saint-Georges de délivrer aux ambassadeurs de l'empereur Charles-Quint les restes de Charles-le-Téméraire, inhumé dans son église; etc.

G. 418. (Carton.) — 31 pièces, parchemin; 29 pièces, papier;
1 sceau.

1336-1710. — Titres concernant la chapelle Wary de Vézelize, celles de Notre-Dame, de la Sainte-Trinité, de Saint-Sébastien et la confrérie du même nom, à Saint-Georges; — la chapelle Saint-Thomas, à Saint-Epvre; — la chapelle Saint-Laurent, à Liverdun; — les chapelles de la Conception et des saints Crépin et Crépinien, à Saint-Nicolas-de-Port. — États des cures et vicariats unis à la mense du chapitre de Saint-Georges : cures d'Anthelupt, Seicheprey, Frolois, Dombasle, Haussonville; etc.

G. 419. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 38 pièces, papier.
2 sceaux.

1339-1752. — Titres des bois du chapitre. — Don au chapitre de Saint-Georges, par le duc Raoul, de 480 journaux de bois sur le ban de Saulxures-lès-Nancy. — Abandon fait par le chapitre, aux habitants de Bouxières-aux-Chênes, du bois dit le Grulot. — Arpentage : des bois de Mulcey; — du bois des Prêtres, ban de Bouxières; — d'un canton de bois ban de Dombasle; — du bois de la Fourasse, derrière Clairlieu; etc.

G. 420. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 62 pièces, papier.
2 sceaux.

1315-1755. — Bois du prieuré de Vandœuvre. — Don au prieuré, par Poince de Remicourt, de ce qu'elle avait au bois du Chanois, sous Remicourt. — Arpentage du bois des Woés, ban de Tomblaine. — Bois du prieuré de Salonne. — Arrêt qui maintient le chapitre de la Primatiale dans la possession du bois de la Haute-Borne. — Enquête touchant les droits des habitants de Salonne dans le bois dit le Grand-Bois; etc.

G. 421. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 63 pièces, papier.

1601-1742. — Arpentage des bois du prieuré de Salonne, ban dudit lieu. — Baux des bois du prieuré. — Difficulté au sujet des limites des bois du ban d'Aboncourt. — Procès-verbal de séparation des bois de Bioncourt, Brin et Aboncourt. — Arpentage des bois de Vannecourt et de Chicourt. — Séparation des bois de Vannecourt et de Château Bréhaïn; etc.

G. 422. (Plan.) — 1 feuille, papier.

1768. — Carte topographique des bois de la Bergerie et de la Haute-Borne, ban de Salonne.

G. 423. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 62 pièces, papier.

1242-1741. — Bail du bois de Fraise, ban de Salonne. — Arpentage d'un bois appelé la Netz, finage de Neufchère, entre les bois de Faulquemont et les bois communaux de Chicourt. — Bois du prieuré de Saint-Nicolas. — Lettres du duc Mathieu II portant confirmation de la vente faite par le sire Othes, de Sainte-Marie-sous-Amance (Laitre-sous-Amance), chevalier, au prieuré de Saint-Nicolas, d'un bois sis au finage d'Art-sur-Meurthe. — Arpentage des bois de Saint-Phlin, Lenoncourt et Saulxures-lès-Nancy; etc.

G. 424. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 43 pièces, papier.

1575-1767. — Bois du chapitre de Dieulouard. — Bail des bois sis au ban de Dieuze, appartenant à la cure dudit lieu. — Bois de l'abbaye de Saint-Martin. — Partage des bois d'Ancy-lès-Solgne entre le chapitre de la Primatiale et Charles Le Vayer, conseiller au Parlement de Metz. — Arpentages : des bois de Condé-Northen; — du bois dit Saint-Clément, ban de Chenicourt; etc.

G. 425. (Carton.) — 14 pièces, parchemin ; 74 pièces, papier.

1614-1747. — Bail des bois de Faulquemont et de la glandée. — Visite et reconnaissance du bois de Sainte-Croix, ban de Faulquemont. — Bois du prieuré de Lièpvre. — Décret du duc Charles III qui maintient le chapitre de Saint-Georges en possession du bois de Chemont ou Chalmont, provenant du prieuré de Lièpvre. — Abornement des terrains dépendant de la montagne appelée Chalmont, ban de Lièpvre; etc.

G. 426. (Carton.) — 29 pièces, parchemin; 98 pièces, papier ;
1 sceau.

1345-1759. — Protestation du chapitre de Saint-Georges contre un accord fait entre les habitants de Lièpvre et ceux de Saint-Hippolyte touchant les bois de ces communautés. — Bois du chapitre de Saint-Georges. — Copie de la donation faite au chapitre, par le duc Raoul (1345), du bois Banal, ban de Lunéville. — Bail du bois dit des Chanoines, sis entre les bois de Mondon et le village de Moncel-lès-Lunéville; etc.

G. 427. (Plans.) — 8 feuilles, papier.

1699-1761. — Cartes des bois appartenant au chapitre de la Primatiale dans la forêt de Mondon et près de cette forêt, et sur les bans de Nancy, Vandœuvre, Méreville, Dombrot, anciennement Bouzey, et plan de la terre et seigneurie du Nouveau-Lieu, appartenant au prince Charles de Lorraine en qualité de primat de Nancy.

PRIEURÉ DE VARANGÉVILLE (uni à la Primatiale).

G. 428. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 44 pièces, papier;
1 bulle.

1614-1673. — Lettres et mémoires touchant l'union de ce prieuré au chapitre de la Primatiale. — Accord, à ce sujet, entre le chapitre et Pierre de Rozières, prieur commendataire. — Bulle de Clément IX et lettres patentes du duc Charles IV qui confirment cet accord. — Opposition de l'abbé de Gorze à la prise de possession par le chapitre. — Acte de prise de possession par ce dernier; etc.

G. 429. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1232-1769. — Lettre de Simon, seigneur de Parroy, portant donation au prieuré de Varangéville d'une rente

sur les revenus de ce lieu. — Don à l'abbaye de Gorze, par Pierson, fils de Théodore de Dombasle, de tout ce qui lui provenait de la succession de ses père et mère. — Requête au duc Léopold touchant le paiement du prix du tiers du pont de Saint-Nicolas, les deux autres tiers ayant été payés par le chapitre de la Primatiale; etc.

G. 430. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 73 pièces, papier.

1575-1684. — Bulles pour le prieuré de Varangéville : en faveur de René Gérard, par la résignation de Nicolas d'Ourches; — en faveur d'Octavian de Rozières, du duc Nicolas-François de Lorraine, de Claude de Bruillart, de Pierre de Rozières, etc. — Protestation du chapitre de la Primatiale contre les bulles obtenues par Scipion d'Ajacet, duc d'Atrie, comme prieur commendataire de Varangéville; etc.

G. 431. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 87 pièces, papier.

1621-1700. — Procès du chapitre de la Primatiale contre le comte de Levestein, évêque de Tournay et abbé de Stavelot, se disant pourvu du prieuré de Varangéville, et contre Jean-Ernest de Levestein, prince de Murbach, se disant prieur commendataire de Varangéville ensuite de la démission prétendue faite Philippe comte de Levestein, son frère; etc.

G. 432. (Carton.) — 28 pièces, papier.

1555 1720. — Comptes et déclarations des revenus du prieuré de Varangéville. — État des droits en dépendant. — Pied-de-terre du prieuré. — Rôle des anniversaires qui se doivent dire par chacun an en l'église du prieuré et à l'hôpital de Saint-Nicolas. — Déclaration des propriétaires ayant des vignes au ban de Varangéville; etc.

G. 433. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 71 pièces, papier.

1321-1734. — Copie des lettres de Ferry IV, duc de Lorraine (1321), par lesquelles il confirme les privilèges accordés par ses prédécesseurs au prieuré de Varangéville et aux habitants de Saint-Nicolas. — Requête de Gérard de Ludres, prieur de Varangéville, contre les officiers du duc qui empiétaient sur les droits du prieuré (il y rappelle l'histoire du prieuré et les chartes qui lui ont été accordées). — Procès-verbaux de plaids annaux tenus à Varangéville au nom du chapitre de la Primatiale; etc.

G. 434. (Carton.) — 19 pièces, parchemin; 36 pièces, papier;
1 sceau.

1358-1768. — Titres de cens en argent, chapons et vin, appartenant au prieuré de Varangéville. — Pièces de procédure au sujet du paiement d'une redevance en avoine due par les habitants de ce village. — Arrêt qui les condamne à faire les corvées dues au chapitre de la Primatiale. — Arrêt touchant la fixation du droit de fournage aux fours banaux; etc.

G. 435. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 57 pièces, papier;
2 sceaux.

1196-1749. — Charte de Jean, archevêque de Trèves, portant confirmation de la donation faite par Eudes de Vaudémont, évêque de Toul, à l'abbaye de Gorze, de la chapelle de Saint-Nicolas avec tous ses droits et revenus, le prieur de Varangéville ne devant plus y prendre que les offrandes. — Charte de Ferry III, duc de Lorraine, par laquelle il donne au prieuré de Varangéville vingt sous toulous à prendre chaque année sur les rentes de ce lieu. — Union de la vicairie perpétuelle de Saint-Nicolas et Varangéville au prieuré des Bénédictins de Saint-Nicolas; etc.

G. 436. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 43 pièces, papier.

1674-1769. — Visites, devis et états d'ouvrages faits dans les bâtiments et usines du prieuré de Varangéville. — Procès-verbaux de visite de l'église du prieuré. — Transaction entre le chapitre de la Primatiale et l'hôpital Saint-Julien de Nancy touchant les réparations faites aux vannes de Saint-Nicolas et les dettes contractées pour cet objet; etc.

G. 437. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 38 pièces, papier;
3 sceaux.

1532-1786. — Baux : des biens et revenus du prieuré de Varangéville; — des dîmes de Saint-Nicolas, Dombasle et Varangéville. — Titres relatifs à la dime de chanvre. — Arpentage des héritages dépendant de la ferme du prieuré de Varangéville, et déclaration des droits dus au prieuré; etc.

G. 438. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 76 pièces, papier;
2 sceaux.

1208-1765. — Charte de Robert de Grandpré, évêque de Verdun, par laquelle il reconnaît que le droit

de patronage de la cure de Germiny appartient à l'abbaye de Gorze. — Accord entre le curé d'Azélot et les habitants de Lupcourt par lequel il est permis à ces derniers de faire placer des fonts baptismaux dans l'église d'Azélot. — Déclaration des droits de la seigneurie foncière de ce lieu. — Protestation du prieur de Varangéville contre la prétention des seigneurs de Lenoncourt qui voulaient l'obliger à payer le « paste » qui se donnait à Azélot, par le mayeur, le jour de la Saint-Remy; etc.

G. 439. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 33 pièces, papier.
milieu XVII^os

1350-1786. — Déclaration des terres du ban de Cercueil sujettes à la dime. — Baux de la part des dîmes du chapitre de la Primatiale à Cercueil et Réméréville. — Titres de cens sur des héritages à Dombasle. — Acte par lequel Alexis-Léopold Regnard de Gironcourt et ses enfants s'engagent à faire réparer à l'avenir les murs de l'église de Varangéville à cause de la permission qu'ils avaient obtenue d'y placer une épitaphe sur marbre noir en l'honneur d'Henri-Antoine Regnard de Gironcourt; etc.

G. 440. (Plans.) — 8 feuilles, papier.

1751. — Plans de l'église de Dombasle.

G. 441. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 53 pièces, papier.

1613-1786. — Cession de la seigneurie de Dombasle, par le Henri II, à Charles d'Haracourt, seigneur de Germiny. — Bail du moulin de Dombasle. — Déclaration des droits, rentes et héritages appartenant à la cure de Dombasle. — Baux du gagnage dépendant du prieuré de Saint-Don. — Pied-terrier du gagnage de Dommartemont, dépendant du prieuré de Varangéville. — Plaids annaux tenus à Dommartemont; etc.

G. 442. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 106 pièces, papier.

1490-1771. — Titres de propriété de cens assis sur des héritages à Dommartemont. — Baux de ces héritages. — Poursuites contre des censitaires. — Déclaration des droits et cens appartenant au prieur de Varangéville à Dommartemont; etc.

G. 443. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 51 pièces, papier.

1241-1783. — Ermitage Sainte-Geneviève. — Lettres de Mathieu II, duc de Lorraine, par lesquelles il donne au prieuré de Varangéville la maison de Sainte-Gene-

viève. — Réparations à l'église de Drouville. — Sentence par laquelle le curé est condamné à réparer la toiture du chœur. — Requête des habitants de Fléville demandant l'érection de leur église en cure. — Déclaration d'un gagnage appartenant à la Primatiale sur les bans de Fléville et de Ludres; etc.

G. 444. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 56 pièces, papier.

1287-1762. — Acte par lequel le duc Ferry III cède au prieuré de Varangéville tout ce qu'il possédait à Heillecourt, en échange des trois muids de sel que le prieur avait droit de prendre sur la saline de Rosières, et de vingt sous toulois sur les rentes de Manoncourt-en-Vermois. — Bail du moulin neuf sis sur le territoire de la Petite-Rosières. — Procès-verbaux de plaids annaux tenus à Heillecourt le jour des Petits-Rois; etc.

G. 445. (Carton.) — 83 pièces, papier.

1604-1787. — Fondation faite par Michel Bouvet, seigneur d'Heillecourt, en faveur de la chapelle de l'Annonciation qu'il avait fait ériger en l'église dudit lieu. — Requête du curé d'Heillecourt touchant la fourniture des ornements de son église, qu'il disait être à la charge du chapitre de la Primatiale. — Pièces relatives aux réparations et à l'agrandissement de l'église d'Heillecourt. — Pièces de procédure et arrêts touchant la perception des dîmes; etc.

G. 446. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 64 pièces, papier.

1578-1777. — Baux du gagnage de Réméréville. — Mémoires de réparations faites à l'église de Saint-Hilaire-en-Vermois. — Procès au sujet de la construction d'une nouvelle église à Saint-Hilaire. — Baux des dîmes de Saint-Hilaire. — Pieds-terriers et baux du gagnage de Manoncourt-en-Vermois. — Séparation des bans de Manoncourt et de Saint-Nicolas. — Plaids annaux de Manoncourt; etc.

G. 447. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1700-1729. — Comptes de la recette et de la dépense du prieuré de Varangéville, appartenant au chapitre de la Primatiale. — Note portant que, pendant les dernières guerres, plusieurs particuliers ont tiré les rentes de ce prieuré, et que la Primatiale n'est rentrée en sa possession légitime que depuis l'avènement du duc Léopold. — Dépense pour la musique de la Primatiale. — Gages du sieur Vinand, organiste. — Gages du régent des enfants de chœur; etc.

G. 448. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1730-1740. — Comptes du prieuré de Varangéville. — Gages : du sieur Monot, organiste de la Primatiale; — du sieur Thomassin, maître de musique; — des sieurs Pignolet, Dunod, Vernière, Morel, Serrurier, etc., musiciens. — Sommes payées : à Joseph Boulanger, peintre, pour une inscription mise sous le crucifix du chœur de la Primatiale; — aux sieurs Saint-Paul, père et fils, musiciens de la cathédrale de Metz, pour avoir fait chanter une grand'messe en musique à la Primatiale; etc.

PRIEURÉ DE SAINT-NICOLAS (uni à la Primatiale).

G. 449. (Carton.) — 18 pièces, parchemin; 74 pièces, papier; 4 sceaux.

1176-1710. — Don, par le duc Mathieu I^{er} et Berthe, son épouse, au prieuré de Saint-Nicolas, de l'alleu de Saint-Hilaire. — Charte de Eudes de Vaudémont, évêque de Toul, réglant les droits que le vicaire de Varangéville devait avoir dans la chapelle de Saint-Nicolas. — Lettres du duc Mathieu II confirmant la donation faite à l'église de Saint-Nicolas, par Philippe de Gerbéviller, son oncle, du bois Fayet près de la maison des lépreux dite Marlinrup (la Madelaine). — Union du prieuré de Saint-Nicolas à la Primatiale. — Établissement des Ambroisiens à Saint-Nicolas; etc.

G. 450. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 72 pièces, papier.

1254-1752. — Bulle de Hugues, cardinal du titre de Sainte-Sabine, qui accorde aux abbés de Gorze le pouvoir de réconcilier l'église de Saint-Nicolas au cas où elle serait polluée par effusion de sang. — Difficultés entre le chapitre de la Primatiale et les Bénédictins de Saint-Nicolas au sujet des droits de curés primitifs audit lieu. — Titres relatifs : aux boutiques construites près de l'église; — au droit de vente des images, cornets, médailles et cierges destinés aux pèlerins; etc.

G. 451. (Carton.) — 18 pièces, parchemin; 79 pièces, papier.

1163-1777. — Titres des cens en argent et en chapons dus aux prieurés de Varangéville et de Saint-Nicolas. — Lettres patentes du duc Henri II portant règlement du droit de coupelle sur les grains qui se vendront à Saint-Nicolas. — Baux des dîmes dudit lieu. — Titres justifiant l'obligation du prieur de fournir les bêtes mâles. — Arrêt qui maintient le chapitre de la Prima-

bourg portant établissement d'un vicaire pour desservir l'Allemand-Rombach et la Hingrie, qui ne feront qu'une seule et même communauté, démembrée de celle de Lièpvre. — Baux des biens du prieuré de Lièpvre sur le ban de Guémar. — Titres d'une rente due à la franche Cour d'Anselshem. — Vente des biens de la colonge de Grussenheim, appartenant au chapitre de la Primatiale; etc.

G. 399. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 48 pièces, papier;
3 sceaux.

1508-1777. — Titres relatifs aux droits et rentes de la Cour de Lymersheim. — Acte par lequel le prieur de Lièpvre cède à l'abbaye d'Altorff la Cour franche de Wolxheim et les revenus en dépendant, en échange de la Cour franche de Dambach. — Baux des biens et revenus du prieuré de Lièpvre. — Inventaires, déclarations, pièces de procédure, etc., concernant les mêmes biens; etc.

G. 400. (Carton.) — 42 pièces, papier.

1446-1754. — Inventaires des titres du prieuré de Lièpvre. — Mémoires touchant ses droits et privilèges. — Journaux de voyages faits à Lièpvre par des chanoines de Saint-Georges. — Pieds-de-terre des cens et revenus du prieuré. — Droits de la Cour du prieuré au village de Guémar; etc.

G. 401. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 39 pièces, papier.

1468-1750. — Pièces d'un procès intenté au Conseil souverain d'Alsace par le chapitre de la Primatiale contre les directeurs et administrateurs de l'hôpital de Strasbourg, aux fins de rentrer en possession des biens d'Ensheim. (*Ensisheim*), engagés par le prieur de Lièpvre audit hôpital. *67. Entzheim*

BÉNÉFICES UNIS AU CHAPITRE DE SAINT-GEORGES ET A SA
COLLATION.

G. 402. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 43 pièces, papier.

1212-1784. — Copie d'un titre de 1212 par lequel l'abbesse de Bouxières donne aux religieux de Molesmes, desservant le prieuré Notre-Dame, le patronage de la cure de Saint-Dizier, près de Nancy. — Érection de quatre paroisses à Nancy. — Difficultés entre le chapitre de Saint-Georges et celui de la Primatiale touchant le droit de patronage de ces cures. — Protestation des

curés de la ville Neuve contre le titre de curé primitif de leurs paroisses, pris par le chapitre de la Primatiale; etc.

G. 403. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 26 pièces, papier.

1602-1764. — Lettres patentes du duc Henri II par lesquelles, du consentement du primat et de son chapitre, il unit le vicariat perpétuel de Notre-Dame à la maison des PP. de l'Oratoire, qu'il se proposait d'établir à Nancy. — Lettres patentes pour leur établissement. — Arrêt qui maintient le chapitre de la Primatiale dans son droit de curé primitif de Notre-Dame. — Difficultés entre le chapitre et les Oratoriens touchant l'exercice de leurs droits respectifs dans cette église; etc.

G. 404. (Carton.) — 24 pièces, parchemin; 36 pièces, papier;
1 sceau.

1340-1722 — Cure de Saint-Epvre. — Accord entre le prieur de Notre-Dame et le chapitre de Saint-Georges touchant la perception des offrandes dans les églises de Nancy et les processions générales, lesquelles se feront par le prieur et par le chapitre conjointement. — Prestation de serment du curé de Saint-Epvre entre les mains du chapitre de Saint-Georges et du prieur de Notre-Dame. — Permission du prieur de Notre-Dame de recueillir des offrandes pour la reconstruction de l'église Saint-Epvre; etc.

G. 405. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 43 pièces, papier;
3 sceaux.

1383-1737. — Cure de Saint-Sébastien. — Présentation à la vicairie perpétuelle de Saint-Sébastien par le chapitre de la Primatiale. — Difficultés entre le chapitre et les vicaires perpétuels de Saint-Sébastien touchant l'exercice de ses droits honorifiques dans cette église. — Titres relatifs aux chapelles Saint-Etienne, de la Sainte-Trinité, Saint-Antoine et Saint-Jacques, etc., érigées au prieuré Notre-Dame; etc.

G. 406. (Carton.) — 73 pièces, parchemin; 37 pièces, papier;
1 sceau.

1431-1683. — Titres relatifs à la chapelle Sainte-Croix, dite Noisette, fondée au prieuré Notre-Dame par Richard Noisette, dit Quatre-Bras, de Nancy, à la collation du chapitre de Saint-Georges. — Titres de propriété d'héritages situés aux bans de Saint-Max, Dombartemont et Nancy, « sous les Mallaidres ». — Pied-de-terre des héritages composant un gagnage situé sur les bans de Dombasle, Sommerviller et Crévic; etc.

G. 407. (Carton.) — 32 pièce, parchemin; 28 pièces, papier.

1452-1758. — Titres concernant : la chapelle Saint-Pierre, du prieuré Notre-Dame, à la nomination du chapitre de Saint-Georges; — la chapelle d'Azélot, sous l'invocation de la Trinité, de Notre-Dame-de-Pitié et de saint Jean l'évangéliste, à la collation du chapitre de la Primatiale; — les chapelles Saint-Blaise et Sainte-Madelaine, à Saint-Epvre, à la collation du chapitre de Saint-Georges; etc.

G. 408. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 31 pièces, papier;
2 sceaux.

1260-1775. — Titres concernant : la chapelle de la Vierge, de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jean l'évangéliste, à Saint-Epvre, à la collation du chapitre de Saint-Georges; — les chapelles Saint-Clément, à Saint-Epvre; Saint-Quirin, à Ville-en-Vermois; — Notre-Dame-de-Pitié, à Vitrimont; — Saint-Paul, au cimetière d'Ormes; — Notre-Dame, à Dombasle, unies au chapitre. — Titres des biens des chapelles Saint-Blaise et Notre-Dame-de-Pitié, érigées à Saint-Georges; etc.

G. 409. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 46 pièces, papier;
4 sceaux.

1577-1783. — Titres de propriété d'un gagnage situé à Saffais, appartenant à la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. — Titres des biens et revenus de la chapelle Notre-Dame, fondée à l'hôpital Saint-Julien et transférée à Saint-Georges : prés, ban de Nancy; rentes sur des héritages à Toul et Dommartemont; etc.

G. 410. (Carton.) — 43 pièces, parchemin; 48 pièces, papier.

1408-1778. — Titres des biens de la chapelle Saint-Clément, fondée à Saint-Epvre par Hannus Laveline, et réunie au chapitre Saint-Georges : gagnage et cens à Maixe; baux de ce gagnage. — Titres des biens de la chapelle Saint-Quirin, de Ville-en-Vermois, fondée par Widric Humbert, curé de Saint-Hilaire : gagnage à Ville et Manoncourt-en-Vermois; etc.

G. 411. (Carton.) — 76 pièces, parchemin; 48 pièces, papier;
1 sceau.

1430-1783. — Titres des biens de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié de Vitrimont, réunie à la mense capitulaire de Saint-Georges : ventes, échanges, acensements et baux d'héritages sis au ban de Vitrimont.

G. 412. (Carton.) — 49 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.
XV^{es}.

1740-1783. — Titre de fondation de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié de Vitrimont par Jean Faucom-pierre. — Pied-de-terre des héritages et cens appartenant à cette chapelle. — Déclaration des héritages appartenant à la chapelle Saint-Paul, érigée au cimetière d'Ormes par Gérard Proban, et donnée par lui au chapitre de Saint-Georges; etc.

G. 413. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 29 pièces, papier;
6 sceaux.

1364-1783. — Titres concernant les chapelles de l'Annonciation, des Trois-Rois et de Notre-Dame-de-Liesse, à Saint-Georges. — Fondation de la chapelle de l'Annonciation par Regnaud de Nancy, chevalier. — Don d'héritages à la chapelle des Trois-Rois, dite Jean de Prény. — Titres concernant la chapelle Notre-Dame, à Dombasle. — Acte par lequel Hillevix, fille de Ferry de Dombasle, confirme la fondation de cette chapelle, faite par ledit Ferry, son père; etc.

G. 414. (Carton.) — 18 pièces, parchemin; 21 pièces, papier;
1 sceau.

1360-1621. — Titres concernant les chapelles de la Madelaine, de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, du Crucifix, de Saint-Jean-Baptiste, de Notre-Dame, Saint-Clément et Sainte-Constance, à Saint-Georges. — Histoire de l'image de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle conservée dans cette église. — Attestations de miracles opérés par l'intercession de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. — Titres relatifs à la chapelle de l'Assomption érigée à Saint-Dizier, et à celle de Saint-Jean, à Laxou; etc.

G. 415. (Carton.) — 28 pièces, parchemin; 14 pièces, papier;
2 sceaux.

1399-1521. — Titres concernant la chapelle Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Marguerite, dite de Pierrefort, à Saint-Georges; — la chapelle Saint-Charles, fondée par le duc Charles II; — la chapelle du Cloître, fondée par Catherine d'Haraucourt; — les chapelles Notre-Dame, Saint-Georges et Sainte-Catherine, dans la même église, fondées par Jacques, Jean et Vautrin de Bouxières. — Don à la chapelle Saint-Charles, par Alison du May, d'une maison située à Nancy; etc.

G. 416. (Carton.) — 73 pièces, parchemin; 9 pièces, papier;
3 sceaux.

1377-1673. — Titres concernant la chapelle Saint-

tiale en possession des bâtiments de la halle de Saint-Nicolas; etc.

G. 452. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 102 pièces, papier.

1272-1760. — Accord entre le prieur de Varangéville et le maître de la Maison-Dieu de Saint-Nicolas touchant la location des biens appartenant à cet hôpital. — Titres concernant l'hôpital Saint-Germain, réuni à la Charité de Saint-Nicolas. — État contenant l'origine, la consistance et le revenu de cet hôpital, situé ban de Varangéville, au bout du grand pont de Saint-Nicolas. — Acte capitulaire de la Primatiale portant règlement pour l'administration et le bon ordre de cet hôpital; etc.

G. 453. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 61 pièces, papier.

1191-1774. — Lettres de Simon II, duc de Lorraine, par lesquelles il renonce, en faveur des prieurés de Varangéville et de Saint-Nicolas, aux droits qu'il pouvait avoir sur les moulins d'Art-sur-Meurthe et de Varangéville. — Confirmation, par le duc Raoul, des chartes accordées par ses prédécesseurs aux habitants de Saint-Nicolas et de Varangéville. — Ordre du duc Charles III aux meuniers de Saint-Nicolas et aux amodiateurs du prieuré de Varangéville de faire reconstruire le pont entre ces deux endroits, emmené par les eaux de l'hiver de 1573; etc.

G. 454. (Plan.) — ²/₁ feuille, papier.

1705. — Plan du grand pont de pierres de Saint-Nicolas.

G. 455. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 52 pièces, papier.

1526-1787. — Bail des grands moulins de Saint-Nicolas. — Titres relatifs au nouveau canal des moulins; procès à ce sujet. — Procès contre les meuniers des moulins, tant à cause des indemnités qu'ils réclamaient pour raison du chômage desdits moulins qu'à cause du paiement de leurs canons. — Bail du colombier des moulins; etc.

G. 456. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 62 pièces, papier.

1547-1787. — Engagement à François Fériet du quart d'un moulin sis au ban de Rosières, appelé le moulin Neuf. — Exemptions, privilèges et charges du meunier du moulin d'Alba, près de Saint-Nicolas, appartenant à la Primatiale. — Baux de ce moulin et déclaration des héritages en dépendant. — Déclaration des

héritages des gagnage et ermitage de la Madelaine. — Nominations d'ermites; etc.

G. 457. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 66 pièces, papier.

1181-1763. — Charte de Pierre de Brixey, évêque de Toul, portant confirmation des donations faites au prieuré de Saint-Nicolas, notamment de celle du moulin d'Art-sur-Meurthe. — Procès entre la communauté dudit lieu et les décimateurs au sujet de l'agrandissement de l'église paroissiale et des réparations à y faire. — Titres relatifs à la franchise de la maison de Saint-Phlin. — Baux du gagnage de la Primatiale à Anthelupt; etc.

G. 458. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 56 pièces, papier.

XVII^s.
1256-1755. — Déclaration des biens et droits de la maison de Saint-Phlin. — Arpentage des héritages en dépendant. — Baux du droit de pêche appartenant au chapitre de la Primatiale dans la rivière de Meurthe dans les dépendances de Saint-Phlin. — Procès-verbaux de plaids annaux tenus par le chapitre dans sa maison seigneuriale de Saint-Phlin; etc.

G. 459. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 95 pièces, papier.

1592
~~1592~~ — Pièces concernant S^t Phlin (2)
1771. — Acte par lequel Jean d'Anglure, prieur de Saint-Nicolas, cède à Christophe de Bassompierre le village, ban, finage et seigneurie du franc alleu de Chicourt, en échange d'un gagnage ban de Dombasle. — Rachat de la terre de Chicourt par le chapitre de la Primatiale. — Règlement touchant la taxe des dépens que pouvaient exiger les gens de justice de Chicourt en matière civile et criminelle; etc.

G. 460. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 91 pièces, papier.

1569-1760. — Déclaration des droits seigneuriaux, cens et rentes appartenant au prieur de Saint-Nicolas, seigneur haut, moyen et bas justicier à Chicourt. — Pièces concernant le droit de revêtue dû à Chicourt, à raison d'un pot de vin par chaque acquéreur ou héritier. — Procès au sujet de la rente des petits fours, due par les habitants. — Procès-verbaux de plaids annaux tenus à Chicourt; etc.

G. 461. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 36 pièces, papier.

1539-1765. — Titres de propriété et baux d'héritages à Chicourt. — Baux généraux de cette terre. — Requête des habitants tendant à obtenir l'érection de Chicourt en paroisse libre et indépendante de celle

d'Oron. — Déclaration des cens et droitures en argent, blé, avoine, chapons et gelines appartenant au prieuré de Saint-Nicolas à Gellenoncourt. — Baux des prés et dîmes que le chapitre de la Primatiale y possédait; etc.

G. 462. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 72 pièces, papier.

1614-1755. — Procès-verbaux de visite et reconnaissance touchant les réparations du gagnage de la Vacherie, de Saint-Nicolas, appartenant à la Primatiale. — Baux des terres de ce gagnage. — Pieds-terriers et arpentages de la cense de la Vacherie. — Pièces relatives au droit de sauvegarde dû pour le gagnage de la Vacherie; etc.

G. 463. (Plan.) — 1 feuille, papier.

1737. — Carte topographique de partie des bans et finages de Saint-Nicolas et de Varangéville, située au-dessus du grand pont.

G. 464. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 39 pièces, papier.

1604-1755. — Procès entre l'amodiateur du prieuré de Saint-Nicolas et les habitants de Laneuveville-devant-Nancy au sujet du droit de vaine-pâture sur le ban de ce dernier village, prétendu par le fermier de la Vacherie. — Baux de la ferme de la Vacherie; etc.

G. 465. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 82 pièces, papier; 1 sceau.

1259-1754. — Lettres du duc Ferry III portant que, de son consentement, le sire Jean d'Hénaménil et sa femme ont donné au prieuré de Saint-Nicolas le trait des églises de Mont et de Xermaménil. — Extrait du Pouillé des bénéfices du diocèse de Toul, concernant Mont et Xermaménil. — Procès-verbaux de visite des églises de Mont et Lamath. — Baux des dîmes appartenant au chapitre de la Primatiale sur les finages de Mont, Mortagne, Xermaménil et Lamath; etc.

G. 466. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 55 pièces, papier.

1190-1767. — Baux de la cense ou métairie de Padoux. — Donation faite par Ulrich, chevalier, seigneur de Monclerc, au prieuré de Saint-Nicolas, d'autant de terres de son alleu de Vigneulles que quatre bœufs en pourraient labourer dans une année, et autant de prés qu'il en faudrait pour fournir à leur nourriture. — Déclaration des cens, rentes et redevances dus au prieuré de Saint-Nicolas à Vigneulles et Saffais; etc.

G. 467. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1629-1654. — Comptes du prieuré de Saint-Nicolas. — Recette : de la terre et seigneurie de Chicourt; — de cens sur des héritages à Varangéville, Gellenoncourt, Rosières, Dombasle, etc. — Déclaration des droits seigneuriaux à Art sur-Meurthe. — Amodiation de la métairie de la Neuve-Grange, ban de Rosières. — Recette de la vente des images d'argent et d'étain, des chandelles de cire (pour les pèlerins allant à Saint-Nicolas); etc.

PRIEURÉ DE SALONNE (uni à la Primatiale).

G. 468. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

777. — Diplôme de Charlemagne, donné en son pais d'Aix, le 8 des ides de décembre de l'an 10^e de son règne, portant confirmation des biens, droits et privilèges du prieuré de Salonne; avec une copie interlinéaire faite au XII^e siècle.

G. 469. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

896. — Diplôme de Charles le Simple, donné à Gondreville, le 8 des calendes d'août 896, la 4^e année de son règne, portant confirmation des biens du prieuré de Salonne. — Joint une copie du XI^e siècle.

G. 470. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

950. — Diplôme de Louis d'Outremer, daté de Reims, le 10 des calendes d'avril, 14^e année de son règne, portant donation au prieuré de Salonne d'une terre dans le lieu appelé Salonne, sur le ruisseau du même nom.

G. 471. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1226-1288. — Lettre de Jean d'Apremont, évêque de Metz, par laquelle il déclare que c'est par pure amitié pour Nicolas Gérin, prieur de Salonne, qu'il s'est arrêté dans son prieuré, ne prétendant nullement tirer à conséquence pour ses droits épiscopaux cet acte d'hospitalité. — Lettres de Jean I^{er}, duc de Lorraine, et de Robert, duc de Bar, par lesquelles, pour indemniser le prieuré de Salonne des pertes qu'ils lui avaient causées pendant leur guerre contre l'évêque de Metz, ils lui donnent tout ce qu'ils avaient au finage de Salonne; etc.

G. 472. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 87 pièces, papier.

1463-1767. — Acte par lequel les gens de justice

de Salonne consentent à suivre, dans leurs jugements, les droits, coutumes et usages d'Amance. — Pièces relatives au droit de haute justice du prieur de Salonne. — Acte prouvant que les cris de la fête patronale de Salonne se font au nom de Messieurs de la Primatiale comme seigneurs hauts moyens et bas justiciers. — Abornements du ban de Salonne; etc.

G. 473. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 87 pièces, papier.

1506-1726. — Preuves de l'exercice de la haute justice par le prieur de Salonne. — Procédure instruite contre une femme accusée d'avoir quitté et abandonné Dieu pour se rendre sorcière en adhérant à Satan ou l'esprit malin, sous le nom de Bruyr; pour assister à l'assemblée détestable du sabbat, donner maléfices jusqu'à faire mourir des personnes et des bêtes; condamnée à être étranglée après avoir senti le feu. — Procédure contre un individu et sa fille accusés d'inceste, bannis à perpétuité et leurs biens confisqués; etc.

G. 474. (Carton.) — 2 pièces parchemin; 33 pièces, papier.

1606-1772. — Pièces relatives à la perception du droit de revêtue, dû par ceux qui héritaient d'immeubles au ban de Salonne, et aux rentes de four. — Rôles des conduits et demi-conduits de Salonne devant au chapitre de la Primatiale les rentes de four, lesquelles étaient de 3 gros par ménage, les veuves moitié. — Procès-verbaux de plaids annaux; etc.

G. 475. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 40 pièces, papier.

1463-1684. — Titres de cens. — Rôles des chapons et gélines dus chacun an au prieur de Salonne. — Comptes du prieuré: déclarations des droits seigneuriaux aux bans de Salonne, Vannecourt. — Rentes sur des héritages au ban de Salonne. — Redevance due par les habitants pour la permission d'avoir des fours dans leurs maisons. — Amodiation des moulins de Salonne et de Seraincourt; etc.

G. 476. (Plan.) — 1 feuille, papier.

1720. — Plan de tous les bâtiments et usines du prieuré de Salonne.

G. 477. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 70 pièces, papier.

1435-1762. — Difficultés entre le prieur de Salonne et les habitants de Vic au sujet du droit de vaine-pâtûre prétendu par le premier pour les bestiaux de sa nou-
MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

velle ferme, dite la Bergerie. — Déclaration des terres dépendant de cette ferme. — Arpentage des prés appartenant au prieuré de Salonne. — Institutions à la cure de Salonne et de Château-Salins en partie par le chapitre de la Primatiale; etc.

G. 478. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 90 pièces, papier.

1466-1766. — Accord entre le prieur et le curé de Salonne touchant la desserte de la cure dudit lieu. — Déclaration des revenus de la cure. — Procès entre les habitants de Salonne et ceux de Château-Salins résidant sur le ban de Salonne au sujet de la part de ces derniers dans les réparations de l'église. — Mémoires et marchés pour les réparations de cette église. — Inventaires de ses vases sacrés et ornements; etc.

G. 479. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 102 pièces, papier.

1586-1770. — Titres relatifs: à la perception de la dime du vin, des agneaux et du foin; — à la fourniture des bêtes mâles. — Sentence de la prévôté de Château-Salins qui condamne le curé de Salonne et les fermiers des menues dîmes dudit lieu à fournir dans les troupeaux communaux les bêtes mâles nécessaires. — Baux des grosses et menues dîmes; etc.

G. 480. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 105 pièces, papier.

1303-1784. — Vente, à l'abbaye de Saint-Mihiel, de certains droits au moulin de Courcelles, situé sur la rivière de Salonne, entre le pont d'Amelécourt et le moulin de Seraincourt. — Baux du moulin de Seraincourt, ban de Salonne. — Sentence défendant aux possesseurs de vignes sur le ban de ce village d'aller pressurer les marcs de leurs raisins à d'autres pressoirs qu'à ceux qui étaient dans la maison seigneuriale du prieuré; etc.

G. 481. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1605-1755. — Sentence ordonnant un règlement pour le canal du moulin banal de Salonne. — Pièces relatives au curage du Grand-Rup ou Vieille-Rivière. — Visite des ruisseaux, canaux et rivière de la Petite-Seille depuis le ban de Vaxy jusqu'à la chute de cette rivière dans la Grande-Seille. — Procès-verbal de visite et règlement de l'écluse du moulin de Salonne; etc.

G. 482. (Plan.) — 1 feuille, papier.

1706. — Carte topographique du canal du moulin de Salonne.

G. 483. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 59 pièces, papier.

1616-1736. — Pièces relatives au rétablissement du pont sur la Seille, à Salonne. — Procès entre le chapitre de la Primatiale, comme seigneur et propriétaire des terrains et usines situés sur les bords de la Grande et de la Petite-Seille, opposant à l'arrêt du Conseil qui permet au sieur Catoire de rendre la rivière de Seille navigable. — Baux du droit de pêche, appartenant à la Primatiale ; etc.

G. 484. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier ;
1 sceau.

1459-1766. — Sentence qui condamne le fermier du gagnage du seigneur à Salonne à faire les corvées de charrues au prieur. — Autre sentence au sujet des corvées dues par les habitants. — Titres relatifs aux pressoirs banaux. — Baux de la terre et seigneurie de Salonne et des droits en dépendant. — Plaid annaux tenus aux noms du prieur et du chapitre de la Primatiale ; etc.

G. 485. (Carton.) — 20 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

1485-1771. — Seigneurie d'Aboncourt, justice et droits honorifiques appartenant au prieur de Salonne audit lieu — Droit de revêture à lui dû sur certains héritages. — Publication du cri de la fête d'Aboncourt par les sergents de la justice du prieur. — Dénombrements fournis à la Chambre royale de Metz par Jean-Marie Cneullet, seigneur du comté de Bey, pour la seigneurie vouée d'Aboncourt. — Déclaration des héritages composant le ban d'Aboncourt ; etc.

G. 486. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier.

1605-1762. — Déclaration, faite par les mayeur, maître échevin, échevins, clerc juré et sergent composant la justice du ban d'Aboncourt, de tous les droits appartenant au chapitre de la Primatiale audit lieu à cause du prieuré de Salonne, incorporé à cette église. — Mémoire des droits seigneuriaux d'Aboncourt. — Procès-verbaux de plaid annaux. — Présentations à la cure de Manhoué et d'Aboncourt, son annexe ; etc.

G. 487. (Carton.) — 11 pièces, parchemin ; 53 pièces, papier ;
1 sceau.

1516-1758. — Titres de propriété d'héritages sis au ban d'Aboncourt. — Pied-terrier d'un gagnage situé au ban dudit lieu. — Pièces relatives aux dîmes. —

Baux des terre, seigneurie, dîmes et gagnage d'Aboncourt ; etc.

G. 488. (Carton.) — 12 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier.

1573-1760. — Érection d'un vicariat perpétuel au village de Burthecourt, dépendant du prieuré de Salonne, à la collation du prieur dudit lieu. — Sentence qui condamne le chapitre de la Primatiale à contribuer aux réparations de l'église. — État des rentes et revenus de la confrérie de la Conception érigée en l'église de Burthecourt. — Visites et adjudications d'ouvrages à faire à l'église de Château-Salins ; etc.

G. 489. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 116 pièces, papier.

1500-1767. — Fondations faites en l'église de Château-Salins. — Procès entre le chapitre de la Primatiale, curé primitif de Salonne et de Château-Salins, et le curé d'Amelécourt, au sujet de la prétention du chapitre de faire les fonctions curiales à Château-Salins, à l'exclusion dudit curé. — Sentence qui condamne les curés de Salonne et d'Amelécourt à fournir les bêtes mâles au troupeau de la communauté de Château-Salins ; etc.

G. 490. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier ;
1 sceau.

1388-1698. — Déclaration des cens assignés sur les vignes de Château-Salins. — Lettres du duc René II par lesquelles, en dédommagement de ce que son receveur général, Antoine Varin, avait fait construire une saline à Salonne, dans les dépendances du prieuré, il assigne à ce dernier dix muids de sel à prendre chaque année sur ladite saline. — Permission à différents particuliers de construire aux environs de la nouvelle saline ; etc.

G. 491. (Carton.) — 57 pièces, papier.

1672-1772. — Déclaration des revenus de la cure de Gelucourt. — Pied-terrier des héritages lui appartenant. — Mémoires et devis touchant la construction de l'église de ce lieu, à la charge du chapitre de la Primatiale, co-décimateur. — Procès entre le chapitre, l'abbé de Haute-Seille et autres décimateurs au sujet des réparations de cette église ; etc.

G. 492. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 70 pièces, papier.

1679-1763. — Procès entre les habitants de Gelu-

court et le chapitre de la Primatiale sur ce que les premiers prétendaient que le chapitre devait entretenir la nef de leur église et leur céder la dime d'une charrue pour le droit d'un maître d'école. — Procès entre le curé de Gelucourt et le commandeur touchant la dime de vin et de chanvre; etc.

G. 493. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 70 pièces, papier.

1627-1761. — Décret du vicaire général de l'évêché de Metz par lequel il désunit l'église de Guéblange de celles de Gelucourt et de Blanche-Église et l'érige en cure. — Présentation à la cure par le chapitre de la Primatiale. — Procès entre ce dernier, les Chartreux de Bosserville et les habitants de Guéblange au sujet des réparations et de l'agrandissement de leur église. — Présentations à la cure d'Haraucourt-sur-Seille par le chapitre de la Primatiale; etc.

G. 494. (Plan.) — 1 feuille papier.

XVIII^e siècle. — Carte topographique des bans de Gelucourt et villages voisins.

G. 495. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 63 pièces, papier.

1496-1780. — Acte par lequel le curé d'Haraucourt renonce, en faveur de la Primatiale, à la perception de la dime des terres de la contrée dite le Haut-de-Saint-Jean. — Lettre de M. du Hallier enjoignant au lieutenant de roi à Marsal de laisser le fermier du chapitre à Haraucourt jouir des franchises attribuées aux fermiers de ce corps. — Déclarations et baux du gagnage de la Primatiale à Haraucourt; etc.

G. 496. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 53 pièces, papier.

1228-1769. — Charte de Jean d'Apremont, évêque de Metz, par laquelle il donne au prieur de Salonne le patronage de l'église de Vitrignécourt; ladite donation faite du consentement de l'abbé de Saint-Mihiel, à qui ce patronage appartenait. — Présentation à la cure de Puttigny par le chapitre de la Primatiale. — Extrait du procès-verbal de reconnaissance des limites du ban de Vaxy; etc.

G. 497. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 78 pièces, papier;
1 sceau.

1293-1764. — Quittance d'une somme de 80 fr. due par le chapitre pour raison du paste et banquet que les habitants de Puttigny avaient droit d'avoir lorsqu'ils levaient les grosses dimés. — Procès touchant la

reconstruction de l'église de Puttigny. — Accord entre le seigneur voyé de Gossoncourt et de Vannecourt et le prieur de Salonne touchant leurs droits respectifs sur les bans desdits lieux. — Pièces de procédure au sujet du droit du prieur de Salonne d'exercer la haute, moyenne et basse justice à Vannecourt; etc.

G. 498. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 76 pièces, papier.

1584-1771. — Pièces relatives au droit de revêture appartenant au chapitre de la Primatiale comme seigneur haut justicier à Vannecourt. — Arrêt qui adjuge au chapitre, en cette qualité, le tiers-denier du produit d'un paquis communal loué par la communauté. — Procès-verbaux de plaids annaux tenus à Vannecourt par les gens de la haute justice, au nom du chapitre de la Primatiale; etc.

G. 499. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 109 pièces, papier.

1567-1732. — Déclarations : des droits seigneuriaux à Vannecourt; — des héritages composant le ban dudit lieu. — Acquisition, par le prieur de Salonne, d'un terrain au bout du paquis de Vannecourt pour y construire un moulin. — Déclarations et baux des héritages dépendant de l'ermitage de Halibach, près de Vannecourt. — Baux de la chapelle et de l'ermitage de Gossoncourt. — Réceptions de frères ou gardiens de cet ermitage; etc.

G. 500. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 46 pièces, papier.

1601-1780. — Présentations à la cure de Vaxy et de Vannecourt et Gerbécourt, ses annexes, par le cardinal de Lorraine comme abbé de Gorze. — Ordonnance de l'évêque de Metz pour la construction d'une église à Vannecourt. — Déclaration des héritages composant la métairie seigneuriale de Vannecourt, appartenant au chapitre de la Primatiale. — Baux de la terre de Vannecourt; etc.

COLLÉGIALE DE DIEULOUARD (unie à la Primatiale).

G. 501. (Carton.) — 28 pièces, parchemin; 17 pièces, papier;
6 sceaux.

1329-1613. — Sentence arbitrale rendue par Henri d'Apremont, évêque de Verdun, touchant les droits paroissiaux prétendus par le chapitre de Dieulouard et le curé du lieu. — Copie de lettres patentes du duc René II par lesquelles il permet au chapitre de Dieulouard de porter processionnellement dans ses États les reliques de

saint Laurent, patron de la collégiale, et de faire des quêtes pour réparer cette église et l'église paroissiale Saint Sébastien; etc.

G. 502. (Plan.) — 1 feuille, papier.

1719. — Plan de la maison de cure de Dieulouard.

G. 503. (Carton.) — 43 pièces, parchemin; 43 pièces, papier.

1240-1734. — Accord par lequel le chapitre de Dieulouard dispense le curé d'assister aux heures canoniales moyennant l'abandon, par ce dernier, d'une redevance en blé qu'il avait droit de prendre sur le moulin du chapitre, appelé le moulin Saint-Laurent. — Acensement d'un pré, ban de Dieulouard, depuis le moulin du seigneur en tirant vers la papeterie. — Présentations à la cure de Dieulouard par le chapitre de la Primatiale; etc.

G. 504. (Carton.) — 44 pièces, parchemin, dont une avec des enluminures; 31 pièces, papier; 9 sceaux.

1504-1721. — Procès entre le chapitre de la Primatiale et les habitants de Dieulouard touchant les réparations de l'église et la fourniture des ornements. — Fondation de la confrérie de Saint-Sébastien en l'église paroissiale de Dieulouard. — Comptes des recettes et dépenses de cette confrérie. — Transaction entre le chapitre de la Primatiale, les habitants de Dieulouard et les membres de la confrérie touchant la célébration des messes et services de cette dernière; etc.

G. 505. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 28 pièces, papier; 6 sceaux.

1451-1641. — Titres de propriété des maisons, prés, chénevières et autres héritages donnés à la confrérie de Saint-Sébastien. — Titres des cens en argent acquis par le sieur Poirot, doyen de la collégiale de Dieulouard et légués par lui à la confrérie; etc.

G. 506. (Carton.) — 42 pièces, parchemin; 42 pièces, papier; 3 sceaux.

1230-1744. — Titres relatifs aux chapelles Saint-Jean-Baptiste, Saint-Erasme, Sainte-Catherine et Notre-Dame de Lorette, érigées en l'église collégiale de Dieulouard. — Don, par Jean Mengin, doyen de la collégiale, d'une grange pour la transformer en maison d'école (1504). — Lettre de Gobert d'Aprémont par laquelle il confirme à l'église Saint-Laurent de Dieulouard 5 setiers

de froment et 5 muids de vin à prendre sur la vouerie dudit lieu. — Déclaration des droits et revenus appartenant à l'évêque de Verdun comme seigneur de Dieulouard. — Déclaration des droits des seigneurs voués; etc.

G. 507. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 42 pièces, papier; 8 sceaux.

1332-1743. — Titres des cens en argent, vin, chapons, poules, grains et cire dus au chapitre de Dieulouard. — Rachat, par Guillaume d'Haraucourt, évêque de Verdun, d'un cens dont était chargé le chapitre pour raison de la vente à lui faite par ledit d'Haraucourt d'un terrain pour construire un second pressoir, à cause de l'insuffisance de celui qui existait. — Baux du moulin à papier et à blé, dit la Papeterie de Dieulouard, assis sur le Chaudrupt; etc.

G. 508. (Carton.) — 23 pièces, parchemin; 30 pièces, papier; 7 sceaux.

1340-1765. — Titres de propriété de maisons et autres héritages appartenant au chapitre de Dieulouard. — Vente d'une maison sise à « Xerpanne (Scarponne), emmy la ville », proche du puits dudit lieu. — Bail d'un jardin, appelé le Jardin des Prêtres, ban de Scarponne. — Cession faite à Affrican d'Haussonville, par le chapitre de Dieulouard, d'une maison dite la maison de la Trésorerie, sise audit lieu, en la rue Saint-Laurent; etc.

G. 509. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 61 pièces, papier; 5 sceaux.

1338-1761. — Cession faite par le chapitre de Saint-Antoine de Pont-à-Mousson à celui de Dieulouard des cens qui lui appartenaient en la ville de « Deulewart devant Sarpagne (Scarponne) ». — Échange d'une pièce de terre, ban de Dieulouard, en la Malmaison. — Rôle de la perception des menues dîmes d'agneaux, laquelle se faisait le jour du vendredi saint; etc.

G. 510. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 43 pièces, papier; 2 sceaux.

1250-1767. — Charte de Jean d'Aix, évêque de Verdun, par laquelle il maintient le chapitre de Dieulouard en possession de la dîme des vignes du ban dudit lieu. — Accord entre le chapitre et les habitants de Dieulouard par lequel ces derniers s'obligent à lui payer la dîme du vin à la vigne, suivant la coutume. — Pièces relatives à la possession des dîmes noales par le chapitre de la Primatiale; etc.

G. 511. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 89 pièces, papier ;
2 sceaux.

1120-1762. — Charte d'Henri de Vinton, évêque de Verdun, portant que le comte Godefroy a renoncé, en faveur de l'église Saint-Laurent de Dieulouard, à une coutume qui lui donnait le droit d'exiger des églises de Dieuze et d'Assenoncourt des rafraichissements à certains jours de l'année. — Confirmation, par le chapitre de la cathédrale de Metz, de la donation faite par Jean d'Apremont, évêque dudit lieu, au chapitre de Dieulouard, du patronage de la cure d'Assenoncourt ; etc.

G. 512. (Carton.) — 16 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier ;
3 sceaux.

1360-1780. — Titres relatifs au gagnage de Villers-le-Prud'homme, cédé à la confrérie de Saint-Sébastien de Dieulouard. — Pieds-terriers et baux du gagnage d'Avrainville. — Titres de cens sur des héritages au ban de Belleville, au-dessous de la vigne le Duc Jean et sous la fontaine du bon Duc Jean. — Acensement d'une pièce de terre, lieudit à la Forte-Maison ; etc.

G. 513. (Carton.) — 16 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier ;
1 sceau.

1504-1758. — Bulle de Jules II qui unit et incorpore l'église paroissiale de Dieuze à la mense de l'église collégiale Saint-Laurent de Dieulouard. — Prise de possession de la cure par le chapitre. — Accord entre le chapitre et le curé ou vicaire perpétuel touchant la perception des dîmes. — Institutions à la cure. — Donation faite à l'hôpital de Dieuze, par les habitants dudit lieu, d'une maison et de ses dépendances pour servir audit hôpital ; etc.

G. 514. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 70 pièces, papier.

1442-1771. — Testament du sieur Conneman, archiprêtre de Vergaville et curé de Dieuze, portant fondation d'une messe en la chapelle qu'il avait édifiée dans l'église paroissiale de Dieuze sous l'invocation de sainte Catherine. — Charte d'Isabelle, duchesse de Lorraine, par laquelle elle confirme au chapitre de Dieulouard les dîmes de Dieuze. — Donation faite, en 1591, par le chapitre à la ville de Dieuze, d'un pré au-dessous de la fontaine de Vergaville, d'un autre pré sous la Maladrie et de portion d'un jardin vers la loge des arquebusiers, et ce pour un maître d'école en percevoir les fruits ; lequel sera tenu, chaque lundi, après le *Salve*,

de dire, au-devant du chœur de l'église, un *De profundis* à l'intention des membres du chapitre et de leurs successeurs. — Déclaration de la manière dont les dîmes se lèvent à Dieuze, et des charges des décimateurs ; etc.

G. 515. (Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 64 pièces, papier ;
2 sceaux.

1324-1760. — Charte d'Edouard 1^{er}, comte de Bar, portant ratification d'un échange par lequel l'abbé et le couvent de Saint-Martin la Glandière (Longeville) ont cédé au chapitre de Dieulouard ce qu'ils avaient aux dîmes de Faulx, Malleloy, Montenois et Bratte. — Déclaration des obligations imposées au chapitre comme décimateur. — Requête des habitants de Montenois demandant l'établissement d'un vicaire résident ; etc.

G. 516. (Carton.) — 10 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier.

1288-1761. — Charte de Bouchard d'Avesnes, évêque de Metz, par laquelle il donne au chapitre de Hombourg les revenus de l'église paroissiale de Faulx, à charge d'assigner une portion congrue suffisante pour le vicaire qui la desservira. — Union de la cure de Faulx à la trésorerie de l'église collégiale de Dieulouard. — Baux des dîmes qu'avait le chapitre de la Primatiale à Kerprich-lès-Dieuze, Guébestroff et Guénestroff ; etc.

G. 517. (Carton.) — 15 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier ;
2 sceaux.

1248-1767. — Charte de Jean d'Aix, évêque de Verdun, qui unit à la mense du chapitre de Dieulouard l'église de Loupmont et la chapelle en dépendant. — Accord entre le chapitre et l'abbé de Saint-Mihiel touchant la collation de la cure de Loupmont. — Déclaration de la manière dont se partageaient les dîmes de Loupmont et Varnéville. — Baux de la part des dîmes appartenant au chapitre de la Primatiale auxdits lieux ; etc.

G. 518. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1602-1773. — Sentence du bailliage de Saint-Mihiel qui condamne les décimateurs aux réparations de l'église de Varnéville, annexe de Loupmont. — Pièces relatives à la reconstruction de cette église. — Acte par lequel Jean Collignon, demeurant à Malleloy, annexe de Custines, offre de doter la cure dudit lieu si l'évêque de Metz consent à son érection. — Déclaration des héritages composant le gagnage de la Primatiale à Rogéville ; etc.

G. 519. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 38 pièces, papier;
1 sceau.

1392-1749. — Charte de Jean de Neufchâtel, administrateur de l'évêché de Toul, confirmant la cession des dîmes de Villers-en-Haye et de Rogéville, faite au chapitre de Dieulouard par Georges, fils de feu Raoul de Mousson, chevalier. — Titres de propriété d'héritages au ban de Sivry. — Pied-terrier du gagnage de la Primatiale audit lieu; etc.

ABBAYE DE SAINT-MARTIN-DEVANT-METZ (unie à la Primatiale).

G. 520. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 24 pièces, papier;
8 sceaux.

1157-1602. — Charte d'Hillin, archevêque de Trèves, au sujet d'une difficulté entre l'abbé de Saint-Martin et le curé de Buzy touchant les dîmes dudit lieu. — Charte de Bertram, évêque de Metz, portant confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Martin. — Lettre de Simon II, duc de Lorraine, qui, pour terminer la difficulté élevée entre Albéric, abbé de Saint-Martin, et Frédéric, voué de la même abbaye, règle les droits de ce dernier. — Translation de cette abbaye au prieuré Notre-Dame de Nancy; etc.

G. 521. (Carton.) — 23 pièces, parchemin; 18 pièces, papier;
4 sceaux.

1380-1738. — Déclaration des biens, rentes et cens appartenant à l'abbaye de Saint-Martin. — Acte par lequel le chapitre de la Primatiale abandonne à l'abbaye de Saint-Clément de Metz ce qui lui appartenait au ban Saint-Martin en échange de ce que cette abbaye possédait à Haraucourt-sur-Seille, Saint-Phlin, Art-sur-Meurthe, etc. — Fois et hommage faits aux ducs de Lorraine par Jean de Haranges, Antoine Wisse, Simon de Gerny, Pierre du Châtelet, etc., abbés de Saint-Martin; etc.

G. 522. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 13 pièces, papier;
6 sceaux.

1220-1629. — Charte de Pierre, archidiacre de Metz, portant union de la cure de Saint-Maximin de Metz à l'abbaye de Saint-Martin. — Baux des dîmes, gagnages, cens et droits seigneuriaux appartenant à cette abbaye à Buzy, Saint-Jean, Abbéville, Hatrize, Valleroy, Tichémont, etc. — Fondation du séminaire du Châtelet, à Pont-à-Mousson par Pierre du Châtelet, évêque de Toul,

abbé de Saint-Martin. — Nomination d'écoliers à ce séminaire par le chapitre de la Primatiale, aux droits de l'abbaye de Saint-Martin; etc.

G. 523. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1344-1751. — Lettres de Robert, duc de Bar, portant confirmation de la vente faite à l'abbaye de Saint-Martin, par Jean de Marc, de ce qu'il avait à Abbéville. — Confirmation des privilèges des habitants de ce lieu par le duc Robert. — Déclaration des droits de la seigneurie vouée d'Abbéville. — Présentations à la cure dudit lieu par le chapitre de la Primatiale. — Baux de la seigneurie, du gagnage et des dîmes d'Abbéville; etc.

G. 524. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1623-1754. — Dénombrements fournis à la Chambre royale de Metz par le chapitre de la Primatiale pour sa part dans les seigneurie et haute justice d'Ancy-lès-Solgne. — Arpentage des étangs d'Ancy. — Accord entre le chapitre et M Le Vayer, seigneur en partie d'Ancy, au sujet de la reconstruction de l'église de Solgne, dont Ancy était annexe. — État des biens et revenus de la Primatiale dans ce dernier lieu; etc.

G. 525. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 60 pièces, papier.

1659-1753. — Extrait du synode de Baronville, par lequel le prieur de Thicourt est déclaré patron de la cure dudit lieu. — Traités entre le chapitre de la Primatiale et les curés de Baronville touchant leur part dans les dîmes. — Quittances d'ornements fournis à l'église par le chapitre. — Pièces relatives aux réparations de l'église, à la charge du chapitre et des habitants; etc.

G. 526. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 42 pièces, papier.

1723-1784. — Devis et marchés concernant la construction d'une nouvelle église à Bermering, à la charge du chapitre de la Primatiale et des habitants. — Requête de ces derniers demandant l'érection de leur église en cure. — Baux de la moitié des dîmes de Bermering et de celles de Bistroff, appartenant au chapitre de la Primatiale; etc.

G. 527. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 32 pièces, papier;
3 sceaux.

1560-1770. — Présentations à la cure de Bistroff et de Bermering, son annexe, par le chapitre de la Pri-

matiale. — Pièces concernant la réédification de l'église de Bistroff, en 1738. — Permission donnée par l'abbé de Saint-Martin à un individu de Bronvaux de construire un moulin audit lieu. — Acte par lequel les habitants de Bronvaux reconnaissent les doyen, chanoines et chapitre de la Primatiale pour leurs seigneurs. — Procès-verbaux de plaids annaux tenus au nom du chapitre ; etc.

G. 528. (Carton.) — 32 pièces, parchemin ; 57 pièces, papier.

1170-1757. — Accord entre Liétard, abbé de Saint-Martin, et Godefroy, abbé de Luxembourg, touchant les dîmes de Bronvaux. — Livre de recette des cens et rentes de la seigneurie de Bronvaux. — Baux de cette seigneurie. — Traité entre les religieux de Saint-Martin et le curé de Marange pour la desserte de Bronvaux. — Pieds-terriers et baux du gagnage appartenant au chapitre de la Primatiale à Brulange ; etc.

G. 529. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 1 sceau.

1132-1158. — Charte d'Albéron de Chiny, évêque de Verdun, portant confirmation, au profit de l'abbaye de Saint-Martin, de la cure de Buzy et de tout ce qu'elle avait audit lieu : totalité de la dîme ; droit de prendre les deux tiers des oblations aux fêtes de Toussaint, Noël et Pâques ; etc.

G. 530. (Carton.) — 14 pièces, parchemin ; 79 pièces, papier.

1157-1778. — Charte d'Hillin, archevêque de Trèves, qui adjuge à l'abbaye de Saint-Martin la troisième partie des dîmes de Buzy, le cens de deux maisons sises dans le cimetière, les deux tiers des oblations aux jours ci-dessus, etc. — Charte de Simon II, duc de Lorraine, confirmant la donation de l'alleu de Buzy, faite à l'abbaye de Saint-Martin. — Présentations et nominations à la cure de Buzy par le chapitre de la Primatiale. — Déclaration de la part des dîmes qui lui appartenaient ; etc.

G. 531. (Carton.) — 15 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

1471-1786. — Titres de propriété et baux d'héritages à Chenicourt. — Déclaration des cens dus au chapitre de la Primatiale sur le ban dudit lieu. — Pieds-terriers et baux du gagnage du chapitre à Chenicourt. — Déclarations et baux de son gagnage à Xocourt ; etc.

G. 532. (Carton.) — 26 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier ;
6 sceaux.

1248-1764. — Vidimus d'une charte de 1248 par

laquelle le duc de Lorraine Mathieu II confirme la donation faite à l'abbaye de Saint-Martin, par Aubert de Volmerange, de tout ce qu'il avait à Condé et Northen. — Prise de possession, par le chapitre de la Primatiale, de la terre et seigneurie de Condé-Northen. — Lettres de sauvegarde accordées par le duc Charles IV pour la maison seigneuriale du chapitre audit lieu. — Plaids annaux tenus au nom du chapitre ; etc.

G. 533. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

1461-1732. — Acte signifié au chapitre, au nom des habitants de Condé, pour qu'il ait à construire un pont sur la Nied pour servir au passage des chevaux, chars et charrues de la communauté. — Bail passé par Jean de Haranges, abbé de Saint-Martin, à un individu de Thionville, d'un moulin et d'une grange à côté, sis à Condé. — Procès-verbal de visite de ce moulin ; etc.

G. 534. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 49 pièces, papier.

1188-1777. — Copie d'une bulle de Clément III (1188) portant confirmation des privilèges et biens de l'abbaye de Saint-Martin, notamment de l'église de Condé et de la chapelle de Volmerange. — Nominations et institutions à la cure de Condé par le chapitre de la Primatiale. — Pièces relatives à l'agrandissement de l'église. — Érection en cure de Volmerange, auparavant annexe de Condé.

G. 535. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier.

1554-1771. — Déclarations des rentes et revenus, grains, argent, chapons, poules, etc., appartenant à la seigneurie foncière de Condé-Northen. — Comptes de la seigneurie. — Accord entre le chapitre de la Primatiale et l'abbaye de Longeville au sujet de certaines dîmes de Volmerange. — Arrêt par lequel le chapitre est maintenu en possession de certaines dîmes sur le ban de Pontigny. — Mémoire touchant les droits du chapitre à Condé ; etc.

G. 536. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

1629-1752. — Acte d'érection de la cure de Mal-leloy par le vicaire général de l'évêché de Metz. — Acte par lequel le chapitre de la Primatiale cède à l'abbé de Saint-Arnould le patronage de la cure de Saint-Livier de Metz en échange du patronage de la cure de Custines. — Baux de la part des dîmes appartenant au chapitre à Aulnois, Craincourt, Doncourt et Longeville. —

Devis de réparations à faire à l'église de Craincourt; etc.

G. 537. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 80 pièces, papier;
2 sceaux.

1238-1769. — Marchés pour les réparations de la cense de Daumont, ban d'Hatriz, appartenant au chapitre de la Primatiale. — Copie des lettres d'Henri II, comte de Bar (1238), par lesquelles il reconnaît que l'abbaye de Saint-Martin lui a cédé la moitié des dîmes de la nouvelle ville de Ranguieux. — Nominations à la cure de Fameck et de Ranguieux, son annexe, par l'abbé de Saint-Martin. — Quittance des sommes payées par le chapitre de la Primatiale pour le past dû à la justice de la paroisse de Fameck; etc.

G. 538. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 62 pièces, papier;
3 sceaux.

1546-1767. — Présentations à la cure de Guénange par le prieur de l'abbaye de Saint-Martin, puis par le chapitre de la Primatiale. — Pièces relatives à l'agrandissement de l'église. — Sentence du consistoire de Trèves qui annule l'érection de l'église de Bousse en cure par l'évêque de Metz. — Baux des dîmes de Yutz et de Sœtrich. — Déclaration de la part que le chapitre de la Primatiale avait dans les dîmes de Guénange, Bousse, Blettange et Landrevange; etc.

G. 539. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 66 pièces, papier.

1599-1763. — Jugement de l'Officialité de Metz qui condamne le curé de Goin à payer le tiers du past donné aux gens de justice lors de la levée des dîmes. — Déclarations des biens et revenus de la cure. — Procès-verbaux de visite de l'église. — Mémoires et marchés pour réparations et agrandissement. — Quittances d'ornements fournis par le chapitre de la Primatiale. — Pièces relatives à la perception des dîmes de foin et de chanvre; etc.

G. 540. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 87 pièces, papier;
2 sceaux.

1188-1772. — Copie d'une bulle de Clément II (1188) qui confirme les biens de l'abbaye de Saint-Martin, notamment l'église d'Hatriz et la chapelle de Valleroy. — Charte de Jacques de Lorraine, évêque de Metz, portant union de la cure d'Hatriz à l'infirmerie de l'abbaye de Saint-Martin. — Décret de l'évêque de Metz qui désunit le village de la Neuveville de l'église d'Hatriz et l'unit à celle de Valleroy, même paroisse; etc.

G. 541. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 49 pièces, papier.
3 sceaux.

1436-1771. — Acte par lequel Henri de Lucy reconnaît tenir en fief de l'abbé Saint-Martin ce qu'il possédait audit lieu. — Accord entre l'abbé de Saint-Martin et le seigneur voué de Lucy touchant les tailles et corvées dues par les habitants. — Acte par lequel les échevins du lieu reconnaissent que le cri de la fête doit se faire au nom de l'abbé de Saint-Martin. — Déclaration des droits de la seigneurie vouée de Lucy; etc.

G. 542. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 69 pièces, papier;
1 sceau.

1117-1749. — Baux de la maison seigneuriale de Lucy. — Lettres de Jean II, duc de Lorraine, par lesquelles il prend les habitants de ce lieu sous sa sauvegarde et protection. — Acte par lequel les habitants reconnaissent avoir encouru la commise pour n'avoir payé le droit de revêtue. — Rôles des particuliers devant le pot de vin pour ce droit. — Rôles de ceux qui devaient poules et grains à la seigneurie; etc.

G. 543. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1494-1758. — Déclaration des héritages composant le gagnage de Lucy. — Baux de ce gagnage et du moulin. — Présentations et nominations à la cure par le chapitre de la Primatiale. — Accords entre le chapitre et les curés touchant les dîmes. — Devis et marchés pour la reconstruction de l'église. — Déclaration des terres appartenant à la communauté; etc.

G. 544. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 87 pièces, papier.

1445-1773. — Déclaration faite par les maire, gens de justice et habitants de Lucy des droits appartenant à l'abbé de Saint-Martin comme seigneur haut justicier. — Procès-verbaux de plaids annaux. — Baux de la terre et seigneurie de Lucy, consistant en haute, moyenne et basse justice, deux tiers des grosses et menues dîmes, maison seigneuriale, gagnage, droit de troupeau à part; etc.

G. 545. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 49 pièces, papier;
3 sceaux.

1201-1774. — Copie des lettres de Simon II, duc de Lorraine (1201), dans lesquelles il rapporte la donation faite à l'abbaye de Saint-Martin par Simon, cheva-

lier de Morelmaison, de tout ce qu'il avait audit lieu. — Bail des droits que l'abbaye y possédait. — Ajournement donné aux habitants de Bouzey (Dombrot-sur-Vair) pour se trouver aux plaids annaux de Morelmaison ; etc.

G. 546. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier.

1468-1780. — Déclaration des rentes et revenus aux lieux de Morelmaison, Bouzey et Laneuveville-sous-Châtenois, pour la seigneurie de Saint-Martin. — Pied-terrier des droits seigneuriaux, autorités, prééminences, maisons, moulins, etc., appartenant à l'abbaye de Saint-Martin sur les bans desdits lieux. — Plaids annaux de Morelmaison ; etc.

G. 547. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier ;
3 sceaux.

1572-1753. — Extrait du pied-terrier des héritages distribués à la Primatiale au remembrement du finage de Saint-Paul. — Baux des terres et seigneuries de Morelmaison, Bouzey, la Neuveville et Saint-Paul. — Bail d'une portion de seigneurie à Morelmaison, appartenant à Nicolas Gennetaire. — Baux du gagnage de Bouzey et du moulin appelé la Côte. — Baux des rentes et revenus de la seigneurie de Morelmaison ; etc.

G. 548. (Carton.) — 7 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

947-1447. — Diplôme du roi Otton I^{er} confirmant un acte par lequel l'abbaye de Saint-Martin cède au comte Raimbaud ce qu'elle avait au comté de Soulosse, *in Ramaldivilla* (Removille), et, en contr'échange, le comte cède à cette abbaye ce qu'il avait au comté de Metz, dans la ville d'OEutrange. — Charte d'Adalbéron, archevêque de Trèves, administrateur de l'évêché de Metz pendant le voyage de l'évêque Étienne de Bar à Jérusalem, portant que restitution a été faite à l'abbaye de Saint-Martin de l'église (la cure) d'OEutrange, qui lui avait été enlevée par Henri, duc d'Arlon. — Vente à cette abbaye, par Thiéry de Harange, de partie de la vouerie d'OEutrange. — Copie vidimée des anciens titres d'OEutrange ; etc.

G. 549. (Carton.) — 20 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier.

1399-1779. — Rôle des particuliers d'OEutrange devant cens à l'abbaye de Saint-Martin. — Marchés pour les réparations et l'agrandissement de l'église d'OEutrange, à la charge du chapitre de la Primatiale. —

MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

Déclaration de la manière de dimer dans les divers cantons du ban d'OEutrange. — Baux des cens, rentes, revenus, dîmes, droits seigneuriaux et autres émoluments dépendant de la terre et seigneurie d'OEutrange. — Dénombrement des biens et revenus du chapitre de la Primatiale dans ce lieu. — Extraits de plaids annaux ; etc.

G. 550. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 106 pièces, papier.

1604-1763. — Mémoire sur la manière de lever la dime à Racrange. — Quittances de vases sacrés envoyés à l'église par le chapitre de la Primatiale et l'abbé de Longeville. — Procès entr'eux au sujet des réparations de l'église. — Titres relatifs à la perception des dîmes sur le ban de Regniéville par l'abbé de Saint-Martin, celui de Saint-Mansuy de Toul et le curé. — Procès-verbal de visite de l'église. — Déclaration des terres et droits appartenant au chapitre de la Primatiale sur le ban de Regniéville ; etc.

G. 551. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 94 pièces, papier.

1588-1785. — Accord entre le chapitre de la Primatiale et le curé de Sailly touchant les dîmes de ce lieu et d'Achâtel. — Marchés pour les réparations de l'église de Sailly. — Procès entre le chapitre, les habitants et le curé à ce sujet. — Baux de la part du chapitre dans les dîmes de Sailly, Secourt et Vulmont ; etc.

G. 552. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier.

1593-1758. — Copies d'un décret du cardinal Charles de Lorraine, évêque de Metz (1593), portant désunion de l'église de Secourt de celle de Sailly et son érection en cure. — Accord entre le chapitre de la Primatiale et le curé de Secourt touchant les dîmes. — Sentence qui condamne le chapitre au rétablissement et à l'agrandissement de l'église. — Pieds-terriers et baux du gagnage appartenant à la Primatiale ; etc.

G. 553. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier ;
1 bulle.

1090-1763. — Pied-terrier et déclaration des droits, cens, rentes et héritages appartenant au chapitre de la Primatiale sur les bans de Vigneulles et Saffais. — Copie des lettres de Gérard de Thicourt (1090) par lesquelles il donne aux religieux de Cluny l'église de Thicourt, sous l'invocation de la Sainte-Trinité et de Sainte-Croix. — Bulle de Grégoire XIII qui unit à l'abbaye de Saint-Martin le prieuré de Sainte-Croix de Thicourt ; etc.

G. 554. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 66 pièces, papier.

1572-1778. — Bail d'une place où était anciennement l'église de Thicourt, laquelle étant ruinée, les matériaux avaient été employés aux réfections de l'église du prieuré. — Bail de la place où était anciennement le moulin Sainte-Croix, ban de la Rotte, près de Thicourt, à charge de le faire reconstruire. — Comptes du prieuré. — Baux de ses biens et droits. — Terrier du ban de Thicourt; etc.

G. 555. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin, contenant la copie des principaux titres de cette abbaye, les déclarations des cures en dépendant, des droits, rentes et revenus y attachés, et du prieuré de Thicourt uni à l'abbaye de Saint-Martin. — (Ces titres sont mentionnés dans les articles précédents.)

G. 556. (Registre.) — In-folio, 123 feuillets, papier.

1769. — Déclaration des biens de la Primatiale à Agincourt, Azelot, Saint-Max, Saint-Hilaire, Gerbéviller, Lanfroicourt, Thicourt, Aulnois, Craincourt, Dieuze, Xocourt, Saffais, Bezange-la-Grande, Réméréville, Anthelupt, Gondreville, Saint-Flin, Art-sur-Meurthe; etc.

G. 557. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1773-1790. — Mémoire et état estimatif des revenus et charges du chapitre de la Primatiale. — Inventaire général des biens du chapitre, dressé par les commissaires envoyés, en 1773, par le Bureau diocésain du don gratuit, en conséquence d'un arrêt du Conseil du roi. — Dénombrement général des forêts du chapitre; etc.

G. 558. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin; 41 pièces, papier.

1609-1746. — Constitutions et obligations passées au profit du chapitre de la Primatiale par différentes personnes, constitutions et obligations presque toutes prescrites. — Pièces concernant des sommes dues au chapitre par des chanoines; etc.

G. 559. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 53 pièces, papier.

1714-1789. — Anciennes rentes Saint-Georges. — (Ce sont, comme à l'article précédent, des constitutions et obligations prescrites.)

G. 560. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 80 pièces, papier.

1582-1789. — Biens de la Primatiale. — Pied-terrier du gagnage de Laneuveville-devant-Nancy. — Déclarations des gagnages d'Aboncourt, Aulnois, Anthelupt, Sainte-Geneviève, Xocourt, Saint-Nicolas, Morelmaison, etc. — État des rentes et cens en argent, poules et chapons, dus à Chenicourt. — Pied-terrier général de la ferme de Padoux; etc.

G. 561. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1747-1781. — Baux des gagnages et dîmes appartenant à la Primatiale: gagnages de Maixe, Vandœuvre, Réméréville, Lupcourt, Laneuveville-devant-Nancy, Armaucourt, etc.; — dîmes de Puttigny, Gelucourt, Assenoncourt, Vannecourt, Saint-Hilaire, Varangéville, etc. — Bail des Grands-Moulins de Saint-Nicolas; etc.

G. 562. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 112 pièces, papier.

1741-1789. — Baux: de la terre et seigneurie de Chenicourt; — des fours banaux de Saint-Nicolas; — des gagnages de Saint-Remimont, Sivry et Dieulouard; — des vignes de la Côte-des-Chanoines; — de la cense de Saint-Thiébaud; — des dîmes de Sainte-Marie-aux-Mines, de Goin et de Guermange; — de la terre et seigneurie de Bronvaux; etc.

G. 563. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 107 pièces, papier.

1771-1790. — Baux: de la terre et seigneurie et du moulin de Lucy; — des dîmes de Fléville, Heillecourt et Jarville; — des gagnages de Condé-Northen, Secourt, Abbéville, Bezaumont, Cercueil, Velaine-en-Haye, Vigneulles et Saffais; etc.

G. 564. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1738-1785. — États sommaires des baux passés par le chapitre de la Primatiale, avec le montant des cens.

G. 565. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 100 pièces, papier.

1739-1782. — Titres des cens appartenant à la Primatiale à Saint-Nicolas, Belleville, Toul, Pont-Saint-Vincent, Lunéville, Leyr, Mirecourt, Saulxures-lès-Nancy, Vandœuvre, Houdemont, Dommartemont, Nancy; etc.

G. 566. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1751-1766. — Arrêts, règlements et abornements relatifs aux bois du chapitre de la Primatiale. — Procès-verbaux de ventes. — Procès-verbaux d'arpentage et d'abornement des bois de Kreützbeuche, ban de Faulquemont; de Saint-Jacques et Bois-l'Abbé, ban de Condé-Northen. — Division des coupes du bois de Saint-Thiébaud; etc.

G. 567. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1604-1695. — Inventaire des titres et papiers du chapitre de la Primatiale. — Inventaire général de tous les titres, tant des dotations, fondations, donations, acensements, obligations, etc., appartenant à l'insigne église collégiale Saint-Georges, ensemble de tous ses immeubles sis tant à Nancy qu'en divers lieux; etc. — (Ces inventaires sont rendus inutiles par celui de Le Moine.)

G. 568. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 106 pièces, papier.

1408-1756. — Pièces de procédure (avec les titres produits). — Procès entre le chapitre de la Primatiale et le vicaire perpétuel d'Anthelupt touchant la perception des dîmes. — Procès entre le chapitre et Jean-Michel Le Vayer, seigneur de Solgne et en partie d'Ancy, au sujet de la reconstruction de l'église de Solgne. — Procès contre le sieur Hardy de Vidembourg, seigneur du Toupet, touchant la perception de la dîme sur le ban de la cense de Viller; etc.

G. 569. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 115 pièces, papier.

1593-1738. — Procès entre le chapitre de Saint-Georges et le curé de Bouxières-aux Chênes au sujet du fixe de la cure ou de la portion congrue, et de la perception de certaines dîmes. — Procédure instruite contre une femme de Bronvaux accusée de sortilège. — Procès entre la Primatiale et l'abbé de Longeville touchant les dîmes de Bermering; etc.

G. 570. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 98 pièces, papier.

1557-1778. — Procès entre le chapitre de la Primatiale et les habitants de Château-Salins au sujet des réparations de leur église. — Joint: ordonnance de M. du Cambout de Coislin, évêque de Metz, pour l'érection de la cure de Château-Salins; — description des limites du ban de cette ville. — Procès entre le chapitre et M. d'Ourches, seigneur de Cercueil, touchant certaines

redevances prétendues par ce dernier sur le ban dudit lieu; etc.

G. 571. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 92 pièces, papier.

1685-1728. — Procès entre le chapitre et les habitants de Dieulouard au sujet du droit de soigne dû par chaque feu, consistant en 2 bichets d'avoine et 2 deniers. — Procès entre les fermiers des dîmes de Dieulouard et les propriétaires de vignes touchant la perception de la dîme des raisins. — Procès entre la Primatiale et les confrères de la confrérie de Saint-Sébastien pour l'acquit des fondations faites en faveur de cette confrérie; etc.

G. 572. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 76 pièces, papier.

1751-1757. — Procès de la Primatiale contre M. Mayence, vicaire perpétuel de Dieuze, et l'Hôtel-de-Ville dudit lieu au sujet de la perception des dîmes, de la fourniture des bêtes mâles et des réparations de l'église et du presbytère. — Mémoire touchant l'union de la cure de Dieuze au chapitre de Dieulouard. — Procès entre le chapitre et le vicaire de Dombasle touchant la perception de la dîme; etc.

G. 573. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1586-1772. — Procès entre le chapitre de Saint-Georges et les Prêcheresses (Dominicaines) de Nancy au sujet du droit prétendu par le premier de prélever une certaine quantité de blé sur la part des dîmes de Frolois appartenant à ces religieuses. — Procès touchant les dîmes de Foug et de Laneuveville-derrière-Foug, son annexe. — Procès entre le chapitre de la Primatiale et le commandeur de Gelucourt touchant la perception des dîmes; etc.

G. 574. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 106 pièces, papier.

1602-1772. — Procès: entre le fermier des dîmes de Haraucourt-sur-Seille et le curé au sujet de la perception des dîmes; — entre le chapitre de la Primatiale et le curé d'Heillecourt touchant les dîmes. — Déclarations: des droits appartenant au prieur de Varangéville sur le ban d'Heillecourt; — des cens dus par le fief d'Heillecourt au prieur de Varangéville. — Plaid annaux tenus à Heillecourt au nom de ce dernier; etc.

G. 575. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 98 pièces, papier.

1577-1761. — Procès: entre le chapitre de la Pri-

matiale et les habitants de Loupmont et Varnéville touchant l'agrandissement de l'église de ce dernier lieu ; — entre le même, les Bénédictins de Saint-Mihiel et les Jésuites du collège de Pont-à-Mousson pour la perception des dîmes de Loupmont et Varnéville. — Copie d'une bulle de Grégoire XIII portant union d'une partie de la mense abbatiale de Gorze et du prieuré d'Apremont au collège de Pont-à-Mousson ; etc.

G. 576. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 110 pièces, papier.

1732-1778. — Procès : entre le chapitre de la Primatiale et la communauté de Lièpvre au sujet du droit de vaine-pâture dans la forêt de Chalmont ; — contre le curé de Lièpvre au sujet des dîmes : — contre le meunier du même lieu touchant l'établissement d'un 3^e tournant à son moulin ; etc.

G. 577. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 110 pièces, papier.

1578-1768. — Procès entre le chapitre de la Primatiale, aux droits de l'abbaye de Saint-Martin, et Mme Protin, touchant les droits de pressurage, revêtiture et quarte de four au village de Lucy. — Titres attestant le droit de haute justice de l'abbaye et du chapitre, parmi lesquels : procédure instruite contre une femme de Lucy accusée de sortilège ; etc.

G. 578. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1667-1715. — Procès entre le chapitre de Saint-Georges et l'évêque de Toul pour la collation de la cure de Méréville. — Mémoire touchant l'union du prieuré de Saint-Thiébaud à la collégiale Saint-Georges. — Informations faites au sujet de la cure de Méréville ; etc.

G. 579. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier.

1743-1756. — Procès du chapitre de la Primatiale : contre Jean-Charles Joly, seigneur de Morey, Christophe-Georges Vassart, conseiller au Parlement de Metz, etc., touchant la propriété du bois Banal, ban de Moncel-lès-Lunéville ; — contre la communauté de Moncel au sujet du droit de vaine-pâture dans la forêt de Mondon ; etc.

G. 580. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier.

1673-1755. — Procès entre le chapitre de la Primatiale et Henri-Gaspard, comte de Ligniville, touchant l'exercice de la justice civile et criminelle à Morelmaison, suivi d'un arrêt du Parlement de Metz par lequel

le chapitre est maintenu en possession d'exercer seul, par son maire et ses gens de justice, tous les droits de haute, moyenne et basse justice dans toute l'étendue du lieu et ban de Morelmaison, à l'exception de sept maisons dépendant de la seigneurie de Gironcourt, sous le toit ; etc.

G. 581. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1700-1730. — Procès entre le chapitre de la Primatiale et les curés des paroisses de Nancy touchant la perception des dîmes sur le ban de cette ville et l'union de la cure de Saint-Dizier au prieuré Notre-Dame. — Mémoire touchant la fondation de ce prieuré et l'érection des paroisses de Nancy ; etc.

G. 582. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1760-1761. — Procès entre les membres du chapitre de la Primatiale au sujet de l'homologation des nouveaux statuts.

G. 583. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 79 pièces, papier.

1702-1745. — Procès entre l'abbé Jean-François Dumolard, économe de la Primatiale, chargé du soin des ouvrages de cette église, et le primat (François-Vincent-Marc de Beauvau) au sujet d'une somme réclamée à ce dernier pour être employée aux bâtiments de ladite église.

G. 584. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1636-1769. — Procès entre le chapitre de la Primatiale, le curé de Puttigny et la communauté du lieu au sujet de l'entretien et des réparations de l'église. — Joint la copie d'une pièce intitulée : ce sont les droits et statuts de l'église paroissiale de Utegnécourt (Vertignécourt) et Puttigny, au diocèse de Metz, approuvés et observés d'ancienneté en icelle église. — Procès entre le chapitre de Saint-Georges et l'abbé de Beaupré à l'occasion de la mise en dépôt entre les mains du chapitre des reliques et argenterie de cette abbaye pendant le malheur des guerres ; etc.

G. 585. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 110 pièces, papier.

1755-1758. — Procès entre le chapitre de la Primatiale et la communauté de Sainte-Marie-aux-Mines touchant la reconstruction de l'église de cette ville. — Mémoires d'ouvrages faits pour cette reconstruction. — Procès entre le chapitre et le curé de Sainte-Croix au sujet de la dime ; etc.

G. 586. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1634-1635. — Procès entre le chapitre de la Primatiale et le sieur de Guron, nommé par le roi de France à l'abbaye de Saint-Martin, quoique cette abbaye ait été unie à la Primatiale.

G. 587. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1740-1777. — Procès au sujet de dépôts de bois faits sur les bordages du canal des moulins de Saint-Nicolas. — Procès-verbal de visite des vanes, bordages et moulins de Saint-Nicolas. — Bail du droit de pêche dans la Meurthe et dans le canal des moulins; etc.

G. 588. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 118 pièces, papier.

1742-1764. — Procès entre le chapitre de la Primatiale et le fermier des moulins de Saint-Nicolas. — Traité entre le chapitre et Jean Gauthier, architecte à Nancy, pour les réparations des Grands-Moulins de Saint-Nicolas, du pont sur le canal desdits moulins, etc. — Observations sur l'état des moulins de Saint-Nicolas et de leurs dépendances, en 1764. — Mémoires touchant ces moulins; etc.

G. 589. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 48 pièces, papier.

1688-1772. — Procès : au sujet de réparations faites à la ferme de Saint-Flin; — contre les fermiers des dîmes de Saint-Remimont. — Procès : au sujet du droit de revêtue prétendu par le chapitre de la Primatiale à Salonne; — touchant les réparations de l'église de Thicourt.

G. 590. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 52 pièces, papier.

1622-1742. — Procès au sujet de l'union du prieuré de Varangéville à la Primatiale. — Mémoire pour les doyen, chanoines et chapitre de la Primatiale contre le duc d'Atrie, Scipion d'Ajacet de Aquaviva, pourvu dudit prieuré. — Procès entre Pierre de Rozières, prieur de Varangéville, et Charles de Stainville, comte de Couvonges, touchant la construction d'un nouveau moulin sur le ban de Dombasle; etc.

G. 591. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 100 pièces, papier.

1661-1759. — Procès entre le chapitre de la Primatiale et les habitants de Varangéville, lesquels demandaient qu'en cas de suppression de l'hôpital Saint-

Germain, il fût fait retour, au profit des pauvres du lieu, d'une rente que le chapitre devait à cet hôpital et qui avait été transférée à l'association de charité nouvellement établie à Saint-Nicolas. — Procès au sujet de la reconstruction de l'église de Vaxy; etc.

G. 592. (Registre.) — In-folio, 155 feuillets, papier.

1531-1633. — Livre des actes du chapitre de l'insigne église de Saint-Georges de Nancy, commençant au 26^e de juin de l'an 1531 jusqu'au 27^e de juillet de l'an 1633. — Délibération touchant la chapelle du duc Charles II : organiste et enfants de chœur. — Peste au mois de mars 1546. — Délivrance des ossements de Charles-le-Téméraire aux commissaires de l'empereur Charles-Quint (1550). — Permission aux chanoines de quitter Nancy à cause des guerres et danger de peste (1552). — Règlement pour la musique et les faux-bourçons; etc.

G. 593. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1665-1693. — Registre des actes du chapitre de Saint-Georges. — Provisions de la cure d'Acraignes (Frolois). — Nomination d'un maître d'école à Vandœuvre. — Amodiation : des vignes de la Côte-des-Chanoines; — des gagnages d'Armaucourt, Leyr, Méréville, Lupcourt; — des revenus du prieuré de Gerbéviller; — des dîmes de Punerot, Bezange-la-Grande, Guermange, Mulcey; etc.

G. 594. (Registre.) — In-folio, 284 feuillets, papier.

1606-1708. — Livre des actes du chapitre de Saint-Georges. — Prestation de serment de Pierre Croissart, roi des marchands du duché de Lorraine. — Bénédiction de Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont, par Jean des Porcelets, évêque de Toul. — Traité avec Michel Hardy, organiste. — Miracle opéré par l'entremise de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Saint-Georges. — Droit de sépulture dans cette église accordé aux veuve et héritiers de noble Jean Racle, graveur, lequel y était inhumé; etc.

G. 595. (Registre.) — In-folio, ^{227 pages} 144 feuillets, papier.

1698-1742. — Registre des actes capitulaires de Saint-Georges. — Transcription du procès-verbal de l'entrée du duc Léopold à Nancy, le 15 novembre 1698. — Procès-verbal de la procession de la veille des Rois. — Pompes funèbres du prince Charles de Lorraine, électeur de Trèves, et du duc Charles V. — Délibération touchant la béatification de la mère de Chantal et la

canonisation de saint Jean-de-la-Croix. — Remontrance au duc Léopold touchant le retranchement de l'église Saint-Georges (pour construire le nouveau palais); etc.

G. 596. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets, papier.

1702-1742. — Journal des affaires capitulaires. — Bail de l'ermitage Sainte-Marguerite, près Tomblaine. — Règlements pour les processions des Rogations et du Saint-Sacrement. — Translation des offices dans l'église des dames Prêcheresses à cause du retranchement de l'église. — Délibération touchant le jubilé de 1727. — Pompe funèbre du duc Léopold. — Procession de la veille des Rois faite dans l'intérieur de l'église Saint-Georges à cause de l'occupation de Nancy par les troupes françaises; etc.

G. 597. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, papier.

1710-1725. — Protocole des actes de présentation aux cures dont la nomination appartenait au chapitre de Saint-Georges, et aux chapelles dont la nomination appartenait au chanoine tournaire. — Cures de Frolois, Anthelupt, Bouxières-aux-Chênes, Dombasle, Gerbéviller, Bezange-la-Grande, Guermange, Laxou, etc.; — chapelles Saint-Genest à Laxou, Saint-Paul à Ormes, Notre-Dame à Vitrimont; etc.

G. 598. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, papier.

1611-1631. — Primatiale. — Registre des causes tenues et jugées par révérendissime messire Antoine de Lenoncourt, primat, ès années 1611 et suivantes. — Amende infligée au sieur Martin Gérard, prêtre, organiste, pour avoir négligé de jouer de l'orgue à certaines fêtes de l'année. — Condamnations prononcées contre plusieurs chanoines pour infractions à la discipline ecclésiastique; etc.

G. 599. (Registre.) — In-folio, 259 feuillets, papier.

1617-1633. — Registre contenant les baux et autres actes du chapitre de la Primatiale. — Baux : de l'ermitage de Halibach, près de Vannecourt; — des gagnages de Salonne, Ville-au-Val, Belleville, Chicourt, Aboncourt, Villers-en-Haye, Aulnois, Faulx, etc.; — des moulins de Seraincourt et de Lucy — de la métairie de Dieu-louard; etc.

G. 600. (Registre.) — In-folio, 264 feuillets, papier.

1633-1666. — Baux et autres actes du chapitre de

la Primatiale. — Baux : des dîmes de Goin, Dieuze, Assenoncourt, Guénestroff, etc.; — des seigneurie et moulin de Bronvaux; — du moulin d'Hatrize; — de la maison seigneuriale de Saint-Flin; — de l'étang d'An-cy-lès-Solgne; — du gagnage d'Haraucourt-sur-Seille; — des seigneuries de Condé et Northen; etc.

G. 601. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1664-1737. — Baux : des gagnages de la Bergerie et de la Haute-Borne, ban de Salonne; — du gagnage de la Madelaine, près Saint-Nicolas; — des seigneuries de Vannecourt, Chicourt et Abbéville; — des gagnages de Chenicourt, Saint-Remimont, Xocourt, Brulange, Bezaumont; etc.

G. 602. (Registre.) — In-folio, 255 feuillets, papier.

1675-1731. — Actes capitulaires de la Primatiale. — Prise de possession de la dignité de primat par Alphonse-Louis de Lorraine, chevalier d'Harcourt. — Prières publiques devant la châsse de saint Sigisbert pour obtenir de la pluie. — Récit de ce qui s'est passé à l'entrée publique du duc Léopold à Nancy. — Pose de la première pierre de la nouvelle église Primatiale. — Construction du pont de pierres de Saint-Nicolas. — Prières publiques à cause de la stérilité (1709); etc.

G. 603. (Registre.) — In-folio, 171 feuillets, papier.

1731-1757. — Actes capitulaires de la Primatiale. — Délibération touchant la béatification du P. Fourier. — Règlement pour la confrérie de Saint-Sigisbert. — *Te Deum* pour le mariage du duc François III avec l'impératrice Marie-Thérèse. — Mort de François-Vincent-Marc de Beauvau, primat. — Concession au sieur Dupont, facteur d'orgues, d'un emplacement près de la Primatiale pour y travailler aux orgues de cette église. — Nomination de Léopold Bastien, premier enfant de chœur, pour diriger la musique, à la place du sieur Seurot, décédé; etc.

G. 604. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1743-1763. — Journal des délibérations ordinaires du chapitre de l'insigne église Primatiale de Lorraine. — Traité avec le sieur Devillé pour l'arrangement des archives de la Primatiale. — Établissement de la confrérie de Saint-Michel pour les marchands. — Procession de la Fête-Dieu, à laquelle assiste le roi Stanislas. — Construction des baraques de la rue du Cloître. — Réception de Mesdames de France (Adélaïde et Victoire) à

la Primatiale. — Don à ces dames d'une parcelle de la relique de saint Sigisbert; etc.

G. 605. (Registre.) — In-folio, 167 feuillets, papier.

1763-1769. — Journal des délibérations de la Primatiale. — Délibération touchant le séjour de la reine de France (Marie Leszczinska) en Lorraine. — Réception du sieur Margalet comme musicien. — Règlement pour la procession de l'Assomption. — Résolution touchant le remplacement de la châsse de saint Sigisbert dans l'ancien tombeau, au-dessus de la chaire du primat, et statuant qu'elle ne sera plus descendue pour les neuvaines ordinaires, mais seulement dans les grandes calamités publiques; etc.

G. 606. (Registre.) — In-folio, 186 feuillets, papier.

1769-1782. — Journal des délibérations de la Primatiale. — Délibération au sujet de la tenue des registres des actes mortuaires. — Bénédiction des drapeaux du régiment royal de Hesse-Darmstadt. — Composition d'un nouveau calendrier. — Traité avec Lorenziti, maître de musique. — Nomination d'un ermite à la Madelaine, près de Saint-Nicolas. — Enregistrement des bulles portant érection d'un évêché à Nancy. — Translation, dans l'église des Augustins, des reliques de sainte Marguerite, qui étaient dans l'ermitage de Tomblaine; etc.

G. 607. (Registre.) — In-folio, 226 feuillets, papier.

1742-1784. — Registre des délibérations capitulaires à compter du 31 octobre 1742, jour auquel Messieurs de la Primatiale et Messieurs de Saint-Georges ont commencé à faire l'office divin ensemble dans la nouvelle église Primatiale, en exécution des lettres patentes d'union des deux chapitres. — Copie des lettres patentes de Stanislas pour cette union. — Bénédiction de la nouvelle église. — Célébration, en présence du roi, de la première grand'messe dans cette église. — Élection, devant le chapitre, du premier juge-consul du corps des marchands de Nancy. — Cérémonies pendant les neuvaines à saint Sigisbert. — Messe du Saint-Esprit chantée à l'occasion de l'établissement de la Société royale (l'Académie de Stanislas). — Construction de la Maîtrise; etc.

G. 608. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1782-1790. — Plumitif ou journal courant commencé le 21 novembre 1782. — Nomination du sieur

Aubert comme organiste, en remplacement du sieur Poirel. — Établissement d'un cours d'instructions pour les troupes de la garnison dans l'église cathédrale-primatiale. — Traité avec le sieur Le Moine pour l'arrangement des archives du chapitre. — Visite de l'orgue par Jean-François Vautrin, facteur à Nancy. — Députation envoyée à l'assemblée de la commune au sujet des craintes de suppression de l'évêché et du chapitre de la cathédrale; etc.

G. 609. (Registre.) — In-folio, 394 feuillets, papier.

1603-1783. — Table alphabétique des registres capitulaires de la Primatiale. — Age pour être chanoine. — Architectes du chapitre : Mique, Gentillâtre, Miroménil. — Archives : acceptation de l'offre du P. Hugo de travailler à un registre général de tous les titres de la Primatiale; clés des Archives. — Aumônes faites par le chapitre. — Camail : forme de camail des membres du chapitre. — Reliquaire de la vraie croix. — Musique et musiciens : règlements; etc.

G. 610. (Registre.) — In-folio, 163 feuillets, papier.

1619-1760. — Registre contenant les institutions données aux sous-chantres et prébendés, les présentations aux cures et chapelles à la nomination du chapitre de l'insigne église Primatiale. — Nominations : à la chapelle du Saint-Sacrement, à la Primatiale; — aux cures ou vicairies perpétuelles de Vitrignécourt ou Putigny, Dieulouard, Manhoué, Custines, Thicourt, Lucy; etc.

G. 611. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1760-1790. — Registre nouveau contenant les institutions données aux sous-chantres et prébendés, les présentations et nominations aux cures et chapelles dépendant de l'insigne église Primatiale. — Nomination aux cures de Gelucourt, Loupmont, Faulx, Burthecourt, Haraucourt-sur-Seille, Gerbéviller, Goin, Secourt, Saint-Nicolas et Saint-Sébastien de Nancy; etc.

G. 612. (Registre.) — In-folio, 241 feuillets, papier.

1736-1775. — Registre des actes de prises de possessions, permissions de commencer son stage, réceptions d'icelui, ventes de maisons, fulminations de bulles pour les dignités, provisions pour les canonicats, etc., dressé en exécution de l'acte capitulaire du 9 juin 1736. — Prise de possession de la dignité de grand doyen pour Jean-Claude comte de Bouzey. — Nomination à des canonicats pour François-Joseph et Nicolas-François Alliot,

Jean-Christostôme des Noyers de Bréchainville, Claude-Louis du Houx de Dombasle; etc.

G. 613. (Registre.) — In-folio, 41 feuillets, papier.

1776-1783. — Registre des messes de fondation qui devaient être acquittées dans l'église Primatiale, à commencer du 1^{er} juillet 1776. — Règlement du chapitre pour les messes de fondation. — Ordre des messes à célébrer : par Nicolas-Alexandre de Ligny, Charles Regnard, Dominique Couteau, chanoines; etc.

G. 614. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1435-1436. — Registre des rentes, cens et revenus dus chacun an à l'église collégiale Saint-Georges, de la Saint-Jean-Baptiste 1435 à pareil jour de l'année suivante 1436. — Cens sur des maisons à Nancy : rue de l'Hôpital-Saint-Julien, Callebray, des Juifs, du Four-Sacré, Vernequel, etc.; près du Change; en la Lormerie, au chef de la rue devers la porte Sacrée; à l'entrée de la Mesclerie, devant la halle; au Châtel, près des Prêchesses; derrière l'étuve; etc.

G. 615. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1465-1466. — Registre des rentes, etc. — Cens : sur un pré sous les Malades; — sur des jardins devant la porte de la Graffe; aux Bordes et au Champ-des-Bordes, ban de Saint-Dizier; — sur une pièce de terre sur le ruisseau de l'Étanche, ban de Nancy; — sur des maisons au faubourg Saint-Nicolas, près d'une tannerie; — rue Saint-Georges, au bout, devant la porte Sacrée; — sur le moulin de Pixérécourt; — sur le four d'Amance, derrière la grosse tour; etc.

G. 616. (Registre.) — In-folio, 63 feuillets, papier.

1469-1470. — Registre des rentes, etc. — Cens : sur une maison à Saint-Nicolas, du côté de la halle; — sur une maison en la forteresse de Château-Salins; — sur un meix sur les fossés de Nancy, ban de Saint-Dizier, près de la fontaine Sorette. — Cens dû par Colard de Lenoncourt sur la moitié des forges de Champigneulles; etc.

G. 617. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1470-1471. — Registre des rentes, etc. — Rentes et revenus appartenant à la chapelle messire Jean de Ville, fondée en l'église Saint-Epvre. — Cens sur des maisons à Nancy : au faubourg, devant la porte Saint-

Nicolas et le ruisseau de l'hôpital Mgr Charles; en la rue de la Grand'Maison, faisant le coin du chemin par où l'on va à la porte Saint-Nicolas; — à Saint-Nicolas, derrière la halle, joignant l'hôtel des Trois-Rois; etc.

G. 618. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1472-1473. — Registre des rentes, etc. — Cens : sur des maisons : à la Boudière; rues de la Fontaine de l'hôpital Saint-Julien, du Moulin, Saint-Michel; près du four Sacré; à la vieille porte, près du prieuré Notre-Dame; rue de la Lormerie; devant la Grand'Maison; — sur un jardin au Colombier, près de la porte Saint-Nicolas; etc.

G. 619. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1488-1489. — Registre des rentes, etc. — Cens sur des maisons : derrière la Boucherie; rue Naxon; devant le Change, entre l'église Saint-Epvre et une autre maison. — Recette de cire sur la seigneurie de Grand-Bouxières (Bouxières-aux-Chênes), que le maire dudit lieu était tenu d'apporter chaque année, le jour du grand vendredi (le vendredi saint); etc.

G. 620. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1493-1498. — Registre des rentes, etc. — Recette d'argent : de la taille de Nancy et de Lunéville; — du four du Petit-Bourget (à Nancy); — des étalages de la même ville; — du four le Duc à Rosières-aux-Salines. — Dépenses : pour les anniversaires de Philippe de Lenoncourt, Simonin de Saint-Menge, Pierre de Bulgnéville, etc.; — pour le service de la bataille de Bulgnéville; etc.

G. 621. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1512-1513. — Registre des rentes, etc. — Recette d'argent : sur les salines de Château-Salins, pour les obits du duc Jean II; — sur les amendes du métier des merciers de Saint-Nicolas; — pour le loyer de la maison du Jeu de paume, à Nancy. — Rente de sel sur les salines de Salonne pour la procession de la victoire (la bataille de Nancy), qui se faisait la veille des Rois. — Rente de blé sur le moulin de Ceintrey. — Dépense : le jour de Pâques, payé aux trois Marie, pour le mystère de la Résurrection, 4 sous; etc.

G. 622. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1514-1515. — Registre des rentes, etc. — Rene

revenus et cens d'Amance, Bouxières, Ecuelle et Moulins, reçus par Jean Clément, maître ès-arts, recteur des écoles d'Amance et tabellion audit lieu. — Cens sur des maisons en la ville d'Amance, devant la halle et en la rue de la Place, sous la grosse tour. — Mention portant que le maire de Leyr doit faire chacun an un past, le lendemain de Noël, à cause de la seigneurie de la Tour, et doit avoir un pourcel du prix de 5 gros; etc.

G. 623. (Registre.) — In-folio, 171 feuillets, papier.

1529-1530. — Registre des rentes, etc. — Recette en vins rouge et blanc provenant des vignes d'Amance. — Amodiation du four banal de Laneuveville-devant-Nancy. — Recette de cire : cierges des charpentiers et maçons, des merciers, des confrères de Saint-Sébastien. — Dépense pour les processions qui furent faites, en portant le *corpus Domini* et le couxa (l'os de la cuisse) saint Georges, pour la chaude maladie et autres adversités; etc.

G. 624. (Registre.) — In-folio, 111 feuillets, papier.

1531-1611. — Journal de recette et de dépense. — Mention portant que, l'an 1539, en octobre, fut achevée l'église du prieur Saint-Thiébaud. — Dépenses soutenue, en 1545, pour fournir un prêtre pour administrer les sacrements de l'Église aux pestiférés mis hors de la ville. — Gages de messire Platel et de Nicolas de Hault, organistes. — Somme payée à Jean Contesse, peintre et musicien, pour apprendre la musique aux enfants de chœur; etc.

G. 625. (Registre.) — In-folio, 131 feuillets, papier.

1537-1538. — Registre des rentes, etc. — Somme payée à ceux qui avaient joué le mystère, à la Pentecôte. — Achat de pommes et de raisins pour les bénir la veille Saint-Jacques et Saint-Christophe et le jour Saint-Sixte, pape, comme on avait de coutume. — Mention portant que, le second jour après la Décollation saint Jean-Baptiste, Messieurs (les chanoines de Saint-Georges) vont processionnellement à l'église des dames Prêcheresses chanter le *Libera*, le jour que l'on fait l'obit de Mme Marguerite (de Bavière), duchesse de Lorraine; etc.

G. 626. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

+ 54 pièces

1534-1638. — Recette et dépense de la fabrique de l'église Saint-Georges. — « Le xxije de septembre mil ve 1, à la délivrance des os du duc de Bourgogne (Charles-le-MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

Téméraire), fut dicte une messe haulte de *Requiem* devant l'ouverture de la terre, où les comys de Bourgogne firent mettre sierges sur l'autel et deux torches qui furent allumés durant ladicte messe. Et fut à l'offrende le hérault de l'Empereur, en coste d'arme, avec l'ordre, ung sierge en sa main, de demye livre, et ung demy royal fisché dedans. » — Fondation faite par Hardy Tillon, maître d'hôtel du duc Antoine, pour faire porter six torches à ses armes, par des pauvres, le jour de la procession du Saint-Sacrement; etc.

G. 627. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1542-1543. — Registre des rentes, etc. — Cens sur une maison devant la grand'maison de la Monnaie. — Cens dus : par Errard de Dommartin, bailli de Vosge, sur une maison en la rue du Four-Sacré; — par l'hôte de l'hôtel Saint-Martin sur une maison en la rue du Petit-Bourget; — par Georgin Gresset, peintre, sur la maison où il demeurait, en la place (Saint-Epvre); — par Mansuy (Gauvain), l'imagier, et Jean, son fils, sur une maison en la rue Saint-Georges; etc.

G. 628. (Registre.) — In-folio, 138 feuillets, papier.

1545-1546. — Registre des rentes, etc. — Cens dû par Martin Crocx, imagier, sur sa maison en allant à la Neuve rue. — Sommes payées : à un prêtre pour les messes qu'il avait servies à la chapelle des Bourguignons, par l'espace de dix semaines, durant les dangers de peste; — aux deux sergents du prévôt à leur retour à Nancy après les dangers de peste. — Dépense pour réparations à la maison d'école; etc.

G. 629. (Registre.) — In-folio, 131 feuillets, papier.

1551-1552. — Registre des rentes, etc. — Recette de cire due par les merciers quand ils rendaient leurs comptes (devant le chapitre). — Cens sur une maison appelée la Cloche, près de la porte la Craffe. — Cens dus : par Louis de l'Escut, lieutenant du bailli de Nancy, sur une maison rue de la Boudière; — par Nicolas Darboys, mercier, sur une maison au Haut-Bourget; etc.

G. 630. — (Registre.) In-folio, 130 feuillets, papier.

1552-1553. — Registre des rentes, etc. — Redevance en cire due par l'ermite de Saint-Don pour les héritages sis autour dudit ermitage. — Cens sur une maison rue de la Boudière, près de la porte Saint-Nicolas. — Quittance donnée au chapelain de Séchamps

sur ce qu'il devait pour l'amodiation de la cure dudit lieu, à raison des cotisations qu'il avait soutenues des gens d'armes du marquis (Albert) de Brandebourg; etc.

G. 631. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier.

1558-1559. — Registre des rentes, etc. — Cens dû sur une maison rue Calbray (des Maréchaux), près de la porte Saint-Nicolas. — Somme payée à un chanoine envoyé à Guermange et Mulcey pour visiter les réfections des églises desdits lieux. — Dépense pour réfections à la maison du gagnage d'Art-sur-Meurthe; etc.

G. 632. (Registre.) — In-folio, 158 feuillets, papier.

1562-1563. — Registre des rentes, etc. — Cens dus : par noble Antoine Le Pois et Guillaume Gleyse-nove, secrétaire du duc, sur leur maison au Haut-Bourget; — par Jean de Widranges, secrétaire et auditeur en la Chambre des Comptes, sur deux maisons sises à Villers-lès-Nancy; — par Jacques Vyon, auditeur des Comptes, sur une maison rue de la Boudière; etc.

G. 633. (Registre.) — In-folio, 154 feuillets, papier.

1563-1564. — Registre des rentes, etc. — Mention portant que l'église Saint-Georges a accoutumé de prendre la totalité des offrandes en argent, le grand vendredi, au chœur des Frères mineurs (les Cordeliers) de Nancy, et en tous autres jours de l'an, celles que les princes et princesses, leurs enfants et autres, paient en or ou argent au chœur desdits Frères mineurs. — Somme payée au curé de Méréville pour la célébration de messes en l'église de Saint-Thiébaud; etc.

G. 634. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1563-1564. — Registre des rentes, etc. — (Double du précédent.)

G. 635. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1567-1568. — Registre des rentes, etc. — Dépense pour dîner donné aux archers du roi Charles IX, le 1^{er} février. — Quittance de 30 fr. au vicaire d'Anthelupt pour les grands dommages qu'il avait soutenus durant le temps des guerres. — Dépense faite par des chanoines étant aux assises, à Amance; etc.

G. 636. (Registre.) — In-folio, 136 feuillets, papier.

1576-1577. — Registre des rentes, etc. — Cens dus

par l'église Saint-Georges : au trésorier de l'abbaye de Saint-Mansuy, pour le vestiaire des religieux, pour les prieurés de Saint-Don et de Saint-Thiébaud; — au chapelain de la chapelle « la Gessine », au collatéral du grand autel de l'église Saint-Epvre de Nancy; — au doyen du doyenné de Port (Saint-Nicolas), pour les droits synodaux de la cure de Nancy; etc.

G. 637. (Registre.) — In-folio, 158 feuillets, papier.

1577-1578. — Registre des rentes, etc. — Déclaration des obits qui se célébraient à Saint-Georges. — Obits : du comte de Thierstein; — de Didier Petit et de Jean Mathieu, chantres et chanoines de la collégiale; — de Jean de Faucompierre, chanoine de Toul; — de Jacques Mélian, procureur général de Lorraine; etc.

G. 638. (Registre.) — In-folio, 152 feuillets, papier.

1578-1579. — Registre des rentes, etc. — Déclaration des obits. — Obits : de Demenge Grand-Hache, aliàs Charpentier, et d'Hector de Ligniville, prévôt de Saint-Georges; — de Jean des Moines, chantre et chanoine; — de Simon Roussel, chanoine; etc.

G. 639. (Registre.) — In-folio, 137 feuillets, papier.

1582-1583. — Registre des rentes, etc. — Quittance donnée à Jean Bariscort, peintre, pour réfections par lui faites à la maison du chapitre, où il se tenait, rue de la Boudière. — Somme payée à M^e Louis quand il vint pour accommoder les orgues. — Cens dû par la veuve de M^e Michaut, chirurgien du duc Charles III, sur une maison au Petit-Bourget; etc.

G. 640. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

juin 1584 - juin 1585

1585-1586. — Registre des rentes, etc. — Cens dus : par Nicolas Roucel, apothicaire, pour sa part sur la maison de la Cloche, près de la porte de la Craffe; — par René de La Ruelle, secrétaire des commandements, sur une maison au faubourg Saint-Nicolas. — Somme payée à Jean Bariscort pour la peinture des orgues de Saint-Georges; etc.

G. 641. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1591-1592. — Registre des rentes, etc. — Cens dû sur une maison à Saint-Nicolas, en la rue des Trois-Pucelles, la maison de l'hôpital d'une part. — Cens dus : par Georges Mainbourg, maître des requêtes du duc, pour sa maison en la place; — par René de Saint-Vin-

cent et Nicolas Remy, procureur général, pour leurs maisons rue Saint-Michel et au Haut-Bourget; etc.

G. 642. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1592. — Rôle des cens dus au prieuré Notre-Dame. — Cens dû au prieuré par François d'Auzecourt, maître de la poste du duc, sur une maison au Petit-Bourget. — Redevance due par les confrères de la confrérie de la Conception Notre-Dame, érigée en l'église Saint-Epvre, pour la fondation de la messe qui se disait chaque vendredi en l'église du prieuré, appelée la messe des pauvres; etc.

G. 643. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1595-1596. — Registre des rentes, etc. — Déclarations des obits. — Obits : de Marguerite de Bayer; — de Mathieu Lasson et Jean Bagard, chanoines de Saint-Georges; — de Hugues des Hazards, évêque et comte de Toul; etc.

G. 644. (Registre.) — In-folio, 163 feuillets, papier.

1599-1600. — Registre des rentes, etc. — Dépense pour réparations à la tour de Leyr et à la maison où demeurait Jean Bariscort, peintre; etc.

G. 645. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier.

1603-1604. — Registre des rentes, etc. — Cens dus par Blaise André, imprimeur du duc Charles III et libraire, sur une maison en la ville Neuve, rue Saint-Jacques, près du battant; — par les hoirs Denis Chaveveau, joueur de musette du duc, sur une maison devant la Grand'Maison, tirant à la rue de la Poterne; — par Jean Caboat, auditeur des Comptes, sur une maison rue de la Bondière; etc.

G. 646. (Registre.) — In-folio, 172 feuillets, papier.

1609-1610. — Registre des rentes, etc. — Déclaration des obits. — Obits : de Christophe Collet, suffragant de Toul et chanoine de Saint-Georges; — de Jean Billequet, prévôt; — de Jean Champenois, procureur général de Lorraine; — de Pierre Pellegrin, seigneur de Remicourt; etc.

G. 647. (Registre.) — In-folio, 168 feuillets, papier.

1610-1611. — Registre des rentes, etc. — Déclaration des obits. — Obits : de Gérard Bouchon, chantre

et chanoine de Saint-Georges; — de Jean Pellegrin, chanoine et écolâtre; — de Pierrequin de Thérache, chanoine et trésorier; etc.

G. 648. (Registre.) — In-folio, 181 feuillets, papier.

1611-1612. — Registre des rentes, etc. — Sommes payées : à ceux qui avaient porté le « cuissal saint Georges » (os de la cuisse de saint Georges) la veille des Rois (à la procession); — à Nicolas Hocquet, facteur d'orgues, pour l'entretien de celles de l'église; etc.

G. 649. (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, papier.

1612-1613. — Registre des rentes, etc. — Cens dus : par les veuve et héritiers de Regnault de Gournay, conseiller d'État et bailli de Nancy, sur une maison en la Neuve rue (la Carrière); — par Henri de Montrichier et Françoise de Beauvau, sur une maison de fief appelée communément la Forte-Maison de Champigneulles; etc.

G. 650. (Registre.) — In-folio, 179 feuillets, papier.

1613-1614. — Registre des rentes, etc. — Redevance en cire due par les boulangers de Nancy pour reconnaissance du privilège qu'ils avaient de cuire du pain de ménage pour eux seulement. — Cens dû par Gérard des Moines, secrétaire du duc Henri II, sur une maison en la rue de la Monnaie; etc.

G. 651. (Registre.) — In-folio, 186 feuillets, papier.

1615-1616. — Registre des rentes, etc. — Cens dus : par Jean Vignolles, secrétaire du duc, sur une maison en la rue du Four-Sacré, les hoirs Thierry Alix, président des Comptes, d'une part; — par Didier Des Jardins, tailleur de pierres, (architecte), sur deux maisons rue Derrière; etc.

G. 652. (Registre.) — In-folio, 186 feuillets, papier.

1617-1618. — Registre des rentes, etc. — Cens sur une maison en la rue Neuve (la Carrière), allant au grand Jeu de paume. — Cens dus : par Demenge Crocx, graveur de la Monnaie, sur une maison en la rue Neuve; — par les veuve et héritiers de Mengin Thiriet, forger d'épieux en l'état du duc, demeurant à Champigneulles, sur leur maison audit lieu où pendait pour enseigne le Dauphin, sur le grand chemin, entre la papeterie, d'une part; etc.

G. 653. (Registre.) — In-folio, 181 feuillets, papier.

1618-1619. — Registre des rentes, etc. — Cens dû par noble Jacob Rutant, président à Saint-Mihiel, sur une maison rue de la Boudière, entre Balthazard Renel. — Cens dus : sur une maison à Saint-Nicolas, en la rue des Étuves ; — sur une autre maison en la même ville, près la grande église, où pend pour enseigne le Cheval rouge ; etc.

G. 654. (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, papier.

1618-1619. — Registre des rentes, etc. — (C'est le double du précédent.)

G. 655. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

1619-1620. — Registre des rentes, etc. — Cens sur une maison à Nancy où pend pour enseigne l'Éperon doré. — Cens dus : par les veuve et héritiers de noble Charles de Girmont, conseiller secrétaire d'État, sur une maison rue de la Boudière ; — par Simon Noël et Louis Chaveneau, violons du duc, sur des maisons près de la porte Notre-Dame et devant la Grand'Maison ; etc.

G. 656. (Registre.) — In-folio, 173 feuillets, papier.

1621-1622. — Registre des rentes, etc. — Dépense pour réfections au cloître du prieuré de Gerbéviller. — Cens sur des maisons : à Lunéville, Grande-Rue, rues de la Boucherie, du Château, du Puits : — à Saint-Nicolas, rues des Chênes, du Haut-des-Chênes, de la Vaux, du Marché, des Fonts, derrière les halles ; etc.

G. 657. (Registre.) — In-folio, 172 feuillets, papier.

1622-1623. — Registre des rentes, etc. — Somme payée au tuilier de Bricambeau pour fourniture de tuiles pour la sacristie de Saint-Georges. — Dépense faite par un chanoine en allant à Réméréville reconnaître les graines gâtées par les troupes du comte de Mansfeld ; etc.

G. 658. (Registre.) — In-folio, 169 feuillets, papier.

1623-1624. — Registre des rentes, etc. — Recette de l'amodiation : des seigneuries de Saint-Hippolyte et du Val de Lièpvre ; — du four banal du petit-Bourget, à Nancy. — Cens dû par Toussaint Marchal (architecte) sur sa maison à la ville Neuve, rue des Moulins, d'une part l'hôtellerie où pend pour enseigne le Sauvage ; etc.

G. 659. (Registre.) — In-folio, 171 feuillets, papier.

1624-1625. — Registre des rentes, etc. — Dépense sur l'argent perdu à cause du rabais des monnaies, fait le 7 août 1624. — Somme payée à ceux qui avaient servi à mettre bas les cierges pour les « funéraux » du duc Henri II ; etc.

G. 660. (Registre.) — In-folio, 169 feuillets, papier.

1624-1625. — Registre des rentes, etc. — (C'est le double du précédent.)

G. 661. (Registre.) — In-folio, 169 feuillets, papier.

1625-1626. — Registre des rentes, etc. — Pension de M. Héraudel, avocat du chapitre. — Somme donnée aux compagnons de la musique de Saint-Georges pour faire la Sainte-Cécile. — Dépense faite par le comptable à la poursuite du mandement pour le cheval de l'entrée du duc Charles IV ; etc.

G. 662. (Registre.) — In-folio, 171 feuillets, papier.

1627-1628. — Registre des rentes, etc. — Dépenses : pour le banquet des plaids annaux de Vandœuvre ; — pour réfections à l'église de Guermange ; etc.

G. 663. (Registre.) — In-folio, 167 feuillets, papier.

1628-1629. — Registre des rentes, etc. — Dépense pour réfections à la maison du chapitre où pend l'enseigne saint Georges. — Cens dû sur une maison devant les Cordeliers, faisant quart allant à Notre-Dame, d'une part, et l'hôtellerie du Bras d'or, d'autre. — Cens dus : par l'hôtelier des Trois-Rois sur sa maison en la rue de la Boudière ; — par Pierre Peroton, musicien du duc, sur sa maison près de la poterne, la maison (l'hôtel) de Clairlieu, d'une part ; — par Philippe de Nassau, tabellion général, sur sa maison rue des Étuves ; etc.

G. 664. (Registre.) — In-folio, 169 feuillets, papier.

1629-1630. — Registre des rentes, etc. — Déclaration des obits. — Obits : de Jean de Bron, seigneur de Pierrefort ; — de Jacques de Fléville ; — de Nicolas Mengin, président des Comptes ; — de Jean de Pulligny ; — de Nicolas de Ludres, chevalier et comte d'Afrique ; etc.

G. 665. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier.

1630-1631. — Registre des rentes, etc. — Somme

payée aux écolâtre, trésorier et aumônier de Saint-Georges commis à la procédure de feu Melchior de La Vallée. — Dépense pour le voyage fait par le prévôt du chapitre et le comptable en allant à Fléville et de là à Neuwiller-sur-Moselle pour parler au duc Charles IV afin d'avoir la succession des meubles du défunt chantre (La Vallée); etc.

G. 666. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier.

1631-1632. — Registre des rentes, etc. — Mention portant qu'il n'est fait recette du four du Petit-Bourget à cause des soldats y logés. — Cens dû sur une maison à la ville Neuve où pend pour enseigne la Licorne; etc.

G. 667. (Registre.) — In-folio, 162 feuillets, papier.

1632-1633. — Registre des rentes, etc. — Dépense de la somme de 2,702 fr. 6 gros que le comptable n'avait reçue, les guerres, la peste et les procès pour ce intentés en étant la cause. — Somme payée au sacristain de Saint-Georges pour avoir sonné quarante jours pour feu le duc François II. — Dépense pour réfections à l'église de Bezange-la-Grande; etc.

G. 668. (Registre.) — In-folio, 162 feuillets, papier.

1632-1633. — Registre des rentes, etc. — (C'est le double du précédent.)

G. 669. (Registre.) — In-folio, 162 feuillets, papier.

1633-1634. — Registre des rentes, etc. — Réductions accordées : au fermier du four banal de Vandœuvre à cause de la guerre; — au fermier de la tuilerie de Bricambeau à cause de la ruine faite audit lieu par l'armée du roi (Louis XIII) étant devant Nancy en 1633; — aux habitants de Saint-Hippolyte, sur l'amodiation des rentes dudit lieu, à cause que les armées suédoises les avaient tout-à-fait ruinés. — Quittances de cens dus sur des maisons à Méréville et à Bouxières-aux-Chênes, tant à cause de la contagion que des gens de guerre; etc.

G. 670. (Registre.) — In-folio, 165 feuillets, papier.

1634-1635. — Registre des rentes, etc. — Mentions portant que le comptable n'a pu recevoir le sel des salines de Salonne et de Château-Salins à cause des empêchements des gens du roi; — qu'il n'a rien reçu du mayeur de Saint-Nicolas pour la taille dudit lieu, ayant

été défendu à ce dernier, par les gens du roi, de rien délivrer; etc.

G. 671. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier.

1635-1636. — Registre des rentes, etc. — Quittances accordées : au fermier de Vandœuvre à cause du mauvais temps des guerres; — au fermier du four banal de Nancy à cause de la peste, de la guerre et de la ruine des maisons arrivée en son quartier. — Mentions portant que le comptable n'a rien reçu : des curés de Dombasle, Anthelupt et Frolois à cause des guerres; — des particuliers de Saint-Nicolas à cause de la ruine de cette ville; etc.

G. 672. (Registre.) — In-folio, 63 feuillets, papier.

1635-1636. — Registre des rentes, etc. — (C'est le double du précédent.)

G. 673. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1603-1636. — Comptes des sommes payées aux vicaires de Saint-Georges. — Somme donnée pour aider à faire tailler un petit enfant (1620). — Mentions portées au chapitre des aumônes : 1634. Malaincourt, près de La Mothe, ruiné; — Goncourt, ruiné par feu; — Gonaincourt, brûlé; — Haréville, gens brûlés par l'armée du roi (Louis XIII); — Roncourt, près de La Mothe, ruiné; — Soulaucourt, de même; trente maisons brûlées; — Villars, gens ruinés par le feu; — Hacourt, seize maisons brûlées; — Sommerécourt, vingt maisons brûlées par l'armée; — Noncourt, ruiné par le feu. — 1635. Villers, vers Épinal, ruiné par gens de guerre; — Brancourt, ruiné de feu par gens de guerre; — Vittel, brûlé; — Sommerécourt et Saulxures-lès-Bugnéville, ruinés de feu; etc.

G. 674. (Registre.) — In-folio, 169 feuillets, papier.

1636-1637. — Compte des recettes et dépenses faites par le chapitre de Saint-Georges. — Somme délivrée à M. d'Ourches, seigneur de Cercueil, pour les rentes que les chanoines lui devaient pour leur gagnage dudit lieu. — Néant : de la recette de l'amodiation du prieuré de Gerbéviller à cause de la guerre; — de l'amodiation du bac de Méréville, les fermiers ayant quitté leurs maisons pour se retirer à Richardménil, à cause des soldats; etc.

G. 675. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1636-1637. — Compte des recettes et dépenses, etc. — (C'est le double du précédent.)

G. 676. (Registre.) — In-folio, 176 feuillets, papier.

1637-1638. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Quittances données : au fermier de Vandœuvre, pour les charrois qu'il était tenu de faire, à cause du mauvais temps de guerre ; — au curé d'Anthelupt, pour l'amodiation de sa cure, à cause des guerres ; — à l'amodiateur des rentes de Lunéville, à cause du mauvais temps des guerres ; etc.

G. 677. (Registre.) — In-folio, 176 feuillets, papier.

1637-1638. — Compte des recettes et dépenses, etc. — (C'est le double du précédent.)

G. 678. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1638-1639. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Déclaration des obits. — Obits : de Claude des Hazards ; — de Gaspard de Ludres, chanoine de Saint Georges ; — de Claude Champenois ; — de Jean d'Haraucourt et Henri Gruyer, prévôts ; — de René Pellegrin, chanoine et écolâtre ; etc.

G. 679. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1638-1699. — Compte des recettes et dépenses, etc. — (C'est le double du précédent.)

G. 680. (Registre.) — In-folio, 189 feuillets, papier.

1639-1640. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme donnée aux pauvres de l'hôpital (Saint-Julien) pour ce qu'ils étaient venus avec leurs robes noires aux vigiles et services, le lendemain de la Toussaint. — Dépense pour réfections à la maison de l'Arbre d'or, à Nancy. — Réduction accordée à l'amodiateur des rentes du Val de Lièpvre à cause du mauvais temps des guerres ; etc.

G. 681. (Registre.) — In-folio, 168 feuillets, papier.

1640-1641. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Cens dus : par Romain Pillon, jardinier de la Cour (du Palais ducal), sur sa maison rue des Écuries ; — par Claude Mayeur, architecte, sur sa maison rue Derrière ; — par Charles Deruet, horloger, et Claude Charles, marchand, pour des boutiques devant l'église Saint-Georges ; etc.

G. 682. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1641-1642. — Compte des recettes et dépenses, etc.

— Gages du sieur Dognon, organiste. — Dépense pour réfections aux gros pressoir banal de Vandœuvre. — Rente due par les Chartreux de Sainte-Anne sur la vente des immeubles de feu Melchior de La Vallée ; etc.

G. 683. (Registre.) — In-folio, 179 feuillets, papier.

1642-1643. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour réfections aux bâtiments dépendant du prieuré de Vandœuvre. — Somme payée au sieur La Fontaine, sergent en la compagnie de M. de Hambourg, pour avoir joué de l'orgue à Saint-Georges ; etc.

G. 684. (Registre.) In-folio, 178 feuillets, papier.

1643-1644. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme payée à un individu pour avoir porté la grosse croix au convoi de M. de Lenoncourt, gouverneur de Nancy. — Dépenses : pour ouvrages à l'église de Gerbéviller ; — pour le procès intenté aux dames Prêcheresses de Nancy touchant la part des dîmes de Frolois qui leur appartenait ; etc.

G. 685 (Registre.) — In-folio, 177 feuillets, papier.

1644-1645. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Cens dus : par Jacques Bardin, avocat, sur sa maison rue de la Boudière ; — par Jean Héraudel, écuyer, avocat, sur sa maison au Haut-Bourget ; — par François Fournier, conseiller d'État, sur la maison où il résidait, rue de la Boucherie, ville Vieille ; etc.

G. 686. (Registre.) — In-folio, 173 feuillets, papier.

1645-1646. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme payée à M. de Troye, trésorier de Saint-Georges, pour avoir célébré des messes, à la décharge du chapitre, à l'autel Sainte-Lucie, en l'église Saint-Epvre. — Dépenses : pour réfections au prieuré Saint-Thiébaud ; — pour un voyage fait à Vandœuvre par le sieur Héraudel, avocat du chapitre, et le comptable, à l'effet de reconnaître les particuliers dudit lieu ayant en leurs maisons des fours excédant la grandeur permise, qui était d'une aune de Lorraine ; etc.

G. 687. (Registre.) — In-folio, 176 feuillets, papier.

1646-1647. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme payée au sieur Dognon, organiste, pour avoir raccommoé les orgues de l'église. — Mention portant que le comptable n'a rien reçu des menus cens de Lunéville tant à cause des guerres que par le fait

du quartier d'hiver, et pour être une partie des débiteurs morts ou absents; etc.

G. 688. (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, papier.

1647-1648. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme payée à un individu envoyé vers le duc Charles IV afin d'obtenir dispense des contributions que la garnison de Hombourg prétendait contre le chapitre. — Dépense pour envoi de lettres à Rome au sujet des indulgences de l'autel privilégié de la Sainte-Vierge (Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle), à Saint-Georges; etc.

G. 689. (Registre.) — In-folio, 182 feuillets, papier.

1648-1649. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes payées : au sieur Mougenot, organiste, pour avoir touché de l'orgue à l'église; — au sieur Bonnard, peintre, pour avoir fait une topographie de la maison du Roussin, située dans le ban de Vandœuvre. — Dépense pour le procès touchant les dimes de la bergerie de cette maison; etc.

G. 690. (Registre.) — In-folio, 183 feuillets, papier.

1649-1650. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour réfections à la maison dite de Saint-Georges, à la ville Neuve. — Rente due par noble Jean Bitault, conseiller médecin ordinaire du roi, de la garnison et de l'hôpital royal de Nancy. — Cens dû par le sieur Chaligny, fondeur, sur sa maison rue des Maréchaux; etc.

G. 691. (Registre.) — In-folio, 183 feuillets, papier.

1650-1651. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Achat de papier pour écrire une lettre de congratulation à M. de La Ferté (sur sa nomination à la dignité de maréchal de France). — Dépense pour une neuvaine faite devant l'image de la Sainte-Vierge pour la maréchale de La Ferté. — Somme payée à trois chanoines pour un voyage à Vandœuvre afin de faire sortir de la maison du prieuré des soldats de Damviller que le maire y avait logés; etc.

G. 692. (Registre.) — In-folio, 181 feuillets, papier.

1651-1652. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour un voyage fait par le comptable à Cercueil pour comparaître aux plaids annaux au nom du chapitre. — Mention portant que des maisons sur lesquelles étaient assignés des cens à Armaucourt, Moulins,

Bouxières-aux-Chênes, Velaine-sous-Amance, Essey-lès-Nancy, etc., sont ruinées; etc.

G. 693. (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, papier.

1652-1653. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour réparations aux pressoirs de Vandœuvre. — Déclaration des deniers comptés et non reçus à cause des guerres; etc.

G. 694. (Registre.) — In-folio, 177 feuillets, papier.

1653-1654. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses : pour ouvrages à la maison des Trois-Rois, à Nancy; — pour réparations au clocher de l'église de Vandœuvre. — Somme payée à un individu de Laneuveville-devant-Nancy pour faire rentrer la rente des petits fours; etc.

G. 695. (Registre.) — In-folio, 177 feuillets, papier.

1654-1655. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Cens en blé dus, à Vandœuvre, sur divers héritages : par François Guinet, avocat à Nancy; — par la comtesse de Ligniville; — par le sieur de Malabarbe, etc. — Dépense pour réfections à la maison du chapitre près de la fontaine dite de l'Hôpital. — Gages du sieur Gérardin, organiste; etc.

G. 696. (Registre.) — In-folio, 176 feuillets, papier.

1655-1656. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Recette des dimes de Houdemont, Guermange, Bezange-la-Grande, Lanfroicourt, etc. — Dépense pour ouvrages en la maison du four du Petit-Bourget; etc.

G. 697. (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, papier.

1656-1657. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour trois messes dites à la chapelle de l'image miraculeuse de la Vierge, et pour un voile fait à la Sainte-Vierge afin de lui recommander les affaires de l'église. — Somme payée à un notaire apostolique pour avoir vidimé en divers actes sur parchemin l'extrait de la donation de la relique de saint Maur, faite à l'église Saint-Georges par le sieur Desfours, chanoine; etc.

G. 698. (Registre.) — In-folio, 179 feuillets, papier.

1657-1658. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes payées au sacristain pour avoir donné à sou-

per et coucher au sieur Drouot, organiste. pour jouer l'orgue au *Te Deum* qu'on devait chanter à la venue du roi (Louis XIV) à Nancy, et à ceux qui avaient sonné tout le jour de l'arrivée du roi. — Somme donnée à la veuve de Chrétien Dognon, organiste et facteur d'orgues à Nancy; etc.

G. 699. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1658-1659. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour réfections à la maison de l'écolâtrerie, à Laneuveville-devant-Nancy. — Somme donnée à un pauvre homme qui s'était présenté pour être ermite à Saint-Thiébaud. — Gages : du sieur Jeanmaire, avocat du chapitre; — du sieur Drouot, prêtre, organiste; etc.

G. 700. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1653-1660. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Cens dus : par Jean Vignolles, receveur des rentes de l'hôpital Saint-Julien, et Claude Mauljean, sa femme, sur une maison à Nancy la Neuve, rue de l'Église, entre celle du collège des Jésuites et les héritiers d'Alexandre Vallée; — par Demenge Crocx, graveur, sur sa maison en la rue Neuve, qui fut à Gabriel, le peintre; etc.

G. 701. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1660-1661. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses : pour ouvrages à la maison dite de l'Arbre d'or, à Nancy la Neuve. — Achat d'un cheval pour le chantre en dignité de la collégiale qui était allé à Bar, de l'ordonnance du chapitre, trouver le duc Charles IV; etc.

G. 702. (Registre.) — In-folio, 181 feuillets, papier.

1661-1662. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes payées : aux individus qui avaient travaillé, à la décharge du chapitre, aux démolitions des fortifications de Nancy; — au sieur de Boudonville, commissaire général établi de la part du duc Charles IV aux dites démolitions, pour la part (de la cotisation) du chapitre. — Dépense pour le procès avec la communauté de Gerbéviller au sujet de la fourniture de deux taureaux au troupeau communal; etc.

G. 703. (Registre.) — In-folio, 186 feuillets, papier.

1662-1663. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes payées : au sieur Mougenot pour avoir touché de l'orgue en l'absence du sieur Drouot, et pour

avoir raccommo­dé les petites orgues. — Sommes données : au sieur Champenois, musicien; — à une fille de Suisse qui avait abjuré l'hérésie; — pour subvenir aux nécessités des pauvres prisonniers; etc.

G. 704. (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, papier.

1663-1664. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes données : à des pauvres; — à un joueur de serpent; — à un chantre passant, etc. — Dépenses pour réfections : à l'église de Bezange-la-Grande; — à la maison seigneuriale de Saint-Don, à Dombasle; etc.

G. 705. (Registre.) — In-folio, 171 feuillets, papier.

1664-1665. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Gages du vicaire du prieuré de Vandœuvre. — Somme donnée au sieur Gérardin et à sa sœur, qui avaient chanté à l'église; etc.

G. 706. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1665-1666. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Achat : de dragées et de vin pour la Cène; — de verjus à bénir le jour de la Transfiguration. — Dépense pour la procession de la Saint-Marc. — Pension du sieur Callot, avocat du chapitre. — Dépense pour réfections à la maison de la rue du Moulin, dite des Trois-Rois; etc.

G. 707. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1666-1667. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Recette de cire due par les confréries des merciers, des maçons et de Saint-Sébastien. — Cens dû par la veuve de l'hôtel du Chapeau rouge, à Nancy, pour héritages au ban de Saint-Dizier; etc.

G. 708. (Registre.) — In-folio, 135 feuillets, papier.

1667-1668. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme distribuée aux chanoines, provenant du reliquat du compte du sieur Breton, roi des marchands. — Dépense pour pavé fait devant le four (banal) du chapitre, près de la porte Notre-Dame. — Dépense faite par le comptable en allant à Lanfroicourt pour reconnaître les réparations à faire à l'église dudit lieu; etc.

G. 709. (Registre.) — In-folio, 129 feuillets, papier.

1668-1669. — Compte des recettes et dépenses, etc.

— Mentions (au chapitre de la dépense ordinaire) portant que : le jour de la Saint-Mansuy, qui est le jour de la translation du « cuisserie » de saint Georges, se fait procession générale et se distribue 5 fr. aux chanoines présents ; — que, la seconde semaine du mois d'octobre, se fait l'obit de Jean de Mousson, prévôt, et de Jean de Mousson, prêtre, lequel a donné 500 fr. à l'église, dont 200 fr. pour 10 fr. de rente qui se doivent distribuer aux pauvres ; etc.

G. 710. (Registre.) — In-folio, 129 feuillets, papier.

1669-1670. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes payées : au curé de Villers-lès-Nancy comme vicaire du chapitre au prieuré de Vandœuvre ; — à un chanoine de Saint-Georges qui avait été faire le service à Vandœuvre le jour de la Saint-Melain ; etc.

G. 711. (Registre.) — In-folio, 125 feuillets, papier.

1670-1671. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses faite en faisant porter les comptes à l'église lors de l'entrée des troupes françaises à Nancy. — Dépenses pour réparations à l'église de Lièpvre et au bac de Méréville ; etc.

G. 712. (Registre.) — In-folio, 118 feuillets, papier.

1671-1672. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes payées : à Nicolas Thouvenin pour avoir joué de l'orgue pendant une année ; — au sieur Le Gardeur, aumônier, pour un voyage par lui fait à Haussonville voir le baron de Saffre au sujet du bac de Méréville ; etc.

G. 713. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1672-1673. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour réfections au prieuré de Gerbéviller. — Somme payée à un individu envoyé à Vandœuvre pour reconnaître s'il n'y avait point de désordre à un logement de soldats étant pour lors au prieuré ; etc.

G. 714. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1673-1674. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme délivrée aux gens du Conseil de ville pour la cote du chapitre, des palissades (posées autour) de Nancy. — Dépenses : pour réfections au prieuré de Saint-Don ; — pour un extrait de la sentence qui condamnait les habitants de Dombasle à faire les réparations de la maison curiale ; etc.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

G. 715. (Registre.) — In-folio, 119 feuillets, papier.

1674-1675. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Recette de cens dus : par le sieur Fisson du Montet sur sa vigne à la corvée de la Borde, ban de Vandœuvre ; — par Nicolas Mengin, conseiller secrétaire d'État, pour deux jours de vignes au même canton. — Gages du sieur Callot, avocat du chapitre ; etc.

G. 716. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

1675-1676. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses : pour réfections à la maison du prieuré de Saint-Thiébaud ; — pour les frais de l'assignation donnée aux laboureurs de Vandœuvre et de Houdemont touchant le règlement du « past » des dîmes ; etc.

G. 717. (Registre.) — In-folio, 115 feuillets, papier.

1676-1677. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes données : aux vigneron du prieuré de Vandœuvre pour les aider à façonner la vigne du prieuré ; — aux fermiers des vignes de la Côte-des-Chanoines pour les indemniser d'une partie desdites vignes qui avait été ruinée par le fait des charrois des fortifications de Nancy ; etc.

G. 718. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

1677-1678. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Recette de cens dus : par Claude Du Pasquier, veuve du sieur Barthélemy, vivant secrétaire du duc Charles IV, pour une maison au Haut-Bourget ; — par Louis-Gaston Luyton, avocat, pour une maison au Petit-Bourget. — Somme donnée aux musiciens qui chantèrent le jour de la Sainte-Cécile pendant le service divin à Saint-Georges ; etc.

G. 719. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1678. — Compte des recettes et dépenses des revenus de l'église Saint-Georges pour les six derniers mois de 1678. — Recette tant à cause de la place du pressoir banal de Houdemont que de l'amodiation de la banalité. — Gages du sieur Mougnot, organiste ; etc.

G. 720. (Registre.) — In-folio, 118 feuillets, papier.

1679. — Compte des recettes et dépenses, etc., du 1^{er} janvier au 31 décembre 1679. — Dépenses pour les frais des assignations données aux maîtres des marchands afin de les obliger à rendre leurs comptes ; etc.

G. 721. (Registre.) — In-folio, 118 feuillets, papier.

1680. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses : pour un voyage fait par le comptable à Gerbéviller au sujet des réparations de l'église dudit lieu ; — pour le procès contre les habitants de Leyr touchant la taille qu'ils devaient aux seigneurs voués ; etc.

G. 722. (Registre.) — In-folio, 121 feuillets, papier.

1681. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Pain délivré à des sonneurs, le roi (Louis XIV) étant à Essey-lès-Nancy, le 30 octobre 1681. — Dépenses faites : par l'aumônier du chapitre à Gerbéviller, le même mois, à la suite de la cour de France ; — par le prévôt pour suivre le roi à Pont-à-Mousson et à Metz ; — par les députés du chapitre chargés de mettre en ordre les titres et papiers pour être reconnus par un substitut de la Chambre royale de Metz et envoyés dans cette ville pour fournir le dénombrement ; etc.

G. 723. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1682. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes données : pour la cote-part du chapitre pour le séminaire de Toul ; — par reconnaissance, aux violons qui avaient joué le jour de la Sainte-Cécile. — Dépense pour l'assignation donnée aux charpentiers et maçons à cause de l'huile de la lampe qu'ils refusaient de fournir ; etc.

G. 724. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

1683. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses : pour les publications des dénombrements donnés par le chapitre à la Chambre royale de Metz pour les biens de Mulcey, Blanche-Église, Méréville, Bonviller, Guermange, etc. ; — pour la signification faite aux chanoines de la Primatiale de venir dire leur messe d'obligation au service du duc Raoul, fondateur (de la collégiale Saint-Georges) ; — pour achat de bouteilles d'eau de la Reine de Hongrie, données à une personne qui avait rendu service au chapitre ; etc.

G. 725. (Registre.) — In-folio, 119 feuillets, papier.

1684. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme délivrée au sieur de Curel, chanoine de la Primatiale, pour les frais du voyage par lui fait à Paris pour, conjointement avec les corps ecclésiastiques, obliger l'évêque de Toul à se contenter d'une somme de

25,000 livres pour le séminaire (de cette ville). — Dépense faite par le comptable en allant à Houdemont reconnaître la place pour faire construire un pressoir ; etc.

G. 726. (Registre.) — In-folio, 81 feuillets, papier.

1685. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses : pour réparations à la chapelle de Saint-Thiébaud ; — pour un voyage fait par le comptable et Sébastien Palissot, architecte, au sujet des réparations de l'église de Guermange ; etc.

G. 727. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1686. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour un voyage fait par le comptable à Guermange, le 5 juillet, visiter le ban, qui avait été grêlé ; etc.

G. 728. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1687. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes payées au curé de Villers-lès-Nancy et aux religieux de Clairlieu pour la desserte du prieuré de Vandœuvre. — Dépense faite par le comptable en un voyage à Punerot pour l'amodiation des dîmes ; etc.

G. 729. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1688. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Distributions faites aux chanoines assistant aux vigiles des Morts et à la messe du lendemain. — Dépenses pour réfections au prieuré de Vandœuvre et à l'église du prieuré de Gerbéviller. — Sommes payées : à Jean Adam, facteur d'orgues, pour réparations aux orgues de Saint-Georges ; — à des tarillons pour faire couler les eaux du ruisseau de Vandœuvre dans l'ancien cours du pré de l'Écluse ; etc.

G. 730. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1689. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses : pour le voyage fait par le prévôt du chapitre à Gerbéviller, Vandœuvre, Villers-lès-Nancy, etc., au sujet du *Polium* (pouillé du diocèse de Toul) ordonné par l'évêque ; — pour la rétribution du *Salve Regina* devant l'image de Notre-Dame, pour la défunte dame de Gombervaux (Marié de La Ruelle) ; etc.

G. 731. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1690. — Compte des recettes et dépenses, etc. —

Somme payée aux religieux de Clairlieu qui avaient fait le service au prieuré de Vandœuvre à la décharge du chapitre. — Dépense pour réfections à la galerie du cloître de Saint-Georges ; etc.

G. 732. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier.

1691. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses : pour les frais des vendanges de Vandœuvre et de la Côte-des-Chanoines ; — pour réfections à l'église de Frolois ; — pour les frais soutenus par le curé de Bezange-la-Grande contre les habitants touchant le règlement du « past » des laboureurs. — Réduction accordée au fermier de Liépvre à cause des dégâts causés par les troupes passant sur les terres du prieuré ; etc.

G. 733. (Registre.) — In-folio, 71 feuillets, papier.

1692. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour un voyage fait par le comptable à Toul pour le procès contre les habitants de Vandœuvre au sujet de la dime de certains cantons de terre qu'ils avaient nouvellement labourés ; etc.

G. 734. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier.

1693. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Gages du sieur Colin, organiste. — Aumône faite à de pauvres familles irlandaises. — Somme payée au sieur Grison, notaire, pour avoir sommé les curés de Nancy de se trouver à la procession de la veille des Rois. — Somme délivrée pour le 6^e et dernier paiement des fonds compris aux fortifications de Nancy ; etc.

G. 735. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1694. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour la fondation faite par le sieur Barisien, vivant chantre de Saint-Georges, du service du lendemain de l'octave de l'immaculée Conception Notre-Dame, en actions de grâces de ce qu'il avait plu à Dieu la préserver du péché originel. — Gages du sieur Vignolles, avocat du chapitre ; etc.

G. 736. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1695. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme payée à un chanoine envoyé, le jour de la Saint-Thiébaud, dire la messe à la chapelle de ce nom. — Dépense pour les frais faits contre les curés de Nancy pour avoir réparation du trouble causé au chapitre dans la possession où il était que les curés entrassent conduire les reliques de saint Georges dans l'église ; etc.

G. 737. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1696. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses pour réparations au prieuré de Vandœuvre et à l'ermitage de Sainte-Marguerite. — Sommes payées : au prévôt pour avoir été faire le service à Séchamps, le jour de la fête ; — aux sieurs Germiny et Gigney, avocats, pour une consultation sur une prétendue visite de l'église Saint-Georges par l'évêque de Toul ; etc.

G. 738. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1697. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme payée à l'aumônier et au sacristain pour messes par eux dites sur les 200 fr. reçus de la ville de Nancy à cause des fondations faites au couvent des Cordeliers, unies à l'église Saint-Georges. — Dépense pour la part du chapitre dans les réparations de l'église de Bezange-la-Grande ; etc.

G. 739. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1698. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses faites en l'église pour l'entrée du duc Léopold. — Sommes payées : à des chanoines pour aller reconnaître les réparations à faire à l'église de Guermange ; — à d'autres envoyés en députation à Lunéville faire la révérence au prince François, à son arrivée ; — à l'imprimeur Charlot pour l'impression du factum touchant les privilèges de l'église Saint-Georges ; etc.

G. 740. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1699. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Amodiation : du chaufour de Vandœuvre, appartenant au chapitre ; — du grand breuil, dit le pré de l'Écluse, ban du même lieu. — Cens dus : par Philippe Bardin, conseiller à la Cour souveraine, sur sa maison rue de la Boudière ; — par François Motel, cartier, sur une maison rue Derrière ; etc.

G. 741. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1700. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour achat de cire pour le mausolée du duc Charles V. — Somme payée au curé de Méréville pour messes dites à la chapelle Saint-Thiébaud, à la décharge du chapitre ; etc.

G. 742. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1701. — Compte des recettes et dépenses, etc. —

Dépense pour réparations à l'église de Vandœuvre. — Sommes payées : au sieur Anthoine, orfèvre, pour une coupe et une patène de calice ; — au sieur Abram, avocat, pour consultation dans le procès du chapitre de la Primatiale touchant la préséance ; etc.

G. 743. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1702. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes payées : au sieur Bouchard, libraire, pour la reliure des antiphonaires et autres livres du chapitre ; — aux Chanoines réguliers pour aider à la béatification du P. Fourier ; — à Antoine Trevillot, organiste, pour réparations à l'orgue de l'église ; etc.

G. 744. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1703. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour les murailles faites aux vignes de la Côte-des-Chanoines. — Somme payée au sieur Crocx, orfèvre, pour ouvrages et fournitures ; etc.

G. 745. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1704. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses : pour la députation envoyée à Lunéville souhaiter l'heureuse année au duc Léopold ; — pour réparations à la maison du chapitre à Art-sur-Meurthe ; — pour le procès contre les Bénédictins de Saint-Mihiel touchant leur part dans les réparations de l'église de Lanfroicourt ; etc.

G. 746. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1706. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Réduction accordée au fermier du prieuré de Gerbéviller à cause de la grêle qui était tombée sur le fan. — Recette des sommes payées au chapitre pour la vente de huit maisons dépendant de la collégiale, pour continuer les bâtiments du château de Nancy (le Palais ducal) jusqu'à la Grande-Rue ; etc.

G. 747. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1707. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses : pour le procès avec les habitants de Gerbéviller au sujet des réparations de leur église ; — pour le procès avec le curé de Méréville touchant la fourniture des bêtes mâles ; — pour la signification d'un acte au maire de Vandœuvre afin de l'empêcher de loger des gens de guerre au prieuré ; etc.

G. 748. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1708. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Recette de l'amodiation des gagnages d'Art-sur-Meurthe, Réméréville, Laneuveville-devant-Nancy, Dombasle, Saint-Nicolas, Armaucourt, Leyr, Saint-Thiébaud, Crévic, Pulnoy, Vandœuvre ; etc.

G. 749. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1709. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Gages des sieurs Trevillot et Pierron (son successeur), organistes. — Somme payée au sieur Ferry, le jeune, pour être venu chanter plusieurs fois à l'église. — Mention portant que la chapelle Saint-Genest, en l'église de Laxou, est à la collation du chapitre alternativement avec les Chartreux de Bosserville ; etc.

G. 750. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1710. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses pour une députation envoyée à Lunéville complimenter le prince Charles de Lorraine sur sa coadjutorerie à l'électorat de Trèves. — Somme payée à Claude Pierron, organiste, pour réfections à l'orgue de l'église ; etc.

G. 751. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier.

1711. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes payées : à des chanoines envoyés à Houdemont faire les doctances du chapitre sur la mort des jeunes princes et princesses (enfants du duc Léopold) ; — à Sébastien Palissot, architecte, pour un voyage fait à Gerbéviller au sujet des réparations de l'église ; — au maître d'école de Méréville pour l'entretien de la chapelle Saint-Thiébaud ; etc.

G. 752. (Registre.) — In-folio, 81 feuillets, papier.

1712. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Cens dus : par le sieur de Gellenoncourt sur sa maison rue Saint-Michel ; — par la veuve du sieur Michel, avocat, sur la maison faisant quart au-devant de l'ancienne porte (Saint-Nicolas), au bas de la rue des Maréchaux. — Amodiation du bois de Saulrupt ou de la Tuilerie. — Mention portant que la tuilerie de Brichambeau est ruinée, et la place laissée par acensement ; etc.

G. 753. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1713. — Compte des recettes et dépenses, etc. —

Somme payée au maire de Bonviller pour la copie de l'acte des plaids annaux de Bonviller et Sionviller. — Recette de la cire due par le roi des merciers (ou marchands) le 3^e jour de la foire de Nancy, et par la confrérie des maçons, le jour de la Saint-Georges; etc.

G. 754. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1714. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour réfections à la métairie de Saint-Thiébaud. — Sommes payées : au sieur Bousmard, avocat, pour avoir plaidé en la cause des marchands contre les officiers du bailliage (au sujet de la juridiction prétendue par ces derniers en affaire commerciale); — à un chanoine pour avoir assisté à la visite du ban de Vandœuvre par un commissaire du bailliage, à cause du dommage y arrivé par la grêle; etc.

G. 755. (Registre.) — In-folio, 81 feuillets, papier.

1715. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Gages : du sieur Marcol, avocat du chapitre; — de Charles Gentil, organiste. — Dépense pour le service fait à Saint-Georges pour le prince Charles-Joseph de Lorraine, électeur de Trèves. — Aumône donnée à des religieux grecs qui vinrent officier en l'église; etc.

G. 756. (Registre.) — In-folio, 77 feuillets, papier.

1716. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour la députation envoyée à Lunéville pour assister au service du prince François (-Antoine-Joseph-Ambroise de Lorraine). — Sommes payées : pour la dîme royale des gagnages du chapitre; — au curé de Vandœuvre pour la rente du prix de quatre jours de terre détachés de son bouverot pour la construction de la neuve Malgrange; etc.

G. 757. (Registre.) — In-folio, 71 feuillets, papier.

1717. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes payées : à l'organiste Segnelay, qui avait commencé son premier quartier au 1^{er} novembre 1717; — aux tourières des dames Prêcheresses pour honoraires de leurs peines pendant le temps que les chanoines de Saint-Georges avaient fait le service divin en leur église; etc.

G. 758. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1718. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme payée à Nicolas Lechien, marbrier, pour ou-

vrages de sa profession à reposer des images à l'église. — Sommes données pour l'aumône générale des pauvres (de Nancy) et les aumônes particulières du chapitre. — Dépense pour les réparations et la décoration de l'église de Bezange-la-Grande; etc.

G. 759. (Registre.) — In-folio, 73 feuillets, papier.

1719. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Rente payée au chapitre par le duc Léopold pour la vente de huit petites maisons joignant le cloître, pour bâtir et agrandir son Louvre. — Polium des cures dont le chapitre avait la collation et présentation : cures de Saint-Epvre, à Nancy; de Frolois, Anthelupt, Bouxières-aux-Chênes, Dombasle, Séchamps, Gerbéviller, Laxou, Guermange, Méréville; etc.

G. 760. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1720. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Gages de Pierron, organiste. — Aumône donnée à deux pauvres prêtres napolitains. — Somme payée à Georges, orfèvre, pour avoir raccommo dé et doré le calice et la patène que le chapitre avait donnés à l'église de Guermange; etc.

G. 761. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1721. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Aumône donnée à un gentilhomme polonais. — Dépense pour réfections à l'église du prieuré de Saint-Thiébaud et à la maison du prieuré. — Somme payée pour la cote-part du chapitre dans les réparations faites au chœur de l'église de Bouxières-aux-Chênes; etc.

G. 762. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1722. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Sommes payées au comptable : pour avoir fait deux grands mémoires au sujet de la collation de la cure de Saint-Epvre; — pour avoir fait des extraits collationnés des lettres du duc Raoul portant donation au chapitre de la cure de Mulcey; etc.

G. 763. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, papier.

1723. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour réparations à la maison du prieuré de Vandœuvre. — Sommes payées : à un chanoine envoyé à Lanfroicourt au sujet du procès intenté par les habitants pour la désunion des cures; — à un garde-notes pour expédition du contrat d'acensement des tanneries de Nancy; etc.

G. 764. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, papier.

1724. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses : pour la façon et la vendange des vignes de Vandœuvre et de la Côte-des-Chanoines ; — pour l'arpentage du bois de la Fourasse, donné au chapitre par le duc Léopold en échange de celui de Brichambeau ; etc.

G. 765. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, papier.

1725. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Aumône donnée aux religieuses du monastère de Sainte-Claire de Bar. — Dépenses : pour un voyage fait par le comptable à Guermange au sujet des réparations de l'église ; — pour la recouverture de la toiture de la nef de l'église de Lanfroicourt ; etc.

G. 766. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, papier.

1726. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme payée à M. de Vence, prévôt, pour avoir été officier à Gerbéviller le jour de la fête du patron. — Réduction accordée au fermier de Gerbéviller à cause des réparations faites à l'église et au prieuré ; etc.

G. 767. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1727. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme délivrée pour la contribution du chapitre à l'aumône publique de Nancy. — Mention portant que les échevins et officiers de la seigneurie de Bouxières-aux-Chênes devaient apporter au chapitre deux cierges de cinq livres, le jour du vendredi saint, à l'heure qu'on chantait *ecce lignum crucis*, la serviette sur l'épaule et l'écusson sur les cierges, par lettres du 18 janvier 1471 et sentence du bailliage de Nancy, du 1^{er} avril 1710 ; ce qui ne se faisait plus depuis la réunion de la seigneurie au domaine ; etc.

G. 768. (Registre.) — In-folio, 55 feuillets, papier.

1728. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Mention portant que, par sentence du bailliage de Nancy, du 13 mars 1676, les maîtres des corps des confréries annexées au cloître de l'église Saint-Georges sont condamnés à rendre leurs comptes en présence d'un député du chapitre, pour la conservation de ses droits : la confrérie des menuisiers, celle des tonneliers et celle de Saint-Michel pour les marchands, dont le roi était établi pour trois ans consécutifs ; etc.

G. 769. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1729. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Aumône donnée à un évêque arménien. — Somme payée à l'entrepreneur de l'église de Guermange sur le prix de son adjudication. — Dépense pour réparations à la maison de Vandœuvre où résidait le maître d'école ; etc.

G. 770. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1730. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépense pour un voyage fait par le comptable à Frolois pour visiter les réparations faites à l'église dudit lieu. — Recette de la redevance due par les habitants de Lanneuveville-devant-Nancy et Lupcourt pour se rédimier de la banalité des fours ; etc.

G. 771. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1731. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Mention portant que les souverains devenaient premiers chanoines de Saint-Georges à leur entrée solennelle dans leurs États, après qu'ils avaient prêté le serment ordinaire à leur avènement à la couronne, dans ladite église ; après cette cérémonie, le prévôt mettait le souverain en possession de ce canonicat et reprenait de lui le temporel de ladite prévôté ; etc.

G. 772. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

1732. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme payée au prévôt pour être allé officier à Vandœuvre le jour de la fête. — Dépense pour réparations à la chapelle de Saint-Quirin, de Ville-en-Vermois. — Rôle des cens dus par les détenteurs des tanneries de Nancy ; etc.

G. 773. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier.

1733. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Gages du sieur Pierron, organiste. — Dépense pour réparations à l'église de Bezange-la-Grande. — Cens dû par la ville de Nancy, comme étant aux droits du sieur de Gellenoncourt, pour une maison (rue Saint-Michel), comprise dans l'hôtel des Suisses ; etc.

G. 774. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier.

1734. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Somme payée à un chanoine pour avoir été dire la messe à Séchamps, le jour de la fête. — Déclaration des

chapelles à la présentation et nomination du chapitre : chapelle Saint-Clément, fondée à Saint-Epvre, en 1452, par Isabelle, femme de Hanus le Mercier, échevin de Nancy ; — chapelle Notre-Dame-de-Pitié, à Vitrimont ; — chapelle Saint-Paul, au cimetière d'Ormes ; etc.

G. 775. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1735. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Dépenses : pour ouvrages de maçonnerie et de charpente faits au clocher de l'église de Vandœuvre ; — pour réparations à l'église paroissiale de Gerbéviller ; etc.

G. 776. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1736. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Déclaration des droits, cens et revenus du chapitre. — Polium des cures dont il avait la collation, nomination et présentation. — Rétribution des chanoines députés pour aller officier dans ces cures les jours des fêtes des patrons ; etc.

G. 777. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1737. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Pain donné en aumône aux Cordeliers et aux Capucins de Nancy. — Dépenses pour ouvrages : au clocher de l'église de Vandœuvre ; — au prieuré de Gerbéviller ; — à l'église de Lanfroicourt ; etc.

G. 778. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1738. — Compte des recettes et dépenses, etc. — État des chapelles à la présentation et nomination du chapitre : chapelle de Saint-Quirin, à Ville-en-Vermois, fondée en 1396 ; — chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, à Vitrimont, fondée en 1489 ; — chapelle de Saint-Paul, au cimetière d'Ormes ; — chapelle de Notre-Dame, à Dombasle ; — chapelle de Saint-Genest, de Laxou, fondée par Gérard de Lenoncourt, en 1501 ; — chapelle de Notre-Dame-de-Pitié et de Saint-Jean-Baptiste, dans l'église d'Azélot ; etc.

G. 779. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1739. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Déclaration des droits appartenant au chapitre à Vandœuvre à cause du prieuré : seigneurie foncière, comprenant le droit de troupeau à part, colombier, fours et pressoirs banaux ; — la tuilerie qui était ci-devant à Brichambeau ; — menues dîmes d'agneaux, laine, co-

chons, des troupeaux de Vandœuvre et de Villers-lès-Nancy ; etc.

G. 780. (Registre.) — In-folio, 33 feuillets, papier.

1740. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Cens sur des maisons à Malzéville, Bouxières-aux-Chênes et Bouxières-aux-Dames. — Recette de cire : cierges dus par le roi des merciers et la confrérie des maçons. — Somme payée au curé de Bouxières-aux-Chênes pour avoir fait relever le côté droit du chœur de son église ; etc.

G. 781. (Registre.) — In-folio, 65 feuillets, papier.

1741. — Compte des recettes et dépenses, etc. — Recette de la taille annuelle due au chapitre par les bourgeois de Lunéville. — Somme payée au maître d'école de Vandœuvre. — Gages du sieur Pierron, organiste ; etc.

G. 782. (Registre.) — In-folio, 65 feuillets, papier.

1742. — Compte rendu par le receveur du chapitre de Saint-Georges, uni à celui de la Primatiale. — Gages : du maître d'école de Vandœuvre ; — du sieur Guilbert, avocat du chapitre. — Dépenses : pour le « parement » de la Sainte-Vierge à Saint-Georges ; — pour la copie du titre de donation de la forêt de Mondon au chapitre, de l'an 1343 ; etc.

G. 783. (Registre.) — In-folio, 81 feuillets, papier.

1743. — Compte rendu par le receveur du chapitre de Saint-Georges, etc. — Frais de desserte des cures de Saint-Epvre, à Nancy ; de Vandœuvre et de Vitrimont. — Aumône donnée à un évêque d'Arcadie. — Cens dus : par le sieur de Watronville en qualité de seigneur du fief de Brichambeau ; — par plusieurs particuliers de Houdemont pour la permission d'avoir des pressoirs dans leurs maisons ; etc.

G. 784. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1603-1621. — Comptes de la fabrique de la collégiale Saint-Georges. — Dépenses : pour la reliure d'un livre de musique de la composition de feu M. Petitjean ; — pour achat de fleurs à parer les anges que l'on tirait par les voûtes le jour de l'Ascension, à l'heure de nonne. — Somme payée à un marbrier pour avoir raccommodé les tombeaux des ducs Jean et Nicolas et celui du duc de Bourgogne (Charles-le-Téméraire) ; etc.

G. 785. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1626-1638. — Comptes de la fabrique de la collégiale Saint-Georges. — Mention portant que, le 7 juillet 1627, l'église Saint-Georges « fut brûlée et les tours démolies, les cloches fondues, les orgues rompues, la sacristie ruinée par le feu procédant de la Cour (le Palais ducal); le cloître et les maisons d'alentour pillées, toutes les tentures brisées », etc. — Dépense pour la procession faite à l'intention d'obtenir de Dieu la santé de la duchesse Nicole; etc.

G. 786. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1638-1657. — Comptes de la fabrique de la collégiale Saint-Georges. — Rente due, à cause de fondation du prince, pour une lampe à la chapelle de la Sainte-Vierge. — Sommes payées : à un individu pour avoir, le jour de la Saint-Marc, porté les ornements à Notre-Dame-de-Bon-Secours pour y célébrer; — au sieur Callot (Jean) pour avoir peint les armoiries sur le tombeau du comte de Ludre; — à Remy Bernard, architecte, entrepreneur de la sacristie; etc.

G. 787. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1658-1670. — Comptes de la fabrique de la collégiale Saint-Georges. — Somme donnée pour une fille possédée, du village de Laveline, juridiction du chapitre de Saint-Dié. — Sommes payées : à Antoine Grata, sculpteur, pour avoir travaillé une pierre de Sorcy pour le grand autel; — à ceux qui avaient porté les ornements aux Capucins, au collège des Jésuites et aux Minimes pour y dire la messe des Rogations; etc.

G. 788. (Registre.) — In-folio, 182 feuillets papier.

1680-1699. — Comptes de la fabrique de la collégiale Saint-Georges. — Recette du louage de la boutique tenue par Nicolas Crocx, graveur. — Sommes payées : à Jean Grégoire, sculpteur, pour avoir doré le pied de la grosse croix, raccommodé quelques ailes des chérubins et le chef de sainte Euphémie; — au sieur Prot, peintre, pour avoir nettoyé l'image de saint Georges, le visage, le cheval, le dragon et la lance; — à Henri Mougenot, organiste, pour avoir raccommodé l'orgue de l'église. — Somme donnée à un ermite venant du Saint-Sépulcre; etc.

G. 789. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets papier.

1699-1705. — Comptes de la fabrique de la collé-

giale Saint-Georges. — Sommes payées à Greneteau et aux violons pour avoir chanté le *Te Deum* le 31 août 1699 (pour la naissance du premier enfant de Léopold); — à Claude Charles, pour avoir peint le mausolée du duc Charles V; — à Chassel, sculpteur, pour la façon d'un grand crucifix pour la sacristie; — au sieur Debousse, maître écrivain, pour avoir écrit en notes tout l'office de la couronne d'épines; etc.

G. 790. (Registre.) — In-folio, 81 feuillets, papier.

1705-1723. — Comptes de la fabrique de la collégiale Saint-Georges. — Sommes payées : à un sellier pour l'équipement du cheval sur lequel était monté saint Georges; — à un fourbisseur pour l'armement de saint Georges; — à ceux qui avaient porté les reliques à la procession de la veille des Rois (en 1720), le duc Léopold y étant, accompagné des deux princes, ses enfants; — à Marcart, joueur de violon, et à la troupe pour avoir joué à la procession de la Fête-Dieu, qui se fit autour de la Carrière; etc.

G. 791. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier.

1723-1742. — Comptes de la fabrique de la collégiale Saint-Georges. — Sommes payées : au sieur Lamoureux, brodeur, pour la façon d'un dais; — à François Ravinot pour raccommodage des orgues; — au sieur François, joaillier, pour avoir fait un petit crucifix avec une inscription à la grosse croix; — à Queirat, fondeur, pour avoir fondu une des cloches de l'église. — Aumône donnée aux prisonniers de la tour Notre-Dame; etc.

G. 792. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1625-1736. — Comptes de la fabrique de l'église Primatiale. — Sommes payées : à César Foulon, maître menuisier (sculpteur), pour la table d'autel du Saint-Sacrement; — au sieur Drouin (Siméon), architecte, pour les dessins qu'il avait faits pour le grand autel; — au petit garçon qui avait donné à baiser le bras d'argent où étaient les reliques de saint Sigisbert. — Dépenses : pour la façon du reposoir où l'on mettait la vraie croix; — pour raccommodage de la châsse de l'étole de saint Charles Borromée; etc.

G. 793. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1736-1739. — Acquits servant aux comptes de la fabrique de la Primatiale. — Mémoire d'ouvrages faits

par François Lamoureux, brodeur. — Somme payée à Etienne Morel pour avoir appris aux deux grands enfants de chœur à jouer du violon. — Distribution faite au chapitre : MM. de Bouzey, grand doyen ; — Pinguet, chantre ; — Anthoine, écolâtre ; — de Lenoncourt, de Ligniville, des Armoises, de Gondrecourt, etc., chanoines ; etc.

G. 794. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1740. — Acquits servant aux comptes de la fabrique de la Primatiale. — Journal de dépense de la musique : gages des sieurs Thomassin, Dunod, Pignolet, Vernière, Martin, Fion, Morel, Serrurier et Morron. — Compte de la pension scholastique de quatre chanoines mineurs étudiants. — Aumônes délivrées aux prisonniers de la Conciergerie du Palais. — Dépense pour réparations au moulin d'Alba, près de Saint-Nicolas ; etc.

G. 795. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1741-1743. — Acquits servant aux comptes de la fabrique de la Primatiale. — Réduction accordée au fermier du jardin appelé le Prie-Dieu, à Varangéville. — Sommes payées : à Dupont, facteur d'orgues, pour avoir raccommodé les petites orgues de Saint-Georges, qui étaient aux Tiercelins ; — à Marchand, maître d'école, pour avoir instruit les enfants de chœur. — État des bois fournis à l'entrepreneur de l'église de Saint-Hilaire. — Dépense pour le rétablissement de la chapelle de Saint-Flin ; etc.

G. 796. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1628. — Compte général de la Primatiale. — Dépense pour réfections à la chapelle et à l'hermitage de Halibach. — Somme payée pour les joyaux de la Saint-Privé, fête de Salonne, à cause du drap qu'on y apportait. — Réduction accordée aux locataires des boutiques près de l'église, à Saint-Nicolas, pour les six derniers mois de 1627, parce que la contagion était audit lieu. — Somme payée au sieur Du Boys, imprimeur à Saint-Nicolas, pour des psautiers ; etc.

G. 797. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1669-1726. — Acquits des comptes de la mense primatiale. — États des réparations faites aux églises, bâtiments, manoirs et usines de la Primatie de Lorraine et à l'abbaye de l'Isle-en-Barrois y annexée. — Dépenses : pour réparations au prieuré de Saint-Dagobert et à l'é-

glise paroissiale Saint-Grégoire de Stenay ; — pour la visite de l'hôtel primatiale près la sortie des académistes (l'Académie des pages de Léopold) qui l'occupaient auparavant (1705) ; etc.

G. 798. (Registre.) — In-folio, 112 feuillets, papier.

1743. — Compte de la recette et de la dépense des cens, rentes, redevances et revenus en deniers et grains du chapitre de la Primatiale. — État des bénéfices, abbayes, prieurés, cures formant la mense capitulaire. — Sommes payées : au sieur Midon, imprimeur à Nancy, pour l'impression de l'office de la Sainte-Épine ; — à Jean Queyrat, fondeur, pour fonte et façon d'un bénitier. — Mention portant que le chapitre avait droit de nommer deux ermites à la chapelle Sainte-Geneviève, près de Nancy ; etc.

G. 799. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1744. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Dépense pour le bâtiment à neuf de l'église de Saffais. — Somme payée au sieur Finelle, architecte, pour la réception de cette église. — Dernier paiement du bâtiment de l'église de Saily. — Dépenses pour réparations : à la maison du prieuré de Salonne ; — à la maison seigneuriale de Saint-Flin ; — à la cense de la Vacherie, près de Saint-Nicolas ; etc.

G. 800. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1745. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Sommes payées : à l'abbé de Bressey, chanoine, pour avoir été à Saint-Nicolas exercer, au nom et comme député du chapitre, les droits honorifiques de curé primitif, le jour et la veille de la fête ; — à la veuve du sieur Devillers pour rétribution des peines qu'avait prises son mari pour arranger les archives. — Dépense pour le service de feu la duchesse douairière de Lorraine (Elisabeth-Charlotte d'Orléans) ; etc.

G. 801. (Registre.) — In-folio, 123 feuillets, papier.

1746. — Comptes de la recette et de la dépense du chapitre. — Dépenses pour le rétablissement à neuf du pont de Condé-Northen ; — pour réparations à la maison seigneuriale du chapitre à Vandœuvre ; — pour la part du chapitre dans la reconstruction de l'église de Rancrange, le reste à la charge des Bénédictins de Longeville. — Réduction accordée au fermier des dîmes de Saffais et Vigneules à cause du dommage qu'il avait souffert par le grand orage du 6 juillet 1746 ; etc.

G. 802. (Registre.) — In-folio, 127 feuillets, papier.

1747. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Gages du sieur Seurat, maître de musique. — Somme payée à Jennesson, architecte, pour changements faits à la tribune royale à la Primatiale, afin de la rendre plus commode. — Fournitures faites à l'hôpital Saint-Germain, à Saint-Nicolas. — Réduction accordée aux fermiers de Padoux et de Saint-Flin à cause de la modicité de la récolte de cette année; etc.

G. 803. (Registre.) — In-folio, 127 feuillets, papier.

1748. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Somme payée à Marchal, facteur d'orgues, pour avoir fait les visites, reconnaissance et réception des réparations faites par Dupont aux orgues de la Primatiale. — Dépense pour réparations et augmentations des bâtiments du chapitre à Vandœuvre. — Réduction accordée au fermier des biens du chapitre à Dieulouard à cause du dommage causé par l'orage du 24 juin 1748; etc.

G. 804. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1749. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Sommes payées : à Jean Hannotel, brodeur, pour diverses fournitures; — à Balthazard, imprimeur, pour impression de titres en gros caractères pour les archives. — Aumônes données : aux religieuses de Constantinople; — à deux femmes nouvellement converties. — Dépense pour la reconstruction de l'église de Salonne; etc.

G. 805. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1743-1749. — Pièces justificatives des comptes. — Recettes : d'argent trouvé dans les troncs de saint Sigisbert et de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle; — des offrandes faites à la relique de saint Laurent et à celle de la sainte épine; — à la messe des marchands, le jour de la Saint-Michel; — à l'adoration de la vraie croix, etc. — Somme payée à un individu pour avoir déterré les ossements de l'église Saint-Georges et les avoir apportés au cimetière neuf de la Primatiale; etc.

G. 806. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

1750. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Somme payée à Senémont, peintre, pour avoir fait, par ordre du chapitre, le portrait de feu M. de Beauvau (François-Vincent-Marie), primat. — Gratification donnée au sieur Cesan, musicien symphoniste. —

Dépenses : pour réparations à la maison seigneuriale de Lucy; — pour la réédification du chœur de l'église de Séchamps; etc.

G. 807. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1751. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Somme payée aux sieurs Alice et Sonnini, marchands à Lunéville, pour douze bouteilles de différentes liqueurs envoyées à Julien Le Roy, fameux horloger à Paris, en reconnaissance de la peine qu'il s'était donnée d'examiner le devis de l'horloge faite à l'église Primatiale par le sieur Deranton, avoir fait les remarques et donné les instructions nécessaires à sa perfection. — Dépense pour un voyage fait par un chanoine à Dombasle au sujet de la réédification de l'église paroissiale dudit lieu; etc.

G. 808. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

1752. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Gages du sieur Isnard, musicien symphoniste. — Sommes payées : à Louis Hast, peintre, pour avoir mis en façon de marbre les ornements en pierre de taille des chapelles du Saint-Sacrement et de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle; — à Lenoir, sculpteur, pour le modèle, et à Mansuy, orfèvre, pour la façon de six chandeliers d'argent que le chapitre avait fait faire; — à Deranton et Ducreux, horlogers, à compte sur le prix de l'horloge, etc. — Somme donnée à Abraham, rabbin converti; etc.

G. 809. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1752. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — (C'est le double du précédent.)

G. 810. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1753. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Dépenses : pour le grand autel de la Primatiale; — pour réparations à la maison de cure de Scarponne; — pour la reconstruction de la maison de la Côte-des-Chanoines, en remplacement de celle qui avait été détruite par les ordres du roi pour l'établissement d'une nouvelle chaussée de Nancy à Buthegnémont. — Somme payée à Gentillâtre, architecte, pour plan et devis de l'église d'Heillecourt; etc.

G. 811. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1754. — Compte de la recette et de la dépense du

chapitre. — Somme payée aux Tiercelins de Nancy pour la desserte de la messe journalière fondée en la chapelle de la maison de Bouzey, érigée à la Primatiale. — Réduction accordée au fermier des biens du chapitre à Dombasle à cause des pertes qu'il avait souffertes par la gelée; etc.

G. 812. (Registre.) — 143 feuillets, papier.

1755. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — État des bénéfices à la collation du chapitre: cures de Custines, Buzy, Abbéville, Hatrize, Fameck, OEutrange, Guénange, Secourt, Goin, Sailly, etc. — Réduction accordée aux fermiers des dîmes du chapitre à Heillecourt à cause de la perte qu'ils avaient soufferte par la grêle; etc.

G. 813. (Registre.) — In-folio, 133 feuillets, papier.

1756. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Somme donnée à Léopold Bastien, premier enfant de chœur, pour avoir fait chanter une messe en musique de sa composition. — Gratification donnée au sieur Jattiot, basse-contre, chargé de la conduite des enfants de chœur. — Dépenses pour reconstruction de la cense de Padoux et de l'église de Puttigny; etc.

G. 814. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1750-1756. — Pièces justificatives des comptes. — Dépenses pour réparations: à la Neuve-Grange, près de Rosières; — à l'église de Pulnoy. — Gratification accordée à François Dunod, musicien, depuis 56 ans au service du chapitre. — Gages des sieurs Pignolet, père et fils, Morel, Serrurier, Didillon, Royer, d'Authemer, musiciens; etc.

G. 815. (Registre.) — In-folio, 135 feuillets, papier.

1757. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Gages de François Arnould, musicien. — Gratification donnée au sieur Morel, maître de musique, pour avoir montré la musique aux enfants de chœur. — Aumône donnée à une juive convertie. — Somme payée pour la cote-part du chapitre dans la répartition du don gratuit. — Dépense pour le voyage fait par le comptable à Assenoncourt au sujet de la reconstruction de l'église dudit lieu; etc.

G. 816. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1757. — Pièces justificatives du compte. — Aumône

donnée aux religieuses de Sainte-Claire de Neufchâteau. — Dépenses: pour réparations aux églises de Faulx et de Rozelieures et à la cense du bois de Mondon; — pour le voyage fait à Lunéville par des députés du chapitre pour remercier le roi Stanislas des croix pectorales qu'il avait eu la bonté de donner aux chanoines; etc.

G. 817. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1758. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Sommes payées: à Mansuy, orfèvre, pour avoir réparé le reliquaire de la vraie croix; — à Hæner, imprimeur à Nancy, pour titres et étiquettes pour les archives. — Gratification donnée au sieur Bastien, maître de musique, pour distribuer aux musiciens le jour de la Sainte-Cécile. — Réduction accordée au fermier des biens du chapitre à Dieulouard à cause de la perte des foins par les pluies et inondations; etc.

G. 818. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

1759. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Gages: du sieur Woos, musicien de l'ordinaire; — du maître de langue latine des enfants de chœur. — Dépenses: pour la réédification de l'église de Roville; — pour des copies du règlement fait par le chapitre à l'occasion du jubilé. — Réduction accordée au fermier des dîmes de Fléville à cause de la mauvaise récolte; etc.

G. 819. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1758-1759. — Pièces justificatives des comptes. — Dépenses: pour ouvrages à la table où l'on exposait le corps de saint Sigisbert; — pour réparations à la nef de l'église paroissiale de Lucy; — pour achèvement de la reconstruction de l'église de Sainte-Marie-aux-Mines; — pour copies du mémoire dressé en réponse à celui de l'évêque de Toul concernant le violet (l'habillement violet des chanoines); etc.

G. 820. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

1760. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Sommes payées: à François Lachaussée, fondeur, pour la refonte du gros timbre de l'horloge, et au sieur Deranton pour la répétition faite à l'horloge; — au chapelain de la chapelle castrale de Dombasle pour la desserte de la chapelle des Florainville, érigée dans l'église dudit lieu; etc.

G. 821. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1760. — Pièces justificatives du compte. — Somme payée au sieur Morel, maître de musique des enfants de chœur. — Achat de rudiments pour apprendre à ces enfants les principes de la langue latine. — Paiement de la pension d'un écolier au séminaire de Toul. — Somme distribuée, suivant l'usage, aux musiciens, le jour de la Sainte-Cécile; etc.

G. 822. (Registre.) — In-folio, 137 feuillets, papier.

1761. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Somme payée à François Colson, serrurier, pour deux dessins de serrurerie par lui fournis pour deux grillages au-devant des chapelles de la Primatiale. — Dépenses : pour réparations au chœur de l'église de Gelucourt; — pour la réception de Mesdames de France (Adélaïde et Victoire) à la Primatiale. — Réductions accordées aux fermiers des dîmes de Saint-Nicolas et de Varangéville à cause des grêles et gelées; etc.

G. 823. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1761. — Pièces justificatives du compte. — Distribution faite au chapitre : MM. de Ligniville, écolâtre; — Terré du Petitval, de Tervenus, Sallet, de Malvoisin, Alliot, etc., chanoines. — Dépenses : pour la réédification de la nef de l'église de Guéblange; — pour le procès-verbal, dressé par un notaire apostolique, de l'authenticité de la relique de saint Sigisbert; etc.

G. 824. (Registre.) — In-folio, 136 feuillets, papier.

1762. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Sommes payées : à Gentillâtre, architecte, pour dessins et plans d'autels pour la Primatiale; — à Bertrand, maître de musique, pour avoir enseigné la musique aux enfants de chœur; — à Nicole, graveur à Nancy, pour deux cachets qu'il avait gravés pour le chapitre, l'un pour servir de sceau dans les justices seigneuriales, l'autre pour le chapitre même; etc.

G. 825. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

1763. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Dépenses : pour réparations à l'église de Dieuze; — pour la construction de l'église de Varnéville. — Gratification donnée à Dupont, facteur d'orgues, entrepreneur de l'orgue de la Primatiale. — Sommes payées : à Marchal, organiste à Nancy, pour visite

et reconnaissance de l'orgue; — au sieur Baude, orfèvre, pour un calice pour l'église de Varangéville; etc.

G. 826. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1762-1763. — Pièces justificatives des comptes. — Sommes données : pour le réveillon des clercs de la sacristie, à la messe de minuit; — à ceux qui avaient porté la relique à la procession de la Saint-Georges; — aux enfants de chœur pour la fête des Innocents. — Gages des musiciens : Pussenot, Lorenziti, Martin, Bertrand, Villaume; etc.

G. 827. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1764. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Gages : des quatre bedeaux et des deux suisses de l'église; — de Monot, organiste; — de Lorenziti, maître de musique. — Dépense pour la reconstruction des bâtiments du prieuré de Salonne. — Sommes payées à des chanoines pour dépenses par eux faites en exerçant les droits honorifiques du chapitre dans les paroisses Saint-Epvre, Saint-Roch et Saint-Nicolas de Nancy; etc.

G. 828. (Registre.) — In-folio, 137 feuillets, papier.

1765. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Sommes payées : à Voirin, sculpteur et doreur, pour des chandeliers de bois argenté qu'il avait faits pour l'église; — à Lorenziti, maître de musique, pour le déjeuner et le salaire de 18 musiciens du régiment qui avaient assisté à la procession de la Fête-Dieu. — Achat d'une cloche pour l'ermitage de Sainte-Marguerite; etc.

G. 829. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1764-1765. — Pièces justificatives des comptes. — Dépenses pour réparations aux églises de Secourt et de Saily. — Distribution faite aux membres du chapitre : MM. de Grandchamp, grand doyen; — Anthoine, chantre; — de Ligniville et de Tervenus, écolâtres; — de Dombasle, de Lord, de Bréchainville, etc., chanoines; etc.

G. 830. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1766. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Sommes payées : au sieur Lechangeur, architecte, nommé pour visiter les églises de Guénange, Goin et Abbéville; — au sieur Valtier, notaire à Nancy,

pour expédition des titres que le chapitre avait adressés au duc de Choiseul pour prouver que les souverains étaient premiers chanoines de son église; etc.

G. 831. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1766. — Pièces justificatives du compte. — Dépenses : pour la reconstruction de l'église d'Abbéville; — pour réparations à l'église de Lanfroicourt. — Distribution faite aux membres du chapitre : MM. de Marcol, de La More, de Lupcourt, etc., chanoines; etc.

G. 832. (Registre.) — In-folio, 127 feuillets, papier.

1767. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Gages : du sieur Poirel, organiste; — du sieur Deranton, chargé de l'entretien de l'horloge. — Pension assignée au sieur Monot, ancien organiste. — Nominations, par le chapitre : à la cure de Guéblange, érigée en 1627; — à la chapelle Saint-Claude, érigée dans l'église d'Einville; — aux chapelles de Notre-Dames-des-Grottes, de Saint-Érasme et de Sainte-Catherine, dans l'église de Dieulouard; etc.

G. 833. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1768. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Dépense faite par les chanoines députés pour assister au service de la reine de France (Marie Leszczyńska). — Nominations, par le chapitre : à deux places au séminaire du Châtelet, à Pont-à-Mousson; — aux cures de Vannecourt et Gossoncourt, Haraucourt-sur-Seille, Burthecourt, Assenoncourt, Dieuze; etc.

G. 834. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1767-1768. — Pièces justificatives des comptes. — Dépense pour réparations au chœur de l'église d'Anthe-lupt. — Gages : de M. Opper, bibliothécaire du chapitre; — du sieur Isnard, premier violon; — de Margalet, Bertrand, Pussenot, Paquet, Michelot, etc., musiciens; etc.

G. 835. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1769. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Dépenses : pour l'enterrement de M. de Grandchamp, grand doyen; — pour la pose d'un carcan sur la place publique de Lucy. — Sommes payées : à Lizy, architecte du chapitre, pour voyages, reconnaissances et réceptions de différents ouvrages; — à

Babin, libraire à Nancy, pour fourniture de livres d'office; etc.

G. 836. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1769. — Pièces justificatives du compte. — Dépenses : pour réparations à la ferme et à l'église du prieuré de Vandœuvre; — pour la construction de quatre maisons canoniales sur l'emplacement de l'ancienne Primatiale; — pour réparations au Neuf-Moulin de Saint-Nicolas; etc.

G. 837. (Registre.) — In-folio, 168 feuillets, papier.

1770. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Dépenses : pour la reconstruction du pont de Condé-Northen; — pour les frais faits en l'Officialité de Toul dans le procès pour l'érection de l'église succursale des Trois-Maisons en cure; — pour la tenue des plaids annaux d'Heillecourt, Azelot, Manoncourt en-Vermois, Dommartemont. — Aumônes données aux pauvres de Fléville, Chicourt, Bezange-la-Grande, Ville-en-Vermois; etc.

G. 838. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1771. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Dépenses : pour ouvrages à l'église d'Hatrizze; — pour reconstruction de l'église de Loupmont. — Somme payée à la trésorière de la Charité de Saint-Epvre pour la rente d'argent prêté par elle au chapitre pour la construction des nouvelles maisons canoniales; etc.

G. 839. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1770-1771. — Pièces justificatives des comptes. — Somme payée à Villaume, musicien, pour apprendre à un enfant de chœur à jouer du basson. — Dépenses pour réparations : à l'église de Gelucourt; — à la chapelle et à la cense de Saint-Thiébaud. — Gages des musiciens : Isnard, premier violon; Courtillier, violoncelle; Cezan, hautbois; Bois et Voos, violons; etc.

G. 840. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1772. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Dénombrement des fondations faites en l'église Primatiale. — Cens dû par l'aubergiste à l'hôtel des Trois-Maures, à Nancy. — Revenus provenant de l'abbaye de Saint-Martin : dîmes de Buzy; — seigneuries d'Abbéville, Fameck, Lucy; — dîmes et gagnage de

Thicourt; — moulin de Brulange; — bois de Faulquemont; etc.

G. 841. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1773. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Amodiation du petit bâtiment appelé l'ermilage Sainte-Marguerite, ban de Tomblaine, dépendant du prieuré de Vandœuvre. — Sommes payées : à Molé, peintre, pour avoir lavé deux tableaux; — à Charles Gaudier pour armoiries et emblèmes pour le service de la princesse Anne-Charlotte de Lorraine; etc.

G. 842. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1774. — Comte de la recette et de la dépense du chapitre. — Sommes payées : à Elisabeth François, brodeuse, pour façon d'ornements; — à Lorenziti, maître de musique, tant pour les musiciens extraordinaires le jour du *Te Deum* pour le sacre du roi (Louis XVI) que pour les copies qu'il avait fait faire des partitions de sa musique. — Dépense pour l'élargissement du chœur de l'église de Fameck; etc.

G. 843. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1772-1774. — Pièces justificatives des comptes. — Frais faits en l'Officialité de Toul au sujet de la demande des habitants de Borville pour l'érection de leur église en cure. — Paiement du clocher et de la démolition du sommet de la tour de l'église de Varangéville. — Rentes payées aux trésoriers des Charités des paroisses Saint-Sébastien et Notre-Dame de Nancy pour argent prêté au chapitre; etc.

G. 844. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1775. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Sommes payées : à François, architecte, pour la construction de deux murs sur les arcs-doubleaux des voûtes de la Primatiale; — à Leseure, imprimeur, pour exemplaires du livret pour les instructions du jubilé. — Dépense pour la part du chapitre dans la reconstruction de l'église de Velaine-sous-Amance; etc.

G. 845. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1775. — Pièces justificatives du compte. — Somme payée à Thomas, imprimeur, pour 500 exemplaires du mémoire sur les cures de Nancy : Réponse sommaire aux quatre mémoires imprimés du sieur Baranger, curé

de Saint-Sébastien (joint un exemplaire de ce mémoire). — Somme donnée à Antoine-Joseph Jattiot fils, musicien, pour aller à Paris se perfectionner; etc.

G. 846. (Registre.) — In-folio, 87 feuillets, papier.

1776. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Dépenses : pour la construction de la maison de ferme de Vandœuvre; — pour ouvrages à l'église de Thicourt; — pour agrandissement de l'église de Condé-Northen. — Gages du sieur Jattiot fils, basse-taille; etc.

G. 847. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1777. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Dépenses : pour réparations au fronton et aux corniches de la Primatiale; — pour la construction d'un nouveau corps-de-logis à la ferme de Laneuveville-devant-Nancy; — pour la fourniture, aux églises d'Abbéville, Mulcey, Thicourt, etc., des nouveaux Missels ordonnés par l'évêque de Metz; etc.

G. 848. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1778. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Rente payée au receveur de la confrérie de l'Adoration perpétuelle érigée en la paroisse Saint-Sébastien de Nancy. — Aumône pour les enfants trouvés. — Somme payée à Bontoux, libraire, pour volumes de l'Encyclopédie, destinés à la bibliothèque; etc.

G. 849. (Registre.) — In-folio, 71 feuillets, papier.

1779. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Dépenses : pour réparations aux vitres du chœur de l'église d'Ancy-lès-Solgne, qui avaient été brisées par les vents et orages survenus en novembre 1779; — pour le rétablissement de la chapelle de Saint-Quirin à Ville-en-Vermois. — Réductions accordées : au fermier des dîmes de Guénange à cause des pertes occasionnées par le débordement des eaux; — aux fermiers de Réméréville et de Vandœuvre à cause des dégâts faits par la grêle; etc.

G. 850. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1780. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Sommes payées : à la veuve Dupont pour l'entretien de l'orgue; — à Villaume, musicien, pour des instructions de serpent et de basson données à un enfant de chœur. — Dépense pour le rétablissement des murs d'enceinte de la cense de Padoux. — Somme don-

née à l'ermitage de la Madelaine, près Saint-Nicolas, pour aider aux réparations de l'ermitage; etc.

G. 851. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1776-1780. — Pièces justificatives des comptes. — Estimation des ouvrages à faire pour l'ouverture du vitrail du fond du chœur de la Primatiale, soit qu'on laisse subsister la chässe de saint Sigisbert dans son emplacement, soit qu'on la replace ailleurs. — Dépense pour ouvrages à la ferme de Saint-Remimont; etc.

G. 852. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier.

1781. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Gratification donnée à J.-B. Pignolet, ancien musicien. — Dépenses : pour la reconstruction de la nef de l'église de Thicourt; — pour réparations aux bâtiments des prieurés de Salonne et de Varangéville; etc.

G. 853. (Registre.) — In-folio, 77 feuillets, papier.

1782. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Gages des sieurs Regnier, Husson et Maury, avocats du chapitre. — Dépenses : pour la construction d'un colombier dans la grosse tour de Varangéville; — pour ouvrages à la maison seigneuriale de Morelmaison; etc.

G. 854. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1781-1782. — Pièces justificatives des comptes. — Aumône donnée aux religieuses de Sainte-Claire de Bar. — Gages de Grignon, Bois, Lorenziti le jeune, Rousseau, etc., musiciens. — Dépenses pour réparations aux églises de Baronville, Bistroff, Vandœuvre, Faulx; etc.

G. 855. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets papier.

1783. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Gratification donnée aux musiciens pendant les temps malheureux du mois de février. — Aumônes faites aux pauvres de Saint-Nicolas, Salonne, Chicourt, Aboncourt, etc. — Dépense pour réparations au chœur de l'église de Pulnoy; etc.

G. 856. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1784. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Somme payée au curé de Saint-Hilaire pour

la desserte de la chapelle de Ville-en-Vermois. — Amodiations : du jardin dit le Priez-Dieu (ou Prie-Dieu), ban de Varangéville; — de la maison servant ci-devant à l'hôpital Saint-Germain, au même lieu; — des halles de Saint-Nicolas; — de la métairie de Mondon; etc.

G. 857. (Registre.) — In-folio, 109 feuillets, papier.

1785. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Pension assignée au sieur Jeanroy, ancien musicien. — Somme payée à Claudot, peintre, pour réparations au tableau de l'Annonciation, à la Primatiale. — Dépenses : pour réparations à la toiture de cette église, à cause des dégâts causés par le tonnerre; — pour la reconstruction de la nef de l'église de Regniéville; etc.

G. 858. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1783-1785. — Pièces justificatives des comptes. — Aumônes données à l'abbé Lionnois de la part du chapitre et de l'évêque. — Sommes données : au curé d'Heillecourt pour contribuer à l'établissement des écoles de Jarville; — au vicaire de Fléville pour assister les pauvres. — Gages des garde-pauvres et chasseurs de chiens de la Primatiale; etc.

G. 859. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier.

1786. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Gages d'Aubert, organiste, successeur de Poirel. — Frais de l'octave de la Saint-Sigisbert. — Sommes payées : à l'abbé Gauthier pour honoraires du sermon de la Saint-Sigisbert; — à Le Moine, archiviste, pour frais de son voyage à raison du traité à passer pour arranger les archives; etc.

G. 860. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1785-1786. — Pièces justificatives des comptes. — Réduction accordée au fermier des dîmes de Guénange à cause des pertes occasionnées par les inondations. — Sommes payées à Robert et Deroche, orfèvres, pour façon de calices pour les églises de Mulcey et de Kerprichlès-Dieuze. — Dépenses pour réparations aux maisons de ferme des prieurés de Vandœuvre et de Saint-Thiébaud; etc.

G. 861. (Registre.) — In-folio, 73 feuillets, papier.

1786. — Tableau des comptes des années qui avaient précédé la réunion de la mense du chapitre de Saint-

Georges à celles du chapitre de la Primatiale. — (C'est la récapitulation de comptes précédents.)

G. 862. (Registre.) — In-folio, 107 feuillets, papier.

1787. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Sommes payées : au sieur Petitpain pour le prix d'un orgue portatif pour servir pendant la réparation du grand; — à Vaultrin, facteur d'orgues, pour prix de l'abonnement fait avec lui pour l'entretien de l'orgue; — à Claudot, peintre, pour un grand et un petit dessin des armoiries du chapitre, pour être gravées en bois. — Somme donnée au maire de Villers-lès-Nancy pour aider à la réédification de l'église dudit lieu; etc.

G. 863. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1787. — Pièces justificatives du compte. — Dépense pour réparations à la ferme de la Vacherie, ban de Saint-Nicolas. — Distribution faite aux chanoines : MM. Cueullet, Oppel, Camus, de Fontalard, de Gastel, de Gellenoncourt, de Barail, de Vulmont, de Turique; etc.

G. 864. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1788. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Déclaration des droits seigneuriaux du chapitre à Dombasle, Saint-Flin, Vandœuvre, Dieulouard, etc. — Réduction accordée au fermier des dimes de Guénange à cause des débordements de la Moselle; etc.

G. 865. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

1766-1788. — Journal de recette et de dépense. — (C'est un résumé des comptes précédents.)

G. 866. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1789. — Compte de la recette et de la dépense du chapitre. — Somme payée pour la desserte de la chapelle Notre-Dame érigée en l'église de Dombasle. — Somme donnée aux pauvres de Lucy pour les soulager dans leurs maladies et besoins. — Pension de M. de Metz, avocat, retenu depuis le départ de M. Regnier; etc.

G. 867. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1789-1790. — Pièces justificatives des comptes. — Bail de la ferme de la Neuve-Grange, près Saint-Nicolas.

— Somme payée aux musiciens du régiment du Roi qui avaient assisté à la procession de la Fête-Dieu. — Dépense pour réparations aux églises de Dombasle et de Solgne; etc.

COLLÉGIALE DE VIC.

G. 868. (Carton.) — 9 pièces, parchemin.

1187-1661. — Chartes : de Bertram, évêque de Metz, portant confirmation des biens et privilèges de la collégiale de Vic; — de Jacques de Lorraine, aussi évêque de Metz, accordant des indulgences aux personnes qui contribueraient, par leurs offrandes, à l'achèvement de l'église de la collégiale. — Lettres de l'official de la Cour de Metz contenant les chartes de Conrad Bayer de Boppard et de Georges de Bade, évêques de Metz, par lesquelles ces prélats exhortent les fidèles à donner des aumônes à l'église de Vic, où sont conservées les reliques de plusieurs saints; etc.

G. 869. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1539-1771. — Statuts et règlements du chapitre de Vic. — Ordre et règle pour sonner, faire et dire l'office dans la collégiale. — Procès-verbal de la visite de cette église par M. du Cambout de Coislin, évêque de Metz. — Mémoire des ornements, linges, argenteries et autres choses appartenant à l'église collégiale de Saint-Étienne de Vic. — Témoignage du culte rendu dans cette église au B. Bernard de Bade. — Mandement du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, touchant le même objet; etc.

G. 870. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 17 pièces, papier; 1 sceau.

1594-1786. — Titres d'union des chapitres de Munster et de Marsal au chapitre de Vic. — Arrêt relatif au droit de curé primitif de l'église de Marsal, réclamé par les chanoines de Vic, à cause de l'union des deux chapitres. — Transaction entre le chapitre de cette dernière ville et les officiers municipaux de Marsal touchant la desserte de la cure dudit lieu; etc.

G. 871. (Carton.) — 34 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1359-1774. — Titres relatifs : à une rente en blé due par l'abbé de Salival au chapitre de Vic; — aux rentes que ce dernier possédait sur les salines; — à des héritages qui lui appartenaient aux bans de Vic, Arracourt, Burthecourt, Chambrey, Juvrecourt, Riouville et

Vic. — Déclarations des biens et revenus du chapitre. — Décret de l'évêque de Metz affranchissant le marguillier de la collégiale de la garde ordinaire des portes et murailles de la ville de Vic; etc.

G. 872. (Carton.) — 56 pièces, papier.

1705-1766. — Procès-verbal de visite des bâtiments composant la collégiale. — Autorisation de l'évêque de Metz pour démolir l'ancien chœur de la collégiale et le reconstruire sur un nouveau plan. — Devis des ouvrages à faire pour cette reconstruction. — Mémoires et quittances d'ouvriers; etc.

G. 873. (Plan.) — 2 feuilles, papier.

1755. — Plan de l'église de la collégiale de Vic, avec l'indication des reconstructions à y faire, et dessin de la grille en avant de l'autel de Saint-Etienne.

G. 874. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 79 pièces, papier.

1227-1755. — Titres concernant le patronage de la cure de Riouville, son union au chapitre de Vic et aux propriétés de ce dernier à Arracourt et Juvrecourt. — Charte de Jean d'Apremont, évêque de Metz, portant donation au chapitre de la cure de Riouville. — Don fait par Jacques d'Haussonville à Jean de La Haye de ce qu'il avait aux villages, bans et finages de Riouville, Arracourt et Juvrecourt. — Pieds-terriers d'Arracourt, Riouville et bans joignants; etc.

G. 875. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 71 pièces, papier.

1567-1727. — Institutions à la cure de Bourdonnay par le chapitre de Vic. — Déclaration des biens de la cure. — Amodiation des dîmes. — Arrêt condamnant le chapitre à fournir aux réparations de l'église. — Requête du curé portant que, le 8 novembre 1678, l'église de Bourdonnay fut presque totalement consumée par un incendie, n'y étant resté que le sanctuaire. — Titres concernant les biens du chapitre sur les bans d'Albestroff, Bénestroff, Bédestroff, Kerprich-lès-Dieuze, Insming et Nelling; etc.

G. 876. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 97 pièces, papier; 1 sceau.

1606-1784. — Pièces relatives aux biens de l'ancienne abbaye de Neumünster, donnés au chapitre de Vic. — Charte de Charles de Lorraine, évêque de Metz, portant concession à la collégiale de Vic des droits appartenant à cette abbaye aux villages de Bellange et Dalhain. — Copie des bulles de Paul V (1618) portant

MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

union d'une partie des biens de la même abbaye à la commanderie du Petit-Saint-Jean de Metz. — Déclaration des rentes dépendant de l'abbaye de Neumünster dont jouissait le chapitre de Vic en vertu de l'union; etc.

G. 877. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 73 pièces, papier.

1257-1773. — Charte de Jacques de Lorraine, évêque de Metz, portant donation de la cure de Chambrey à la collégiale de Vic. — Déclaration des droits de la cure. — Inventaire des ornements de l'église. — Accord entre le chapitre et la communauté de Chambrey touchant l'agrandissement de l'église (1722). — Devis pour la reconstruction du chœur (1751). — Quittances d'ornements fournis par le chapitre; etc.

G. 878. (Plan.) — 1 feuille, papier.

1750. — Plan de l'église paroissiale de Chambrey.

G. 879. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 66 pièces, papier.

1388-1772. — Déclaration des droits et devoirs du marguillier de l'église de Chambrey. — Sentence arbitrale rendue entre le curé et la communauté de ce lieu touchant la dime des navettes et des mouchettes (mouches à miel). — Transaction entre le chapitre de Vic et Claude-Louis baron Legrand, de Rehainviller, touchant le droit de révêture à lui dû par le chapitre à Chambrey; etc.

G. 880. (Carton.) — 67 pièces, parchemin.

1353-1697. — Titres de cens et de propriété d'héritages appartenant au chapitre à Chambrey. — Acquêts: du jardin de la cure; — d'une pièce de terre au lieudit « sus la Sallée fontenne » (Fontaine Salée). — Acquêts pour la confrérie de la Conception Notre-Dame de Chambrey. — Attestation du curé portant qu'une femme a fait son testament (1389). — Testament d'Eulriat, jadis maire de Chambrey (1423); etc.

G. 881. (Carton.) — 59 pièces, parchemin.

1301-1634. — Titres de cens appartenant au chapitre de Vic à Vaxy, Juvrecourt, Burthecourt, Salival, Moncel, Jallaucourt, Grèmecey, Xousse, Lemoncourt, Morville-lès-Vic, Xanrey, Moyenvic, Salonne, Bezange-la-Petite, Château-Salins, Fresnes-en-Saulnois, Athienville, Port-sur-Seille, Gerbécourt, Hénaménil; etc.

G. 882. (Carton.) — 54 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1285-1764. — Titres de cens appartenant au cha-

pitre à Sornéville, Pettoncourt, Malaucourt, etc. — Vente faite par Aubert de Tincry de 5 sous de cens à Dezange-la-Petite. — Charte de Ferry de Parroy portant vente à des bourgeois de Vic de 5 sous messins de cens qu'il tenait de ses ancêtres à Bezange-la-Petite. — Titre (1391) d'un cens sur un pré à Salonne, voisin de celui de l'hôpital de Vic; etc.

G. 883. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 103 pièces, papier; 1 sceau.

1262-1783. — Charte d'Henri de Lorraine, évêque de Metz, rappelant la donation par lui faite à la collégiale de Munster du vivier et du moulin qu'il avait construit près de Guinzeling. — Procès-verbal de visite de l'église de ce dernier lieu. — Déclaration de ce que le chapitre de Vic possédait au ban de Guinzeling. — Extrait du pied-terrier du ban d'Haraucourt-sur-Seille. — Copie d'une charte d'Henri de Lorraine portant donation au chapitre de Marsal de dîmes, cens et rentes à Juvelise et bans joignants; etc.

G. 884. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1595-1784. — Bail des dîmes et autres droits du chapitre de Marsal à Juvrecourt. — Copie des titres de propriété du gagnage du même lieu. — Pied-terrier des rentes et revenus que les seigneurs communs avaient au finage de Kinger (Kappelking) et bans joignants. — Arpentage et division des étangs de Kappelking. — Extrait du remembrement général du ban dudit lieu; etc.

G. 885. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 70 pièces, papier.

1603-1780. — Titres de propriété du gagnage de Sionviller. — Pied-terrier des héritages composant ce gagnage. — Titres relatifs aux bois et au gagnage de Saint-Médart. — Pied-terrier et baux du gagnage de Lezey. — Copie de la déclaration des droits et usages de la « ville » de Lezey. — Pieds-terriers et baux du gagnage de Ley. — Titres d'héritages aux bans de Kirwiller et d'Insming; etc.

G. 886. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 84 pièces, papier.

1462-1787. — Assignation de cens au chapitre de Vic, sur la seigneurie de Chambrey, par Alix des Armoises. — Titres relatifs aux rentes dues au chapitre sur les salines de Dieuze, Marsal et Vic. — Charte de Georges de Bade, évêque de Metz, portant engagement au chapitre de cens et rentes dus aux évêques de Metz

par des citoyens de Vic. — État des censives appartenant à l'église Saint-Etienne de cette ville; etc.

G. 887. (Carton.) — 109 pièces, parchemin; 2 sceaux.

1301-1682. — Titres de cens sur des maisons et autres héritages à Vic. — Maisons derrière l'hôpital; rues de Sochiemont, de Foullet, du Moulin-Thébaud; en la grande rue Saint-Etienne; — meix près de la Folie. — Acte passé, en 1392, par les maître, échevin et doyen de la justice de Moyenvic « séant en siège et en plaï bains »; etc.

G. 888. (Carton.) — 89 pièces, parchemin; 1 sceau.

1634-1639. — Titres de cens sur des maisons à Vic: rues Saint-Etienne et de Jamoney; derrière l'église Saint-Marien; en la rue « qu'on va à la porte Saint-Christophe ». — Cens dus à la confrérie du Saint-Sacrement, érigée dans l'église Saint-Etienne. — Donation au chapitre d'un meix hors de la porte d'Annal sur les fossés de la ville; etc.

G. 889. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

1555-1599. — Livre des affaires du chapitre de l'église collégiale de Vic, commencé au chapitre général de la ^{CIRCONSRIPTION} ~~Circonscription~~, en l'an 1555. — Délibération relative aux réfections de la grosse maison. — Chanoine condamné, pour scandales, blasphèmes et insolences, à la prison « avec du pain de douleur et de l'eau de tristesse ». — Délibérations touchant les gages d'un maître d'école et la célébration des offices de la confrérie du Saint-Sacrement; etc.

G. 890. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets, papier.

1599-1633. — Livre des affaires du chapitre. — Forme du serment des nouveau chanoines. — Élection, comme écolâtre, de François Boucher, curé et official de Vic. — Déclaration des rentes et censives provenant de l'abbaye de Neumünster aux environs d'Albestroff. — Défense aux chanoines d'aller à la chasse. — Nomination d'un vicaire pour desservir la cure de Guinzeling; etc.

G. 891. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

1633-1635. — Registre des affaires du chapitre. — Délibération portant que Didier Sommelet, chanoine, ayant, en mourant, légué 1,200 fr. pour faire un maître-autel avec une table de peinture, saint Etienne au milieu, ledit maître-autel a été posé par M^e Fiacre, bourgeois de Vic, et M^e Caude Dogoz, peintre, bourgeois dudit

Vic. — Ordonnances faites par l'évêque de Metz lors de la visite de l'église, le 8 mai 1634; etc.

G. 892. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1636-1658. — Registre des affaires du chapitre. — Règlement touchant les absences des chanoines. — Délibération au sujet : de la diminution des cens par les misères du temps; — de l'ouverture du jubilé de 1641; — des réparations des ruines de l'église. — Réception de Dominique de Thumery comme chanoine; etc.

G. 893. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1654-1687. — Registre des affaires du chapitre. — Réception, comme chanoines, de Jean Huin, fils de noble Jean Huin, lieutenant général au bailliage de l'évêché de Metz, et de Joseph, fils de noble Charles Lançon, procureur général de Lorraine. — Réduction accordée au fermier des dîmes de Chambrey à cause des inondations (1661). — Translations de la confrérie des drapiers de l'église paroissiale dans l'église collégiale; etc.

G. 894. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1688-1730. — Registre des affaires du chapitre. — Délibération touchant la clé de l'arche où étaient déposés les papiers. — Traité avec le sieur Jobert, organiste, pour accommoder les orgues de l'église. — Marché avec un maçon pour refaire le chœur de l'église de Chambrey (1688). — Délibération au sujet de la conservation des archives du chapitre et la réintégration, dans l'arche, des papiers qui étaient entre les mains de plusieurs chanoines; etc.

G. 895. (Registre.) — In-folio, 107 feuillets, papier.

1737-1789. — Actes et délibérations capitulaires. — Délibération relative aux réparations des toitures de l'église, dégradées par les grands vents du 19 janvier 1739. — Remise faite dans l'arche, par M. Godefroy, doyen, du chef de saint Blaise, de la figure de saint Etienne, etc. — Réduction accordée au fermier des dîmes de Bellange à cause des dommages causés par la grêle (1743). — Délibération touchant la reconstruction du chœur de l'église d'Arracourt (1754); etc.

G. 896. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

XIV^e XVII^e siècles. — Obituaire de la collégiale de Vic. — 21 Février : service général de vigiles et trois messes hautes pour les ducs et duchesses de Lorraine. — 14 Mars : obit de noble César Liégeois, aliàs d'Hof-

felise, demeurant à Vic. — 3 Mai : « Le dernier jour des Rogations, en allant à la Croix-au-Pré, devons chanter, devant l'image de Pitié qui est sur la Bonne-Fontaine, une antienne »; etc.

G. 897. (Registre.) — In-folio, 235 feuillets, papier.

1431-1432. — « Ce sont les censes de l'église collégiale S^t Estene de Vic cón ont paíé au terme de feste Saint Jehan Baptiste, le miliaire courant par l'an mil quaitre cens et trante ung et par l'an mil quaitre cens et trante dous » — Cens : sur un meix devant la tour au Moulin; — sur des maisons rue de la porte d'Annal, des Fèvres, des Boulangers; — près du Vieux-Marché et au Neuf-Marché; — sur des jardins à la Croix-au-Pré; etc.

G. 898. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

XVI^e siècle. — Manuel des censives dues par chacun an à l'église collégiale de Saint-Etienne de Vic, assignées sur des héritages situés tant en la ville de Vic que finage d'icelle. — Maisons devant le châtel; rues des Clowiers, des Maréchaux, de la Hallette; en la Boucherie; près de la porte Saint-Christophe; touchant à la Maison de ville, en la Grande-Rue; — grange près de l'hôpital; etc.

G. 899. (Registre.) — In-folio, 111 feuillets, papier.

1500-1510. — Ce sont les cens dus à la collégiale de Vic au lieu de Moyenvic; près sous la fontaine des Coppels; au moulin Dame-Lucatte; — maisons rue de la Trée; devant le pont de la porte allant à Marsal; près de la porte allant à Vic; rues du Curé, de l'Étang, allant à Saint-Pian. — Cens à Chambrey, Gerbécourt, Juvrecourt, Fresnes-en-Saulnois; etc.

G. 900. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1662. — Manuel des cens dus à la collégiale de Saint-Etienne de Vic. — Maisons à Vic : rues Saint-Christophe, des Ménétriers, des Selliers, de Porcelerne; ruelle de l'Écluse; faisant « quanton » au bout du pont de la Boucherie; devant les Cordelier; — meix proche la porte Saint-Christophe, d'une part la ruelle allant à la tour Charles l'évêque; etc.

G. 901. (Registre.) — In-folio, 193 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. — Registre des cens du chapitre de Vic. — Cens dû au chapitre par l'hôpital de Vic. — Cens; sur la maison de Nicolas Jobert, organiste, en

la Haute-Rue; — sur des maisons devant la porte de l'église Saint-Etienne; — rue des Chartons; etc.

G. 902. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1578-1790. — Déclarations des biens du chapitre de Vic : moitié des dîmes de Bourdonnay; — deux fermes à Chambrey et les deux tiers des grosses dîmes; — ferme à Juvrecourt et le tiers des dîmes; — deux tiers des dîmes de Bellange; etc.

G. 903. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier. — Dessins à la plume sur les trois premiers feuillets.

XVII^e siècle. — Livre contenant les noms des lieux où Messieurs de la collégiale de Vic sont curés et où ils ont rentes et revenus. — Sont curés de l'église de Chambrey, qu'ils font desservir par un vicaire; ont droit d'établir un marguillier et un maître d'école; — sont curés d'Arracourt et Juvrecourt; — sont collateurs de la cure de Bellange et de Dalhain, son annexe, à cause de l'union des rentes et revenus de l'abbaye de Neumünster; etc.

G. 904. (Registre.) — In-folio, 185 feuillets, papier.

1583-1727. — Comptes de la collégiale de Vic. — Somme payée aux huit chanoines composant le chapitre en 1583. — Gages de M^{re} Robert l'organiste. — Achat de 4 pots de vin tant pour faire la cène que pour laver les autels le jour du jeudi-saint. — Réparations à la muraille du charnier. — Somme donnée aux écoliers pour leur fête de la Saint-Nicolas; etc.

G. 905. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1728-1737. — Comptes de la collégiale de Vic. — Mémoires d'ouvrages faits à l'église de Bellange (1728). — Dépenses : pour la desserte de la cure de Guinzeling; — pour réparations faites à l'orgue de la collégiale par François Adam (1731). — Somme payée au curé de Vic pour rétribution des messes de la chapelle de la Madelaine; etc.

G. 906. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1738-1764. — Comptes de la collégiale de Vic. — Sommes reçues des confréries de Saint-Blaise et du Saint-Sacrement pour les services célébrés en l'église de la collégiale. — Réparations à l'église de Bellange (1739 et 1764). — Pension du vicaire de Chambrey. — Honoraires des chanoines pour la célébration des messes à l'hôpital. — Gages de Nicolas Laurent, organiste (1754). — Réparations au tronc du bon Bernard; etc.

G. 907. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 98 pièces, papier.

1709-1781. — Pièces de procédure. — Procès : entre le chapitre de Vic et les religieuses de la Congrégation de Pont-à-Mousson au sujet des dîmes de Chambrey; — entre le chapitre et la communauté de Chambrey touchant les réparations de l'église dudit lieu.

G. 908. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 160 pièces, papier.

1684-1764. — Pièces de procédure. — Procès entre le chapitre et M. de Rome, vicaire perpétuel d'Arracourt, au sujet du droit de curé primitif, revendiqué par le chapitre. — Mémoire concernant la cure de Riouville, dans lequel il est dit que ce village est tellement tombé en ruines, qu'il n'y a plus que deux fermes, étant autrefois l'église matrice dont Arracourt et Juvrecourt étaient les annexes; etc.

G. 909. (Carton.) — 88 pièces, papier.

1661-1761. — Pièces de procédure. — Procès au sujet des dîmes de Bourdonnay. — Arrêt qui maintient le chapitre en possession de ces dîmes. — Procès entre le chapitre et M. Godefroy, doyen, touchant la prétention de ce dernier de prendre double part dans les revenus, l'une comme chanoine, l'autre comme doyen.

G. 910. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 102 pièces, papier.

1672-1763. — Pièces de procédure. — Procès au sujet du legs d'une somme de 2,000 livres fait au chapitre par Charlotte Mangeterre. — Procès entre le chapitre et la communauté de Molring touchant le rétablissement de l'église de Guinzeling, dont Molring était annexe. — Mémoire du chapitre dans lequel il est dit que ce dernier village a été abandonné pendant plusieurs siècles et ne s'est rétabli qu'à la faveur des ordonnances de Louis XIV qui permettent de défricher les terres incultes; etc.

COLLÉGIALE DE MARSAL (unie à celle de Vic).

G. 911. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1922-1772. — Charte de Clémence, abbesse de Neumünster, en faveur de ce chapitre. — Charte de Conrad de Scharpenech, évêque de Metz, confirmant la cession faite par l'abbaye de Neumünster au chapitre de Marsal du patronage de l'église Saint-Léger dudit lieu. — Statuts du chapitre. — Élections à la prévôté; bulles d'institutions. — Union du chapitre à celui de Vic; etc.

G. 912. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 19 pièces, papier;
1 sceau.

1502-1704. — Don, par Henri de Lorraine, évêque de Metz, au chapitre de Marsal, d'une part des dîmes, cens et rentes de Juvelise. — Charte de Charles de Lorraine, évêque de Metz, portant union à la collégiale de Marsal des revenus de l'église paroissiale de Saint-Martin-devant-Marsal, laquelle était détruite. — Mémoire pour l'abbaye de Saint-Vincent de Metz contre le chapitre de Marsal touchant la dîme du ban Saint-Martin; etc.

G. 913. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 98 pièces, papier.

1456-1774. — Testament de M. Barthélemy, prêtre, maître et recteur de l'école de Marsal et chapelain de la chapelle Notre Dame de la confrérie des bouchers, située à Marsal (1516). — Notes sur les fondations faites dans l'église de Marsal. — État des messes et services qui se doivent acquitter dans l'église collégiale. — Acte de partage des ornements et argenterie de cette église entre le curé de Marsal et le chapitre de Vic; etc.

G. 914. (Carton.) — 38 pièces, parchemin; 5 pièces, papier;
5 sceaux.

1322-1623. — Titres de cens et de constitutions de rentes. — Cens sur une maison au marché des bêtes. — Charte de Georges de Bade, évêque de Metz, permettant au chapitre de vendre une maison située derrière l'église. — Titre d'un cens en blé dû à la chapelle Sainte-Catherine de l'hôpital de Marsal; etc.

G. 915. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1497-1766. — Fondations faite à l'autel de Saint-Sébastien par Hans Mulchin, le marchand, échevin de Marsal (1497). — Fondations faites dans l'église de Marsal : par Marie Mengin, veuve de Nicolas Collet, seigneur du Dordhall, conseiller et auditeur des Comptes de Lorraine; — par Nicole de Marais, veuve de François Klopstein, prévôt de Marsal. — Arrêt de règlement pour l'hôpital de Marsal; etc.

G. 916. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 104 pièces, papier.

1526-1773. — Inventaire des titres de la collégiale de Marsal. — Union au chapitre de la chapelle de Sainte-Catherine, qui était à l'hôpital. — Procès-verbal de visite de l'église. — Testaments de Jean Pierre, Humbert Verdel et Léger Guiot, prévôts du chapitre. — Permission donnée à un individu, par les prévôt, maître éche-

vin et gens de justice de Marsal, de se retirer en l'ermitage de Saint-Jean-lès-Marsal; etc.

G. 917. (Carton.) — 69 pièces, papier.

1577-1720. — Inventaire des ornements de l'église de Marsal. — Requête des banneret et huit de ville, au nom de la fabrique, touchant la perception des droits de sépulture dans l'église. — Extrait du testament de Nicolas de Benviller, commissaire et receveur pour le duc Henri II, portant fondation de l'autel de la chapelle Saint-Nicolas. — Bail du gagnage de Marsal; etc.

G. 918. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 50 pièces, papier.

1428-1776. — Copie d'une bulle de Jean XXIII confirmant les donations faites au chapitre de Marsal. — Requête de ce dernier contre les prétentions des religieux de Saint-Vincent de Metz au sujet des droits du chapitre à cause de la cure de Saint-Martin, jadis érigée en un faubourg de Marsal. — Abornement des bans de Marsal et de Récourt entre le chapitre et l'abbé de Haute-Seille; etc.

G. 919. (Carton.) — 18 pièces, papier.

1628-1742. — Déclarations des cens et rentes du chapitre de Marsal. — Cens sur des maisons à Marsal : en la Grande-Rue; rues de la Halle, de l'Estrée, de la Porte de Bourgogne, de la Porte de France; rue Bonde, devant la grange aux dîmes. — Cens sur un meix près de la porte de Bourgogne, en la rue allant à la saline; etc.

G. 920. (Carton.) — 67 pièces, papier.

1404-1638. — Titres de cens, obligations, constitutions de rentes, etc. — Cens appartenant à la confrérie de Saint-Eloy devant Marsal. — Cens : sur une vigne ban de Saint-Martin, à la Merelle; — sur des héritages aux bans de Lezey et de Bourdonnay. — Fondation, par le chapitre, de la confrérie du Saint-Sacrement; etc.

G. 921. (Carton.) — 63 pièces, parchemin; 2 pièces, papier;
2 sceaux.

1397-1708. — Titres de cens, etc. — Cens : sur une vigne au Haut-de-Saint-Jean, ban de Saint-Martin; — sur une pièce de terre ban de Lezey, lieudit Delà-le-Moulin. — Amodiation du gagnage de Lezey. — Acquêt des métairies de Juvre-court et de Ley. — Titre relatif au bois des Chanoines, ban de Saint-Médard; etc.

G. 922. (Carton.) — 90 pièces, parchemin ; 2 sceaux.

1454-1721. — Titres de cens, etc. — Monitoire de Henri de Lorraine, évêque de Metz (1493), pour le paiement des cens dus à la collégiale de Marsal, portant que « les meilleures censives et rentes d'icelle sont assises sur plusieurs maisons de Marsal, lesquelles, causans les mortalités, cherté, infertilités de biens de terre et autres cas fortuits qui par ci-devant ont eu cours, sont ruinées », — Cens à la confrérie du Saint-Esprit, érigée en l'église de Marsal ; etc.

G. 923. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1671-1772. — Registre des actes capitulaires et prises de possession des canonicats de l'église collégiale de Saint-Léger de Marsal. — Statuts faits : par le chapitre en 1697 ; — par M. du Cambout de Coislin, évêque de Metz, en 1707. — Concordat entre le chapitre et la communauté de Marsal touchant la célébration des offices dans l'église collégiale. — Accord entre le chapitre et le chanoine chargé des fonctions curiales. — Election de M. du Lorent comme prévôt ; etc.

G. 924. (Carton.) — 24 pièces, papier.

1551-1696. — Comptes et états des cens et rentes appartenant au chapitre de Marsal. — Compte rendu par les maîtres et gouverneurs de la confrérie de Saint-Éloy devant Marsal. — Cens : sur des maisons à Marsal : rue de l'Étuve ; rue Virich (ou Wirich) ; rue Gaillarde, près du rempart ; — sur des maisons à Juvelise, Donnelay, Xanrey ; — sur le champ de la Maladrerie, près de Marsal ; etc.

G. 925. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1701-1771. — Comptes. — Cens dus : par l'hôpital pour l'anniversaire du sieur de Buttécourt ; — par Louis-Joseph Klopstein pour une maison rue de l'Étuve. — Somme payée aux Capucins de Marsal pour les sermons qu'ils ont prêchés aux principales fêtes de l'année. — État des fondations faites en l'église collégiale. — Confréries érigées dans cette église : de Saint Sébastien, du Saint-Sacrement, du Rosaire, des Morts, de Saint-Nicolas ; etc.

G. 926. (Carton.) — 123 pièces, papier.

1523-1771. — Pièces de procédure, etc. — Pour-suites contre des débiteurs du chapitre. — Mémoire touchant l'ancienne église paroissiale de Saint-Martin,

laquelle était bâtie près des murs de Marsal, et qui, à cause des guerres, et aussi pour fortifier cette place, fut détruite avec les faubourgs et ruinée de fond en comble ; le dernier possesseur en fit la résignation (vers 1581) entre les mains de l'évêque de Metz ; etc.

G. 927. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 94 pièces papier.

1757-1770. — Procès entre le chapitre et Claude-Nicole Vigoureux de Lauvergnier, veuve d'Étienne baron du Gaillard, au sujet d'un colombier qu'elle possédait à Marsal. — Procès entre le chapitre et François Collignon, chanoine, aumônier de l'évêque de Metz, touchant ses absences et sa prétention de toucher les fruits de sa prébende ; etc.

COLLÉGIALE DE MUNSTER (unie à celle de Vic).

G. 928. (Carton.) — 23 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 3 sceaux.

1270-1594. — Permission donnée aux chanoines, par le Saint-Siège, de faire des quêtes pour reconstruire leur église. — Donation faite au chapitre par Jean de Kirkel et Élisabeth, sa femme, de ce qu'ils avaient à Munster, Guinzeling, Lhor, Molring, etc. — Charte de Conrade, évêque de Toul, portant qu'en présence de l'évêque de Metz, il a consacré trois autels et le cimetière de l'église de Munster. — Statuts du chapitre. — Son union avec celui de Vic ; etc.

G. 929. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 31 pièces, papier

1344-1772. — Vente d'héritages au village et au ban de Kappelkinger. — État des cens dus au chapitre de Munster. — Accord entre le curé de ce lieu et le chapitre de Vic au sujet des dimes. — Titres relatifs : aux droits du chapitre de Munster sur les salines de Marsal et de Moyenvic ; — à son droit de haute justice à Munster ; etc.

COLLÉGIALE DE SAINTE-CROIX, DE PONT-A-MOUSSON.

G. 930. (Carton.) — 19 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier ; 3 sceaux.

1284-1751. — Copies des titres de fondation de la collégiale par Thiébaud II (1284) et Edouard I^{er}, comtes de Bar, et de la confirmation de cette fondation par Thomas de Bourlémont, évêque de Toul. — Copie de la donation faite au chapitre par Henri IV, comte de Bar, de la cure de Saint-Jean de Pont-à-Mousson. — Mémoire touchant les privilèges de la collégiale. — Mémoire concernant son indépendance des évêques de Toul et l'union

qui lui avait été faite de la cure de Saint-Martin de Pont-à-Mousson ; etc.

G. 931. (Carton.) — 23 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier ;
3 sceaux.

1363-1751. — Charte de Jean de Neufchâtel, évêque de Toui, pour l'établissement d'un cimetière à la collégiale. — Assignation à la collégiale par Robert, duc de Bar, de 200 fr. à prendre sur le passage de Condé (Custines), — Copie de la bulle d'union de la cure de Blénod à la collégiale. — Lettres patentes du duc Charles III portant union au chapitre des quatre prébendes de l'hôpital Notre-Dame de Pont-à-Mousson ; etc.

G. 932. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1494-1780. — Procès entre le chapitre, les Prémontrés et les Antonistes, au sujet de la préséance prétendue par le premier à la réception des souverains dans la ville. — Copie de l'acte de confraternité fait entre le chapitre et l'abbaye de Sainte-Marie-au-Bois, en 1494. — États des cens, rentes, droits et revenus appartenant au chapitre. — Pied-de-terre des cens et rentes de la confrérie de Saint-Georges, érigée dans l'église de la collégiale ; etc.

G. 933. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 64 pièces, papier.

1402-1790. — Titres relatifs à la chapelle dite de Serrières, fondée dans l'église de la collégiale. — Acte de fondation de cette chapelle par Georges de Serrières, bailli de Saint-Mihiel, et Marie de Létricourt, sa femme. — Mémoire pour justifier le droit de collation du chapitre à cette chapelle. — Déclaration des charges et revenus de cette dernière ; etc.

G. 934. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1494-1755. — Titres relatifs aux chapelles Notre-Dame et Saint-Sébastien, fondées dans l'église de la collégiale par Jean de Saint-Aubin, dit Tuebœuf, citain du Pont. — Provision de ces chapelles par le chapitre. — Dimes, cens et rentes leur appartenant. — Procès-verbal de visite faite par le chapitre des églises de Saint-Jean et Blénod, son annexe, et de l'église Saint-Remy de Maidières ; etc.

G. 935. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1492-1596. — Registre capitulaire de la collégiale Sainte-Croix, — Amodiation des dîmes de Saint-Remy de Maidières. — Réception d'un individu à l'office de « marlier » de l'église pour « faire bon devoir » et ser-

vice à la garde de pièces, bijoux, ornements, livres, calices et autres biens » qui été lui ont délivrés, dont suit l'inventaire, mentionnant, entr'autres choses, une chasuble et une chape de drap d'or semées de barbeaux, aux armes de Bar ; etc.

G. 936. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1654-1685. — Délibérations capitulaires. — Délibérations relatives : à la garde des clés des archives ; — aux mauvais traitements que les chanoines avaient soufferts des gens de guerre étant en quartier d'hiver à Pont-à-Mousson (1654). — Provision, par le chapitre, de la chapelle Notre-Dame-de-Consolation, érigée dans l'église de Prény. — Visite de l'église Saint-Martin par le chapitre en qualité de curé primitif ; etc.

G. 937. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1692-1711. — Délibérations capitulaires. — Commission donnée à un chanoine pour aller célébrer la messe dans la chapelle du prieuré de Mousson, les dimanches et fêtes de Notre-Dame, le jour de Saint-Pion et autres jours solennels : Toussaint, Noël, Ascension, Fête-Dieu, etc. — Délibération touchant le stage des nouveaux chanoines. Provisions de la chapelle Notre-Dame, dite de Serrières ; etc.

G. 938. (Registre.) — In-folio, 37 feuillets, papier.

1709-1746. — Délibérations capitulaires. — Règlement touchant l'office canonial et l'assistance au chœur. — Nomination d'un chanoine pour administrer la paroisse Saint-Jean. — Règlement pour l'administration de cette paroisse et de celle de Saint-Martin de Pont-à-Mousson. — Provision d'un canonicat pour Joseph-Christophe-François Philippin, aumôier du duc Léopold ; etc.

G. 939. (Registre.) — In-folio, 71 feuillets, papier.

1747-1781. — Délibérations capitulaires. — Délibération touchant la réédification de l'église paroissiale de Jezainville. — Protestation des chanoines contre la demande d'un coadjuteur, faite par M. Olivier, prévôt du chapitre. Délibération relatives au jubilé de 1751. — Procès-verbal de la mission faite en l'église Sainte-Croix, en 1785 ; etc.

G. 940. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1500. — Déclaration des obits et anniversaires de l'église de l'hôpital Notre-Dame de Pont-à-Mousson, lesquels se départent et appartiennent au curé et qua-

tre chanoines d'icelle église. — Anniversaires : de Didier de Boncourt, maître des écoles du Pont; — de messire Regnalt de Montauville, curé de Jezainville et doyen de la chrétienté de Prény; etc.

G. 941. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1751-1787. — Prises de possession et mortuaires des chanoines. — Décès de Nicolas Olivier, chanoine et prévôt. — Prises de possession : de Pierre Charvet; — de Pierre-Antoine de Gourcy d'Allamont; — de Nicolas Sublet d'Heudicourt. — Inhumation, dans l'église de Sainte-Croix, de Pierre-Antoine Olivier, baron de Forcelles. — Lettres patentes de Stanislas portant que les curés de Saint-Laurent et de Sainte-Croix jouiront du titre de chanoines honoraires de la collégiale; etc.

G. 942. (Carton.) — 12 pièces, papier.

1570-1681. — Comptes des receveurs de la collégiale de Sainte-Croix. — Recette des cens dus sur des maisons à Pont-à-Mousson : rues du Pont, des Prêtres, de Béquille, des Étuves, Saint-Jean, de Blénod, de la Porte de Maidières, des Murs; autour de la halle; derrière Sainte-Croix, à Rieux. — Somme délivrée au gouverneur de l'hôpital Notre-Dame pour une rente due à cet hôpital par le chapitre; etc.

G. 943. (Carton.) — 22 pièces, papier.

1741-1760. — Comptes. — Amodiations : de la ferme seigneuriale et du moulin de Griscourt; — des dîmes de Mousson, Blénod, Jezainville, Villers-en-Haye, Rogéville; — de la grange d'Arry, etc. — Gages : de Carbau (1741) et de Conrard (1756), organistes; — du vicaire de la paroisse de Saint-Remy de Maidières. — Dépenses pour la réédification de la maison seigneuriale de Griscourt; etc.

G. 944. (Carton.) — 12 pièces, papier.

1760-1772. — Comptes. — Déclaration des droits seigneuriaux aux villages de Griscourt, Villers-en-Haye et Rogéville. — Amodiations : du four banal de Lesménils; — du pressoir d'Arry. — Gages de Guiot, organiste (1760). — Dépense pour réparations aux moulins de Griscourt, Villers-en-Haye, Villers-Vaux; etc.

G. 945. (Carton.) — 19 pièces, papier.

1772-1790. — Comptes. — Dépense faite par le chapitre pour les offices qu'il allait célébrer trois fois l'année au couvent de la Visitation. — Somme payée à Nicolas Jacquinet pour le procès-verbal dressé, le 5 mars

1776, à l'occasion de l'exhumation et réinhumation du prince François, fils du duc René II et de Philippe de Gueldres, dans l'église de Sainte-Croix; etc.

G. 946. (Carton.) — 35 pièces, parchemin; 18 pièces, papier; 8 sceaux.

1334-1740. — Contrats de vente, échange, etc., de maisons situées à Pont-à-Mousson : rues l'Allemande-de-Marville, Jacob de Bar, Pierre-Hardie; sur la grande place; près de la grande poterne; etc.

G. 947. (Plan.) — 1 feuille, papier.

1781. — Plan et élévation d'une maison, rue des Prêtres, appartenant à MM. les chanoines de l'insigne église collégiale de Sainte-Croix; etc.

G. 948. (Carton.) — 86 pièces, parchemin; 13 pièces, papier; 26 sceaux.

1315-1755. — Titres de cens assignés sur des maisons : derrière Saint-Jean, rue du Pressoir de Blénod, grande rue Saint-Martin, rue de Sainte-Croix-en-Rupt, etc. — Acte passé par les gardeurs du scel de la prévôté de Mousson et de la franchise. — Nomination, par les confrères de la confrérie de Saint-Georges, établie en l'église de Sainte-Croix, à la chapellenie de leur chapelle érigée en l'honneur de Dieu, de la Sainte-Vierge et de saint Georges; etc.

G. 949. (Carton.) — 81 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1353-1741. — Titres relatifs aux maisons canoniales. — Copie des lettres du duc Jean II permettant aux chanoines d'acheter des maisons dans la rue l'Allemande-de-Marville. — Titres de maisons rues des Trois-Tours, Bonne-Étrenne, des Rouyers, Saint-Antoine; au-delà du pont; vers la porte de Mousson; etc.

G. 950. (Carton.) — 72 pièces, parchemin; 26 pièces, papier; 4 sceaux.

1355-1744. — Titres de maisons à Pont-à-Mousson : rues de la Porte de Maidières, Saint-Antoine, Saint-Jean, Saint-Nicaise, des Prêtres, de l'Étuve, du Grand-Pont de pierre; proche la poterne; en Béquille; etc.

G. 951. (Carton.) — 24 pièces, parchemin; 44 pièces, papier; 6 sceaux.

1372-1761. — Titres de cens sur des prés, au ban de Pont-à-Mousson : en Marcheville, en Waupré, à la Bouche-d'Aix, en Lixière, au Fond-de-la-Faulx, etc. —

Arpentage des bois du Waré. — Titres de propriété, pieds-terriers et baux du gagnage de Pont-à-Mousson; etc.

G. 952. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 53 pièces, papier.

1668-1789. — Pièces relatives aux dîmes et au droit de gerbage sur le ban de Pont-à-Mousson. — Mémoire rappelant la donation faite au chapitre par le duc René II, en 1478, du petit gerbage des meix de Pont-à-Mousson. — Baux des dîmes. — Arrêt de la Cour souveraine qui règle la dîme des jardins de Pont-à-Mousson. — Titres relatifs aux vignes de la côte de Rupt; etc.

G. 953. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 42 pièces, papier.

1404-1739. — Titres de cens sur des héritages à Jezainville, Mousson, Réménauville, Arry, Blénod, Lesménils, Sauvigny, Atton, Villers-en-Haye, Rogéville, Mamey, Norroy, Bezaumont, etc. — Procès avec le curé de Mousson au sujet des offrandes faites au prieuré, lesquelles le chapitre de Sainte-Croix prétendait lui appartenir; etc.

G. 954. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 40 pièces, papier.

1451-1740. — Baux des biens du chapitre à Arry : vignes, pressoir, maisons, près au ban Saint-Pierre. — Rôle des menus cens dus au chapitre. — Cens dus à la chapelle Notre-Dame-des-Neiges. — Titres des biens du chapitre à Blénod-lès-Pont-à-Mousson. — Procès entre les décimateurs au sujet de la fourniture du porc mâle; etc.

G. 955. (Carton.) — 29 pièces, parchemin; 89 pièces, papier.

1482-1752. — Titres des biens du chapitre à Griscourt. — Donation, par le duc René II, de la terre et seigneurie de Griscourt, avec les moulin, gagnage, terres, etc. — Procès-verbaux de plaids annaux. — Baux du moulin et du gagnage. — Déclaration des cens en chapons et en poules dus par les habitants. — Titres des biens du chapitre à Loisy. — Baux du gagnage dudit lieu; etc.

G. 956. (Carton.) — 44 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1346-1784. — Titres des biens du chapitre à Lesménils. — Acquêt, par le chapitre, sur Perrin de Ménil-sur-Saulx, de ce qu'il avait aux Ménils et en la seigneurie de Villers-en-Haye et Rogéville. — Pied-terrier des héritages appartenant au chapitre sur le ban de Lesménils. — Procès entre le chapitre et Claude-

MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

Dagobert Millet, propriétaire du fief de Casenove, ban de Maidières, au sujet de la desserte de la chapelle dudit fief, fondée, en 1506, par Jacquet de Maria et Diane de Mouson; etc.

G. 957. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 49 pièces, papier.

1459-1789. — Titres des biens du chapitre à Mamey, Mousson, Villers-en-Haye et Rogéville. — Baux de la rente appelée la centaine, due au chapitre par les habitants de Mamey. — Procès au sujet de la dîme du canton dit l'Atrie de Saint-Pion, ban de Mousson. — Baux des dîmes de Villers-en-Haye et de Rogéville. — Pièces relatives aux moulins de Villers-en-Haye et de Villers-Vaux; etc.

G. 958. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 60 pièces, papier.

1744-1753. — Procès au sujet des dîmes de Villers-en-Haye et de Rogéville. — Procès au sujet de la haute justice des mêmes lieux, avec Dieudonné-Emmanuel de Nây, comte de Richécourt, et Alexis-Hyacinthe baron d'Hédival, à cause de la dame de Bourcier, son épouse. — Arrêt de la Cour souveraine qui maintient le chapitre au droit et possession du 12° dans les haute, moyenne et basse justices de ces deux villages; etc.

G. 959. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1467-1742. — Titres relatifs aux bois du chapitre. — Arpentage et reconnaissance de ces bois. — Titres de propriété d'une pièce de bois touchant au bois de l'Hôpital, ban de Pont-à-Mousson. — Arpentages : du bois de Mamey; — du bois le Bailly, ban de Villers-en-Haye; — du bois de Griscourt; etc.

G. 960. (Plans.) — 8 feuilles, papier. ^{2 cahiers de plans (4+8 f.)}
+ procès verbaux

1750-1760. — Plans des bois du chapitre sur les bans de Maidières, Villers-en-Haye et Rogéville.

COLLÉGIALE DE FÉNÉTRANGE.

G. 961. (Carton.) — 102 pièces, papier.

1475-1768. — Copie de la charte (1475) de Georges de Bade, évêque de Metz, confirmant la fondation de la collégiale de Fénétrange. — Mémoire et remarques sur cette fondation. — Mémoires sur l'expulsion des chanoines par les luthériens. — Copies : des lettres du cardinal de Guise portant translation du chapitre à Donnelay; — des lettres patentes de Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudémont, pour le rétablissement du chapitre de Fénétrange; etc.

G. 962. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 59 pièces, papier.

1252-1773. — Confraternité entre les curés de Fénétrange et des villages voisins. — Pièces relatives aux droits de curé primitif de Fénétrange, réclamés par le chapitre. — Procès-verbaux de visites épiscopales de l'église. — État des fondations faites dans cette église. — Déclaration des revenus de la cure. — Pièces concernant la confrérie du Saint-Sacrement. — Copie du titre de fondation de la chapelle de Saint-Léonard, près de Fénétrange (1252); etc.

G. 963. (Carton.) — 61 pièces, papier.

1695-1768. — Difficultés entre le chapitre et la communauté de Fénétrange : touchant la propriété de la maison d'école, située dans le cimetière; — touchant les réparations de l'église et la fourniture des ornements. — Distribution des bancs dans l'église. — Procès-verbal de visite des cloches et copie des inscriptions qui y étaient empreintes; etc.

G. 964. (Carton.) — 68 pièces, papier.

1556-1790. — État des rentes et revenus du chapitre. — Déclaration des biens de la collégiale, faite par les officiers et baillis des Rhingraves. — Aveux et dénombremens fournis par le chapitre. — Baux de ses biens. — Notes et observations tirées des anciens comptes de la fabrique de l'église collégiale pour faire connaître ce qui s'est passé au sujet des biens du chapitre à l'occasion du maître d'école; etc.

G. 965. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1749-1772. — Registre des actes capitulaires. — Délibération touchant le rétablissement des offices, dérangés par le luthéranisme qui s'était introduit dans le pays. — Mémoire concernant les cloches, dans lequel il est dit que la chapelle du château servit d'église paroissiale de 1602 à 1667. — Procès-verbal de la réception faite à M. de Montmorency-Laval, évêque de Metz, à son avènement (1769) donner la confirmation à Fénétrange et à Sarrebourg; etc.

G. 966. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1741-1753. — Comptes de la recette et de la dépense du chapitre de Fénétrange. — Baux de l'étang et du moulin de Romur, de la métairie franche et des droits seigneuriaux de Donne'ay, des dîmes de Ley, Lhor et Vintrange. — Somme payée au receveur du

séminaire de charité de Metz pour la cote-part du chapitre. — Dépense pour le bâtiment de l'église de Vintrange (1750); etc.

G. 967. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1762-1773. — Comptes. — Bail des terres arables du bouvrot. — Sommes payées au sieur Collin, architecte à Vic : pour la visite du moulin de Romur; — pour le plan de l'église de Ley. — Dépense faite par le doyen du chapitre lors de la pose de la première pierre de cette église (1766). — Somme payée au receveur de la Maison-Dieu de Dieuze pour une rente due à cette maison par le chapitre; etc.

G. 968. (Carton.) — 60 pièces, papier.

1666-1772. — Difficultés entre les Jésuites de Bouquenom (Saar-Union) et la fabrique de l'église de Fénétrange au sujet de la dime de la charrue dite la charrue des saints. — Traité fait par les officiers de Fénétrange avec un maître d'école. — Procès entre le chapitre et les habitants au sujet de la dime des topinambours. — Baux de la part des dîmes de Fénétrange appartenant au chapitre; etc.

G. 969. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 54 pièces, papier.

1565-1746. — Accord entre les seigneurs de Fénétrange pour l'exercice des deux religions. — Mémoire (fait par les luthériens) touchant les nouveautés qui se sont glissées dans les églises de Fénétrange et des villages en dépendant. — Ordonnance accordant des franchises et exemptions aux nouveaux convertis de la province de la Sarre. — Listes des habitants de Fénétrange, Langatte, Berthelming, etc., qui ont abjuré l'hérésie; etc.

G. 970. (Carton.) — 21 pièces, papier.

1585-1679. — Comptes des rentes des églises de la seigneurie de Fénétrange. — (En allemand.)

G. 971. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1683-1692. — Comptes des rentes des églises. — Dépense pour réparations à la maison du ministre de Fénétrange. — Somme payée au ministre de Drulingen pour administrer la cène aux habitants dudit lieu et de Schalbach. — Mention relative aux dégâts faits dans différents lieux par les troupes campées près de Harskirchen (1683). — Gages du maître d'école catholique de Fénétrange; etc.

G. 972. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 1 sceau.

1212-1284. — Titres des biens du chapitre de Fénétrange en divers lieux. — Charte de Thierry, archevêque de Trèves, qui confirme à l'abbaye de Neuwiller la collation de la cure d'Abaucourt. — Sentence rendue par Jacques de Lorraine, évêque de Metz, dans un différend entre Rolerus, chevalier d'Abaucourt, et l'abbaye de Neuwiller, touchant certain droit que le premier prétendait avoir en la maison ou cour de Vintremont; etc.

G. 973. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1364-1720. — Bail passé par l'abbaye de Neuwiller de ce qui lui appartenait en la cour de Vintremont et de ses droits sur la cure d'Abaucourt. — Vente, par cette abbaye, à Jean de Fénétrange et à Béatrix d'Ogéwiller, sa femme, de ce qu'elle possédait au ban d'Abaucourt, de la métairie de Vintremont, du village de Donnelay et de ses droits en celui de Ley; etc.

G. 974. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 1 sceau.

1248-1405. — Accord entre les religieux de Neuwiller et Jacquemin de Ley au sujet de l'étang et du moulin de Ley. — Charte d'Adémar de Montil, évêque de Metz, par laquelle il déclare que le village de Donnelay, près de Marsal, appartient d'ancienneté à l'abbaye de Neuwiller; etc.

G. 975. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 66 pièces, papier.]

1302-1775. — Donation faite à la même abbaye, par Geoffroy de Ley, de l'étang et de la moitié du moulin dudit lieu et d'un cens en blé qu'il avait à Donnelay. — Déclaration des droits de l'abbaye à Donnelay. — Transaction entre le chapitre de Fénétrange et Georges de Bade, évêque de Metz, touchant leur juridiction respective au village de Donnelay; etc.

G. 976. (Carton.) — 114 pièces, papier.

1701-1769. — Procès entre le chapitre et la communauté de Donnelay au sujet de la nomination, par le premier, d'un juge gradué, en sa qualité de seigneur haut justicier. — Déclaration des droits, rentes et revenus du chapitre de Fénétrange à Donnelay, faite en 1767 devant la cour de Parlement. — Procès-verbaux de plaids annaux tenus au nom du chapitre; etc.

G. 977. (Carton.) — 109 pièces, papier.

1726-1758. — Procès entre le chapitre et le maître

des hautes œuvres de Sarrelouis touchant l'exercice du droit de riflerie à Donnelay, prétendu par ce dernier sans la permission des seigneurs. — Mémoire du chapitre contre le curé de Donnelay, lequel prétendait que la justice et les droits en dépendant appartenait au roi. — Nominations, par le chapitre, au greffe de la justice de Donnelay; etc.

G. 978. (Carton.) — 43 pièces, papier.

1698-1752. — Mémoire concernant le droit de patronage de la cure de Donnelay. — Requête du chapitre pour être rétabli dans la collation des cures qui lui avaient été unies par sa fondation. — Copie des titres de fondation. — Extrait du *Polium* du diocèse de Metz concernant les archiprêtres de Bouquenom, Nomeny et Sarrebourg; etc.

G. 979. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 67 pièces, papier.

1621-1765. — Déclaration des biens, tant fiefs que roturiers, situés au village de Donnelay, dépendant du temporel du chapitre de Fénétrange. — Baux de ces biens. — Requête des habitants de Donnelay touchant leur exemption de la banalité des moulins et pressoirs de Marsal. — Pièces relatives aux bois du chapitre à Donnelay; etc.

G. 980. (Carton.) — 79 pièces, papier.

1694-1769. — Procès entre le chapitre et le curé de Donnelay au sujet des dîmes de la métairie seigneuriale, que le premier prétendait exempter. — Mémoire du chapitre pour prouver que la dime de Donnelay lui appartient : il rappelle une bulle d'Alexandre III (1178) portant confirmation des biens de l'abbaye de Neuwiller, parmi lesquels la cure et les dîmes de Donnelay; etc.

G. 981. (Carton.) — 75 pièces, papier.

1686-1763. — Procès entre le chapitre et le fermier du moulin de Romur, ban de Donnelay. — Mémoire dans lequel il est dit que, par le malheur des temps, ce moulin était tombé en ruines et que, pour le rétablir, il fut laissé à bail en 1702. — Procès-verbal de visite de ce moulin. — Pièces concernant le Gros-Sauloch ou Neuf-Étang, ban de Donnelay; etc.

G. 982. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 76 pièces, papier.

1302-1769. — Copie d'une charte de Wilhelm, abbé de Neuwiller (1302), portant que l'abbaye a acheté la

moitié de l'étang et du moulin de Ley. — Requête des habitants de ce lieu disant que, du passé, leur église était annexe de Donnelay. — Procès entre le chapitre et le curé de Donnelay touchant la possession des dîmes de Ley. — Devis pour la reconstruction de l'église de ce dernier village (1765); etc.

G. 983. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 89 pièces, papier.

1580-1788. — Procès-verbal de visite de l'église de Lhor. — Procès entre la communauté et les décimateurs au sujet de l'agrandissement de cette église. — Devis des ouvrages pour son agrandissement ou sa reconstruction. — Requête des habitants disant que leur église n'était anciennement qu'une chapelle bâtie en 1603 par Diane d'Havré; etc.

G. 984. (Plans.) — 3 feuillets, papier.

1738. — Cartes et plans pour l'agrandissement ou la reconstruction de l'église de Lhor.

G. 985. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 70 pièces papier.

1580-1746. — Mémoire du chapitre de Fénétrange touchant son droit de curé primitif à Vintrange, avec Vallerange et Bérig pour annexes. — Procès entre le chapitre et le comte d'Helmestadt au sujet des réparations de l'église de Vintrange et de la fourniture des ornements. — Pièces relatives à la reconstruction de cette église; etc.

G. 986. (Plan.) — 4 feuille, papier.

1740. — Plan de l'église de Vintrange.

G. 987. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 69 pièces, papier.

1609-1758. — Mémoire pour le chapitre de Fénétrange concernant les dîmes de Bérig. — Monitoire au sujet des titres du chapitre relatifs à ces dîmes, « détournés et latités par les personnes qui les détenaient frauduleusement ». — Institution à la cure de Langatte par le chapitre. — Suppression de la cure de Romelfing. — Dénombrement de la terre et seigneurie de Hinquenze, fourni par Jean-Frédéric d'Helmestadt; etc.

COLLÉGIALE DE DENEUVRE.

G. 988. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1721-1744. — Procès au sujet de la dîme de Parey-Saint-Césaire. — Procès entre le chapitre de Deneuvre et les habitants d'Allain et de Colombey touchant le

paiement du droit de fours. — Arrêt qui condamne les habitants à payer ce droit. — Bail d'un terrain en nature d'enclos, sis à Thelod, appelé la Bergerie; etc.

COLLÉGIALE D'HAUSSONVILLE.

G. 989. (Carton.) — 48 pièces, parchemin; 1 sceau.

1447-1708. — Charte de Louis d'Haraucourt, évêque de Toul, confirmant l'union des cures de Dombasle et de Saffais à l'hôpital ou chapelle Saint-Claude d'Haussonville. — Amodiation des revenus de la cure de Saffais. — Fondation de la chapelle Notre-Dame de Domptail. — Constitution de cens sur des héritages à Romain; etc.

G. 990. (Carton.) — 45 pièces, parchemin; 3 sceaux.

1460-1655. — Acensement : d'une pièce de bois, ban de Damelevières, lieudit sur la Vieille-Vanne; — du bois dit Cemeron, finage de Blainville-sur-l'Eau. — Titre du jardin pâtural joignant la fontaine de Saffais. — Vente d'un pré au ban de Vigneulles, devant Aviot. — Constitution de cens sur une maison à Haussonville, rue du Four banal; etc.

G. 991. (Carton.) — 48 pièces, parchemin; 51 pièces, papier.

1457-1767. — Déclarations des biens de la collégiale d'Haussonville à Saffais, Haussonville, Benney et Domptail. — Don au chapitre du gagnage de Saffais. — Titres du gagnage de Damelevières. — Acquêts d'héritages et constitutions de cens à Saint-Mard et Mexet. — Pied-terrier du gagnage de Velle-sur-Moselle; etc.

ÉGLISES PAROISSIALES.

G. 992. (Carton.) — 39 pièces, papier.

1700-1736. — Procès-verbaux de visite des paroisses du doyenné de Deneuvre et des archiprêtres de Marsal et de Delme. — Deneuvre : Essey-la-Côte, Gerbéviller, Giriviller, Vennezey, etc. — Marsal : Domjevin, Emberménil, Laneuveville-aux-Bois, Manonviller, Leintrey, etc. — Delme : Moivron, Jeandelaincourt, Leyr, Bratte, Armaucourt; etc.

G. 993. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 122 pièces, papier.

1614-1775. — Cure d'Aboncourt-en-Vosges. — Titres d'érection et règlements des confréries de Saint-Joseph, du Saint-Sacrement, du Rosaire, de la confrérie des hommes et garçons sous le titre de la Purification. — Inventaire des ornements de l'église. — Fondation

au profit de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié érigée dans cette église. — Donation en faveur des pauvres de la paroisse par François et Marie-Marguerite de Malvoisin ; etc.

G. 994. (Carton.) — 31 pièces, parchemin ; 91 pièces, papier.

1563-1790. — Cure d'Achain. — Mémoire du commandeur du Petit-Saint-Jean de Metz touchant son droit de patronage de cette cure. — Cure d'Affracourt. — Procès-verbal de bénédiction de l'église et de ses cinq autels par Charles-Chrétien de Gournay, évêque de Toul. — Fondations faites dans cette église : par Henriette-Marguerite Malcuit, veuve de Nicolas-François de l'Épée ; — par Léopold Roussel, chevalier du Saint-Empire ; etc.

G. 995. (Carton.) — 20 pièces, parchemin ; 89 pièces, papier.

1626-1700. — Fondation de la chapelle du Rosaire, dans l'église d'Affracourt, par Bernard Malcuit et Marie Gennetaire, sa femme. — Provisions de cette chapelle par la famille Malcuit. — Fondations au profit de la confrérie du Rosaire. — Décret de l'évêque de Toul accordant des indulgences à la congrégation des filles érigée dans la paroisse ; etc.

G. 996. (Carton.) — 19 pièces, parchemin ; 109 pièces, papier.

1602-1790. — Cure d'Agincourt. — Provisions de la cure. — Procès, au sujet des réparations de l'église, entre les habitants et l'abbesse de Sainte-Glossinde de Metz (à qui appartenait le droit de patronage). — Déclaration des biens et droits de la cure. — Érection de la confrérie de Saint-Jean-Baptiste ; etc.

G. 997. (Carton.) — 12 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1677-1790. — Cure d'Albestroff. — Provisions de la cure. — Pied-terrier de ses biens. — Fondations faites dans l'église. — Titres relatifs à la chapelle Sainte-Anne, près d'Albestroff. — Cure d'Altroff. — Déclaration de ses biens. — Cure d'Altroff-le-Haut. — Prise de possession de la cure d'Altroff, auparavant annexe d'Aboncourt « nouvellement (1720) érigée en église matrice, sous le vocable de saint Laurent » ; etc.

G. 998. (Carton.) — 7 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier.

1157-1783. — Cure d'Amance. — Copies d'une charte d'Hillin, archevêque de Trèves (1157), et d'une sentence de Gérard, évêque de Châlons (1210), touchant les dîmes de Laitre-sous-Amance, en contestation entre les religieux de Saint-Mihiel et l'abbaye de Sainte-

Glossinde, de Metz. — Provisions et prises de possession de la cure. — Déclaration de ses biens, revenus et charges ; etc.

+ A registre distribué en des pièces dans les dîmes de l'église de Laitre sous-Amance

G. 999. (Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 88 pièces, papier.

1481-1788. — Cens en vin dus à l'église d'Amance. — Procès entre le curé et les Bénédictins de Saint-Mihiel au sujet de l'exercice des fonctions curiales à Laitre. — Visites de l'église de ce village. — Requête des habitants de Dommartin-sous-Amance (annexe d'Amance avec Laitre) contre l'abbesse de Sainte-Glossinde au sujet des réparations de leur église ; etc.

G. 1000. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 88 pièces, papier.

1628-1763. — État et déclaration, en forme de compte, tant des meubles, ornements, cens et revenus que Demenge Palot a gérés en qualité de chatelier et échevin de l'église d'Amance. — Inventaire des ornements de cette église. — Amodiation, par le duc Charles IV, des fours banaux d'Amance à André Brigeot, capitaine-et prévôt de la ville ; etc.

G. 1001. (Carton.) — 10 pièces, parchemin ; 93 pièces, papier.

1431-1773. — Copie du titre de fondation (1523) de la chapelle matutinale, dans l'église d'Amance, par Claude Gerlet, chantre de la cathédrale de Toul, et Didier Bertrand, trésorier général des finances du duc de Lorraine, comme exécuteurs du testament de Jean Gerlet, d'Amance, président des Comptes. — Don à la chapelle Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Catherine, par Didier de Venemont, de son gros cheval et de son harnois d'armes ; etc.

G. 1002. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 88 pièces, papier.

1618-1773. — Mémoire touchant la fondation de la chapelle Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Catherine, dans l'église d'Amance. — État des revenus, procès-verbal de visite et inventaire des ornements de cette chapelle. — Marché avec Charles Félix, sculpteur à Nancy, pour faire à neuf un autel au pilier où est l'autel de Sainte-Catherine ; etc.

G. 1003. (Carton.) — 26 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1507-1779. — Fondation faite à la chapelle Saint-Sébastien, érigée dans l'église d'Amance. — Copie du testament de Claude Gerlet, portant fondation de la chapelle Notre-Dame et Saint-Gérard, dite de la Passion. — Constitutions de cens au profit de cette chapelle. —

État des immeubles dépendant de la chapelle de la halle, sous l'invocation de saint Nicolas; etc.

G. 1004. (Carton.) — 18 pièces, parchemin; 107 pièces, papier.

1490-1790. — Cure d'Angviller. — Déclaration de ses biens. — Cure d'Armaucourt. — Fondations faites dans l'église. — Cure d'Arraye. — Déclaration de ses revenus et charges. — Mémoire touchant la chapelle de Han-sur-Seille, dépendant de la paroisse d'Arraye, érigée sous le titre de Notre-Dame en son Assomption. — Copie des titres de la chapelle Saint-Jacques et Saint-Christophe d'Ajoncourt, annexe d'Arraye. — Cure d'Arry. — Procès-verbal de visite de l'église. — Cure d'Art-sur-Meurthe. — Attestation de reliques données à l'église. — Bulle d'indulgences pour le jour de Saint-Aignan. — Ordonnance épiscopale à la suite de la visite de l'église; etc.

G. 1005. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1675-1790. — Cure d'Assenoncourt. — Déclaration des fondations faites dans l'église. — Transaction entre le chapitre de Sarrebourg, le curé de Fribourg et Hardy de Vidembourg, seigneur de Viller, touchant la limite des bans de Méterquin et de Viller. — Cure d'Atton. — Fondation faite dans l'église par Charles-François Bouillier, curé du lieu. — Extrait d'un titre prouvant que le patronage de la cure appartient aux religieuses de la Visitation de Pont-à-Mousson; etc.

G. 1006. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 119 pièces, papier; 1 sceau.

1590-1790. — Cure d'Autrey-sur-Brénon. — Bulles et ordonnances épiscopales pour les confréries de Saint-Joseph et de la Conception Notre-Dame, érigées dans la paroisse. — Déclaration des rentes et revenus de la cure. — Inventaire des ornements de l'église. — Cession, par les religieux de Clairlieu, d'une place joignant le cimetière, pour la reconstruction du chœur de l'église; etc.

G. 1007. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 46 pièces, papier.

1610-1790. — Cure d'Azoudange. — Extrait du pied-terrier du ban. — Transaction entre les décimateurs. — Cure de Bacourt. — Mémoire des fondations de la paroisse. — Cure de Bainville-aux-Miroirs. — Pied-terrier des héritages appartenant à la cure. — Arrêt relatif au fixe de la cure. — Cure de Bassing. — État de ses revenus. — Pied-terrier. — Cure de Battigny. — État des fondations faites dans l'église. — Constitution

de rente au profit de la confrérie des Morts. — Cure de Bayon. — Mémoire des obits fondés tant dans l'église qu'à l'hôpital. — Déclarations d'héritages appartenant aux confréries de Saint-Nicolas et des Trépassés; etc.

G. 1008. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 63 pièces, papier; 1 sceau.

16301-773. — Cure de Bayonville. — Fondations faites dans l'église: par Nicolas Esselin et Regnaud Sponville, curés du lieu; — par Anne-Catherine Husson d'Antilly, veuve de Charles d'Haraucourt; — par Antoine Demange, échevin en la justice de Bayonville, etc. — Déclaration des revenus de la cure; etc.

G. 1009. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 84 pièces, papier.

1624-1790. — Déclaration des novales et autres dîmes en grains de Bayonville. — Rôles des habitants devant ces dîmes. — Arrêt qui maintient le curé dans le droit de percevoir les dîmes novales. — Rôle des propriétaires de vignes novales. — Arrêt qui règle l'ordre à tenir pour le pressurage des raisins et la banalité des pressoirs; etc.

G. 1010. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 93 pièces, papier.

1698-1774. — Délibération de la communauté de Bayonville touchant la célébration des fêtes de saint Nicolas, saint Urbain, saint Barnabé, saint Abdon, saint Roch et saint Gibrien. — Ordonnance de l'évêque de Metz portant interdiction de l'église et du cimetière. — Procès entre la communauté et les décimateurs au sujet des réparations de l'église; etc.

G. 1011. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 71 pièces, papier.

1577-1770. — Déclaration des anniversaires qui se célèbrent dans l'église de Bayonville. — Recueil de ceux qui doivent des rentes tant pour anniversaires que pour messes des trépassés. — Reconnaissance faite, en 1751, des fondations de la paroisse. — Distribution des bancs dans l'église. — Procès touchant une fondation faite au profit de la confrérie du Saint-Sacrement; etc.

G. 1012. (Carton.) — 25 pièces, papier

1728-1790. — Comptes de la fabrique de l'église de Bayonville. — Sommes payées à Hubert Frocourt, bourgeois de Metz, pour la fourniture du grand bois (1768); — à Mengcot, peintre à Metz, pour avoir peint une bannière à (l'effigie de) saint Julien (1772); — à Thomas, sculpteur, pour avoir réparé et doré la statue de l'autel

Saint-Nicolas (1783). — Achat des bénitiers des fonts et de l'entrée de l'église (1785); etc.

G. 1013. (Carton.) — 22 pièces, papier.

1666-1790. — Comptes de la congrégation des filles de la paroisse de Bayonville, sous l'invocation de la Sainte-Vierge. — Règlement de la congrégation et nominations des officières. — Noms des confrères et consœurs de la confrérie du Saint-Sacrement. — Noms des seigneurs de Bayonville qui ont voulu s'inscrire dans la dite confrérie et en être confrères; etc.

G. 1014. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 64 pièces, papier.

1294-1790. — Cure de Bédestroff. — Provisions de la cure par l'abbé de Saint-Avoid en vertu du titre d'union de l'an 1332, confirmé par un décret *summi senatus metensis*, du 4 mai 1744. — Cure de Bellange. — Provision de la cure par le chapitre de Vic. — Cure de Belleau. — Procès-verbaux de visite de l'église. — Cure de Bénéstroff. — Copie d'une charte de Geoffroy de Meysenbach (1294) portant donation à l'abbaye de Vergaville du patronage de la cure de Bénéstroff. — Cure de Bening et Harprich, son annexe. — Ordonnance de l'évêque de Metz touchant la desserte de l'église de Harprich par le curé de Bening; etc.

G. 1015. (Carte.) — 1 feuille, papier.

1751. — Carte topographique des bans de Bening et Harprich, dressée au sujet de la contestation entre le curé de Bening et les habitants de Harprich, qui demandaient un vicaire résident.

G. 1016. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1532-1790. — Cure de Benney. — Titre de fondation de la chapelle de la Conception en l'église de Benney. — Rôle des héritages appartenant à la confrérie de la Conception. — Ordonnance épiscopale pour l'établissement de la confrérie du Saint-Sacrement. — Fondations faites dans l'église. — Pied-de-terre du gagnage de la cure. — Cure de Bettborn. — Déclaration des biens de la cure. — Extrait du testament de Nicolas Blaise, curé du lieu; etc.

G. 1017. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1604-1788. — Cure de Bey et de Lanfroicourt, son annexe. — Arrêt qui adjuge au curé la totalité de la dime de la laine et des agneaux à Bey et Lanfroicourt. — Ordonnance de l'évêque de Metz portant érection de

la confrérie du Saint-Sacrement dans l'église de Lanfroicourt. — Règlements de cette confrérie. — Procès-verbaux de visite de l'église et de la maison de cure de Bey; etc.

G. 1018. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 97 pièces, papier.

1424-1787. — Copie d'une charte de Jean de Pulligny et de Jacqueline de Parroy, sa femme (1424), portant donation du patronage de la cure de Lanfroicourt à l'abbaye de Sainte-Marie-au-Bois. — Copie du titre d'union de la cure de Lanfroicourt à celle de Bey (1424). — Requête des habitants de Lanfroicourt pour obtenir la désunion de leur église de celle de Bey, et mémoire du curé de Bey à ce sujet; etc.

G. 1019. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 76 pièces, papier.

1613-1790. — Cure de Bezange-la-Petite. — Provisions de la cure par les Chartreux de Bosserville. — Cure de Bezaumont. — Requête des habitants, « paroissiens de Saint-Pierrat, église matrice de Ville-au-Val et Bezaumont », portant que l'église est située sur une petite élévation, entre les deux villages. — Cure de Bidesstroff. — Provisions de la cure par les seigneurs du lieu. — Cure de Bioncourt. — Déclaration des héritages dépendant de la chapelle castrale. — Cure de Bisping. — État des messes fondées dans l'église. — Cure de Blanche-Église. — Extrait du pied-terrier du ban de ce village. — Cure de Blémerey. — Procès entre le curé et les Chanoines réguliers de Domèvre touchant le patronage de la cure; etc.

G. 1020. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 44 pièces, papier.

1620-1790. — Cure de Blénod-lès-Pont-à-Mousson. — Donations faites à la chapelle érigée dans l'église de Blénod sous l'invocation de Notre-Dame-de-Pitié. — Pied-terrier des biens de cette chapelle. — Charges du chapelain. — Cures de Bouillonville et de Bourscheid. — Provisions de ces cures par les seigneurs des lieux; etc.

G. 1021. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin; 87 pièces, papier.

1661-1771. — Cure de Bouxières-aux-Chênes. — Extrait du Pouillé du diocèse de Toul concernant la cure. — Attestation des chanoinesses de Bouxières-aux-Dames portant que, de tout temps, les habitants de Bouxières-aux-Chênes sont venus en procession dans le premier de ces villages, la veille de la Sainte-Trinité, en reconnaissance des singuliers bienfaits qu'ils ont

reçus de Notre-Dame qui repose en l'église du chapitre; etc.

G. 1022. (Carton.) — 100 pièces, papier.

1737-1780. — Décret du vicaire général de l'évêché de Toul ordonnant au vicaire perpétuel de Bouxières de célébrer la messe, les dimanches et fêtes, dans la chapelle d'Écuelle, annexe de la paroisse. — Pièces de procédure au sujet de la dîme de Léopoldvald, dépendant de Bouxières. — Mémoire touchant la fondation de cette métairie; etc.

G. 1023. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 109 pièces, papier.

1528-1783. — Cure de Bouxières-aux-Dames et Pixérécourt, son annexe. — Décret du vicaire général du diocèse de Toul permettant l'établissement d'une confrérie des Morts dans la paroisse. — Procès entre le chapitre de Bouxières et le curé au sujet de la prétention du premier d'appeler le curé à la procession de l'Assomption, pour le vœu de Louis XIII, dans son église; etc.

G. 1024. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin; 84 pièces, papier.

1294-1790. — Cure de Bouzanville. — Fondations faites dans l'église. — Donation au profit de la confrérie du Rosaire. — Cure de Brin. — Vente à l'abbaye de Salival d'une maison audit lieu. — Mémoire sur la cure, dans lequel il est dit que le patronage en fut donné à l'abbaye de Salival, en 1290, par Isambart d'Oriocourt. — Déclaration des droits et revenus de la cure; etc.

G. 1025. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 48 pièces, papier.

1644-1785. — Cure de Buissoncourt. — Procès avec les dames du chapitre de Remiremont, décimatrices, au sujet des réparations de l'église. — Cure de Bures. — Mémoire touchant ses biens, portant que, pendant les guerres, le village fut privé de curé. — Cure de Burlioncourt. — Provisions de la cure par l'abbé de Longeville. — Donations faites à l'église. — Comptes de la fabrique; etc.

G. 1026. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 84 pièces, papier.

1564-1790. — Cure de Burthecourt-aux-Chênes. — Ordonnance épiscopale, rendue à la suite d'une visite de l'église, défendant, entr'autres choses, les oraisons superstitieuses pour la guérison des animaux. — Déclaration des héritages dépendant du bouverot de la cure. — Interdiction de la chapelle Saint-Christophe de San-

donviller. — Union de la cense du Nouveau-Lieu à la paroisse de Burthecourt; etc.

G. 1027. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin; 93 pièces, papier.

1521-1790. — Cure de Ceintrey. — Déclaration des fondations faites dans l'église. — Fondation de la confrérie de Sainte-Anne. — Amortissement des biens de la confrérie des Morts. — Déclaration des biens de la chapelle de la Conception érigée dans l'église de Ceintrey. — Présentation à la cure par le commandeur de Saint-Jean-du-Vieil-Aitre. — Baux des dîmes et du gagnage de la cure; etc.

G. 1028. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 93 pièces, papier.

1556-1790. — Cure de Cercueil. — État des rentes dues à l'église : cens en noix qui se distribuent au jour de Pâques, assignés sur des maisons. — État des fondations et chapelles existant dans l'église. — Cure de Chaligny. — Fondation, par César-François Duchêne, curé du lieu, d'une école pour les filles et d'une charité pour les pauvres malades. — Cure de Chambley. — Déclaration des revenus et des charges de la cure. — Cure de Champenoux et Mazerules, son annexe. — Fondations faites dans les églises de ces deux villages. — Établissement, dans celle de Champenoux, d'une congrégation sous le titre de la Nativité de la Sainte-Vierge; etc.

G. 1029. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin; 97 pièces, papier.

1130-1790. — Cure de Champigneulle. — Copie d'une charte d'Henri de Lorraine, évêque de Toul (1130), confirmant les droits du prieur de Lay sur les églises de Lay-Saint-Christophe, Champigneulle et Pixérécourt. — Mémoire (par Dom Calmet) sur la cure de Champigneulle. — Déclaration des biens et droits de la cure. — Comptes de la confrérie du Saint-Sacrement. — Mémoire touchant l'ermitage Saint-Barthélemy, paroisse de Champigneulle; etc.

G. 1030. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 71 pièces, papier.

1589-1790. — Cure de Chaouilley. — Pied-terrier des héritages appartenant aux fondations de l'église de Chaouilley. — Rôle des obits de l'église. — Fondation faite par Simon Claudel, curé du lieu. — Mémoire concernant la cure. — Amodiation des dîmes. — Cure de Choloy. — Testament de Jean Varnerot, curé de Choloy; etc.

G. 1031. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

1584-1790. — Cure de Château-Bréhain et de Bréhain, son annexe. — Fondations faites dans l'église de ce dernier village. — Cure de Château-Salins. — Procès-verbal de visite de l'église. — Cure de Château-Voué. — Provisions de la cure par l'abbesse de Vergaville. — Don de partie des dîmes de Bellange aux curés de Vuisse et de Château-Voué, par l'abbaye de Salival, pour qu'ils administrent les sacrements aux habitants de Bellange. — Cures de Clémery et de Clévant. — Procès-verbaux de visite des églises. — Cures de Coincourt et de Coyviller. — Déclarations des fondations. — Cure de Conthil. — Provisions de la cure par le chapitre de Saint-Sauveur de Metz ; etc.

G. 1032. (Carton.) — 14 pièces, parchemin ; 70 pièces, papier.

1625-1790. — Cure de Courcelles. — Fondations faites dans l'église. — Établissement de la confrérie du Saint-Sacrement ; noms de ses membres. — Lettres d'amortissement pour cette confrérie et celle de Notre-Dame. — Interdiction de la chapelle située à Courcelles, appartenant au chapitre de Vaudémont. — Requête des habitants de Blémery (annexe de Courcelles) demandant qu'il soit permis de célébrer la messe dans leur chapelle. — Cure de Couvay. — Fondations faites dans l'église ; etc.

G. 1033. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

1645-1790. — Cure de Craincourt et d'Aulnois, son annexe. — Procès au sujet de la chapelle érigée à Aulnois sous l'invocation de l'Immaculée Conception, et dépendant de la commanderie du Petit-Saint-Jean de Metz, dont le seigneur d'Aulnois demandait l'extinction et l'union à la cure de Craincourt. — Cure de Crantenoy. — État des fondations. — Pied-terrier des héritages appartenant à la cure. — Cure de Crépey. — Déclaration des obits qui se célébraient dans l'église ; etc.

G. 1034. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 88 pièces, papier.

1070-1711. — Cure de Crévéchamps. — Copie d'une charte de Pibon, évêque de Toul (1070-1071), portant donation à l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun, pour le prieuré de Flavigny, de trois autels, l'un à Flavigny, l'autre à Crantenoy, le troisième à Crévéchamps. — Copie de la confirmation de cette donation par un archidiacre de Toul ; dans laquelle confirmation

MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

il est fait mention des deux autels d'Urvillers et de Crévéchamps ; etc.

G. 1035. (Carton.) — 21 pièces, parchemin ; 91 pièces, papier.

1653-1776. — Mémoire sur la cure de Crévéchamps. — Déclaration de ses biens, revenus et charges. — Procès-verbaux de visite de l'église. — Inventaires de ses ornements. — Comptes de la fabrique. — Accord entre le curé et les Bénédictins de Flavigny touchant les dîmes du ban d'Urvillers. — Arrêt qui maintient la cure de Crévéchamps dans l'indépendance de celle de Neuwiller-sur-Moselle ; etc.

G. 1036. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 120 pièces, papier.

1720-1790. — Ordonnance épiscopale autorisant la congrégation des filles érigée dans la paroisse de Crévéchamps, sous le titre de la Conception. — Constitution de rente au profit de la confrérie de Saint-Joseph. — Traité avec un maître d'école. — Acte par lequel le curé et la communauté instituent un ermite à la chapelle de la Visitation, sise sur le ban de Crévéchamps ; etc.

G. 1037. (Carton.) — 24 pièces, parchemin ; 110 pièces, papier.

1590-1790. — Cure de Custines et de Malleloy, son annexe. — Fondations faites au profit des confréries du Saint-Sacrement et du Rosaire, érigées dans l'église de Custines. — Titres relatifs à la chapelle vulgairement dite des seigneurs voués, fondée dans cette église sous l'invocation de saint Claude et de saint Nicolas. — États des fondations faites dans l'église de Malleloy ; etc.

G. 1038. (Carton.) — 12 pièces, parchemin ; 109 pièces, papier.

1612-1790. — Cure de Dalhain. — Fondations faites dans l'église. — Cure de Damelevières. — Fondations. — Pied-terrier du bouverot de la cure. — Cure de Delme et de Xocourt, son annexe. — Procès-verbal de visite de l'église de Delme. — Constitutions de rentes au profit de la confrérie du Rosaire. — Requêtes des habitants de Xocourt pour avoir un vicaire résident. — Cure de Deuxville. — Inventaire des ornements et meubles de l'église. — État des anciens droits et usages de la cure. — Cure de Dieulouard. — Comptes de la confrérie de Saint-Sébastien. — Pièces relatives à la chapelle de Notre-Dame-des-Grottes, érigée dans l'église ; etc.

G. 1039. (Carton.) — 45 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier.

1581-1751. — Cure de Dieuze. — Copie des pa-

tentes de plusieurs ducs de Lorraine portant confirmation des franchises des curés des châtelainies de Dieuze et de Marimont. — Articles accordés entre les curés de la châtelainie de Dieuze sur l'ordre que chacun devrait tenir aux services des Quatre-Temps. — Mémoire pour le sieur Masse, nommé à la cure de Dieuze par le concours, contre le sieur Mayence, nommé par le chapitre de la Primatiale de Nancy; etc.

G. 1040. (Carton.) — 46 pièces, parchemin; 70 pièces, papier.

1593-1790. — Amodiation de la cure de Dieuze, appartenant ci-devant au chapitre de Dieulouard. — Déclaration des messes fondées dans l'église. — États des biens et rentes appartenant à la cure. — Cession, par le chapitre de Dieulouard, des prés et du jardin que le maître d'école devait posséder; etc.

G. 1041. (Carton.) — 31 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1467-1727. — Titres des chapelles érigées dans l'église de Dieuze. — Fondations des chapelles Saint-Blaise, Saint-Sébastien, Notre-Dame et du Sépulture. — Donation faite à la chapelle Saint-Sébastien par les membres de la confrérie de Saint-Sébastien et Saint-Alard. — Inventaire des ornements de la chapelle Sainte-Croix et Sainte-Anne. — Fondation d'une messe à l'autel Sainte-Catherine. — Rentes appartenant à la chapelle du charnier, dans le cimetière; etc.

G. 1042. (Carton.) — 35 pièces, parchemin; 86 pièces, papier; 1 sceau.

1394-1784. — Cure de Dombasle. — Fondations faites dans l'église, notamment par Jean de Dombasle, écuyer, sire de la Motte de Dombasle. — Constitutions de rentes au profit des confréries de Saint-Isidore et des Morts. — État des héritages appartenant à la cure. — Déclaration de la manière de lever la dîme. — Titres relatifs à la chapelle castrale et aux chapelles érigées dans l'église; etc.

G. 1043. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 103 pièces, papier.

1477-1790. — Cure de Domjevin. — Nomination à la cure par les Chanoines de Chaumouzey. — Cure de Dommarie-Eulmont. — Déclaration des biens de la cure. — Cure de Dommartemont. — Mémoire des fondations faites dans l'église. — Règlements de la congrégation des hommes, sous le titre de la Nativité, et de la congrégation des filles, sous le titre de l'Immaculée Conception. — Interdiction de la chapelle de l'ermitage

Sainte-Geneviève, où il se faisait, les dimanches et lundis de Pâques et de la Pentecôte, un grand concours de peuple. — Cure de Domnom. — Fondations faites au profit de la fabrique; etc.

G. 1044. (Carton.) — 36 pièces, parchemin; 91 pièces, papier.

1474-1785. — Cure de Domptail et d'Haussonville, son annexe. — Donations et fondations. — Pied-terrier des héritages appartenant à la cure. — Testament de Nicolas Cezard, curé de Domptail. — Cure de Donjeux. — Testament de Jean Damil, curé du lieu. — Cure de Drouville. — Fondations. — Déclaration des héritages appartenant à la cure. — Requête des habitants de Gellenoncourt, annexe de Drouville, pour l'érection de leur chapelle en église paroissiale. — Procès-verbaux de visite de l'église paroissiale de Gellenoncourt, dont un de 1645, portant que ladite église est sans curé et abandonnée. — Extrait du Polium général de l'évêché de Toul concernant cette cure. — Cure d'Einvieux. — Donation faite à la maison de charité de la paroisse. — Cure d'Einvieux. — Provision de la chapelle Notre-Dame, érigée en l'église d'Einvieux; etc.

G. 1045. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 35 pièces, papier.

1369-1790. — Cure d'Emberménil. — Procès-verbal de visite de l'église. — Cure d'Erbéviller. — Pied-terrier des droits, cens, rentes et revenus dépendant de la cure. — Cure d'Essey-et-Maizerais. — Institutions à la chapelle Saint-Michel, érigée dans l'église. — Cure d'Essey-lès-Nancy. — Extrait du testament de « monsieur Aubert l'auney (l'ainé) de Loherenne, chevalier, sire d'Ascey devant Nancey », portant donation aux églises d'Essey, Saint-Max et Dommartemont du vin pour consacrer le corps de Notre-Seigneur; etc.

G. 1046. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 96 pièces, papier.

1617-1790. — Pied-terrier des héritages appartenant à la cure d'Essey. — Constitutions de rentes au profit des confréries du Saint-Sacrement et des Morts, érigées dans l'église. — Procès entre la communauté, l'abbé de Gorze et les Bénédictins de Flavigny touchant la fourniture d'un taureau au troupeau communal. — Nombre des communiantes d'Essey et de Tomblaine, son annexe, en 1725; etc.

G. 1047. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1591-1790. — Cure d'Eulmont. — Pièces relatives à l'érection de la cure d'Eulmont, auparavant annexe de

Lay-Saint-Christophe. — Permission au curé de faire les prières et exorcismes marqués dans le rituel, contre les insectes. — Reconnaissance des terres et vignes noyales du ban d'Eulmont. — Pied-terrier des héritages appartenant à la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, érigée dans l'église; etc.

G. 1048. (Carton.) — 30 pièces, parchemin; 93 pièces, papier.

1606-1790. — Cure de Fénétrange. — État de la cure en 1680. — Fondation faite dans l'église par Nicolas-Henri Palléot de Videlage. — Cure de Fenneville. — Comptes de la fabrique. — Cure de Ferrières. — Fondations faites dans l'église. — Cure de Flavigny. — Établissement de la confrérie des Morts; catalogue des confrères. — Cure de Fonteny. — Baux des biens de la chapelle Notre-Dame. — Cure de Fossieux. — Titres relatifs à la chapelle Sainte-Marguerite, érigée dans l'église. — Cure de Foulcrey. — Mémoire pour la rédaction du pouillé (du diocèse de Metz); etc.

G. 1049. (Carton.) — 42 pièces, parchemin; 79 pièces, papier.

1570-1790. — Cure de Fraimbois. — Pied-terrier des héritages appartenant à la cure. — Cure de Fraignes-en-Sainctois. — Pied-terrier des biens de la cure. — Cure de Fresnes-en-Saulnois. — Pièces relatives à la chapelle de la Sainte-Vierge, érigée dans l'église. — Cure de Fribourg. — Droits, us et coutumes, rentes et revenus, tant des collateurs que des curés, appartenant aux églises de Mitterquin et de Bainsing, son annexe, paroisse de Fribourg. — Cure de Frouard. — Baux des vignes dépendant de la chapelle Sainte-Catherine, érigée dans l'église de Frouard. — Cure de Gémonville. — Fondations. — Donation à la confrérie des Morts. — Cure de Gerbécourt-et-Haplemont. — États des fondations et obits. — Pièces relatives à la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié et de Saint-Jean-Baptiste et à la confrérie Notre-Dame; etc.

G. 1050. (Carton.) — 30 pièces, parchemin; 64 pièces, papier.

1437-1790. — Cure de Gezoncourt. — Ordonnance épiscopale enjoignant au curé de célébrer la messe dans l'église de Griscourt les jours de dimanches et fêtes solennelles. — Cure de Gogney. — Requête du curé qui demandait la permission de célébrer la messe, les jours de fêtes, dans la chapelle de l'ermitage de Saint-Thiébaud, « en grande vénération des fidèles, qui y viennent de fort loin pour demander à Dieu, par l'intercession

de ce saint, la guérison de la fièvre ». — Procès-verbal de visite de la chapelle. — Cure de Gondreville. — Déclarations des biens de la cure. — Fondations faites au profit de la chapelle Notre-Dame, de celle du cimetière, des confréries de la Conception et de Saint-Urbain. — Cure de Gondrexange. — Inventaire des ornements, linges et meubles de l'église; etc.

G. 1051. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 87 pièces, papier.

1539-1790. — Cure de Goviller. — État des fondations. — Donations au profit des confréries du Saint-Sacrement et du Rosaire. — Cure de Grémecey. — Informations au sujet de la requête des habitants de Pettoncourt demandant la désunion de leur église de celle de Grémecey et son érection en cure. — Cure de Grimontville. — Fondation de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié dans l'église. — Cure de Gripport. — Pied-terrier des biens de la cure. — Fondations faites dans l'église de Viacelle. — Cure de Guéblange. — Érection en cure de Guéblange, auparavant annexé de Gelucourt et de Blanche-Église; etc.

G. 1052. (Carton.) — 46 pièces, parchemin; 41 pièces, papier; 12 sceaux.

1515-1790. — Cure d'Hablainville. — Procès au sujet d'ornements fournis à l'église. — Cure d'Haboudange. — Provisions de la cure par le chapitre de Saint-Sauveur de Metz. — Cure d'Haigneville et de Brémontcourt. — Fondations faites dans les églises de Brémontcourt et d'Haigneville. — Don, par Nicolas de Raigecourt, seigneur de Brémontcourt, et Philippe de Jussy, sa femme, d'une maison pour servir de presbytère. — Donation au profit de la confrérie de Saint-Joseph, érigée dans l'église de Brémontcourt; etc.

G. 1053. (Carton.) — 23 pièces, parchemin; 63 pièces, papier.

1419-1790. — Cure d'Hammeville. — Copie de la bulle du pape Martin V (1419) portant union de la cure d'Hammeville ou Hardéval au chapitre de Vaudémont. — Déclaration des biens de la cure. — Fondations. — Pièces relatives aux confréries du Rosaire et de l'Assomption. — Cure d'Hampont. — Fondations. — Comptes de la fabrique. — Cure d'Hannocourt. — Provisions de la cure par l'évêque de Metz. — Cure d'Haraucourt. — Vente, par le chapelain de la chapelle castrale, à Anne-Claude de Thiard, marquis de Bissy, d'une maison située sur la place du village; etc.

G. 1054. (Carton.) — 28 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1647-1790. — Cure d'Haroué. — Titre d'érection de la cure d'Haroué, auparavant annexe d'Ormes. — Fondation faite par Louise de Radeval, veuve de Christophe de Bassompierre. — Donations faites au profit des régentes d'école des filles, des confréries du Saint-Sacrement et des Agonisants et de la confrérie de la Charité. — Cure d'Hattigny. — Ordonnance épiscopale, rendue à la suite de la visite de l'église, concernant Fraquelming, Bertrambois, Saint-Quirin, Abreschwiler, Voyer, Walscheid, Brouderdorff, Hesse. On lit au bas, à la suite de ce qui concerne ce dernier village : « Nota. M. l'abbé de Haute-Seille permet les danses et les autorise par sa présence ».

G. 1055. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 100 pièces, papier.

1578-1790. — Cure d'Haudonville. — Pied-terrier des héritages appartenant à la cure. — Cure d'Heillecourt, Jarville et Fléville, ses annexes. — Fondations faites dans l'église de Fléville. — Donations au profit des confréries de la Conception Notre-Dame et de Saint-Joseph, érigées dans cette église. — Ordonnance épiscopale prescrivant aux habitants de Jarville d'aller à l'église d'Heillecourt, leur paroisse, les dimanches et fêtes; etc.

G. 1056. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 57 pièces, papier.

1589-1790. — Cure d'Herbéviller. — Déclaration de ses biens. — Cure de Hertzling. — Provisions de la cure par les religieux de Moyemoutier. — Cure d'Hoëville. — Établissement de la confrérie des Ames du Purgatoire et de celle de la Sainte-Vierge et Saint-Joseph. — Fondations. — Procès au sujet des dîmes. — Cure de Houdemont. — Déclaration des fondations; etc.

G. 1057. (Carton.) — 23 pièces, parchemin; 85 pièces, papier.

1634-1790. — Cure de Houdreville. — Déclarations des fondations et obits. — Fondation d'une école pour les filles, séparée de celle des garçons. — Constitutions de rentes au profit de la confrérie des Morts et de celle des Agonisants, sous le titre de Notre-Dame-de-Pitié. — Pièces relatives à l'établissement d'un vicariat résident à Omelmont; etc.

G. 1058. (Carton.) — 42 pièces, parchemin; 64 pièces, papier.

1530-1796. — Cure d'Igney. — Mémoire concernant la paroisse. — Cure d'Insming. — Fondations. — Procès-verbal de visite de l'église. — Pièces relatives à

l'ancienne chapelle d'Insming, sous l'invocation de saint Luc. — Cure de Jallaucourt. — Fondations faites dans l'église, notamment : par Jean-François comte de Greische; — par Anne-Françoise de Gournay, femme de Claude de Villaucourt; etc.

G. 1059. (Carton.) — 51 pièces, parchemin; 11 pièces, papier; 3 sceaux; 2 bulles.

1472-1766. — Cure de Jezainville. — Vente faite aux maîtres de la confrérie Notre-Dame d'un pré au ban de Pont-à-Mousson, en Golwaprey, entre les Templiers, d'une part. — Lettre du duc René II permettant aux membres de la confrérie de pouvoir acheter jusqu'à 40 livres de rente. — Déclaration des cens appartenant à la confrérie; etc.

G. 1060. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 49 pièces, papier.

1172-1788. — Cure de Kerprich-aux-Bois. — Provisions de la cure par Walter de Lutzelbourg. — Cure de Kerprich-lès-Dieuze. — Déclaration de ses rentes et cens. — Procès au sujet de la dîme des vignes. — Cure de Lagarde. — Copie du titre d'union de la cure à l'abbaye de Salival, en 1172. — Provisions de la cure par l'abbé de Salival. — Cure de Landécourt. — Fondations faites dans l'église; etc.

G. 1061. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 62 pièces, papier.

1512-1790. — Cure de Laneuvelotte. — Érection de la cure. — Déclarations de ses biens. — Rétablissement de la confrérie du Rosaire; liste de ses membres. — Confrérie du Saint-Sacrement. — Pièces relatives à la dîme des blés de Turquie. — Procès-verbal de visite de l'église. — Testament de Dominique Lhoste, curé de Laneuvelotte; etc.

G. 1062. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1507-1790. — Cure de Laneuville-devant-Nancy. — Procès-verbaux de visite de l'église. — Pieds-terriers des biens de la cure. — Cure de Lanfroicourt. — Pièces relatives à la reconstruction de l'église. — Cure de Languimberg. — Donation faite par Catherine Lallemand, veuve du sieur de Thumery, seigneur du lieu. — Cure de Laxou. — État des rentes de la fabrique. — Cure de Lay-Saint-Christophe. — Collation de la chapelle Saint-Césaire et Sainte-Barbe, érigée dans l'église. — Cure de Lemainville. — Provisions de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, fondée dans l'église. — Cure du Ménil-Mitry. — Érection de la cure. — Fondations. — Cure de

Léning. — Procès au sujet des dîmes et des réparations de l'église; etc.

G. 1063. (Plans.) — ⁴ feuilles, papier.

1787. — Plans (par L.-J. Mique) de l'église à reconstruire à neuf dans le village de Lanfroicourt.

G. 1064. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 84 pièces, papier.

1418-1790. — Cure de Lemainville. — Pied-de-terre des héritages dépendant de la chapelle érigée en l'église de Lemainville sous l'invocation de la vierge Marie. — Cure de Lenoncourt. — Fondations faites dans l'église. — Terrier des biens de la cure. — Constitutions de rentes au profit des confréries du Rosaire, de Saint-Sébastien et de la Conception. — Statuts de cette dernière. — Baux du bouverot et des dîmes de la cure. — Fondation de la chapelle castrale, sous l'invocation de Notre-Dame; etc.

G. 1065. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 52 pièces, papier.

1624-1790. — Cure de Létricourt. — Annulation d'un baptême, l'enfant ayant été baptisé par une matrone avant d'être sorti du corps de sa mère. — Pièces relatives à la chapelle Sainte-Barbe de Létricourt. — Cure de Leyr. — Donations faites à l'église. — Cure de Lidrezing. — Fondations. — Pieds-terriers des biens de la cure; etc.

G. 1066. (Carton.) — 19 pièces, parchemin; 92 pièces, papier.

1580-1787. — Cure de Lindre et de Zommange, son annexe. — Établissement de la congrégation des filles sous le titre du Sacré-Cœur de Marie. — Bulle pour la confrérie des Morts. — Permission aux habitants de Lindre-Haute de se choisir un maître d'école. — Fondations faites dans l'église de ce village. — Constitutions de rentes au profit de la chapelle Saint-Laurent de Zommange; etc.

G. 1067. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 118 pièces, papier.

1325-1790. — Cure de Loisy. — Mémoire concernant la cure de Loisy, anciennement annexe de Scarponne, et rappelant une bulle d'Alexandre III (1179) où il est fait mention de l'église de Scarponne et de la chapelle de Loisy. — Cure de Lostroff. — Provisions de la cure par le Roi de Pologne. — Cure de Lucy. — Fondations. — Déclaration des biens de la chapelle Sainte-Croix, érigée dans l'église. — Cure de Ludres. État de ses revenus. — Cure de Lupcourt. — Sentences

de l'Officialité de Toul qui condamnent les habitants d'Azélot à contribuer aux réparations de l'église de Lupcourt; etc.

G. 1068. (Carton.) — 90 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1446-1781. — Cure de Maidières. — Titres d'acquêts, acensements, amortissements, etc. — Constitutions de rentes au profit de la confrérie de Sainte-Barbe. — Règlements de cette confrérie. — Bulle d'indulgences accordées à ses membres. — Constitutions de rentes au profit de la fabrique de la paroisse Saint-Remy. — Fondation pour le pain de Pâques; etc.

G. 1069. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 99 pièces, papier.

1624-1787. — Cure de Mailly. — Fondations. — Pied-terrier des cens appartenant à la cure. — Cure de Maizières-lès-Vic. — Donation faite par Baptiste Foëz, chanoine de la cathédrale de Metz, à la chapelle Notre-Dame, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Hubert, par lui fondée au lieu de Francoumoulin (ou Forconmoulin), paroisse de Maizières. — Cure de Malzéville. — Catalogue des fondations faites dans l'église. — Pièces relatives: à la confrérie du Saint-Sacrement; — à la congrégation des filles, sous le titre de l'Immaculée Conception; — à la confrérie de l'Assomption pour les hommes et garçons. — Fondation de l'école des filles; etc.

G. 1070. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 100 pièces, papier.

1548-1790. — Cure de Manhoué. — Fondations. — Constitutions de rentes au profit de la cure. — Décret ordonnant aux habitants d'Aboncourt, annexe de Manhoué, de fournir un logement au vicaire. — Cure de Marbache. — État des fondations. — Déclaration des biens de la cure. — Procès-verbaux de visite de l'église. — Inventaire des ornements; etc.

G. 1071. (Carton.) — 33 pièces, parchemin; 60 pièces, papier.

1626-1790. — Cure de Maron. — Copie du titre d'érection de la cure. — Mémoire instructif sur son état et ses revenus. — Rôle des membres de la confrérie du Rosaire. — Indulgences pour la confrérie des Morts. — Procès entre les Jésuites du Noviciat de Nancy et la communauté de Maron au sujet de la portion congrue du curé. — Devis des ouvrages à faire pour la construction à neuf de l'église (1756). — Traités avec des maîtres d'école; etc.

G. 1072. (Carton) — 31 pièces, parchemin; 89 pièces, papier.

1478-1790. — Cure de Marsal. — Présentations à la cure par le chapitre de cette ville. — Constitutions de rentes au profit de la fabrique et de l'hôpital. — Cure de Marthemont. — Mémoire relatif à la dime, où il est dit qu'il y a dans le lieu un prieuré dont l'église est la paroissiale. — Établissement de la congrégation des filles, sous le titre de l'Immaculée Conception. — Cure de Maxéville. — Institutions à la cure et prises de possession. — Cure de Méhoncourt. — Pied-terrier de ses biens. — Cure de Méréville. — Fondations en faveur de l'église et des chapelles y érigées; etc.

G. 1073. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 83 pièces, papier.

1577-1790. — Cure de Moivron. — Fondations. — Pieds-terriers des biens de la cure. — Cure de Moncel-sur-Seille et de Sornéville. — Déclaration des fondations faites dans les églises de ces deux villages. — Inventaire des ornements de l'église de Sornéville. — Établissement de la confrérie du Saint-Sacrement dans l'église de Moncel. — Ordonnance épiscopale portant établissement d'un vicaire amovible à Moncel. — Cure de Montreux. — Échange d'héritages entre Charles Cordier, chanoine régulier, curé de Montreux et Nonhigny, et M. de Fontalard, seigneur de Montreux; etc.

G. 1074. (Carton.) — 53 pièces, parchemin; 67 pièces, papier;
5 sceaux.

1516-1783. — Cures de Morey et de Morville-sur-Seille. — Procès-verbaux de visite des églises. — Cure de Mousson. — Pièces relatives à une fondation faite par Nicolas Merdier, curé et archiprêtre de Mousson. — Cure de Moyen. — Fondations faites dans l'église. — Accord entre les habitants et le curé touchant la rétribution due pour l'eau bénite qui se faisait le dimanche et devait être portée dans toutes les maisons de la paroisse; etc.

G. 1075. (Carton) — 8 pièces, parchemin; 104 pièces, papier.

1603-1790. — Cure de Moyenvic. — Union des confréries de Notre-Dame, de Saint-Nicolas et de Saint-Éloy. — Mémoire sur la chapelle Notre-Dame, sa fondation et sa dotation. — Cure de Mulcey. — État des cens dus à la cure. — Requête adressée à l'évêque de Metz pour obtenir le rétablissement de la confrérie de l'Immaculée Conception. — Cure de Munster. — Mémoire touchant les biens de la cure; etc.

G. 1076. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 96 pièces, papier.

1618-1789. — Cure de Notre-Dame de Nancy. — Fondations faites dans l'église. — Inventaire de l'état de la sacristie. — Difficultés entre les prêtres de l'Oratoire, curés de Notre-Dame, et celui de Saint-Epvre, touchant l'exercice des droits curiaux. — Pièces relatives: à l'école fondée pour les pauvres de la paroisse; — à la confrérie de Saint-Fiacre et à celle du Saint-Sacrement, érigées dans l'église des Trois-Maisons, succursale de Notre-Dame. — Titre d'un cens pour le chapelain de la chapelle Sainte-Croix, érigée dans l'église Notre-Dame; etc.

G. 1077. (Liasse.) — 44 pièces, parchemin; 90 pièces, papier.

1615-1786. — Cure de Saint-Nicolas de Nancy. — Fondations faites dans l'église. — Translation à la paroisse Saint-Nicolas de la chapelle Saint-Jacques-du-Terreau, fondée dans le cimetière de Notre-Dame. — Établissement des prières des quarante heures en faveur des membres de la confrérie du Saint-Sacrement. — Donation faite au profit des pauvres de la paroisse par Marie-Anne Bevalet. — Commission donnée au curé de Saint-Nicolas pour bénir la chapelle de la réclusion de la Mendicité. — Cure de Saint-Pierre. — Institutions à la cure. — Mémoire pour établir que la maison des Missions est sujette à la juridiction du curé. — Lettres patentes de Stanislas permettant à J.-B.-François Arnould, son aumônier ordinaire, de posséder la cure. — Cure de Saint-Roch. — Établissement, par Hubert Henry, seigneur du Saurupt, d'un prêtre résident à l'église Saint-Roch pour y dire la messe les dimanches et, le lundi, après celle des trépassés, une messe qu'il appliquerait suivant ses fins. — Fondation de messes par Louise-Élisabeth de Klopstein; etc.

G. 1078. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1725-1790. — Cure de Saint-Sébastien de Nancy. — Fondations. — Titres de créances au profit de la fabrique. — Distribution des places dans les bancs de l'église. — Comptes de la fabrique. — Mémoire sur la question de savoir si la paroisse est soumise à la réserve des mois apostoliques. — Pièces relatives aux fondations faites au profit des pauvres des paroisses de Nancy par les sieurs Joanes et Roussel; etc.

G. 1079. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1678-1789. — Titres de créances des fondations des

messes matutinales et de la messe du premier lundi, dans l'église Saint-Sébastien. — Comptes de ces fondations. — Recette d'une somme due à la confrérie de Saint-Joseph. — Constitutions de rentes au profit des confréries de Saint-Sébastien et de Saint-Roch; etc.

G. 1080. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1721-1790. — Bulles, règlements et délibérations de la confrérie de l'Adoration perpétuelle du très-Saint-Sacrement, établie en la paroisse Saint-Sébastien par l'autorité du pape Innocent XIII et par permission du duc Léopold, du mois de juillet 1721. — Élections des officiers de la confrérie. — Règlement pour les services des confrères défunts. — Marche des officiers aux processions. — Charges et droits des curé et vicaire; etc.

G. 1081. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1721-1790. — Lettres patentes de Stanislas portant confirmation de la confrérie. — Mandement de l'évêque de Toul pour sa procession. — Inventaire de ses effets et ornements. — Titres de créances et de constitutions de rentes; etc.

G. 1082. (Registre.) — In-folio, 129 feuillets, papier.

1723-1727. — Rôle général des confrères et sœurs de la confrérie : François Breyé, avocat, et demoiselle Hyacinthe Brazy, son épouse; — Claude Charles, héraut d'armes, et Anne Racle, son épouse; — Louis Harmand, médecin ordinaire de Léopold; — Dominique Nicousin, peintre; — Claude-François Reboucher, conseiller d'État et à la Cour; etc.

G. 1083. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1727-1732. — Registre où sont inscrits tous les noms des confrères et sœurs : Claude-François Toustain de Viray, avocat général à la Cour; — François Aubert, musicien de S. A. R.; — Jacob-Hyacinthe Abram, conseiller à la Cour; — Dominique Brazy, avocat; — Jacques Durand, peintre; — François Gervaise, jardinier de Léopold; — Jean Lamour, serrurier; — François Pierre, sculpteur; etc.

G. 1084. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1733-1738. — Registre où sont inscrits les noms des confrères et sœurs : Joseph Baudinet, conseiller à la Cour; — François-Joseph Boulanger, peintre; — François-Joseph Callot, médecin du duc François III; — Charles-François-Henri de Pont et Claude-Ignace de

Sarrazin, conseillers à la Cour; — Nicolas-Joseph Le Febvre, premier président de la Chambre des Comptes; etc.

G. 1085. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier.

1739-1746. — Registre où sont inscrits les noms des confrères et sœurs : Arnould Aertz, marchand; — Pierre Antoine, imprimeur; — François Blancheur, procureur au Bailliage; — Thimothée-François Thibault et Jean-Philippe de Thomerot, avocats à la Cour; — François de Serre, ci-devant maître d'hôtel de François III; etc.

G. 1086. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1747-1754. — Registre où sont inscrits les noms des confrères et sœurs : Claude Bertier, marchand; — Jean-François Bechet, tabellion, receveur de la confrérie; — Marcelin Benit et Claude Coster, marchands; — Charles-François Collenel, procureur général à la Chambre des Comptes; — Joseph Cezan, musicien; — Marcelin Cupers, docteur médecin; etc.

G. 1087. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, papier.

1755-1762. — Registre où sont inscrits les noms des confrères et sœurs : Charles Breton, conseiller pour la noblesse à l'Hôtel-de-Ville et directeur de la confrérie; — J.-B. Collenel, chevalier, conseiller à la Cour; — Claude de Bouzey, prélat de la Primatiale, roi et bienfaiteur de la confrérie; — Jean-Charles Joly de Morey, conseiller à la Cour; etc.

G. 1088. (Registre.) — In-folio, 41 feuillets, papier.

1763-1770. — Registre où sont inscrits les noms des confrères et sœurs : la veuve de Marc Pousset, sculpteur; — Pierre Sirejean, médecin; — Paul-Louis Protin, conseiller à la Cour; — J.-B. Pignolet, musicien; — Giles Pierre, sculpteur; — Charles-Diendonné Platel, médecin; — Charles-Joseph Le Febvre, conseiller d'État; etc.

G. 1089. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1724-1739. — Comptes de la confrérie. — Dépense pour le reposoir qui se faisait le jour de la procession. — Sommes payées : aux sieurs Deforge, prêtre; — Sébastien Monot, J.-B. Mougnot et Christophe Poirel, organistes, pour avoir touché l'orgue aux offices de la confrérie; — à Jean Hannotel, brodeur, pour fourniture d'ornements; etc.

G. 1090. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1740-1748. — Comptes de la confrérie. — Sommes payées : aux PP. Plumerel, cordelier, Lagny, dominicain, et Placide, tiercelin, pour avoir prêché les sermons des fêtes de la confrérie ; — aux Capucins, Tiercelins, Cordeliers, Pénitents et Orphelines, pour leur assistance aux processions ; etc.

G. 1091. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1750-1757. — Comptes de la confrérie. — Dépense pour les messes et services célébrés pour les confrères défunts : M. d'Étreval (Tervenus), directeur et bienfaiteur de la confrérie (1751) ; — Marc-Antoine Breton, conseiller au Bailliage (1752) ; — Nicolas Bailly, jardinier (1753). — Somme payée au P. Busselot, jésuite, pour avoir prêché pendant l'octave et le jour de la fête titulaire ; etc.

G. 1092. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1760-1789. — Comptes de la confrérie. — Sommes payées : aux PP. Gauthier, jésuite, Colin, dominicain, Henry, jésuite, et à MM. Rolin, chanoine régulier, Chassel, prêtre, missionnaire, et Barail, chanoine de la Primatiale, pour avoir prêché les sermons des fêtes de la confrérie ; — aux musiciens et symphonistes des régiments de Bourbonnais (1777), de Bavière (1780) et de Royal-Gravatte (1781), qui avaient joué aux processions ; etc.

G. 1093. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 115 pièces, papier.

1711-1789. — Confrérie de Notre-Dame-de-Pitié, dite des Agonisants, érigée dans l'église Saint-Sébastien. — Statuts de la confrérie. — Instructions pour ses membres. — Bref d'indulgences accordé par le pape Clément XI. — Lettres patentes de Stanislas portant confirmation de la confrérie. — Titres de créances ; comptes ; etc.

G. 1094. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1747-1754. — Registre des noms des associés à la confrérie des Agonisants : Charles Lamort, peintre ; — Antoine de Tervenus d'Étreval, avocat général à la Primatiale ; — Aimé Serrurier, musicien à la Primatiale ; — Jean Queyrat, fondeur ; — Dominique Nicousin, peintre ; — Joseph Marcel, ci-devant premier chirurgien du duc François III ; etc.

G. 1095. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1755-1762. — Registre des noms des associés : J.-B. Villiez, marchand ; — Louise-Nicole Virion de Nible ; — Jacques Viriet, conseiller à la Cour ; — Thimothée-François Thibault, lieutenant général au Bailliage ; — Joseph-César Sauvage, peintre ; — Anne-Cécile Seinturier, épouse de M. de Châteaufort, conseiller à la Cour ; etc.

G. 1096. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 27 pièces papier.
Pièce avec enluminure.

1671-1764. — Confrérie des Morts ou de Notre-Dame-des-Suffrages, érigée dans l'église Saint-Sébastien. — Bulle d'indulgences pour la confrérie et son agrégation à l'archiconfrérie établie à Rome. — Lettres patentes de Stanislas confirmant son établissement. — Bulles accordant un autel privilégié à la confrérie. — Titres de créances ; etc.

G. 1097. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1759-1789. — Comptes de la confrérie. — Remontrance portant que, depuis l'établissement de cette confrérie, l'Hôtel-de-Ville de Nancy a été chargé de son administration temporelle jusqu'en 1759, qu'il en a confié la direction au curé de la paroisse. — Recette des droits des effets mortuaires fournis par la confrérie : pour les enterrements de Nicolas-François de Bilistein ; — de Charles-Bernard de Longin (1769) ; etc.

G. 1098. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 88 pièces, papier.

1657-1790. — Communauté des prêtres de la paroisse Saint-Sébastien (destinés au service de la paroisse, sous la direction du curé). — Copie de la fondation faite par Nicolas Le Noir, de Nancy, de deux prêtres habitués pour seconder le curé. — Fondations faites au profit de la Communauté : par Charles Sarrazin, écuyer, conseiller d'État, et Jeanne du Port-Guichard, sa femme ; — par Étienne Mailfer, avocat, etc. — Titres de créances sur des corporations et sur des maisons religieuses : le corps des tanneurs, les Dominicains et le chapitre de la Primatiale de Nancy ; etc.

G. 1099. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1725-1787. — Registre des biens fonds, contrats de constitutions et fondations de messes de la Communauté des prêtres. — Mémoire sur l'origine des biens fonds appartenant à la Communauté. — Fondations en faveur

des pauvres de la paroisse. — Catalogue des livres appartenant aux prêtres de la Communauté, donnés en partie par le sieur de Chaligny, commissaire d'artillerie pour le service du roi de France, mort à Paris en 1694; etc.

G. 1100. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1768-1790. — Registre des contrats. — (Ce n'est qu'un état sommaire des rentes dues à la Communauté.)

G. 1101. (Carton.) — 44 pièces, parchemin; 39 pièces, papier.

1589-1680. — Titres de propriété : de la maison occupée par les prêtres de la Communauté; — d'un gagnage situé à Haraucourt. — Partage fait entre Anne d'Haraucourt, veuve de Charles-Henri de Livron, marquis de Ville, et Anne de Livron, sa fille; etc.

G. 1102. (Carton.) — 26 pièces, parchemin; 48 pièces, papier.

1606-1785. — Acquêt de vignes bans de Villers-lès-Nancy et Laxou, lieudit à Hardéval, sur Pierre-Antoine Dumas, écuyer, recteur de l'Université de Nancy. — Vente de la maison du Paquis, près de Frouard, par les prêtres de la Communauté, à Gaston-J.-B. de Tornielle, marquis de Gerbéviller. — Titres de biens situés à Nabécor, près de Nancy, et à Bratte; etc.

G. 1103. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 40 pièces, papier.

1618-1774. — Titres de propriété et pieds-terriers : d'un gagnage situé à Pierreville, provenant de Jacques de Condé de Clévant, prêtre; — d'un gagnage sis à Haussonville; — des héritages appartenant ci-devant à M. de Rutant, conseiller à la Cour souveraine, sur le ban d'Haussonville; etc.

G. 1104. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 25 pièces, papier.

1727-1789. — Cure de Saint-Vincent-Saint-Fiacre de Nancy. — État des messes et services fondés dans l'église. — Fondation faite par Jean Perrin, fermier du moulin de Boudonville, au profit de la confrérie de Saint-Sébastien. — Extrait du testament de Thérèse-Élisabeth Le Prud'homme, comtesse de Vitrimont, portant fondation d'un lit à l'hôpital Saint-Charles pour les pauvres de la paroisse Notre-Dame et des Trois-Maisons; etc.

G. 1105. (Carton.) — 35 pièces, parchemin; 104 pièces, papier.

1589-1790. — Cure de Nébing. — Présentations à la cure par le directeur de l'hôpital Saint-Jacques de Dieuze

MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

et par le seigneur du lieu. — Cure de Neuwiller-sur-Moselle. — Attestation des reliques de saint Liboire, rapportées de Paderborn par Philippe-Othon, comte du Rhin et de Salm, seigneur de Neuwiller. — Bulles pour les confréries du Saint-Sacrement, des Morts et de Saint-Liboire. — Cession aux habitants de la chapelle du prieuré pour servir de chœur à l'église paroissiale; etc.

G. 1106. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 126 pièces, papier.

1470-1790. — Cure de Nomeny. — Fondation faite par Jean de Toulon, chevalier, voué de Nomeny, en sa chapelle érigée dans l'église dudit lieu. — État des chapelles fondées dans cette église. — Rôle des cens et rentes, tant en deniers qu'en chapons, grains, etc., appartenant à la cure. — Fondation faite en faveur des curés de l'archiprêtré de Nomeny, pour le repas qui se faisait le jour de leur synode audit lieu. — Cure de Nonhigny. — Titres relatifs à la chapelle de l'Immaculée Conception, érigée dans l'église; constitutions de rentes passées à son profit; comptes; etc.

G. 1107. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1606-1790. — Cure de Norroy. — Donation aux confréries du Rosaire et du Saint-Sacrement. — Cure de Noviant-aux-Prés. — Inventaire des ornements de l'église. — Fondations faites au profit des confréries du Rosaire et des Agonisants. — État des obits fondés dans l'église. — Acensement d'une maison devant la halle par Jean de Beauvau, seigneur du lieu. — Acquêt d'un gagnage par François Georges, curé. — Cure d'Ogéville. — État du revenu de la cure. — Bail des dîmes de Nossoncourt, appartenant à la chapelle Saint-Fiacre d'Ogéville. — Cure d'Ormes-et-Ville. — Catalogue des obits ou fondations. — Établissement d'une mission dans la paroisse. — Bulles pour la confrérie des Morts. — Requête des habitants, suivie d'une délibération du chapitre de la cathédrale de Langres, par laquelle ce dernier consent à donner à l'église d'Ormes une côte de saint Gengoult; etc.

G. 1108. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 105 pièces, papier.

1252-1786. — Cure d'Oron. — Copie d'une charte d'Otton, doyen de la cathédrale de Metz (1252), portant donation à l'abbaye de Longeville de tout ce qui lui appartenait à Oron. — Vidimus d'un accord passé (1254) entre Henri, comte de Salm, et l'abbaye de Longeville, touchant la maison de Mesnival. — Établissement d'un vicaire pour résider à Chicourt, annexe d'Oron, et y faire le service; etc.

G. 1109. (Carton.) — 31 pièces, parchemin; 92 pièces, papier.

1605-1790. — Cure de Pagny-sur-Moselle. — Déclarations des rentes et des cens en vin appartenant à la cure. — Cure de Parey-Saint-Césaire. — État des obits fondés dans l'église. — Bulles pour la confrérie de Saint-Joseph. — Désunion de Houdreville de Parey et son érection en cure. — Commission donnée au curé de Parey pour bénir la chapelle de la métairie de la Hutterie, nouvellement construite; etc.

G. 1110. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. — Copies des titres concernant la cure de Parey. — Note écrite (par un curé) au plat intérieur de la couverture du registre, portant : « Antoinette de Lorraine, fille du grand duc Charles III, épouse du duc de Clèves, donna, en 1636, suivant qu'il m'a été dit, unè chasuble à la paroisse de Parey-Saint-Césaire, de couleur rouge, avec les armes au dos », etc. — Déclaration faite par les maire et habitants des prés qui ont été donnés à la fabrique des Trépassés; etc.

G. 1111. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

1718-1743. — Registre contenant la fondation de la confrérie du Saint-Sacrement par Claude Memprey et Catherine Bidot, son épouse, le 16 mai 1718, ensemble l'érection de ladite confrérie, faite par Mgr de Camilly, évêque de Toul, le 8 juin 1718, et les bulles de N. S. P. le pape Innocent XIII, du 10 juillet 1722. — Catalogue des membres de la confrérie. — Élection des officiers.

G. 1112. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 55 pièces, papier.

1458-1790. — Cure de Parroy. — Charte de Conrad Bayer de Boppard, évêque de Metz, portant érection en cure de l'église de Parroy, par suite de la ruine du village et de l'église de Juvicourt, anciennement mère-église de Coincourt et de Parroy. — Cure de Pévange. — Déclaration des biens de la cure. — Cure de Pierre-ville. — Lettres d'amortissement pour la confrérie du Saint-Sacrement. — Cure de Pompey. — Donation faite par Didière Voinard, veuve de Martin Henry. — Cure de Saint-Martin de Pont-à-Mousson. — Mémoire sur cette paroisse. — État des chapelles et confréries érigées dans l'église. — Statuts de la confrérie de Saint-Simon et Saint-Jude pour les vigneron et tonneliers. — État des revenus et fondations concernant la cure de Saint-Martin et Lesménils, son annexe; etc.

G. 1113. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1582-1630. — Cure de Sainte-Croix de Pont-à-Mousson. — Comptes de la fabrique. — Dépense de vin pour administrer (faire communier) les paroissiens le dimanche de la Trinité, les jours du Saint-Sacrement, de l'Assomption, etc. — Achat : de ficelle pour « monter Dieu au ciel » le jour de l'Ascension; — de pain à distribuer le jour de Pâques. — Dépenses : pour les jubilés de 1606 et 1608; — pour le dîner des curé, échevins et marlier le jour des Rogations; etc.

G. 1114. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1631-1669. — Comptes de la fabrique de Sainte-Croix. — Somme payée (en 1631) au sonneur de cloches, à la Toussaint, à cause de la contagion, « qu'il n'y avait que fort peu de personnes ». — Dépense extraordinaire pour le blé acheté pour l'augmentation du pain de Pâques (1638). — Remontrance du comptable (en 1664) portant que les troncs de la fabrique et du Saint-Sacrement ont été pillés cette année; etc.

G. 1115. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1670-1690. — Comptes de la fabrique. — Sommes payées : à deux notaires pour avoir été en l'arche de l'église reconnaître les titres de ceux qui devaient des cens; — au sieur Mourot, orfèvre, pour avoir raccommodé les deux reliquaires de la paroisse (1672); — à Gautier, sculpteur, pour avoir raccommodé « la Résurrection » (1692); etc.

G. 1116. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1700-1739. — Comptes de la fabrique. — Sommes payées : au sieur Gageville pour avoir touché l'orgue le jour de la Fête-Dieu 1702; — à Nicolas Drapier pour avoir repeint la croix et les figures de pierre qui étaient au-dessus du grand autel, fait deux anges et les inscriptions et fourni la toile, peint le cadre du devant d'autel et fait l'inscription des quatre évangélistes (1721). — Gages du maître d'école de la paroisse; etc.

G. 1117. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1740-1776. — Comptes de la fabrique. — Sommes payées : à Rocher et Clément Conrard, musiciens, pour la musique des jours de la Fête-Dieu et de l'Exaltation (1742); — à Fauconnier, orfèvre à Pont-à-Mousson, pour le prix du soleil (1745); — à Mangin, sculpteur,

pour construction d'un tabernacle et des gradins joignant (1768); etc.

G. 1118. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1593-1768. — Comptes de la fabrique des Trépassés de l'église paroissiale de Sainte-Croix. — Rentes assignées à la fabrique sur des maisons rues Devant-Sainte-Croix, de Blénod, des Murs, etc. — Deniers reçus chaque dimanche et fête de l'année. — Dépense pour les messes. — Somme payée (en 1610) à Isaac Christophe pour la façon des ornements qu'il avait faits pour la fabrique; etc.

G. 1119. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1624-1768. — Livre (dont il ne reste que deux feuillets) et registre de tous les confrères et consœurs de la confrérie du Saint-Rosaire, autrement dit Chapelet, instituée en l'église paroissiale de Sainte-Croix en Rued (Rupt) par le R. P. Mansuet Guilbert, prieur des frères prêcheurs de Toul, le 12 août 1612. — On lit en tête du 2^e feuillet : « Le grand déluge que le pont de pierre du Pont-à-Mousson fut rompu et cinq arches abismées fut le jour de Saint-Anthoine 17^e janvier 1631 ». — Élection des bailles et surintendants de la confrérie; etc.

G. 1120. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1707-1763. — Comptes de la confrérie. — Dépense pour le sermon du jour de la fête. — Sommes payées : au sieur Drapier pour avoir fait le tableau tout neuf de l'autel du Saint-Rosaire, repeint la grande Vierge et lavé tous les petits tableaux (1714); — à Conrard pour avoir joué le jour de la grande fête (1750); etc.

G. 1121. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1640-1691. — Comptes de la confrérie de Saint-Vincent et Saint-Urbain, érigée en l'église Sainte-Croix. — Cens sur une vigne ban de Rieud (Rupt), lieudit au-dessous de la Croix-Saint-Urbain. — Sommes payées : au curé pour avoir fait le service des jours Saint-Urbain et Saint-Vincent, avec les vigiles des morts et la messe de requiem le lendemain; — pour avoir été en procession à la Croix-Saint-Urbain et avoir dit la messe à la chapelle de Rupt, le lendemain de la Pentecôte; etc.

G. 1122. (Carton.) — 38 pièces, parchemin; 41 pièces papier; 4 sceaux.

1382-1737. — Cure de Saint-Laurent de Pont-à-

Mousson. — Constitutions de rentes au profit de la paroisse. — Fondations faites : par Hardy Tillon, sieur de Conterolles, grand maître d'hôtel du duc Antoine; — par Nicolas Richard de Clévant, seigneur de Vandières, et Marie de Faily, sa femme, de deux anniversaires pour le salut des âmes de messire Abraham de Fabert, maréchal de France, et Claude de Clévant, sa femme. — Inventaire des ornements, meubles, etc., de l'église; etc.

G. 1123. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1479-1599. — Comptes des échevins de l'église paroissiale de Saint-Laurent. — Cens dus à la fabrique. — Recette des robes venues et échues à l'église par le trépas de plusieurs paroissiens et paroissiennes. — Legs pieux faits à l'église. — Dépenses : pour réparations à la chaise de saint Crépin et saint Claude; — pour ouvrages à la grosse cloche, laquelle fut jetée hors de son lieu par la tempête, en sonnante, le jour de Saint-Pierre et Saint-Paul (1581); etc.

G. 1124. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1603-1615. — Comptes des échevins. — Sommes payées : à Jacques Fabert, François Rosier et Mansuy pour avoir touché l'orgue à différentes fêtes (1603); — à un individu pour ses peines de préparer l'image représentant « monter Dieu au ciel », le jour de l'Ascension; — à Melchior Bernard, imprimeur, pour 60 exemplaires des indulgences accordées par Sa Sainteté à l'église Saint-Laurent (1614); etc.

G. 1125. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1616-1632. — Comptes des échevins. — Achat de vin pour la communion, le jour du jubilé (1617). — Sommes payées : à Christophe Thirion, verrier, pour avoir remis en neuf plomb trois panneaux des vitres de couleur de derrière du grand autel, savoir : les deux grandes armoiries et le saint Laurent; — à Didier Baron pour peintures au dossier du grand autel (1619). — Somme déboursée pendant la mortalité (1631); etc.

G. 1126. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1633-1659. — Comptes des échevins. — Dépenses : pour réparations aux chapelles Saint-Barthélemy, Saint-Michel et Saint-Crépin; — pour raccommodage des plombs de la toiture de l'église, emportés par les vents (1636). — Sommes payées : à Nicolas Drapier pour avoir raccommodé le panon de l'église et les orne-

ments (1636); — à Jude pour avoir touché les orgues à diverses fois (1651); etc.

G. 1127. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1660-1677. — Comptes des échevins. — Sommes payées : à plusieurs individus pour avoir fait musique en présence du duc Charles IV; — à Nicolas Dupuy pour avoir repeint l'image de saint Laurent (1664); — à Hanzelet pour avoir touché l'orgue plusieurs fois (1665); — à Mlle de La Fontaine pour avoir remis en carnation, en or et en couleurs nouvelles les six chefs des reliquaires servant d'ornement au grand autel (1676); etc.

G. 1128. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1680-1725. — Comptes des échevins. — Rétribution donnée au curé pour le service de saint Abdon et saint Siméon, fondé en l'église. — Sommes payées : à Coulon, orfèvre, pour la façon d'un saint Laurent d'argent (1715); — à Nicolas Hallotte, peintre, pour avoir lavé le grand tableau de saint Laurent (1717); — à François Pierre, sculpteur à Nancy, pour la façon d'un tabernacle (1721); etc.

G. 1129. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1727-1762. — Comptes des échevins. — Dépenses : à l'occasion de la confrérie de Sainte-Barbe; — pour ouvrages à la chapelle Sainte-Barbe et Sainte-Marguerite. — Sommes payées : à Guyot pour avoir touché l'orgue (1738); — à Jennesson, ingénieur, pour les plans et devis au sujet de la démolition du clocher et la construction de la sacristie (1749); — à Clément Conrard pour la symphonie des deux processions (1754); etc.

G. 1130. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1766-1787. — Comptes des échevins. — Sommes payées : aux musiciens des régiments de Penthièvre (1774) et d'Artois (1775) qui avaient joué aux processions. — Sommes reçues des boulangers, pêcheurs, cordonniers et marchands pour fournitures, décorations et ornements pour les messes qu'ils avaient fait chanter le jour de la fête de leurs patrons : saint Honoré, saint André, saint Crépin et saint Crépinien, et saint Michel (1789); etc.

G. 1131. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1482-1609. — Fabrique des Trépassés de l'église Saint-Laurent. — Constitutions de rentes à son profit.

— Pied-de-terre de la confrérie des Trépassés. — Recette : des legs pieux; — des offrandes de la Toussaint et de l'octave; — des quêtes des dimanches et jours de fêtes. — Dépenses pour réparations à la chapelle Saint-Sébastien et au charnier du cimetière; etc.

G. 1132. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1610-1639. — Comptes de la fabrique des Trépassés. — Somme payée à MM. les officiers de Toul pour les lettres d'épreuves pour la fille qui fut mise à (la léproserie de) Lépine (1623). — Dépense pour la messe de Hardy Tillon, qui se disait tous les vendredis de la semaine. — Somme payée à un serrurier pour avoir attaché l'épithaphe de Hardy Tillon contre un pilier de l'église; etc.

G. 1133. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1641-1723. — Comptes de la fabrique des Trépassés. — Sommes payées : à ceux qui avaient porté le panon en allant en procession à Notre-Dame de Benoite-Vaux (1641) et à Saint-Nicolas (1643); — à Jean Mourot, orfèvre, pour façonner un melchisedech (ostensoir) à la confrérie des Morts, avec l'argent légué par Nicolas Guillemain; etc.

G. 1134. (Carton.) — 126 pièces, parchemin; 4 pièce, papier; 12 sceaux.

1389-1604. — Confrérie de Saint-Nicolas, érigée en l'église Saint-Laurent. — Contrats de vente, d'échange, de constitutions de rentes sur des héritages à Pont-à-Mousson, Blénod, etc. — Vente de 6 fr. de cens à la confrérie par les échevins et la communauté de l'église, vu l'extrême nécessité qu'ils avaient d'argent et même pour satisfaire à la parpaie de la réparation du chœur de ladite église (1528); etc.

G. 1135. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1466-1520. — Comptes de la confrérie de Saint-Nicolas. — Recette : des cens dus à la confrérie; — des robes des confrères trépassés; — des legs et aumônes; — des entrées en la confrérie. — Dépense pour les services de ceux qui étaient allés de vie à trépas. — Sommes payées : aux maçons qui avaient édifié la nouvelle tour du clocher (1472); — à Huguenin, le brodeur, pour les ornements des trépassés (1487); etc.

G. 1136. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1530-1555. — Comptes de la confrérie. — Sommes

payées : à messire Humbert Barrey, doyen de la chrétienté de Ligny, libraire, demeurant à Longeville, pour l'achat de deux graduels pour servir en la chapelle de la confrérie (1530); — à Julien Gilbert et Michel Le Maire, de Bar, peintres, pour les vitres par eux faites en l'église Saint-Laurent, devant la chapelle de la confrérie (1549); etc.

G. 1137. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1556-1598. — Comptes de la confrérie. — Entrée (dans la confrérie) de Nicolas de Prény, écuyer, et de Madelaine de Gournay, sa femme (1556). — Somme payée à Nicolas, le peintre, pour avoir refait la verrière de la confrérie, qui avait été rompue (1589). — Recette de cens sur des maisons à Pont-à-Mousson : rues Jacques de Bar, Saint-Nicaise, Grande rue de Trey; etc.

G. 1138. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1600-1619. — Comptes de la confrérie. — Somme donnée pour subvenir aux frais du clocher de l'église Saint-Laurent (1611). — Sommes payées : à M. Hordal pour la dépense qu'il avait soutenue en poursuivant par devant le duc de Lorraine, en son conseil, les droit et ancienneté de la confrérie; — à Pierre Dumont, peintre, pour deux images de saint Nicolas sur deux feuilles de ferblanc (1611), et pour avoir peint les trois images de la chapelle (1614); etc.

G. 1139. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1620-1705. — Comptes de la confrérie. — Somme payée (en 1623) au chapelain de la chapelle de la confrérie à cause de la cherté de l'année précédente. — Rôles des confrères reçus chaque année. 1629 : Mme Fabvier; — Marie Grata, femme d'Antoine Viard; — Arnould de La Cour, de Bar; etc.

G. 1140. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1542-1630. — Confrérie de Saint-Sébastien, érigée en l'église Saint-Laurent. — Constitutions de rentes au profit de la confrérie. — Comptes. — Sommes payées : à Pierre Dumont, peintre, tant pour ses peines, peintures, que pour les ouvriers qui l'aidèrent à accommoder la châsse de l'image de saint Sébastien (1609); — au sieur Hanzet, imprimeur, pour 200 exemplaires des statuts de la confrérie (1624). — Dépenses pour la contagion (1625 et 1629); etc.

G. 1141. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1630-1664. — Comptes de la confrérie. — Achat

de vin pour distribuer aux pauvres malades et nécessaires mis hors de la ville comme suspects de la maladie contagieuse (1630). — Dépense pour les messes dites pour les confrères trépassés pendant le cours de la maladie contagieuse (1630-1633). — Somme payée à François Christophe, sculpteur, pour avoir raccommodé le reliquaire d'argent où étaient enchâssées les reliques de saint Sébastien (1636); etc.

G. 1142. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1666-1709. — Comptes de la confrérie. — Dépenses : pour l'achat d'un dais sur le plafond duquel le comptable (Jean La Tarte) avait dépeint le tableau de la Trinité (1677); — pour une couronne de carton peinte en vert, façon de feuilles de laurier, avec des feuilles peintes de même, pour mettre sur la tête de saint Sébastien lorsqu'on le portait aux processions; etc.

G. 1143. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1521-1665. — Titres de cens appartenant à la confrérie de Sainte-Barbe et Sainte-Marguerite, érigée à Saint-Laurent. — Inventaire des titres de la confrérie Notre-Dame de l'Assomption, jadis appelée des arbalétriers, érigée en 1509. — Comptes de la confrérie de Notre-Dame-des-Suffrages. — Sommes payées : à Jude Hanzet pour avoir joué de l'orgue plusieurs fois; — au sieur Capson (Capechon), peintre à Nancy, pour la peinture du tableau de la confrérie (1657); etc.

G. 1144. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1637-1694. — Comptes de la confrérie. — Somme délivrée à M. du Lys (Jean Hordal), maître de la confrérie, pour l'achat d'un ornement en velours. — Argent distribué aux pauvres, à la porte de l'église, le dernier jour de l'octave de la Toussaint. — Sommes payées : à Claude Bouchard, libraire, pour le prix d'un missel (1670); — à Franiotte, le jeune, pour avoir touché l'orgue (1678); etc.

G. 1145. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 73 pièces, papier.

1589-1790. — Cure de Pont-Saint-Vincent. — Déclaration des cens, rentes, héritages et émoluments appartenant aux habitants pour mettre et convertir aux prières et bienfaits d'iceux habitants, principalement pour les trépassés. — Constitutions de rentes au profit : de l'aumône publique; — des confréries du Rosaire et des Morts. — Inventaire des titres concernant la chapelle Notre-Dame et Sainte-Anne, érigée, joignant l'église, par

les sieurs Bardin et Rambouillet. — Testament de ce dernier. — Institutions à la chapelle. — Déclaration du gagnage à elle appartenant; etc.

G. 1146. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 83 pièces, papier.

1603-1790. — Cure de Port-sur-Seille. — Copie d'un extrait du testament d'Antoine de Norroy, seigneur de Port-sur-Seille, contenant une fondation en faveur de l'église. — Donation faite par Henriette de Norroy, veuve de Louis d'Ernecourt, dame de Port-sur-Seille. — Procès-verbaux de visite de l'église. — Cure de Postroff. — Déclaration des biens du bouverot de la cure; etc.

G. 1147. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 83 pièces, papier.

1607-1790. — Cure de Praye. — Procès-verbaux de visite de l'église. — Fondation d'un octave des morts par Nicolas-Christophe Médard, curé de Praye. — Établissement de la confrérie du Saint-Sacrement par Étienne Barbazan, curé de Praye, Saxon et Sion. — Bulle d'indulgences pour ceux qui visiteraient l'église de Sion; etc.

G. 1148. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 443 pièces, papier.

1510-1790. — Cure de Prény. — Cens en vin dus à la chapelle Notre-Dame-de-Consolation de Prény. — Cure de Pulligny. — Prises de possession du temporel de la cure. — Déclaration, faite par le curé, des biens appartenant aux pauvres de la paroisse. — Inventaire des ornements et procès-verbaux de visite de l'église. — Ordonnance épiscopale rendue à la suite de ces visites. — Baux d'héritages appartenant à la chapelle Sainte-Croix, érigée en l'église de Pulligny. — Déclaration des biens de cette chapelle. — Arrêt touchant la prise de possession de la chapelle Sainte-Barbe et du Saint-Sépulcre, érigée dans l'église. — Pièces relatives à la confrérie du Scapulaire. — Cure de Pulney. — Procès-verbal de visite de l'église. — Fondation au profit de la confrérie du Saint-Sacrement; etc.

G. 1149. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 35 pièces, papier.

1441-1790. — Cure de Puttigny. — Déclaration des héritages situés aux bans de Gossoncourt et Vannecourt, devant cens au curé de Vertignécourt et Puttigny. — Décret du vicaire général de l'évêché de Metz autorisant la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié dans la chapelle d'Hédival. — Cure de Puxe. — Déclaration des

fondations, obits et revenus de la cure. — Cure de Puzieux. — Visite de l'église; etc.

G. 1150. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 103 pièces, papier.

1473-1779. — Cure de Raucourt. — Mémoire touchant la fondation de la chapelle de Ressaycourt, annexe de Raucourt. — Cure de Raville et de Bienville-la-Petite, son annexe. — Provisions de la cure. — Fondation d'une messe du Saint-Sacrement, tous les seconds jeudis du mois, dans l'église de Bienville. — Déclaration des dîmes, cens et revenus de cette église. — Constitutions de rentes passées à son profit; etc.

G. 1151. (Liasse.) — 49 pièces, parchemin; 60 pièces, papier.

1367-1776. — Cure de Réchicourt-la-Petite. — Fondation de messes pendant l'octave des Morts. — Testament de Nicolas Gérard, curé de Réchicourt, par lequel il donne à son église et à ses successeurs tous les acquêts qu'il avait faits, et lègue un bien à la chapelle du Saint-Sacrement, érigée dans l'église d'Arracourt, à charge d'entretenir des croix sur le chemin d'Athienville et la chapelle de Notre-Dame de Lorette audit lieu. — Cure de Rehainviller. — Assignation de rente au curé sur un pré sur le ruisseau dit de Laulnoy, au-dessous du chemin de Xermaménil. — Cure de Reillon et de Chazelles, son annexe. — Requête des habitants de Chazelles par laquelle ils demandent la desserte de leur église, les fêtes et dimanches, ou un prêtre résident; ils y disent que leur église a toujours été reconnue pour mère-église par les ancêtres; qu'elle a été populeuse avant les guerres et a été ruinée, etc. — Réponse contradictoire du curé de Reillon. — Cure de Rémenoville. — Contrats d'acquêt. — Déclaration du bouverot de la cure. — Cure de Réméréville. — « Anniversaires, rentes, cens tant en deniers comme chapons, poules et autrement, appartenant à l'église de Réméréville, fondés par plusieurs défunts »; etc.

G. 1152. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 45 pièces, papier.

1687-1790. — Cure de Remoncourt. — Pied-terrier des terres dites des Trépassés. — Requête du curé touchant l'exécution des fondations faites en faveur des trépassés. — Cure de Repaix. — Déclaration des droits et charges de la cure. — Cure de Rhodes. — Fondations. — Nominations à la cure par les seigneurs de Guermange. — Cure de Richardménil. — Fondations. — Cure de Riche. — Visite de l'église et de celle de Vintrange. — Déclaration des héritages appartenant à la cure. —

Cure de Rodalbe. — Décret de l'évêque de Metz portant désunion du village de Rodalbe de l'église paroissiale de Lidrezing et son érection en cure. — Cure de Romécourt. — Réconciliation de la chapelle du château, profanée pendant les guerres. — Érection de cette chapelle en église paroissiale; etc.

G. 1153. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 62 pièces, papier.

1616-1790. — Cure de Rosières-aux-Salines. — État des fondations faites dans l'église. — Déclaration des droits et héritages appartenant à la cure. — Remarques sur les cens en vin qui lui étaient dus. — Extrait de l'ancien Polium du diocèse de Toul, contenant la déclaration des chapelles fondées dans l'église de Rosières; etc.

G. 1154. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 28 pièces, papier.

1442-1780. — Chapelle Saint-Barthélemy. — Fondation faite par Poirresson Baudouin, de Rosières, d'une messe à la chapelle fondée par Poirresson Malhoste, son grand-père. — Nominations et institutions à cette chapelle. — État des cens et revenus lui appartenant. — Pied-terrier de ses héritages; etc.

G. 1155. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 9 sceaux.

1310-1663. — Chapelles Saint-Nicolas et Saint-Michel. — Copie du titre de fondation d'une chapelle à l'autel Saint-Nicolas par Henri de Rosières et sa femme (1310). — Donations faites à la chapelle et à la confrérie de Saint-Nicolas. — Don d'un bois à la maison de l'église Notre-Dame et à la maison-Dieu fondée « de côté le moutier Saint-Pierre ». — Acte d'acensement passé en 1499 par le chapelain de la chapelle du Vieil-Saint-Nicolas, recteur des écoles de Rosières; etc.

G. 1156. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1620-1677. — Confrérie du Rosaire, érigée dans l'église paroissiale Saint-Pierre de Rosières. — Érection de la confrérie dans la chapelle Saint-Pierre-le-Vieil, « laquelle est ja ornée d'un tableau où est représenté le saint Rosaire ». — Règles et statuts de la confrérie. — Somme payée aux prêtres qui avaient assisté à la conduite de « l'image et roi de la confrérie, les veilles et jours de la solennité d'icelle »; etc.

G. 1157. (Carton.) — 42 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 16 sceaux.

1362-1664. — Confréries de Saint-Nicolas et Saint-

Michel. — Don fait à la confrérie de Saint-Nicolas de la chapelle fondée à l'autel Saint-Nicolas. — Constitutions de cens au profit de la chapelle et de la confrérie. — Présentations à la chapelle du Vieil-Saint-Nicolas par les gouverneurs de la confrérie; etc.

G. 1158. (Carton.) — 60 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1351-1660. — Constitutions de rentes au profit de la confrérie de Notre-Dame, érigée « en la maison et hôtel-Dieu de la neuve fermeté de Rosières ». — Lettres de Jean 1^{er}, duc de Lorraine, portant acensement d'une maison sise à Rosières, à côté de la chapelle de la maison-Dieu. — Déclaration des rentes dues à la confrérie de Notre-Dame. — Statuts et règlements de la confrérie de Saint-Pierre; etc.

G. 1159. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1335-1732. — Don à la confrérie de Notre-Dame (ou de l'Assomption Notre-Dame) d'un cens sur un meix près du moulin à la Croix. — Acquisition d'une maison par messire Geoffroy de Bassompierre, l'un des chateliers et gouverneurs de la confrérie. — Compte rendu par Antoine Durand en qualité de maître chatelier de la confrérie de l'Assomption Notre-Dame, érigée en l'église des PP. Cordeliers, anciennement la maison-Dieu; etc.

G. 1160. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1606-1790. — Compte rendu par Noël Thomas, maître chatelier des huit confréries érigées en l'église Saint-Pierre de Rosières, savoir : celles de Saint-Marcel, de Saint-Côme et Saint-Damien, de Saint-Michel, du saint Ange gardien, de Sainte-Ursule, de Saint-Crépin et Saint-Crépinian, de Saint-Hubert et de Sainte-Catherine (1668). — Compte de la confrérie des Agonisants. — Bulle d'indulgences pour la confrérie de Sainte-Anne. — Titres d'obligations concernant la congrégation des hommes; etc.

G. 1161. (Registre.) — In-folio, 183 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. — Inventaire des titres de la Communauté des prêtres de Rosières, avec une liste, par ordre alphabétique, de tous ceux et celles qui ont fondé ou pour qui on a fondé soit des anniversaires, soit des messes hautes, soit des messes basses pour la Communauté.

G. 1162. (Carton.) — 30 pièces, parchemin.

1380-1669. — Testament de Jean Baudouin, de Ro-

sières, tabellion du duc de Lorraine, portant donation de divers héritages à la Communauté des enfants prêtres. — Donation faite par Alix du Bourg, veuve de noble Philibert Thomassin. — Fondation faite par Nicole Rougeau, veuve de Jean Chauvenel, seigneur de Xoudailles; etc.

G. 1163. (Carton.) — 30 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1376-1755. — Testament de Wautrin Wisse de Gerbéviller portant assignation de cens à l'église Saint-Pierre sur une maison au faubourg de Rosières. — Fondation de messes dans la neuve chapelle des Innocents, située en la vieille fermeté de Rosières, par Anne Magnien, veuve de noble Abraham Clicquot, tailleur des salines de Rosières; etc.

G. 1164. (Carton.) — 31 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1349-1778. — Fondation de la chapelle Notre-Dame de la maison-Dieu. — Donation à la chapelle Saint-Nicolas, de nouvel fondée en l'église Saint-Pierre. — Provisions de la chapelle Saint-Michel par les prêtres de la Communauté. — Union de la chapelle Notre-Dame à la chapelle Saint-Michel de la maison-Dieu. — Présentations à la chapelle Saint-Nicolas-le-Jeune par la Communauté; etc.

G. 1165. (Carton.) — 59 pièces, parchemin; 5 sceaux.

1341-1697. — Constitutions de cens sur des maisons : au faubourg de Rosières, lieudit en la Grande-Rue; — en la rue Charlemagne; — en la rue du Mont. — Acquêt d'une vigne au Haut-du-Châlet. — Donation faite à la chapelle matutinale érigée au faubourg de Rosières, « au carré de la rue dite de la Fontaine »; etc.

G. 1166. (Carton.) — 54 pièces, parchemin.

1450-1591. — Don fait par Simon, l'organiste, en augmentation de l'anniversaire commun pour les morts, à célébrer par les prêtres de la Communauté, fondé par Poirresson Baudouin, de Rosières. — Assignations de cens : sur des vignes au Haut-de-Saint-Simon et au Haut-de-la-Croix; — sur une maison en la neuve fermeté de Rosières, devant la halle; etc.

G. 1167. (Carton.) — 41 pièces, parchemin.

1368-1706. — Titres de cens, rentes, fondations, etc., concernant la Communauté des enfants prêtres. — Donation, par messire Gérard Baulsent, prêtre, de 45 fr. et 23 setiers de vin à la Communauté pour l'augmenta-

tion des messes que les prêtres devaient chanter à la chapelle Notre-Dame, au grand autel de l'église de la maison-Dieu; etc.

G. 1168. (Carton.) — 60 pièces, parchemin.

1359-1706. — Titres de cens, etc. — Constitutions de cens sur des maisons : au faubourg, rue des Bergeries; — à la Grande-Rue, sous le château Brun; — devant la grande croix; — devant le cimetière de l'église Saint-Pierre. — Donation faite par Pierre Forget, échevin de Rosières. — Testament de Collignon Meliant, de cette ville; etc.

G. 1169. (Carton.) — 51 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1343-1668. — Constitution de cens sur une vigne au Haut-de-Bermont. — Testament de Liébaut de Pulligny, écuyer, portant donation au profit de la maison-Dieu. — Acte d'échange d'un meix donné pour l'école de Rosières (1460). — Engagement d'héritages par la Communauté à noble Jacques de Louppy, seigneur de Saint-Remy-aux-Bois; etc.

G. 1170. (Carton.) — 66 pièces, parchemin; 18 pièces, papier; 2 sceaux.

1377-1729. — Fondation d'une chapelle en l'église de la maison-Dieu, en l'honneur de Dieu, de la vierge Marie, de tous les saints et saintes, et spécialement de saint Michel. — Cens dû au chapelain de la chapelle de Barisey, en l'église Saint-Pierre, fondée par Jean de Barisey, le vieux. — Remise d'un cens dû à la Communauté par Jean-Joseph Jourdain de Pombillot; etc.

G. 1171. (Carton.) — 120 pièces, papier.

1603-1691. — Requête des prêtres de la Communauté portant que, par le malheur des guerres, divers immeubles à eux hypothéqués, sont devenus incultes, et que leurs revenus sont de beaucoup amoindris (1667). — Autres requêtes pour obtenir le paiement des rentes qui leur étaient dues; procès à ce sujet; etc.

G. 1172. (Carton.) — 72 pièces, papier.

1661-1787. — Déclaration de toutes les fondations faites à la Communauté des prêtres, cens, rentes et revenus à elle appartenant par dotation d'icelles. Fondation : de l'église Notre-Dame, dite la maison-Dieu; — de l'église des Innocents; — de l'église paroissiale; etc. — Constitutions de cens au profit de la Communauté; etc.

G. 1173. (Carton.) — 107 pièces, papier.

1609-1699. — Requête adressée au vicaire général du diocèse de Toul, par les prêtres de la Communauté, au sujet de la messe du Saint-Sacrement fondée en l'église Notre-Dame, « autrement dite la Maison-Dieu, présentement possédée par les pères de Saint-François, » portant que, depuis l'an 1633, que la contagion survint, et de suite les guerres continuelles, ils auraient dit cette messe en une chapelle appartenant à la Communauté, en laquelle les fonts baptismaux ont été transférés depuis l'arrivée desdits pères, pour la plus grande facilité des paroissiens ; etc.

G. 1174. (Carton.) — 59 pièces, papier.

1659-1789. — Pièces de procédure et mémoires, dans l'un desquels on lit : En la paroisse de Rosières il y a une société de prêtres, appelée la Communauté des sieurs prêtres, dans laquelle ont droit d'entrer tous les enfants originaires dudit Rosières ; et sont présentement (1651) dans ladite Communauté trois prêtres et un diacre, sans compter le curé, qui en est toujours le chef. — Autre mémoire portant : La Communauté a été établie pour des enfants de Rosières, et non pour d'autres. On n'a pas en main les titres de cet établissement ; il est à croire qu'il s'est fait peu à peu et par différents paroissiens qui ont fait des donations pour des enfants de Rosières qui seraient prêtres, et qui acquitteraient les services dont les donations sont chargées ; etc.

G. 1175. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1658-1790. — Rôle des anniversaires que devait célébrer la Communauté. — Table des noms des personnes pour lesquelles la Communauté était chargée de quelques fondations. — Détails des fondations et des revenus anciens et modernes de la Communauté. — Règlement touchant les fondations qu'elle devait acquitter ; etc.

G. 1176. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1568-1778. — Pied-de-terre contenant les cens et rentes appartenant à la confraternité et société des seigneurs prêtres de Rosières. — Table de tous les détenteurs des héritages appartenant à la Communauté et des débiteurs des cens affectés sur lesdits héritages. — Compte des cens et rentes dus par divers particuliers ; etc.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

G. 1177. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1669-1757. — Comptes de la Communauté. — Déclaration des héritages lui appartenant : gagnage à Manoncourt-en-Vermois ; — près à Neuhouse ; au canton de Châtillon ; au haut chemin, près de la chapelle Saint-François. — Rente de 5 resaux de blé assignée sur le moulin banal de Rosières ; etc.

G. 1178. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1758-1790. — Comptes de la Communauté. — Cens dus : sur des jardins aux Meix-le-Duc, au Châtelet, à Bermont ; — sur des vignes à Saint-Michel, à Saint-Sigismond, etc. — Sommes payées : à Barthélemy pour avoir touché l'orgue aux messes du Saint-Sacrement, pendant le cours de l'année (1760) ; — à Georges Habert (1777) et à Gromenrad (1786), aussi organistes ; etc.

G. 1179. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 90 pièces, papier.

1582-1787. — Cure de Rville et de Laneuveville-devant-Bayon, son annexe. — Procès-verbaux de visite des églises de ces deux villages. — Ordonnance épiscopale prescrivant la translation, dans celui de Rville, de l'église, qui était située sur une hauteur, dans un lieu très-incommode. — Titres de fondations. — Établissement de la confrérie de la Nativité de la Sainte-Vierge dans l'église de Laneuveville ; etc.

G. 1180. (Plan.) — 1 feuille, papier.

1766. — Plan, profil et élévation de l'église de Laneuveville-devant-Bayon.

G. 1181. (Liasse.) — 49 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier ;
1 sceau.

1454-1790. — Cure de Saffais. — Inventaire des titres de fondations. — Cure de Sainte-Geneviève. — Procès-verbal de visite de l'église, faisant mention de la confrérie du Rosaire. — Cure de Saint-Firmin. — Fondations et constitutions de rente au profit de la cure de Saint-Firmin et Affracourt, son annexe. — Acte par lequel la communauté de Saint-Firmin laisse au curé le pouvoir de choisir un maître d'école. — Copie d'un accord, en 1488, entre les habitants de Saint-Firmin et de Praye touchant la vaine pâture du ban Saint-Pierre ; etc.

G. 1182. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1546-1790. — Cure de Saint-Germain. — Mémoire

sur l'état et les biens de la cure. — Bref du pape Alexandre VII accordant des indulgences plénières, le jour de la Saint-Germain, à la paroisse de ce nom. — Affranchissement du droit de main-morte, accordé au curé par le seigneur. — Titres relatifs aux dîmes no-
vales; etc.

G. 1183. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1390-1774. — Cure de Saint-Hilaire-en-Vermois, Manoncourt et Gérardcourt, ses annexes. — Déclarations et pieds-terriers des héritages dépendant du gagnage de la cure. — Accord entre le curé de Saint-Hilaire et la communauté de Manoncourt touchant l'établissement de fonts baptismaux dans l'église dudit lieu. — Confirmation, par l'évêque de Toul, du choix de Claude Bidot pour remplir les fonctions de maître d'école de la paroisse de Saint-Hilaire (1774); etc.

G. 1184. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1665-1759. — Sentence du bailliage de Nancy (1738) ordonnant que l'église de Saint-Hilaire serait reconstruite, de manière à contenir les habitants de Ville-en-Vermois, Manoncourt et Gérardcourt, aux frais desdits habitants, de l'abbé de Saint-Epvre, du chapitre de la Primatiale, de l'abbé de Saint-Léopold de Nancy, du prieur de Flavigny et du curé, tous décimateurs. — Procès entre le curé et les autres décimateurs touchant la fourniture du taureau banal; etc.

G. 1185. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 69 pièces, papier.

1654-1783. — Fondations faites dans les églises de Saint-Hilaire et de Manoncourt et dans la chapelle Saint-Denis de Gérardcourt. — Décret de l'évêque de Toul accordant la continuation de la confrérie du Saint-Sacrement dans la paroisse de Saint-Hilaire. — Déclaration des terres et prés dépendant du gagnage de Notre-Dame, sur le ban de Manoncourt; etc.

G. 1186. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 67 pièces, papier.

1643-1771. — Copie du titre de fondation de la chapelle de Saint-Quirin, à Ville-en-Vermois. — Déclaration des biens appartenant à la chapelle de Saint-Didier, fondée dans l'église de Saint-Hilaire. — Arrêt concernant le droit d'amortissement des biens de la chapelle Notre-Dame de Manoncourt, dont la desserte avait été abandonnée pendant le malheur des guerres. — Cure de Saint-Julien-lès-Gorze. — Dispenses de publications de bans envoyées au curé par l'évêque de Metz.

— Pièces relatives à la construction de la maison curiale. — Cure de Saint-Martin. — Procès-verbal de visite de l'église nouvellement reconstruite (1772); etc.

G. 1187. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 38 pièces, papier.

1579-1790. — Cure de Saint-Médard. — Présentation à la cure par M. de Martini, seigneur de Bathelémont. — Procès-verbaux de visite de l'église et de la chapelle de Bathelémont, dépendant de la paroisse. — Cure de Sainte-Pôle. — Ordonnance épiscopale rendue à la suite de la visite de l'église. — Cure de Saint-Remimont. — Fondations. — Constitutions de rentes au profit de la confrérie de Notre-Dame. — Brefs d'indulgences pour les confréries de Saint-Joseph et des Suffrages. — Cure de Saizerais. — Baux des terres dites de la Lampe. — Cure de Saulxerotte. — Fondations. — Déclaration des biens de la cure. — Cure de Saulxures-lès-Nancy. — Fondations. — Cure de Scarponne. — Procès-verbaux de visite de l'église. — Mémoire sur l'état de la cure; etc.

G. 1188. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 38 pièces, papier.

1658-1790. — Cure de Séchamps. — Amodiation de la cure par le chapitre de la collégiale de Saint-Georges. — Déclaration des terres et prés de la cure. — Distribution des bancs dans l'église. — Baux des dîmes sur les bans de Séchamps et de Pulnoy. — Traité avec un maître d'école; etc.

G. 1189. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1746-1787. — Cure de Selaincourt. — État de l'ancienne église. — Pièces relatives à sa reconstruction et à celle du presbytère. — Visite de l'église par le vicaire général de l'évêque de Toul. — Achat d'un reliquaire pour y mettre des reliques de saint Blaise. — Traités avec un maître d'école et avec une sœur pour instruire les petites filles; etc.

G. 1190. (Plans.) — 2 feuilles, papier.

1758-1778. — Plans de l'église de Selaincourt.

G. 1191. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 101 pièces, papier; 2 bulles.

1572-1790. — Cure de Séranville. — Fondations. — Déclaration des biens et revenus de la cure. — Inventaire des ornements de l'église. — Procès-verbal de visite épiscopale. — Bulles de provision de la cure. — Mémoire sur la cure, dans lequel il est dit qu'après 1633, le vil-

lage fut désert et abandonné. — Pièces relatives au bureau de charité fondé par Dominique Mougel, curé. — Cure de Serrières. — Procès-verbaux de visite de l'église de Serrières et de celles de Lixières et Sivry ses annexes ; etc.

G. 1192. (Liasse.) — 34 pièces, parchemin ; 84 pièces, papier.

1514-1788. — Cure de Tantonville. — Fondations. — Inventaire des meubles et ornements de l'église. — Procès-verbaux de visite et ordonnances épiscopales, dont une menaçant d'excommunication les ivrognes qui ne feraient leurs pâques. — Règlement de la confrérie du Rosaire, établie par Ferry de Ligniville, seigneur de Tantonville. — Pièces relatives aux confréries du Saint-Sacrement, des Morts et du Purgatoire. — Traité avec un marguillier maître d'école ; etc.

G. 1193. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin ; 105 pièces, papier.

1274-1760. — Cure de Tarquimpol. — Charte d'André, sire de Bioncourt, portant donation à l'abbaye de Salival de ce qu'il avait à Tarquimpol. — Terrier général des terres, prés et autres héritages composant le ban de ce village. — Déclaration du bouverot de la cure. — Procès au sujet des dîmes ; etc.

G. 1194. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 100 pièces, papier.

1375-1742. — Cure de Thelod. — Testament de Jean de Thelod, chevalier, portant donation en faveur de l'église de Thelod, où il avait élu sa sépulture, en la chapelle Notre-Dame, dans laquelle sa mère était inhumée. — Charte de Ferry de Lorraine, comte de Vaudémont, et de Marguerite de Joinville, sa femme, permettant aux chapelains de la chapelle de Notre-Dame d'acquérir des héritages pour une somme de 300 fr. ; etc.

G. 1195. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 121 pièces, papier.

1528-1790. — Fondations faites dans l'église de Thelod, notamment de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié et de Saint-Roch, par Claude Poirresson, de Thelod, chapelain de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Pulligny. — Pied-de-terre des héritages appartenant à la cure. — Procès au sujet des dîmes ; etc.

G. 1196. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1649-1779 — Cure de Thézey-Saint-Martin. — Mémoire touchant l'église de Saint-Martin, contiguë à la

maison seigneuriale, « laquelle a été, de tout temps, reconnue pour la mère-église de Thézey, Phlin, Vulmoht, Foville et Alaincourt, » etc. — Inventaire des meubles et ornements des églises de Thézey et de Saint-Martin. — Pièces relatives à l'union des deux églises. — Procès-verbal de visite de la chapelle de Phlin ; etc.

G. 1197. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier.

1667-1766. — Cure de Thiaucourt. — État des obits et fondations. — Mémoire de ce qui était dû à la fabrique, à la confrérie des Agonisants, à l'octave et confrérie des Morts et à la confrérie du Saint-Sacrement, érigées dans l'église de Thiaucourt. — Fondation d'une école de charité en faveur des jeunes filles pauvres, pour y être instruites gratuitement par une fille de la société dite de l'Ouvroir de Sedan ; etc.

G. 1198. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier.

1545-1776. — Cure de Tincry. — Copie des lettres patentes du duc François II portant donation aux chanoines de Viviers du patronage de la cure de Tincry. — Désunion de Viviers de la paroisse de Tincry et son érection en cure. — Visite de l'église de Tincry au sujet du projet d'agrandissement. — Requête des habitants de Prévoicourt, annexe de Tincry, pour avoir un vicaire résident ; etc.

G. 1199. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 105 pièces, papier.

1335-1790. — Cure de Tonnoy. — Copie d'une charte de Thomas de Bourlémont, évêque de Toul (1352), concernant la construction de la chapelle de Velle-sur-Moselle, annexe de Tonnoy. — Droits et usages de la cure de Ferrières et Tonnoy (1405). — Pièces relatives à l'érection de Tonnoy en cure. — État des chapelles fondées dans les églises de Ferrières, Tonnoy, Velle et Coyviller. — Bail du gagnage de la chapelle de Saint-Roch et de Notre-Dame-de-Pitié à Tonnoy ; etc.

G. 1200. (Carton.) — 34 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1234-1738. — Cure de Saint-Amand de Toul. — Donations et constitutions de cens. — Bulle de Clément VII portant union de la cure de Saint-Amand à l'hôpital du Saint-Esprit. — Union de cette cure au séminaire. — Prises de possession et démissions de la cure. — Procès-verbaux de visite de l'église. — Rôle des obits fondés dans cette église ; etc.

G. 1201. (Carton.) — 45 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier ;
3 sceaux.

1328-1703. — Confrérie de Saint-Nicolas-des-Clercs, dans l'église Saint-Vast de Toul. — Établissement de la confrérie en la paroisse Saint-Jean par l'official Jean de Lunéville, Otton, curé dudit Saint-Jean, et autres. — Règlement de la confrérie. — Permission aux femmes des confrères de s'y faire recevoir. — Constitutions de cens sur des héritages à Toul, Sauvigny, Traveron, etc. — Translation de la confrérie dans l'église de Saint-Vast ; etc.

G. 1202. (Carton.) — 19 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier ;
3 sceaux et 1 bulle.

1376-1749. — Donations faites à la confrérie. — Bulle d'indulgences à elle accordée par le pape Urbain VIII. — Mémoire dans lequel il est dit que cette confrérie est la plus ancienne et la plus illustrée de la province ; qu'elle est composée de chanoines, ecclésiastiques, conseillers, avocats, procureurs, notaires et autres notables bourgeois, outre que l'official capitulaire de la cathédrale en est le chef. — Quittance d'une somme payée par le receveur pour la célébration des offices de la Saint-Yves ; etc.

G. 1203. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 110 pièces, papier.

1371-1793. — Assignation de cens à la confrérie sur une maison à la porte à la Rousse. — Traduction du titre de fondation de la chapelle de Sainte-Catherine et de Saint-Nicolas-des-Clercs, établie dans l'église de Saint-Vast. — Institutions à cette chapelle. — État des biens fonds lui appartenant. — Rôle des membres de la confrérie, de 1646 à 1670 ; etc.

G. 1204. (Liasse.) — 36 pièces, parchemin ; 82 pièces, papier,

1363-1784. — Traité passé entre les membres de la confrérie, Siméon Drouin, maître sculpteur à Nancy, et Jean Aglot, maître architecte, bourgeois de Toul, pour faire, en l'église de Saint-Vast, un autel où serait représenté saint Michel avec une épée et une balance de justice. — Traité passé entre la veuve de Siméon Drouin et Nicolas Toussaint, sculpteur à Toul, pour exécuter les travaux qui avaient été commandés à son mari ; etc.

G. 1205. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, papier.

1708-1784. — Registre contenant les noms et ré-

ceptions des confrères de la confrérie de Saint-Nicolas-des-Clercs, érigée en l'église Saint-Vast de Toul, commençant à la Translation Saint-Nicolas 1708. — Réceptions : de Charles et Nicolas Pillement, avocats ; — de Félix Déguilly, avocat, etc. — Élections des gouverneurs, premier administrateur, second ministre et assistant, procureur et receveur. — Recette du jour Saint-Nicolas, qui se distribuait aux pauvres ; etc.

G. 1206. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1419-1487. — Comptes de la confrérie. — Sommes payées : à M^e Hannus, organiste, qui visita et rémit à point les orgues (1448) ; — à messire Gérard Vireton pour avoir joué des orgues plusieurs fois (1458) ; — à Jean, verrier, pour faire la verrière de dessus l'entrée de l'église de Saint-Vast (1483) ; — à M^e Jacques, l'imager, pour un crucifix et la croix qu'il avait faits en ladite église, de la longueur de quatre pieds (1487) ; etc.

G. 1207. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1488-1525. — Comptes de la confrérie. — Sommes payées : aux enfants qui avaient porté les torches à la procession du Saint-Sacrement et à celle du Saint-Clou, autre procession générale pour les biens de la terre ; — à M^e Étienne de Francheville, peintre, pour son salaire d'avoir fait et peint le crucifix qui était en l'église Saint-Vast (1488) ; — à M^e Étienne, « illumineur, » pour avoir radoubé les quatre anges d'autour de l'autel (1495) ; etc.

G. 1208. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1526-1549. — Comptes de la confrérie. — Sommes payées : à Michel Houssebant pour avoir radoubé les orgues (1535) ; — à messire Didier Platel (1536), à Didier Le Clerc, de Mirecourt (1538), et à Hector, l'organiste (1551), pour avoir joué des orgues ; — aux ménestriers qui avaient joué le jour de la Translation Saint-Nicolas, par ordre des confrères ; etc.

G. 1209. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1649-1676. — Comptes de la confrérie. — Achat d'un chapeau de fleurs pour mettre sur la tête de saint Nicolas, le jour de sa fête. — Somme payée à Pantaléon d'Ochey, maître peintre et vitrier, pour avoir raccommodé toutes les vitres de l'église, et notamment la grande forme au-dessus du portail, et avoir peint une toile pour y mettre un grand nom de Jésus, laquelle toile servait de devant d'autel (1668) ; etc.

G. 1210. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1678-1703. — Comptes de la confrérie. — Sommes délivrées aux pauvres honteux et mendiants, tant au-devant de l'église qu'ailleurs. — Quittances données à plusieurs débiteurs à cause des quartiers d'hiver (1680). — Dépense pour les obsèques de Nicolas Toussaint, sculpteur (1681). — Recette provenant tant du droit d'entrée des confrères que d'autres personnes de dévotion et de celles qui baisaient les reliques aux deux fêtes de saint Nicolas ; etc.

G. 1211. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1705-1737. — Comptes de la confrérie. — Dépense pour le service du sieur Nicolas Pillement, receveur de la confrérie (1707). — Sommes payées : à Claude Vincent, imprimeur, pour cent feuilles des règlements de la confrérie ; — au sieur Delonay, maître de musique, pour les offices des jours de fêtes de la confrérie (1735) ; — à Louis Friry, brodeur à Toul, pour la façon d'un ornement ; etc.

G. 1212. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1740-1790. — Comptes de la confrérie. — Remontrance du comptable portant que la suspension des autres confréries s'est étendue à celle de Saint-Nicolas-des-Clercs, par arrêt du 10 mai 1763, qui a fait défenses provisionnellement aux confréries établies dans le ressort du Parlement de Metz de s'assembler sous quelque prétexte que ce soit ; les confrères obtinrent seulement l'autorisation de se réunir pour procéder à l'élection et présentation des chapelains de la chapelle de Sainte-Catherine, dont ils étaient collateurs, et faire procéder aux réparations urgentes dans l'église Saint-Vast ; etc.

G. 1213. (Liasse.) — 40 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier.

1513-1785. — Cure de Tramont-Emmy, Tramont-Saint-André et Tramont-Lassus, ses annexes. — Fondations faites dans les églises de ces trois villages. — Cure de Vacqueville. — Provision de la cure par Charles-Antoine-Frédéric de Mirbeck, par la résignation de Charles-Gérard Marotel. — Cure de Vandelainville. — Fondations, notamment d'une messe du Saint-Esprit pour la conversion des jureurs, blasphémateurs et donneurs de malédictions. — Titres relatifs à la confrérie érigée en l'honneur de saint Sébastien et de saint Roch, « pour, par leur intercession, obtenir un secours de Dieu contre les maladies contagieuses ; » etc.

G. 1214. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1700-1783. — « Livre dans lequel est contenu tant les contrats que requête, que décret, que acte d'érection et réception au sujet d'une confrérie sous l'invocation de saint Roch et saint Sébastien, érigée dans la paroisse de Vandelainville par permission obtenue de Mgr Henry-Charles du Cambout de Coislin, évêque de Metz, etc., le 6^e du mois d'avril de l'année 1700. » — Élection des maître et doyen ; réception des confrères ; etc.

G. 1215. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 121 pièces, papier.

1334-1790. — Cure de Vandelévillie. — Fondation de la confrérie du Rosaire. — Mémoire des droits, rentes, revenus, etc., du prieuré-cure de Saint-Léger de Vandelévillie. — Cure de Vandœuvre. — Fondations. — Bulle d'indulgences pour la confrérie du Saint-Sacrement. — Fondation d'une école en faveur des filles par le baron Charles-Mélaine-Pierre de Philbert ; etc.

G. 1216. (Carton.) — 14 pièces, parchemin ; 75 pièces, papier.

1624-1790. — Cure de Vannecourt. — Fondations et constitutions de rentes. — Cures de Vaudémont et de Vazy. — Constitutions de rentes au profit de la confrérie des Morts. — Fondation des 40 heures dans l'église de Vaudémont et dans celle de Vaxy. — Cure de Vêho. — Procès-verbal de visite de l'église. — Cures de Velaine-sous-Amance et de Vergaville. — Fondations. — Déclaration des héritages appartenant à la cure, ainsi qu'à celle de Vergaville. — Cure de Verdenal. — Provision de la cure pour Mihel Thomas ; etc.

G. 1217. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 59 pièces, papier.

1637-1755. — Cure de Vézélise. — Mémoire des obits fondés dans la paroisse. — Abandon fait au curé, par les dames de Bouxières, des hautes offrandes qui leur appartenaient, « comme curé primitif, » aux principales fêtes de l'année. — Procès-verbaux de visites épiscopales. — Fondation des 40 heures ; indulgences. — Établissement d'une mission dans la paroisse ; etc.

G. 1218. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 87 pièces, papier.

1612-1790. — Titres relatifs au jardin de la cure de Vézélise. — Déclaration des terres noyales : un enclos lieudit à la Maladrie. — Pied-terrier des héritages du bouverot de la cure. — Déclaration et baux des dîmes appartenant à la cure. — Réparations faites au presbytère et à l'église ; etc.

G. 1219. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 95 pièces, papier.

1598-1684. — Établissement de la congrégation des hommes sous le titre de la Visitation Notre-Dame, dans la chapelle de l'hôpital de Vézelize. — Bulle pour la congrégation des filles. — Règlement de la congrégation des garçons latinistes et bourgeois de Vézelize, établie dans la chapelle du cimetière sous la protection de Notre-Dame-des-Neiges. — Attestation des reliques placées dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, fondée dans l'église par Jean de Malvoisin; etc.

G. 1220. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1693-1777. — Procès : entre le curé de Vézelize et le chapelain de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié touchant la distribution des aumônes aux obits de M. de Malvoisin; — entre le curé et les officiers municipaux pour l'établissement des marguilliers; — entre le même et les habitants d'Ognéville touchant la désunion de ce village de la paroisse de Vézelize; etc.

G. 1221. (Liasse.) — 43 pièces, parchemin; 36 pièces, papier.

1479-1790. — Cure de Vic. — Procès-verbal de visite de l'église. — Ordonnance de l'évêque de Metz touchant la célébration de l'adoration perpétuelle. — Renouvellement des statuts de la confrérie de Saint-Urbain et Saint-Vincent, « dont il y a une chapelle hors de la ville, appelée la Croix-au-Pré. » — Cure de Villacourt. — Fondations, dont une par Siméon Auburtin, seigneur de Juvrecourt, pour augmenter la dot de la chapelle sous le titre de saint Jean-Baptiste, érigée par ses père et mère. — Constitutions de rentes au profit de la cure. — Obligations passées en faveur de la confrérie de Sainte-Anne; etc.

G. 1222. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 96 pièces, papier.

1666-1790. — Cure de Ville-au-Val. — Procès-verbal de visite de l'église. — Inventaire de ses meubles et ornements. — Visite de l'église de Villers-le-Pru-d'homme, annexe alternative de Ville-au-Val. — Copie d'une fondation faite dans la chapelle du château de ce dernier lieu par Claude de Sarnay. — Cure de Villers-lès-Moivron et de Bratte, son annexe. — Fondation pour l'établissement d'un vicaire résident à Bratte; etc.

G. 1223. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 36 pièces, papier.

1334-1790. — Cure de Villers-lès-Nancy. — Donation faite au curé de Vandœuvre par damoiselle Jaque

de Remicourt, à charge de dire une messe chaque semaine dans la chapelle de Remicourt, pour elle et ses parents. — Accord entre les habitants de Villers et le prieur de Vandœuvre touchant l'érection de leur église en cure. — Cure de Virming. — Pied-terrier des biens de la cure. — Cure de Vittersbourg. — Pièces relatives à l'érection en cure de Vittersbourg et Honskirich; etc.

G. 1224. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 86 pièces, papier.

1637-1787. — Cure de Vittonville. — Visite de l'église de Vittonville et de celle de Champey, son annexe. — Établissement de la confrérie du Rosaire. — Cure de Viviers. — Fondations. — Constitutions de rentes. — Confrérie du Rosaire, érigée dans l'église du prieuré. — Cure de Vroncourt. — Fondation faite par François Alix, seigneur de Vroncourt, et Alix Bouvet, sa femme, en l'église dudit lieu, par eux nouvellement fondée et dotée, et, à leur requête, érigée en titre d'église paroissiale. — Bulles pour les confréries de Saint-Claude et du Scapulaire; etc.

G. 1225. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. — Cartulaire des titres de la cure de Vroncourt. — Note mentionnant la pose de la première pierre de l'église, sa bénédiction et sa consécration. — Consentement du chapitre de Vaudémont à l'érection de la cure. — Attestations des reliques de saint Claude et de celles des saints martyrs de Trèves, qui étaient dans l'église. — Indulgences pour les confréries de Sainte-Barbe et de Notre-Dame-de-Pitié; etc.

G. 1226. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1531-1790. — Cure de Vuisse. — Fondation faite par Claude des Hazards, curé du lieu. — Mémoire touchant la cure. — Cure de Walscheid. — Mémoire sur la cure pour servir à la rédaction du Pouillé du diocèse de Metz. — Cure de Xammes. — Don au curé d'une vigne, ban de Thiaucourt. — Testament de Christophe Viriot, bourgeois de Xammes, contenant une donation en faveur de l'église. — Cure de Xanrey. — Fondations. — Comptes des confréries de Notre-Dame et du Saint-Sacrement. — Cure de Xeulley. — État des fondations faites dans l'église. — Extrait du Polium du diocèse de Toul concernant la cure; etc.

G. 1227. (Liasse.) — 43 pièces, parchemin; 64 pièces, papier.

1445-1790. — Cure de Xirocourt et de Jevoncourt, son annexe. — Contrats de fondations et de constitu-

tions de rentes. — Pièces relatives à la reconstruction de la maison de cure. — Rôle des habitants de Xirocourt et de Jevoncourt en 1774 : enfants, communicants, confirmés; etc.

G. 1228. (Liasse.) — 30 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1585-1758. — Déclaration des rentes appartenant à l'église de Xirocourt. — Recette de noix sur divers héritages. — États des revenus et charges de la fabrique. — Comptes de la fabrique. — État de ceux qui devaient des rentes annuelles et perpétuelles au profit des pauvres. — Pied-terrier du gagnage de la confrérie du Rosaire; etc.

G. 1229. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 125 pièces, papier.

1686-1782. — Règlements de la congrégation des filles de la paroisse de Xirocourt, érigée en 1713, sous le titre de l'Immaculée Conception. — Son association à la congrégation des filles de Mattaincourt. — Constitutions de rentes au profit de la confrérie des Morts. — Comptes de cette confrérie, de celles du Rosaire, de Saint-Nicolas et de Saint-Joseph. — Cure de Xousse. — Requête du curé pour l'exécution des fondations faites en faveur des trépassés; etc.

CHAPELLES.

G. 1230. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1693-1779. — Déclaration des terres, prés, bois, etc., appartenant à la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, érigée dans l'église d'Attignéville. — Nomination à cette chapelle. — Bail des revenus de la chapelle castrale du Châtelet, près de Neufchâteau, sous l'invocation de la Nativité de la Sainte-Vierge. — Terrier des héritages appartenant à la chapelle de Saint-Nicolas, érigée dans l'église de Giriviller; etc.

G. 1231. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1576-1780. — Fondation de la chapelle de Sainte-Marguerite, dans le cimetière de Charmes-sur-Moselle. — Nominations à cette chapelle. — Mémoire des rentes appartenant à la chapelle de Saint-Sébastien et Sainte-Libaire de Charmes. — Institutions à cette chapelle. — Quittance du droit d'amortissement pour la chapelle de Saint-Jean, érigée dans l'église de Charmes. — Extrait du titre d'érection de la chapelle de Saint-Étienne et Saint-Clément, dans la même église. — Institutions à cette chapelle et à celle dite des Marais. — Institutions à la chapelle de Saint-Étienne de Vincey. — Baux du

gagnage appartenant à la chapelle des Malades, érigée à Gondrecourt-le-Château, passés par Pierre Masson, prêtre et chanoine de Bouxières, titulaire de cette chapelle; etc.

OFFICIALITÉ DE TOUL.

G. 1232. (Registre.) — In-folio, 247 feuillets, papier.

1525-1548. — Copies d'actes émanés de l'évêque et de l'official. — Nomination, par l'évêque Hector d'Ailly, des justiciers et enquêteurs de la cité. — Lettre de Philippe de Gueldres, duchesse de Lorraine, permettant à un homme de serve condition de se faire prêtre. — Permission de faire quêtes pour réparer l'ermitage de Saint-Eucaire. — Confirmation de la confrérie Notre-Dame de Rosières-aux-Salines. — Lettres de Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, pour la publication d'une croisade contre les Turcs; etc.

G. 1233. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1544-1554. — Registre de l'Officialité. — Lettres de Jean de Lorraine, cardinal évêque de Toul, portant nomination, comme official, de Claude Champenois, chanoine de la cathédrale, licencié en droit canon et civil. — Causes, moyens et raisons par lesquels les vicaires général, official, etc., au nom de l'évêque, disent que la juridiction ecclésiastique est enfreinte par les officiers du duc de Lorraine (attributions de la juridiction ecclésiastique). — Sentence de divorce pour cause de mauvais traitements et adultère du mari; etc.

G. 1234. (Registre.) — In-folio, 370 feuillets, papier.

1546-1556. — Procès entre les habitants de Lagny et ceux de Lucey touchant une certaine prise de gages faite par lesdits de Lagny sur ceux de Lucey dans les bois vulgairement appelés les Grands-Bois (en latin).

G. 1235. (Registre.) — In-folio, 155 feuillets, papier.

1593-1605. — Actes émanés de l'évêque et de l'official. — Sentence condamnant un individu à épouser une fille à laquelle il avait promis le mariage, *copula carnali ac prole subsequitis*. — Excommunication d'une fille pour refus d'exécuter la sentence qui la condamnait à épouser un individu. — Fidérémission de promesses de mariage, du consentement des parties. — Monitoire contre un mari pour qu'il retourne avec sa femme. — Érection des cures de Villers-lès-Nancy et de Vron-

court. — Confirmation des chartes des arbalétriers de Blénod-lès-Toul; etc.

G. 1236. (Carton.) — 22 pièces, papier.

1580-1609. — Requêtes, sentences, etc. — Séparation de corps et de biens pour six ans, sauf à prolonger, à moins que les parties ne se réconcilient et, moyennant la grâce de Dieu, se reconnaissent pour rentrer ensemble d'accord mutuel et amour conjugal, pour vivre par après en paix et dilection; ordre à la femme, durant tel temps, de vivre vertueusement et comme femme de bien doit faire, aux peines de droit. — Sentence qui condamne un individu à doter une fille qu'il avait déflorée, si mieux n'aime l'épouser; ce qui reste à son choix. — Divorce et séparation de corps et de biens, du consentement des parties; etc.

G. 1237. (Registre.) — In-folio, 261 feuillets, papier.

1610-1613. — Registre des causes du Conseil de l'évêché et comté de Toul. — Procès entre les maîtres et corps du métier des cordonniers de Toul et un marchand flamand de cette ville, et sentence par laquelle il est défendu à ce dernier de faire acte du métier de tanneur, à moins qu'il n'entre dans la corporation et n'en supporte les charges. — Procès entre Nicolas de La Fosse, écuyer, seigneur de Boucq et de Jubainville, contre Martin de Briel, au nom d'Hélène des Hazards, sa femme, touchant la succession de Barbe des Hazards; etc.

G. 1238. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1610-1614. — Registre de l'Officialité. — Demande en nullité de mariage pour cause d'impuissance. — Absolution pour cause d'inceste et permission aux époux de demeurer ensemble. — Absolution pour la lèpre (permission à un individu qui avait été atteint de la lèpre de rentrer dans le monde). — Absolution d'un laïc qui avait frappé un prêtre. — Réception de profession de foi à l'effet d'enseigner la jeunesse. — Acte authentique de notoriété de la juridiction ecclésiastique du chapitre de la cathédrale de Toul. — Forme d'invocation du bras séculier; etc.

G. 1239. (Carton.) — 90 pièces, papier.

1610-1619. — Requêtes, sentences, etc. — Séparation pour trois ans, sauf à proroger si le cas le requiert. — Règlement de la somme due à une fille pour non exécution de promesses de mariage, de son consente-

ment, après copulation. — Individu condamné à doter une fille et à prendre l'enfant dont elle se dit enceinte, après qu'elle sera délivrée et qu'elle l'aura déclaré, *in doloribus partus*, être de ses œuvres. — Séparation pour trois ans, *quoad thorum et mutuum servitutum*, à cause de l'animosité qui règne entre les parties. — Annulation des promesses de mariage d'un individu parce qu'auparavant il avait fait vœu de chasteté; etc.

G. 1240. (Registre.) — In-folio, 211 feuillets, papier.

1624-1626. — Registre contenant les actes des causes de mariage et les actes des causes tant bénéficielles que civiles agitées en la cour de l'Officialité de Toul par devant Regnault de Mauléon de la Bastide, vicaire général et official, juge ordinaire, et par Toussaint Raguét, greffier de ladite cour. — (Il n'y a que des enregistrements de causes.)

G. 1241. (Carton.) — 80 pièces, papier.

1620-1630. — Requêtes, sentences, etc. — Permission à une femme de vivre séparée de son mari pendant treize mois « quant au lit et servitude mutuelle. » — Séparation pour six ans à cause des sévices et mauvais traitements de la part du mari. — Annulation de promesses de mariage; l'homme condamné à payer des dommages et intérêts, à prendre et faire nourrir l'enfant dont la fille se dit enceinte, après qu'elle sera délivrée et l'aura déclaré par serment être de ses œuvres. — Déclaration de nullité du mariage contracté entre Henri de Ludres et Françoise de Florainville à cause de parenté au quatrième degré; ordre de vivre séparément jusqu'à ce qu'ils aient obtenu dispense du Saint-Siège; etc.

G. 1242. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1632-1634. — Registre contenant les actes des causes de mariage et les actes des causes tant bénéficielles que civiles, etc. — Procès entre le chapitre de l'église collégiale de Commercy et les religieux du prieuré de Brenil touchant le titre de curé primitif dudit Commercy prétendu par le chapitre. — Permission à une fille de ne pas exécuter ses promesses de mariage, en payant des dommages et intérêts. — Requête en exécution de promesses de mariage par une fille, « défloration, imprégnation ensuivie; » etc.

G. 1243. (Carton.) — 133 pièces, papier.

1630-1639. — Requêtes, sentences, etc. — Sépara-

tion sans aucun terme jusqu'à ce que Dieu inspire les parties de retourner ensemble, dépens compensés. — Séparation pour trois ans, si le Saint-Esprit ne les inspire de retourner ensemble auparavant, avec ordre de vivre chastement, sous peine d'excommunication, dépens compensés. — Nullité de mariage pour cause d'impuissance de la part du mari; permission à la femme de se marier ailleurs où bon lui semblera; ordre au mari de ne se plus allier par mariage et de demeurer en célibat perpétuel; etc.

G. 1244. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1638-1643. — Registre de l'Officialité. — Nomination de François Callier comme promoteur général de l'Officialité, par le décès de Claude Hatton. — Permission de divorce et séparation de corps, consentis par les époux, si le Saint-Esprit ne les inspire de retourner ensemble; ordre de vivre chastement et avec modestie pendant leur séparation. — Nullité de mariage, comme clandestin, contracté entre une femme et un homme qui était de la religion prétendue réformée; injonction à la femme de jeûner trois jours de la semaine au pain et à l'eau avant de convoler à nouveau mariage; etc.

G. 1245. (Registre.) — In-folio, 230 feuillets, papier.

1642-1646. — Registre de l'Officialité. — Contrainte décernée contre les curés du doyenné du Saintois pour le paiement des droits synodaux. — Monitoire portant menace d'excommunication contre un individu qui avait refusé d'épouser une fille nonobstant la sentence de l'official. — Sentence d'absolution pour un prêtre qui avait été suspendu. — Permission au sieur Huin, de Ville-sur-Madon, de construire un oratoire en sa maison et d'y faire célébrer la messe les dimanches et fêtes; etc. — A la fin du registre: Ordonnance médicale pour prendre les eaux de Pont-à-Mousson. — Recette pour composer du vin stomachal et cordial. — Méthode pour faire encre. — Recette pour les fluxions sur les yeux.

G. 1246. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1642-1648. — Registre des causes de l'Officialité. — Sentence en appel par laquelle un chanoine de Sainte-Glossinde de Metz, convaincu d'avoir débauché une servante de l'abbesse, est condamné à demander pardon à cette dernière, privé des bénéfices qu'il possédait au diocèse de Metz, déclaré inhabile à en posséder d'autres jusqu'à ce qu'il s'en soit rendu capable, suspendu des ordres pendant trois mois, obligé à tenir prison en la

MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

maison épiscopale durant quinze jours, y jeûner trois jours de la semaine *in pane doloris et aqua tristitia*; etc.

G. 1247. (Carton.) — 62 pièces, papier.

1644-1649. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence contre une fille qui avait refusé de se présenter aux sacrements dans la quinzaine de Pâques, condamnée à se mettre en état de le faire dans quinze jours, sous peine d'être excommuniée, privée de la participation aux offices de l'église et de sépulture sainte après sa mort. — Enquête et informations sur une demande en nullité de mariage pour impuissance et frigidité du mari. — Procès intenté par les habitants de Flainval contre le curé de Crévic pour l'obliger à l'entretien de la chapelle de Sainte-Lucie, près de Flainval; etc.

Sommerwiller

G. 1248. (Carton.) — 57 pièces, papier.

1640-1645. — Requêtes, sentences, etc. — Procès-verbal de visite des paroisses du doyenné de Port (Saint-Nicolas). — Nullité d'un mariage contracté par une fille avec un individu de la religion prétendue réformée. — Sentence qui condamne un individu à épouser incessamment une fille à laquelle il avait fait des promesses de mariage, suivies de copulation et d'enfant, à peine de voir procéder contre lui par les censures ecclésiastiques. — Demande en validité du mariage contracté entre Jean de Lambertye et Marguerite de Custine, quoique ledit sieur Lambertye ait ci-devant porté l'habit de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; etc.

G. 1249. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

1646-1657. — Registre des causes criminelles de l'Officialité. — Sentence contre un curé accusé d'avoir retenu une femme dans sa maison; condamné à une amende de 50 fr., avec ordre de chasser la femme, faute de quoi faire dans huit jours, il sera suspendu de ses fonctions. — Curé convaincu d'avoir abusé d'une femme mariée, suspendu de ses fonctions et condamné à se retirer dans un monastère. — Autre convaincu d'ivrognerie, injures et jurements, condamné à 30 fr. d'amende; etc.

G. 1250. (Carton.) — 47 pièces, papier.

1650-1655. — Requêtes, sentences, etc. — Demande en nullité de mariage contracté par une fille sans son consentement, par force et violence de ses père et mère. — Autre demande en nullité pour défaut de

conformation physique. — Amende de 6 livres contre un curé pour avoir célébré des mariages avec d'autres paroissiens que les siens, sans délivrance de leur curé. — Curé convaincu d'avoir tenu en sa maison une femme qui serait devenue enceinte, condamné à 30 fr. d'amende, avec défense de continuer à fréquenter ladite femme; etc.

G. 1251. (Carton.) — 30 pièces, papier.

1655-1658. — Requêtes, sentences, etc. — Nullité d'un mariage célébré, sans proclamation de bans, entre un individu et une femme beaucoup plus âgée que lui, ayant été facilement attiré à elle par ses volontés, comme elle l'avoue, et forcé par crainte du frère de ladite femme. — Information faite pour mettre au jour certains abus qui s'étaient glissés dans les esprits de plusieurs au sujet des baptêmes d'un grand nombre d'enfants morts-nés, faits, sous prétexte de miracles, devant une image de Notre-Dame, dite de Sainte-Espérance, posée en l'église des Cordeliers de Mirecourt; etc.

G. 1252. (Carton.) — 93 pièces, papier.

1658-1659. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence par laquelle une femme qui avait obtenu une séparation de trois ans, est condamnée à rentrer avec son mari sous quinze jours et de vivre avec lui dans la pratique des devoirs dont une femme est redevable envers son mari, avec injonction à celui-ci de la traiter maritalement, avec l'amitié et les soins qu'un mari doit à sa femme. — Annulation de promesses de mariage faites par une fille sans le consentement de son père; etc.

G. 1253. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 44 pièces, papier.

1660-1661. — Requêtes, sentences, etc. — Amende de 15 fr. contre un individu qui, pendant que le curé faisait le prône, défendant les danses le jour de la fête patronale, comme coutume damnable, fit réponse tout haut qu'il y en avait donc bien des damnés depuis 40 ans. — Permission de se marier donnée à un jeune homme âgé de 23 ans, nonobstant l'opposition de ses parents, après leur en avoir demandé l'autorisation verbalement et par écrit. — Amende de 15 livres contre un curé pour avoir célébré un mariage clandestin; etc.

G. 1254. (Carton.) — 46 pièces, papier.

1662-1663. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence qui lève l'opposition formée par François de Choiseul, baron de Meuse, au mariage d'un homme et d'une femme de Sorcy, sous prétexte qu'aucun de ses sujets ne pou-

vait se marier sans sa permission. — Décret de l'évêque de Toul enjoignant au curé de Doulevant-le-Château de continuer les processions et autres actes de dévotion qui s'étaient toujours faits à la chapelle de Notre-Dame-des-Prés, à un quart de lieue de ce village; etc.

G. 1255. (Carton.) — 60 pièces, papier.

1663-1664. — Requêtes, sentences, etc. — Sentences qui condamnent : les habitants de Benney à faire rebâtir leur maison curiale; — le curé de Saint-Élophé à entretenir un vicaire à Autigny-la-Tour. — Sentence de nullité d'un mariage contracté dans le diocèse de Besançon, sans délivrance des curés, au mépris des saints canons; enjoint aux parties d'en demander pardon à Dieu et de s'en confesser, de jeûner tous les vendredis et samedis de carême, au pain et à l'eau; permis à la femme de se marier avec qui bon lui semblera; etc.

G. 1256. (Carton.) — 47 pièces, papier.

1664-1666. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence rendue contre un curé accusé d'avoir tué un individu à la chasse; les bénéfices qu'il possédait déclarés vacants et impétrables; suspendu des ordres jusqu'à ce qu'il en soit relevé par le pape; à lui défendu de porter à l'avenir aucune arme à feu; condamné à une amende de 200 fr. qui seront employés à faire dire des messes pour le défunt. — Procès entre le curé d'Urville et Parey-Saint-Ouen et celui de Liffol-le-Grand, se disant pourvu de la cure dudit Parey. — Requête portant que, depuis le commencement des guerres, les habitants de Parey et de Saint-Ouen sont dans un état déplorable, sans secours ni consolations spirituelles, accablés d'ailleurs de toutes les misères et calamités que ce fléau produit; etc.

G. 1257. (Carton.) — 30 pièces, papier.

1666-1667. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence qui condamne un curé à mettre hors de chez lui une jeune servante et lui défend d'en prendre au-dessous de 45 à 50 ans. — Sentence annulant les vœux prononcés par un individu contre sa volonté et son consentement; permis à lui de quitter l'habit religieux, et, vu son incapacité et son ignorance, déclaré incapable de posséder aucun bénéfice avec charge d'âmes, entendre les confessions et faire aucunes fonctions curiales; etc.

G. 1258. (Carton.) — 56 pièces, papier.

1667-1669. — Requêtes, sentences, etc. — Procé-

de la traiter maritalement, et ses enfants avec douceur et charité; et néanmoins, à cause des grande animosité et aversion notoires des parties, ordonné qu'il sera sursis pendant quatre mois à l'exécution de la sentence, afin que, Dieu les inspirant durant ce temps, leurs esprits se puissent mieux remettre par une bonne réconciliation; etc.

G. 1262. (Carton.) — 87 pièces, papier.

G. 1259. (Carton.) — 48 pièces, papier.

1670. — Requêtes, sentences, etc. — Protestation contre les usurpations de la Cour souveraine sur la juridiction ecclésiastique de l'Officialité en matière de séparation. — Sentence contre un curé pour cas d'impureté, séduction de femme, adultère et plusieurs scandales arrivés dans l'église; suspendu pendant trois mois, durant lequel temps il gardera prison fermée pour y faire pénitence de ses fautes, y jeûner, *in pane doloris et aqua tristitia*, les vendredis et samedis de chaque semaine; outre son bréviaire ordinaire y dire les sept psaumes pénitentioux, à genoux, avec les litanies et prières; condamné à se démettre de sa cure dans trois mois et à aumôner la somme de 300 fr., applicables moitié à son église, moitié à des œuvres pies; etc.

1673. — Requêtes, sentences, etc. — Requête d'un religieux demandant que la profession par lui faite depuis plus de cinq ans, soit déclarée nulle, nonobstant la solennité des vœux, pour cause d'infirmités; ordonné qu'il se pourvoira près du pape et, qu'en attendant, il ne pourra quitter l'habit de religion sous quelque prétexte que ce soit, à peine d'être déclaré et tenu pour apostat. — Individu condamné à cent francs d'amende pour juréments et blasphèmes par lui proférés devant l'official, avec défense de plus récidiver, sous peine d'être renvoyé au bras séculier pour lui faire son procès suivant la rigueur des ordonnances contre les blasphémateurs; etc.

G. 1263. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 118 pièces, papier.

G. 1260 (Carton.) — 61 pièces, papier.

1671. — Requêtes, sentences, etc. — Opposition d'une fille à la promotion à l'ordre de prêtrise d'un individu qui lui avait fait des promesses de mariage; ce dernier condamné à se pourvoir en cour de Rome pour obtenir dispense des ordres sacrés et de parenté et, cela fait, épouser la demanderesse, si mieux n'aime la doter. — Annulation d'un mariage clandestin (célébré sans publication ni dispense du troisième ban); défense aux parties d'habiter ensemble, sous peine d'être excommuniées et que leurs enfants soient déclarés bâtards; permis de célébrer de nouveau leur mariage, en y observant les formalités requises; etc.

1674-1675. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence rendue contre un prêtre convaincu, d'après l'aveu de sa faute, d'avoir fréquenté une femme devenue enceinte de ses œuvres; condamné à trois mois de retraite dans une maison religieuse pour y faire pénitence par les jeûnes, prières et austérités, et à 20 fr. d'amende, avec défense de plus fréquenter ladite femme. — Annulation de promesses de mariage, sauf à la fille à se pourvoir pour la nourriture et entretien de l'enfant qu'elle avait eu. — Annulation de semblables promesses faites par une fille verbalement et conditionnellement; etc.

G. 1264. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

G. 1261. (Carton.) — 103 pièces, papier.

1672. — Requêtes, sentences, etc. — Procès en séparation pour cause de sévices: sentence qui condamne la femme à retourner avec son mari, sous peine des censures ecclésiastiques, avec injonction à ce dernier

1677-1678. — Registre de l'Officialité. — Provisions de la charge de promoteur général de l'évêché pour André Poirier, archidiacre de Reinel. — Acte d'opposition par un père au mariage de son fils. — Sentence qui casse des promesses de mariage arrachées à une fille par violence et lui permet de se marier avec un autre individu. — Refus fait par une fille d'exécuter ses promesses de mariage parce que, dans l'intervalle, son fiancé avait eu un accident qui l'avait rendu boiteux; etc.

G. 1265. (Carton.) — 74 pièces, papier.

1677. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence rendue contre le curé de Vouzey, doyen de la chrétienté de Châtenois, accusé d'avoir été si osé et téméraire que de prendre la qualité de juge, d'en faire les fonctions, de faire expédier des commissions sous son nom et en ladite qualité, et, de son autorité, juger et décider des affaires qui ne pouvaient l'être que par l'official, seul et unique juge dans le diocèse pour toutes les affaires spirituelles et ecclésiastiques; condamné à une amende de 70 fr. et admonesté de ne plus user de telles voies; etc.

G. 1266. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 75 pièces, papier.

1678. — Requêtes, sentences, etc. — Procès contre une chanoinesse de Poussay accusée de recèlement de grossesse et exposition de part; condamnée à comparaître dans six semaines devant les dames abbessse et chanoinesse dudit Poussay, assemblées capitulairement, et là être sévèrement réprimandée par ladite abbessse, laquelle réprimande lui servira de première et seconde monition, pour ensuite se retirer dans le monastère des filles de Sainte-Claire de Pont-à-Mousson et y demeurer un mois, pendant lequel temps elle sera obligée de jeûner trois jours de la semaine, avec injonction de vivre chastement à l'avenir et défense de récidiver, à peine de privation de sa prébende; condamnée en outre à cent livres d'aumône; etc.

G. 1267. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 53 pièces, papier.

1679. — Requêtes, sentences, etc. — Défense à un individu de se marier sans le consentement de ses parents avant l'âge de 30 ans, porté par l'ordonnance de Lorraine. — Permission à un homme et à une femme de se marier nonobstant l'empêchement de compaternité. — Sentence portant qu'il sera passé outre au mariage d'un individu, nonobstant l'opposition de ses parents, après les soumissions. — Sentence par laquelle un curé, convaincu d'habitude de conversation impudique avec une femme, sa paroissienne, qu'il aurait rendue grosse de ses œuvres, est déclaré indigne de posséder cure ou bénéfice ayant charge d'âmes, condamné à se retirer dans une maison régulière pendant six mois, jeûner au pain et à l'eau trois jours de la semaine, et à payer une aumône de 300 livres tournois; etc.

G. 1268. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 73 pièces, papier.

1680. — Requêtes, sentences, etc. — Annulation de

promesses de mariage, avec contrat, sur le refus fait par l'homme de passer outre à la célébration; ce dernier renvoyé des fins de la requête, conformément à la règle générale qui veut que les mariages soient libres de toute contrainte; condamné aux dépens de l'instance. — Sentence contre un curé accusé de séduction, stupre et rapt commis sur une de ses paroissiennes, laquelle se trouvait enceinte de ses œuvres; déposé de ses bénéfices, déclaré indigne d'en posséder, expulsé du diocèse, condamné à se retirer dans un monastère, y jeûner trois jours par semaine pendant six mois et payer une aumône de 20 livres pour les pauvres; etc.

G. 1269. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1681-1687. — Registre de l'Officialité (contenant principalement des dénonciations, surtout contre des curés). — Dénonciation faite par les ermites de Saint-Sébastien, près de Nancy, et de la Madeleine, paroisse de Varangéville, contre l'ermite de Sainte-Anne, paroisse de Deuxville, pour la non observance du vœu de stabilité et prévarication formelle à celui de pauvreté. — Dénonciation d'un mariage clandestin, célébré par un curé, contrairement aux formes prescrites par l'Église, entre un individu et une fille mineure, cette dernière de la religion prétendue réformée; etc.

G. 1270. (Carton.) — 44 pièces, papier.

1681. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence qui renvoie le curé de Saint-Hilaire des plaintes formées contre lui par les habitants de Ville-en-Vermois. Joint un mémoire sur l'état de la cure de Saint-Hilaire, portant que cette paroisse est composée de trois villages: Ville, Gérardcourt et Manoncourt, d'une métairie et d'un moulin; que l'église de Saint-Hilaire est champêtre, joignant la maison presbytérale, située au milieu du chemin entre Ville et Gérardcourt; qu'à Ville il y a une très-belle chapelle sous l'invocation de saint Quirin; à Gérardcourt, une chapelle sous l'invocation de saint Denis; etc.

G. 1271. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 47 pièces, papier.

1682. — Requêtes, sentences, etc. — Défense faite à un curé de plus aller à la chasse; de se trouver aux ouvriers, « écreignes » et autres assemblées suspectes; ordre de se conformer aux statuts synodaux et ordonnances de l'évêque, tant en ce qui concerne les prônes, catéchismes et instructions, célébration des messes paroissiales dans les heures préfixées, et de vivre avec ses

paroissiens avec plus de modération, paix et union, sans les injurier ni maltraiter; etc.

G. 1272. (Carton.) — 46 pièces, papier.

1682. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence rendue contre un curé accusé de peu d'exactitude et d'assiduité au service de sa paroisse, d'absences trop longues et trop fréquentes, de mépris insupportable, paroles rebutantes et manière d'agir pleine de fierté envers ses paroissiens, les tutoyant d'ordinaire et les appelant bougres, doubles bougres, bœufs, pieds-plats, coquins, paysans, etc.; de conversations trop familières avec des personnes de l'autre sexe, les recevant dans sa maison, les menant sous le bras dans le village, etc.; condamné à donner 80 livres d'aumône pour les pauvres clercs du diocèse, à se retirer au séminaire ou autre maison régulière et y demeurer trois mois, avec injonction d'être assidu à sa résidence; etc.;

G. 1273. (Carton.) — 58 pièces, papier.

1682. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence contre un religieux profès de la Doctrine chrétienne, se disant prêtre séculier et exerçant, en cette qualité, la cure de Flavigny; condamné à rentrer incessamment dans cette congrégation pour y vivre suivant la règle, sous les peines établies par les saints canons contre les apostats, déserteurs et transfuges; interdit de tout exercice de ses ordres jusqu'à sa rentrée dans la congrégation; condamné en outre à 200 livres d'aumônes. — Joint un mémoire sur la congrégation de la Doctrine chrétienne; etc.

G. 1274. (Carton.) — 74 pièces, papier.

1683. — Requêtes, sentences, etc. — Procès entre le curé de Maidières et Montauville et celui de Saint-Laurent de Pont-à-Mousson touchant le droit prétendu par ce dernier de percevoir les offrandes en l'église Saint-Pierre de Maidières et d'y célébrer la messe lorsqu'il y conduisait ses paroissiens en procession. — Sentence par laquelle un individu est condamné à épouser une fille avec laquelle il avait signé un contrat de mariage, et, pour l'y contraindre au besoin, permis à la fille d'implorer, comme l'official l'implore, le secours du bras séculier; défense à l'homme, sous peine d'excommunication, de contracter mariage avec une autre; etc.

G. 1275. (Carton.) — 51 pièces, papier.

1683. — Requêtes, sentences, etc. — Procédure ins-

truite contre un religieux profès de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, desservant la cure de Dommartin, près de Remiremont, accusé de plusieurs fautes, malversations et délits; renvoyé à ses supérieurs pour achever la procédure commencée contre lui par le promoteur et lui infliger les punitions canoniques qu'ils trouveraient justes et raisonnables. — Déclaration de nullité d'un mariage célébré sans témoins, publication ni dispense de bans, par un prêtre n'ayant aucun pouvoir légitime, l'homme étant mineur et soldat et ne pouvant se marier sans le consentement de ses parents et la permission de son capitaine; etc.

G. 1276. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 106 pièces, papier.

1684. — Requêtes, sentences, etc. — Annulation de promesses de mariage, quoique suivies de gages, « ayant égard à la liberté qui doit être dans les mariages »; la fille, qui avait révoqué ses promesses, renvoyée des fins prises contre elle et condamnée aux dépens de l'instance. — Visite de l'église de Bouxières-aux-Chênes, faite par le curé de Laneuvelotte, d'après la commission de l'official. — Requête du curé de Serocourt et de Frain et des habitants de ce dernier lieu pour être autorisés à agrandir la chapelle que lesdits habitants avaient fait construire au milieu de leur village; etc.

G. 1277. (Carton.) — 60 pièces, papier.

1684. — Requêtes, sentences, etc. — Procédure instruite contre un curé accusé d'avoir, avec récidive, par les désordres continuels de sa vie infâme, libertine et déréglée, rempli sa paroisse d'un scandale horrible depuis les vingt années de son exercice; déclaré indigne de posséder aucune cure ou bénéfice; condamné à tenir prison pendant six mois, durant lesquels il demeurera interdit et suspendu; à jeûner, pendant six autres mois, deux jours de la semaine, au pain et à l'eau; faire, depuis Toul, le pèlerinage de Mattaincourt, pieds nus; à comparaître en personne devant l'église de sa paroisse, le dimanche qui lui sera désigné, et là, étant à deux genoux, lorsque ses paroissiens seront assemblés, leur demander pardon; défendu de plus fréquenter la femme avec laquelle il vivait; etc.

G. 1278. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier.

1685-1687. — Registre de l'Officialité. — Sentence sur une demande en exécution de promesses de mariage, suivies de fiançailles et grossesse; l'homme condamné aux dépens, sauf à la demanderesse à se pourvoir pour les dommages et intérêts. — Sentence contre un prêtre

accusé d'avoir, sans aucun pouvoir ni approbation de l'évêque, reçu la confession de plusieurs personnes; condamné à une retraite de six semaines au séminaire de Toul, déclaré indigne de posséder aucun bénéfice à charge d'âmes, avec défense de faire des fonctions pastorales dans le diocèse pendant deux ans; etc.

G. 1279. (Carton.) — 77 pièces, papier.

1685. — Requêtes, sentences, etc. — Requête d'un habitant de Maxéville en réparation d'injures et diffamations contre le curé de ce village, lequel, dans son prône, lui avait interdit hautement l'entrée de l'église pour avoir tué un porc le jour de la Saint-Jean l'évangéliste; sentence qui le décharge de cette prétendue interdiction et ordonne que l'entrée de l'église et la participation aux saints mystères lui seront rendus libres comme aux autres paroissiens. — Défense à un homme et à une femme non mariés de continuer à vivre ensemble, sous peine d'excommunication, jusqu'à ce qu'ils aient contracté mariage avec les solennités requises; etc.

G. 1280. (Carton.) — 72 pièces, papier.

1685. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence rendue contre une fille mineure pour avoir fait des promesses de mariage sans le consentement de ses parents; ordonné qu'en présence du curé de sa paroisse et de deux témoins dignes de foi, elle demandera humblement pardon à ses père et mère d'avoir disposé de sa personne et s'être engagée par promesses écrites et signées de sa main; les suppliera ensuite d'agréer son mariage, d'y vouloir donner leur bénédiction et perdre le ressentiment de la faute par elle commise contre le respect qu'elle leur doit; desquelles soumissions sera dressé acte en bonne forme par le curé, puis passé outre à la célébration du mariage; etc.

G. 1281. (Carton.) — 51 pièces, papier.

1686. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence d'excommunication prononcée contre un individu pour n'avoir satisfait à ses devoirs religieux; interdit de l'entrée de l'église et de la participation aux sacrements, avec défense à tous fidèles chrétiens de le fréquenter, d'avoir société avec lui quant à l'exercice de la religion, sous peine d'encourir la même peine, jusqu'à ce qu'il ait condignement satisfait à l'Église; mandement au curé de sa paroisse de le dénoncer au prône; etc.

G. 1282. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 70 pièces, papier.

1687. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence contre

un curé accusé d'avoir bu souvent avec excès, de s'être enivré jusqu'à perdre entièrement la raison; avoir, dans cet état, fait des actions indécentes; bu dans les cabarets de sa paroisse, etc.; déclaré irrégulier et son bénéfice impétable, avec défense, sous peine d'excommunication, de faire aucune fonction ecclésiastique jusqu'à ce qu'il ait été relevé des censures par lui encourues; condamné à se retirer pendant six mois au séminaire de Toul pour y jeûner deux jours de la semaine et à donner 50 livres d'aumône; etc.

G. 1283. (Carton.) — 31 pièces, papier.

1687. — Procédure instruite contre le curé de Brouville accusé d'avoir proféré et juré par emportement la mort de Dieu, recherché et sollicité au mal aucunes de ses paroissiennes, manqué ordinairement à faire le catéchisme; condamné à quitter sa cure dans trois mois, à sortir du diocèse; déclaré incapable d'y posséder aucun bénéfice; condamné en outre à cent livres d'aumône. — Joint un procès-verbal de visite de l'église de Brouville et de celles de Merviller et Reherrey, ses annexes.

G. 1284. (Registre.) — In-folio, 19 feuillets, papier.

1688-1701. — Dénonciations (la plupart contre des curés). — Dénonciations: contre un curé pour ses désordres, vie scandaleuse et déréglée, voies de fait, injures, etc.; — contre un prêtre, pour rapt, enlèvement et maléfices. — Dénonciation faite par un curé contre un de ses paroissiens qui n'avait pas fait ses pâques; etc.

G. 1285. (Carton.) — 1 pièce, parchemin, 33 pièces, papier.

1688. — Requêtes, sentences, etc. — Instance entre le curé de Rambervillers, qui avait inhumé un prêtre résident après lui avoir administré les sacrements, et le doyen rural de Deneuvre, lequel demandait à être maintenu au droit et usage de l'évêché d'administrer les sacrements aux curés, vicaires et ecclésiastiques de son doyenné en cas de maladie et au temps de Pâques, de lever et inhumer leurs corps, à la réserve de ceux qui se trouvaient dans les communautés ecclésiastiques. — Joint les statuts de la confrérie du Saint-Sacrement, érigée dans l'église de Rambervillers; etc.

G. 1286. (Carton.) — 80 pièces, papier.

1689. — Procédure instruite contre un prêtre pour avoir, nonobstant les défenses du Roi enjoignant de ne marier aucun soldat sans la permission de son capitaine ou de ses autres officiers, et au préjudice des statuts

synodaux par lesquels il est défendu aux ecclésiastiques de recevoir au sacrement de mariage aucun étranger sans la permission de l'évêque ou de l'official, marié un soldat sans observer aucunes des formalités et cérémonies prescrites par l'Église, ayant donné la bénédiction nuptiale aux époux dans une maison, sans proclamation de bans et dispense du temps (la sentence n'y est pas) ; etc.

G. 1287. (Carton.) — 40 pièces, papier.

1690. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence rendue contre une femme qui avait refusé de se présenter à l'église après ses couches pour y recevoir la bénédiction ; il lui est ordonné de le faire dans la huitaine, sous peine d'être privée de l'entrée de l'église et de la participation aux saints mystères. — Sommation faite à un individu de satisfaire dans la huitaine à ses devoirs religieux, sous peine des censures canoniques ; etc.

G. 1288 (Carton.) — 56 pièces, papier.

1690. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence rendue contre un curé accusé d'avoir continué les fonctions pastorales nonobstant la suspension qu'il avait encourue ; déclaré irrégulier, privé de sa cure, condamné à se retirer pendant trois mois au séminaire et à payer les dépens de l'instance. — Sentence contre une religieuse qui avait quitté son monastère sans permission pour aller chez ses parents ; ordonné qu'elle y rentrera dans trois jours, à peine d'y être contrainte par la rigueur des saints canons, même par l'imploration du bras séculier, et d'être déclarée apostate ; etc.

G. 1289. (Carton.) — 97 pièces, papier.

1691. — Procédure instruite contre un curé accusé d'ivrognerie, impudicité et jurements ; condamné à se retirer pendant six mois au séminaire, y jeûner deux jours de la semaine au pain et à l'eau et à donner une aumône de 200 livres ; suspendu de ses fonctions jusqu'à ce qu'il ait satisfait à la sentence ; etc.

G. 1290. (Carton.) — 65 pièces, papier.

1692-1694. — Requêtes, sentences, etc. — Procédure instruite contre un curé accusé d'avoir exorcisé deux femmes prétendues possédées, sans pouvoir ni permission de l'official ; de s'être fait traiter, le lendemain des mariages et baptêmes, par les nouveaux mariés et par les pères et mères (pas de sentence). — Sentence contre un curé accusé de retenir en sa maison une femme suspecte, au préjudice des avertissements à lui donnés

par l'évêque ; condamné à se retirer pendant un mois au séminaire et à payer 15 livres d'aumône ; etc.

G. 1291. (Carton.) — 50 pièces, papier.

1695. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence contre un curé accusé d'avoir retiré ses paroissiens en sa maison, fêtes et dimanches, pour y boire, manger et jouer aux cartes, leur y avoir vendu vin comme dans un cabaret, causé par là des divisions et querelles entre les maris et les femmes, menacé ses paroissiens de les ruiner en procès, pris du vin avec excès et négligé ses fonctions pastorales ; condamné à se retirer un mois au séminaire pour y faire tous les exercices de veilles, prières et oraisons, y jeûner les vendredis de chaque semaine et demander à Dieu l'esprit que doit avoir un bon et vigilant pasteur ; condamné en outre à 15 livres d'aumône et aux frais de la procédure ; etc.

G. 1292. (Carton.) — 68 pièces, papier.

1696-1697. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence qui condamne un homme et une femme, sous peine d'excommunication, à retourner vivre conjugalement ensemble, à se mettre en état de se confesser et recevoir de leur curé la communion pascale, à peine d'être interdits de l'entrée de l'église et, en cas de mort, privés de la sépulture ecclésiastique ; etc.

G. 1293. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier.

1700-1701. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence contre un curé soupçonné d'impudicité avec une fille et convaincu d'en avoir connu charnellement une autre, sa servante, laquelle serait accouchée d'un enfant ; d'avoir, par sa vie libertine, scandalisé sa paroisse et déshonoré son état ; privé de sa cure et icelle déclarée vacante, condamné à se retirer pendant six mois au séminaire ou dans une autre maison religieuse, y jeûner deux jours de la semaine, au pain et à l'eau, suspendu et interdit de toute les fonctions de son ordre durant un an et déclaré incapable, pendant dix ans, de posséder aucune cure ; etc.

G. 1294. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 56 pièces, papier.

1702-1703. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence contre un chanoine de Liverdun accusé d'avoir juré et blasphémé le saint nom de Dieu et commis plusieurs troubles et scandales dans l'église ; condamné à un bannissement de trois ans et à dix livres d'aumône, avec défense de récidiver, sous peine de punition corporelle. — Protestation du promoteur contre une entreprise des

Juges du bailliage de Pont-à-Mousson qui instruisaient le procès d'un curé accusé de débauche et d'impudicité et le retenaient dans leurs prisons, contre les droits de la juridiction ecclésiastique ; etc.

G. 1295. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 99 pièces, papier.

1704-1706. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence contre un curé accusé d'avoir mené une vie libertine, impudique et dissolue avec une sienne servante qui était sortie de chez lui enceinte ; d'avoir attenté à la pudicité de plusieurs filles et femmes, chassé ordinairement avec des chiens et des armes à feu ; condamné à se retirer pendant six mois dans l'abbaye de Rangéval pour y vivre en pénitence comme les religieux ; suspendu de toutes les fonctions de ses ordres jusqu'à ce qu'il ait accompli cette retraite, avec défense d'en faire aucune, sous peine d'excommunication ; etc.

G. 1296. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1707-1721. — Sentence en exécution de promesses de mariage, suivies de la publication de trois bans, et que la fille refusait d'exécuter, n'y ayant consenti que par respect pour ses père et mère ; condamnée aux dépens et à 3 livres d'aumône au profit de sa paroisse pour avoir violé les fiançailles faites en face de l'Église. — Annulation d'un mariage célébré par un aumônier d'armée ; défense aux époux, sous peine d'excommunication, de continuer à vivre ensemble, avec permission de procéder à la réhabilitation de leur mariage en face de l'Église ; etc.

G. 1297. (Carton.) — 54 pièces, papier.

1707-1709. — Requêtes, sentences, etc. — Acte de soumission d'un curé au sujet de l'accusation portée contre lui par une femme de l'avoir rendue enceinte : il reconnaît que cette accusation, quoique fausse, a donné lieu à des soupçons qu'il ne se serait pas attirés s'il avait eu à son service une fille de l'âge prescrit par les statuts, et se soumet à tout ce que l'évêque ou l'official voudront lui ordonner. Sentence qui le condamne, de son propre consentement, à se retirer pendant quinze jours dans une maison religieuse, à donner à son église un dais pour porter le saint-sacrement et à faire redorer le calice et la patène ; etc.

G. 1298. (Carton.) — 56 pièces, papier.

1711-1719. — Requêtes, sentences, etc. — Procédure instruite contre un prêtre accusé de violences, ivrogne-

ries, fréquentations suspectes, dont il ne s'était pas corrigé nonobstant les monitions canoniques. Eu égard à l'aveu de sa faute, soumission et promesse de se corriger, le promoteur consent qu'il soit sursis à toute procédure, mais que l'accusé soit suspendu des fonctions de ses ordres pendant un an et condamné à faire, pendant quatre années de suite, une retraite de trois mois dans une maison régulière ; etc.

G. 1299. (Carton.) — 57 pièces, papier.

1720-1726. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence rendue par l'évêque contre un maître d'école accusé d'avoir négligé ses fonctions, scandalisé sa paroisse et offensé son curé ; déclaré interdit de ses fonctions dans la paroisse. — Sentence contre un prêtre accusé de violences, jurements, emportements, blasphèmes, voies de fait, fréquentation des cabarets et excès de vin ; condamné, après sa soumission, l'aveu de ses fautes et promesse de s'en corriger, à être suspendu de ses fonctions pendant trois mois et à faire une retraite de dix jours dans une maison régulière ; etc.

G. 1300. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1727-1730. — Audiences et sentences de l'Officialité. — Séparation de corps et d'habitation pendant trois ans pour cause de sévices exercés par un mari contre sa femme. — Sentence condamnant une femme à rentrer sous le toit de son mari et à lui rendre les devoirs conjugaux, sous peine d'excommunication. — Sentence de nullité d'un mariage pour impuissance du mari, et permission à la femme de disposer de sa personne ainsi qu'elle avisera ; etc.

G. 1301. (Carton.) — 47 pièces, papier.

1717-1729. — Requêtes, sentences, etc. — Plainte des curés de Saint-Remy et de Saint-Martin de Sorcy portant que, la veille de la Saint-Remy, on avait annoncé à son de tambour, dans l'une et l'autre paroisse, le jeu du mouton, à l'occasion de ladite fête ; ce qui aurait été exécuté le lendemain, accompagné de danses publiques et suivi, quelques jours après, d'une comédie avec bal, dont les placards auraient été attachés sur la place, et notamment aux portes des suppliants. — Requête du curé et des habitants de Dammarie pour obtenir l'érection d'une confrérie en l'honneur de saint Sébastien, suivant le vœu qu'ils en avaient fait, à cause du secours obtenu par son intercession lors de la maladie contagieuse qui les avait affligés ; etc.

G. 1302. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1730-1739. — Audiences de l'Officialité. — Sentence qui déclare nuls et de nulle valeur des vœux qu'un religieux avait prononcés par contrainte. — Séparations de corps et d'habitation pendant trois et six ans. — Permission à une fille de se marier, nonobstant l'opposition de sa mère, après les soumissions respectueuses. — Sentence par laquelle un individu qui, après trois monitions canoniques, avait refusé de satisfaire au devoir pascal, est déclaré privé de l'entrée de l'église pendant sa vie et, après sa mort, de la sépulture chrétienne; etc.

G. 1303. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1734-1737. — Audiences de l'Officialité. — Annulation de promesses de mariage : extorquées à une femme en abusant de son grand âge et de ses infirmités; — faites par une fille pendant sa minorité. — Séparation pendant neuf ans pour cause d'inconduite du mari, atteint de maladie vénérienne. — Sentence qui condamne un homme à rentrer avec sa femme après une séparation de six ans; etc.

G. 1304. (Carton.) — 24 pièces, papier.

1737-1740. — Requêtes, sentences, etc. — Annulation de promesses de mariage faites par une fille, à condition qu'elle fera une aumône de 3 livres, applicable aux pauvres et malades de sa paroisse. — Sentence contre un curé accusé d'être tombé plusieurs fois dans des excès de vin; interdit pour un an des fonctions des saints ordres et déclaré inhabile, pendant trois ans, à posséder aucun bénéfice ayant charge d'âmes; condamné à jeûner, pendant un an, les mercredis et vendredis de chaque semaine, en s'abstenant, lesdits jours, de boire du vin ou autre liqueur qui puisse l'enivrer; etc.

G. 1305. (Carton.) — 22 pièces, papier.

1737-1739. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence rendue contre un curé convaincu d'avoir eu des familiarités suspectes avec des personnes du sexe, des fréquentations scandaleuses avec l'une d'entre elles, gardé chez lui une qui n'était ni de l'âge ni des qualités requises pour y pouvoir demeurer; de s'être adonné aux jeux de cartes avec des séculiers; d'avoir exigé des honoraires défendus par les statuts; déclaré incapable, pendant dix ans, de posséder aucun bénéfice ayant charge d'âmes; suspendu pour deux ans; condamné à se re-

MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G.

tirer, durant le même temps, dans une maison religieuse, où il récitera tous les jours les sept psaumes de la pénitence, à genoux et tête nue; etc.

G. 1306. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1741-1743. — Audiences de l'Officialité. — Annulation d'un mariage contracté par un individu déjà marié, lequel, pour la violation et profanation du sacrement de mariage, est condamné à jeûner tous les vendredis de chaque semaine, au pain et l'eau, pendant quatre mois, et aux dépens envers les parties. — Annulation d'un mariage contracté par un religieux profès de l'ordre des Chanoines réguliers, et célébré par un aumônier de régiment; permission à la femme de disposer de sa personne comme elle voudra; ordre au mari de se retirer incessamment dans une maison de son ordre et d'y jeûner, au pain et à l'eau, pendant trois mois consécutifs; etc.

G. 1307. (Carton.) — 48 pièces, papier.

1743-1750. — Requêtes, sentences, etc. — Annulation de promesses de mariages faites à un veuf, lequel, lors du contrat, avait déclaré n'avoir que trois enfants tandis qu'il en avait six. — Requête d'une femme demandant que la séparation prononcée entre elle et son mari pour six ans, soit convertie en définitive; sentence qui lui ordonne de rentrer avec son mari, sous peine des censures ecclésiastiques. — Sentence qui condamne le maire de Tantimont à ôter le tabernacle qu'il avait mis sur l'autel de l'oratoire depuis peu construit à Gernonville sous l'invocation de saint Isidore; etc.

G. 1308. (Carton.) — 36 pièces, papier.

1740-1749. — Enquêtes et informations (presque toutes non suivies de sentences, et la plupart en matière de séparation). — Enquête touchant la suppression du titre du prieuré de Lay-Saint-Christophe et son union au séminaire des Missions royales de Nancy; sentence prononçant la suppression et l'union.

G. 1309. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1750-1765. — Audiences de l'Officialité. — Lettre de vice-gérant de l'Officialité pour René-Nicolas d'Archambaut. — Sentence par laquelle un individu qui refusait d'exécuter ses promesses de mariage est condamné, pour « le violement de sa foi », à une aumône de 4 livres au profit de sa paroisse, sauf à la fille à se pourvoir en dommages et intérêts devant les juges compétents; etc.

G. 1310. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 80 pièces, papier.

1750-1759. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence qui déboute un religieux, âgé seulement de vingt ans, de sa demande en entérinement d'un rescrit par lui obtenu en cour de Rome touchant l'annulation de ses vœux, prononcés sur les pressantes sollicitations de son père et « les mauvaises façons » de sa marâtre; sa profession est déclarée bonne et valable, et il lui est enjoint de vivre dans l'état qu'il avait embrassé. — Sentence de nullité d'un mariage pour impuissance du mari; permission à la femme de se pourvoir où bon lui semblera; défense au mari de la hanter et fréquenter et de contracter aucun mariage à l'avenir; condamné aux dépens; etc.

G. 1311. (Carton.) — 140 pièces, papier.

1760-1769. — Requêtes, sentences, etc. — Procès en nullité de mariage entre François-Xavier-Henri de Pont, chevalier, conseiller à la Cour souveraine, et Marie-Louise, fille de François-Antoine Alliot, commissaire général de la maison du roi de Pologne, laquelle prétendait que son mariage n'avait jamais été consommé. — Action intentée contre elle au Châtelet de Paris pour établir le légitime état de l'enfant qu'elle avait eu, depuis son mariage, avec Ferdinand-Jérôme de Beauvau; etc.

G. 1312. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1769-1788. — Audiences de l'Officialité. — Sentences en exécution de promesses de mariage et sur des oppositions à des mariages. — Requête des habitants de Borville pour obtenir la désunion de leur église de celle de Rozelieures et son érection en cure. — Déclaration de vacance d'une chapelle dont le titulaire avait quitté l'habit religieux pour se faire militaire; etc.

G. 1313. (Carton.) — 101 pièces, papier.

1770-1790. — Requêtes, sentences, etc. — Sentence de validité des vœux faits par un individu; ordre de se rendre à ses devoirs religieux sous la discipline de ses supérieurs, à quoi il sera contraint par toutes voies raisonnables et au besoin par le bras séculier. — Sentence par laquelle une femme, qui avait demandé la nullité de son mariage, est condamnée à rentrer avec son mari; etc.

G. 1314. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1672-1673. — Livre des dispenses accordées par

l'official. — Dispenses données : à Joseph de Bouzey et Thérèse de Franquemont; — à Joseph-Gaspard Giguet, avocat, et Marguerite Mariot; — à Nicolas Henri d'Hoëville et Marguerite de Perrin. — Bulles pour Marie de Nicey, abbesse de Benoite-Vaux. — Permission aux religieuses de la Congrégation de Vézelize d'établir une maison à Rosières-aux-Salines; etc.

G. 1315. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier.

1673-1674. — Registre pour les dispenses et expéditions de l'official (François de l'Espy du Saussay, archidiacre de Port, vicaire général de l'évêque de Toul). — Permissions données à des curés de célébrer des mariages. — Ordonnance de l'évêque permettant à un veuf et à une femme de se marier devant leur curé, auquel il est enjoint de leur donner une pénitence salutaire pour l'expiation de leur faute (ils s'étaient sans doute connus avant que l'homme ne fût veuf), en affirmant par eux qu'ils n'avaient pas contribué à la mort de la femme et que, du vivant d'icelle, ne s'étaient point donné la foi de mariage; etc.

G. 1316. (Registre.) — In-folio, 15 feuillets, papier.

1673-1674. — Registre des expéditions de Monseigneur. — Permission de quêter pour la chapelle de Notre-Dame du Puy. — Dispenses pour consanguinité et compaternité (il n'y a pas autre chose).

G. 1317. (Carton.) — 85 pièces, papier.

1670-1689. — Informations touchant des demandes de dispenses. — Certificats de fiançailles délivrés par des curés. — Arbre de ligne de la famille Herbel, de Neufchâteau. — Certificat d'un curé portant que deux individus n'ont eu copulation ensemble que pour obtenir plus facilement dispense. — Permission à deux individus de se marier avant d'avoir obtenu dispense de la cour de Rome, la femme étant enceinte, et les suppliants se trouvant en état de perdre l'honneur et la vie si leurs actions étaient connues par la justice séculière avant qu'ils fussent mariés; etc.

G. 1318. (Carton.) — 60 pièces, papier.

1714-1732. — Dispenses et certificats de réception et bénédiction de promesses de mariage, dont un du curé de Vézelize, avec cette requête : « Notre Hôtel-de-Ville et moi vous supplions encore de nous permettre une procession à Notre-Dame de Sion pour le temps plus propre aux fruits de la campagne. » — Dispense

de bans pour des veufs afin d'éviter les railleries des jeunes gens. — Dispenses pour Étienne-Athanase Perrin, écuyer, seigneur de Brichambeau, et Anne, fille de M. Rouot, conseiller d'État, doyen de la faculté de droit de Pont-à-Mousson; etc.

G. 1319. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1734-1749. — Fulminations et exécutions de dispenses. — Dispenses : pour deux individus pauvres, qui, bien que liés de consanguinité, avaient commis le péché de la chair par pure faiblesse et non pour obtenir plus facilement dispense; — pour Claude Dordelu et Jeanne-Françoise Callot; — pour Nicolas-François de Rouyer et Gertrude de Greische; — pour Claude-Marie, comte de Bressey, et Barbe Le Prud'homme de Vitrimont; etc.

G. 1320. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets papier.

1749-1759. — Fulminations et exécutions de dispenses, dont plusieurs portent que, nonobstant le degré de consanguinité, les individus se sont connus charnellement, et que, s'ils n'obtiennent la dispense, la fille demeurera *innupta et diffamata*. — Dispenses : pour Pierre Liouville et Elisabeth Simon, de Ville-Issey; — pour Didier et Pierre d'Ourches et Marguerite et Madeleine Le Goulon; — pour Léopold-Charles, comte de Gourcy, et Marie-Thérèse de Ligniville; etc.

G. 1321. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1762-1771. — Fulminations et exécutions de dispenses portant, pour la plupart, que les individus se sont livrés au péché d'incontinence uniquement par passion ou pour obtenir plus facilement la dispense. — Dispenses pour Dominique-Robert du Houx de Dombasle et Elisabeth-Charlotte Dupuy; etc.

G. 1322. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1772-1789. — Fulminations et exécutions de dispenses. — Dispenses : pour Sigisbert Arnould et Madeleine-Félicité de Mortal; — pour François Provençal et Lucie-Bathilde Baille; — pour Louis-Léopold de Braux et Marguerite Guérin; — pour Jean-François-Charles de Silly et Aimée-Thérèse Labbé de Coussey; — pour Humbert-Simon de La Treiche et Barbe Cachedenier (*vesana libidine victum, absque intentione dispensationis facilius obtinendæ, præfatam Barbaram carnaliter cognovit*); etc.

G. 1323. (Carton.) — 117 pièces, papier.

1769-1790. — Pièces de dispenses : requêtes et informations, lettres des curés, etc. — Dispenses pour parenté spirituelle (ou compaternité). — Dispenses : pour J.-B. Gouvion, de Toul, et Marie Liouville; — pour Charles-Polycarpe-Emmanuel de Saint-Mauris et Elisabeth-Marie-Charlotte-Léopold de Raigecourt. — Arbres de ligne des familles : de Coussey et de Silly; — Georges, de Pont-à-Mousson; — de Braux; — Baille et Provençal; etc.

G. 1324. (Registre.) — In-folio, 137 feuillets, papier.

1706-1730. — Registre pour les visas d'institutions accordées par Monseigneur et pour ce qui vient de Rome. — Institutions : à la chapelle du Saint-Nom de Jésus dans l'église de Neufchâteau; — à la chapelle Notre-Dame dans l'hôpital de Bayon et à la chapelle castrale du même lieu; — à la chapelle Saint-Jacques au château de Fléville; — à la chapelle Sainte-Catherine au château d'Haroué; — au prieuré Saint-Calixte d'Haréville; etc.

G. 1325. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1730-1739. — Minutes des visas de la cour de Rome pour bénéfices. — Canoncats à la cathédrale de Toul pour Nicolas de Clévy, Armand-Gaston-Félix d'Andlau et J.-B. de Roche. — Cures de Brantigny et de Trondes pour Nicolas de Maimbourg et Jacques Dordelu. — Prieuré de Saint-Georges, près de Toul, pour Gabriel Briffaut. — Abbaye de Saint-Epvre pour Armand de Rohan, comte de Ventadour; etc.

G. 1326. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1741-1749. — Minutes des visas, etc. — Abbaye de Poussay pour Louise-Jeanne-Charlotte de Custine. — Abbaye de Domèvre pour Dominique Bexon. — Abbaye de Saint-Léopold de Nancy pour Joseph de l'Isle. — Décret de Scipion-Jérôme Begon, évêque de Toul, par lequel il transfère en la grande chapelle de son palais épiscopal l'ancienne chapelle Sainte-Catherine du même palais, transférée provisoirement à l'autel de Sainte-Ursule, dans la chapelle dite des Évêques, attenante à la cathédrale; etc.

G. 1327. (Registre.) — In-folio, 87 feuillets, papier.

1751-1757. — Minutes des visas, etc. — Écolâtrerie de la cathédrale pour Nicolas de Marne. — Cure de Rabiémont pour Jean Laprevote. — Abbaye de Bonfay

pour Jean des Tournelles. — Décanat de la collégiale Saint-Gengoult de Toul pour Étienne-Victor de La Vergne de Tressan. — Cure de Dommartin-le-Franc pour René-Nicolas d'Archambaut. — Décanat de la cathédrale pour Jacques-Michel de Foyal de Donnery; etc.

G. 1328. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier.

1760-1786. — Minutes des visas, etc. — Cure d'Oëlleville pour Joseph-Claude du Houx. — Abbaye de Bouxières pour Charlotte-Simone-Rose de Gouffier. — Abbaye de Chaumouzey pour Stanislas-Louis de Basompierre. — Chapelle castrale de Darnieulles pour Antoine-Gabriel de Gellenoncourt. — Abbaye de Haute-Seille pour Apollinaire de La Tour du Pin Montauban; etc.

G. 1329. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 102 pièces, papier.

1708-1750. — Requêtes et monitoires pour récupérer des objets ou papiers soustraits. — Enlèvement des titres: des religieuses de la Congrégation de Verdun; —

de la chapelle Notre-Dame érigée dans l'église de Bari-sey-au-Plain; — de la cure de Vicherey. — Requête du recteur du collège de la compagnie de Jésus de Nancy et de Saint-Nicolas portant que Marnoël, maison franche, érigée en haute justice, sur le ban d'Azerailles ayant été brûlée par deux fois et abandonnée à cause de son éloignement, les habitants des villages voisins se sont emparés des biens et ont mis le feu dans les lieux en dépendant; il demande un monitoire pour découvrir les auteurs de ces dégâts et les usurpateurs de ces biens; etc.

G. 1330. (Carton.) — 82 pièces, papier.

1778-1790. — Minutes de monitoires pour découvrir les auteurs de crimes ou de délits. — Vols commis dans les églises de Bagneux et de Viterne. — Assassinat de Charles Hennequin de Frenelle. — Enlèvement, de l'église de Domgermain, du banc appartenant à Charles Mathelin, en qualité de seigneur en partie du fief de ce lieu; etc.

SUPPLÉMENT A LA SÉRIE G ⁽¹⁾

Ce Supplément est formé de documents trouvés à Toul, au mois d'octobre 1883, en démolissant la cheminée d'une maison appartenant au curé de la cathédrale, et qui ont été réintégrés aux Archives au commencement de décembre.

Leur provenance est nettement indiquée par leur nature même et par les cotes inscrites sur la plupart des pièces : ils viennent du fonds de la cathédrale de Toul, qu'ils servent, sinon à compléter, du moins à augmenter utilement.

L'Archiviste a donc cru devoir les ranger à la suite de la série G, avec des numéros propres à être reportés sur les diverses tables de l'Inventaire.

CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE TOUL. (Suite.)

G. 1331. (Registre.) — In-4^o, 106 feuillets, parchemin (2).

1263-1397. — Confirmation, par Henri III, comte de Vaudémont, du don fait au chapitre par Henri, son aîné, de cent soudées de terre à tournois sur la vente de Vézelize (1332). — Ventes : au chapitre, par Henri Baras, citain de Toul, d'une maison lieudit au Châtel de Toul (1279) ; — par Imette, la béguine, de Toul, à Vauthier, curé de Fauconcourt, d'une maison sise en la cour le Comte, au Châtel de Toul (1288) ; — au même, par le prieur et les Prêcheurs de Toul, d'une maison qui fut à Houdebourt, la béguine (1298) ; — à Vauthier de Barisey, chanoine de Commercy, par un homme de Bovée, d'une maison sise audit lieu (1331). — Acquêt, par le chapitre, de 12 sous toulois de cens sur une maison séant devant la Croix de pierre, en la cité de

Toul (1320). — Charte de l'évêque Thomas de Fourlémont touchant la juridiction spirituelle du chapitre sur les églises de Void, Vicherey, Tranqueville, etc. (1331) ; etc.

G. 1332. (Registre.) — In-folio, 154 feuillets, papier (en partie pourri ou déchiré).

1401-1496. — « Copies de lettres et lais à vies et autrement — et y est désignée la maistrie des pelletiers. » — Baux : du moulin au Pont, au village d'Aroffe ; — des moulins de Mirecourt, Choloy, Vacon, Écrouves, Villey-Saint-Étienne, etc. ; — d'un meix en la cité de Toul, situé en la rue des Noyers (1434 ; — de la cure de Void (1423-1426). — « Lettres de plusieurs maisons ou chastel de Voy laissées à vies à plusieurs » (1401-1404). — Testaments : de Rauxin de Void, écuyer (1419) ; — de Marguerite, fille de Colin, dit Maillet, de Toul (1420). — Bail à Husson de Watronville, écuyer,

(1) Ce Supplément doit être placé à la suite de la 1^{re} partie du tome IV de l'Inventaire sommaire.

(2) Les pièces sont indiquées suivant l'ordre qu'elles occupent dans le registre. De même pour les suivants.

de rentes et héritages à Tannois (1416). — Vente, au chapitre, par Valleran de Luxembourg, comte de Ligny et de Saint-Pol, et Jean de Luxembourg, frères, de ce qu'ils avaient à Bovée (1381). — Amodiation de l'office de « la maistrie » des pelletiers de Toul (1414). — « C'est ceu qui affiert à la maistrie des peletiers ». — Accord entre Olry de Boulenges, écuyer, et les habitants de Lucey et Lagney touchant l'emprisonnement, par le maire de ce dernier lieu, d'un individu de Sanzey (1418); etc.

G. 1333. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1463-1621. — Abolition de la morte-main au village de Dommartin-lès-Toul, commuée au 10^e denier de tous les héritages qui se vendent sur le ban (1463). — Autres abolitions analogues pour les villages d'Ourches, Villey-Saint-Étienne et Bovée (1457, 1474, 1564). — Appointement entre les seigneurs et les habitants de Fontenoy-sur-Moselle pour le pré Behotille, et séparation des bans de Fontenoy et de Villey-Saint-Étienne (1553). — Transaction entre le chapitre et les seigneurs et dames du château d'Ourches touchant l'exercice des droits seigneuriaux (1563). — Accord entre le chapitre et l'abbé de Saint-Mansuy pour les dîmes « des rapports » de Vacon et Naives-en-Blois (1572). — Accord entre le même et le duc Charles III touchant les droits seigneuriaux à Grimonviller et Francheville (1580). — Vente du moulin de Mirecourt au duc Henri II (1621); etc.

G. 1334. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 1 sceau.

1517-1723. — Testament de Hugues des Hazards, évêque de Toul (6 juin 1517); il élit sa sépulture dans l'église de Blénod, qu'il avait fait construire; il donne à cette église sa coupe de « cassidoyne », une châsse en argent, avec le couvercle d'icelle, qui est de même; ses robes de soie et de camelot, pour faire des chasubles et autres ornements et parements pour la décoration d'icelle église; etc. — Testament d'Hector d'Ailly, évêque et comte de Toul (23 février 1532), par lequel il assigne 2,000 fr. pour l'achèvement de sa chapelle des Onze mille Vierges, à la cathédrale, et ordonne à ses exécuteurs testamentaires de verser 4,000 fr. au chapitre pour la fondation de messes dans cette chapelle, ainsi que pour un obit perpétuel. — Testament de François Blouet de Camilly, archevêque de Tours, auparavant évêque de Toul (20 septembre 1723), por-

tant donation à son ancienne église de 3,000 livres, à employer en ornements.

G. 1335. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier.

1547 et 1733. — Acte capitulaire par lequel le chapitre, acceptant la donation à lui faite par Warry de Lucy, prieur de Flavigny, d'une somme de 4,680 fr., s'engage à acquitter la fondation qu'il avait faite en faveur de cinq « pauvres filles vertueuses et honnêtes et prêtes à marier ou déjà commencées », des villages de Flavigny, Dombasle, Hudiviller, Grand-Vezin et Anthelupt. — Don au chapitre par le cardinal de Bissy, ci-devant évêque de Toul, depuis évêque de Meaux, d'une somme de 6,000 livres, pour qu'on lui dise une messe haute le jour de la fête de son patron, et un obit après sa mort.

G. 1336. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 1 sceau.

1289-1549. — Testaments: de Huart de Misambourc, archidiacre (21 janvier 1289); — de Régnier Boyvin (14 janvier 1291) et de Jean de Monjustin (31 mai 1373), chanoines; ce dernier donne au chapitre, pour la célébration de son anniversaire, quatre fois par an, sa vigne de Dommartin-devant-Toul, etc.; — de Maffroy de Villey, chapelain de la chapelle Saint-Blaise, à la cathédrale (10 août 1380); — de Marguerite, veuve de Jean Trotet, bourgeois de Toul (11 août 1429), qui laisse 400 fr. au chapitre, plus une chopine d'argent doré et un « drexier » d'argent, pesant environ neuf marcs. — Codicile d'Olry d'Abienville, chanoine (3 juillet 1439), par lequel il donne, pour l'augmentation de son obit, 5 écus d'or de cens sur une maison sise à Toul, rue des Corvisiers, etc. — Testaments: de Didier Carillon, chanoine et écolâtre (29 août 1528); — de Jacques Mengin, de Void, chanoine (25 mai 1532); — de Nicolas Colin, chanoine (21 mars 1546); — de Jean Forget, abbé commendataire de Saint-Léon, chantre et chanoine de la cathédrale (30 septembre 1549).

G. 1337. (Liasse.) — 13 pièces, papier (en partie déchirées).

1667-1755. — Testaments de Marguerite de Vitternes, ... sieur Nicolas de Vitternes, l'un des justiciers de Toul (1^{er} décembre 1667); — de Nicolas Viterne, chanoine (4 juin 1672); — de Jean de Mandres, chantre et chanoine (3 novembre 1686); — de Laurent Pillement, l'aîné, chanoine (27 avril 1709); — de Pierre Gauthier, chanoine et grand doyen (3 septembre 1709), qui légua une partie de sa maison pour servir d'habitation

à ses successeurs ; — de François Le Liepvre, archidia-
cre de Ligny, chanoine de Toul et prévôt de Vicherey
(9 février 1710) ; — de Jean-Baptiste Dehuz, chanoine
(15 janvier 1719) ; — de Bernard Fransquin, chanoine
et archidiacre de Vosge (4 juin 1755).

G. 1338. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier ;
(la plupart en partie pourries) ; 3 sceaux plaqués.

1056-1690. — Copies : d'une bulle de Léon IX
confirmative de certains biens de l'église de Toul (des
calendes de novembre 1056) ; — d'un traité de paix fait,
en 1373, entre le chapitre et les citoyens de cette ville
(*tractatus optimus pacis inter capitulum et cives
tullenses*) ; — de lettres de neutralité en faveur des
Trois-Évêchés, données par Charles-Quint, à la prière
de Jean de Lorraine, évêque de Metz, pendant sa guerre
avec François I^{er} (1542) ; — de lettres d'Henri IV par
lesquelles il défend à ses lieutenants généraux, gouver-
neurs, etc., de faire loger des gens de guerre dans les
maisons des chanoines ou dans les villages de leur
domaine, et de les troubler dans l'exercice de leur droit
de chasse (1598) ; — Diplôme de l'empereur Rodolphe
II *pro requisitoribus* (1602). — Arrêt définitif du
Parlement de Paris pour la vérification des droits réga-
liens du chapitre (1618) ; etc.

G. 1339. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1687-1763. — Fragments de pièces, à moitié pour-
ries ou déchirées, concernant : le droit des évêques de
Toul de porter le *pallium* ; — la célébration de la fête
du Sacré-Cœur à la cathédrale. — Arrêt de la cour de
Parlement de Metz qui déclare nulles et abusives les
bulles obtenues par Nicolas de Marne pour l'écolâtrerie.
— Fragments d'inventaires des titres du chapitre.

G. 1340. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 9 pièces, papier.

1681-1701. — Acte des foi et hommage faits par le
chapitre à la Chambre royale de Metz. — Déclarations
du chapitre pour satisfaire aux arrêts du Conseil con-
cernant les droits d'amortissement et de nouveaux
acquêts, mentionnant : des maisons à Toul ; — des mai-
sons et gagnages à Villey-Saint-Étienne, Lagny, Trou-
sey, Francheville, etc. — Déclarations : des bénéfices du
chapitre ; — de ses biens dans la Lorraine et le Barrois.
— Fragment d'un mémoire imprimé touchant l'histoire
de l'église de Toul.

G. 1341. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1732-1761. — Inventaire (pourri et déchiré) des

meubles, effets et papiers trouvés après le décès de M.
Bouillon, chanoine. — Autres inventaires (dans le même
état). — Description du soleil (mots enlevés) composé
par Rœtters, orfèvre ordinaire du roi (Louis XV), pour
la cathédrale de Toul ; — évaluation des « pierres » y
employées ; — mémoires : pour la taille des « pierres » ;
— des façons faites pour le soleil (ostensoir) par Buhot,
joaillier de Paris.

G. 1342. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1560-1770. — Titres relatifs aux bois du chapitre. —
Transaction passée entre les officiers députés des duchés
de Lorraine et de Bar et ceux du chapitre touchant le par-
tage du bois de Hazoy, ban de Dommartin-aux-Fours. —
Acensement de bois aux habitants de Bulligny et de Pa-
gney (Pagny-sur-Meuse), près de Longor. — Livraison et
arpentage des bois de Bovée. — Arrêt du Conseil du Roi
donnant au chapitre le droit d'avoir des juges gruyers
dans les prévôtés de Vicherey, Villey-Saint-Étienne et
Void. — Arrêt du Conseil des Finances de Lorraine au
sujet du droit de tiers-denier, appartenant au chapitre,
sur la vente des bois communaux de Grimonviller : etc.

G. 1343. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1463-1790. — Titres des biens du chapitre. — Dé-
clarations : des gagnages appartenant au chapitre à
Aroffe, Barisey-au-Plain et Bouvron ; — de la manière
dont se lèvent les dîmes à Beuvezin ; — des gagnages
des vicaires à Pierre, Bicqueley et Bovée ; — des gagna-
ges des Épaves, du Lustre et des Corvées, à Dommartin-
devant-Toul. — Copie de la transaction passée, en 1463,
entre les habitants de ce dernier lieu et le chapitre tou-
chant l'exercice des droits seigneuriaux. — Explication
de la rente en seigle dite les quarts. — Rôle des poules
dues sur des héritages à Dommartin. — Arpentage d'une
pièce de terre dite le Champ-le-Prêtre, à Choloy ; etc.

G. 1344. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 22 pièces, papier.

1225-1789. — Titres des biens du chapitre. — Dé-
clarations : de ce qui appartenait au chapitre à Étrennes ;
— des terres et héritages dépendant des gagnages Ca-
rillon, des Obits, Tumejus et Thiriet, à Francheville. —
Terrier du fief de Boulainville, sis au même lieu. —
Sentence arbitrale sur les différends nés entre les offi-
ciers du duc de Lorraine et ceux du chapitre touchant
les droits seigneuriaux à Francheville. — Copie du di-
plôme de l'empereur Frédéric II portant donation de
Gondreville. — Pied-terrier des héritages composant les

cinq gagnages appartenant au chapitre dans ce dernier lieu ; etc.

G. 1345. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1348-1789. — Titres des biens du chapitre. — Bulle de Clément VI confirmant le rachat des terres de Lagny et de Lucey, fait par le chapitre. — Livraison du gagnage dit des Dames de Poussay, à Lagny. — État des rentes dues au chapitre à Lucey. — Contestation entre le promoteur de la cour capitulaire de Toul et le curé de Lay-Saint-Remy touchant le droit prétendu par le premier de faire la visite de l'église de cette paroisse. — Déclarations des héritages ou gagnages appartenant au chapitre à Maoncourt, Pleuvezain, Rainville, Saint-Prancher et Soncourt ; etc.

G. 1346. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 19 pièces, papier.

1561-1777. — Titres des biens du chapitre. — Bail d'une maison sise à Toul, en la rue qu'on dit à la Montée du Muret. — Déclaration des habitants de Tranqueville devant des œufs au prévôt de Vicherey, tant sur des maisons qu'autres héritages. — Déclaration des tre-cens de Rangéval et de Trondes. — Bail d'un gagnage sis aux bans de ce dernier lieu et de Dommartin-aux-Fours. — Livraison des héritages situés au ban de Troussey, chargés d'une redevance, appelée ansange, que les détenteurs étaient obligés de payer au chapitre à la Saint-Martin d'hiver. — Déclarations des héritages composant les gagnages dits des *Ave Maria* et du Tarte, à Troussey ; etc.

+ dessin à la plume de la fontaine de Void

G. 1347. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 13 pièces, papier.

883-1790. — Titres des biens du chapitre. — Fragment d'une copie du diplôme de Charles-le-Gros par lequel il rend au chapitre Vicherey et Tranqueville, avec leurs dépendances. — Copie (imprimée) de la donation (ou restitution) d'Ourches, Vicherey et autres terres, faite au chapitre par Charles, empereur (Charles-le-Gros). — En marge est écrit : ce diplôme a été confirmé par celui du roi Arnoul (894), par celui de Charles-le-Simple (922) et par celui de Ferdinand (1561). — Charte de N., comte de Toul (1220), par laquelle il confirme la donation faite au chapitre par Garin, chevalier de Dommartin, de tout ce qu'il possédait à Vicherey. — Copies de différents titres (diplômes des empereurs Rodolphe II, Charles IV, Frédéric III, Charles-Quint, etc.), attestant les droits régaliens dont jouissait le chapitre dans la prévôté de Vicherey ; etc.

G. 1348. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1712-1784 — Titres des biens du chapitre. — Déclaration et pied-de-terre des héritages appelés les quartiers (ou quartaux) ou terrages du ban de Villey-Saint-Étienne, devant des redevances en grains, gélines et argent. — Manuel de la prévôté de Villey, mentionnant les cens ou redevances dus au chapitre sur des héritages à Bagneux, Barisey-la-Côte, Barisey-au-Plain, Blénod-lès-Toul, Bouvron, Bruley, Bulligny, Chaudeney, Choloy, Crézilles, etc. — Rôles : des habitants de Villey pour la levée des rentes seigneuriales ; — de ceux qui devaient leurs conduits en avoine et la mine de blé de four ; etc.

G. 1349. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

800-1775. — Titres des biens du chapitre. — Copie du diplôme de Charlemagne portant confirmation des biens de l'église de Toul, parmi lesquels : les églises de Void, Ochey, Troussey, Dommartin-devant-Toul, la chapelle de Francheville, la ville de Vicherey, des vignes à Bruley, Lucey, etc. — Mémoire imprimé (en partie déchiré) au sujet de contestations entre le chapitre et le curé de Void et Vacon, son annexe, touchant le fixe de la cure. — Manuel de la prévôté de Void, énumérant les rentes et redevances dues au chapitre à Void, Vacon, Naives-en-Blois, Ourches, Dommartin-aux-Fours, Pagny-sur-Meuse, Longor, Troussey, Trondes, Sorcy-Saint-Martin, etc. ; etc.

G. 1350. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier (en partie pourri et déchiré).

1557-1558. — Recettes des deniers... parson (1) pour un an commençant [à la Saint-Remy, chef] d'octobre 1557... — Recette des rentes dites des quartiers, à Void, Vacon, Naives-en-Blois, Bovée, Ménillot, Écrouves, etc. — Dépense ordinaire. — Sommes payées : aux chapelains des chapelles Saint-Nicolas, au cloître ; de la Madeleine, de Sainte-Catherine, Saint-Michel et Saint-Martin, à la cathédrale ; — aux dix vicaires de cette église pour les œufs de Pâques, suivant la coutume ; — à Pierre Florentin, organiste, et M^e Vinant Le Noble, docteur en médecine, pour leurs gages. — Dépenses : pour la messe de la Passion, à l'autel Saint-Gérard ; — pour l'huile de six lampes à la grande chapelle Saint-

(1) Le parsonnier était l'officier chargé de la recette des biens qui se partageaient par égales parties entre les chanoines.

Gérard ; — pour l'aumône de messire Ferry de Void, pour donner aux pauvres ; etc.

G. 1351. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1634-1635. — Compte de la parson pour un an commençant à la Saint-Remy 1634 et finissant à tel jour 1635. — Recette : de la taille due par les manans et habitants de Void et de Vacon, laquelle était à la volonté du chapitre ; — de la permission de tirer salpêtre en la prévôté de Void ; — de l'acquêt que le chapitre avait fait sur le sieur de Ligniville, en 1541, d'un quart de la seigneurie de Bulligny ; — de la redevance due par chaque conduit de ce lieu pour le ban-vin des Rois ; — de la fondation d'une messe de la Passion, chaque vendredi, faite par Jean Noirel, échevin à Toul. — Dépense pour les chapeaux de fleurs, au nombre de 25, qui se distribuaient, le jour de la Pentecôte, aux « respons de tiers », aux enfants de chœur, etc. ; etc.

G. 1352. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1672-1673. — Compte de la recette des deniers de l'office de la parson, auquel ont été ajoutés les deniers qui se rapportaient aux comptes de la receverie, cirerie, évangelistes, diacres et sous-diacres, et ce conformément à l'acte capitulaire du 22 novembre 1652, portant que les comptes de l'église seront réduits en plus petit nombre, afin de désormais empêcher la longueur et confusion. — Dépense extraordinaire. — Sommes délivrées : aux chantes, pour solenniser la fête de la Sainte-Cécile ; — aux enfants de chœur, pour leur Saint-Nicolas ; — à plusieurs chanoines pour les frais par eux supportés à l'occasion du logement des gens de guerre ; — à M. du Barail, lieutenant de roi à Toul, pour ses étrennes ; — pour la dépense faite par les chanoines à la collation de nones du jour de l'Ascension ; etc.

G. 1353. (Registre.) — In-folio, 73 feuillets, papier (en partie pourri).

1729-1730. — Compte de la recette des deniers de l'office de parson. — Cens dus : pour la papeterie construite sur le ruisseau de Vacon ; — par le fermier des moulins du même lieu. — Mentions portant : que : « la mairie de Dommartin-aux-Fours n'est laissée depuis longtemps, le village étant ruiné ; néanmoins, Messieurs (du chapitre), depuis la Saint-Remy 1660, y ont mis un commis pour prendre garde qu'on ne démolisse le village et qu'on ne dégrade les bois » ; — que les villages de Lucey et Lagnoy doivent les soignées, savoir : de chaque charrue deux chars de bois à la Saint-Michel.

— Recette de l'amodiation du moulin de Longor, lequel avait été donné au chapitre, en 1562, par l'abbaye de Mureau, en échange de rentes en grains. — Somme payée au sieur Amauri, diacre et musicien, pour les frais de son voyage de Paris à Nancy ; etc.

G. 1354. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier.

1784-1785. — Compte de la recette des deniers de l'office de parson, desquels ont été séparés les deniers qui se rapportent au compte des sous-diacres et évangelistes fériés, réservant seulement à cet office les comptes de la cirerie. — Déclaration des obits célébrés depuis la Saint-Remy 1784. — Obits : de Nicolas Le Sanne, Claude de La Vallée, Étienne Hordal, François Midot, François Caillier, Laurent et Michel Pillement, François-Bernard, Pallas, chanoines ; Antoine Jobal de Pagny, doyen. — Somme payée au sacristain pour la messe que l'on célèbre chacun an pour le roi Henri II. — Noms de Messieurs (du chapitre) qui participent au surcroît d'épaulerie qui se distribue comme distribution quotidienne à ceux qui sont *in sacris* l'année d'après le stage rigoureux ; etc.

G. 1355. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier.

1786-1787. — Compte de la recette des deniers de l'office de parson. — Recette : de la rente seigneuriale à volonté due par les habitants de Naives-en-Blois ; — de la redevance due par ceux de Bovée pour la mutation du droit de main-morte. — Mention portant qu'au village de Trondes, le maire se fait par élection, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, par les habitants, avec lesquels se trouvent le prévôt et les officiers pour recevoir le serment de celui qui est élu, lequel doit 12 fr., qui se paient par ceux qui font charrue ; ils sont employés pour les frais du « paste ». — Dépense pour la messe haute et solennelle, fondée par Jean des Porcelets, évêque de Toul, laquelle devait se dire à Notre-Dame-au-Pied d'argent, au lieu de la messe canoniale, tous les samedis, avec orgue et musique ; etc.

G. 1356. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1787-1788. — Compte de la recette des deniers de l'office de parson. — Recette de la redevance de 5 florins due par les maires d'Ourches et de Void pour le poisson des Bures. — Amodiations : du pressoir du Salvateur et de celui du Nid-de-Berthe, à Toul ; — de maisons dans cette ville : à la porte au Guet, rue Dauphine ; rues de la Monnaie, de la Corne-de-Cerf, Michâ-

tel, Saint-Léon, Notre-Dame, Saint-Louis ou du Gouvernement, du Change, du Muid-des-Blés, etc. — Dépenses : pour la reconstruction de l'église de Rambucourt et de la grange aux dîmes de Rosières-en-Blois ; — pour réparations au château de Vicherey ; etc.

G. 1357. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1788-1789. — Compte de la recette des deniers de l'office de parson. — Somme payée aux sœurs d'école de Choley pour la rente d'un capital par elles prêté au chapitre. — Épaves pour la bien-venue des bénéficiers : « Chaque chanoine nouvellement reçu, outre le droit qu'il doit à la fabrique pour le droit de marc d'argent, aux chappes, aux coutres et autres bas officiers de l'église, doit, pour la bien-venue, 4 livres 5 sous 9 deniers. » — Compte de l'épaulerie et des émoluments appartenant aux obits. — Bail de la maison devant l'Évêché, à Toul, ci-devant affectée aux grandes écoles. — Recette des trécens forains à Uruffe, Gibeauveix, Tailancourt, Villiers-aux-Chênes, etc. ; etc.

G. 1358. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier (un peu rongé).

1541-1542. — Compte du grenier [de l'église de Toul] des moissons 1541 pour l'an fini à la Saint-Remy 1542. — « Ordinaire du grenier de l'église de Toul, extrait des statuts et actes de chapitre, que chacun grènetier doit jurer à son entrée. » — Recette des graines, blé, orge et avoine appartenant aux prébendes de l'église. — Prévôté de Void : grosses dîmes de Void, Vacon, Bovée, Dommartin-aux-Fours, etc. ; — quartaux de Void, Ourches, Pagny-sur-Meuse, Longor (personne n'y habite), etc. ; — corvées de Void, Ourches, Trondes, etc. — Prévôté de Villey-Saint-Étienne : grosses dîmes de Dommartin-devant-Toul, Villey-le-Sec, Francheville, etc. — Prévôté de Vicherey : grosses dîmes de Vicherey, Tranqueville, etc. ; etc.

G. 1359. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets, papier.

1592-1593. — Compte du grenier, etc. — Mention portant : « Les quartaux de Void ont monté à 60 resaux 5 pugnets $\frac{3}{4}$ en froment, mesure de Void, et en avoine, à 56 bichets 4 pugnets, dont les 5 bichets, mesure de Void, font 6 bichets, mesure de chapitre, et les 5 resaux de Void, 6 de chapitre. » — Autre mention, concernant le village d'Harmonville : « Au terme de Pâques, tous ceux qui labourent en carême doivent, avec les rentes, un bichet d'avoine au chapitre ; et sont appelées, lesdites rentes, les flaons de Pâques. » —

Taxe des froment, orge et avoine. — Quittance donnée aux fermiers des gagnages de Maconcourt et de Tranqueville à cause de la stérilité ; etc.

G. 1360. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1595-1596. — Compte du grenier, etc. — Réduction accordée au fermier des moulins de Void en raison de la perte par lui supportée à cause de l'érection, depuis deux ans, des moulins de Ville et Issey — Somme donnée en aumône aux habitants de Villey-le-Sec pour les aider à réfectionner leur église. — Dépense faite par le prévôt de Villey-Saint-Étienne pour réfectionner la grange aux dîmes de Francheville. — Sommes délivrées : aux maître et prébendiers de la Maison-Dieu de Toul pour préciput sur les dîmes de Lagny ; — aux curés de Dommartin-devant-Toul, Villey-Saint-Étienne, Fontenoy-sur-Moselle, etc., pour leur portion congrue ; etc.

G. 1361. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1700-1701. — Compte du grenier, etc. — Mention portant que chacun conduit d'Ourches doit par an, à la Saint-Martin d'hiver, deux bichets d'avoine, et la veuve un, les maire, échevin et sergent exempts. — Recette de l'amodiation : du gagnage Colin Jacob, audit lieu ; — du gagnage des Obits, à Bovée ; — des grosses dîmes de Bagneux, Harmonville, etc. — Rôles de Messieurs (du chapitre) qui ont gagné leurs gros fruits, leurs « communes » et leur « harmonville des moissons » : D.-P. Gauthier, doyen ; C. de l'Aigle, A. Jobal, Cl. Gaillard, Fr. du Mesnil, J. Doumengin, S. Haldat, C. de La Roche, etc., chanoines ; etc.

G. 1362. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1779-1780. — Recette des grains appartenant à l'église de Toul pour les moissons. — Écroues et Grandménéil : « Les grosses dîmes dudit lieu, qui appartenaient à l'église de Toul, ont été vendues à Thiesselin, de Dommery, moyennant une rente de 5 resaux, comme il est rapporté, par transaction passée le 20 mars 1367 ». — Prévôté de Vicherey : les quartiers ou quartaux. « La principale redevance est celle des quartiers ; pour un quartier il faut 48 jours de terres ; le quartier doit valoir 12 deniers de requeux ; le denier de requeux n'est pas un denier, ni argent, mais une certaine redevance qui fait la sixième partie du bichet froment, mesure de Vicherey, etc. Outre la redevance appelée requeux, chaque conduit du ban de Vicherey en doit une autre, dite la vouerie. » — Recette de l'amodiation des grains du fief

appelé la Saumerie à Aroffe, que les habitants doivent tous les ans, à la Saint-Martin, etc.

G. 1363. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1782-1783. — Recette des grains, etc. — Mention portant que la redevance des requeux, réglée par arrêt du Parlement de Metz, du 28 janvier 1728, consiste dans le droit qu'a le chapitre de percevoir un bichet de blé et deux un quart d'avoine, à raison de 24 jours de terres de quartier, dans toute la prévôté de Vicherey, à l'exception du village de Tramont-Lajus (Tramont-Saint-André), dont les requeux sont fixés à 30 resaux d'avoine, une poule et dix œufs par quartier; et à l'exception du village d'Aroffe, qui doit le fief Varel. — Dépenses pour réparations aux chœurs des églises de Lagny et de Villey-Saint-Étienne; etc.

G. 1364. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1787-1788. — Recette des grains, etc. — Recette des ensanges de Troussey, « qui sont certaines terres labourables dont chaque jour doit 4 mines d'avoine lorsque les terres sont ensemencées, et rien aux versaines ». — Recette en argent : de l'amodiation des moulin et pilon de Void; — de celle de trois jours de terres, au ban de Trondes, appelés le trécens Maître-Pierre. — Dépenses pour réparations : aux granges aux dîmes de Gondreville et de Vicherey; — au chœur de l'église de Barisey-la-Côte. — Somme délivrée à compte de la construction de l'église de Boucq; etc.

G. 1365. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1788-1789. — Recette des grains, etc. — Noms de Messieurs qui ont gagné leurs gros fruits, « lesquels sont acquis à ceux qui ont fait le stage de vingt-une semaines, prescrit par les statuts, et sont présents au chapitre général, et perdus pour les particuliers qui n'assisteraient pas audit chapitre de Saint-Luc, lorsque la lecture du présent rôle se fera conformément à l'ancien usage, par acte du 19 octobre 1763, et qui a lieu pareillement pour les chanoines *in minoribus*, qui n'ont ni voix, ni entrée au chapitre, et contre le chapelain épiscopal, s'il ne se trouve pas à la messe canoniale ledit jour, comme aussi contre les chanoines étudiants qui n'apporteront pas un certificat ou attestation de leurs études, ledit jour, à moins d'en être dispensés ». — Noms de Messieurs qui ont gagné les communes « lesquels fruits des communes sont acquis à ceux qui ont

rempli les deux stages pour participer à cet office; lesdits stages exigent au chœur plus de présences que d'absences depuis la Saint-Remy jusqu'au 24 février, jour de Saint-Mathias, et depuis la Trinité jusqu'à la Saint-Remy, de manière qu'un seul jour de moins dans l'un des deux stages, fait perdre les fruits de tous les deux. » Noms de Messieurs qui ont gagné le harmonville. « Les fruits dudit office tiennent lieu de distributions quotidiennes à ceux seulement qui son *in sacris* et qui ont fait le stage annuel de vingt-une semaines pour gagner les gros fruits. » — Noms de Messieurs qui participent aux grains de la « recette moissons, lesquels grains se distribuent au prorata du harmonville à ceux seulement qui sont de grâce, c'est-à-dire *in sacris majoribus*, qui ne sont plus dans la première année du stage rigoureux, qui ont fait le stage de vingt-une semaines, et qui sont présents au chapitre général »; etc.

G. 1366. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1789-1790. — Recette des grains, etc. — Dépenses pour réparations : à la grange aux dîmes et au château de Void; — au château de Vicherey; — aux églises de Genicourt, Gouécourt et Brancourt. — Somme donnée pour le pain des pauvres de Boucq. — Sommes payées : aux châteliers de Sorcy pour le « paste » sur les grosses dîmes des moissons; — pour droit de nouvel acquêt des noales de Harmonville; — pour la part du chapitre dans l'entretien de l'église de Lucey; — pour la portion congrue des curés ou vicaires d'Abainville, Cirfontaines, Charmes-la-Côte, Vertuzey, etc.; etc.

G. 1367. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier.

1579-1580. — Compte des rentes et revenus des diacres. — Recette des rentes et revenus appartenant aux évangelistes de l'église de Toul, de la Saint-Remy 1579 à pareil jour 1580. — Rentes : sur des maisons à Toul; — sur des vignes, terres et jardins à Lucey. — Recette de 91 fr. que l'épaulier de l'église doit payer pour les messes que les évangelistes disent chaque jour en la chapelle feu Monsieur Hector d'Ailly (évêque de Toul). — État des sous-diacres et recette des deniers et rentes de la chapelle fondée par feu Otenotz (Othenotz ou Ottenot) Geoffroy d'Ourches. — Pension payée à Jean Royssigneux, organiste; etc.

G. 1368. (Registre.) — In-folio, 13 feuillets, papier.

1583-1584. — Compte des rentes et revenus des diacres. — Recette du cens provenant de la vente d'une maison appartenant aux évangelistes, « séant en Boy-

feur », vendue par le chapitre à M. Castellani, et les deniers mis sur l'état du trésor en 1575. — Bail du jardin des Évangélistes, près de Ménillot. — Quittances données à des individus de Lucey pour des héritages qu'ils tenaient à bail audit lieu, à cause de la grêle et de la foudre qui avaient gâté leurs récoltes. — Sommes payées : à François Hocquette, haute-contre, pour avoir servi vingt-sept semaines ; — à Jean de Henin, basse-contre, pour avoir servi quarante-neuf semaines ; etc.

G. 1369. (Registres.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1600-1634. — Comptes des rentes et revenus des diacres, pour les années 1600, 1601, 1616, 1617, 1633, 1634 (réunis en un seul article parce que les registres ne font à peu près que se répéter). — Sommes payées : au sieur Maimbourg, chanoine, et aux frères prêcheurs, pour avoir célébré des messes en la chapelle Hector d'Ailly, à la décharge des évangélistes ; — à Jean Fusier, évangéliste, pour avoir chanté l'évangile pendant un an à l'église ; — à Jean Perrier, haute-contre, pour avoir servi durant cinquante-deux semaines ; — aux enfants de chœur et sous-diacres pour avoir chanté une haute messe, le jour des Onze mille Vierges, à la chapelle Hector d'Ailly ; — au sieur Vitry, maître d'école, pour la pension d'un sous-diacre ; etc.

G. 1370. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier (en partie pourri et déchiré).

1634-1635. — Compte de l'épaulerie. — Recette et value des deniers et émoluments appartenant aux obits de l'église de Toul, de la Saint-Remy 1634 à pareil jour 1635. — Rentes dues sur des maisons canoniales. — Autre « recette due par les vicaires du chapitre, dont les 5 sous valent 4 gros coursables ». — Recette de l'amodiation : de prés, jardins (dont un derrière le cimetière de la Maison-Dieu), terres, vignes et meix, ban de Toul ; — des chambres, greniers et caves du château de Void ; — de maisons audit lieu, parmi lesquelles celle des étuves ; — des châteaux de Vicherey et Villey-Saint-Étienne. — Achat de 120 aunes de drap gris pour donner aux pauvres des prévôtés du chapitre, le jour de la Toussaint ; etc.

G. 1371. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier.

1780-1781. — Compte de l'épaulerie et émoluments appartenant aux obits. — Recette : de l'amodiation : des grandes écoles ; — de la rivière. — « Ladite rivière, acquettée de M. l'évêque, qui commence à la croix du Tombel, et conformément à l'arrêt du Parlement de

Metz, obtenu contre les religieux de Saint-Epvre, en 1699, avec les droits qui en dépendent de toute ancienneté, comme paquis, cours d'eau, sans en rien excepter, à la réserve du droit de tombel et la souveraineté seigneuriale de ladite rivière, qui était audit seigneur évêque, ainsi que les lettres sur ce faites contiennent, a été laissée pour 1065 livres. — Le fermier, en prenant truites saumonées, est obligé de les présenter à Messieurs pour en disposer à leur volonté, ainsi qu'on était obligé de faire pour M. l'évêque » ; etc.

G. 1372. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1789-1790. — Compte du fonds de caisse détaché du compte de l'épaulerie en exécution de la délibération capitulaire du 23 mars 1775 (c'est la répétition d'une partie des registres précédents). — État des sommes empruntées : aux religieux du grand ordre de Saint-Dominique de Toul ; — à l'aumônerie de Saint-Genoul de cette ville. — Recette : du canon du tabellionage de la prévôté de Void ; — de la vente des débris du château de Vicherey ; etc.

G. 1373. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier.

1711-1712. — Les obits comptant depuis la Saint-Remy 1711 jusqu'à pareil jour 1712. — État des obits qui se célébraient à la cathédrale pour des chanoines, dignitaires du chapitre et autres personnes : Étienne Hordal, Étienne Le Liepvre, Dominique Guillot, Dominique Chaumont, André Roder, François Caillier, Claude et Nicolas Compagnot, chanoines ; René (le duc René II) ; « la Pucelle » ; etc.

G. 1374. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1718-1719. — Compte des menus cens appartenant à l'église de Toul, qui se rapportaient ci-devant en plusieurs endroits des comptes de la parson, de l'épaulerie, receverie, cirerie, évangélistes, diacres et sous-diacres, qui ont été réduits en ce présent compte par ordre de Messieurs du chapitre, du 22 novembre 1652, pour l'an commencé à la Saint-Remy 1718 et fini à pareil jour 1719. — Cens sur des maisons canoniales. — Recette des deniers dus, aussi sur des maisons, par les chapelains et vicaires et par des particuliers, au nombre desquels Lacroix, chirurgien, et François Gouvion. — Deniers dus par les maîtres des pelletiers et bouchers pour leur maîtrise. — « Les rentes et valeurs des quartiers de l'église de Toul, qui sont tournois ainsi appelés, desquelles la division : le sol tournois vaut 12 deniers, les

*Voir comptes de l'épaulerie
1661-1663 et 1668 - AF33A n°2*

six deniers, 1 gros coursable, les cinq deniers toulois, 6 gros » ; etc.

G. 1375. (Registre.) — In-folio, 13 feuillets, papier.

1722-1723. — Mémoire des cens dus à l'église de Toul, à Toul et dans la prévôté de Villey-Saint-Étienne. — État, par paroisses, des maisons de Toul qui devaient des cens au chapitre, outre les maisons canoniales : paroisses Saint-Jean-du-Cloître, Sainte-Geneviève, Notre-Dame, Saint-Amant, etc.

G. 1376. (Registre.) — In-folio, 19 feuillets, papier.

1727-1728. — Compte des cens appartenant à l'église de Toul (répétition de la majeure partie des registres précédents). — Cens sur des héritages à Bovée, Trondes, Villey-Saint-Étienne, Francheville, Lucey, Écrouves, Vicherey, Beuvezin, Pleuvezain, Soncourt, Grimonviller, Aroffe ; etc.

G. 1377. (Registre.) — In-folio, 3 feuillets, papier.

1737-1738. — Compte de l'argent de France. — État des revenus de Messieurs du chapitre de la cathédrale de Toul en argent de France, du 1^{er} octobre 1737 au dernier septembre 1738. — Recette : des trécens de la prévôté de Void ; — des canons : des bouverots des cures de Dommartin-devant-Toul et de Francheville ; — du moulin le Pêcheur, à Blénod-lès-Toul ; — du tabellionage d'Aroffe. — Dépense pour le don gratuit. — Sommes payées à Roquet et à Ferouillat, hautes-contre, pour leurs voyages d'Évreux et de Noyon à Toul ; etc.

G. 1378. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier.

1752-1753. — Compte de fabrique. — Recette ordinaire et extraordinaire de la fabrique de l'église de Toul pour l'an fini à la Saint-Remy 1753. — Cens dû par l'administrateur de Saint-Jean-du-Cloître pour le cimetière et parvis de devant l'église. — Rente due par le sieur Demongeot, maître de musique, en qualité de chapelain de la chapelle de l'Annonciation, érigée en la paroisse Sainte-Geneviève. — Recette : des deniers provenant de la succession de M. Marcellis, chanoine ; — des offrandes des jours des Trépassés, de Noël, des Rois, de la Purification, du vendredi saint, de la Saint-Gérard, de la Saint-Sébastien, du saint Clou ; — des réceptions aux décanat, dignités (d'archidiacre, écolâtre et trésorier), canonicats et prébendes. — Sommes payées : aux sonneurs qui devaient sonner « pour la disposition du temps » depuis la Saint-Georges jusqu'à la Saint-Urbain ; — pour les fruits à bénir le jour de

Saint-Jacques et de Saint-Christophe ; — à des vicaires pour avoir « enseigné les enfants de chœur à lire le catéchisme et le latin, à écrire l'orthographe et l'arithmétique ». — Gages et devoirs du suisse, du chasublier, du charpentier, du sacristain, du sous-sacristain, etc. ; etc.

G. 1379. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier.

1771-1776. — Compte des revenus des prévôtés (c'est la répétition d'autres comptes). — Baux : d'héritages situés dans les villages des prévôtés ; — de la pêche du ruisseau de Void ; — du droit de châtrerie de la prévôté de Vicherey ; — des grosses dîmes de Villey-le-Sec, Francheville, Dommartin-devant-Toul ; etc.

G. 1380. (Registre.) — In-folio, 19 feuillets, papier.

1779-1780. — Compte du four et des gelines. — Compte de la recette et dépense du four du chapitre noble de la cathédrale de Toul pour une année commencée à la Saint-Remy 1779 et finie au dernier septembre 1780, que rend Adrien Pallas, chanoine et boursier dudit chapitre. — « Est à savoir que ledit office consiste, de toute ancienneté, en recette et dépense de grains et d'argent ; lesquels grains sont de deux manières, savoir : les grains qui sont appelés blé de four ou froment cloître, et grains qui s'appellent blé ou froment commun ; lequel froment cloître est ainsi appelé par la raison de la mesure de cloître, parce que le resal de cloître se fait par six mines de chapitre et doit être bon et loyal grain, semblable au meilleur qui se vend communément sur le marché de Toul, etc. Le blé commun doit être semblable grain, et à la mesure commune, le resal contenant seulement quatre mines de chapitre » ; etc.

G. 1381. (Registre.) — In-folio, 19 feuillets, papier.

1781-1782. — Compte du four et des gelines. — Recette : de l'amodiation du four banal de Void ; — des redevances dues : par plusieurs particuliers de ce lieu pour la permission de cuire dans leurs fours ; — par les habitants de Bovée, Ourches et Villey-Saint-Étienne pour la permission de construire des fours particuliers ; ladite permission donnée aux derniers par lettres du 20 avril 1474. — Amodiation des « poignets » et coupels de la ville de Toul. — Compte de la recette et valeur des gelines. — Redevances en gelines dues par chaque conduit d'Ourches, Villey-Saint-Étienne, Lucey et Lagney, excepté le maire, le greffier et le sergent ; etc.

G. 1382. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier.

1782-1783. — Compte des revenus *extra mensam*, affectés aux coutres, enfants de chœur, vicaires, évangélistes et sous-diacres fériés, détachés du compte de parson et grenier pour être fait état particulier de la recette et des dépenses qui y ont rapport. — Compte des revenus des coutres. — Recette : deux tiers aux grosses dîmes de Chaudeney ; — dépense : gages du sacristain et de deux coutres, du clerc de la sacristie, du sonneur et frotteur. — Compte des enfants de chœur (au nombre de huit) ; leur prébende. — Compte des vicaires (au nombre de huit). — Compte des sous-diacres fériés ou musiciens. — Sommes payées : au sieur Laurent, musicien, pour avoir chanté à la fête Saint-Étienne ; — aux musiciens du régiment qui

avaient joué à la même fête ; — au sieur Notre, organiste, pour gratification ; etc.

G. 1383. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1790. — Produit du montant des fermes en grains de toute espèce, tant dîmes que gagnages, rentes en grains, fermes en argent, droits seigneuriaux, pêche et rivière, maisons, des trois prévôtés de Void, Villey-Saint-Étienne et Vicherey. — Prévôté de Void : villages de Bovée, Ourches, Dommartin-aux-Fours, Pagny-sur-Meuse, Troussey, Trondes, etc. — Prévôté de Villey-Saint-Étienne : villages de Lagny, Dommartin-devant-Toul, Villey-le-Sec, Gondreville, Fontenoy, Velaine, Chaudeney, Écrouves, etc. — Prévôté de Vicherey : villages de Soncourt, Pleuvezain, Manoncourt, Tramont-Émy, Tramont-Lassus, Beuvezin, Tranqueville, Harmonville, Aouze, etc.



Département de Meurthe-et-Moselle.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

2^e SUPPLÉMENT A LA SÉRIE G.

Ce supplément est formé de six registres qu'on a retrouvés en 1885 dans la bibliothèque de Toul et qui sont rentrés dans les archives départementales en vertu de la loi du 5 novembre 1790. Trois d'entre eux, les registres G. 1386, 1387 et 1389 sont malheureusement incomplets, les derniers feuillets ayant été arrachés.

Ces registres contiennent un inventaire très détaillé de la plus grande partie des titres du chapitre de la cathédrale de Toul dont les débris forment actuellement les articles G. 5-121 et G. 1331-1383 des archives de Meurthe-et-Moselle. Ils ont été rédigés de 1757 à 1763 par Le Moine, archiviste du chapitre. Beaucoup des pièces analysées par Le Moine n'existant plus, les plus anciennes surtout, son œuvre acquiert partiellement la valeur d'un document original.

M. Henri Lepage, qui était archiviste de Meurthe-et-Moselle à l'époque de cette réintégration, a donné d'intéressants détails sur la rédaction et le contenu du travail de Le Moine dans deux de ses rapports annuels au préfet du département. (Cf. les volumes des délibérations du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, août 1885, p. 142-154, et août 1886, p. 50-65). On trouve dans ces six registres un ensemble de documents du plus haut intérêt pour l'histoire de la ville, du temporel et du diocèse de Toul ; aussi a-t-il paru nécessaire d'en faire une longue analyse et d'entrer dans beaucoup de détails.

Un assez grand nombre des documents analysés par Le Moine dans ces six volumes ont été publiés soit par le P. Benoît Picard, capucin, dans son *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul* (Toul, 1707, 1 vol. in-4^o), soit par dom Calmet dans la 1^{re} ou dans la 2^e édition de son *Histoire de Lorraine*. Mais les textes fournis par ces deux auteurs sont souvent incorrects ; les dates qu'ils donnent sont parfois différentes de celles qu'on trouve dans l'inventaire de Le Moine. Aussi a-t-on fait figurer tous ces documents dans le présent travail en les analysant plus brièvement que les documents restés inédits, et en ayant soin d'indiquer la place où ils sont imprimés. Le Moine donne fréquemment dans son analyse des fragments assez longs du *texte* original, latin ou vieux français ; on a distingué ici les pièces ainsi transcrites en partie par la lettre T placée à la suite de la date. Ces fragments conservés par Le Moine pourront servir à corriger les éditions fautives du P. Picard ou de dom Calmet ; ils seront encore plus utiles quand les documents dont ils proviennent n'ont pas été conservés.

Le Moine a disposé son travail dans un ordre très méthodique, et il a fait œuvre d'historien

autant que d'archiviste, car non content de faire connaître par une analyse chacune des pièces des archives capitulaires, il a voulu faire un tout complet de chacune des divisions de son inventaire, en citant tous les documents concernant l'institution ou le domaine auxquels cette division est consacrée. Par suite, beaucoup des pièces analysées dans le premier volume qui a un caractère très général, le sont encore une, deux, trois fois dans les cinq autres volumes, consacrés à des objets particuliers. Il était inutile de reproduire ici ces répétitions. Quand la pièce avait une très grande importance, on a seulement renvoyé à l'endroit du présent travail où elle était mentionnée pour la première fois ; dans les autres cas, on a passé purement et simplement les pièces déjà analysées.

E. D.

G. 1384. (Registre.) — Grand in-folio de 120 feuillets, papier.

883-1725. — Premier inventaire des titres de l'église de Toul contenant les bulles des papes, les diplômes des empereurs, les lettres patentes des rois de France, les chartes des évêques, les lettres des ducs de Lorraine et de Bar, rédigé par Le Moine, archiviste et secrétaire de l'église de Toul en 1757. — Table alphabétique des matières contenues dans ce volume.

I. BULLES DES PAPES (1). — P. 1. Léon IX confirme au chapitre le droit d'élire le primicier, le doyen, le chantre, le trésorier et l'écolâtre, et de conférer toutes les prébendes et autres bénéfices de l'église, exempte les chanoines du logement des gens de guerre et donne au chapitre l'église de Lucey, la moitié de Tranqueville et les serfs qu'il possède à Ourches, Pagny et Troussey. 4 ides mai 1050. T. (Picard, p. CXXIII.) — P. 2. Confirmation par Léon IX des biens et droits utiles de l'église de Toul. 11 calendes novembre 1050. T. (ibid. p. CXXI ; Calmet 2^e édit. t. II, col. CCXCHII) (2). — P. 3. Bulle pour l'abbaye de Bleurville où sont réglés les droits des avoués et l'élection des abbesses. 8 ides décembre 1050 (Picard, p. CXX ; Calmet, ibid. col. CCLXXXIV). — P. 4. Confirmations : à l'évêque de Toul du titre de comte de Toul et de sa juridiction sur divers monastères. 8 calendes avril 1051 (Picard, p. CXXVI ; Calmet, ibid. col. CCXCVIII) ; — à l'église

de Toul de la donation de Cornienville par l'archidiaque Adalbéron pour fonder un anniversaire. Vers 1051 ; — P. 5. et de la possession de l'archidiaconé *Blesiensis* que l'église de Troyes lui contestait. 2 calendes février vers 1100 ; — de la bulle de Léon IX sur l'élection des dignitaires du chapitre. s. d. T. — Énumération et confirmation des biens de l'église de Toul. 6 calendes septembre 1119. T. — P. 6. Droit pour le chapitre de Toul d'excommunier ceux qui s'emparent des biens d'église ; confirmation de dons faits au chapitre. Même date. T. — P. 7. Quatre confirmations de l'excommunication lancée contre Thierry d'Imbercourt et ses complices pour torts faits au chapitre. 1119-1126. — P. 8. Confirmations : à l'église de Toul de ses biens et de sa juridiction spirituelle. 3 ides février 1132 ; — et du prieuré de Bercheim en Alsace qui lui était contesté par l'abbé de Moyenmoutiers. 3 ides février 1132 ; T. (Calmet, ibid. t. V, col. CLXXX) ; — de l'excommunication lancée contre Frédéric, comte de Toul, qui exigeait le droit d'hospitalité sur les terres du chapitre. 5 calendes novembre 1136 ; — de la transaction entre l'évêque et le comte. 8 ides juin 1136. T. (ibid. col. CCC) ; — P. 9. Des biens du chapitre. 12 calendes janvier 1140 ; — d'une restitution de droits usurpés par le comte de Vaudémont à Viehrey et Tranqueville, et d'une défense faite aux ducs de Lorraine de bâtir des forteresses à moins de quatre lieues de Toul. 4 calendes mai 1145. T. (ibid. col. CCCXXI). — Ordre à Mathieu I^{er}, duc de Lorraine de détruire le château de Gondreville, près Toul. 9 calendes février 1145. — P. 10. Défense au duc de Lorraine de construire un château aux environs de Toul. 2 calendes février 1145. T. — Gérard, fils de

(1) Ces bulles sont rangées sous 132 numéros avec quelques bis ; toutes sans exception sont analysées ici.

(2) Dans ces deux ouvrages, on donne à cette bulle la date de 1051.

Thierry le Châtelain, et Étienne, fils de Thierry d'Imbercourt, sont excommuniés pour avoir enlevé à l'église de Toul le château de Commercy. 8 calendes juillet 1145. — Bulle d'excommunication contre Mathieu I^{er} et d'interdit sur ses états à cause de la construction du château de Gondreville et de l'occupation de Vicherey. 3 nones mars 1154. — Révocation de l'élection non canonique d'un primicier. 9 calendes août 1154. — Contre les chanoines qui ne résident pas. 6 nones mai 1159. T. — P. 11. Réunion des revenus de la prinerie à ceux de la mense capitulaire. 16 calendes mai 1160. — Ordre aux églises de Besançon, Langres, Verdun et Metz, de punir ceux de leurs ressortissants qui feraient du tort à l'église de Toul. 2 calendes mai 1160. — Pouvoir à l'évêque de Toul d'excommunier les personnes rebelles aux canons du concile de Latran. 2 calendes janvier 1181. — Confirmations : des dons faits à la Maison-Dieu de Toul ; le lit de chaque chanoine mourant appartiendra à cet établissement. 6 ides janvier 1182. T. ; — des dîmes de la Maison-Dieu. 13 calendes décembre 1181. T. ; — du don de l'église de Ligny au chapitre par Eudes, évêque, et Odon, archidiacre. 13 calendes juillet 1195. T. ; — P. 12. de la suppression de cinq prébendes dont les fruits seront consacrés à la réparation du cloître et à la culture des vignes. 8 calendes mai 1201. T. — Désignation d'arbitres pour juger un différend entre le chapitre et l'archidiacre au sujet de la suppression de la prinerie. Calendes février 1206. — Défense de lever les dîmes sur les Templiers. 3 nones février 1209. — La réduction des 60 prébendes à 50 approuvée. 9 calendes août 1220. T. — P. 13. Arbitrage entre le chapitre et le comte de Bar. 13 calendes mai 1224 (Cf. Picard, p. 437). — Confirmation au chapitre, vu la modicité de ses revenus, des églises de Void, Trousey et Pagny. 3 ides mai 1224. T. — Ordre d'informer sur les vexations commises contre les sujets de Saint-Gengoult. 10 calendes juin 1224. — Confirmation de la suppression de 10 prébendes. 4 calendes décembre 1228. — Le comte de Bar, quoique placé sous la protection du Saint-Siège, ne devra pas faire de tort à l'église de Toul. Ides mars 1237. — P. 14. Révocation des privilèges accordés à diverses églises. 15 calendes septembre 1254. — Permission au chapitre de célébrer l'office divin à voix basse, les portes fermées et sans sonnerie, quand le pays est en interdit. 3 ides février 1255. — Confirmation à l'église de Toul : de ses privilèges. 16 calendes

janvier 1256 ; — de ses possessions. 6 ides juin 1256. — Révocation des aliénations de biens de l'église de Toul. 5 calendes juillet 1256. — P. 15. Ratification d'un statut capitulaire avantageant les chanoines qui se font prêtres. 4 ides août 1262. T. — Arbitrage entre le chapitre et 5 chevaliers qui ont usurpé ses biens. Calendes juillet 1266. — Promulgation d'un décret du concile de Trèves excommuniant ceux qui font du tort aux clercs dans leurs personnes ou leurs biens. 2 nones août 1271. — Nominations : à l'évêché de Toul de Conrad, provincial des frères mineurs de la province d'Allemagne, le chapitre ayant partagé ses voix entre Jean de Fontenoy, doyen et Roger, archidiacre de Port. 4 nones octobre 1278 ; — P. 16. de commissaires pour exécuter le décret précité du concile de Trèves contre Cosme de Villey et autres qui avaient occupé plusieurs villages de la prévôté de Vicherey. 3 calendes septembre 1282. T. — Même procédure contre Simon de Commercy et autres qui se sont emparés de Void, Pagny et autres lieux. Même date. — La permission accordée à Philippe le Bel d'imposer des décimes sur le clergé français pour la guerre d'Aragon ne portera pas préjudice à l'église de Toul qui ne pourra être imposée par la suite. 15 calendes septembre 1290. — P. 17. Pouvoir au chapitre d'excommunier les seigneurs qui usurpent ses biens. Nones novembre 1294. — Ordre à Thiébaud, doyen de Saint-Maxe de Bar, de lever l'excommunication lancée par lui contre le chapitre de Toul pour avoir retenu le revenu canonial de Thibaut de Bar, chanoine de Toul, qui faisait ses études à Bar. 15 calendes juillet 1294. — Confirmation des privilèges. 13 calendes avril 1296. — Défense aux ordres religieux de célébrer l'office en temps d'interdit. 12 calendes avril 1309. — P. 18. Confirmation des privilèges. 10 calendes mars 1319. — Ordre d'informer contre les clercs ou séculiers qui refusent de payer les cens qu'ils doivent au chapitre. Même date. — Droit pour le chapitre d'excommunier ceux qui le dépouillent. 3 ides décembre 1334. — Confirmation du traité de paix conclu en 1310 entre le chapitre et la ville de Toul. 2 ides mai 1341 (Cf. Picard, p. 483). — P. 19. Ordre aux évêques de Verdun, Châlons et Langres, de faire exécuter cette transaction. 2 calendes décembre 1341. — Pouvoir à l'évêque de Toul d'employer l'excommunication pour protéger l'abbaye de Poussay. 3 nones avril 1342. — P. 20. Confirmation des privilèges. 2 ides janvier 1347. — Pouvoir au doyen de

Saint-Dié d'excommunier ceux qui retiennent les biens de l'église de Toul. 6 calendes octobre 1347. — Droit pour le chapitre de prendre les dîmes noyales là où il perçoit les dîmes anciennes. 10 calendes janvier 1348. T. — Permission aux chanoines nommés curés de percevoir les fruits des cures tout en résidant dans la cathédrale, à condition d'entretenir des vicaires dans ces cures 6 calendes octobre 1348. T. — P. 21. Approbation du rachat par le chapitre à Henri, comte de Bar, des villages de Lagny et Lucey pour 3,000 petits tournois. 2 calendes décembre 1348. T. — Pouvoir d'excommunier ceux qui ont forcé et pillé les maisons canoniales. 12 calendes septembre 1350. — Condamnation de la ville de Toul à 6,000 livres de dédommagement pour le pillage des maisons canoniales, et aux dépens. 18 calendes janvier 1353. — P. 22. Pouvoir au prieur des Frères Prêcheurs de Toul de relever le chapitre de l'excommunication qu'il a encourue en ne payant pas sa part de décime fixée à 126 florins d'or à verser en 3 ans. 8 calendes juin 1356. — Les évêques de Metz, Langres et Châlons, sont nommés conservateurs des biens et privilèges du chapitre, avec pouvoir d'employer l'excommunication pour les défendre. 4 nones septembre 1368. — Énumération des injures faites au chapitre par la cité de Toul et pouvoir aux abbés de Saint-Epvre de Toul, de Lunéville et de Moyemoutiers d'excommunier les coupables. 8 calendes mai 1371. — P. 24. Droit au chapitre d'excommunier ceux qui l'oppriment. calendes octobre 1378. — Union à la mense épiscopale du grand archidiaconé de Toul avec ses annexes, même la prévôté de Saint-Gengoult. 5 calendes août 1379. T. — P. 25. 100 jours d'indulgence sont attachés à la chapelle de saint Gérard. 8 calendes novembre 1383. — Pouvoir à trois chanoines d'absoudre les autres chanoines et vicaires dans les cas réservés à l'évêque. 4 nones décembre 1384. T. — Les chanoines de Saint-Gengoult ne pourront porter l'aumusse grise devant l'évêque et le chapitre cathédral. 2 ides avril 1385. T. — P. 26. Droit au chapitre d'excommunier ceux qui l'oppriment. 2 ides avril 1386 ; avec le procès-verbal d'excommunication de Geoffroy de Sorcy, écuyer. 25 mars 1408. — Commission à l'évêque de Verdun pour juger le différend entre le chapitre et Évrard Haze, chanoine de Metz, qui revendique l'archidiaconé de Ligny, diocèse de Toul. 8 ides juin 1403. — P. 27. L'archevêque de Besançon, les évêques de Châlons et Troyes sont nommés conservateurs des

biens et privilèges du chapitre. 2 ides juillet 1403. — Henri de Ville est nommé évêque de Toul à la place de Philippe de Ville, son frère, mort à Perpignan, où le pape tenait sa cour. 4 ides décembre 1408. — Droit pour l'évêque de nommer 12 clercs capables à 12 bénéfices. 12 calendes octobre 1412. — P. 28. Le chapitre ne paiera pas les décimes à l'empereur Sigismond pour les biens qu'il possède au royaume de France, mais seulement pour ceux qui relèvent de l'Empire. 6 calendes février 1419. — L'abbé de Gorze est nommé juge du différend entre le chapitre et Robert, candidat à une prébende canoniale dont on voulait affecter le revenu à l'entretien de la maîtrise. 9 calendes novembre 1420. T. — P. 29. Le chapitre ayant fait de grandes dépenses pour réparer l'église de Void, où il a célébré l'office pendant les deux ans qu'il a passés dans ce lieu, le pape charge l'abbé de Gorze d'examiner les faits, et s'ils sont exacts, de réunir la cure de Void à la mense capitulaire. 4 ides mars 1421. T. — L'official de Metz est chargé de juger un conflit de juridiction entre le doyen de Metz et l'official de Toul. 15 calendes janvier 1421. — P. 30. Révocation en ce qu'ils ont de contraire aux immunités du chapitre des privilèges accordés par l'empereur Sigismond à la ville de Toul : droit de poursuivre les débiteurs et confisquer leurs biens, de lever des impositions pour entretenir les murailles ; droit pour la ville de s'approprier les maisons ruinées qu'elle aurait reconstruites, de racheter aux clercs les maisons qu'ils possèdent au plus bas prix, de recevoir des juifs et des changeurs. 7 calendes juin 1427. — Indulgences pour la fête du Saint-Sacrement. 7 calendes juin 1433. — P. 31. Union de la sous-trésorerie à la trésorerie. 12 calendes août 1435. T. — L'écolâtrerie sera à la nomination du chapitre ; les fonctions de l'écolâtre sont de faire la correspondance du chapitre, de rédiger les actes capitulaires, d'expédier tous actes passés en son nom, de recueillir les titres et les chartes. 12 calendes août 1435. T. — Unions : de la cure de Vicherey. 8 calendes mai 1436. T. ; — P. 32. et de la cure de Saint-Jean à la manse capitulaire. 7 ides mai 1436. T. — Révocation de l'union du grand archidiaconé à la manse épiscopale. 16 calendes juin 1437. T. — P. 33. Nomination de Ferry de Clisettes au grand archidiaconé et à la prévôté de Saint-Gengoult. Même date. T. — Révocation de l'union de la prévôté de Saint-Gengoult à la mense capitulaire de Saint-Gengoult faite l'année précé-

dente. 4 ides novembre 1444. — Suspension des peines portées contre les chanoines qui étaient restés à Bâle après la translation du concile à Florence. Veille nones septembre 1445. — P. 34. Approbation d'un statut qui interdit de séparer la prévôté de Saint-Gengoult du grand archidiaconé ou de la réunir à la manse capitulaire de Saint-Gengoult. 13 calendes janvier 1447. — Droit pour le chapitre de ne recevoir chanoines que des nobles ou des gradués des universités. Veille ides août 1449. — Commission à l'archevêque de Besançon et aux officiers de Metz et Verdun pour révoquer les actes des puissances séculières tendant à diminuer les prérogatives et la juridiction de l'évêque de Toul. Même date. T. — Approbation de la vente pour l'abbaye d'Épinal à l'archidiacre de Toul d'une rente en vin à Foug et d'une maison à Toul. 7 calendes mars 1450. T. — P. 35. Confirmation de la paix entre le chapitre et la cité de Toul. 8 ides juin 1450. — Le grand archidiaconé est séparé de la manse épiscopale. Veille ides juin 1450. T. — Nomination de commissaires pour faire exécuter la sentence rendue contre la ville de Toul. 18 calendes décembre 1450. — P. 36. Excommunication des maire, échevins et bourgeois de Toul pour nouvelles injures au chapitre. Veille ides mars 1451. T. — Droit pour le chapitre de nommer à la cure de Saint-Jean un prêtre au lieu d'un chanoine. 17 calendes juillet 1456. T. — Commission à l'abbé de Saint-Mansuy pour informer s'il est avantageux de réunir à la manse épiscopale le grand archidiaconé et la prévôté de Saint-Gengoult. 3 nones avril 1459. — P. 37. Confirmation de la vente de la pêche de Chaudeney par l'évêque au chapitre pour 1500 florins d'or du Rhin. Calendes juillet 1479. T. — Union de la cure de Lucey au doyenné de Toul. 3 calendes octobre 1491. T. — Levée des censures encourues par le chapitre pour s'être opposé au choix fait par le pape de Jean de Marades comme évêque. 4 ides mars 1498. — P. 38. Confirmation de la réunion de la trésorerie à la manse capitulaire. 9 calendes avril 1499. T. — Unions : de la cure de Delouze à celle d'Abainville. Calendes juin 1499. T. ; — de la cure de Saint-Remy de Sorcy à la manse capitulaire pour entretenir un organiste. 11 calendes juillet 1499. T. — P. 39. Nomination de Raymond cardinal de Sainte-Marie-la-Neuve à la coadjutorerie de Toul. 17 calendes août 1501. — Information contre les clercs et les laïques qui cherchent à usurper les biens et les dîmes du chapitre. 15 calendes

décembre 1505. — Union de la cure de Lucey à la manse capitulaire. 18 calendes septembre 1511. T. — Approbation de la réduction de la prévôté de l'écolâtre et des ses fonctions. 14 calendes avril 1513 (n. st.). — P. 40. Droit pour le chapitre de nommer pendant 6 mois de l'année aux bénéfices vacants, comme cela se fait à Verdun. 5 nones juillet 1544. T. — Confirmation des privilèges et des fonctions du grand archidiacre. 4 nones juin 1550. — Nomination de Toussaint Varnel à une chapelle de la cathédrale de Toul, dite de la Blanche-Mère de Dieu, ou de l'Annonciation, le titulaire étant mort sur les terres du pape. 4 ides juin 1561. T. — Annulation de l'acte par lequel Toussaint Hocédy, évêque de Toul, s'est mis sous la protection du duc de Lorraine et lui a cédé ses droits régaliens (cet acte de 1561 est dans Calmet, 2^e édit. t. VII, col. CXCIV) ; le chapitre a protesté contre cette cession, et l'empereur s'y est aussi opposé. 15 calendes décembre 1564. T. — P. 43. Confirmation des privilèges. 15 calendes septembre 1565. — Permission aux chanoines de la cathédrale et de Saint-Gengoult pourvus d'une cure de résider à leur choix dans la paroisse dont ils sont curés ou dans l'église dont ils sont chanoines. même date. T. — Droit pour le chapitre de nommer les titulaires des chapelles pendant toute l'année : jusqu'alors il nommait pendant six mois, et le Saint-Siège pendant six autres mois suivant le Concordat germanique, que suit l'église de Toul. 16 calendes février 1566 (n. st.). T. — P. 44. Érection d'une prévôté canoniale en prévôté théologique ; le titulaire devra résider. 14 calendes novembre 1566. T. — Confirmation des privilèges du grand archidiacre. 5 calendes janvier 1575. — Le chapitre est nommé arbitre entre Charles de Lenoncourt, baron des Ormes, et Nicolas Vencey, chanoine de Toul, prieur de Châtenoy, au sujet des dîmes. 1^{er} juillet 1591. — P. 45. L'évêque de Verdun est nommé arbitre entre l'évêque de Toul et l'abbé de Chaumouzey ; ce dernier s'était emparé de la succession d'un prêtre d'une paroisse dépendant de l'abbaye, quoique l'évêque de Toul eut de droit la succession des prêtres morts *ab intestat* dans son diocèse. 5 ides novembre 1592. — Ordre au chapitre de faire observer dans le diocèse les décrets du concile de Trente. 9 juillet 1696. — P. 46. Privilèges et indulgences pour la confrérie du Saint-Sacrement érigée dans l'église de Toul. 5 calendes février 1595. — L'archevêque de Besançon, arbitre entre l'évê-

que et le chapitre qui se disputent la collation de la chantrerie. 24 avril 1600. — Indulgences pour l'autel du Saint-Sacrement. 25 février 1603. — Défense de rien innover dans les honneurs que réclame le gouverneur de Toul pour les grand'messes. 21 août 1603. — Indulgences pour la fête de Saint-Étienne, 28 février 1608. — P. 47. Nomination d'un coadjuteur au grand-chantre, 3 nones octobre 1609. — En vertu d'un décret de la chambre apostolique qui donne le pas au clergé séculier, les religieux de St-Epvre cèderont le pas au clergé de la cathédrale et de Saint-Gengoult, même dans leur église. 21 juillet 1616. T. — Enquête sur un échange entre les chapitres de Toul et celui de Poussay. 14 calendes août 1627. T. — P. 48. Permission aux sujets du duc de Lorraine de manger du fromage en temps de jeûne pendant dix ans. 31 mai 1631. — Indulgences pour la confrérie de saint Joseph érigée dans la cathédrale. calendes janvier 1654, 26 janvier 1658, 30 août 1666. — P. 49. Collation au sieur Jacques Petit-Maire d'un canonicat et de l'écolâtrerie. 4 nones janvier 1672. — Nomination de M. Jérôme Bégon à l'évêché de Toul. Ides mars 1722.

II. CHARTES DES ÉVÊQUES (1). — P. 55. Donation de Villey-Saint-Étienne à l'église de Toul par l'évêque Ludelme. 9 calendes août 898. T. (Calmet, 2^e édit. t. II, col. CLXVI). — P. 56. Saint Gérard rend à l'église de Toul l'abbaye Saint-Martin de Sorcy-sur-Meuse. octobre 968. T. (ibid., col. CCXXIV). — Saint Gérard annonce qu'il a obtenu de l'empereur la confirmation des privilèges de l'église de Toul; en conséquence, il veut que les prébendes soient à la complète disposition du chapitre, décide que le chapitre élira les pricier, doyen, chantre, écolâtre, trésorier, laisse au chapitre la garde du trésor, exempte les chanoines du logement des gens de guerre, laisse au chapitre le droit de correction sur ses membres, lui confirme tous ses biens, l'exempte de toute juridiction séculière et lui donne les dîmes libres du ban de Toul, d'Écrouves, Lucey et autres lieux. 6 ides octobre 971. T. — P. 58. L'évêque Bertholde donne à titre de précaire à Odelric, chevalier, et à Voda, sa femme, l'abbaye Saint-Martin de Sorcy et les églises de Pagny-sur-Meuse, Longor,

Trondes et Boucq; Odelric et sa femme donnent en toute propriété à l'église de Toul le tiers de la forêt de Hasoy (1), avec tout ce qu'ils possèdent à Pagny, Longor, Maxey, Laye, Ourches. 1019. — L'évêque Udon rend le comté de Toul à Frédéric qui en avait été dépouillé. 1052; — P. 59. donne à l'église Saint-Gengoult tout ce que l'église de Toul possède à Bagneux, et unit le grand archidiaconé à la prévôté de Saint-Gengoult. 1065. T. — P. 61. Approbation d'un traité entre le chapitre et Frédéric, comte de Toul, au sujet du droit d'hospitalité que le comte réclamait sur les terres du chapitre : il pourra loger deux fois l'an au château de Vicherey avec 8 ou 10 hommes. Vers 1136. T. — L'évêque Henri, sur le point de partir pour la croisade, donne au chapitre l'église de Sainte-Geneviève et un moulin sur la Moselle, près Toul, pour célébrer son anniversaire. Vers 1146. T. — P. 64. Réconciliation du comte de Toul, Mathieu, avec le chapitre qui l'excommuniait tous les jours au son des cloches parce qu'il voulait s'emparer de Vicherey. Vers 1180. — P. 65. Attestation que les ministériaux de l'église de Toul ne peuvent être assujettis à aucune charge de la ville et ne sont obligés de répondre à aucun juge, sauf s'ils exercent un commerce. Vers 1182. T. — Traité de paix entre l'évêque de Toul et l'évêque de Verdun, qui permet à l'évêque de Toul de rétablir « pour la défense de son église son château de Liverdun, ce qu'il n'avait pu faire depuis longtemps, parce que des gens mal intentionnés faisaient entendre à l'évêque de Verdun que la forteresse de Liverdun ferait toujours ombrage à son château de Dieulouard ». Vers 1190. — P. 67. Eudes de Vaudémont, évêque de Toul, donne au chapitre l'église de Ligny. Vers 1195; — et toutes les églises dans lesquelles il a droit de patronage. Vers 1197. T. — P. 69. L'archevêque de Besançon sanctionne la promesse de Mathieu, comte de Toul, et de ses fils Frédéric et Renauld, de ne plus exiger le droit de loyer au château de Vicherey. Vers 1204. — P. 70. Réduction des 60 prébendes canoniales à 50. Avril 1220. T. — P. 71. Sentence arbitrale sur le procès élevé entre le chantre et les prébendés de la Maison-Dieu : il n'y aura que 5 prébendés prêtres, le maître des prébendés régira la Maison-Dieu sous la sur-

(1) Cette section compte 133 numéros avec quelques bis. On a fait un choix parmi cet ensemble de chartes épiscopales, et les plus importantes seulement sont analysées ici; toutes les pièces antérieures à l'an mille ont une mention.

(1) Et non pas de Haye, comme Le Moine l'écrit à tort (*silva de Huseio*).

veillance du chapitre, et aura un sceau. 1226. (Cf. G. 14). — P. 75. Approbation d'un traité d'entrecours entre le chapitre et Garnier, seigneur de Commercy. 1244. T. — P. 76. Le seigneur de Sorcy reconnaît qu'il n'a aucun droit d'entrecours sur les sujets du chapitre, et que s'il en passe quelques-uns sur ses terres, il ne pourra les retenir. 1247. T. — P. 78. Lucey et Lagny sont mis à assises pour dix ans du consentement des voués : « et est à savoir que le dit évêque doit parre chacun an toutes ses rentes qu'il avoit en devant dittes villes, et li voei les lours tel cum il les i avoient au soir que ceste assise fut faite. » mai 1256. — P. 79. L'évêque s'engage à ne point lever la sentence d'excommunication lancée par le chapitre contre la cité de Toul, parce que celle-ci avait promis à Ferri IV, duc de Lorraine, de lui payer 5 sols par feu, et que cet impôt était levé contre les privilèges du chapitre. Octobre 1261. — P. 80. L'évêque promet au chapitre de ne jamais consentir à l'aliénation du comté de Toul ci-devant acquis par lui; ce comté restera perpétuellement uni au domaine de l'évêché. Décembre 1261 (Calmet, 1^{re} édit., t. II, col. CCCCLXXXVI); — reconnaît au doyen ou à tout chanoine nommé par le chapitre le pouvoir d'excommunier ceux qui dûment avertis ne payent pas les redevances du chapitre aux époques fixées, et ceux qui usurpent les biens du chapitre. Janvier 1262; — P. 81. donne au chapitre un office appelé Maîtrise de la Pelleterie, en la ville de Toul, qu'il a acquis de la veuve de Pierre, maître pelletier à Toul. 1265. T; — engage Lagny et Lucey à Jacquemin la Perche, citain de Metz, qui lui a prêté 500 l. pour employer aux nécessités de l'église de Toul. 1267. — P. 82. Transaction entre l'abbé de St-Mansuy et l'archidiacre, d'après laquelle les vicaires de l'église paroissiale de Saint-Mansuy seront sous la juridiction de l'abbé, non de l'archidiacre, et ne devront pas le paste à celui-ci, mais l'archidiacre aura juridiction sur les paroissiens de Saint-Mansuy et les vicaires seront tenus de faire exécuter ses sentences contre les paroissiens. 1283. — Arbitrage entre le chapitre et la ville. Mai 1285 (ibid. col. DXXIII). — P. 84. L'évêque s'oblige à empêcher la cité de Toul d'imposer les sujets du chapitre, et promet de ne plus engager à l'avenir la juridiction spirituelle et temporelle de l'évêché, le tout sous peine de 1000 l. monnaie de Metz. Mars 1290. — P. 85. Jean, évêque d'Utrecht, pris pour arbitre entre Conrad, évêque de Toul, et Jean de Neufchâteau,

grand archidiacre, décide que le grand archidiacre sera soumis à l'évêque et lui devra du respect, mais qu'il aura toute la juridiction, même contentieuse, sur les clercs de son archidiaconé, avec pouvoir de les instituer et destituer. 1291. — P. 87. Thomas de Bourlémont, pour terminer tout différend entre les évêques et les grands archidiacres, décide que le grand archidiacre aura dans tout le grand archidiaconé juridiction spirituelle en matières criminelles, matrimoniales, testamentaires, usurières, etc. qu'il y aura droit de présentation, institution, destitution dans les églises et bénéfices, droit de visite, correction, excommunication sur les clercs et laïques, sauf appel à l'évêque; le district du grand archidiaconé s'étend sur la ville, excepté le château, sur les faubourgs excepté les trois abbayes et sur 40 villages et 4 prieurés; à l'avenir, le grand archidiacre payera tous les ans à l'évêque 12 l. de cire à la saint Remy. Le chapitre de Toul a accepté cette transaction. 26 avril 1331. — P. 90. Thomas de Bourlémont, évêque de Toul, cède Lucey et Lagny au comte Édouard, fils de Henri, comte de Bar, pour se rédimier du droit de réception et de secours que les comtes de Bar prétendaient avoir dans le château de Liverdun qu'ils avaient fait rebâtir. 1332. — Confirmations : de la juridiction du chapitre sur tous les chanoines, chapelains et clercs, en quelque endroit du diocèse qu'ils soient trouvés coupables. 1340. T; — P. 91. du rachat de Lucey et Lagny au comte de Bar par le chapitre. 1343. — P. 93. Guillaume Filastre, évêque de Toul, en raison des persécutions que leur font subir les bourgeois, autorise le chapitre à se retirer à Void, l'archidiacre à s'établir à Liverdun, s'engage à contribuer aux frais du procès qui sera intenté à la ville de Toul en cour de Rome, nomme des commissaires pour suivre ce procès, promet de soutenir les droits du chapitre et de faire observer l'interdit qui pourra être lancé. 4 octobre 1450. — L'évêque lève l'interdit lancé par lui sur la ville de Toul, après la décision rendue par l'empereur dans le procès qu'il a avec la ville. 1455. — Attestation des reliques : de saint Ganzelin. 1456. T.; — P. 94. de la Sainte Vierge et de plusieurs saints, saintes et martyrs. 1466. T. — P. 95-97. Règlement de contestations au sujet du droit de porter le Saint-Sacrement et les reliques dans les processions. 1475-1481. — P. 99. Hugues des Hazards, évêque de Toul, reconnaît que le chapitre et les vicaires ne doivent à l'évêque aucun droit de joyeux avènement.

1506. T. — P. 100. Attestation des reliques de saint Amon. 1511. — P. 101. Établissement d'une quête pendant 20 ans et d'une confrérie pour subvenir aux frais de l'achèvement de la cathédrale. 1525. — P. 102. Toussaint Hocédy, évêque de Toul, accorde à Autreville dans la châtellenie de Brixey un marché par semaine et trois foires par an. 1545. — P. 104. Remaniement des paroisses de Toul et des faubourgs. 1698.

III. DIPLOMES DES EMPEREURS (1). — P. 107. « Nota. Dagobert, 1^{er} du nom, roi de France, passe pour être le fondateur de l'église de Toul, pour l'avoir dotée de plusieurs terres et seigneuries qu'elle possède encore aux pays de France, Bar et Lorraine, vers l'année 634 lorsque le royaume des Francs s'étendoit jusqu'au Rhin. La mémoire de ce prince a toujours été en vénération dans l'église de Toul et l'on trouve au folio 8 d'un ancien martyrologe et nécrologe écrit vers le milieu du XIII^e siècle, dans lequel les noms des fondateurs et bienfaiteurs sont écrits, la mention suivante: decimo quarto kalendas februarii... obiit Dagobertus rex, pater hujus ecclesie, in cujus anniversario debentur LXXVI solidi tullenses, percipiendi supra trecensium ecclesie de Trouceio, et supra molendina de Vodio, nec non panis et vinum duplex. » — P. 108. Restitution de Vicherey et Tranqueville à l'église de Toul par Charles-le-Gros. 883. T. (Picard, p. IV.) — Confirmation des biens de l'église de Toul par le même. 890. T. (ibid., p. V; cf. G. 21). — P. 110. Restitution de Vicherey à l'église de Toul par le roi Arnulf. 891. T. (ibid., p. X). — Don par le même à Éginolf, prêtre, de deux manses à Pont, sur la Moselle, du pays toulouais, dans le comté de Hugon; ce lieu relève du fief du roi appelé Gundolvesdorf. Calendes novembre 891. — P. 111. Restitution par le même à l'évêque de Toul des abbayes de Saint-Epvre et Saint-Germain. 893. T. (ibid., p. IX; Calmet, 2^e édit. t. II, col. CLVII). — Confirmation par le même de la restitution en 892 par Charles-le-Gros de Void, Vicherey et Dommartin. Ides juin 894. — Don à l'abbé Etienne et à son clerc Everhelm de l'église Saint-Martin de Marbache et de 8 manses à Autreville. 896. (Picard, p. XII). — P. 112. Restitution par Charles-le-Simple de l'abbaye de Bodon-moutier à

l'église de Toul. 911. (ibid., p. XVII; Calmet, ibid. col. CLXX). — Confirmation des biens de l'église de Toul. 922. (Picard, p. XV; Calmet, ibid., col. CLXXII). — Don à l'église de Toul du produit des impôts du comté de Toul; « l'original n'est point au trésor, mais seulement une copie écrite dans le XII^e siècle. » 928. T. (Picard, p. XVIII). — P. 113. Restitution à l'église de Toul de l'abbaye de St-Dié. 974. (ibid., p. XXIII). — Concession du droit de chasse dans la forêt de Void à l'église de Toul. 1011. (ibid., p. XXIV). — Conrad II reconnaît que le monastère Saint-Laurent de Dieulouard est du temporel de l'évêché de Verdun et du diocèse de Toul. 1028. (Calmet, ibid., col. CCLV.) — Droit de battre monnaie à Liverdun. 1178. — P. 144. Henri VI stipule que les hommes du chapitre habitant à Toul ou dans les faubourgs ne seront justiciables que du chapitre; s'ils sont marchands, ils ne pourront être cités devant les juges municipaux que pour le fait de leur commerce. 1921. T. — P. 115. Confirmation du traité de paix entre l'église de Toul et le comte de Bar. 1496. — P. 117. Frédéric III prend les clercs avec leurs biens sous sa protection et défend particulièrement de troubler les ecclésiastiques de l'Empire voisins du royaume de France. 1432. — P. 119. Défense au chapitre d'aliéner les biens qu'il tient de l'Empire. 1534. T. — P. 120. Confirmation d'un traité conclu en 1541 entre le chapitre et la ville de Toul. 1544. — P. 124. Ferdinand I casse la cession faite au duc de Lorraine de ses droits régaliens par Toussaint Hocédy, évêque de Toul, et nomme les archevêques de Mayence, Trèves et Cologne conservateurs des privilèges de l'église de Toul. 1564. — P. 125. Arrêt de la Chambre impériale de Spire imposant au chapitre de payer un sixième des sommes auxquelles l'évêque aura été taxé en qualité de prince de l'Empire pour la guerre contre les Turcs. 1577. T. — P. 126. Droit pour les évêques de Toul de juger en dernier ressort les causes dont le capital n'exécède pas 450 florins du Rhin. 1593.

IV. LETTRES PATENTES DES ROIS DE FRANCE. (1). — P. 127. Philippe le Bel mande à ses baillis de Champagne de défendre l'église de Toul et ses biens, en particulier le château de Void, Vacons, Neyves, Bo-

1. Ces diplômes sont au nombre de 36. Tous les diplômes antérieurs à l'an mille sont mentionnés; pour les autres, on a fait un choix.

(1) Cette série compte 68 numéros; on a fait un choix.

vée, Troussey, Ourches et les appartenances de ces villages à condition que chaque habitant de l'un et de l'autre sexe payera par an 12 petits tournois. Décembre 1291. T. (1). — P. 128. Cession de ce tribut pour 5 ans à Louis, roi de Navarre et comte de Champagne. Juillet 1309. — Commission pour l'amortissement des acquisitions faites par le chapitre à Longor, Ourches et Laye sur Geoffroy, seigneur de Vaucouleurs. 1313. — P. 129. Louis, comte de Champagne, déclare que les sujets du chapitre gens de mainmorte qui se sont mis sous sa sauvegarde cesseront d'y être et ne pourront s'y remettre que du consentement du chapitre. 1313. T (2). — P. 130. Ordre au bailli de Chaumont de ne pas forcer les sujets du chapitre à Void et à Troussey à fournir la garde dans les forteresses d'Andelot, Chaumont et autres. 1321. — Droit pour les chanoines de faire venir à Toul sans payer de droits de passage les fruits des prébendes situées sur terres du royaume. 1324. T. (3). — P. 134. Charles VI étend la sauvegarde royale sur Pagny, Dommartin-aux-fours, Trondes, Longor, Ménillot, Lucey, Lagny, Francheville, Villey-Saint-Étienne, Dommartin-lez-Toul, Uruffe, Vicherey, Tranqueville, Aroffe, les trois Tramont, Soncourt, Beuvezin, Maconcourt, Aboncourt, Pleuvezain, le Moncel, Grimonvillers, Bulligny et Brancourt; chaque habitant de ces localités payera 12 petits tournois par an. 1403; — P. 135. confirme le diplôme de Charles-le-Gros en 890 sur les biens de l'église de Toul. 1415; — et une lettre patente de 1369 qui garantit au chapitre ses droits et privilèges tant qu'il résidera à Vaucouleurs. 1415. — Mandement au bailli de Chaumont de maintenir le chapitre dans ses droits, franchise et juridiction. 1440. — P. 136. Défense aux agents du dauphin de lever un droit de garde sur les sujets du chapitre; ceux-ci sont sous la garde du roi seul. 1447. — P. 137. Charles VII prend sous sa protection l'église de Toul, ses dignitaires, membres et sujets à condition de lui payer ce qu'on est tenu pour la dite garde. 1449 (4). — P. 139. François I^{er} accorde aux évêchés et chapitre de Metz, Toul et Ver-

dun, la neutralité pendant la guerre entre l'Empire et la France. 1536. — P. 140. Même convention. 1551. — Amortissement d'une pièce de terre appelée le Quart de Longor, « lequel lieu étoit anciennement un village prochain et contigu du village de Pagny-sur-Meuse, appartenant à MM. du chapitre; ledit village étant par les ruines passées demeuré en terres labourables, n'y ayant apparence que d'une petite chapelle ». 1554. — Exemption pour les chanoines et l'évêque du logement des gens de guerre. 1559 (1). — P. 141. Interdiction de tout exercice public de la religion réformée à Toul. 1569. (Picard, p. LVII). — P. 144. Ordre de porter dorénavant les appels de la juridiction capitulaire de Toul à la 4^e chambre des enquêtes du Parlement de Paris, et non plus au Parlement de Metz. 1612. — P. 146. La connaissance des appels de Toul est rendue au Parlement de Metz. 1640. — P. 148. Amortissement pour 7231 l. 6 s. 2 d. des nouvelles acquisitions faites par le chapitre. 1696. — P. 151. Droit pour le chapitre de faire exercer par ses prévôts la juridiction gruviale sur les bois, eaux et forêts qui appartiennent au chapitre ou aux communautés. 1709. — P. 152. Ordre au Parlement de Metz d'enregistrer la confirmation des privilèges de l'église de Toul faite en 1724, nonobstant surannation. 1725.

V. LETTRES DES DUCS DE BAR ET DE LORRAINE. (2).
1^o *Lettres des comtes et ducs de Bar.* — P. 158. Henri I^{er} autorise Geoffroy de Mousson son homme à donner 40 sous toulois à l'église de Toul. Vers 1180. — Thiébaud I^{er} dispense les chanoines de la cathédrale de Saint-Gengoult et leurs sujets de payer le péage du pont sous Mousson, à moins qu'ils ne transportent des marchandises. Calendes janvier 1211. T. — Henri II confirme les donations de son père à l'église de Toul. 5 nones mars 1213. T.; — P. 159. de Pierre de Bourmont, chevalier. Mars 1216. T. — P. 161. Traité d'entrecours entre Thiébaud II et le chapitre pour la Neuveville près Foug et Trondes. Juin 1257. — P. 162. Thiébaud II prend sous sa garde pour trois ans le chapitre et une partie de ses terres. 1267 (3). — P. 163. Henri III permet aux chanoines de se retirer dans le château de Foug

(1). Cette sauvegarde a été renouvelée périodiquement et les lettres patentes de renouvellement sont analysées dans l'inventaire de Le Moine; il a semblé inutile d'en faire mention ici.

(2). Mêmes observations pour cette pièce.

(3). Mêmes observations pour cette pièce.

(4). Mêmes observations pour cette pièce.

(1) Mêmes observations pour cette pièce.

(2) Ces lettres forment 178 numéros; ici aussi, on a fait un choix.

(3) Cette sauvegarde a été fréquemment renouvelée, à intervalles plus ou moins éloignés.

tant que durera leur guerre avec la ville de Toul, ordonne de faire sortir de ses terres tous les bourgeois de Toul et défend à ses sujets de porter des vivres à Toul. 1300. — P. 164. Édouard I^{er} et le chapitre permettent à leurs sujets de Trondes d'élire un maire tous les ans à la saint Jean. 1323. — P. 166. Henri IV rend témoignage des bons services que lui a rendus Gérard de Haraucourt, chevalier, dans le gouvernement du comté de Bar pendant qu'il était au service de la France. 1340. — P. 168. Lettres de non préjudice de Robert I^{er} à cause des 300 florins que le chapitre lui a prêtés pour la guerre contre les Bretons. 1364. — Exemption du droit de gabelle pour le chapitre. 1364. — P. 170. Robert I^{er} donne au chapitre tout ce qu'il possède à Trondes et Longor. 1380. — P. 171-173. Règlement de contestations au sujet de l'entrecours à Lucey en 1390, à Void et Uruffe en 1410, à Villey-Saint-Étienne en 1426. = 2^o *Lettres des ducs de Lorraine*. — P. 174. Simon II donne au chapitre ce qu'il possède à Aroffe. Vers 1205. T; — accorde à l'église de Toul et aux gens de Dommartin le droit de charruage (*usuarium carro et carruce*) dans la forêt de Haye en compensation du meurtre de deux hommes de Dommartin par un de ses fermiers à Gondreville, et pour faire lever l'interdit lancé à ce sujet. 1205. (Picard, p. CX); — P. 175. donne à Morel, clerc de Gondreville, ses droits sur le bac de ce lieu. 1205. T. — Mathieu II cède à l'église de Toul la partie de la forêt de Haye qui est vers Liverdun. 1225. T.; — P. 176. reconnaît que Roger évêque de Toul a garanti aux bourgeois de Neufchâteau les droits que le duc leur a concédés. 1231. T. — P. 177. Ferri III prend sous sa sauvegarde le chapitre de Toul. 1263 (1); — P. 178. annonce qu'il prendra fait et cause pour l'église de Toul contre les bourgeois. 1284; — P. 179. confirme le traité d'entrecours entre le chapitre et Liébaus, sire de Baiffromont, Huars, son fils, sire de Gimenville, Mahaus et Vauthier pour Gimenville et Ruppes. 1298. — P. 181. Le duc Raoul s'engage à contraindre les bourgeois de Toul à payer au chapitre les 6.000 petits florins de Florence qu'ils lui doivent. 1340. — P. 182. Défense aux officiers commis à la gabelle de la lever sur les terres du chapitre. 1364. — P. 183-184. Règlement de contestations sur l'entrecours de Vicherey. 1424, 1428. = 3^o *Lettres des*

ducs de Lorraine et de Bar. — P. 185. Permission au chapitre de faire enfermer dans les prisons du château de Châtenoy ses sujets de Vicherey. 1433. — P. 186. René I^{er} déclare que le salut d'or par conduit qui lui a été accordé par les églises des duchés de Bar et de Lorraine, pour l'aider à payer sa rançon au duc de Bourgogne ne devra pas tourner à leur préjudice. 1437. (n.st.). — Louis, fils du duc de Lorraine et Bar, gouverneur de ces pays, reconnaît que le chapitre lui a confié la garde de la forteresse de Vicherey pour faire plaisir à son père et pour l'aider à se défendre contre le comte de Vaudémont, et déclare que cela ne devra pas porter préjudice aux droits du chapitre. 1440. — P. 187. Ordre à tous les officiers du duché de poursuivre et arrêter Jean Trottet et ses complices qui ont enlevé à Maconcourt, village placé sous la sauvegarde du duc, des chevaux, de l'argent et des ornements d'église. 1446. — P. 188. Transaction au sujet des droits respectifs du duc et du chapitre sur Francheville et Avrainville. 1451. — P. 189. Approbation du traité de paix entre le chapitre et la cité de Toul. 1453. — P. 190. Le duc Nicolas reconnaît que c'est pour faire plaisir à son père que le chapitre a employé partie des revenus de l'évêché pendant la vacance du siège et le procès mû à l'occasion de l'élection d'Antoine de Neufchâtel; il promet de prendre le parti du chapitre contre ceux qui lui demanderaient compte de cet argent. 1472. — René II autorise l'établissement d'une foire à Vicherey le lundi d'Oculi. 1474. — P. 191. Charles de Bourgogne, duc de Lorraine, prend sous sa sauvegarde le chapitre et ses biens. 18 décembre 1475. — Constitution au profit du chapitre d'une rente de 55 francs à prendre sur les salines de Rosières, ou à leur défaut sur celles de Moyenvic, et Dieuze, rachetable pour 1,100 francs, pour indemniser le chapitre du prêt d'égale somme qu'il avait fait à René II avant la bataille de Nancy sur les deniers des anniversaires. 1477. (Cf. B. 1, f^o 447 v^o). — René II reconnaît que les sujets du chapitre à Vicherey ne lui doivent pas la corvée, et que c'est sans préjudice aux droits du chapitre qu'ils sont venus réparer les fossés de Nancy après le siège fait par le duc de Bourgogne. 1477. (Cf. *ibid.*, f^o 448 v^o). — Achat au duc par le chapitre moyennant 2,000 fr. provenant des deniers mis dans le tronc pour acheter le portail de la cathédrale, d'une rente de 100 fr. à prendre : 60 francs sur la ville de Toul qui les doit au duc pour sa sauvegarde, 40 francs sur la sa-

(1) Cette sauvegarde a été plusieurs fois renouvelée.

line de Château-Salins. 1479. — P. 193. René II accorde à l'église de Toul 3 muids de sel par an pour fonder un service religieux. 1507. — P. 195-197. Délimitation de ce qui appartient respectivement au chapitre et au duc dans les bois des Hayes, de Saint-Amon, de Faye et autres du côté de Vicherey. 1538 et 1556, et dans la forêt de Hasoy. 1560. (Cf. B. 33, f° 269.) — P. 200. Édît levant la défense faite aux sujets du chapitre de faire le commerce de certaines marchandises avec les sujets lorrains. 1625. — P. 201. Privilège de *committimus* en faveur des membres du chapitre de Toul. 1712.

G. 1385. (Registre.) — Grand in-folio de 191 feuillets, papier.

1260-1760. — Second inventaire des titres de l'église de Toul divisé en trois parties : la 1^{re}, des testaments et fondations ; la 2^e, des offices de l'église ; la 3^e, des chapelles et dessertes, rédigé par Le Moine, archiviste du chapitre en 1760. — Table alphabétique des matières contenues dans ce volume.

I. — TESTAMENTS ET FONDATIONS (1). — P. 1. « *Observations préliminaires* : 1° On ne voulait conserver au trésor que les testaments qui portoient legs ou donation de fonds de terres ou rentes ; mais on a pensé qu'il étoit de la reconnaissance de transmettre le souvenir de tous les bienfaiteurs de l'Église qui ont contribué à soutenir par des legs particuliers la décence et la majesté du service divin ; 2° dans tous les testaments des chanoines, on leur voit léguer leur lit à la Maison-Dieu ; dans l'origine, ce n'étoit point une dette, mais un présent qui depuis a passé en devoir : ce droit est évalué aujourd'hui 50 livres ; 3° ces testaments se trouvent rassemblés sous un même point de vue parce qu'il y en a qui renferment plusieurs objets, et dans ce cas, on a renvoyé aux différentes layettes qui les concernoient, par des notes particulières ; 4° presque tous les testateurs sont dignitaires, chanoines ou habitués de l'église ; très peu d'étrangers ont fait

des legs en faveur de la dite église ; 5° il y a peu de ces donateurs qui n'aient demandé à être inscrits au martyrologe pour être participans aux suffrages de l'Église ; 6° l'on n'a point fait mention dans cet inventaire des sommes modiques léguées à ceux qui devoient assister aux enterremens, aux pauvres de la Maison-Dieu pour leur pitance, aux fabriques pour des semaines, trentains ou annuels de messes, aux confréries établies dans cette église, enfin à tout ce qui ne pouvoit faire sensation à la postérité ; 7° enfin, la lecture de ces testaments peut servir à la connaissance des mœurs et des usages de nos ancêtres, dans les siècles qui ont précédé, pour les pompes funèbres. » — P. 2. Testaments de Morrel, chancelier de l'église de Toul. Vers 1260 ; — de Thiébaud, trésorier de l'église. 1262. T. ; — de Jean Guillot, drapier à Toul, constituant une rente de 20 sols par son anniversaire. 1263. — Gérard de Fontenoi, seigneur de Pulligny, laisse à l'église de Toul 60 livres tournois dont la rente servira pour son anniversaire, et à la fabrique 10 livres tournois. 1274. — P. 3. Testament de Huard de Misenbourg, archidiacre de Vosge. 1289. — Jean, dit de Pertusiani, clerc, laisse à l'église de Toul tous ses biens meubles et immeubles à condition que ses bijoux serviront à orner une croix ou un évangélaire. 1298. T. — Testaments de Perrin, dit de Lonvener, seigneur de Parels en partie, écuyer. 1300 ; — d'Olry de Luxeuil, chanoine de Toul. 1302 ; — de Jean de Saint-Baillemont, chevalier. 1314 ; — P. 4. de Jean de Gondrecourt, sous-chantre, laissant un coussin de plumes à la Maison-Dieu ; c'est le premier chanoine qui ait laissé son lit à l'hôpital. 1326 ; — P. 5. d'Albert, dit Halleçons, dotant la chapelle de Saint-Amon. 1338 ; — de Jacques de Doreiz, chevalier, voué de Baccarat par lequel il élit sa sépulture en la chapelle où gît Gérard son cousin, et lègue à l'église de Toul 60 soldées de terre à petits tournois vieux, à prendre à perpétuité en la ville de Mortaines. 1341 ; — P. 6. de Videric, archidiacre de Vittel. 1348. T. — P. 7. Withier de Longueville, chanoine, laisse plusieurs immeubles à la chapelle de la Blanche-Mère-de-Dieu pour augmenter la prébende des deux chapelains, et donne son roman de *Tristan* à la librairie de l'église. 1409. — P. 10. L'archidiacre Jean de Ville lègue à l'église 200 francs pour réparer les orgues. 1461. — P. 11. Testaments d'Évrard de Haraucourt, doyen. 1463 ; — de messire Hardouin, chevalier, seigneur de la Jaille, par lequel il fonde

(1) Ces testaments sont au nombre de 771, y compris quelques bis ; on a mentionné seulement ceux dont les dispositions ont quelque intérêt et ceux des évêques, de tous les dignitaires du chapitre et des personnages importants. — Sur ces testaments, cf. le travail de M. Le Mercier de Morière : *Les testaments au profit de l'église de Toul*, dans les Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, année 1884, page 141-182.

une messe qui sera dite à l'autel de la chapelle du Saint-Sépulcre qu'il a fait édifier récemment dans la cathédrale de Toul, et sera annoncée par treize coups de cloche; il donne en outre des tapisseries et autres ornements à cette chapelle. 1488; — P. 12. de Jean Robert de Brenencourt, doyen des églises cathédrale et collégiale de Toul. 1500; — P. 13. de Didier de Birstorff, grand vicaire et archidiacre de Vosge, par lequel il lègue à la fabrique 300 francs, au chapitre sa maison canoniale et la *Mer des Histories* en latin pour mettre dans sa librairie. 1500; — de l'évêque Hugues des Hazards. 1517 (Cf. G. 1334); — de Claude le Sane, trésorier. 1525; — P. 14. de l'évêque Hector d'Ailly. 1533 (n. st.) (1) — P. 15. de Claude des Hazards, archidiacre. 1536. — P. 16. Thierry Liétard, chanoine, laisse deux francs à chacun des deux maîtres des écoles de la cathédrale et de Saint-Gengoult. 1540. — Albéric Briel, chanoine, lègue 170 francs de rente à charge pour le chapitre de choisir tous les ans dans ses terres, et en particulier à Villey-Saint-Etienne, trois jeunes filles à marier qui recevront chacune 20 francs. 1540 — P. 18. Legs de Warry de Lucy, prieur commendataire de Flavigny, seigneur en partie de Dombasle, pour doter chaque année cinq filles à marier. 1547. (Cf. G. 1335). — Testament de Jean Forget, chantre, abbé commendataire de Saint-Léon, ordonnant d'achever les deux chapelles qu'il a édifiées dans l'église de Toul. 1549. — P. 19. Legs de Nicolas Rogeti, chanoine, pour doter des filles pauvres des terres du chapitre. 1555. — P. 20. Testaments de Claude Hordal, doyen. 1566; — de Claude Castellanus, écolâtre. 1576; — de Jean de Buxetus, évêque de Christopole, archidiacre de Port. 1584; — P. 21. de Nicolas Paton, archidiacre de Rinel. 1587; — P. 22. de Jean Michelet, écolâtre. 1593. — Étienne Hordal, doyen, lègue 10,000 francs pour fonder une messe du Saint-Sacrement qui sera chantée tous les jeudis dans la chapelle qu'il a fait construire sous l'invocation du Saint-Sacrement. 1594. — P. 23. Testaments de Théodore Thiriet, chantre et official. 1598; — de l'évêque Christophe de la Vallée. 1607; — P. 24. de François de Rozières, grand-archidiacre et prévôt de Saint-Gengoult. 1607; — P. 25. d'Étienne Hordal, doyen. 1612; — P. 26. de Dominique Chau-

mont, archidiacre de Rinel. 1613. — Claude Guyot, archidiacre, constitue une rente de 240 francs pour entretenir deux étudiants à l'Université de Pont-à-Mousson. 1613. — Testaments de Nicolas Dormes, chantre. 1616; — de Florentin Guyot, archidiacre, 1616; — P. 27. du bailli de Toul qui élit sa sépulture en l'église Saint-Étienne où sont enterrés son oncle, évêque de Toul et autres ancêtres du côté maternel des maisons de Longeville et de Jametz. 1623; — P. 28. de Jean des Porcellets de Maillane, évêque de Toul. 1624; — P. 29. d'André Roder, archidiacre de Vittel. 1631; — P. 30. de Nicolas Deschamps, archidiacre de Port. 1632; — de Mansuy Michelet, archidiacre de Vosge. 1638; — de Dominique Delly, écolâtre. 1640; — de Gaspard Pierson, archidiacre de Vosge. 1640; — de Jacques Harquelle, archidiacre de Ligny. 1641; — de Drouet Warin, archidiacre. 1650; — P. 31. de Jean Midot, doyen. 1651; — de Jacques Bernard, archidiacre de Vittel. 1651; — de Dominique Delly, écolâtre et official. 1654; — de Nicolas Menget, trésorier, 1658. — Don au chapitre par François Bruslé, gouverneur de Clermont, de 700 francs et de trois pièces de broderie d'or et d'argent. 1660. — Testaments de Jean de Bretagne, doyen. 1664; — P. 32. de Gérard Henry, trésorier, natif de Bovée, établissant un office du soir en l'honneur de saint Gérard, et disposant que la vie latine de ce saint par l'abbé Videric sera traduite en français et imprimée aux frais de la succession. 1670; — P. 34. de Nicolas de Rambouillet, archidiacre de Port, official et chapelain épiscopal. 1670; — P. 35. de François Perrin, imprimeur de l'évêché. 1674; — de Jean Haraucourt, trésorier. 1679; — P. 36. de Jean de Mandres, chantre. 1680. — Jacques de Fieux, évêque de Toul, mort à Paris, laisse à l'église de Toul sa chapelle de vermeil doré. 1687. — P. 37. Testaments de Sébastien de Pasquier, trésorier. 1696; — P. 38. de Pierre Gaultier, grand doyen. 1709; — de François Lelièvre, archidiacre de Ligny. 1710. — Jean-Paul Chauvin, chanoine, docteur en droit canon, protonotaire apostolique, lègue à la fabrique ses ornements, trois grands tableaux « la Madeleine, le *Noli me tangere* et le grand saint Jean qui montre N.-S. », pour mettre dans l'église, huit portraits de papes et les portraits du roi et de l'évêque pour la salle capitulaire. 1716. — P. 40. Philippe le Vacher, écolâtre, fonde à Toul deux écoles gratuites pour les deux sexes qui seront sous la direction des écolâtres et l'autorité de l'évêque; il

(1) Ce testament, dont l'original se trouve dans la liasse G. 1334, a été publié par M. de Morière, *loc. cit.* p. 171-182.

demande qu'on place son corps dans un cercueil de sapin fermé, contrairement à l'usage qui est d'enterrer les chanoines sans cercueil. 1719. — P. 41. Testaments d'Henri Dorge, chantre. 1724; — de François Blouet de Camilly, archevêque de Tours, 1723. (Cf. G. 1334); — de Nicolas Brouillier, grand-archidiacre. 1732; — d'Antoine Jobal de Pagney, doyen. 1733; — du cardinal de Bissy, évêque de Meaux, précédemment de Toul. 1733; — P. 42. de Jacques de Boscheury, grand-archidiacre. 1748; — de Nicolas Brouilly, grand-archidiacre. 1749; — de Bernard Fransquin, archidiacre. 1755; — du sieur Bouillon, archidiacre. 1760.

II. OFFICES DE L'ÉGLISE. = 1^o *Vicaires*. — P. 49. Création par le chapitre de trois vicaires dans l'église de Toul, et affectation des revenus des églises de Chardogne et Bondrecourt à leur entretien. 1292. — P. 50. Confirmation de cette mesure par l'évêque Jean de Sierck. 1297. — P. 51. Les vicaires abandonnent au chapitre leurs droits sur les églises de Chardogne et Bondrecourt en échange d'une prébende de pain de cloître et de 8 florins de rente. 1420. — P. 53. Rouleau de papier contenant les prétentions des cinq anciens vicaires. Vers 1360. — P. 55. Requête des vicaires au chapitre pour avoir le droit de porter l'aumusse grise. 1764. — P. 56-57. Titres des biens affectés à l'entretien des vicaires. XIII^e-XVIII^e siècle. — P. 68. Réunion de la recette des vicaires à la manse capitulaire. 1658. — P. 70. Description des malheurs qui ont affligé l'église de Toul au XVI^e siècle et qui sont cause des changements arrivés dans l'administration des biens des vicaires et autres offices. = 2^o *Maîtrise*. — P. 75. Affectation d'une prébende à l'entretien de quatre sous-diacres et de quatre enfants de chœur. 1413. — P. 77. Requête des enfants de chœur pour que le chapitre leur continue la gratification accoutumée à la saint Nicolas. 1654. — Convention passée par le chapitre avec le sieur Guillaumet, prêtre, maître de musique à Joinville qui recevra 100 francs par mois et 18 rézeaux de blé par trimestre pour diriger la maîtrise et exercer la charge de sous-chantre. 1660. — Inventaires des meubles de la maîtrise. 1684 et 1703. = 3^o *Sous-diacres*. — P. 79. Application par l'évêque Hugues des Hazards à l'augmentation du salaire des quatre sous-diacres d'une fondation faite par Simonin Lowion, seigneur en partie de Barisey-au-Plain, procureur général de Lorraine. 1507. — 4^o *Diacres*. — P. 82. Fondation par Olry d'Abien-

ville, chanoine, en faveur des deux vicaires faisant fonctions de diacres. 1433. — P. 85-88. Titres des biens appartenant aux diacres. 1488-1744. = 5^o *Sous-chantrie*. — P. 89. Fondation de la chapelle Saint-Sébastien par Barnefroy Maubelet, chanoine. 1488. — P. 90. Attribution à perpétuité de cette chapelle et de ses revenus au sous-chantre. 1497. — P. 91. Réunion de la sous-chantrie à la manse capitulaire. 1643. — P. 93-95. Titres des biens de la sous-chantrie. 1458-1745. = 6^o *Coutres ou marguilliers*. — P. 97-100. Extraits des statuts capitulaires de 1332, 1497, 1587, etc., sur les coutres, leurs devoirs, leurs émoluments. — P. 101. Union de l'office des coutres à la manse capitulaire. 1660. — P. 103-108. Titres des biens de la coutrie. 1295-1741. = 7^o *Dortellerie*. — P. 109. Nature et charges de la dortellerie. — P. 112. Fondation par Robert de Harouels, chantre, de trois messes par semaine qui seront célébrées à l'autel de saint Amon par les deux coutres et le dortellier. 1436. — P. 113-116. Fondations de messes que le dortellier devra célébrer à l'autel de sainte Anne et sainte Marguerite dans l'église Saint-Jean. 1512 et 1518. = 8^o *Grande sacristie*. — P. 117. Fondations de messes que le sacristain célébrera à l'autel de saint Paul, dans la cathédrale de Toul. 1437 et 1455. — P. 120. Etat, charges et revenus de l'office du sacristain.

III. CHAPELLES ET DESSERTES. — P. 125. Titres relatifs à la fondation, à la collation et aux revenus des chapelles : de l'Annonciation, fondée en 1344, dans la cathédrale, par l'évêque, Thomas de Bourlémont; — P. 135. de l'Annonciation dans la paroisse Sainte-Geneviève, fondée vers 1313; — P. 141. Saint-Antoine, fondée en 1351; — P. 148. Saint-Amon, fondée en 1338; — P. 152. Saint-Augustin; — P. 154. Saint-Brice, fondée dans l'église Sainte-Geneviève par Thierry Jolly, charpentier à Toul, en 1497; — P. 157. Saint-Barthelémy; — P. 160. Saint-Blaise; — P. 163. Sainte-Catherine, sur le jubé de la cathédrale; — P. 167. Sainte-Catherine, en l'église de Void; — P. 171. Saint-Christophe, fondée vers 1381; — P. 178. Saint-Cosme et Saint-Damien, fondée en 1492; — P. 181 de la Conception Notre-Dame, fondée en 1360; — P. 187. Sainte-Croix, fondée au commencement du XIV^e siècle; — P. 190. Saint-Georges; — P. 192. Saint-Gérard, dite chapelle matutinale, parce qu'on y célèbre la première messe, fondée avant 1298; — P. 198. Saint-Gérard de la tierce messe; — P. 202. Saint-Jérôme, fondée en

1499; — P. 206. Sainte-Marie-Madeleine, fondée à la fin du XIII^e siècle, et dont l'évêque prétend être collateur; — P. 208. Saint-Jacques et Saint-Christophe à Void, fondée en 1415; — P. 212. Saint-Christophe et Saint-Sébastien; — P. 213. Saint-Jean-l'Évangéliste, fondée en 1365; — P. 217. Saint-Laurent, fondée en 1327; — P. 220. Saint-Mansuy dans l'église Saint-Jean-du-Cloître, fondée en 1367; — P. 224. de la Blanche-Mère-Dieu, fondée en 1285, à la collation de l'évêque; — P. 225. de la Blanche-Mère-de-Dieu, fondée en 1388, à la collation du chapitre; — P. 233. de la Triste-Mère-de-Dieu. — P. 236. Saint-Martin dans l'église Saint-Jean du Cloître; — P. 238. Saint-Michel; — P. 241. de la Nativité Notre-Dame, fondée en 1301; — P. 245. de Notre Dame de la Gésine, in Puerperio, dite de la Purification de la Sainte-Vierge, fondée en 1449; — P. 251. de la Trinité, fondée en 1348; — P. 257. St-Nicolas, près la bibliothèque du chapitre; — P. 260. St-Nicolas, sur le jubé de la cathédrale, fondée vers 1359; — P. 264. St-Nicolas, à l'église Saint-Jean ad fontes, fondée en 1330; — P. 267. Saint-Pierre; — P. 269. Saint-Paul; — P. 273. de la Toussaint, fondée en 1336; — P. 280. Saint-Thiébaud, fondée en 1286; — P. 287. Saint-Vincent. — P. 289. Titres relatifs à la fondation, à la collation et aux revenus des dessertes ou chapelles mercenaires: Saint-Claude, fondée en 1510; — P. 296. Saint-Christophe et Saint-Sébastien, fondée vers 1513; — P. 299. Saint-Etienne, fondée en 1503; — P. 302. Saint-Jean-Baptiste, fondée en 1490; — P. 304. Saint-Julien, fondation de messes en 1528; — P. 307. Saint-Martin sur le Jubé; — P. 312. Saint-Michel, dans l'église Saint-Jean du Cloître, deux fondations en 1491 et 1507; — P. 318. Saint-Sébastien; — P. 319. Saint-Hubert de Void; — P. 323. de la Nativité Notre-Dame, à Barisey-au-Plain, fondée en 1583; — P. 329. de la Belle-Vierge, à Lucey, fondée en 1607. — P. 337. Fondation de messes par Andreu, seigneur de Barisey à un autel dans la croisée de saint Gérard. 1496. (1).

G. 1386 (Registre). — Grand in-folio de 120 feuillets, papier (2).

928-1763. — Inventaire des titres du chapitre

(1) Sur toutes ces chapelles, cf. le travail de l'abbé Guillaume: *La cathédrale de Toul*, dans les Mémoires de la société d'archéologie lorraine, année 1863, p. 91. L'abbé Guillaume a connu l'inventaire de Le Moine et s'en est beaucoup servi dans ce travail.

(2) Les 11 derniers feuillets de ce volume ont été arrachés.

en la ville de Toul. Tome I: Droits honorifiques, rédigé par Le Moine, archiviste du chapitre en 1763. — Table alphabétique des matières contenues dans ce volume et le suivant. — P. 3-25. Traités de paix avec la ville de Toul du XIV^e au XVI^e siècle. — P. 5. Les hommes du chapitre qui viendront s'établir à Toul seront assujettis à toutes les charges municipales, sauf 13 qui ne devront rien qu'au chapitre. 1304. — P. 8. Les chanoines protestent par devant notaires contre les violences des bourgeois de Toul. 1368. — P. 9-11 Transactions relatives à la garde des murs. 1373-1405 — P. 14. Accord sur le droit d'asile dans les maisons canonales. 1466. — P. 15. Partage des bois de Villey-Saint-Etienne. 1485. — P. 19. Absolution des échevins excommuniés pour injures au chapitre. 1340. — P. 20. Condamnation de la ville de Toul à 6,000 livres d'amende pour injures au chapitre. 1349. — P. 21. Jean Constance et G. Colin, officiers municipaux, sont condamnés à 1080 florins d'or d'amende pour avoir composé un libelle injurieux contre le chapitre. 1452. — Sentence de l'official contre le curé d'Ormes qui, à la prière des échevins de Toul, avait rompu l'interdit jeté sur leur ville. 1454. — P. 26. Oblation des cierges dus autrefois par la Ville aux deux fêtes de saint Etienne. 1299-1541. — P. 27. Vouerie de Toul. 1431-1456. — P. 31. Procès pour l'exemption des gabelles de vin. 1415-1647. — P. 33-38. Procès contre la ville pour être exempté des diverses impositions municipales. 928-1702, (pour le diplôme de 928, cf. G. 1384. § III.) — P. 34. Lettres de non préjudice du gouverneur de Toul au chapitre qui avait consenti pour le bien du service de S. M. que ses sujets travaillassent deux jours à curer les fossés de Toul. 1581. — P. 36. Défense aux bourgeois de Toul de chasser sur les terres du chapitre. 1690. — P. 39. Exemptions des contributions municipales pour les fortifications et garnisons. 1412-1654. — P. 45. Offices de maire et de lieutenant du maire de la ville de Toul; leur réunion au corps de ville. 1702-1711. — P. 47. Prétentions du chapitre d'assister à la reddition des comptes municipaux. 1633-1715. — P. 49. Hommes du chapitre, ou ministériaux. 1182-1668, (pour la charte épiscopale de 1182, cf. G. 1384, § II). — P. 57. Maîtrise des pelletiers de la ville de Toul donnée au chapitre en 1265 par l'évêque Gilles de Sorcy, (cf. *ibid.*) 1265-1740. — P. 61. Exemptions, privilèges et émoluments du secrétaire du chapitre. 1580-1761; — P. 67. des chantres, musiciens, sonneur, suisse

et autres suppôts de l'église. 1634-1717; — P. 69. Des huissiers du chapitre. 1686-1752. — P. 75. Juridiction et droits régaliens du chapitre dans les trois prévôtés qui lui appartiennent; cessation des appels à la Chambre Impériale de Spire. 971-1610 (pour la charte épiscopale de 971, cf. *ibid.*) — P. 81. Procès du chapitre contre le Parlement de Metz qui portait atteinte à ses droits régaliens. 1611-1621. — P. 87. Opposition du chapitre à l'établissement du bailliage et procès pour la conservation des droits honorifiques. 1625-1663. — P. 97. Droit de sceau dans les trois prévôtés du chapitre. 1459-1736. — Adjudication pour 3 ans à Arnoul Geoffroy, notaire, du tabelionage de la cour capitulaire pour 5 florins par an. 1459. — P. 105. Administration de la justice par les chanoines prévôts dans les trois prévôtés. 1666-1746. — P. 109. Droit de *committimus* au Parlement de Metz et à la Cour Souveraine de Nancy. 1619-1763. — P. 117. Droit du chapitre de percevoir 300 livres sur la succession de chaque chanoine, pour tenir lieu du droit de recueillir la succession de ceux décédés *ab intestat*. 1649-1695. — P. 121. Droit du chapitre d'apposer les scellés, de faire les inventaires et les ventes de meubles des chanoines décédés. 1542-1731. — P. 127. Procès-verbaux d'appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles et comptes d'exécutions testamentaires des chanoines; ces procès-verbaux ont été dressés « par les officiers du chapitre seuls jusqu'en 1724 et concurremment avec M^{rs} les officiers du bailliage depuis 1724 jusqu'aujourd'hui ». 1373-1763. — P. 145. Droits de poignées, *olim* poignets, ou coupels sur tous les grains qui se vendent à Toul; titres assurant au chapitre la propriété de ce droit. 1225-1754. — P. 154. Sentences du bailliage de Toul qui obligent les religieux de Saint-Epvre, Saint-Mansuy et Saint-Léon à payer le coupel pour les grains vendus par eux ou par leurs fermiers. 1651 et 1674. — P. 171. Droit de pêche dans la Moselle sur les bans de Toul et de Chaudeney. 1476-1719. — P. 179. Procès du chapitre avec l'évêque au sujet de ce droit. 1711; — P. 181. avec l'abbé de Saint-Epvre pour la pêche depuis le ruisseau de Walcop, ou Garelecoup jusqu'aux Grands-Moulins de l'évêque. 1642-1715. — P. 183. Cens et rentes sur des maisons à Toul. 1171-1724. — P. 195. Cens et rentes en argent ou en vin sur des maisons canoniales. 1251-1692.

G. 1387 (Registre). — Grand in-folio de 81 feuillets, papier (1).

971-1763. — Inventaire des titres du chapitre en la ville de Toul. Tome II: Droits utiles, rédigé par Le Moine, archiviste du chapitre en 1764. — P. 227. Exemption du logement des gens de guerre pour les chanoines. 971-1735 (Cf. G. 1384, § I, bulle de 1050; § II, charte épiscopale de 971). — P. 231. Défense de Louis XIV aux échevins de Toul de loger des gens de guerre chez les chanoines, sauf quand il y a un très grand nombre de troupes, et après que les échevins eux-mêmes en auront eu à loger. 1676. — P. 235. Exemption pour les maisons canoniales du centième denier dans les adjudications faites en chapitre. 1711-1741. — P. 237. Titres prouvant que les maisons canoniales ne peuvent être possédées que par des chanoines, et non par des laïques. 1634-1751. — P. 241-247. Nature des maisons canoniales, forme de les adjuger, servitudes sur icelles. 1290-1750. — P. 242. Actes capitulaires défendant aux chanoines de loger des non catholiques dans leurs maisons, avec injonction d'insérer cette clause dans les baux de location. 1655; — de posséder deux maisons canoniales. 1655; — de faire danser dans leurs maisons, si ce n'est pour noces de leurs frères, sœurs, neveux ou nièces. 1659. — P. 245. Consultation de M. Saillet, avocat à Metz et conseil du chapitre, qui propose de renouveler un ancien statut capitulaire: « que dorénavant les chanoines ne pourront retenir dans leurs maisons aucunes personnes du sexe pour y habiter avec eux, que de l'aveu du chapitre. » 1714. — P. 249. Anciens titres sur les maisons canoniales, leurs ventes et adjudications. 1247-1762. — P. 261. Vignes des prébendes. 1408-1751. — P. 267. Maisons du chapitre en la ville de Toul: devant le portail de la cathédrale. 1285-1752; — P. 270. devant l'évêché où étaient autrefois les grandes écoles. 1287-1740; — P. 273. rue Sainte-Geneviève. 1317-1751; — P. 275. pressoir du Sauveur. 1472-1719; — P. 277. cour Albaud et rue de la Cour-Albaud. 1233-1408; — P. 280. devant la cour Albaud, près la maîtrise. 1731-1762; — P. 282. rue d'Inglemur. 1335-1706; — P. 285. pressoir du Nid de Berthe. 1622-1745; — P. 287. rue Saint-Jean ou de la Corne de Cerf, derrière les Frères Prêcheurs. 1318-1742; — P. 289. rue Michatel. 1420-1729; —

(1) Les 32 derniers feuillets de ce volume ont été arrachés. Sa pagination fait suite à celle du volume précédent.

P. 299. rue Sur-le-Parge. 1248-1715 ; — P. 307. près les Cordeliers. 1315-1706 ; — P. 311. rue Boifuer. 1375-1706 ; — P. 315. rue du Mesnil. 1297-1697 ; — P. 319. Sur l'Ingressin. 1441-1694 ; — P. 322. rue de la Monnaie. 1252-1746 ; — P. 337. rue St-Hubert. 1576-1761 ; — P. 339. rue de la Petite-Boucherie ou des Cordonniers. 1371-1759 ; — P. 347. en la grande-Rue. 1247-1715 ; — P. 350. rue du Pont de Vaulx. 1574 ; — P. 351. rue Notre-Dame. 1351-1755 ; — P. 357. près Saint-Jean de Libdo. 1500-1706 ; — P. 360. rue de la Fleur-de-lys. 1703-1717 ; — P. 363. rue Saint-Louis. 1489-1762 ; — P. 367. rue des Fèves, ou des Couteliers. 1329-1750.

G 1388 (Registre). — Grand in-folio de 238 feuillets, papier.

890-1761. — Inventaire des titres et papiers de la prévôté de Void. Tome I, contenant Void, Vacon, Troussey et Ourches, rédigé par Le Moine, archiviste du chapitre en 1758. — Table alphabétique des matières contenues dans les volumes de la prévôté de Void (1).

I. VOID. — P. 1-18. Void, seigneurie. 890-1688. (Cf. dans G. 1384, § III, le diplôme de 890). — P. 3. Claudine de Void, femme de Viard, et Gobers leur fils reprennent du chapitre tout ce que le dit Viard, tenait au ban de Void avant d'aller Outre-mer. 1250. — P. 4. Extrait d'une délibération capitulaire de mars 1272, d'après laquelle si un chanoine s'oppose à la convention que le chapitre veut passer avec le roi de France pour Void, Bovée, Vacon, Neyves, Ourches et Troussey, ce chanoine ne sera admis à aucune dignité du chapitre pendant six ans. T. — P. 5. Echange entre le chapitre et Simon, comte de Sarrebrück, seigneur de Commercy. 1303. — P. 6. Traité d'entrecours pour Void et Laneuville-aux-Rupt entre le chapitre et le dit Simon. 1305. — P. 7. Transaction entre le chapitre et la communauté de Void par laquelle celle-ci reconnaît l'autorité du chapitre et s'engage à lui payer les sommes accoutumées. 1313. — P. 8. La communauté de Void s'engage à ne plus se pourvoir devant les juges du roi de France. 1316. — Transaction entre le chapitre et Jean, comte de Sarrebrück, sire de Commercy pour l'entrecours et pour le marché

de Void. 1318. — P. 11. Traité d'extradition entre le chapitre comme seigneur de Void et le prévôt de Foug, duché de Bar. 1509. — Pièces d'un procès en Parlement de Paris : « les officiers de la prévôté de Void avoient fait saisir sur le sieur Thouvenin Profit, de Void, des bestiaux et des biens ; le saisi fit porter sa cause au bailliage de Toul et de là à celui de Chaumont comme se disant sous la bourgeoisie et garde du roi de France et obtint à ses fins, dont le chapitre appela au Parlement. Le procureur du roi intervint dans cette affaire qui était intéressante en tant qu'elle regardoit les limites du royaume. On ne voit point la suite de ce procès, mais seulement un compromis du 5 Juin 1520 entre le chapitre et les héritiers du dit Profit pour terminer l'affaire à l'amiable. » 1519 et 1520. — P. 12. Arrêt du Parlement de Paris qui condamne le maire du chapitre à Void à être pendu pour rébellion contre le roi de France. 1534. — Pièces de procédure relatives à la suzeraineté que le roi de France prétend sur la terre de Void. 1534-1535. — P. 14. Dispense pour les habitants de Void de travailler aux fortifications du château de Vaucouleurs. 1551. — P. 15. Ordre du grand maître des eaux et forêts de Champagne et Brie à ses sergents de ne plus citer ou inquiéter en aucune manière MM. du chapitre et leurs sujets de Void. 1553. — Inventaire des biens appartenant aux confréries érigées en l'Eglise de Void et que les habitants demandent la permission d'aliéner pour payer une composition de 3,000 livres faite le 6 janvier 1568 avec le prince de Condé et une autre de 260 écus avec le comte de Courtenay et autre conduisant l'armée des huguenots. 1568. — P. 16. Opposition du chapitre à l'établissement d'un magasin à sel à Void. 1645. — Défense au syndic de Void de faire sonner la cloche pour assemblées de communauté sans permission du prévôt de Void. 1674. — P. 19-22. Château de Void. 1373-1739. — P. 19. Milet, dit le Brun, de Foug, écuyer, ancien châtelain de Void, reconnaît que le chapitre ne lui doit rien pour la garde de ce château. 1373. — Quit-tance du bailli de Chaumont au chapitre de 150 francs d'or pour avoir fait lever le siège de Void par le duc de Luxembourg. 1384. — Ordre de Charles VII au connétable de France de s'emparer du château de Void. 1440. — Vente au chapitre par Rollin de Void, écuyer, de six petites bombardes d'airain pour lancer des pierres, pesant 176 livres de métal. 1455. — P. 20. François 1^{er} fait don au comte de Guise de la

(1) L'inventaire des titres de la prévôté de Void formait 3 volumes ; le dernier composé de 226 feuillets a disparu. Il y a une seule pagination pour ces 3 volumes.

terre de Void confisquée parce que le chapitre reçoit les ennemis du roi dans le château de Void et soutient ne pas dépendre de la France, mais de l'empire. 1524. — Restitution de Void au chapitre par le comte de Guise. 1525. — Inventaire des armes et artillerie du château de Void : une serpentine de 5 pieds de long, 2 petits mortiers de fer, un gros mortier, une arquebuse à croc, 23 arquebuses à mèche, 2 halbardes, etc. vers 1560. — P. 21-22. Levées de contributions de guerre pour entretenir la garnison du château de Void. 1617, 1650, 1658, 1661. — P. 22. Refus du maire de Void d'ouvrir les portes du château au marquis de Vignot, capitaine de cavalerie, qui voulait s'y loger sans ordre du roi. 1663. — Ordre du maréchal du Plessis au prévôt de Void de recevoir le sieur Beaurepaire comme gouverneur de Void. 1674. — Inventaires des meubles, armes et munitions du chapitre dans le château de Void. 1658, 1672, 1699. — P. 23-28. Haute justice du chapitre en la prévôté de Void. 1321-1737. — P. 23. Requête de deux gardes des foires de Champagne et Brie au chapitre pour qu'il fasse vendre les biens saisis sur des marchands de Void. 1323. — Actes de soumission à la juridiction du chapitre, lettres de rémission, sentences de la haute justice de Void, etc. — P. 29-38. Ordonnances de police des prévôts de Void. 1563-1740. — P. 33. Défense de fêter le carnaval, en raison de la mort de la reine mère. 1666. — Défense aux laboureurs de faire travailler leurs chevaux jusqu'à ce que le dauphin soit passé, afin qu'on puisse lui fournir des chevaux au besoin. 1690. — Ordonnances sur la chasse, la pêche, la fenaison, la vaine pâture, la fabrication du salpêtre, la vente du blé, la taxe du pain et du vin, etc. — P. 39-42. Mairie seigneuriale. 1501-1755. — P. 39. Défense aux maires des villages du chapitre de connaître des actions excédant 10 francs. 1666. — Bail pour 3 ans de la mairie de Void, à charge de payer 400 francs par an et d'acquitter les redevances ordinaires : 12 francs de cire, le poisson des Bures, le charruage, et les rentes d'Aspremont et de prêter serment au prévôt. 1674. — P. 40. Défense au maire royal de Void de créer des offices de lieutenant et sergent. 1693. — P. 41. Suppression de l'office de maire royal. 1718. — P. 43. Office de lieutenant de prévôt. 1724. — P. 44-48. Offices de la prévôté : clerc juré, sergent, messenger, tabellion, greffier, gardes forestiers, procureur fiscal et de gruerie, garde-marteau. 1475-1761. — P. 49. Rentes

seigneuriales dues par la communauté de Void. 1415-1707. — P. 51. Maîtres de la poste de Void, leurs privilèges, 1570-1619. — P. 58. Four banal de Void. 1450-1756. — P. 58, Halle de Void. 1575-1750. — P. 61. Ruisseau de Void et droit de pêche. 890-1727. — Diplôme de Charles le Gros. 890 (Cf. G. 1384. § III). — Bulle de Léon IX. 1050. (Cf. *ibid.* § I), — P. 62. Résultat de l'assemblée de la communauté de Void qui prétend être en droit de pêcher dans le ruisseau. 1726. — P. 65. Droit de corvée sur des terres à Void. 1278-1747. — P. 69-78. Maisons et jardins au bourg de Void, dons, ventes, échanges, baux, acensements, etc. 1220-1748. — P. 79-93. Titres concernant : les divers gagnages. 1321-1729 ; — P. 94-98. les prés. 1365-1753 ; — P. 99-100. les moulins et le foulant de Void. 1549-1704 ; — P. 101. la papeterie de Void. 1623 (date de la fondation)-1677. — P. 102-110. Cens et rentes du chapitre à Void. 1296-1700. — P. 111-118. Eglise de Void. 1119-1758. — P. 111. Confirmations de l'église de Void au chapitre par le pape. 1119 et 1224. — P. 115. Sentence qui maintient le chapitre dans le droit de curé primitif de Void. 1712. — P. 119-122. Dîmes. 1531-1751. — P. 123-124. Réparations, ornements et presbytère de l'église de Void. 1580-1761. — P. 123. L'intendant autorise la communauté de Void à s'imposer 4200 francs barrois pour construire une cure. 1692. — P. 125-128. Rente appelée quarteaux de Void. 1415-1745. — P. 129-134. — Communauté et vaine pâture. 1237-1751. — P. 131. Défense de faire troupeau à part, à cause de la sécheresse. 1615. — Défense de faire troupeau à part de plus de 50 bêtes. 1618. — P. 132. Déclaration fournie à l'intendant du nombre des habitants de Void : 109 hommes, 216 femmes, 151 enfants au-dessus de 12 ans et autant au-dessous ; des terres labourables et des bestiaux. 1668. — P. 135. Amendes. 1615-1721. — P. 137-142. Bois et gruerie. 1200-1747. — P. 137. Vacher seigneur de Commercy accorde au chapitre le droit de prendre dans la forêt de Void du bois de chauffage, le chêne excepté, pour son château de Void. Vers 1200. T. — P. 143-145. Droit de chasse. 1011-1738. (Cf. dans G. 1384, § III, le diplôme de 1011.) — P. 149. Enchères de la prévôté. 1390-XVIII^e siècle.

II. VACON. — P. 153-156. Seigneurie et haute justice. 1150-1720. — P. 153. Don au chapitre par Helvidis de deux champs à Vacon. 1150. — Aubrion de Vacon reconnaît tenir en fief du chapitre tout ce qu'il possède à Vacon ; il ne pourra vendre son fief

qu'au chapitre ou à des sujets du chapitre. 1258. — P. 155. Information faite par les gens du roi contre le gros Warin, de Vacon, qui avait publiquement dit qu'il ne savait point s'il y avait de roi en France. 1483. — Procès contre divers habitants de Vacon pour avoir assemblé la communauté sans permission du chapitre, arraché les bornes des vains pâturages et réclaté la sauvegarde du roi de France. 1533. — P. 157. Rentes seigneuriales. 1483-1740. — P. 159. Héritages. 1300-1609. — P. 161. Moulins. 1300-1704. — P. 163-166. Papeterie. 1624 (date de la fondation)-1747. — P. 167-170. Cens. 1498-1586. — P. 171-176. Dimes. 1571-1739. — P. 177-180. Communauté et vaine pâture. 1453-1627. — P. 177. Droit pour les habitants de Void de faire pâturer leurs bestiaux sur le ban de Vacon. 1453. — P. 181. Rôles des conduits. 1625-1750. — P. 183. Jugements des amendes. 1715-1752. — P. 185-189. Bois du chapitre et de la communauté. 1492-1732.

III. TROUSSEY. — P. 195-202. Seigneurie et haute justice. 890-1694. (Cf. dans G. 1384, § III, le diplôme de 890 ; § I, la bulle de 1050). — P. 202. Sommation au maire de Troussey de déclarer si c'est en qualité de maire royal ou de maire seigneurial qu'il a pris connaissance de deux instances, avec injonction de ne pas s'intituler maire royal quand il agira comme maire seigneurial. 1694. — P. 203. Procès entre le chapitre et le sieur Jacques Christophe de Boucault, écuyer, ancien mestre de camp d'un régiment de cavalerie. 1681-1684. « Le sieur Boucault, fils de Nicolas Boucault laboureur à Troussey, né sujet du chapitre, mérita par ses services dans plusieurs campagnes, et particulièrement à la bataille de Senef, des titres de distinction. Il obtint au mois de novembre 1681 des lettres patentes (et arrêt du 19 décembre pour l'enregistrement des dites lettres) qui érigeaient en fief deux maisons contiguës qu'il possédait à Troussey avec pouvoir d'y faire construire et édifier un colombier à pied ou sur piliers, comme aussi de faire entourer les dites maisons de de douves et fossés, pont-levis, canonières et autres choses nécessaires avec plus de 350 arpens de terre, près et autres héritages. Le chapitre s'opposa à l'exécution de l'arrêt pour l'enregistrement, ce qui forma une instance au Parlement de Metz. Enfin, par arrêt du 23 septembre 1683, la Cour reçut le chapitre opposant à l'exécution de l'arrêt du 19 décembre 1681, et, faisant droit sur l'opposition principale, débouta le dit sieur Boucault de l'enthérinement de

ses lettres d'érection de fief et le condamna en tous les dépens de l'instance. Le dit sieur Boucault ne se trouva pas vaincu : il se pourvut par requête civile au Conseil privé du Roi, en cassation de cet arrêt du Parlement : il n'y fut pas plus heureux ; il fut débouté de sa demande en cassation par arrêt du Conseil du 16 septembre 1684 qui ordonna que l'arrêt du Parlement du 23 septembre 1683 seroit exécuté selon sa forme et teneur ; le dit sieur Boucault déchargé seulement de l'amende de 450 livres portée par l'ordonnance, et condamné aux dépens des requêtes respectives. » — P. 205-210. Mairie. 1500-1735. — P. 211. Offices de tabellion et de greffier. 1672-1735. — P. 213-218. Rentes seigneuriales. 1359-1758. — P. 219. Redevance pour la construction d'un pont sur la Meuse. 1554-1717. — P. 221-224. Rente appelée *ansanges*. 1347-1735. — P. 225-228. Pêche et rivière. 1321-1707. — P. 229-233. Communauté et vaine pâture. 1412-1753. — P. 231. Procès-verbal dressé à la suite de l'incendie allumé par un escadron de l'armée de Lorraine sous les ordres de M. de Ligniville, et qui a consumé les 120 maisons du village, à la réserve de 8. Décembre 1650. — P. 234. Rôles des habitants et des conduits. 1622-1758. — P. 235. Plaid annaux ou assises annuelles. 1729-1758. — P. 236. Amendes de délits champêtres. 1623-1758. — P. 237-240. Dimes. 1594-1755. — P. 241-244. Cure. 1660-1693. — P. 245 Réparations de l'église. 1678-1689. — P. 247-250. Bois et gruerie. 1584-1729. — P. 251-284. Gagnages divers. 1257-1749. — P. 285-292. Prairies. 1290-1730. — P. 293-302. Moulins, foulants et battants. 1201-1748. — P. 293. Don à l'église de Toul par Aubry de Troussey de ce qui lui appartient dans le moulin de Troussey, avec le foulon et une maison à Toul. 1201. — P. 298. Procès-verbal des malheurs causés par la guerre aux gens de Troussey, et particulièrement au fermier des moulins en 1652 et 1653. — P. 303. Cens et rentes. 1291-1587.

IV. OURCHES. — P. 309-330. Seigneurie ; procès et transactions avec les seigneurs du château d'Ourches. 1380-1698. — P. 310. Transaction au sujet de l'entrecours de Pagny et Ourches entre le chapitre et Aubert d'Ourches, chevalier, seigneur en partie du dit lieu : les deux parties renoncent réciproquement à exercer ce droit. 1463. — P. 311. — Jean d'Ourches reconnaît que le chapitre est seigneur, pour la plus grande partie, de la ville d'Ourches, et doit y avoir un mayeur qui connaît

tra de toutes actions réelles. 1484. — P. 329. Défenses aux seigneurs d'Ourches de construire dans ce lieu un château fortifié sans la permission du chapitre. 1385-1415. — P. 331-354. Droits régaliens, haute justice. 1200-1745. — P. 334. Le chapitre proteste devant le prévôt de Vaucouleurs contre une déclaration des habitants d'Ourches d'après laquelle ce village serait du bailliage de Chaumont. 1550. — P. 345. Procès criminel en Parlement contre Claudin et Jean Renard condamnés par les juges du chapitre pour crime de sorcellerie, appelants de cette sentence. 1620-1624. — P. 347. Contestation de la juridiction du chapitre à Ourches par les officiers de justice de Vaucouleurs. 1352-1700. — P. 355. Offices de notaire et greffier. 1633-1706. — P. 357. Mairie seigneuriale. 1503-1730. — P. 361-372. Droit de mainmorte, puis du dixième. 1329-1747. — P. 363. Abolition de la mainmorte accordée par le chapitre aux habitants d'Ourches, et établissement d'un droit de mutation d'un dixième pour la remplacer : « . . . avons affranchi, quitté, exempté et mainmis pour toujours de la condition de mainmorte tous les héritages quels qu'ils soient, situés èz ville, ban et finage d'Ourches, parmi ce toutes fois que toutes et quantes fois que désormais les propriétaires posséderont les dits héritages nobles ou non nobles, clercs ou de quelque estat qu'ils soient, même habitants d'Ourches ou déforains, feront des dits héritages échange où il y ait soulte de deniers ou quelconque vendaige, chacun d'eux, pour chacun desdits échange ou vendaige, seront tenus de nous payer, dedans 40 jours après que par notre maire ils en seront investis et mis en possession, la dixième partie de toutes sommes, de dix francs un. » 1459. — P. 364. Acceptation de ce changement par la communauté d'Ourches. 1459. — Transaction entre le chapitre et MM. de Seraucourt seigneurs du château d'Ourches par laquelle ceux-ci sont exemptés de payer pour leurs fiets le droit de mutation du dixième. 1563. — P. 373. Rentes seigneuriales. 1541-1741. En 1541, il y a à Ourches 45 conduits. — P. 376. Taille seigneuriale. 1279-1647. — P. 378. Corvées. 1505-1739. — P. 379-382. Rente des quarteaux. 1505-1673. — P. 383-388. Rivière et pêche. 1353-1739. — P. 383. Ordre du bailli de Chaumont aux habitants de Saint-Germain de rétablir le poncel sur la Meuse dont se servent les habitants d'Ourches. 1353. — P. 384. Procès entre le chapitre et les seigneurs du château d'Ourches au sujet des amendes que le chapitre prétend

faire payer à tous les habitants d'Ourches, tant ses sujets que ceux du château, qui pêchent et vendent le poisson sans le crier au lieu prescrit. 1509. — P. 389. Plaids annaux. 1668-1758. — P. 391. Amendes de délits champêtres. 1614-1745. — P. 393. Rôles des sujets du chapitre. 1619-1687. — P. 394-404. Gagnages divers. 1319-1738. — P. 405-407. Prairies. 1331-1739. — P. 408. Moulin, cédé en 1463 aux seigneurs du châtel d'Ourches en échange de ce que ceux-ci possèdent à Longor. 1299-1463. — P. 410. Pressoir. 1687-1694. — P. 411. Cens et rentes, « la plupart remboursés ou prescrits pendant les calamités du XVII^e siècle. 1280-1624. — P. 413. Perrière. 1667. — P. 414-421. Bois. 1492-1730. — P. 422-424. Chasse. 1486-1718. — P. 422. Les frères Jean et Thomas d'Ourches, écuyers, seigneurs du dit lieu, reconnaissent qu'ils n'ont pas le droit de chasser à Ourches sans la permission du chapitre. 1486. — P. 425-429. Communauté, vaine pâture. 1329-1713. — P. 426. Transaction entre les communautés d'Ourches et de Saint-Germain au sujet de la vaine pâture. 1479. — P. 427. Droit pour les gens d'Ourches de faire vain-pâturer sur le ban de Vaucouleurs. 1562. — P. 428. Plaintes sur les contributions excessives en fourrages, vivres et argent levées par la cavalerie en garnison à Void, et sur les logements de quartiers d'hiver. 1674. — P. 430. Fondation par Jean d'Ourches d'une chapelle en l'honneur de saint Nicolas dans l'église paroissiale. 1440.

G. 1389 (Registre). — Grand in-folio de 157 feuillets, papier (1).

1019-1761. — Inventaire des titres et papiers de la prévôté de Void. Tome II contenant Trondes, Longor, Pagny, Dommartin-aux-Fours, Bovée, Naives, Uruffe et Gibeauveix, rédigé par Le Moine, archiviste du chapitre, en 1761.

I. TRONDES. — P. 440-444. Seigneurie, haute justice. 1200-1714. — P. 440. Gobert, sire d'Apremont, approuve la donation que Thierry de Romont a faite à l'église de Toul du bien qu'il possède à Trondes. Vers 1200. T. — Liébaut sire de Beaufremont donne à l'église de Toul tout ce qu'il possède à Trondes. 1215. T. — P. 441. Transaction entre le chapitre et le comte de Bar : le chapitre cède au comte la moitié de Trondes, sauf l'église et les dîmes qu'il conserve en entier ; le comte et le chapitre ne pour-

(1) Les 65 derniers feuillets de ce registre ont été arrachés.

ront désormais rien acquérir à Trondes qu'à frais communs et par égale portion; ils choisiront tous les ans conjointement le maire et les échevins de Trondes. Juin 1257. — P. 442. Robert I^{er}, duc de Bar, donne au chapitre tout ce qu'il possède à Trondes et Longor. 1380; — dispense les gens de Trondes de venir faire la garde au château de Foug ou ailleurs, attendu qu'ils n'appartiennent qu'au chapitre. 1384. — P. 443. Condamnation par le prévôt de Void d'un habitant de Trondes à 60 livres d'amende pour s'être soumis à la juridiction du prévôt de Foug. 1563. — Défense du prévôt de Void au curé de Trondes de porter arquebuse et de chasser sur le ban de Trondes. 1657. — P. 446-449. Mairie. 1257-1735. — P. 450. Offices de greffier et tabelion. 1737-1738. — P. 452-463. Rentes seigneuriales. 1323-1735. — P. 452. « . . . chacun hons ou femme faisans feu ou tenans conduit doit payer. . . chacun an à la saint Remy au chief d'octobre, cil qui n'averat nulles bestes 12 deniers de petits tournois, cil qui averat une grosse beste 18, cil qui averat deux grosses bestes deux sols ». 1323. — P. 464. Four banal. 1505-1735. — P. 466-469. Pressoir. 1610-1750. — P. 470-473. Héritages affermés. 1222-1745. — P. 470. Pierre de Bourlémont garantit envers le comte de Champagne le don fait au chapitre par Ancelin Maulvoisin, Agnès sa femme, sœur du dit Pierre et leur fils Etienne de tout ce qu'ils ont à Trondes. 1222. — P. 474-477. Trescens de Rangéval. 1416-1651. — P. 474. Transaction entre Guidon d'Apremont abbé et l'abbaye de Rangéval d'une part, le chapitre de Toul de l'autre: l'abbaye cède au chapitre tous ses biens et droits à Trondes; le chapitre lui remet les 40 livres de cens valant 20 florins d'or dont elle était tenue envers lui à cause de sa ville de Coigneville, de plus le cens de 5 sols et un rézal de froment pour les pâturages de Dommartin-aux-fours, duquel cens, à cause des guerres, il était dû dix années. 1416. — P. 476. Requête du fermier du trescens de Rangéval au chapitre pour obtenir une réduction du canon de sa ferme en raison des pertes que le passage de l'armée de Lorraine lui a fait subir. 1651. — P. 478. Gagnage Contaulx, composé des terres confisquées en 1622 sur Claudine Contaulx exécutée pour crime de sorcellerie. 1622-1644. — P. 480. Terres des corvées. 1326-1739. — P. 482. Prés et breuil. 1413-1736. — P. 484. Anciens cens. 1334-1659. — P. 486. Dimes. 1257-1752. — P. 494-499. Cure. 1616-1735. — P. 500. Réparations de

l'église. 1655-1738. — P. 502-519. Bois seigneuriaux et communaux, gruerie. 1019-1753. (Cf. dans G. 1384, § II, la charte épiscopale de 1019). — P. 504. Odelric doyen du chapitre de Toul fait don à l'abbaye de Rangéval des droits d'usage dans les forêts de Hasoy et de Woivre, à charge de donner à l'église de Toul un cierge de 6 deniers tous les ans à l'Assomption. 1152. T. — P. 505. Transaction entre plusieurs communautés qui prétendent des droits d'usage dans la forêt de Hasoy. 1523. — P. 514. Procès-verbal d'une enquête sur les bois communaux. 1581. — P. 520-529. Communauté, vaine pâture. 1323-1700. — P. 520. Obligation passée par la communauté au profit du chapitre d'une somme de 100 livres tournois qu'elle lui devait à cause d'une taille. 1330. — P. 521. Contestations avec les communautés de Lucey et Lagny au sujet de la vaine pâture. 1533, 1540, 1549. — P. 526. Procès entre les communautés de Pagny et de Trondes pour la vaine pâture du pâquis de la Bruyère, sur le ban de Pagny. 1605-1609. — P. 530. Plaid annaux. 1674-1761. — P. 531. Jugements des amendes. 1615-1761. — P. 533. Rôles des habitants. 1626-1707.

II. LONGOR. — P. 538-545. Seigneurie. 1258-1671. — P. 538. Procès entre Jean seigneur de Chosnel et le chapitre au sujet de l'entrecours que le dit seigneur prétend être entre sa terre de Longor et la terre de la rivière de Meuse qui appartient au chapitre; les arbitres prononcent: « Rapportons que en devant diz leuz, n'a point d'entrecors, ne estre n'y doit, ne ne puet; ne messires Jehans de Chosnel, ne dame Aelix sa femme (qui fut fille monsignor Renier signor d'Aggremont, de par cui li héritaige muet) ne lor hoirs n'y pueent entrecors clamer. Et rapportons auxi par droit que li homme des devant diz leuz jorront, il et lor hoir à touz jours en paix des acquès qu'ils ont fait où devant diz leuz li un vers les autres de ci en arriers jusqu'au jor d'hui. Et dès or en avant ne puent acquester li un vers les autres tresfons en nule manière. Et useront des pastures li un vers les autres ensi com ils ont usei jusqu'à ors. » 1258. — P. 539. Traité d'entrecours entre le chapitre et Geoffroy de Joinville sire de Vaucouleurs. 1276. — Philippe de Sorcy, chevalier, abandonne au chapitre la moitié de la terre dite l'Alleu de Longor, en échange de ce que le chapitre possède à Sorcy. 1277. — P. 542. Aubert d'Ourches abandonne au chapitre le quart qu'il possède de Longor en échange du moulin, d'Ourches et de ce que le chapitre possède à Rogé-

ville et Villers. 1463. — P. 543. Amortissement du Quart de Longor. 1554. (Cf. G. 1384, § IV.) — P. 546-549. Héritages en général. 1554-1602. — P. 550. Corvées. 1505-1746. — P. 552-555. Prairies. 1293-1728. — P. 552. Vente au chapitre pour 156 livres de petits tournois par l'abbé et le couvent de Sainte-Marie-des-Vaux en Ornois de tous les prés qu'ils ont à Longor. 1293. — P. 556. Dîmes. 1554-1739. — P. 558. Réparations de l'église : c'est la mère église de Pagny (-sur-Meuse) et on y fait le service une fois par an. 1664. — P. 559. Rivière et pêche. 1460-1746. — P. 561-564. Moulin, dont le quart appartient au chapitre et les trois quarts à l'abbé de Saint-Epvre. 1609-1709. — P. 565-594. Bois et gruerie. 1381-1741. — P. 565. Procès au sujet des bois de Longor entre le chapitre d'une part, Aubert d'Ourches, chevalier, Jean d'Ourches, licencié en droit, Geoffroy de Verrières dit Lemoine, écuyer, à cause d'Isabelle sa femme, sœur des dits seigneurs, d'autre part, 1444. — P. 595-598. Communauté et vaine pâture. 1451-1665. — P. 595. Droit pour les habitants de Pagny de faire pâturer leurs bêtes sur tout le ban de Longor, ce village étant ruiné et déserté depuis 15 ou 16 ans, et n'ayant plus qu'un seul habitant, le meunier. 1451. — P. 596. Procès entre la communauté de Pagny et celle d'Ourches qui prétend avoir comme la première le droit de pâture dans les bois de Longor. 1554-1563. (la sentence définitive manque.) — Établissement de bornes entre les bans de Pagny et de Longor pour faciliter la levée des dîmes. 1600.

III. PAGNY. — P. 604-609. Seigneurie. 1019-1685. (Cf. la charte épiscopale de 1019 dans G. 1384, § II.) — P. 604. Extrait du nécrologe de 1300 ou environ: Obiit Olricus comes qui dedit nobis Pagneium. — P. 607. Opposition de la communauté au dénombrement fait par le chapitre au roi pour le village de Pagny. 1681. — P. 610-613. Mairie et autres offices : greffier, tabellion, garde-chasse et garde-pêche. 1576-1738. — P. 614. Rentes seigneuriales. 1386-1651. — P. 617. Corvées et quarteaux. 1632-1747. — P. 622. Droit perçu par le maire sur le vin qui se vend en détail à Pagny. 1681-1738. — P. 625. Droit du chapitre de prendre les langues de toutes bêtes tuées par le boucher. 1745. — P. 626. Rentes seigneuriales : pour le rachat du four banal. 1575 ; — P. 627. pour remplacer le bac par un pont. 1448-1554. — P. 629-631. Rivière et pêche. 1576-1736. — P. 632-639. Moulins et foulants. 1293-1736. — P. 640-645. Maisons et

terres. 1298-1736. — P. 646-657. Prés. 1292-1729. — P. 658-661. Dîmes. 1580-1743. — P. 662-667. Cure. 1265-1739. — P. 668. Réparations de l'église. 1698-1756. — P. 670-673. Cens et rentes assignés sur des héritages du ban de Pagny. 1200-1623. — P. 670. Don au chapitre par Geoffroy, seigneur de Joinville et Robert son frère de 7 sols de cens à prendre à Pagny. Vers 1200. — P. 674-677. Eaux et forêts, gruerie. 1624-1718. — P. 678-684. Communauté, vaine pâture. 1423-1739. — P. 685. Rôles des conduits. 1634-1728. — P. 686. Plaids annaux. 1729-1761. — P. 687. Amendes pour délits champêtres. 1613-1761.

IV. DOMMARTIN-AUX-FOURS. — P. 690-693. Seigneurie. 1400-1742. — P. 694. Rentes seigneuriales. 1568-1681. — P. 696. Amendes de délits champêtres. 1631-1749. — P. 697. Four banal. 1575-1625. — P. 698. Grange et terre dite De la petite corvée. 1541-1748. — P. 699-702. Prés. 1329-1737. — P. 703. Cens. 1537-1555. — P. 704. Dîmes. 1606-1736. — P. 706. Église. 1671-1719. — Les Dominicaines de Toul sont autorisées à s'approprier l'une des deux cloches qui restent dans le clocher pour rentrer en partie dans la somme de 4025 francs due aux dites Dominicaines par la communauté de Dommartin-aux-Fours qui est entièrement détruite. 1671. — Procès-verbal du transport de l'autre cloche dans le château de Void. 1690. — P. 707. Requête du chapitre à l'évêque pour qu'il permette la démolition des deux églises de Dommartin et de Longor, ci-devant annexes de Boucq et de Pagny, qui étant abandonnées depuis plus de 60 ans tombent en ruines et sont profanées tous les jours par des pâtres et des brigands. 1704. L'évêque permet de démolir ces deux églises et de planter des croix sur leur emplacement. 1705. — Acte par lequel les habitants de Troussey attestent que le corps de 70 escadrons de cavalerie et dragons campé dans la prairie de la Meuse en juillet 1714 a démoli l'église de Dommartin pour construire les fours de l'armée. Novembre 1714. — P. 708. Gagnage de la cure, ou de la fabrique. 1505-1717. — P. 710-715. Bois. 1398-1743. — P. 716-721. Communauté, vaine pâture. 1426-1729. — P. 719. En 1640, il y a à Dommartin 21 hommes, 19 femmes, 10 enfants, un valet et le vicaire perpétuel.

V. BOVÉE. — P. 724-732. Seigneurie, haute justice. 1140-1751. (Cf. G. 1384, § I, pour la bulle de 1140. — P. 724. L'évêque Henri confirme la donation faite par Helvidis, veuve de Roger, à l'église de Toul, de différents biens entre autres du fief qu'elle

a à Bovée. Vers 1150. T. — P. 725. Le chapitre de Ligny donne au chapitre de Toul tout ce qu'il possède à Bovée. 1216. T. — Arardus, seigneur de Sorcy, donne à l'église de Toul, dont il est l'ami, tout ce qu'il possède à Bovée et à Saint-Christophe. Vers 1250. — Extrait du nécrologe : Obiit Walfridus miles qui prædium quod habuit apud Boveium mensæ fratrum contulit; obiit Arardus dominus de Sorcey qui dedit nobis alodium suum de Boveyo et unum hominem apud Roferois. — P. 726. Arardus seigneur de Sorcy fait savoir que Vivien, son homme, s'étant croisé, a donné, de son consentement, à l'église de Toul tout ce qu'il possède à Bovée. Vers 1250. — P. 728. Vente au chapitre pour 1000 petits florins d'or par Vallerand de Luxembourg, comte de Ligny et Saint-Pol et Jean de Luxembourg, son frère, des seigneurie, juridiction, terres, serfs et revenus qu'ils ont à Bovée. 1381. — Procès soutenus par le chapitre au sujet de la seigneurie de Bovée contre le duc de Bar en 1413, et contre Pierre du Châtelet, seigneur de Bulleignéville et Saint-Amand en partie, en 1485. — P. 733. Plaid annaux. 1737-1752. — P. 734-737. Morte-

main, convertie en 1564, à la demande unanime et réitérée des habitants, en une redevance d'un bichet d'avoine par conduit. 1548-1707. — P. 738. Mairie. 1576-1681. — P. 740. Taille. 1576-1755. — Requête de la communauté, réduite à 13 ou 14 conduits, au chapitre pour être déchargée de 52 francs pour la taille vu qu'un logement de 200 cavaliers de l'armée de M. de la Ferté a enlevé tous les grains des habitants. Le chapitre réduit la taille à moitié. [1650. — P. 742. Four banal, à la place duquel est établie en 1668 une rente d'une mine de froment par conduit. 1628-1715. — P. 745. Moulin banal. 1247-1704. — Transactions sur la propriété du moulin et de l'étang entre le chapitre et Raoul dit Rampecôte. 1247, 1265. — P. 748. Tuilerie, payant un cens de 12 francs barrois. 1588 (date de la fondation)-1607. — P. 749. Héritages. 1251-? — Le chapitre cède à l'abbaye de Saint-Epvre tout ce qu'il possède à Crépey en échange de ce que l'abbaye possède à Bovée, Naives et Vacon. 1251. — Gobert de Saint-Amand, chevalier, vend à Huon, écolâtre de Toul, tout ce qu'il possède à Bovée. 1281.

TABLE DES MATIÈRES DE LA SÉRIE G.

| | Pages | | Pages |
|---|---------|---|-------|
| ÉVÊCHÉ DE TOUL | 1 | Achain | 109 |
| ÉVÊCHÉ DE NANCY | 1 | Affracourt (v. Saint-Firmin) | 109 |
| CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE TOUL | 2 | Agincourt | 109 |
| CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE SAINT-DIÉ | 16 | Ajoncourt. — V. Arraye-et-Han. | |
| OFFICIALITÉ DE TOUL | 17, 185 | Albestroff | 109 |
| SÉMINAIRE DE TOUL | 17 | Altroff | 109 |
| Collégiale de Liverdun, unie au Séminaire | 18 | Altroff-le-Haut | 109 |
| Collégiale de Brixey, unie au Séminaire | 20 | Amance et Dommartin-sous-Amance, l'une de ses annexes | 109 |
| Hôpital et commanderie du Saint-Esprit, unis au Séminaire | 21 | Angviller | 110 |
| Cure de Saint-Amand, unie à la maison du Saint-Esprit | 22 | Armaucourt | 110 |
| Biens provenant des établissements religieux unis au Séminaire | 23 | Arraye-et-Han et Ajoncourt, son annexe | 110 |
| SÉMINAIRE DE NANCY | 32 | Arry | 110 |
| Prieuré de Lay-Saint-Christophe, uni au Séminaire | 33 | Art-sur-Meurthe | 110 |
| COLLÉGIALE DE SAINT-GENGOULT, DE TOUL | 35, 42 | Assenoncourt | 110 |
| COLLÉGIALE DE SAINT-GEORGES ET PRIMATIALE DE NANCY | 36, 37 | Attignéville (chapelle) | 195 |
| Prieuré Notre-Dame, uni à la Primatiale | 36, 42 | Atton | 110 |
| Prieurés de Saint-Don et de Saint-Thiébaud, unis à la collégiale de Saint-Georges | 37, 47 | Aulnois. — V. Craincourt. | |
| Prieuré de Vandœuvre, uni à la collégiale de Saint-Georges | 37, 47 | Autrey-sur-Brénon | 110 |
| Prieuré de Gerbéviller, uni à la collégiale de Saint-Georges | 37, 47 | Azoudange | 110 |
| Prieuré de Liépvre, uni à la collégiale de Saint-Georges | 37, 48 | Bacourt | 110 |
| Bénéfices unis au chapitre de Saint-Georges et à sa collation | 39 | Bainville-aux-Miroirs | 110 |
| Prieuré de Varangéville, uni à la Primatiale | 37, 52 | Bassing | 110 |
| Prieuré de Saint-Nicolas, uni à la Primatiale | 37, 54 | Battigny | 110 |
| Prieuré de Salonne, uni à la Primatiale | 37, 56 | Bayon | 110 |
| Collégiale de Dieulouard, unie à la Primatiale | 37, 59 | Bayonville | 110 |
| Abbaye de Saint-Martin-devant-Metz, unie à la Primatiale | 37, 62 | Bédestroff | 111 |
| COLLÉGIALE DE VIC | 96 | Bellange | 111 |
| Collégiale de Marsal, unie à celle de Vic | 100 | Belleau | 111 |
| Collégiale de Munster, unie à celle de Vic | 102 | Bénestroff | 111 |
| COLLÉGIALE DE SAINTE-CROIX, DE PONT-A-MOUSSON | 102 | Bening et Harprich, son annexe | 111 |
| COLLÉGIALE DE FÉNÉTRANGE | 105 | Benney | 111 |
| COLLÉGIALE DE DENEUVRE | 108 | Bettborn | 111 |
| COLLÉGIALE D'HAUSSONVILLE | 108 | Bey et Lanfroicourt, son annexe | 111 |
| ÉGLISES PAROISSIALES | 108 | Bezange-la-Petite | 111 |
| Paroisses du doyenné de Deneuvre et des archiprêtres de Marsal et de Delme | 108 | Bezaumont | 111 |
| Cures et chapelles de : | | Bidestroff | 111 |
| Ahoncourt. — V. Manhoué. | | Bienville-la-Petite. — V. Raville. | |
| Ahoncourt-en-Vosges | 108 | Bioncourt | 111 |
| MEURTHE-ET-MOSELLE. — TOME IV. — SÉRIE G. | | Bisping | 111 |
| | | Blanche-Église | 111 |
| | | Blémerey (Meurthe-et-Moselle) | 111 |
| | | Blémerey (Vosges). — V. Courcelles. | |
| | | Blénod-lès-Pont-à-Mousson | 111 |
| | | Bouillonville | 111 |
| | | Bourscheid | 111 |
| | | Bouxières-aux-Chênes | 111 |
| | | Bouxières-aux-Dames et Pixérécourt, son annexe | 112 |

| | Pages | | Pages |
|--|----------|--|----------|
| Bouzanville | 112 | Fenneviller | 115 |
| Bratte. — V. Villers-lès-Moivron. | | Fontenoy | 115 |
| Bréhain. — V. Château-Bréhain. | | Fossieux | 115 |
| Brémoucourt. — V. Haigneville. | | Foulcrey | 115 |
| Brin | 112 | Fraimbois | 115 |
| Buissoncourt | 112 | Fraisnes-en-Sainctois | 115 |
| Bures | 112 | Fresnes-en-Saulnois | 115 |
| Burlioncourt | 112 | Fribourg | 115 |
| Burthecourt-aux-Chênes | 112 | Frouard | 115 |
| Ceintrey | 112 | Gellenoncourt. — V. Drouville. | |
| Cercueil | 112 | Gémonville | 115 |
| Chaligny | 112 | Gérardcourt. — V. Saint-Hilaire. | |
| Chambley | 112 | Gerbécourt-et-Haplemont | 115 |
| Champencoux et Mazerailles, son annexe | 112 | Gezoncourt | 115 |
| Champéy. — V. Vittonville. | | Giriviller (chapelle) | 135 |
| Champigneulles | 112 | Gogney | 115 |
| Chaouilley | 112 | Gondrecourt-le-Château (chapelle). | 135 |
| Charmes-sur-Moselle (chapelles). | 135 | Gondreville | 115 |
| Choloy | 112 | Gondrexange | 115 |
| Château-Bréhain et Bréhain, son annexe | 113 | Goviller | 115 |
| Château-Salins | 113 | Grémecy et Pefioncourt, son annexe | 115 |
| Château-Voué | 113 | Grimonviller | 115 |
| Châtelet (le), près de Neufchâteau (chapelle). | 135 | Grippert | 115 |
| Chazelles. — V. Reillon. | | Guéblange | 115 |
| Chicourt. — V. Oron. | | Hablainville | 115 |
| Clémery | 113 | Haboudange | 115 |
| Clévant | 113 | Haigneville et Brémoucourt, son annexe | 115 |
| Coincourt | 113 | Hammeville | 115 |
| Conthil | 113 | Hampout | 115 |
| Courcelles et Blémerey, son annexe | 113 | Hannocourt | 115 |
| Couvay | 113 | Harancourt | 115 |
| Coyviller | 113, 131 | Haroué | 116 |
| Craincourt et Aulnois, son annexe | 113 | Harprich. — V. Bening. | |
| Crantenoy | 113 | Hattigny | 116 |
| Crépey | 113 | Haudonville | 116 |
| Crévéchamps | 113 | Haussonville. — V. Domp tail. | |
| Custines et Malleloy, son annexe | 113 | Heillecourt, Jarville et Fléville, ses annexes | 116 |
| Dalhain | 113 | Herbéviller | 116 |
| Damelevières | 113 | Hertz ing | 116 |
| Delme et Xocourt, son annexe | 113 | Hoéville | 116 |
| Deuxville | 113 | Honskirich. — V. Vittersbourg. | |
| Dieulouard | 113 | Houdemont | 116 |
| Dieuze | 113 | Houdreville et Omelmont, son annexe (v. Parey-Saint-Césaire) | 116, 123 |
| Dombasle | 114 | Igney | 116 |
| Domjevin | 114 | Insming | 116 |
| Dommarie-Eulmont | 114 | Jallaucourt | 116 |
| Dommartemont | 114 | Jarville. — V. Heillecourt. | |
| Dommartin-sous-Amance. — V. Amance. | | Jezainville | 116 |
| Domnom | 114 | Kerprich-aux-Bois | 116 |
| Domp tail et Haussonville, son annexe | 114 | Kerprich-lès-Dieuze | 116 |
| Donjeux | 114 | Lagarde | 116 |
| Drouville et Gellenoncourt, son annexe | 114 | Landécourt | 116 |
| Einvaux | 114 | Laneuvelotte | 116 |
| Einville | 114 | Laneuveville-devant-Bayon. — V. Roville. | |
| Emberménil | 114 | Laneuveville-devant-Nancy | 116 |
| Erbéviller | 114 | Lanfroicourt | 116, 117 |
| Essey-et-Maizerais | 114 | | |
| Essey-lès-Nancy et Tomblaine, son annexe | 114 | | |
| Eulmont | 114 | | |
| Fénétrange | 115 | | |

TABLE DE LA SÉRIE G.

III

| | Pages | | Pages |
|---|----------|---|-------|
| Laxou | 116 | Oron et Chicourt, son annexe | 121 |
| Lay-Saint-Christophe | 116 | Pagny-sur-Moselle | 122 |
| Lemainville (1). | 116 | Parey-Saint-Césaire et Houdreville, son annexe | 122 |
| Le Ménil-Mitry | 116 | Parroy | 122 |
| Léning | 117 | Pettoncourt. — V. Grémecey | |
| Lenoncourt | 117 | Pévange | 122 |
| Lesménils. — V. Pont-à-Mousson (Saint-Martin). | | Pierreville | 122 |
| Létricourt | 117 | Pixerécourt. — V. Bouxières-aux-Dames. | |
| Leyr | 117 | Pompey | 122 |
| Lidrezing | 117 | Pont-à-Mousson : Saint-Martin et Lesménils, son annexe | 122 |
| Lindre-Haute et Zommange, son annexe | 117 | — Sainte-Croix, | 122 |
| Loisy | 117 | — Saint-Laurent | 123 |
| Lostroff | 117 | Pont-Saint-Vincent | 125 |
| Lucy | 117 | Port-sur-Seille | 126 |
| Ludres | 117 | Pöstroff | 126 |
| Lupcourt | 117 | Praye, Saxon et Sion, ses annexes | 126 |
| Maidières | 117 | Prény | 126 |
| Mailly | 117 | Pulligny | 126 |
| Maizières-lès-Vic | 117 | Pulney | 126 |
| Malleloy. — V. Custines. | | Puttigny | 126 |
| Malzéville | 117 | Puxe | 126 |
| Manhoué et Aboncourt, son annexe | 117 | Puzieux | 126 |
| Manoncourt-en-Vermois. — V. Saint-Hilaire. | | Raucourt et Ressaincourt, son annexe | 126 |
| Marbache | 117 | Raville et Bienville-la-Petite, son annexe | 126 |
| Maron | 117 | Réchicourt-la-Petite | 126 |
| Marsal | 118 | Rehainviller | 126 |
| Marthemont | 118 | Reillon et Chazelles, son annexe | 126 |
| Maxéville | 118 | Rémenville | 126 |
| Mazerules. — V. Champenoux | | Réméréville | 126 |
| Méhoncourt | 118 | Remoncourt | 126 |
| Ménil-Mitry. — V. Le Ménil-Mitry. | | Repaix | 126 |
| Méréville | 118 | Ressaincourt. — V. Raucourt. | |
| Moivron | 118 | Rhodes | 126 |
| Moncel-sur-Seille et Sornéville, son annexe | 118 | Richardménil | 126 |
| Montreux | 118 | Riche | 126 |
| Morey | 118 | Rodalbe | 127 |
| Morville-sur-Seille | 118 | Romécourt | 127 |
| Mousson | 118 | Rosières-aux-Salines (et Communauté des prêtres) | 127 |
| Moyen | 118 | Roville et Laneuveville-devant-Bayon, son annexe | 129 |
| Moyenvic | 118 | Saffais | 129 |
| Mulcey | 118 | Saint-Firmin et Affracourt, momentanément son annexe | 129 |
| Munster | 118 | Sainte-Geneviève | 139 |
| Nancy : Notre-Dame | 118 | Saint-Germain | 129 |
| — Saint-Nicolas | 118 | Saint-Hilaire-en-Vermois, Ville, Manoncourt et Gérardcourt, ses annexes | 130 |
| — Saint-Pierre | 118 | Saint-Julien-lès-Gorze | 130 |
| — Saint-Roch | 118 | Saint-Martin | 130 |
| — Saint-Sébastien (et Communauté des prêtres) | 118, 121 | Saint-Médard | 130 |
| — Saint-Vincent-Saint-Fiacre | 121 | Sainte-Pôle | 130 |
| Nébing | 121 | Saint-Remimont | 130 |
| Neuviller-sur-Moselle | 121 | Saizerais | 130 |
| Nomeny | 121 | Saulxerotte | 130 |
| Nonhigny | 121 | Saulxures-lès-Nancy | 130 |
| Norroy | 121 | Saxon. — V. Praye. | |
| Noviant-aux-Prés | 121 | Scarponne | 130 |
| Ogéville | 121 | Séchamps | 130 |
| Omelmont. — V. Houdreville. | | Selaincourt | 130 |
| Ormes-et-Ville | 121 | Séranville | 130 |
| | | Serrières, Lixières et Sivry, ses annexes | 131 |
| | | Sion. — V. Praye. | |

(1) On a réuni à l'article G. 1062 quelques pièces relatives à la cure de Lemainville, joints par mégarde à l'article G. 1064.

TABLE DE LA SÉRIE G.

| | Pages | | Pages |
|--|-------|---|-------|
| Sivry. — V. Serrières. | | Vergaville. | 133 |
| Sornéville. — V. Moncel-sur-Seille. | | Vézelize. | 133 |
| Tantonville. | 131 | Vic-sur-Seille. | 134 |
| Tarquimpol. | 131 | Villacourt. | 134 |
| Thelod. | 131 | Ville-au-Val et Villers-le-Prud'homme, son annexe | 134 |
| Thézey-Saint-Martin. | 131 | Ville-en-Vermois. — V. Saint-Hilaire. | |
| Thiaucourt. | 131 | Villers-lès-Moivron et Bratte, son annexe. | 134 |
| Tincry, Viviers et Prévocourt, ses annexes. | 131 | Villers-le-Prud'homme. — V. Ville-au-Val. | |
| Tomblaine. — V. Essey-lès-Nancy. | | Villers-lès-Nancy. | 134 |
| Tonnoy et Velle-sur-Moselle, son annexe. | 131 | Vincey (chapelle). | 134 |
| Toul : Saint-Amand. | 131 | Virring. | 134 |
| Saint-Vast. | 132 | Vittersbourg et Honskirich, son annexe. | 134 |
| Tramont-Emmy, Tramont-Saint-André et Tramont-Lassus, ses annexes. | 133 | Vittonville et Champey, son annexe. | 134 |
| Vacqueville. | 133 | Viviers (v. Tincry). | 134 |
| Vandelainville. | 133 | Vroncourt. | 134 |
| Vandeléville. | 133 | Vuisse. | 134 |
| Vandœuvre. | 133 | Walscheid. | 134 |
| Vannecourt. | 133 | Xammes. | 134 |
| Vaudémont. | 133 | Xanrey. | 134 |
| Vaxy. | 133 | Xeuilley. | 134 |
| Vého. | 133 | Xirocourt et Jevoncourt, son annexe. | 134 |
| Velaine-sous-Amance. | 133 | Xocourt. — V. Delme. | |
| Verdenal. | 133 | Xousse. | 135 |
| | | Zommange. — V. Lindre-Haute. | |

FIN DE LA TABLE.